Digitized by Google

R. BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III.
RACC
DE MARINIS
M 72
NAPOLI

Rec. of Mining # 4 X 2 ~~558~~

-183

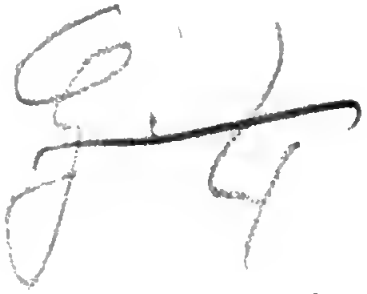

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
PORTATIF
DES FEMMES
CELEBRES.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire,
au Palais, & rue Dauphine.

M DCC LXIX.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES

FEMMES CELEBRES.

LAB

LABÉ, (*Louiſe*) ſurnommée *la belle Cordiere*, parce qu'elle avoit épouſé un homme qui faiſoit trafic de cordes, étoit de Lyon, & a laiſſé ſon ſurnom à la rue où elle demeuroit. Elle vivoit dans le ſeizieme ſiécle, ſous le règne de Henri II, & ſe fit une réputation étonnante, autant par le métier de courtiſane qu'elle exerçoit, que par ſon eſprit & ſes poëſies. Du Verdier Vau-Privas, dans ſa Bibliotheque françoiſe, en parle dans les termes qu'on va voir. « Louiſe Labé, » courtiſane Lyonnoiſe, (autrement nommée *la* » *belle Cordiere*,) pour être mariée à un bon-homme » de cordier, piquoit fort bien un cheval, à raiſon » de quoi les gentilshommes, qui avoient accès à » elle, l'appelloient le *capitaine Loys*; femme au

» demeurant, de bon & gaillard eſprit, & de médio-
» cre beauté ; recevoit gracieuſement en ſa maiſon
» ſeigneurs, gentilshommes & autres perſonnes
» de mérite, avec entretiens de devis & diſcours,
» muſique, tant à la voix qu'aux inſtrumens, où
» elle étoit fort duicte ; lecture de bons livres latins,
» & vulgaires, italiens & eſpagnols, dont ſon cabi-
» net étoit copieuſement garni ; collation d'exquiſes
» confitures : enfin leur communiquoit privément les
» piéces les plus ſecrettes qu'elle eût.... non toutes-
» fois à tous, & nullement à gens méchaniques &
» de vile condition, quelque argent que ceux-là
» lui euſſent voulu donner. Elle aima les ſçavans
» hommes ſur tous, les favoriſant de telle ſorte,
» que ceux de ſa connoiſſance avoient la meilleure
» part en ſa bonne grace, & les eût préférés à quel-
» conque grand ſeigneur, & fait courtoiſie à l'un
» plutôt gratis qu'à l'autre pour grand nombre d'écus,
» qui eſt contre la coutume de celles de ſon métier
» & qualité. »

Après ce portrait, on ne trouvera pas ſurprenant que les gens d'eſprit, contemporains de Louiſe Labé, ſe ſoient épuiſés, pour ainſi dire, en éloges pour cette moderne Aſpaſie : non ſeulement un grand nombre d'auteurs François l'ont célébrée dans leurs ouvrages ; les Italiens même & les Eſpagnols, dans la langue deſquels Louiſe Labé compoſa pluſieurs piéces de vers, ont beaucoup vanté ſes charmes & ſa poëſie. Tous conviennent qu'elle avoit une facilité merveilleuſe pour faire des vers. On lui reproche d'avoir trop fidèlement copié la Sapho des anciens.

Ses écrits furent imprimés à Lyon, en 1555, par Jean de Tournes, ſous ce titre : *Les Œuvres de Louiſe Labé, Lyonnoiſe*, &c. On eſtime particulièrement ſon Dialogue en proſe, intitulé : *Débat de Folie & d'Amour dans une querelle qu'ils prirent enſemble, en ſe diſputant le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avoit invité tous les Dieux à un feſtin.* Louiſe Labé dédia

à ſa bonne amie, Clémence de Bourges, cette fiction poëtique, qu'on a depuis tournée en tant de manières, & que divers poëtes ont voulu s'approprier. A la tête du Recueil des Œuvres de cette femme, on voit quantité de vers françois, italiens, latins & grecs, que divers poëtes firent en ſon honneur.

LABDA, fille d'Amphion, de la famille des Bacchides, vivoit vers l'an 600 avant J. C. L'hiſtoire, ou, ſi l'on veut, la fable ſemble lui faire honneur de ſa tendreſſe maternelle. Comme elle étoit boiteuſe, il ne ſe trouva perſonne dans ſa famille qui voulût l'épouſer; elle fut donc obligée de prendre pour mari un certain Etion, fils d'Echécrate, dont elle eut un fils, qui fut tyran de Corinthe, & pere de Périandre. On raconte que les Corinthiens, ayant appris de l'oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la ſouveraineté de leur ville, envoyerent des gens pour le tuer; qu'un des aſſaſſins l'ayant reçu des bras de ſa mere, qui, ſans doute, ignoroit le ſort qu'on lui préparoit, l'enfant ſe mit à ſourire, & que cet homme ſe ſentit ému de pitié. On ajoûte qu'aucun des autres envoyés n'ayant pu ſe réſoudre à le faire mourir, il avoit été rendu à ſa mere, qui le cacha dans une meſure de bled que les Grecs appellent *cypsèle*; nom qu'il porta toujours dans la ſuite.

LACÉDÉMONIENNES, (*les*) Elles ont été trop célèbres dans l'antiquité, pour ne point mériter, dans cet ouvrage, un article de quelque étendue. Au reſte, ce qui l'allongera le plus, ſont les réparties & bons mots de pluſieurs femmes de Lacédémone, les unes anonymes, les autres connues. On fera de ſimples renvois aux noms de ces dernieres.

Les Lacédémoniennes recevoient une éducation louable en certains points, & très-blâmable en d'autres. Quand Lycurgue entreprit de donner des loix à Lacédémone, les femmes y exerçoient, en quelque ſorte, ſur leurs maris un empire deſpotique,

qu'il déſeſpéra d'abolir. Les Lacédémoniens, peuple alors à demi-barbare, étant continuellement en guerre avec leurs voiſins, ne prenoient eux-mêmes aucun ſoin de leurs biens. Ils s'en repoſoient ſur leurs femmes; &, pour l'utilité dont elles leur étoient, ils s'étoient fait comme un devoir de leur complaire en tout.

Cette habitude, devenue caractère nationnal, étoit difficile à déraciner; & Lycurgue ſongea plutôt à tourner l'activité, la hauteur & l'eſpece de dureté des femmes vers le bien public, qu'à leur preſcrire des régles de conduite, qu'apparemment elles n'auroient pas voulu ſuivre. Il voulut donc que les filles endurciſſent leur corps, en s'exerçant à la chaſſe, à la courſe, à la lutte, à jetter le diſque ou palet, à lancer le javelot, afin que le fruit qu'elles concevroient dans la ſuite, trouvant un corps diſpos & vigoureux, y prît de plus fortes racines & s'y mûrît mieux, & qu'elles-mêmes réſiſtaſſent avec plus de force & de courage aux douleurs de l'enfantement.

Pour leur ôter toute ſorte de délicateſſe & de manière de penſer efféminée, il ordonna que, dans certaines fêtes ſolemnelles, elles paruſſent abſolument nues, ainſi que les jeunes garçons; qu'elles danſaſſent en cet état devant eux, & qu'elles chantaſſent, ſur des airs ſérieux, ou guerriers, des chanſons dans leſquelles elles lâcheroient, en paſſant, quelques traits piquans de raillerie ſur ceux qui s'étoient écartés de leur devoir, & donneroient à d'autres les éloges qu'ils pouvoient avoir mérités. Son intention étoit qu'elles allumaſſent par-là, dans le cœur des jeunes gens, l'amour de la gloire & de l'honneur, & qu'elles excitaſſent entr'eux une noble émulation. En effet, ceux dont on vanteroit les belles actions, flattés d'entendre leur nom célébré par ces jeunes filles, ſe retireroient pleins du deſir de faire à l'avenir encore mieux; & la confuſion que les autres éprouveroient des traits qu'elles leur

auroient lancés, leur ſeroit plus utile, que les remontrances les plus ſévères, & les corrections les plus dures, ſur-tout parce que les rois, les ſénateurs, & tous les citoyens auroient été préſens à ces fêtes : il faut reſtreindre ici tous les citoyens aux gens mariés ; ceux qui ne l'étoient pas, étoient privés du droit d'aſſiſter à ces ſortes de ſpectacles.

C'eſt de la Vie de Lycurgue, par Plutarque, que l'on tire ce que l'on dit & ce que l'on va dire ici de quelques coutumes des Lacédémoniens, relatives aux femmes. Cet hiſtorien philoſophe prétend que cette nudité des filles n'étoit accompagnée d'aucune indécence ; que, dans ces fêtes, il ne ſe paſſoit rien dont la pudeur eût à s'allarmer ; que, par cet uſage, au contraire, les filles s'accoutumoient à des mœurs ſimples ; ſe diſputoient entr'elles l'honneur d'avoir le corps plus robuſte & plus alerte ; devenoient plus courageuſes & plus magnanimes, en faiſant connoître qu'elles étoient capables de réuſſir, auſſi-bien que les hommes, dans ce qui paroiſſoit devoir être réſervé pour eux. De-là vint que les Lacédémoniennes avoient l'ame aſſez élevée pour penſer d'elles-mêmes ce que Gorgo, femme du roi Léonidas, répondit en certaine occaſion. Une dame étrangere lui diſant avec étonnement : « De toutes » les femmes du monde, il n'y a que vous, Lacé- » démoniennes, qui commandiez aux hommes. »... » Auſſi, repartit-elle, ſommes-nous les ſeules qui » faſſions des hommes. » Plutarque ſoutient encore, que ces jeux, ces exercices que les filles faiſoient nues, en préſence des jeunes garçons nuds, & même avec eux, étoient une amorce pour le mariage, auquel les jeunes gens étoient attirés, dit Platon, non par la force d'une impulſion géométrique, mais par la force de l'amour.

Lycurgue ayant ordonné que les filles n'auroient que leur mérite pour dot, & la beauté leur étant toujours comptée pour un très-grand mérite, il étoit à craindre que les laides, à Lacédémone, euſſent

peine à trouver des maris, & même que quelques-unes n'en trouvaſſent point. Il conſidéra qu'elles pouvoient avoir phyſiquement d'autres attraits, parce que la nature, toujours équitable, fait grand uſage des compenſations.

En développant ici les vues du légiſlateur, on ne prétend pas approuver un uſage que la morale condamne, qui ſcandaliſa toute la Gréce, & qui fut cauſe que les poëtes, principalement ceux d'Athènes, ne ceſſerent pas de médire des Lacédémoniennes. Ajoûtez à cet uſage plus qu'indécent, que l'indécence de leur maniere de ſe vêtir fourniſſoit beaucoup à la ſatyre. Leurs jupes, comme celles des femmes des autres pays, leur tomboient juſques ſur les pieds; mais elles n'étoient point couſues par les côtés, ce qui leur fit donner d'injurieuſes épithètes (*a*). Le malheur pour elles eſt que l'on trouve dans l'hiſtoire de quoi juſtifier un peu la licence du Tragique Athénien. Juſtinien, dans ſon troiſieme livre, rapporte que les Lacédémoniens, occupés depuis dix ans au ſiége d'une même ville, & rappellés par les plaintes qu'une viduité ſi longue occaſionnoit de la part de leurs femmes, choiſirent les plus jeunes de leurs ſoldats, qu'ils envoyerent à Lacédémone, avec ordre de coucher indifféremment avec autant de femmes qu'ils voudroient, s'imaginant que chacune concevroit plus aiſément en ſe livrant aux embraſſemens de pluſieurs. Ces jeunes ſoldats furent très-bien reçus des Lacédémoniennes, qui ne firent point les façonnières avec eux, & remplirent parfaitement les vues de ceux qui les leur avoient envoyés. Ce fait eſt une époque fâcheuſe dans l'hiſtoire de leur chaſteté, que Plutarque & d'autres écrivains ont vantée, & dont, en effet, elles ont donné quelques exemples, qui n'ont pas empêché

(*a*) Le poëte Ibicus les appelloit Φαινομηριδες & Euripide Λευκομηρες.

que Théodoret ne les ait accuſées de n'être point avares de leurs faveurs, & de les prodiguer, ſans peine, à quiconque les demandoit. On verra plus bas, que cette accuſation n'eſt pas ſans fondement. Au reſte, c'étoit ſi bien dans la vue de pourvoir toutes les filles de maris que Lycurgue les avoit obligées de paroître nues en public dans certaines fêtes, que, dès qu'elles étoient mariées, la même choſe ne leur étoit plus permiſe, comme on l'apprend d'un trait des Apophthegmes des Lacédémoniens recueillis par Plutarque. Un Lacédémonien, à qui l'on demanda « pourquoi dans ſon pays les » filles paroiſſoient nues en public, & pourquoi » les femmes y paroiſſoient toujours exactement » couvertes, » répondit : « Les filles ont à chercher » des maris, & les femmes n'ont à ſonger qu'à » conſerver les leurs. » Toute eſpece de fard & de parures étoit interdite aux femmes par les loix de Lycurgue; au lieu qu'il étoit permis aux filles de relever, par quelques ajuſtemens, ce que la nature leur avoit donné pour plaire.

Les mariages ſe faiſoient ſingulièrement à Lacédémone. Ceux qui ſe vouloient marier étoient obligés de choiſir des filles qui ne fuſſent ni trop jeunes ni trop petites, mais qui, par la vigueur de leur âge & par leur taille avantageuſe, promiſſent des enfans tels que le légiſlateur les avoit ſouhaités. Le choix arrêté, l'on ne mettoit pas tout uniment, comme dans les autres villes de la Grèce, les deux époux enſemble; il falloit que celui qui devoit épouſer une fille, l'enlevât. Quand il y en avoit une d'enlevée, la femme, par le moyen de qui le mariage ſe faiſoit, lui raſoit les cheveux; lui mettoit un habit, & même une chauſſure d'homme; la couchoit ſur une paillaſſe, & la laiſſoit ſeule & ſans lumiere. Le marié venoit enſuite, n'ayant ni la tête troublée par les vapeurs du vin, ni l'eſtomac ſurchargé de viandes, parce qu'il avoit ſoupé, ce jour-là, comme tous les autres, à la table com-

mune; car on ſçait que les Lacédémoniens ne mangeoient point en particulier chez eux, mais qu'ils vivoient en commun; qu'ils ſe rendoient, aux heures des repas, dans des ſalles qui contenoient un certain nombre de tables, & que par-tout on ſervoit les mêmes alimens; enſorte que l'un n'étoit pas mieux traité que l'autre. Le marié venoit ſecrettement à la maiſon de ſa femme; y paſſoit quelque tems avec elle; retourñoit enſuite modeſtement coucher dans la chambre qu'il habitoit avec d'autres jeunes gens, & continuoit long-tems à paſſer le jour & la nuit avec ſes camarades, ne voyant ſa femme qu'à la dérobée, & prenant toutes ſortes de précautions pour n'être point vu; ce qui l'eût deshonoré. La jeune femme, de ſon côté, s'occupoit très-ſérieuſement à trouver les moyens d'être avec ſon mari, ſans que l'on en ſçût rien. » Si leur ſervoit cette entrevue ainſi réglée, dit » Plutarque dans le vieux langage d'Amyot, non- » ſeulement à ce que ce leur étoit un exercice de » continence & de pudicité; mais auſſi à ce que leurs » perſonnes en étoient plus vigoureuſes pour en- » gendrer, & maintenoit les deux parties en ardeur » & appétit de nouveaux amoureux, non tièdes, » ni languiſſans, comme le ſont ordinairement ceux » qui jouiſſent à cœur ſaoul de leurs amours, tant » comme ils veulent; car ils ſentoient toujours, au » départir l'un d'avec l'autre, un aiguillon de deſir, » & un reſte & un relais de chaleur amoureuſe. »

A la bonne heure, que Lycurgue ait cherché les moyens de forcer les jeunes mariés à ne dépenſer qu'avec économie ce qui doit perpétuer l'eſpece; mais falloit-il que, pour aſſurer de plus en plus des ſujets à l'état, & qu'en écartant la diſſolution des mariages des jeunes gens, il introduiſît dans ceux des vieillards ce qui répugne le plus à la nature de cette union, ainſi qu'à l'honnêteté publique? Voici comme Dacier fait parler Plutarque à ce ſujet. » Après avoir établi une ſi grande pudeur & un ſi

» bon ordre dans le mariage, il travailla à en ban-
» nir toute vaine jalousie, qui n'est qu'une mala-
» die de femme, en faisant passer pour honnête
» & raisonnable, non-seulement de chasser de son
» ménage les désordres & les violences, mais
» encore de permetttre à ceux qui en étoient
» dignes, d'avoir des enfans en commun, & se
» moquant de ceux qui poursuivent & vengent,
» par des meurtres & des guerres sanglantes, le
» commerce qu'on a avec leurs femmes. Un vieil-
» lard donc, qui avoit une jeune femme, & qui
» connoissoit un jeune homme bien fait & bien né,
» pouvoit, sans blesser les loix ni la bienséance,
» le mener coucher avec elle; & l'enfant qui nais-
» soit d'une race si noble & si généreuse, il pou-
» voit le recevoir & l'avouer, comme s'il étoit à
» lui. D'un autre côté, un homme bien fait & bien
» né, qui voyoit à un autre une femme fort belle,
» fort sage, & d'une taille à porter de beaux en-
» fans, pouvoit de même demander au mari la
» permission de coucher avec elle, pour avoir des
» enfans bien faits & bien formés, qui, des deux
» côtés, viendroient de ce qu'il y avoit de meilleur
» & de plus honnête; car, premièrement, Lycur-
» gue prétendoit que les enfans n'appartenoient pas
» en particulier aux peres, mais à l'Etat. C'est pour-
» quoi il vouloit que ses citoyens eussent pour leurs
» peres les plus gens de bien, & non pas les pre-
» miers venus, & des hommes ordinaires. D'ailleurs,
» il trouvoit beaucoup de sottise & de vanité dans
» les ordonnances qu'avoient faites sur les maria-
» ges les autres législateurs, qui cherchoient pour
» leurs chiennes les meilleurs chiens, & pour leurs
» jumens les meilleurs étalons, n'épargnant ni soins
» ni argent pour les avoir de leurs maîtres, & qui
» renfermoient leurs femmes dans leurs maisons,
» & les tenoient-là captives, afin qu'elles n'eus-
» sent des enfans que d'eux, quoiqu'ils fussent sou-
» vent insensés, dans un âge caduc, ou valétudi-

» naires; comme ſi ce n'étoit pas le malheur & le » dommage des peres & des meres, que les en- » fans naiſſent ainſi vicieux & défectueux, pour » avoir été engendrés de perſonnes tarées, &, » au contraire, leur bonheur & leur avantage, quand » ils naiſſent bien faits & bien conditionnés, pour » être ſortis de parens biens ſains & bien robuſtes. » Il faut avouer que Lycurgue avoit raiſon de vouloir bannir des ménages la jalouſie, pour y maintenir l'union & la tranquillité. Mais, ne conſidérant pas que la jalouſie, mal phyſique, eſt un bien dans l'ordre moral, en ce qu'elle contribue à conſerver dans le monde un fond de pudeur, ſans lequel il ſeroit en proie aux plus grands déſordres, il entreprit, en ſuivant des mœurs politiques mal digérées, de guérir ce mal phyſique par un mal moral, c'eſt-à-dire par un crime. Eh! quelles devoient être les ſuites de cette communication des femmes, volontaire de la part des maris, & de plus autoriſée par les loix de l'Etat? Devoit-elle leur inſpirer de l'horreur pour l'adultère? Et ce que la complaiſance pour leurs maris & l'obéiſſance aux loix obtenoit d'elles, devoient-elles ſe faire un crime de l'accorder à leurs propres deſirs? On vante cependant beaucoup la chaſteté de ces femmes; & l'on prétend que, tant que les loix de Lycurgue furent ſuivies, il s'en fallut bien que les Lacédémoniennes fuſſent auſſi faciles que l'on a dit qu'elles le furent lorſque ces loix eurent ceſſé d'être en uſage. On ajoûte qu'anciennement on ne ſçavoit pas à Lacédémone ce que c'étoit que l'adultère. Plutarque en allégue pour preuve un mot du Géradas. Un étranger lui demandoit « de quel ſupplice on puniſſoit à Lacédémone » ceux que l'on ſurprenoit en adultère? »... Il n'y » a point d'adultères parmi nous, lui répondit-il. »... » Mais s'il s'en trouvoit quelqu'un, reprit l'étran- » ger? »... Il payera, reprit-il, un taureau de gran- » deur à pouvoir, du haut du mont Taïgète, boire » dans l'Eurotas. »... Fort bien! repartit l'étranger,

» Mais ſeroit-il poſſible de trouver un taureau de » cette taille? »... Eh! ſeroit-il poſſible, répliqua » Géradas en riant, de trouver un adultère à » Lacédémone? » Ce Lacédémonien répondoit en Normand. L'adultère étoit commun à Sparte; mais il s'y commettoit ſous la protection des loix, & du conſentement des maris, qui diſpoſoient de leurs femmes, comme on diſpoſe de ſa terre, que l'on fait cultiver par un autre, quand on ne la cultive pas, ou qu'on la cultive mal ſoi-même; & là-deſſus Géradas prétendoit qu'il n'y avoit point d'adultères dans ſa patrie.

Lycurgue, tout occupé du beſoin qu'un peuple guerrier avoit de ſoldats, agit ſagement, en réglant le tems auquel les filles devoient être mariées. Il ordonna que ce fût lorſqu'elles ſeroient en état d'avoir des enfans, & qu'elles ſouhaiteroient d'avoir un mari; ſur quoi Plutarque à raiſon de dire « que » la compagnie de l'homme leur étant donnée lorſ- » que la nature le demandoit, étoit plutôt pour elles » un commencement d'amour & de plaiſir, qu'un » principe de haine & de crainte, comme elle auroit » pu le devenir, étant donnée avant le tems. » Il ajoûte « que les enfans étant la ſeule fin qu'on » ſe propoſe dans le mariage, Lycurgue avoit différé » celui des filles de Lacédémone, afin que leurs » corps fuſſent plus forts & plus robuſtes pour » ſupporter les groſſeſſes, & pour réſiſter aux dou- » leurs de l'enfantement. »

Le principal fruit, que produiſoit l'éducation que l'on donnoit à Lacédémone aux filles, étoit, de l'aveu même de Plutarque, que les femmes étoient audacieuſes; avoient l'humeur & les manières viriles; étoient magnanimes & courageuſes, même à l'égard de leurs maris; régnoient en ſouveraines dans leurs maiſons, & pouvoient en public dire librement leur avis ſur les affaires les plus importantes.

Paſſons à des faits particuliers, & n'oublions pas

les reparties remarquables, en ce qu'elles portent l'empreinte du caractère nationnal.

Les Lacédémoniens furent long-tems unis aux Meſſéniens par une amitié ſi forte, que les deux peuples ſe prêtoient réciproquement leurs jeunes filles pour certains ſacrifices. Il arriva qu'une fois cinquante jeunes Lacédémoniennes, envoyées à Meſſène pour une ſolemnité, firent ſur les jeunes Meſſéniens une impreſſion qu'elles n'avoient pas deſſein de faire. Ces jeunes gens entreprirent de les violer. Pas une ne voulut conſentir à ſon deshonneur; & les cinquante furent tuées en défendant courageuſement leur virginité. Ce fut la cauſe d'une guerre longue & cruelle, qui ſe termina par la ruine des Meſſéniens.

Ariſtomène de Meſſène, qui remporta pluſieurs victoires ſur les Lacédémoniens, fit une courſe ſur leurs terres, pendant une nuit qu'ils célébroient la fête inſtituée chez eux en l'honneur d'Hyacinthe, ravit de leurs chœurs de danſe, quinze jeunes Lacédémoniennes, &, ſe retirant à toutes jambes, ſortit cette même nuit de leur pays. Ces filles plurent à ceux qui l'accompagnoient. Ils les voulurent violer; mais il les pria de n'en rien faire, & même en tua quelques-uns qui refuſerent de déférer à ſes prieres. La crainte retint les autres. Ces filles furent rachetées par leurs parens; mais, comme on pourſuivoit en juſtice Ariſtomène comme coupable de meurtres, à l'occaſion de ceux qu'il avoit tués pour les défendre, elles refuſerent de s'en retourner dans leur patrie, juſqu'à ce qu'à force de ſe jetter aux genoux des juges, elles en euſſent obtenu qu'ils renvoyaſſent abſous le protecteur de leur virginité.

La conduite des Lacédémoniennes, lorſque le célèbre Pyrrhus aſſiégea leur ville, leur fait trop d'honneur, pour ne pas s'étendre un peu ſur ce fait, dont on ne parlera que d'après Plutarque dans la Vie de ce même Pyrrhus. Lacédémone avoit alors

pour rois Arée & Cléonime, iſſus tous deux du ſang des anciens rois. Arée étoit fort aimé, parce qu'il étoit doux, ſans ambition, & renfermant ſon pouvoir dans les bornes preſcrites par les loix. Cléonime, au contraire, étoit fort haï, parce qu'il étoit violent, & qu'il vouloit tout faire en monarque abſolu. Ces deux rois, de caractère ſi différent, ne pouvoient pas être bien enſemble ; & Cléonime déteſtoit des citoyens, qui, lui rendant à la guerre l'obéiſſance qu'ils devoient à leur général, ne vouloient point qu'à Lacédémone il les traitât en ſujets, ou plutôt en eſclaves. A ce chagrin, qui le rongeoit depuis long-tems à cet égard, il s'en joignit un autre. Déja vieux, il avoit épouſé Chélidonide, fille de Léotichide ſorti du ſang royal, jeune & belle perſonne, qui s'accommodoit mal d'un mari de l'âge de Cléonime ; elle devint amoureuſe d'Acrotate, fils du roi Arée. Il étoit dans la fleur de l'âge, & peu de jeunes gens étoient auſſi beaux ; elle s'en fit aimer. Cléonime, mépriſant les loix de Lycurgue, loin de profiter des moyens qu'elles lui donnoient d'éviter ſon deshonneur, ſe livra tout entier à ſa jalouſie, qui fut d'autant plus violente, qu'il étoit plus amoureux de ſa femme ; & Chélidonide, qui ne pouvoit le ſouffrir, garda ſi peu de meſures, qu'il n'y eut perſonne à Sparte, qui ne vît clairement qu'elle ne faiſoit aucun cas de ſon mari. Les choſes furent pouſſées ſi loin que, les chagrins domeſtiques de Cléonime l'aigriſſant de plus en plus envers ſes concitoyens, il ne reſpira plus que la vengeance. Il alla trouver Pyrrhus en Macédoine, & le preſſa d'amener ſon armée dans la Laconie, pour l'aider à recouvrer ſon autorité dans Sparte. Pyrrhus ſe mit en marche auſſitôt vers le Péloponnèſe. A ſon arrivée, des ambaſſadeurs de Lacédémone vinrent ſonder ſes intentions. Il les amuſa de belles paroles, en leur témoignant la plus grande eſtime pour les Lacédémoniens, & continua ſa marche. Il ne fut pas plutôt entré dans la

Laconie, qu'il y fit le dégât de tous côtés. Les ambaſſadeurs de Lacédémone revinrent lui reprocher » de ce qu'il leur faiſoit la guerre ſans la leur avoir » déclarée. »..... Eſt-ce votre coutume, leur répon- » dit-il, d'envoyer déclarer aux autres ce que vous » avez deſſein de faire?... Sur quoi Mandricidas, l'un » des ambaſſadeurs, lui répliqua : Si vous êtes un » Dieu, vous ne nous ferez point de mal, parce » que nous ne vous avons point offenſé. Si vous » êtes un homme, vous en trouverez quelque autre » qui vaudra mieux que vous. » Après cela, Pyrrhus marcha droit à Sparte, que Cléonime fut d'avis que l'on attaquât ſur le champ. Le jour tomboit, & Pyrrhus voulut différer au lendemain, de peur que ſes ſoldats ne ſaccageaſſent la ville, s'il s'en rendoient les maîtres pendant la nuit. Il y avoit alors peu de monde dans Sparte. Arée, avec une partie des troupes, étoit allé ſecourir en Crète, les Gortyniens, alliés de Lacédemone. Le délai de Pyrrhus fut ce qui ſauva la ville. On comptoit ſi fort qu'elle ne pourroit pas lui réſiſter, que les parens & les amis de Cléonime avoient fait préparer ſa maiſon, comme s'il y eut dû venir ſouper. Les Lacédémoniens, aſſemblés pendant la nuit, réſolurent d'envoyer ſecrettement leurs femmes & leurs enfans en Crète; mais les femmes s'oppoſerent à cette réſolution. Archidamie vint de la part d'elles toutes, dans l'aſſemblée, l'épée à la main; & dit : « que les hommes » leur faiſoient grand tort, s'ils les croyoient aſſez » lâches pour ſurvivre à la deſtruction de Sparte. » Cette ville, comme on le ſçait, n'avoit point de murailles. Lycurgue avoit voulu qu'elle n'eût pour toutes fortifications que le courage de ſes habitans. Il fut donc arrêté que l'on tireroit une tranchée vis-à-vis le camp des ennemis, au milieu de laquelle on enterreroit des chariots juſqu'à la moitié des roues, afin que, par leur moyen, on pût, combattant de pied ferme, arrêter les éléphans, (Pyrrhus en avoit vingt-quatre dans ſon armée,) & les empêcher de paſſer

outre, & d'entrer dans la ville. Comme on commençoit le travail, les filles & les femmes ſurvinrent, les unes ayant leurs jupes retrouſſées dans leur ceinture, les autres en chemiſe, pour y prendre part. Elles firent retirer les jeunes gens qui devoient combattre, quand il ſeroit jour, afin qu'ils ſe repoſaſſent; & ſe chargerent de faire le tiers de la tranchée, qui devoit être profonde de quatre coudées, large de ſix, & longue d'environ huit cens pas. Leur ouvrage étoit fini, quand, au point du jour, les ennemis commencerent à ſe mettre en mouvement. Elles donnerent aux jeunes gens leurs armes, qu'elles avoient été chercher; les conduiſirent au bord de la tranchée; les prierent de la bien défendre, & leur remontrerent « combien il leur ſeroit agréa» ble & glorieux de combattre & de vaincre à la » vue de leur patrie, & quel bonheur ce ſeroit pour » eux de mourir entre les bras de leurs meres & de » leurs femmes, après avoir rempli les devoirs de » gens de bien, enfans de Sparte. » Pyrrhus avec ſon infanterie, marche de front contre les Spartiates, qui l'attendoient ſur l'autre bord de la tranchée. Elle étoit difficile à franchir; la terre fraîchement remuée ne permettant pas d'y être de pied ferme. C'eſt pourquoi, Ptolémée, fils de Pyrrhus, prenant avec lui deux mille Gaulois & l'élite des Chaoniens, côtoye la tranchée, pour eſſayer de paſſer par un des bouts où les chariots étoient enfoncés. Les Gaulois étoient après à les déterrer; ils en avoient même déja dégagé quelques-uns, quand le jeune Acrotate, s'appercevant du danger, traverſe la ville avec trois cens jeunes gens, & va, par un chemin creux, charger Ptolémée en queue, & le force de lui faire tête. Les Gaulois & les Chaoniens, voulant faire volte-face, s'embarraſſent, s'entre-pouſſent, ſe renverſent les uns les autres dans la tranchée & ſous les chariots; enſorte que Ptolémée ſe retire avec peine, après avoir perdu beaucoup de monde. Les femmes & les vieillards, placés de l'autre côté de

la tranchée, avoient été ſpectateurs du combat. Acrotate s'en retourne à ſon premier poſte, en traverſant de nouveau la ville, tout ſouillé de ſang, & joyeux d'avoir ſervi ſa patrie. Les femmes le trouvant plus grand & plus beau que jamais, ſe diſent les unes aux autres : « que Chélidonide étoit bien-» heureuſe d'avoir un pareil ami ; » réflexion qui ne fait pas l'éloge des Lacédémoniennes d'alors ; mais il faut tout dire ; les loix de Lycurgue avoient déja reçu bien des atteintes. Quelques vieillards, ſuivant le vainqueur de Ptolémée, s'écrient : « Va, » brave Acrotate, aime toujours bien Chélidonide, » & donne à Sparte des enfans dignes d'elle. » De pareils cris devoient confirmer Chélidonide dans ſa réſolution de ne pas ſurvivre à la ruine de ſa patrie. Dès le commencement de l'attaque, elle s'étoit retirée à part ; & s'étant miſe autour du col une corde avec un nœud coulant, elle ſe tenoit prête à ſe pendre, plutôt que de tomber entre les mains de Cléonime. Le combat fut ſanglant à l'endroit de la principale attaque, & dura juſqu'à la nuit, que Pyrrhus ſe retira, ſans avoit rien fait. Le lendemain, dès la pointe du jour, il recommença l'aſſaut avec toute ſon armée. Les Lacédémoniens avec un courage, une hardieſſe, une intrépidité bien ſupérieure à leurs forces, ſe défendent comme la veille ; leurs femmes étoient auprès d'eux, qui leur fourniſſoient, à meſure qu'il le falloit, de longs bâtons, dont ils ſe ſervoient à renverſer les ennemis, lorſqu'ils s'efforçoient de franchir la tranchée de leur côté ; qui leur fourniſſoient des rafraîchiſſemens lorſqu'ils en avoient beſoin, & qui retiroient les bleſſés pour les panſer. Les Macédoniens en même tems, faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour combler la tranchée, à force de bois & d'autres matières, qu'ils y jettoient ſur les cadavres, & les armes qui rempliſſoient le fond : cependant on apperçoit tout-à-coup Pyrrhus à cheval, lequel ayant forcé la barrière de chariots, étoit de l'autre côté de la tranchée, prêt à ſe faire jour dans

dans la ville. Ceux qui défendoient ce côté, crient pour appeller du ſecours ; & les femmes s'enfuient dans la ville, en jettant de grands cris, comme ſi tout étoit perdu ſans reſſource. Pyrrhus avançoit toujours, en renverſant, à coups d'épée, tout ce qui ſe préſentoit à lui, quand ſon cheval, atteint d'un trait dans le flanc, bondit, s'écarte de la place, ſe cabre, & le jette ſur le penchant d'un côteau fort roide, en danger de rouler en bas. Ses domeſtiques & ceux qui l'accompagnoient, courent à ſon ſecours, & ſont ſuivis des Lacédémoniens, qui faiſant voler ſur eux une grêle de traits, les repouſſent hors de la tranchée. Pyrrhus fait auſſi-tôt ceſſer l'aſſaut de toute part, dans l'eſpérance qu'ayant perdu beaucoup de monde, & le reſte de leurs combattans étant preſque tous bleſſés, les Lacédémoniens prendroient le parti de ſe rendre. Mais la fortune ne les avoit pas encore abandonnés, Aminias de Phocée, l'un des capitaines d'Antigonus, roi de Macédoine, ennemi de Pyrrhus, vint de Corinthe à leur ſecours, avec un bon corps de troupes; & dans le même tems, on vit arriver d'un autre côté le roi Arée, qui revenoit de Crète, & ramenoit deux mille combattans. Ces nouveaux venus s'étant poſtés dans les endroits qu'il falloit défendre, les femmes ſe retirerent dans leurs maiſons, comptant que les affaires de la guerre ne les regardoient plus ; & l'on fit quitter les armes aux vieillards, qui les avoient priſes pour ſeconder les jeunes gens, autant qu'ils le pourroient. Les ſecours arrivés aux Lacédémoniens ne firent pas tout d'un coup démordre Pyrrhus de ſon entrepriſe. Il donna même encore quelques aſſauts ; mais voyant enfin qu'ils étoient inutiles, il leva le ſiége pour aller piller & dévaſter le plat pays, dans l'intention d'y paſſer l'hiver. C'eſt ce qu'il ne put pas faire. Argos étoit alors diviſée en deux factions, dont l'une implora ſon ſecours. Il prit auſſi-tôt le chemin de cette ville ; mais ce fut pour y trouver une mort peu digne de lui.

Lorſque Braſidas, général des Lacédémoniens, eut été tué dans une bataille en Thrace, des ambaſſadeurs qui vinrent d'Amphipolis à Lacédémone, allerent voir Argiléonide, ſa mere. Elle leur demanda « ſi ſon fils étoit mort en homme de bien, » & digne de Sparte. » Ils en parlerent comme du plus grand homme de guerre que les Lacédémoniens euſſent jamais eu. « Etrangers, mes amis, » leur dit-elle; mon fils étoit certainement un homme » de bien & d'honneur; mais Lacédémone en a plu- » ſieurs autres qui ſont plus braves que lui. »

Ariſtagoras de Milet, vint à Lacédemone ſolliciter le roi Cléomène de faire la guerre au roi de Perſe, pour affranchir les Ioniens de ſa domination; & pour cet effet, lui fit offre d'une très-grande ſomme. Cléomène ſe défendit d'entreprendre cette guerre; & plus il s'en défendit, plus Ariſtagoras augmenta la ſomme. Gorgo, fille de Cléomène, étoit avec ſon pere: « Chaſſez promptement cet étranger, lui » dit-elle, de peur qu'il ne vous corrompe. » La même ayant vu que cet Ariſtagoras ſe faiſoit chauffer par un eſclave, dit à ſon pere: « Cet étranger » n'a point de mains. » Son pere lui commandant de donner à quelqu'un du bled pour ſalaire, en ajoûtant que c'étoit de lui qu'il avoit appris à faire de bon vin. » Eh! quoi donc, mon pere, lui dit-elle, on boira » du vin davantage, & l'on deviendra par-là plus » délicat & moins vertueux. » Un étranger, qui marchoit d'un air efféminé, s'approchant d'elle, elle lui dit, en le repouſſant rudement: « Retire-toi d'ici, » lâche, tu ne vaux pas une femme. »

Comme on rapportoit Acrotate couvert de bleſſures, qu'il avoit reçues dans une querelle avec d'autres jeunes gens, ſes camarades; & que, comme on le croyoit mort, ſes domeſtiques & ſes amis le pleuroient, en jettant de grands cris: « Ne vous » taiſez-vous pas, leur dit Girtias, ſa grand'-mere? » Il a fait voir de quel ſang il étoit. Il faut, non pas » pleurer les gens courageux; mais les panſer, &

» tâcher de les conſerver. » Quand elle apprit que le même Acrotate avoit perdu la vie en Crète dans une bataille : « Puiſqu'il combattoit les ennemis, dit-» elle, ne falloit-il pas qu'il les tuât, ou qu'il en fût » tué ? J'aime mieux qu'il ſoit mort digne de moi, » de ſon pays & de ſes ancêtres, que ſi, reconnu » pour lâche, il eût joui de la plus longue vie. »

Damatrias apprenant que ſon fils, revenu de la guerre, s'y étoit mal comporté, le tua ſur le champ.

Une autre, entendant dire que, dans le combat, ſon fils avoit abandonné ſon rang, dit, en le tuant : » Ce n'eſt pas mon fils. »

Une autre, informée que ſon fils avoit évité, par la fuite, de tomber entre les mains des ennemis, lui écrivit : « Il court de toi de mauvais bruits ; effa-» ce-les, ou meurs. »

Une autre, voyant ſon fils revenir ſeul de l'armée, lui demanda ce qui s'étoit paſſé ? « Tous nos gens ſont » morts, lui répondit-il. » Auſſi-tôt prenant un pot de terre, elle le lui jette ſur la tête, en lui diſant : » T'ont-ils envoyé nous dire de leurs nouvelles ? »

Quelqu'un, dont le frere avoit péri glorieuſement dans une bataille, racontoit les circonſtances de ſa mort à leur mere : « N'as-tu pas de honte, lui dit-» elle, de ne l'avoir pas accompagné dans un ſi » beau voyage ? »

La mere de cinq fils qu'elle avoit envoyés enſemble à l'armée, ſe tenant à l'extrémité d'un fauxbourg, pour être plutôt informée du ſuccès de la bataille, en demanda des nouvelles au premier qu'elle en vit revenir. « Vos cinq fils ont été tués, lui répondit-il.... » Méchant eſclave, reprit-elle, ce n'eſt pas-là ce » que je te demande. Comment vont les affaires » publiques ? » Il lui dit alors : La victoire eſt à nous. » Fort bien, repartit-elle : je ſuis conſolée de la » mort de mes fils. »

Une autre enſeveliſſant ſon fils, mort dans un combat, une vieille qui ſurvint, lui dit : « O mere !

» quel malheur!... « Par Caſtor & Pollux, répondit-» elle, dites : Quel bonheur ! Je ne l'avois mis au » monde, qu'afin qu'il mourût pour ma patrie. »

Une Ionienne ſe glorifiant devant une Lacédémonienne d'un très-bel ouvrage de tapiſſerie qu'elle avoit fait, celle-ci lui montra quatre fils qu'elle avoit, tous gens de mérite, & lui dit : « Voilà de » quels ouvrages une femme d'honneur doit ſe glo-» rifier. »

Des ambaſſadeurs de Chio ſe plaignirent à Lacédémone de Pédarète, en l'accuſant de beaucoup de vexations. Téleutie, ſa mere, l'ayant ſçu, ſouhaita de voir ces ambaſſadeurs ; ils lui firent viſite, & l'inſtruiſirent en détail de tous les ſujets de plaintes qu'ils avoient ; elle les examina mûrement, & trouva que ſon fils avoit tort ; ce qui lui fit écrire cette lettre. « Téleutie mere, à ſon fils Pédarète : Fais » mieux, ou ne reviens pas ; rien ne peut te ſau-» ver ici. »

Un boiteux partant pour la guerre ; ſa mere, en lui diſant adieu, lui dit : « Mon fils, que chaque pas » te faſſe ſouvenir de bien faire. »

Une autre, dont le fils revenoit d'une bataille avec un pied bleſſé, qui lui faiſoit tant de mal, qu'il ne pouvoit s'empêcher de ſe plaindre, lui dit : » Penſe à la vertu, mon fils ; tu ne ſentiras plus de » mal, & tu ne te plaindras plus. »

Un Lacédémonien qui revenoit d'un combat avec tant de bleſſures, que, ne pouvant ſe ſoutenir ſur ſes jambes, il étoit obligé de ſe traîner ſur ſes genoux & ſur ſes mains, rougit de ce que l'on rioit, en le voyant en cet état ; ſa mere qui s'en apperçut, lui dit : « Aye bon courage, mon fils ; applau-» dis-toi d'avoir donné des preuves de ta valeur ; & » n'aye pas honte d'exciter des ris inſenſés. »

Une mere donnant à ſon fils un bouclier : « Reviens » avec, lui dit-elle, ou reviens deſſus. » A la guerre, on emportoit les morts ſur leurs boucliers.

Une autre donnant à ſon fils le bouclier de ſon mari, lui dit : « Ton pere l'a conſervé pour toi, » conſerve-le pour ton fils, ou meurs. »

Un Lacédémonien, en partant pour la guerre, ſe plaignoit que ſon épée étoit trop courte ; « Fais un » pas de plus, lui dit ſa mere. »

Une mere apprenant que ſon fils avoit péri dans un combat, en faiſant le devoir d'un brave homme : » Il étoit mon fils, s'écria-t-elle. »

Une autre, à qui l'on dit que le ſien s'étoit enfui très-vîte, répondit : « Ce n'étoit pas mon fils. »

Une autre entendant dire que ſon fils avoit été tué dans une bataille à la même place où d'abord on l'avoit mis, dit : « Otez-le donc; & mettez ſon » frere à ſa place. »

Un général Lacédémonien ſortit vainqueur d'une bataille ; mais ſi couvert de bleſſures, qu'il étoit prêt d'expirer. Sa mere l'apprit, lorſqu'elle étoit dans une ſolemnité publique, avec une couronne de fleurs ſur la tête; & ſans donner au moins un ſigne de triſteſſe, en ôtant ſa couronne : « O mes amis, s'é- » cria-t-elle ! Combien n'eſt-il pas plus glorieux de » mourir vainqueur des ennemis de la patrie, que » de revenir victorieux des jeux olympiques ? »

Quelqu'un, amoureux d'une Lacédémonienne, l'envoya preſſentir ſur ſon amour. « Fille, j'obéiſſois » à mon pere, dit-elle à celle qui lui parloit; femme, » j'obéis à mon mari. Si donc ce que votre homme » deſire, eſt honnête & juſte, qu'il le demande à » mon mari. » Par cette réponſe, elle ne rejettoit point les ſervices de ſon amant ; elle déclaroit qu'elle ne les accepteroit qu'en obéiſſant aux loix, qui vouloient que ſon mari le lui permît.

Une fille pauvre à qui l'on demandoit ce qu'elle porteroit en dot à celui qui l'épouſeroit, répondit : » La chaſteté Lacédémonienne. »

On demandoit à une femme ſi elle s'étoit approchée de ſon mari ? « Non, dit-elle; mais il s'eſt ap- » proché de moi. »

Une Lacédémonienne encore fille, ſe débarraſſa par force du fruit d'une foibleſſe amoureuſe, & ſupporta les douleurs qu'elle eut à ſouffrir avec tant de patience, qu'elle ne jetta pas un cri; de ſorte que ſon pere, ni perſonne de la maiſon, ne s'apperçut de ſon infortune. Le combat du deshonneur & de l'honnêteté, la rendit inſenſible à la douleur. Il y a par-tout des filles capables de la même choſe.

Une Lacédémonienne captive, que l'on vendoit, à qui l'on demanda ce qu'elle ſçavoit faire, répondit: » Garder la maiſon. »

A la même queſtion une autre répondit: « être » fidèle. »

Quelqu'un demandant à une autre ſi elle ſeroit bonne, en cas qu'il l'achetât: « Je le ſerois, lui » répondit-elle, quand même tu ne m'acheterois pas. »

Un crieur, en vendant une autre en public, lui demanda ce qu'elle ſçavoit faire. « Être libre, répon» dit-elle; » & celui qui l'avoit achetée, lui commandant quelque choſe qui lui parut indigne d'une perſonne libre; elle lui dit: « Tu me regretteras; » & s'alla tuer.

Finiſſons cet article, que ſa variété peut-être empêchera de paroître long, pour faire voir combien, après le tems des premiers ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, les Lacédémoniennes avoient dégénéré. Lorſqu'Agis II, roi de Lacédémone, prince vertueux, qui deſcendoit en droite ligne du célèbre Agéſilas, entreprit, à la fleur de ſon âge, par un véritable raffinement d'amour de la gloire, comme on le voit dans ce que Plutarque lui fait dire, de rétablir les loix de Lycurgue, qui n'étoient plus obſervées, les femmes poſſédoient preſque toutes les richeſſes; & comme le luxe & la volupté remplaçoient alors la tempérance & la ſobriété des anciens Lacédémoniens, elles étoient, ce qui devoit être, plus ſouveraines que jamais. Agis donna le premier l'exemple de la réforme qu'il méditoit. Sa table, ſes vêtemens, ſes diſcours, ſes manières, tout rappelloit

la ſaine antiquité ; ce qui ſurprit d'autant plus, que ſon aïeule maternelle, Archidamie, & ſa mere, Agéſiſtrate, l'avoient élevé dans la molleſſe. Les principaux abus à ſupprimer, étoient que toutes les terres étoient entre les mains d'un petit nombre de gens riches, & que les autres, accablés de dettes, ne poſſédoient rien. Agis voulut donc commencer par l'abolition des dettes & par un nouveau partage des terres, conforme à ce que Lycurgue avoit réglé ſur ce ſujet. Il commença par ſonder en ſecret les eſprits ; & trouva les jeunes gens moins oppoſés à ſon projet, que ceux qui, depuis long-tems, jouiſſoient de la vie licentieuſe, introduite par le relâchement de la diſcipline. Il trouva, comme il s'y étoit attendu, des obſtacles dans ſa propre famille. Son aïeule & ſa mere traiterent ſon deſſein de viſion, quand il leur en fit part. Elles étoient riches l'une & l'autre, & ſur-tout la ſeconde, qui, poſſédant de très-grands biens, avoit prêté des ſommes immenſes ; & qui, par-là même, étoit en état d'avoir part à toutes ſortes d'intrigues, & d'influer beaucoup dans toutes les affaires de l'Etat. Agéſilas, ſon oncle, ſe prêtoit à ſes vues, quoique d'aſſez mauvaiſe foi. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit & fort éloquent. Il perſuada ſa mere, Archidamie, & ſa ſœur Agéſiſtrate. L'amour de la gloire ayant fait conſentir ces dames à la réforme projettée, elles travaillerent à gagner les autres femmes. Mais il ne leur reſtoit plus rien de l'ancien caractère des Lacédémoniennes. Pour les raiſons qui ſe trouveront à la fin de cet article, elles engagerent Léonidas, l'autre roi de Lacédémone, à faire avorter les projets de ſon collégue. Ce prince, n'oſant agir ouvertement, n'employa que de ſourdes intrigues pour faire ſoupçonner Agis d'aſpirer à la tyrannie, par l'abbaiſſement des riches, & l'élévation des pauvres. Agis n'en propoſa pas moins ſes nouvelles loix au ſénat. Léonidas les combattit avec tant de force, qu'il y eut un ſuffrage de plus pour les rejetter que pour les admettre. L'Ephore Lyſan-

der, l'un des plus grands partiſans de la réforme, mit Léonidas en juſtice; le fit déclarer déchu de ſes droits à la couronne, & lui fit ſubſtituer Cléombrote, prince du ſang royal, & gendre de Léonidas même. Ce dernier ſe retira ſûrement à Tégée, grace à l'eſcorte qu'Agis lui donna. De nouveaux Ephores accuſerent d'innovation Lyſander & Mandrochidas, qui l'avoit ſecondé. Les accuſés perſuaderent aux deux rois d'agir de concert pour faire deſtituer ces Ephores. Ils furent remplacés par d'autres, du nombre deſquels fut Agéſilas, oncle d'Agis. C'étoit le moment d'établir la réforme; mais Agéſilas, qui, comme on l'a dit plus haut, étoit de mauvaiſe foi, ſçut rendre ſans effet les bonnes intentions des deux rois. Tandis qu'Agis alla ſignaler ſon courage & ſe combler de gloire, en ſecourant les Achéens, Agéſilas brouilla toutes les affaires, par l'abus qu'il fit de ſon autorité d'Ephore, en aboliſſant, par un acte de pouvoir arbitraire & tyrannique, une grande partie des dettes. Il y avoit un intérêt particulier; il devoit beaucoup lui-même. Léonidas alors fut rappellé. Cléombrote ſe retira dans un temple; & ſa femme Chélonis, fille de Léonidas, ſe conduiſit alors d'une maniere, qui lui procura l'eſtime & l'admiration de tout le monde. (*Voyez* ſon article.) Agis fut obligé, comme ſon collégue, de ſe réfugier dans un temple; & l'éphore Ampharès, qui voyoit, à la faveur de ces troubles, jour à ſe libérer gratuitement des groſſes ſommes qu'il avoit empruntées d'Agéſiſtrate, fut le principal inſtrument de l'infortune d'Agis & de ſa famille. Dès que ce prince ſe fut mis en ſûreté dans un temple, cet Ampharès fut un de ceux qui le viſiterent le plus aſſidûment; & l'on va voir que ce n'étoit que dans la vue de mieux aſſurer l'exécution de ce qu'il projettoit. Il ne manquoit pas d'accompagner, avec d'autres, Agis, toutes les fois qu'il ſortoit de ſon aſyle pour aller au bain. Quand il eut tout diſpoſé pour la réuſſite de ſes projets,

ayant un jour pris les meſures convenables à ce qu'il avoit deſſein de faire, ce jour-là même, il accompagna, comme il avoit coutume, Agis au bain; &, lorſque ce prince en revint, il l'arrêta de la part des Ephores, pour qu'il comparût en leur préſence, & leur rendit compte de ſa conduite. Il le mena ſur le champ dans la priſon, où les Ephores ne ne tarderent pas à ſe rendre, & firent le procès à leur roi, qui leur déclara « qu'il n'avoit jamais » eu d'autre penſée que de remettre ſur pied les » loix de Lycurgue; & qu'il ne ſe repentiroit ja- » mais d'un ſi beau deſſein. » Il fut condamné ſur le champ à la mort, & les huiſſiers eurent ordre de le conduire au lieu du ſupplice, dans l'enceinte de la priſon : ils eurent horreur d'obéir à un ordre ſi contraire au reſpect que Lacédémone avoit toujours eu pour ſes rois. Un ami d'Ampharès fit l'office des huiſſiers ; & la ſentence des Ephores fut exécutée ſans délai. La cauſe de cette précipitation fut qu'Archidamie & ſa fille Agéſiſtrate étoient accourues aux portes de la priſon, & réclamoient les loix, pour que ce prince, petit-fils de l'une, & fils de l'autre, eût la liberté de plaider ſa cauſe devant le peuple. Agis ne fut pas plutôt étranglé, qu'Ampharès vint aſſurer Agéſiſtrate, qu'elle n'avoit rien à craindre pour ſon fils, & permit qu'elle & ſa mere entraſſent dans la priſon. Archidamie, entrée la premiere, fut pendue ſur le champ. Agéſiſtrate, que l'on introduiſit enſuite dans le lieu de l'exécution, vit le cadavre de ſon fils étendu par terre, & celui de ſa mere encore pendu. Elle-même aida les bourreaux à le détacher, & le mit à côté de celui de ſon fils, auquel elle donna des baiſers, en s'écriant : « Tu t'es perdu, mon fils, » & tu nous a perdues avec toi par l'excès de ta mo- » dération, de ta douceur & de ton humanité. » Sa conſtance ne ſe démentit en rien. Elle la pouſſa juſqu'à tendre d'elle-même le col aux bourreaux, en diſant : « C'eſt le ſeul ſervice que je puiſſe encore

» rendre à mon pays. » Elle ajoûta, quand ils furent prêts à l'étrangler : « Puiſſe tout ceci tourner à » l'avantage de ma patrie ! » Ce fut ainſi qu'Amphariès ſe donna lui-même quittance de tout l'argent qu'il devoit à cette femme courageuſe. Léonidas, ne ſe piquant pas de reconnoiſſance pour la ſûreté de ſa retraite, qu'il n'avoit dûe qu'au bon cœur d'Agis, en obligea, par force, la veuve Agiatis, jeune, belle, ſage & riche princeſſe, à donner la main à ſon fils Cléomène, qui n'étoit pas encore propre au mariage; qui fut ſon ſucceſſeur au trône, & qui périt, dans la ſuite, d'une manière très-funeſte. Que de forfaits, que d'horreurs, dont on a droit d'accuſer les Lacédémoniennes d'alors ! Si le projet d'Agis eût trouvé grace à leurs yeux, tous ces crimes n'euſſent point infecté les faſtes de Lacédémone; les loix de Lycurgue euſſent revécu; Sparte eût pu recouvrer ſon antique ſplendeur; & ces Lacédémoniennes ſe fuſſent rendues auſſi dignes que leurs meres, du reſpect, de l'eſtime & de l'admiration de tous les ſiécles. Mais elles n'eurent aucun goût pour une gloire, dont elles n'avoient point d'idée. « Or faut-il noter, dit » Plutarque dans le vieux françois d'Amyot, que » la pluſpart de la richeſſe de Lacédémone étoit » pour lors entre les mains des femmes ; ce qui » rendit l'entrepriſe (d'Agis) plus difficile ; car » les femmes y réſiſtèrent, non-ſeulement pour » ce que par icelle elles venoient à perdre leurs » délices eſquelles, pour n'avoir pas cognoiſſance » du vrai bien, elles conſtituoient leur félicité ; » mais auſſi pour ce qu'elles voyoient que l'hon- » neur qu'on leur faiſoit, & la puiſſance & l'auto- » torité qu'elles avoient à cauſe de leurs richeſſes, » leur venoient à eſtre retranchées de tout poinct. »

LÆTA, dame Romaine, fille d'Albin, grand pontife, vivoit ſur la fin du quatrieme ſiécle de l'égliſe. Ayant été mariée à Toraxe, fils de ſainte Paule, elle donna, conjointement avec ſon époux,

rant & de ſi beaux exemples de ſageſſe, de patience & de toutes les vertus, qu'Albin, pénétré d'admiration pour la conduite de ſa fille & de ſon gendre, renonça publiquement au paganiſme pour embraſſer la religion Chrétienne. Cependant le ciel bénit une union ſi ſainte, & Læta fut mere d'une fille nommée *Paule*, comme ſon aïeule. S. Jérôme, à l'occaſion de la naiſſance de cet enfant, écrivit à Læta, qui, depuis long-tems, étoit une de ſes plus cheres diſciples, pour l'inſtruire des nouveaux devoirs que ſa qualité de mere venoit de lui faire contracter. C'eſt l'épître qui commence par ces termes : *Apoſtolus Paulus ſcribens ab Corinthios*, &c. « L'apôtre ſaint » Paul écrivant aux Corinthiens. »

LAILA AJACHA, nommée auſſi *Sultane Sidana*, ou *Sultane reine*, femme d'Iſmaël, chérif, ou roi de Maroc, en Afrique, vivoit au commencement de ce ſiécle. Cette princeſſe, quoique noire & groſſe, acquit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit d'Iſmaël, & s'en ſervit pour porter ce prince aux plus grands excès de cruauté, contre ſes femmes & ſes propres enfans.

LAÏS, ſurnommée *la Corinthienne*, très-célèbre courtiſane, qui mourut environ trois cens quarante ans avant l'ère Chrétienne, étoit d'Hiccara, ville de Sicile. Cette ville ayant été priſe par Nicias, général Athénien, fut abandonnée au pillage ; & ſes habitans, faits priſonniers, furent conduits & vendus dans le Péloponnèſe. Laïs, qui n'avoit encore que ſept ans, fut du nombre. On ne ſçait, ni qui l'acheta, ni ce qu'elle devint dans ſes premieres années. On dit ſeulement qu'elle s'établit à Corinthe, où les courtiſanes étoient en honneur. Il eſt à croire qu'elle fut achetée par un habitant de cette ville, qui l'éleva pour la conſacrer à Vénus. Les Corinthiens étoient dans l'uſage de promettre à cette déeſſe de vouer à ſon culte un certain nombre de filles, s'ils obtenoient d'elle ce qu'ils lui demandoient.

Jamais courtiſane n'attira tant de monde, que Laïs. Il falloit qu'elle joignît à la beauté ces agrémens enchanteurs, ſans leſquels elle eſt inſipide. Toute la Grèce couchoit à ſa porte, ſi l'on en croit Properce; & Plutarque dit, qu'elle avoit une armée de galans; qu'elle enflamma toute la Grèce du deſir de la poſſéder, & que les deux mers, qui ſéparent l'iſthme de Corinthe, ſe battirent pour elle. Les princes, les grands, les artiſtes, les poëtes, les orateurs, les philoſophes même les plus ſauvages, ambitionnerent ſes faveurs; & ceux qui les obtinrent, les payerent fort cher. Elle les mettoit à très-haut prix; & c'eſt, diſent quelques-uns, l'origine de ce proverbe ſi commun : « Il n'eſt pas permis à tout » le monde d'aller à Corinthe. »

On dit auſſi que l'orateur Démoſthène étant allé ſecrettement chez elle, pour y paſſer la nuit, elle lui demanda dix mille dragmes, qui font environ quatre mille livres de notre monnoie, & qu'effrayé du prix, il lui tourna le dos, en diſant « qu'il ne » vouloit pas acheter ſi cher un repentir. »

Le philoſophe Ariſtippe la voyoit ſouvent, & dépenſoit tant pour elle, qu'il en reçut des reproches de ſon eſclave le plus affidé. Quelques amis l'en raillerent, & lui dirent « que Laïs ne l'aimoit » pas. » Il leur répondit : « Le vin & les poiſ- » ſons, je crois, ne m'aiment pas, & j'en fais cepen- » dant uſage avec plaiſir. » Cette réponſe explique cette autre, par laquelle il ferma la bouche à celui qui lui faiſoit un crime « de ce qu'il avoit Laïs. » .. Il eſt » vrai, j'ai Laïs; mais elle ne m'a pas. » Il réprima très-gaillardement encore & très-ſagement la mordacité de Diogène, qui, le blâmant de ſon commerce avec Laïs, lui dit : « Ou ceſſe de coucher » avec une femme publique, ou fais-toi Cynique, » comme moi. » C'eſt que les Cyniques ne rougiſſoient de rien. « Eſt-il abſurde, lui répondit Ariſtippe, » d'habiter une maiſon que d'autres ont habitée, ou » de s'embarquer ſur un vaiſſeau dont d'autres ſe

» ſont ſervis? ».... Non, ſans doute, repliqua Dio-» gène.» ... Eh bien! reprit-il, il n'eſt pas plus ab-» ſurde de jouir d'une femme, après que d'autres » en ont joui. »

Si Diogène invitoit Ariſtippe à ſe faire Cynique, c'eſt qu'il étoit lui-même amoureux de Laïs. Cette courtiſane, au grand étonnement de toute la Grèce, lui prodiguoit gratuitement ce qu'elle vendoit ſi cher à tous les autres. Croira-t-on qu'elle en fût amoureuſe? ou penſera-t-on qu'elle le récompenſoit de ce qu'il la faiſoit rire par ſes bons mots? Si Laïs put tirer vanité d'avoir triomphé de deux philoſophes de caractères ſi différens, elle dut être fort humiliée, en voyant tous ſes charmes & tout ſon art échouer contre la continence de Xénocrate.

Au reſte, ſon métier ne l'empêcha pas d'avoir des paſſions très-violentes. Elle fut ſi fort épriſe d'Ariſtote de Cyrène, qu'Elien appelle *Eubate*, qu'elle lui propoſa de l'épouſer. Il éluda la propoſition, en lui jurant « de l'emmener à Cyrène avec » lui, pourvu qu'elle lui rendît ſervice contre les » rivaux auxquels il avoit un prix à diſputer. » Elle fit, à cet égard, ce qu'il ſouhaitoit; &, quand il eût remporté le prix, il crut ſatisfaire à ſon ſerment, en emportant avec lui dans ſa patrie un portrait de Laïs très-reſſemblant.

L'amour qu'elle eut pour le Theſſalien Hippolochus, Hippoſtratus, ou Pauſanias, fut bien plus malheureux. Elle abandonna furtivement Corinthe, & la foule de ſes amans, pour l'aller trouver en Theſſalie. Ses charmes y produiſirent leur effet ordinaire; & les femmes du pays en conçurent tant de jalouſie, que, l'ayant attirée dans un temple de Vénus, elles l'aſſommerent, ſoit à coups de pierres, ſoit avec les bancs même du temple.

Quelques-uns diſent qu'elle fut étranglée par un noyau d'olive, qui gliſſa dans ſon goſier. D'autres la font mourir au lit d'honneur, & dans l'exercice même de la principale fonction de ſon métier. D'au-

tres enfin prétendent qu'elle mourut courtiſane conſultante, & dans un âge avancé. Ces derniers ont pour eux une épigramme de Platon, qu'Auſone a très-bien rendue en latin; elle dit : « Que Laïs, » ſe voyant vieille, conſacra ſon miroir à Vénus, » parce qu'elle ne vouloit pas s'y voir telle qu'elle » étoit, & qu'elle ne pouvoit plus s'y voir telle » qu'elle avoit été. »

Ces contrariétés, & l'impoſſibilité de concilier la chronologie avec tout ce qu'on attribue à Laïs, forcent d'admettre au moins trois courtiſanes de ce nom. La Corinthienne, dont il s'agit ici, ne peut pas être celle qui demanda tant d'argent à Démoſthène. Elle auroit eu le double de ſon âge. Elle ne peut pas non plus être celle dont on dit que le peintre Apelle cueillit les prémices. Il faudroit qu'elle eût eu pour lors trente à trente-cinq ans. C'eſt la renvoyer bien tard à commencer une profeſſion, où les plus grands ſuccès ſont pour la jeuneſſe. Elle n'eſt pas enfin celle qu'Athénée appelle *Laïs la jeune*, & que l'on dit fille d'Alcibiade & de la courtiſane Damaſandra, ou Timandra. Alcibiade n'alla qu'après Nicias en Sicile; & notre Laïs avoit déja ſept ans, lorſque Nicias prit Hiccara. Les anciens ont fait de Laïs, ce qu'ils avoient fait d'Hercule. Ils ont mis ſur le compte d'une même perſonne les aventures de pluſieurs du même nom.

LALA, fille native de Cyzique, ville de Myſie dans l'Aſie mineure. Elle vint s'établir à Rome, vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant J. C. & s'acquit bientôt une grande réputation par la délicateſſe de ſon pinceau, & par l'adreſſe qu'elle avoit à travailler ſur l'yvoire. Elle excelloit à faire des portraits, & principalement ceux de femmes; on dit qu'elle fit le ſien dans un miroir. Pour donner une idée du mérite de cette célèbre artiſte, il ſuffit de dire que Sopyle & Denys, les deux plus fameux faiſeurs de portraits de ce tems, étoient entièrement éclipſés; auſſi vendoit-elle ſes tableaux beau-

coup plus cher. Il ne paroît pas qu'aucun des ouvrages de Lala ſoit parvenu juſqu'à nous. Autrement les curieux, qui ſe vantent d'avoir dans leurs cabinets des tableaux de Sopyle & de Denys, n'auroient pas manqué de juſtifier, ou de démentir, par une comparaiſon exacte, le ſentiment des anciens au ſujet de cette fille illuſtre. Quoiqu'il en ſoit, les hommages rendus aux talens de Lala, parlent encore aujourd'hui pour elle, s'il eſt vrai que ſa ſtatue ſe voit à Rome dans le palais du prince Juſtiniani.

On ne ſçait point d'autre particularité de la vie de Lala, ſinon qu'elle mourut ſans avoir été mariée.

LALKOAR. C'eſt le nom d'une des femmes, ou concubines, de Jéhandar-Schah, huitieme empereur de l'Indouſtan, lequel régnoit en 1712. Elle étoit de très-baſſe naiſſance, & chanteuſe de profeſſion; cependant elle ſçut plaire au monarque Mogol, au point qu'il oublia pour elle le ſoin de ſa gloire. Il tâcha de revêtir ſes vils parens des premieres charges de l'empire; ce qui indiſpoſa contre lui tous les eſprits, & le précipita du trône qu'il n'étoit pas digne d'ailleurs d'occuper.

LAMBERT, (*Anne-Thérèſe de Marguenat de Courcelles de*) fille unique d'Etienne de Marguenat, ſeigneur de Courcelles, maître ordinaire de la chambre des comptes de Paris, & de Monique Paſſart, femme, en ſecondes nôces, de François le Coigneux, ſeigneur de la Roche-Turpin & de Bachaumont, ſi connu par la délicateſſe de ſon eſprit, & par ſes poëſies françoiſes, mais ſur-tout par le Voyage en vers & en proſe, qui porte ſon nom & celui de Chapelle.

En 1666, elle fut mariée avec Henri de Lambert, mort lieutenant-général des armées du roi, au mois de Juillet 1686, & reſta veuve avec un fils & une fille, qu'elle éleva avec beaucoup de ſoin. Madame la marquiſe de Lambert avoit reçu de la nature un génie heureux & un eſprit délicat, &

porté à la réflexion ; l'un & l'autre furent cultivés par M. de Bachaumont, ſon beau-pere, qui poſſédoit lui-même l'enjouement & la fineſſe de l'eſprit au plus haut degré.

Tout ce que l'on avoit écrit, ou que l'on compoſoit de plus poli de ſon tems pour le ſtyle, & de plus ſenſé pour les choſes, elle le liſoit même dans un âge où les femmes ne ſont guères ſuſceptibles que d'amuſement ; elle en faiſoit des extraits, auxquels elle ajoûtoit ſes propres réflexions ; & toutes ſe ſentoient de la bonté de ſon goût, & de la juſteſſe de ſon jugement.

Sa maiſon étoit une eſpece d'académie où l'on s'aſſembloit régulièrement, non pour jouer, mais pour y avoir le plaiſir plus utile & plus convenable de la converſation ; & tous ceux qui brilloient par leurs talens, y étoient reçus avec plaiſir. Elle y tenoit elle-même, de ce côté-là, un rang conſidérable, ainſi que l'atteſtent tous ceux qui l'ont fréquentée, & comme on le voit encore par quelques écrits qui ſont ſortis de ſa plume, & qui ont été d'abord imprimés à ſon inſçu, &, à ce que l'on prétend, contre ſes deſirs.

Le premier qui ait paru, au moins que nous ſçachions, eſt une Lettre ſur la diſpute excitée entre madame Dacier & M. de la Motte, de l'Académie françoiſe, ſur Homère. Le P. Buffier, Jéſuite, donna occaſion à cette Lettre, par les deux qu'il écrivit à madame de Lambert. L'abbé Bordelon recueillit ces trois lettres, dans un même volume, qu'il publia ſous le titre de *Homère en arbitrage*. Le ſecond écrit de madame Lambert, eſt la Lettre d'une Dame à ſon fils ſur la véritable gloire. Ce fut M. le chevalier de Saint-Jory qui en communiqua le manuſcrit, ſur lequel le P. Deſmolets, bibliothécaire des PP. de l'Oratoire de la rue S. Honoré à Paris, le fit imprimer dans la ſeconde partie du tome ſecond de ſes *Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*. Il comptoit donner dans un autre volume la Lettre

de

de madame de Lambert à ſa fille ; mais cette dame ayant trouvé mauvais que l'on eût imprimé la premiere, on ſupprima la ſeconde. La premiere néanmoins fut réimprimée plus correctement dans la Bibliothèque Françoiſe, en Hollande ; la ſeconde couroit riſque auſſi d'y voir le jour ; c'eſt ce qui obligea madame de Lambert de publier l'une & l'autre elle-même, ſous ce titre : *Avis d'une mere à ſon fils & à ſa fille*, à Paris, en 1729, *in*-12. Ses Réflexions nouvelles ſur les Femmes ayant auſſi été connues, elles furent imprimées à Paris, en 1727, & à Londres, en 1729, ſous le titre de *Métaphyſique d'amour*, qui eſt le titre de l'original, par les ſoins de M. Saint-Hyacinthe, auteur du Chef-d'œuvre d'un Inconnu ; & l'on trouve dans cette édition, une Lettre de madame de Lambert à l'éditeur, du 29 de Juillet 1729. M. Lokman, connu en Angleterre par pluſieurs traductions de nos meilleurs livres françois, a traduit auſſi & fait imprimer celui-ci en ſa langue. En 1748, on a donné, à Paris, un volume *in*-12, qui réunit divers opuſcules de madame la marquiſe de Lambert. Ce Recueil contient beaucoup de ſes piéces, qui n'avoient point encore paru, entr'autres, un Traité de l'amitié ; un Traité de la vieilleſſe ; des Réflexions ſur les femmes, ſur le goût, ſur les richeſſes, &c. La Femme hermite, Nouvelle nouvelle, qui ſe trouve dans ce Recueil, n'eſt point de madame Lambert. Les Œuvres de cette dame ont été réimprimées en 1752, deux volumes *in*-12, petit format. Ces petits ouvrages ſont écrits avec beaucoup de délicateſſe, & on peut les lire avec preſqu'autant d'utilité que de ſatisfaction ; mais il ne faut pas toujours y chercher la morale évangélique : ils ſont plus propres à former un honnête homme, ſelon le monde, qu'un Chrétien qui doit en condamner plus d'une maxime.

Madame la marquiſe de Lambert conſerva juſqu'à ſa mort ſon goût pour les belles-lettres, au milieu même des longs procès qu'elle eut à ſoute-

nir pendant ſon veuvage, & des infirmités qui affligerent les dernieres années de ſa vie. Sa patience & ſon courage ne lui firent pas moins d'honneur que les qualités de ſon eſprit. Elle mourut à Paris, le 22 de Juillet 1733, dans ſa quatre-vingt-ſixieme année.

LAMBESC, (*Fanette de Baux, femme de Bérenger de Pontevis, ſeigneur de*) fut une dame célèbre par ſon eſprit. Hugues de Saint-Céſaire, cité par Jean de Noſtredame dans ſes *Vies des poëtes Provençaux*, dit qu'on voyoit ſon éloge, dans le livre de B. de Pareſols, célèbre poëte Provençal de la cour de Jeanne I, reine de Naples & comteſſe de Provence, cité à la ſuite de quelques hommes illuſtres, & de cinq dames, qui ſont notre Fanette de Baux; Jeanne de Quiqueran, femme d'un ſeigneur de Baux; Laurette, ou Laure de Sade, immortaliſée par Pétrarque; Blanche de Flaſſan, dite *Blanchefleur*, & Béatrix de Rambaut.

LAMBESC, (*Antoinette de Cadenet, dame de*) contemporaine de la belle Laure de Sade, eut beaucoup de mérite & d'eſprit, & fut une des dames qui compoſerent la cour d'amour d'Avignon, lorſque les papes faiſoient leur réſidence dans cette ville.

LAMBRUN (*Marguerite*) étoit une femme d'eſprit & de courage, Ecoſſoiſe de nation, qui avoit été pluſieurs années au ſervice de Marie Stuart. Après la mort tragique de cette infortunée princeſſe, le mari de Marguerite Lambrun ne put ſurvivre à la perte de ſa maîtreſſe, dont il avoit reçu de grands bienfaits: il en mourut de douleur, & ſa femme prit auſſi-tôt la réſolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla en homme, prit le nom d'*Antoine Sparck*, & ſe rendit à la cour de la reine Elizabeth: elle portoit toujours ſur elle deux piſtolets, l'un pour tuer cette princeſſe, & l'autre pour ſe tuer elle-même, afin d'éviter les mains de la juſtice. Un jour qu'elle perçoit la foule

pour s'approcher de la reine, qui ſe promenoit dans ſes jardins, elle laiſſa tomber un de ſes piſtolets. Les gardes, qui s'en apperçurent, ſe ſaiſirent d'elle: on la vouloit traîner en priſon; mais la reine, qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle-même, & lui demanda ſon nom, ſa patrie & ſa qualité; à quoi elle répondit avec hardieſſe & fermeté: « Madame je ſuis femme, quoique je porte » cet habit. Je m'appelle *Marguerite Lambrun.* » J'ai été pluſieurs années au ſervice de la reine » Marie, ma maîtreſſe, que vous avez ſi injuſte- » ment fait mourir; &, par ſa mort, vous avez » été cauſe auſſi de celle de mon mari, mort » de déplaiſir de voir périr auſſi injuſtement une » reine ſi innocente; c'eſt ce qui a fait, qu'aimant » l'un & l'autre beaucoup, j'avois réſolu, au péril » de ma vie, de venger leur mort par la vôtre. » Il eſt vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai » fait tous les efforts poſſibles ſur moi-même, pour » me détourner d'un ſi pernicieux deſſein; mais » je ne l'ai pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter » qu'il n'y a ni raiſon ni force qui ſoient capables » d'empêcher une femme de ſe venger, lorſque » l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la ven- » geance. » Quoique la reine eût grand ſujet d'être émue d'un tel diſcours, elle ne laiſſa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement: « Vous avez donc cru faire votre devoir, » & rendre à l'amour que vous avez pour votre » maîtreſſe & pour votre mari ce qu'il deman- » doit? Mais quel penſez-vous que doit être au- » jourd'hui mon devoir envers vous? » Marguerite repliqua avec fermeté: « Je dirai franchement à » Votre Majeſté mon ſentiment, pourvu qu'il lui » plaiſe me dire, premièrement, ſi elle demande » cela en qualité de *reine*, ou en qualité de *juge.*»... » La reine lui répondit que c'étoit en qualité de » *reine.*».... Votre Majeſté doit donc accorder la » grace, lui repliqua cette femme,».... Quelle

» assurance me donnez-vous, lui dit la reine, » que vous n'en abuserez pas, & que vous n'en- » treprendrez pas une seconde fois une action sem- » blable, dans quelqu'autre occasion? » A quoi la Lambrun repartit : « Madame, la grace qu'on » veut donner avec tant de précaution, n'est plus » une grace; ainsi votre majesté peut agir contre » moi comme juge. » La reine s'étant tournée vers quelques personnes de son conseil, qui étoient présens, leur dit : « Il y a trente ans que je suis reine; » mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une per- » sonne qui m'ait donné une pareille leçon. » Ainsi elle voulut lui donner la grace entière & sans condition, quoi que le président de son conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la reine de la faire conduire sûrement hors du royaume, & jusqu'aux côtes de France; ce qu'elle lui accorda; & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme.

LAMIE, Athénienne, fille de Cléanor, fleurissoit environ trois cens ans avant l'ère Chrétienne. Elle débuta, dans le monde, par être une excellente joueuse de flûte; & cette profession la conduisit à devenir une courtisane très-célèbre.

Sa réputation en l'un & l'autre genre étoit faite, lorsque Ptolémée I, roi d'Egypte, en fit sa concubine.

Elle fut prise dans un combat naval, où ce prince fut vaincu, près de l'isle de Chypre, par Démétrius Poliorcètes; &, quoiqu'elle fût déja sur le retour, elle plut au jeune vainqueur, le plus beau prince de son tems. Des nuances de volupté, dont ses différentes maîtresses n'avoient pas sçu lui donner l'idée, la lui rendirent si chere, que l'on disoit : » Que ses autres concubines étoient amoureuses de » lui, mais qu'il étoit amoureux de Lamie. » Cet amour lui fit essuyer des railleries piquantes. Lamie ayant joué de la flûte dans un repas, il voulut sçavoir de Démo, courtisane ingénieuse, comment

elle la trouvoit ? « Vieille, lui répondit-elle. » Lorſqu'on eut ſervi le deſſert : « Voyez, dit-il en le montrant à la même courtiſane, » combien de choſes elle m'envoie. » ... Si vous voulez, répondit-» elle, coucher encore avec ma mere, elle vous » enverra bien davantage. » Cette mere avoit été maîtreſſe d'Antigonus, pere de Démétrius ; & Démétrius lui-même l'avoit eue quelque tems à ſon ſervice. Il fut auſſi raillé ſur le même ſujet, par Liſimachus, avec lequel il étoit en guerre. Ce que ce dernier dit alors, ne pourroit s'entendre qu'à l'aide d'un commentaire. Démétrius piqué, répondit par ce trait ſanglant contre la femme de ſon ennemi. » Qu'il ſçache que ma C..... eſt plus chaſte que » ſa Pénélope. » Il combla de richeſſes Lamie, qui ſatisfit ſon goût pour la dépenſe.

Elle fit bâtir un ſuperbe portique à Sycione ; &, les dons d'un jeune roi très-amoureux ne ſuffiſant pas à ſes profuſions, elle tira de différens particuliers d'Athènes des ſommes conſidérables, pour une fête qu'elle lui voulut donner. La magnificence en fut ſi grande, qu'un écrivain célèbre en donna la deſcription au public ; mais cette fête réjouit d'autant moins les Athéniens, que, ſous prétexte des beſoins de l'Etat, Démétrius venoit d'exiger d'eux de très-fortes contributions, qu'il les avoit obligés de remettre à Lamie. Ils ne laiſſerent pas cependant, à quelque tems de-là, d'élever un temple à cette courtiſane, ſous le nom de *Venus-Lamie*. Un pareil excès de flatterie parut ſi honteux à Démétrius lui-même, qu'il dit : « Qu'il n'y avoit pas alors » un ſeul homme de courage dans Athènes. » Et, ſans doute, il ne parla pas plus avantageuſement des Thébains, qui firent la même choſe.

Au reſte, qu'on ne s'étonne pas de ſon amour ſans bornes pour une femme plus âgée que lui ! Cette femme avoit de quoi remplir agréablement les entre-actes de la volupté. Nous apprenons d'Athénée, » que Lamie étoit fertile en bons mots, & qu'elle

» étoit véritablement Athénienne dans ſes reparties. »

Finiſſons par ſoumettre au jugement des lecteurs un de ſes traits d'eſprit. Thonis, courtiſane Egyptienne, pour honorer de ſes faveurs un jeune homme éperdument amoureux d'elle, en voulut exiger une ſomme qui lui parut tellement exceſſive, qu'il ſe retira ſans conclure le marché. La nuit ſuivante, il rêva qu'il la paſſoit entre les bras de Thonis; & ce ſonge le guérit de ſa paſſion. Thonis, en étant informée, prétendit que le jeune homme devoit la payer, & l'aſſigna, pour cet effet, devant les juges. Le roi Bocchoris, ayant lui-même pris connoiſſance de l'affaire, ordonna « que le » jeune homme mettroit dans une bourſe la ſomme » demandée par Thonis, & qu'il ſecoueroit cette » bourſe en l'air, de maniere que l'ombre en » tombât ſur cette courtiſane. » C'étoit décider qu'une jouiſſance en ſonge n'étoit que l'ombre d'une jouiſſance en réalité. Lamie, devant qui l'on parla de ce jugement, dit « qu'il étoit injuſte, » parce que l'ombre de la bourſe n'avoit pas guéri » Thonis du deſir d'avoir la ſomme qu'elle avoit » demandée; au lieu que la jouiſſance en ſonge » avoit guéri le jeune homme du deſir de la jouiſ- » ſance réelle. »

LAMPAGIA. C'eſt le nom que Mézerai, peut-être ſans trop de fondement, donne à la fille d'Eudes, duc d'Aquitaine, laquelle fut recherchée en mariage par Munuza, vaillant capitaine Maure, au commencement du huitieme ſiécle. Ce fut à condition qu'il feroit la guerre aux Sarraſins ſes compatriotes. « Munuza, dit Bayle, étoit le plus laid » de tous les hommes: au contraire, la fille d'Eu- » des étoit une beauté rare. Le Maure l'ayant ob- » tenue en mariage, voulut tenir parole au duc » d'Aquitaine, & fit la guerre aux Mahométans. » Mais il ne fut pas heureux; & ſa femme, après » qu'il ſe fut donné la mort de déſeſpoir, fut la » proie d'Abdérame, gouverneur d'Eſpagne pour

» les infidèles, qui en fit préſent au Calife, ſon » maître. »

LAMPETO & MARPÉSIE, les deux premieres reines que les Amazones ſe donnerent.

On a déja vu dans l'article *Amazones* comment leur royaume ſe forma; mais il eſt beſoin ici de rappeller quelque choſe de ce commencement; & comme on a fait dans cet autre article grand uſage du livre de M. l'abbé Guyon, que l'on y cite, on ne fera pas difficulté de le laiſſer parler encore ici.

» L'établiſſement du royaume des Amazones ſouf- » frit, dit-il, Part. II, ch. 4, art. 1, page 27, des » difficultés que d'autres auroient regardées comme » inſurmontables : leur trône ne put s'affermir qu'a- » près la défaite des peuples, qui habitent les en- » virons du Caucaſe, & les rives méridionales du » Tanaïs, c'eſt-à-dire les Cimbriens, ou Cimmé- » riens, les Sarmates, les Colches, lès Laziens, les » Ibériens & les Albaniens. A ces noms de barba- » bares, toutes les nations policées frémiſſoient, » ne connoiſſant pas de plus rude fléau, que celui » qu'elles avoient eſſuyé dans les incurſions des » Scythes, dont ils faiſoient partie.

» Les Cimbriens qui occupoient le Boſphore de » la Méotide, étoient venus s'y établir du fond de » la Germanie, & avoient tracé leur route par le » fer & la flamme dans le pays, qu'ils avoient tra- » verſé. Rarement ils s'occupoient à cultiver la terre, » pour en recueillir les fruits. Ils trouvoient plus » doux de vivre de rapines, & de ce qu'ils enle- » voient aux étrangers. D'intelligence quelquefois » avec les Ziges & les Hénioques, leurs voiſins, ils » formoient de nombreuſes eſcadres, compoſées de » petits bâtimens, qu'ils nommoient *camares*, avec » leſquels ils couroient la mer Noire; enlevoient les » vaiſſeaux chargés de vivres & de marchandiſes; » déſoloient les côtes maritimes, & pouſſoient leurs » ravages juſques dans l'Ionie. Non contens de ce » qu'ils pouvoient ravir, ils emmenoient auſſi, com-

» me prisonniers ou captifs, les particuliers qu'ils » sçavoient être riches, pour en tirer de fortes ran- » çons. Mais ces pirates, violateurs du droit des » gens avec les étrangers, n'y étoient pas plus fidè- » les entre eux-mêmes. Dès qu'ils étoient revenus de » leurs courses, ils transportoient leurs camares & » le butin dans les forêts voisines. Ils se voloient » (ensuite) pendant la nuit les uns les autres; & la » proie, qu'ils se réjouissoient d'avoir emportée, » devenoit le sujet de la vengeance & du car- » nage.....

Pag. 31. « Les Sarmates, ou Sauromates étoient » véritablement Scythes. Ils en menoient la vie er- » rante; ils en avoient les mœurs, les coutumes, » la cruauté.

» Les peuples de la Colchide & de la Lazique » n'étoient ni moins guerriers, ni moins inhumains. » La célèbre expédition des Amazones, le monstre » qui gardoit la toison d'or, les poisons & les en- » chantemens de Médée rappellent l'idée qu'on en » avoit, lorsque les provinces maritimes du Pont » passoient pour inaccessibles aux nations étrangères.

» Enfin celles de l'Ibérie & de l'Albanie vivoient » plus renfermées dans leurs montagnes; mais elles » étoient aussi belliqueuses que les premières.....

Pag. 33. « Au milieu de tous ces peuples prin- » cipaux étoit le Caucase; c'est une longue chaîne » de montagnes impraticables, qui s'étendent de- » puis le Pont-Euxin jusqu'à la mer Caspienne, & » forment une espece de muraille naturelle, qui » sépare le pays des Scythes, & celui des peuples » civilisés. Il n'y avoit dans sa largeur qu'un seul » défilé, que l'on nommoit *la Voie*, ou *les Portes* » *Caucasiennes*, où la main des hommes avoit au- » tant de part que la nature. C'étoit un passage » étroit, fermé par une porte énorme, que les Ibé- » riens avoient faite de plusieurs grosses poutres » garnies de bandes de fer, pour empêcher les in- » cursions des Scythes. Les Ibériens seuls pouvoient

» les ouvrir ; & il n'y avoit point d'autre chemin » pour venir du nord..... Ils (les Ibériens) avoient » un prince soumis à un conseil de trois cens per- » sonnes, & ils pouvoient mettre en campagne » deux cens mille hommes.

Pag. 37. « Quelque danger qu'il y eût d'entrer en » guerre avec les peuples agrestes & belliqueux dont » nous venons de parler, qui étoient tous renfermés » entre le Tanaïs, le Pont-Euxin, les environs du » Caucase & la mer Caspienne, les Amazones n'en » furent point effrayées. C'est contre eux qu'elles » firent leurs premières armes. Après le massacre » de leurs maris, elles montrèrent qu'elles avoient » hérité de leur esprit & de leur cœur. D'abord » elles s'assurèrent la possession de la contrée, » qu'elles occupoient ; & l'heureux succès de cette » entreprise les encouragea à porter leurs vues » plus loin. Ce fut de jetter les fondemens d'une » monarchie, qui établit la gloire de leur sexe, en » faisant voir que des femmes étoient capables d'ho- » norer le sceptre & la couronne par la manière » dont elles sçauroient les porter. Marpésie & » Lampéto furent celles qu'on en jugea les plus » dignes, & dès-lors on leur donna le titre de *rei-* » *nes*. Elles choisirent celles que l'âge, la force & » la bravoure rendoient propres à porter les armes. » Le caractère, la vengeance & l'émulation les eu- » rent bientôt formées aux exercices militaires. Les » exploits, par lesquels elles s'annoncèrent, les ren- » dirent formidables ; & ces premières prospérités » donnèrent occasion aux loix qui soutinrent, & » firent briller l'Etat des Amazones. »

On en a rendu compte dans leur article. M. l'abbé Guyon continue, pag. 39 : « Tandis qu'une de leurs » reines demeuroit à la cour pour veiller au-dedans, » l'autre étoit à la tête de l'armée, qui observoit » la disposition & les mouvemens des peuples voi- » sins de la frontiere. Au bruit des plus legères hos- » tilités, elle en tiroit un prétexte de déclarer la

» guerre. Elle entroit dans le pays ennemi; elle y » jettoit l'effroi par ſes ravages; elle renverſoit tout ce » qui ſe préſentoit pour faire réſiſtance; & profitant » du droit de conquête, elle aſſujétiſſoit & le pays » & les peuples qu'elle avoit vaincus.... Elles (les » Amazones) ſubjuguèrent ainſi les environs du » Boſphore Cimmérien, & une grande partie de » la Sarmatie, d'où leur vint le nom de *Sauroma-* » *tides*, parce qu'elles avoient conquis ce royau- » me, dont les habitans, d'ailleurs guerriers for- » midables, étoient tombés ſous la domination » des femmes. C'eſt-là, en effet, qu'un des plus » ſçavans écrivains de l'antiquité, s'il n'eſt pas le » premier, (Pline, Hiſt. nat. liv. vj, ch. 7,) place » le royaume des Amazones, qui s'étendoit même » ſur les hommes.....

» Plus cet empire étoit flatteur, plus il excitoit » l'émulation de celles qui l'avoient acquis. Tranſ- » portées de l'eſprit de conquêtes, elles voulurent » continuer la noble carrière, qu'elles s'étoient ou- » verte. Le ſort ayant décidé que Lampéto veil- » leroit à la tranquillité de l'Etat, & contiendroit » dans l'obéiſſance les pays ſubjugués, Marpéſie ſe » mit à la tête des guerrières triomphantes, & tourna » ſes armes contre les habitans du Caucaſe. La fé- » rocité de ces peuples, les horreurs des rochers & » des neiges qui les couvroient, n'arrêtèrent point » ſon ardeur. La victoire, qui avoit ſoutenu ſes gé- » néreux efforts dans la Sarmatie, la ſeconda pareil- » lement dans cette ſeconde expédition. Marpéſie » mit ſous le joug des hommes, qui ne l'avoient » jamais connu; ce qu'aucun des plus téméraires » conquérans ne tenta de renouveller. Elle parcourut » ces montagnes eſcarpées & impraticables pour » d'autres que pour ceux qui y étoient nés. Elle y » fit un ſéjour de quelque tems; & pour en con- » ſerver la mémoire, une partie du Caucaſe fut » appellé le *Mont Marpéſien*. Là, pour rendre gra- » ces aux Dieux des faveurs inouïes qu'ils lui ac-

» cordoient, elle conſacra une broche de grandeur » énorme, que la vétuſté, l'air & les brouillards » avoient noircie, & elle y offrit un ſacrifice de » reconnoiſſance au nom de ſa nation.

» Cet acte de religion devint commun aux Ama- » zones. Tous les ans elles y faiſoient immoler, non » des bœufs ou d'autres animaux, mais un beau » cheval, qu'elles avoient nourri & engraiſſé avec » ſoin, pour rendre la victime plus agréable. Dans » la ſuite, lorſqu'elles eurent connoiſſance des » divinités de la Grèce, elles bâtirent, au même » endroit, un temple au Dieu de la gloire.

» Les peuples du Caucaſe vaincus, il étoit déſor- » mais facile aux Amazones de paſſer dans l'Ibérie, » dont elles avoient franchi les barrières. Soit qu'el- » les ſe contentaſſent des honneurs de la victoire, » ſoit qu'elles impoſaſſent un tribut à ceux qu'elles » avoient opprimés ſous le poids de leurs armes, » il eſt certain qu'elles coururent l'Ibérie, la Col- » chide & l'Albanie, & qu'elles en triomphèrent. »

LAMPITO, Lacédémonienne, dont il eſt parlé par Pline l'Ancien, dans ſon ſeptieme livre, fut fille de roi, femme de roi, & mere de roi.

LANDA, (*Catherine*) dame de Plaiſance, ne fut pas moins célèbre par ſa beauté que par ſon eſprit. Elle étoit encore fort jeune, lorſqu'elle écrivit à Pierre Bembe, en 1526, une Lettre latine, qui a été imprimée parmi celles de cet écrivain, avec la Réponſe qu'il lui fit. Suivant Hilarion de Coſte, qui la nomme mal *Lauda*, & la dit très-belle & très-ſçavante, elle écrivit pluſieurs autres Lettres latines à divers grands perſonnages.

LANDI, (*Léonore Ramirez & Montalvo-*) « de la » famille des ſeigneurs de Saſſetta, ne fut pas moins » illuſtre par ſes rares vertus, que par la ſplendeur du » ſang de Ramirez & de Montalvo, maiſons des pre- » mieres de la Caſtille-vieille, d'où ſon aïeul pa- » ternel, don Antoine, ſe tranſporta, l'an 1540, à » Florence. Il s'y fixa par la faveur de Côme I,

» qui le fit ſon majordome-major, & qui l'en-
» richit de ſeigneuries, & le décora de titres. Le
» pere de cette dame fut don Jean Ramirez-&-
» Montalvo, & ſa mere donna Elizabeth Torre-
» bianca, qui la mit au monde à Gènes, le 6
» de Juillet 1602, lorſqu'elle retournoit trouver
» ſon époux en Caſtille. Amenée toute petite à
» Florence, elle y fut élevée, & commença, dès
» ſa premiere enfance, à donner des ſignes écla-
» tans d'une ſingulière piété Chrétienne, en fai-
» ſant paroître une très-grande joie, lorſqu'elle en-
» tendoit faire la priere, ou parler de Dieu. Dès
» qu'elle fut ſevrée, elle obſerva de jeûner fré-
» quemment, & ſpécialement de ne vivre toujours le
» ſamedi, que de pain & d'eau. Son enfance, qu'elle
» paſſa dans un monaſtère, y fut un modèle de
» toutes les vertus. Elle fut enſuite, contre ſon
» gré, mariée avec Horace Landi, noble Florentin;
» & Dieu lui conſerva ſa virginité d'une manière
» miraculeuſe. Mais, quelques années après, elle
» obtint de ſon mari la permiſſion de ſe retirer
» chez ſon frere, don François, où, brûlant de l'a-
» mour de Dieu & du deſir de conſacrer d'au-
» tres créatures à ſon ſervice, elle raſſembla douze
» petites filles, pour les élever. Ce fut la ſemence
» de deux conſervatoires, qu'elle fonda depuis,
» l'un appellé de l'*Incarnation*, & l'autre de la
» *Trinité*. Toujours très-occupée de l'oraiſon &
» des exercices de la pénitence, bien que preſque
» toujours malade, elle vécut cinquante-ſept ans,
» & mourut enfin agréable à Dieu & aux hommes,
» le 10 d'Août 1659. Quoique cette ſervante de
» Dieu ne ſçût rien autre choſe que lire & écrire,
» elle eut pour la poëſie un très-heureux talent,
» qui lui ſervit à compoſer en rime octave (ſtances
» de huit vers,) beaucoup de Vies de Saints & de
» Saintes; un gros volume de piéces en rime
» tierce, (ſtances de trois vers,) & de plus des
» Cantiques ſpirituels, qu'elle faiſoit chanter par

» les petites filles élevées dans ſes conſervatoires. » Après ſa mort, toutes ſes poëſies furent raſ- » ſemblées, & tranſcrites par le vénérable P. Bar- » thelemi de Saint-André, clerc régulier pauvre » de la Mere de Dieu des écoles pieuſes, & con- » feſſeur du conſervatoire de la Trinité, duquel » on lit imprimée la Vie, compoſée par le très- » ſçavant P. Sigiſmond de Saint-Silveſtre, aſſiſ- » tant-général de cette congrégation. Le manuſcrit » étant venu dans les mains de ce dernier, il » nous l'a communiqué. Nous avons trouvé que » les poëſies qu'il contient, ſont écrites avec une » heureuſe & ſurprenante facilité, ſans avoir au- » cun défaut de ce ſiécle; qu'elles ſont très-abon- » dantes en penſées théologiques & morales, & » qu'elles ſont remplies d'une très-ardente charité; » de ſorte que l'on reconnoît ſans peine, que » Dieu, parmi les dons qu'il avoit faites à ſa ſer- » vante, avoit auſſi compris la ſcience divine, » dont elle n'avoit abſolument point fait étude, » non plus que d'aucune autre, ainſi qu'on le voit » plus au long dans ſa Vie écrite par le même » P. Sigiſmond, & répandue dans le monde en » copies à la main. » Cet article eſt traduit preſ- que littéralement de celui qui concerne cette dame illuſtre dans l'Hiſtoire de la poëſie vulgaire de l'ar- chiprêtre Creſcimbeni, Tome IV de l'édition de Veniſe, 1730, pag. 211, art. *Lionora Montalvo.*

LANGOSCA SOLERA. (*la comteſſe Marie*) *Voyez* SOLERA.

LANSPERG, (*Herrade de*) abbeſſe d'Hoëm- bourg, ou Mont-ſainte-Odilie, dans le diocèſe de Strasbourg en Alſace, vivoit au commencement du douzieme ſiécle. On en parle comme d'une des religieuſes les plus ſçavantes de ſon tems; & Jean Buſée dit avoir vu d'elle en manuſcrit un petit ouvrage de piété latin, dont le titre eſt *Hortus deliciarum*, (Jardin de délices.)

LANTHILDE, fille de Childeric I, & ſœur de

Clovis I, roi de France. Cette princeſſe étoit née d'un pere payen, & fut convertie par les Ariens, dont elle embraſſa les erreurs. Ce ne fut qu'en 496, lorſque ſon frere Clovis fut baptiſé, qu'elle abjura l'héréſie.

LAODAMIE, fille d'Acaſte & de Laodothée. Quoique cette princeſſe ne nous ſoit connue que par la fable, elle n'en eſt pas moins un rare & bel exemple de l'amour conjugal. On dit donc que, déſeſpérée d'avoir perdu ſon mari Protéſilaüs, tué par Hector, elle ſouhaita de voir ſon ombre, & qu'elle mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treizieme de ſes épîtres.

LAODICE, fille de Priam & d'Hécube, & femme d'Helicaon, fils d'Anténor. Tout ce qu'on ſçait de cette princeſſe, c'eſt qu'étant devenue amoureuſe d'Acomas qui étoit venu à Troye avec Diomède, pour redemander Hélène, elle en eut un fils nommé *Muritus*.

LAODICE. On donne auſſi ce nom à une fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre qu'on offrit en mariage à Achille.

LAODICE, femme d'Ariarate, roi de Cappadoce. L'ambition étouffa dans ſon cœur la voix de la nature. Voulant s'aſſurer & ſe conſerver longtems le gouvernement du royaume, après la mort de ſon époux, elle fit mourir cinq de ſes enfans.

LAODICE, femme d'Antiochus Macédonien, fut mere de Séleucus Nicator, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, & roi de Syrie après la mort de ce prince. On dit que neuf mois avant la naiſſance de Séleucus, Laodice ſongea que le dieu Apollon étoit dans ſon lit, & lui avoit donné une pierre précieuſe, où étoit gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans ſon lit un anneau, dont le châton étoit enrichi de cette pierre précieuſe, avec la marque qu'elle avoit vue dans le ſonge; que l'enfant, étant

né, portoit cette même marque ſur la cuiſſe, & que ſes deſcendans la conſerverent ſur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorſqu'il ſe mit au ſervice d'Alexandre. Séleucus étant devenu roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de ſa mere.

LAODICE, femme d'Antiochus ſurnommé *Théos*, roi de Syrie. Nous apprenons par l'hiſtoire que cette princeſſe ne fut pas moins ambitieuſe que belle, ni moins barbare que politique. Le roi ſon mari l'ayant répudiée pour épouſer Bérénice qu'il aimoit, Laodice fut obligée de quitter la cour; mais l'idée ſeule de ſes charmes y triompha de ceux de ſa rivale. Peut-être auſſi ne dut-elle le changement de ſa fortune qu'à l'inconſtance d'Antiochus. Quoi qu'il en ſoit, elle fut rappellée avec Séleucus Callinicus, & Antiochus Hiérax, qu'elle avoit eus de ce prince avant ſa diſgrace. Cette femme craignant que ſon époux, dont elle connoiſſoit l'humeur volage, ne ſe racommodât un jour avec Bérénice, le fit empoiſonner quelque tems après; & pour avoir le tems d'aſſurer le royaume à ſon fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du roi un nommé *Artemon*, dont les traits du viſage avoient une grande reſſemblance avec ceux de ce prince; &, comme ſi c'eût été le roi lui-même, elle le fit voir aux grands du royaume, & aux principaux d'entre le peuple qu'elle introduiſit dans ſa chambre. Elle réuſſit à les tromper par cet artifice, & cacha la mort d'Antiochus juſqu'à ce qu'elle eût pris toutes ſes meſures. Alors elle déclara la mort du roi, & fit monter ſon fils ſur le trône de Syrie, l'an 246 avant Jeſus-Chriſt. Séleucus étant trop jeune encore pour gouverner, toute la ſouveraine puiſſance réſidoit dans la perſonne de Laodice qui, ſous prétexte d'éviter les guerres civiles, mais en effet par jalouſie & par vengeance, fit condamner à mort Bérénice, & ſon fils Antiochus. Bérénice fut avertie à tems que la reine envoyoit des gens pour la maſſacrer, & ſe ren-

ferma dans le temple de Daphné. Cette princeſſe infortunée implora en même tems le ſecours des villes d'Aſie, & députa vers ſon frere Ptolémée Evergète qui ſe mit auſſi-tôt en campagne. Mais avant que les ſecours fuſſent arrivés, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice. Il ne lui reſtoit plus que de ſe défaire de ſon ancienne rivale; & pour cet effet, il falloit la tirer par un artifice, de l'aſyle ſacré qu'elle avoit choiſi. Laodice, feignant de vouloir ſe réconcilier avec Bérénice, diſſipa d'abord les juſtes ſoupçons qu'avoit cette reine de la mort de ſon fils; & ſuppoſant un autre enfant en la place de celui qu'elle avoit fait maſſacrer, elle fit répandre le bruit qu'il étoit plein de vie, & que ſon deſſein étoit de le rendre à ſa mere; enſuite elle fit inviter cette princeſſe à traiter de la paix. Bérénice donna dans le piége, ſortit du temple, entra même en conférence avec la reine; mais elle fut percée de coups, par ordre & ſous les yeux de Laodice: elle mourut ſur le champ de ſes bleſſures. Ptolémée Evergète, qui n'avoit pu ſecourir à tems ſa ſœur Bérénice, réſolut du moins de venger ſa mort. Il fit une irruption en Syrie, où tout plia ſous l'effort de ſes armes; & s'étant rendu maître de la perſonne de Laodice, il la fit mourir.

LASTHÉNIE, Pythagoricienne, ne nous eſt connue que par Iamblique, qui la nomme dans la Vie de Pythagore avec pluſieurs autres femmes attachées à la ſecte de ce philoſophe. Il la dit d'Arcadie; ſur quoi Ménage penſe que c'eſt la même perſonne que Laſthénie la Platonicienne. Il ajoûte, pour ſeconde raiſon de ſa conjecture, que Platon a tant pris de choſes à Pythagore, que ſes diſciples peuvent bien paſſer pour Pythagoriciens. Cette raiſon eſt ſi foible, qu'elle ne mérite aucune attention.

LASTHÉNIE DE MANTINÉE, femme ſçavante. Elle avoit beaucoup de goût pour l'étude de la philoſophie, & fut diſciple de Platon, auſſi-bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre prirent auſſi des

des leçons de Speusippe, Athénien. Diogène-Laërce fait mention de ces deux femmes.

LAUDENOT, (*Louise*) dite *de S. Jacques*, doit avoir place parmi les femmes sçavantes de la France. Elle étoit fille d'un médecin du roi. Son goût l'ayant déterminée à la vie religieuse, elle fit profession chez les Bénédictines de l'abbaye royale de Montmartre, & ne tarda pas à se distinguer par sa régularité, par sa science & par ses vertus. Elle composa plusieurs ouvrages, dont voici les titres : *Cathéchisme des vices & des vertus : Méditations sur les Vies des saints pour toutes les fêtes de l'année, & sur les principales fêtes de N. S. & de la Vierge. Recueil des œuvres de sainte Gertrude. Exercice pour la sainte communion & pour la sainte messe.* Elle mourut fort saintement, comme elle avoit vécu, le 27 de Mai 1636.

LAUDICE, sœur & femme de Mithridate, roi de Pont. Son mari, roulant dans son esprit un vaste dessein, se déroba de sa cour, afin d'aller voir *incognitò*, & avec fort peu de suite, la situation des lieux où il prétendoit un jour faire la guerre. Laudice, n'apprenant point de ses nouvelles, s'imagina qu'il avoit péri, & qu'il ne reviendroit plus; &, au lieu de s'affliger, elle se livra aux plaisirs & à la débauche. Le retour de son mari la jetta bientôt dans une étrange inquiétude ; elle avoit besoin de cacher sa faute, & n'en trouvoit point de meilleure voie que d'empoisonner Mithridate. Elle s'y prépara; mais l'une de ses servantes la trahit, & révéla le mystère. Mithridate ne balança pas à faire mourir une telle épouse.

LAUDICE, sœur de la précédente, & femme d'Ariarathe VI, roi de Cappadoce. Etant demeurée veuve, en 129 avant J. C. avec six fils encore mineurs, elle prit en main les rênes de l'Etat. Mais possédée d'une ambition abominable, dans l'appréhension de ne jouir pas long-tems de la régence, elle fit mourir cinq de ses fils par le poison.

Elle eût traité de la même ſorte le plus petit, ſi la vigilance des parens ne l'eût dérobé à la fureur de cette Mégère. Le peuple courut en armes au palais, la maſſacra, & mit ſur le trône le jeune prince, qui régna ſeul ſous le nom d'*Ariarathe VII.*

LAVINIE, fille de Latinus, roi du Latium, & d'Amata. Avant l'arrivée d'Enée en Italie, cette princeſſe avoit été promiſe à Turnus, roi des Rutules; elle fut le prétexte d'une guerre ſanglante où Turnus trouva la mort. Demeurée le prix du vainqueur, elle épouſa Enée dont elle eut, à ce qu'on croit, un fils poſthume, qui fut nommé *Sylvius*, parce qu'elle l'enfanta dans un bois déſert, où la crainte d'être maltraitée par Aſcagne, fils d'Enée, l'avoit fait chercher un aſyle.

LAUFELLA, dame Romaine, qui comptoit la chaſteté pour une vertu de dupe, eſt accuſée par Juvénal d'avoir voulu ravir aux plus viles proſtituées la gloire d'exceller dans leur art.

LAURE, (*La belle*) maîtreſſe de Pétrarque. *Voyez* SADE.

LAURE, fille ſçavante, étoit de la ville de Breſcia dans la Lombardie. Il reſte d'elle des Lettres écrites en latin, au célèbre Dominicain Jérôme Savonarole, prédicateur indiſcret, que les Florentins firent brûler, le 13 de Mai 1498, pour plaire au pape Alexandre VI.

LAURE, maîtreſſe de l'Arétin. *Voyez* ADRIA.

LAURE, ſœur des célèbres Iſotta & Genevieve Nogaroles. *Voyez* NOGAROLES.

LAURENZANA. (*Aurore San-Severina-Gaëtani, ducheſſe de*) Voyez SAN-SEVERINA.

LAUTIER, (*Anne de*) dame de Champ-Baudouin, ou Boudouin, vivoit ſur la fin du ſeizieme ſiécle, l'an 1584: elle mérite d'avoir place parmi les perſonnes ſçavantes de ſon ſexe, quoiqu'on n'ait d'elle aucun ouvrage. Elle étoit de Paris, originaire du Dauphiné, & veuve du ſieur Groſſot, conſeiller du roi en ſon conſeil. Cette dame à l'in-

telligence de la langue latine, joignoit le mérite de parler & d'écrire fort agréablement dans la ſienne. Elle faiſoit auſſi fort bien des vers. L'auteur de l'Apologie des Femmes dit qu'elle excelloit en toutes ſortes de ſciences, & ſur-tout dans les mathématiques.

LAVAGGI, (*Anne*) de Palerme, religieuſe dans le monaſtère de ſainte Catherine de cette même ville, mourut, le 17 de Février 1704, dans ſa ſoixante & treizieme année. Elle avoit fait imprimer elle-même différentes poëſies ſpirituelles. On en trouva beaucoup d'autres après ſa mort; & l'on apprend de la Bibliotheque Sicilienne du chanoine Mongitore, qu'elle avoit fait en proſe une Explication de l'Apocalypſe, qui n'a point vu le jour, & qu'on a manuſcrite en Sicile.

LÉA, dame Romaine, vivoit ſur la fin du quatrieme ſiécle, & fût une des diſciples de S. Jérôme. Après la mort de ſon mari, elle s'enferma dans un monaſtère de vierges, & y mourut ſaintement, l'an 383. S. Jérôme a fait ſon éloge dans une Lettre qu'il écrivit à ſainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuſe de cette dame à la fin malheureuſe d'un payen nommé *Prétextat*, qui, déſigné conſul, étoit mort au même inſtant.

LÉADE, (*Jeanne*) prétendue prophéteſſe Angloiſe. Elle naquit dans le territoire de Nortfolck, en 1633. L'accès de mélancolie, qu'elle regarda comme le commencement de ſa converſion, la prit au milieu des danſes & de la ſymphonie. Lorſqu'on la maria, elle ſe flattoit d'avoir déja reçu d'en-haut le don des prieres. Son mari Guillaume Léad, vécut avec elle vingt-ſept ans, & ils eurent pluſieurs enfans, dont il ne reſta qu'une fille, qui fut mariée à un médecin nommé *François Lee*.

La nuit du 25 d'Août 1677, Jeanne Léade ſentit auprès d'elle, dans ſon lit, Guillaume, ſon mari, quoiqu'il fût mort & enterré depuis long-tems. M. Jæger, auteur de l'Hiſtoire eccléſiaſtique & prophatique

qui rapporte ces rêveries, juge que c'étoit le diable. Ce prétendu défunt voulut ſe comporter d'une maniere fort différente de celle qu'on attribue aux revenans de la bonne eſpece, & qu'on doit du moins ſuppoſer chaſtes. Auſſi ignorant qu'impur, il ne put répondre à aucune des queſtions que la veuve effrayée lui fit ſur ſon état. Il eſſaya de la ſéduire, en lui préſentant une piéce d'or; mais ce fut en-vain. Elle lui déclara qu'elle aſpiroit à d'autres richeſſes, & qu'elle ne s'uniroit jamais à aucun eſprit, qu'elle auroit lieu de ſoupçonner d'être d'un ordre inférieur.

La ſeconde viſion de Jeanne Léade fut plus magnifique. Se promenant ſeule dans un bois, elle fut tout-à-coup enveloppée d'un nuage lumineux, au milieu duquel elle vit une femme toute brillante, qui, fixant ſur elle un regard plein de douceur, lui dit: « Je ſuis la Sageſſe éternelle; je viens te faire » part de mes tréſors; je ſerai ta mere, comme Re» becca le fut de Jacob; je t'engendrerai ſpirituel» lement. En attendant une naiſſance parfaite, re» çois les mouvemens vitaux que je te communi» que, & fais-y attention. Tu me reverras. » Jeanne dit qu'elle la revit, en effet, trois jours après, mais plus majeſtueuſe, & couronnée d'un diadême. Elle lui apportoit du ciel un livre muni de trois ſceaux, & qui renfermoit les loix du paradis, que Jeanne publia enſuite. Cette Sageſſe ſe montra une troiſieme fois, environnée d'une multitude innombrable d'eſprits céleſtes, parmi leſquels Jeanne fut admiſe, pendant que la viſion dura. Elle apprit que la Sageſſe éternelle ne lui apparoîtroit plus viſiblement, mais que déſormais cette Sageſſe ne ceſſeroit de lui révéler intérieurement les merveilles du royaume de Dieu.

Les apparitions de la Sageſſe pourroient paſſer pour allégoriques; l'antiquité payenne en fournit d'à-peu-près pareilles. Mais Jeanne & ſes ſectateurs ne les ont jamais conſidérées de cette

ſorte ; & ils ſoutiennent qu'il y a réellement au ciel une Sageſſe de ſexe féminin, qui, comme Dieu, eſt éternelle, & que c'eſt elle en perſonne qui a donné les loix de la Société Philadelphique. Cette compagnie ſe forma peu de tems après la premiere apparition. Elle tend à ſuſciter une nouvelle égliſe, toute ſainte & toute pure.

Selon Lée, hiſtorien de Jeanne, ſa belle-mere, & éditeur des ouvrages qu'elle compoſa, cette égliſe admirable ſera formée de gens de toutes ſortes de profeſſions & de religions, Dieu ne refuſant perſonne de ceux qui le craignent, & veulent lui obéir. Elle s'étendra par toute la terre, & on y verra régner la juſtice, la charité, & la paix du S. Eſprit. Juſqu'à ce que le nouveau royaume du Seigneur s'établiſſe, il faut veiller & prier ; & une infinité de bonnes ames rempliſſent déja ces deux devoirs en Allemagne, dans les Pays-bas, dans la Suiſſe, en France, en Angleterre & en Ecoſſe. Les plaies du Chriſtianiſme, déchiré en tant de ſectes, ne peuvent ſe guérir que par une nouvelle effuſion du S. Eſprit.

Il ſeroit long de tranſcrire ici toutes les idées de la nouvelle légiſlatrice : nous obſerverons pourtant encore qu'elle ordonne à ſes ſectateurs, & d'éviter le ſchiſme, & de demeurer, du moins à l'extérieur, attachés aux ſociétés où ils ſe trouvent engagés. Elle mourut âgée de quatre-vingt & un ans. Sa fin reſſembla à toute ſa vie ; elle parla, juſqu'au dernier ſoupir, de viſions, de révélations, de changemens prochains dans le monde, du nouveau règne de Dieu, &c.

Quoique nous n'ayons parlé qu'aſſez imparfaitement de ſon ſyſtême, on a pu remarquer que cette femme ne manquo t pas d'adreſſe. Ç'en eſt une de prendre, ſans diſtinction de parti, des ſectateurs par-tout ; ç'en eſt une autre de ſe les conſerver, en leur permettant d'être des hypocrites, ſous prétexte de ne pas troubler la paix, & en n'exigeant d'eux, quant à préſent, que la vigilance, la priere,

& quelques vertus vagues que tous les fanatiques s'imaginent poſſéder. Il n'y avoit pas moins d'art & de fineſſe à établir la vérité de l'apparition de la Sageſſe, ſur un ſigne qui dépendoit de Jeanne elle-même, ſur des *mouvemens vitaux*, qu'elle pouvoit dire qu'elle ſentoit, ſans qu'il fût poſſible de la démentir. Les prophêtes transfuges, qui avoient paſſé des Cévennes à Londres, ne furent pas ſi prudens; ils promirent de reſſuſciter un mort : le miracle manqua, & ils furent abſolument décrédités. On ne peut nier cependant qu'il n'y eût quelque imprudence dans le tour que Jeanne Léade donna à l'apparition de ſon mari. On pourroit la ſoupçonner d'avoir gardé quelque rancune contre lui, & de s'en être vengée, en le faiſant paſſer, après ſa mort, pour un eſprit impur & ignorant. La paſſion aveugle quelquefois les perſonnes les plus précautionnées.

LÉBRIXA, (*Françoiſe de*) fille du célèbre auteur Antoine de Lébrixa, connu ſous le nom d'*Antonius Nebriſſenſis*, étoit une ſçavante rhétoricienne; & lorſque ſon pere étoit ou incommodé, ou arrêté par quelque affaire, elle donnoit pour lui des leçons publiques dans l'univerſité d'Alcala.

LÉENE, ou LÉÆNA, courtiſane d'Athènes, vivoit ſous la LXVI olympiade, & l'an 513 avant Jeſus-Chriſt : elle eut part à la conſpiration qu'Harmodius & Ariſtogiton, de la famille d'Alcméon, formerent contre le tyran Hypparque, fils de Piſiſtrate. Hyppias, frere d'Hypparque, ayant fait arrêter & mettre à la queſtion cette courtiſane, afin de tirer d'elle le nom des conjurés, elle refuſa conſtamment de trahir le ſecret qu'on lui avoit confié. Craignant que la douleur des ſupplices ne lui fit enfin avouer ce qu'elle avoit eu juſqu'alors le courage de taire, elle ſe coupa la langue avec les dents. Une action ſi généreuſe, de la part d'une femme de ſa ſorte, remplit d'étonnement & d'admiration tous les Athéniens. Lorſqu'ils eurent re-

couvré la liberté, leur premier ſoin fut de témoigner leur reconnoiſſance à la mémoire de la courtiſane Léène. En reconnoiſſance, ils éleverent en ſon honneur une ſtatue qui repréſentoit une lionne ſans langue.

LEMNIADES, (*Les*) ou Femmes de Lemnos, iſle de l'Archipel, appellée aujourd'hui *Stalimène*. On rapporte à leur ſujet une hiſtoire, ou plutôt un conte, qu'il paroît que quelques nations, comme les Bohêmes, ont adopté. *Voyez* ULASTA. Quant aux femmes de Lemnos, on dit que, ſe voyant négligées par leurs maris, qui ſe livroient aux embraſſemens de filles eſclaves qu'ils avoient amenées de Thrace, elles formèrent entr'elles le projet d'une vengeance horrible, qui fut de maſſacrer tous les hommes dans toutes les parties de l'iſle. Elles l'exécuterent avec autant de ſecret que de fureur. Le roi ſeul, nommé *Thoas*, dut ſa conſervation à la tendreſſe de ſa fille Hypſipyle. (*Voyez* ſon article.) On ajoûte que la mauvaiſe odeur des femmes de Lemnos fut cauſe de l'infidélité de leurs maris.

LENCLOS, (*Anne de*) dite *Ninon Lenclos*. Mademoiſelle de Lenclos paſſe encore aujourd'hui pour une femme inimitable. Objet de l'admiration des hommes & de la jalouſie des femmes, dans le cours d'une vie de quatre-vingt-dix ans, elle a vu ſon pays ſe renouveller, & changer plus d'une fois de goût, ſans qu'elle ait jamais ceſſé d'être de celui de tout le monde, ſans être jamais différente d'elle-même, & ſans reſſembler à perſonne. Elle eût été, dans tous les âges, & chez tous les peuples policés, ce qu'elle fut à Paris, parce qu'elle ne dut à l'inconſtance des modes aucune des graces & des qualités ſolides qui formerent ſon caractère.

Sa maiſon étoit le rendez-vous de ce que la cour & la ville avoient de plus illuſtres. Un jeune homme, qui briguoit un rang dans le monde, alloit puiſer chez elle les agrémens de la bonne compagnie, & les conſeils néceſſaires à ſon avancement. En un

mot, c'étoit Epicure qui prêchoit la vertu de Caton.

Ces qualités brillantes étoient le fruit de l'éducation que lui avoit donnée M. de Lenclos, ſon pere, homme brave & galant, qui lui inſpira cette philoſophie aimable, mais trop peu rigide, qu'il regardoit comme la véritable ſageſſe. En vain madame de Lenclos, qui étoit de la famille des Abra de Raconis, prouvoit que la morale & la volupté ne pouvoient s'allier enſemble. Elle n'avoit pour elle que la raiſon. M. de Lenclos avoit pour lui le plaiſir & la jeuneſſe de Ninon; il fut plus éloquent. Les troubles, qui déchiroient alors le royaume, n'ôtoient à la capitale aucun de ſes amuſemens. C'étoit au Marais que l'eſſain des plaiſirs s'étoit refugié, loin du tumulte & du fracas que l'induſtrie, ou plutôt l'indigence, cauſoit au ſein de la ville. Ninon, préſentée par ſon pere dans cette ſociété charmante, enleva tous les ſuffrages. On ne ceſſoit d'admirer le feu de ſes regards, le jeu de ſa phyſionomie, & l'élégance de ſa taille. Il n'y avoit pas une partie de ſon corps, qui ne poſſédât une grace particulière; ſes doigts arrondis par l'Amour, développoient ſur un luth mélodieux toute la ſenſibilité de ſon ame; elle le quittoit bientôt pour un autre ſujet de triomphe: les ſpectateurs extaſiés, croyoient voir Terpſychore. Ces talens ſéducteurs étoient annoblis par un eſprit cultivé, une probité naturelle, & un cœur fidele à l'amitié.

On lit dans le *Segraiſiana* qu'un M. de S. Etienne fut le premier vainqueur des charmes de Ninon; mais M. de Saint-Evremont, ſon ami de tous les tems, aſſure que ce bonheur fut reſervé au jeune Gaſpard de Coligny, duc de Châtillon, marquis d'Andelot, qui mourut lieutenant-général, le 9 Février 1694, à l'attaque de Charenton. Ce ſeigneur avoit une figure charmante; &, ce qui paroit à peine croyable, c'eſt que Ninon, ne reſpirant que le plaiſir, paſſoit avec ſon amant des heures entières, pour l'arracher au Calviniſme. Il ne faut pas croire

que la religion fût le motif qui l'animât, mais l'intérêt du jeune Coligny, qui auroit perdu, par un zèle outré pour ſon parti, les avantages que ſa naiſſance lui donnoit droit d'ambitionner. Ninon réuſſit mieux que le plus habile théologien ; & Châtillon abjura ſon erreur en 1694. Ces deux amans, dans leur yvreſſe, s'étoient juré une fidélité inviolable ; mais leur amour dégénera peu-à-peu ; & dès-lors l'amour ne parut aux yeux de Ninon, qu'un ſentiment aveugle, & un caprice momentané, qui agit différemment ſelon la différence des ames qu'il inſpire.

Accoutumée de bonne heure à juger de toutes les choſes de la vie par ſon expérience, elle ſe bâtit elle-même une philoſophie, qui conduiſoit à la volupté par la voie de la morale. Cette façon de penſer, & ſur-tout l'amour du plaiſir, lui firent lier connoiſſance avec la fameuſe Marion de Lormes, ſi connue par ſes charmes & ſon courage à vaincre les préjugés qui dominent les ſimples.

Ces deux femmes réunies ouvrirent une école de raiſon, conſacrée à Epicure. On vit accourir à leurs leçons les ſeigneurs les plus aimables & les plus diſtingués. Là Saint-Evremont, Desbarreaux, M. d'Elbène, Sarraſin, Boiſrobert, Deſyveteaux, & Scarron, [il étoit jeune alors & abbé,] rafinoient ſur les plaiſirs, & ſe traçoient un plan de vie, toute de volupté. Ils étoient d'avis que l'amour ne méritoit pas la conſtance, & qu'il falloit réſerver cette vertu pour un ſentiment plus pur que l'amour. Sur ces principes, Ninon fut une amie ſincère, & une amante infidèle. Cependant le titre d'ami ne ſuffiſoit pas pour obtenir celui d'amant ; il falloit la vaincre, & lui cacher ſa foibleſſe par une ſéduction ingénieuſe. Le grand-prieur de V. . . . n'avoit point ce talent : il ne fut point heureux. Indigné qu'on lui préférât les comtes de Mioſſen & de Palluan, il ſe plaignit ; Ninon mit le comble à ſon déſeſpoir, en écoutant

un autre rival. Le grand-prieur confia ſa vengeance à ce quatrain, qu'il mit ſur la toilette de Ninon:

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce ſans peine à tes foibles appas:
Mon amour te prêtoit des charmes,
Ingrate, que tu n'avois pas.

Ninon ſe moqua d'un dépit ſi peu raiſonnable; & répondit en plaiſantant:

Inſenſible à tes feux, inſenſible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes foibles appas;
Mais ſi l'Amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntois tu pas?

Le C... de R. ne fut pas plus heureux. Ce grand homme fixoit tous les regards de l'Europe; mais il n'excita que du reſpect dans le cœur de Ninon. Le C... pour ſe venger, porta ſon hommage à Marion de Lormes; Ninon même fut chargée de lui offrir cinquante mille écus. Marion aimoit alors paſſionnément un jeune conſeiller au parlement; le C... fut refuſé, & ne parut plus devant elles.

Ninon fut très-ſenſible à l'état affreux du pauvre Scarron. Pour lui prouver ſon amitié, elle alloit paſſer auprès de lui des journées entières, & attiroit dans ſa maiſon l'élite de la cour & de la ville. Depuis quelque tems, elle avoit perdu la viſite de Deſyveteaux, ce fameux Epicurien, qui avoit paſſé ſa vie à la cour, en qualité de gouverneur de M. Vendôme, & d'inſtituteur de Louis XIII. S'imaginant que le mauvais état de ſa fortune l'empêchoit de ſe montrer au jour, elle alla le trouver. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'elle trouva le bon-homme, c'eſt ainſi qu'elle l'appelloit, déguiſé en berger, une houlette à la main, la panetiere au côté, & ſur la tête un chapeau de paille, doublé de taffetas cou-

leur de roſe. On peut voir ce qu'en dit Chaulieu, dans ſon Epître à l'abbé Courtin. Ninon, le voyant dans cet équipage, imagina d'abord que les chagrins avoient altéré ſa raiſon. Le philoſophe s'apperçut de ſon erreur, & lui dit « qu'un ſoir, » ayant trouvé à ſa porte une jeune fille évanouie, » il la fit entrer chez lui, uniquement par com- » paſſion, mais que ſa figure & ſes talens pour » la muſique lui avoient inſpiré l'amour le plus » violent. Cette jeune fille, nommée *Dupuis*, qui » avoit coutume de parcourir, comme chanteuſe, » tous les cabarets des fauxbourgs de Paris, ſe prêta » aux idées de ſon bienfaiteur, s'habilla en bergere » de théatre; & ſon amant, à l'âge de ſoixante- » dix ans, jouoit avec elle le rôle de Coridon. » Ninon trouva ce plan de vie ſi agréable, qu'elle n'oſa rappeller ſon ami dans le grand monde; & Deſyveteaux conſerva juſqu'à la mort cette aimable folie. Près d'expirer, il fit jouer à ſon amante une ſarabande favorite, « afin que ſon ame paſſât » plus délicieuſement. »

Quelque tems après, Ninon fut frappée d'un ſpectacle bien différent, & qui parut l'anéantir. Sa mere, avec qui elle ne vivoit plus, étoit au lit de la mort. La nature ſe fit entendre au cœur de Ninon; elle quitta ſes ſociétés, & vola près de ſa mere; mais ſa tendreſſe ne put la rendre à la vie. Madame de Lenclos profita du peu de momens qui lui reſtoient, pour deſſiller les yeux de ſa fille. Ses reproches touchans, animés par une piété pure, changerent tout-à-coup Ninon, qui réſolut d'expier ſes foibleſſes dans un couvent. Elle y courut en effet; mais l'image de ſa mere expirante s'évanouit avec le tems; Saint-Evremont parut devant ſes yeux avec Marion de Lormes, & la pieté de Ninon s'envola. Le monde courut avec fureur au-devant de Ninon, qui s'imagina prendre un nouvel être.

Les graces de ſa converſation, la juſteſſe de ſon

diſcernement, la délicateſſe de ſon goût ſe naturaliſoient chez tous ceux qui la fréquentoient; & l'on peut dire qu'elle perfectionna ce caractère aimable, qui diſtingue la nation. Depuis ſa rentrée dans le monde, Ninon eut pluſieurs engagemens, qui la rendirent mere. Le maréchal d'Eſtrées & l'abbé d'Effiat ſe diſputerent le droit de paternité; Ninon, pour les concilier, les obligea de s'en remettre au ſort. On apporta trois dés, qui déclarerent le maréchal pere de l'enfant, qui, dans la ſuite, ſe diſtingua dans la marine, ſous le nom de *chevalier de la Boiſſière*, devint capitaine de vaiſſeau, & mourut à Toulon, dans l'âge le plus avancé, après avoir montré pour la muſique tout le goût imaginable. Ninon ne fut pas auſſi heureuſe dans tous ſes enfans.

Après la mort du cardinal de Richelieu & de Louis le Juſte, les premieres années de la régence ne furent marquées que par les plaiſirs; c'étoit le règne de Ninon. Dans ce tems heureux, dit Saint-Evremont :

Aucun amant qui ne ſervît ſon roi,
Guerrier aucun qui ne ſervît ſa dame....
Tout goût alors patoiſſoit légitime,
La douce erreur ne s'appelloit point crime,
Les vices délicats ſe nommoient des plaiſirs.

Ninon, occupée à faire des heureux, & toujours entraînée par l'yvreſſe de ſon cœur, ne perdit jamais le goût de ces plaiſirs, moins vifs, mais plus chers à la raiſon. Toujours fidèle à ſes amis, toujours tendre pour ſes amans, elle partageoit entr'eux ſon cœur & ſes plaiſirs. « Ses amans, dit l'abbé de » Châteauneuf, n'avoient point de rivaux plus à » craindre que ſes amis. »

Le marquis de Sévigné avoit une femme qui joignoit l'eſprit à la beauté; mais trop jalouſe, s'il eſt permis de le dire, de paroître eſtimable, elle négligeoit le talent de plaire; & Ninon plus aima-

ble lui enleva le cœur de ſon époux. M. de Vaſſé, ami du marquis, donnoit tous les jours des fêtes à S. Cloud, en l'honneur de Ninon, ſans en être plus heureux. Le marquis perdit la vie dans une affaire d'honneur qu'il eut avec le chevalier d'Albret. M. de Vaſſé conçut des eſpérances ; mais s'étant apperçu qu'il déplaiſoit, il ſe retira. Le vainqueur de Rocroi parut alors aux pieds de Ninon, & en fit la conquête. Mais ce héros avoit plus de talens pour la gloire que pour la volupté, malgré les forces apparentes qu'il avoit reçues de la nature. Ninon, qui connoiſſoit ce proverbe latin, *Piloſus, aut fortis, aut libidinoſus*, s'écria un jour, dans les bras du prince : « Ah ! monſeigneur, il faut que vous ſoyez » bien fort. »

La réputation de Ninon & ſon déſintéreſſement irriterent la plûpart des femmes ; on la peignit à la reine régente, ſous les plus noires couleurs. Anne d'Autriche parla de l'envoyer aux Filles-Repenties ; mais le célèbre Bautru repréſenta à Sa Majeſté, » que Ninon n'étoit ni fille ni repentie. » On lui envoya un exempt des gardes, pour lui donner le choix d'un couvent. Ninon répondit qu'elle ſe décidoit ſans peine pour celui des grands Cordeliers. Tous les ſeigneurs de la cour parlerent en faveur d'une femme eſtimée du grand Condé : « Le moyen, » dit Madame de Sévigné, de n'être pas flattée de » l'eſtime de M. le prince, d'autant plus qu'il ne » la jette pas à la tête des dames ! »

Le feu de la diſcorde ſuccéda bientôt aux douceurs de la paix. Tout le royaume ſe ſouleva contre un miniſtre, & la maiſon de Scarron devint un des rendez-vous des factieux. Ninon, voyant ſes conſeils inutiles pour les rappeller à leurs devoirs, quitta la ſociété de Scarron, & eut la douleur de voir ſon pere ſe vouer au Coadjuteur. M. le marquis de Villarceaux étoit alors ſon amant. Ninon ſe retira avec lui dans une terre éloignée de Paris ; &, malgré

ſon inconſtance naturelle, elle paſſa trois ans entiers avec lui. M. de Villarceaux, après la fin de la guerre, parut dans la capitale, couvert de gloire, pour avoir fixé le cœur le plus volage. Son épouſe étoit indignée d'un attachement ſi durable; ſa jalouſie la fit tomber dans des mépriſes humiliantes. Un jour qu'elle avoit grande compagnie chez elle, elle appella ſon fils qu'elle aimoit tendrement; l'enfant parut avec ſon précepteur, qui, pour montrer la ſcience de ſon éleve, lui dit en latin : *Quem habuit ſucceſſorem Belus rex Aſſyriorum?*... Ninon, répondit le jeune marquis. « Voilà de belles inſtructions à donner à mon fils, s'écria la marquiſe, de l'entretenir des folies de ſon pere. Je juge par la réponſe » de mon fils, de l'impertinence de la queſtion. » Le précepteur n'eut pas le tems de ſe juſtifier. Cette ſcène ſe répandit dans la ville; & Molière, l'ayant appriſe de Ninon même, l'employa dans ſa comédie de la *Comteſſe d'Eſcarbagnas*.

M. de Lenclos, échappé aux ſuites funeſtes de ſa rebellion, ne goûta le plaiſir de revoir ſa chere fille, que pour expirer dans ſes bras. Il parut tout auſſi philoſophe au lit de la mort, qu'il l'avoit été pendant ſa vie. « Approchez, Ninon, dit-il d'une voix » éteinte; vous voyez que tout ce qui me reſte en » ce moment eſt un ſouvenir fâcheux des plaiſirs » qui me quittent. Leur poſſeſſion n'a pas été de » longue durée; & c'eſt la ſeule choſe dont je puis » me plaindre à la nature. Mais hélas! que mes » regrets ſont inutiles! Vous, qui avez à me ſurvivre, profitez d'un tems précieux; & ne devenez » jamais ſcrupuleuſe ſur le nombre, mais ſur le » choix de vos plaiſirs. » Cette morale eſt bien digne d'un homme qui avoit joué un rôle conſidérable parmi les braves de ce tems-là, mais bien contraire aux leçons de ſa vertueuſe épouſe. Si quelque choſe calma la douleur de Ninon, ce fut la ſécurité apparente avec laquelle ſon pere étoit mort:

Elle plaça à fonds perdu sa succession, & se fit, par ce moyen, sept ou huit mille livres de rente. Le burlesque & malade Scarron, s'étant marié avec l'aimable & charmante d'Aubigné, présenta son épouse à Ninon; dès la premiere entrevue, elles s'aimerent l'une & l'autre, au point que la jalousie même ne put affoiblir leur union.

M. de Villarceaux étoit devenu amoureux de madame Scarron: Ninon s'apperçut de l'intrigue; mais loin d'en vouloir ni à son amant, ni à son amie, elle consentit à être leur confidente. M. de Villarceaux fut bientôt remplacé dans le cœur de Ninon; mais notre intention n'est pas de rapporter tous les fortunés qui ont partagé sa conquête, ni de citer tous ses bons mots, & ses saillies; nous ne parlerons que de ses plus illustres amans.

M. de Gourville fut un des principaux; mais son attachement pour le prince de Condé le força de quitter sa maîtresse, pour servir avec ce héros contre sa patrie. Avant son départ, il voulut placer secrettement vingt mille écus, qu'il avoit en especes. Il en confia dix mille à un grand pénitencier, fameux par l'austérité de ses mœurs, & les autres dix mille à Ninon. De retour à Paris, il alla chez le pénitencier réclamer son dépôt; mais on lui répondit qu'on ignoroit ce qu'il vouloit dire, & qu'on n'avoit coutume de recevoir que des deniers destinés aux pauvres. M. de Gourville, trompé si cruellement, n'osoit aller chez sa maîtresse, persuadé qu'il ne seroit pas plus heureux. Ninon, surprise de ne point le voir, le fait prier de se rendre chez elle. « Ah Gourville! lui dit-elle en le voyant, » il m'est arrivé un grand malheur pendant votre » absence. » Gourville s'imaginoit qu'elle lui annonçoit la perte des dix mille écus. Ninon continue: » Je vous plains; si vous m'aimez encore, ce mal» heur est irréparable. J'ai perdu le goût que j'avois » pour vous; mais je n'ai pas perdu la mémoire, » & voici les dix mille écus que vous m'avez confiés

» en partant. Emportez-les ; mais ne me demandez » plus un cœur dont je ne puis disposer aujourd'hui » en votre faveur. Il ne me reste plus pour vous que » l'amitié la plus sincère. »

Gourville, étonné de trouver tant de probité dans une femme dont les mœurs n'étoient pas irréprochables, lui raconta ce qui venoit d'arriver, & lui jura une amitié éternelle.

En 1656, Christine vint à Paris. Le portrait, que lui fit de Ninon le maréchal d'Albret, lui inspira le desir de la voir, & de lui rendre visite. On doit regretter de ce que Ninon n'a pas transmis dans ses lettres la conversation qu'elle eut avec cette fameuse reine du Nord. Tout ce que l'on sçait, c'est que Christine se rappella toujours avec plaisir la définition que Ninon donnoit des précieuses, qu'elle appelloit les *Jansenistes de l'amour*. L'honneur de recevoir une reine chez elle fit moins d'impression sur le cœur de Ninon, que le mérite réel de Christine, qui avoit été assez grande pour mépriser une couronne.

Louis XIV régnoit alors, & faisoit régner avec lui les arts & les plaisirs. Ninon étoit dans tout son éclat. Ses charmes captiverent le cœur de Chapelle, ce fameux voluptueux, célèbre par l'élégante facilité de sa poësie. Mais les grandes vertus ni les talens aimables ne suffisoient pas auprès de Ninon ; Chapelle ne fut point écouté, & on le pria de se renfermer dans les bornes de l'amitié. C'est à lui que Ninon fut redevable de la connoissance de Molière. Ce grand homme découvrit en elle le véritable esprit de tous les talens, & la raison de tous les âges. Il la regardoit comme la personne sur qui le ridicule faisoit la plus vive impression, & lui lut sa comédie du *Tartuffe*. Ninon admira l'ouvrage, & lui fit le récit d'une aventure pareille à celle du héros de sa piéce, mais avec des couleurs si fortes, & des jours si bien ménagés, que Molière, en la quittant, dit avec une modestie aussi rare aujourd'hui

d'hui que ſes talens, que ſi ſa piéce n'avoit point été faite, il n'auroit jamais oſé la mettre ſur la ſcène, après avoir entendu le récit de Ninon. Ce fut dans un ſouper avec elle, madame de la Sabliere & Deſpréaux, que fut faite la plaiſante réception du Médecin dans le *Malade imaginaire*.

Ninon devenoit de jour en jour plus inconſtante & plus ſenſuelle. Le marquis de la Châtre étoit depuis long-tems ſon amant favoriſé; mais forcé par ſon devoir de quitter ce qu'il avoit de plus cher, & connoiſſant la légèreté du cœur de Ninon, il l'obligea de lui ſigner un billet, par lequel elle s'engageoit à lui tenir la fidélité la plus inviolable. Deux jours après ſon départ, ſon rival, qui parloit depuis longtems de ſon amour, & qui étoit fait pour en inſpirer, perſécuta Ninon, & vint à bout de l'enflammer. Alors Ninon, ſe rappellant ſa promeſſe, s'écria dans les bras de ſon vainqueur: « Ah!.... ah!.... le bon » billet qu'a la Châtre! » Ce trait plaiſant eſt aujourd'hui paſſé en proverbe; & M. de Voltaire n'a pas manqué de s'en ſervir dans ſa comédie de *la Prude*, acte 1, ſcène 3, tome 8 de l'édition de Dreſde.

Cependant le marquis de Sévigné n'avoit d'autre ſociété que celle de Ninon; il étoit ſéduiſant, plein d'eſprit; & malgré cela de la plus grande ſimplicité. Ninon ne ceſſoit de lui en faire un crime, & traitoit de ridicules les principes de ſon éducation. Voyant qu'il s'attachoit à elle, & ſçachant d'ailleurs qu'il étoit aimé de la fameuſe Champmeſlé; elle exigea qu'il lui fit un ſacrifice des lettres qu'il en avoit reçues, pour les envoyer au marquis de T... que cette actrice trompoit pour le jeune Sévigné, & « lui faire donner, di» ſoit-elle, quelques coups de baudrier. » Madame de Sévigné fit rougir ſon fils de ſa foibleſſe, en lui diſant que, « même dans les choſes deshonnêtes, il y » avoit de l'honnêteté à obſerver. » Le jeune marquis courut auſſitôt chez Ninon, & « moitié par » force, moitié par adreſſe, dit ſa mere, il retira les » lettres de cette pauvre diableſſe, & les brûla ſur

» le champ. » M. de Sévigné ne fut pas long-tems l'amant chéri de Ninon ; il étoit ſujet à de petits inconvéniens, qui éteignirent bientôt l'amour dans le cœur de ſa maîtreſſe, pour faire place à une tendre amitié. Sa mere diſoit de lui, « que la maladie de » ſon ame étoit tombée ſur ſon corps : il ſe croyoit » lui-même comme le bon Eſon ; il vouloit ſe faire » bouillir dans une chaudière avec des herbes fines » pour ſe ravigoter un peu. Ninon l'appelloit un homme au-deſſous de la définition, une ame de bouillie, un corps de papier mouillé, un cœur de citrouille, fricaſſé dans la neige. »

Le fait que nous allons raconter eſt plus à la honte de Ninon, que ſon eſprit & ſa beauté n'ont été à ſa gloire. Le P. B.... le plus fameux prédicateur de tous les tems, que madame de Sévigné appelle *le grand Pan*, étoit alors dans tout ſon éclat. Ninon qui ſe piquoit de captiver tous les grands hommes, feignit d'être malade, & l'envoya chercher ; mais au lieu du triſte appareil de la maladie, le pere, en arrivant, trouva tous les préparatifs de la coquetterie la plus raffinée, & de la plus ſéduiſante volupté. Ninon déploya devant lui toutes ſes graces ; mais à ſa confuſion : « Je vois, lui dit-il, que votre maladie n'eſt que dans » le cœur & dans l'eſprit ; pour votre corps, il me » paroît dans une parfaite ſanté ! Je prie le grand » Médecin des ames qu'il vous guériſſe. » Après cette réponſe, il ſortit, & laiſſa Ninon dans une honte complette.

Le comte de C.... qu'on a vu depuis maréchal de France en 1693, adoroit Ninon, ſans en être aimé : » c'eſt un très-digne ſeigneur, diſoit-elle ; mais il ne » donne jamais envie de l'aimer. » Pécour, le fameux danſeur, étoit ſon rival, & ſon rival heureux. Un jour qu'il portoit un habit aſſez reſſemblant à quelques uniformes de ce tems-là, le Comte lui demanda ironiquement ſous quels drapeaux il alloit porter ſes ſervices ? à quel corps il s'étoit attaché ? » Monſeigneur, répondit Pécour, je commande un

» corps où vous ſervez depuis long-tems. » La fierté de cette réponſe, indigna le comte de C..... & Ninon lui ayant témoigné nettement ſon indifférence par ce vers de Corneille,

Ah ! ciel ! que de vertus vous me faites haïr !

il la quitta pour toujours.

Elle avoit alors plus de ſoixante ans. M. de G... faiſoit élever le fils qu'il avoit eu de Ninon, ſous le nom de *chevalier de Villiers*, ſans lui découvrir ſa naiſſance. Pour perfectionner ſon éducation, il l'envoya chez ſa mere, pour y recueillir cette fleur du monde, qu'elle ſeule poſſédoit. Il ignoroit le penchant funeſte qui alloit dominer ſon fils. Le jeune chevalier ne put voir tant de graces ſans un deſir violent. Quelques préférences involontaires, que Ninon lui donnoit ſur les autres, acheverent de l'enflammer. Ninon entendit ſes ſoupirs avec horreur; mais comme elle avoit promis à ſon pere de lui faire un ſecret de ſa naiſſance, elle lui fit jetter les yeux ſur une pendule: » Inſenſé, lui dit-elle, il y a à préſent plus de ſoixante-» cinq ans que je vins au monde. Eſt-ce à mon âge » qu'on doit aimer & qu'on doit être aimée? » Que peuvent les conſeils contre l'amour? Le chevalier, irrité par les obſtacles, voulut ſe porter un jour à la dernière témérité. « Arrêtez, malheureux, s'écria-» t-elle, & frémiſſez d'épouvante. Sçavez-vous qui » vous êtes & qui je ſuis? Cette amante que vous » pourſuivez.... eſt votre mere.... C'eſt mon fils qui » ſoupire à mes pieds ! Ah ! mon cher fils ! tu ſçais » à quel degré d'opprobre les préjugés ont mis ta » malheureuſe exiſtence : voilà ce qu'il falloit cacher » à ta délicateſſe, & tu ne l'as pas permis. Reconnois ta » mere, ô mon fils ! en lui pardonnant de t'avoir » donné la vie. » Le chevalier tremblant & inanimé, s'arrache du ſein de ſa mere, fuit avec précipitation dans le boſquet le plus épais du jardin, & ſe perce de ſon épée. Ninon le vit expirant, & vou-

lut le ſuivre au tombeau; mais ſecourue à propos par ſes gens, elle rappella ſon ame égarée, pour dérober au public une cataſtrophe auſſi funeſte. M. le Sage, dans le troiſieme tome de ſon roman de Gilblas, a peint cette horrible avanture, ſous les noms ſuppoſés de la vieille *Iniſilla de Lautarilla*, & du jeune *dom Valerio de Luna*.

Ce fut alors que Ninon commença à rougir de ſes foibleſſes, « & ſe contenta, dit S. Evremont, de » l'aiſe & du repos, après avoir ſenti ce qu'il y a de » plus vif. » Elle écrivit elle-même à ſon ami : « Tout » le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du » tems qu'un autre; de quelque ſorte que cela ſoit, » qui m'auroit propoſé une telle vie, je me ſerois » pendue. » Malgré ces belles réflexions, & ſon âge avancé, elle ne put vaincre ſon penchant pour le plaiſir : le baron de Baunier, fils du célèbre général Suédois, & qui fut tué en 1683 en Angleterre, par le prince Philippe de Savoye, fut le dernier de ſes amans en titre. Mais l'abbé de Chaulieu, qui dès ſon entrée dans le monde, fut appellé *le Poëte de la bonne compagnie*, obtint plus d'une fois ſes faveurs; il étoit plus heureux que ſon maître Chapelle. Celui-ci, pour ſe venger de la rigueur que mademoiſelle de Lenclos lui témoignoit, fit contr'elle les vers ſuivans :

Il ne faut pas qu'on s'étonne,
Si ſouvent elle raiſonne
De la ſublime vertu,
Dont Platon fut revêtu;
Car, à bien compter ſon âge,
Elle peut avoir vécu
Avec ce grand perſonnage.

Ce dépit poëtique deshonora l'auteur : Ninon étoit encore recherchée. « C'eſt par elle, dit S. Evremont, » que la nature devoit commencer à faire voir qu'il » eſt poſſible de ne pas vieillir. Quoique parvenue » dans la ſuite à ce qu'on appelle communément

» l'*âge de la décrépitude*, elle n'en eut jamais le » dégoût & la laideur; elle conserva même toutes » ses dents & presque tout le feu de ses yeux, au » point qu'on disoit d'elle, dans les dernières années » de sa vie, qu'on pouvoit encore y lire toute son » histoire. »

Rien de plus célèbre & de mieux choisi que la société de mademoiselle de Lenclos sur la fin de sa vie. On y trouvoit mesdames de la Fayette & de la Sabliere, dont elle comparoit la premiere « à ces » riches campagnes, si fertiles en fruits, & la se- » conde à un joli parterre émaillé de fleurs, qui » charment les yeux. » Mesdames de Sévigné, de Grignan, de Coulanges, de Torp, & la ducheſſe de Bouillon préféroient sa compagnie aux cercles les plus brillans; mais celui qui lui marqua le plus d'estime & le plus d'amitié, ce fut l'illustre M. de la Rochefoucault. On se rassembloit chez elle en hiver, à cinq heures du soir, dans un appartement où la peinture lui reproduisoit ses amis présens, & lui retraçoit les absens. A neuf heures on se retiroit, pour la laisser jouir du repos nécessaire à la foiblesse de son tempérament. La rue des Tournelles, au Marais, où elle demeura long-tems, fit donner à ses amis le nom d'*oiseaux des Tournelles*. Le comte de Charleval s'honoroit de ce titre. Mademoiselle de Lenclos, dans une lettre à M. de S. Evremont, dit en regrettant le comte: « Son esprit avoit conservé » tous les charmes de la jeunesse, & son cœur, » toute la bonté & la tendresse desirable dans les » véritables amis.... Sa vie & celle que je mène » actuellement, avoient beaucoup de rapport. En- » fin c'est plus que mourir soi-même, que faire » une pareille perte. » Scarron dit aussi du Comte, en parlant de la délicatesse de son esprit & de son goût, « que les Muses ne le nourrissoient que de blanc- » manger & d'eau de poulet. » Ses poësies charmantes tomberent entre les mains de M. de Ris, son neveu, premier président du parlement de Normandie: « Je

» ne ſçais, dit Vigneul de Marville, par quel tour » de penſée ce magiſtrat ne voulut point enrichir » le public de ſi beaux ouvrages. » Nous n'avons de lui qu'un couplet de chanſon qu'il fit ſur le nom d'*oiſeaux des Tournelles :*

Je ne ſuis plus oiſeau des champs,
Mais de ces oiſeaux des tournelles,
Qui parlent d'amour en tout tems,
Et qui plaignent les Tourterelles
De ne ſe baiſer qu'au printems.

M. de S. Evremont étoit toujours en exil, pour avoir laiſſé échapper quelques traits contre un miniſtre, dont il croyoit avoir ſujet de ſe plaindre. Mademoiſelle de Lenclos employa tout ſon crédit, & ſe joignit à MM. de Lionne & de Lauzun, & à l'inimitable comte de Grammont. Louis le Grand n'accorda ſa grace que fort tard : S. Evremont, ſe trouvant trop vieux pour ſe tranſplanter, aima mieux reſter avec « des gens accoutumés à ſa loupe & ſes » cheveux blancs, que de reparoître dans une cour » où il craignoit de n'être reconnu que du comte de » Grammont, au plus. » Il adreſſa ſon diſcours ſur la morale d'Epicure, à mademoiſelle de Lenclos, ſous le nom de la *moderne Leontium*, dans lequel il peignit ſon amie & ſe peignit lui-même, en traçant le portrait du philoſophe Grec. Elle applaudit à la reſſemblance, & ſe vanta de connoître à fond le prix d'une vie voluptueuſe. « Tout le bon » ſens, diſoit elle, ne va qu'à ſe rendre heureux ; » & pour cela, il n'y a qu'à juger de tout ſans » prévention. »

L'abbé Ged... ſorti des Jéſuites avec l'abbé Frag.., en 1694, c'eſt-à-dire, lorſque mademoiſelle de Lenclos avoit ſoixante-dix-neuf ans, entra dans ſa ſociété ; mais il ne ſe contenta pas long-tems du titre d'ami ; il aſpira à celui d'amant. On le fit attendre une année entière ; & à quatre-vingts ans,

Ninon goûta encore les douceurs de l'amour. Le célèbre Fontenelle rechercha ſon amitié, & l'obtint pour lui & pour M. Hughens, ſon ami & un des grands mathématiciens du dernier ſiècle.

Pluſieurs petites maladies affoiblirent beaucoup mademoiſelle de Lenclos; mais ſa philoſophie la conduiſoit, comme elle le dit, « à ſe contenter » du jour où l'on vit, le lendemain à oublier le jour » qui l'a précédé, & à tenir à un corps uſé, comme » à un corps agréable.... Si l'on pouvoit croire, » comme madame de Chevreuſe, qu'en mourant, » on va cauſer avec tous ſes amis en l'autre monde, » il ſeroit doux de le penſer. » La marquiſe de Maintenon ne l'oublia point dans ſa nouvelle fortune; elle lui fit offrir à Verſailles un logement auprès d'elle. Mademoiſelle de Lenclos aimoit trop ſa liberté, pour accepter cette offre, & diſoit qu'il étoit trop tard pour apprendre l'art de diſſimuler. Cependant comme le roi deſiroit voir la merveille de ſon règne, elle ſe trouva un jour à la tribune de la chapelle de Verſailles. Sa ſanté s'affoiblit tous les jours; elle enviſagea la mort avec tranquillité, & mourut le 17 d'Octobre 1706: la dernière nuit de ſa vie, l'on prétend qu'elle fit ces quatre vers, qui n'ont de mérite que par la circonſtance:

Qu'un vain eſpoir ne vienne point s'offrir,
Qui puiſſe ébranler mon courage:
Je ſuis en âge de mourir;
Que ferois je ici davantage?

Le dernier trait célèbre de mademoiſelle de Lenclos lui fait le plus grand honneur. Le jeune Arrouet de Voltaire, encore enfant, lui fit une viſite. Après l'avoir examiné avec attention & écouté avec plaiſir ſes réponſes vives & ingénieuſes, elle préſagea dès-lors la gloire qu'il alloit s'acquérir; & pour lui prouver ſon amitié, elle lui légua, par ſon teſtament, de quoi acheter des livres.

On ne prétend pas juſtifier mademoiſelle de Len-

clos ſur le grand nombre de ſes foibleſſes, ni la propoſer pour modèle. On rapporte ſa morale, ſa philoſophie, ſes actions, comme des faits. La liberté avec laquelle elle parle de la religion, eſt inexcuſable ; cependant on peut dire que perſonne ne fut plus philoſophe qu'elle, & qu'auſſi-tôt qu'elle ſçut penſer, elle voulut être homme. Elle joint, dit l'abbé de Châteauneuf, « toutes les vertus de » notre ſexe, aux graces du ſien, en dépit duquel » elle s'eſt miſe au rang des hommes illuſtres. » S. Evremont acheve cet éloge par ces vers :

L'indulgente & ſage nature
A formé l'ame de Ninon
De la volupté d'Epicure,
Et de la vertu de Platon.

Qu'il eſt rare que le penchant le plus vif au plaiſir, ne conduiſe pas à la perte de toutes les vertus ! » Le moindre défaut des femmes galantes, dit M. de » la Rochefoucault, eſt la galanterie. » Cependant quelle probité, quelle fermeté d'ame, quelle aimable philoſophie ! Si nous parlions de ſa pénétration, de ſon eſprit & de la délicateſſe de ſon goût : quelle vaſte carrière ! Finiſſons par l'éloge que M. de Saint Evremont fait de ſon talent pour le ſtyle épiſtolaire : « Quoique le tour en ſoit ſingulier, & » qu'elles (ſes lettres) ſoient remplies de morale & » toutes brillantes d'eſprit, elles n'ont rien de re- » cherché. Comme la morale y eſt toujours aſſaiſon- » née par l'enjouement, & que l'eſprit ne s'y montre » que ſous les apparences d'une imagination libre & » naturelle, elles ne different en rien de ſa conver- » ſation, &c. »

LÉOCADIE, (*ſainte*) vierge & martyre Eſpagnole, étoit iſſue d'une ancienne & illuſtre maiſon de Tolède. Elle demeuroit à Séville dans le tems de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, & ſe donnoit publiquement pour Chrétienne,

Le préſident Datien la fit mettre dans une affreuſe priſon. Elle y reſta long-tems ; & l'on fit de vaines tentatives pour lui faire renoncer Jeſus-Chriſt. Le lendemain du martyre de ſainte Eulalie, on eſſaya de l'effrayer, en lui racontant en détail les horribles tourmens que l'on avoit fait ſouffrir à cette vierge. Léocadie n'en fut point effrayée ; mais elle ſe mit à genoux pour prier. Sa priere, qui fut longue, ſe termina par ſa mort, Dieu l'ayant diſpenſée de rendre en public le même témoignage de ſa foi, que la jeune Eulalie avoit rendu de la ſienne. Elle mourut le 9 de Décembre, jour auquel l'égliſe en fait mémoire.

LÉON (*Thérèſe, infante de Portugal & reine de*) de laquelle il ſera dit quelque choſe dans l'article ſuivant, étoit fille de Sanche I, roi de Portugal, & de Dulce d'Aragon.

Elle fut mariée en 1188, ou 1189, avec Alfonſe IX, roi de Léon, dont elle fut la premiere femme. Ils étoient couſins germains, Alfonſe ayant eu pour mere Urraque, ſœur naturelle de Sanche, roi de Portugal. Ce mariage ſe fit ſans avoir demandé la diſpenſe du pape. Il fut déſapprouvé de preſque tout le clergé des deux royaumes ; & Rome s'en plaignit.

Le pape Clément III, que les deux rois avoient fait inſtruire des raiſons qui devoient faire regarder ce mariage comme légitimement contracté, fit choix, en 1191, d'Hyacinthe, cardinal du titre de *ſainte Marie in Coſmedin*, pour aller en Eſpagne, en qualité de Légat, prendre connoiſſance de cette affaire. Mais, avant le départ de ce légat, Clément mourut ; & le même cardinal Hyacinthe lui ſuccéda, le 27 de Mars, ſous le nom de *Céleſtin III*. Le nouveau pape choiſit pour la légation, qu'il avoit dû remplir, Gregoire, diacre-cardinal du titre de *Saint-Ange*, qui vint en Eſpagne vers la fin de l'automne de la même année. Il y travailla ſans ſuccès à faire ſentir aux rois de Léon & de Portugal la

nullité du mariage du premier avec la fille du ſecond ; il obtint ſeulement d'eux qu'il s'aſſemblât, à Salamanque, un concile des prélats des deux royaumes, afin d'examiner l'affaire avec plus de maturité. De l'avis du plus grand nombre des prélats, le mariage fut déclaré nul comme fait dans le ſecond degré de conſanguinité. Les évêques de Léon, d'Aſtorga, de Salamanque & de Zamora, qui ne s'étoient point trouvés au concile, perſiſtèrent à ſoutenir la validité du mariage. Leur raiſon étoit que l'empêchement de conſanguinité n'eſt ni de droit divin, ni de droit eccléſiaſtique ; & qu'il eſt purement de droit civil & politique, établi par les princes, qui, par conſéquent, peuvent s'en diſpenſer. Ils citoient en faveur de leur ſentiment, quelques juriſconſultes, qui diſent en effet, « que les princes ſécu» liers peuvent établir des empêchemens au ma» riage, & qu'ils peuvent en diſpenſer. » Les deux rois s'en tinrent à l'opinion de ces quatre évêques, qui furent excommuniés par le légat après la ſéparation du concile. Tous les autres prélats s'empreſſerent d'exhorter les deux rois à conſentir à la diſſolution du mariage ; mais leurs inſtances furent inutiles auprès de princes, que leur intérêt lioit enſemble. En 1193, le roi de Léon & la reine Thérèſe, continuant de vivre enſemble, le légat Grégoire jetta l'interdit ſur les deux royaumes de Léon & de Portugal. Cette cenſure fit murmurer hautement les peuples. Cependant le roi de Léon envoya Guillaume, évêque de Zamora, à Rome, ſupplier le pape de lever, par une diſpenſe ſubſéquente, l'empêchement qui rendoit ſon mariage nul. Céleſtin III tint ferme pour l'obſervance des canons ; & tout ce que Guillaume en obtint, fut d'être abſous lui-même de l'excommunication lancée contre lui par le légat. Le pape eut une autre condeſcendance. Sur les plaintes que la plûpart des évêques des deux royaumes lui firent au ſujet de l'interdit, qui ne ſervoit qu'à chagriner des peuples innocens, & qui ne faiſoit point

changer de réſolution au roi Alfonſe, il leva l'interdit, & défendit ſeulement de célébrer, quelque part que ce fût, aucun office divin, en préſence de ce prince, & de la reine ſa femme. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1195, que les rois de Léon & de Portugal, cédant aux prieres de leurs ſujets, conſentirent enfin à la caſſation du mariage. La reine Thérèſe, après avoir eu trois enfans; l'infant Ferdinand, qui mourut jeune, & les infantes Sanche & Dulce, dont il ſera parlé dans l'article ſuivant, fut renvoyée en Portugal de la manière la plus décente; & le légat acheva de lever ſolemnellement l'interdit & les autres cenſures.

Cette princeſſe offrit à Dieu ſa diſgrace, & conſacra le reſte de ſa vie à l'ouvrage de ſon ſalut. Elle s'occupoit en même tems de tout ce qui pouvoit être un bien pour la religion. Bien informée que la diſcipline monaſtique étoit abſolument relâchée dans le monaſtère de Lorban, & que les moines ne vouloient point entendre parler de réforme, elle pria ſon pere de lui donner cette maiſon pour y mettre des religieuſes. Sanche fit conſentir l'abbé Julien à lui céder ſon monaſtère; ce qui ſe fit ſans doute après des arrangemens convenables. La pieuſe reine, en ayant pris auſſi-tôt poſſeſſion, le peupla de religieuſes de Cîteaux, comme elle l'avoit ſouhaité.

Dégoûtée tout-à-fait du monde, elle prit, en 1228, la réſolution d'achever de ſe conſacrer à Dieu tout-à-fait, en prenant le voile dans ce monaſtère. Elle y fit conſentir ſon pere, & fit part de ſon deſſein au roi de Léon, en lui recommandant les infantes leurs filles. Ce prince applaudit à ſa pieuſe réſolution, & lui donna pour dot la ville de Valbuena.

Le 18 de Juin 1250, elle conſomma ſon ſacrifice par une mort précieuſe aux yeux de Dieu, qui manifeſta, dit-on, ſa ſainteté par un grand nombre de miracles. Le Portugal la regarde comme une de ſes ſaintes.

LÉON, (*Berengère, infante de Caſtille, & reine de*) fille d'Alfonſe III, roi de Caſtille, & de la reine Léonor d'Angleterre, ſa femme, naquit dans le mois d'Août 1171.

En 1188, l'empereur Frédéric I ſigna le 23 d'Avril, à Selingeſtadt, le contrat de mariage de ſon troiſieme fils Conrad, duc de Franconie, avec cette infante; mais on ignore par qui cette affaire fut négociée, & quelles furent les conventions matrimoniales. Conrad ſe rendit bientôt après en Eſpagne pour la célébration des fiançailles. Alfonſe III le reçut magnifiquement à Tolède. Ils acheverent de régler enſemble les conditions du mariage qu'Alfonſe ſigna. Conrad repartit après que le roi de Caſtille l'eut armé chevalier. Ce mariage projetté, que l'on ne connoît que par l'Hiſtoire d'Eſpagne, ne ſe fit point; & l'on n'en dit pas la raiſon. Quelques écrivains prétendent que cette raiſon n'eſt autre que le refus que Bérengère fit de ſortir d'Eſpagne; mais ce n'eſt-là qu'une conjecture. Il eſt plus vraiſemblable de croire avec Ferreras, que le mariage fut rompu, parce que le 29 de Novembre de l'année ſuivante, il naquit un fils au roi de Caſtille; ce qui fruſtra Conrad de l'eſpérance qu'apparemment il avoit conçue d'être le ſucceſſeur d'Alfonſe III, dont il avoit fiancé la fille aînée.

Alfonſe III eut enſuite avec Alfonſe IX, roi de Léon, ſon couſin germain, des différends, qui leur firent prendre les armes l'un contre l'autre. En 1197, lorſque les armées des deux rois étoient en préſence, les évêques & les ſeigneurs de part & d'autre s'entremirent pour faire la paix. Pèdre-Fernandez de Caſtro, couſin des deux rois, fut celui qui travailla le plus efficacement à les réconcilier. Il y fit conſentir ſans peine le roi de Léon; mais il éprouva de la réſiſtance de la part du roi de Caſtille; ce qui fut cauſe qu'il alla trouver à Valladolid la reine Léonor, qui ſouhaitoit de voir finir une guerre, qui ne pouvoit être que pernicieuſe aux deux royaumes, aux dépens

desquels elle offroit aux Mahométans l'occasion de s'aggrandir. La reine & ceux des prélats & des seigneurs qu'elle avoit auprès d'elle, convinrent avec Pèdre-Fernandez de faire conclure la paix par le mariage de l'infante Bérengère avec le roi de Léon, son oncle à la mode de Bretagne. Le degré de parenté faisoit un grand obstacle; mais ils jugerent qu'entre personnes royales, le mariage ne devoit pas être interdit dans ce degré, quand il s'agissoit de procurer un aussi grand bien que la paix, & que le pape ne feroit pas difficulté d'accorder la dispense après le mariage. La paix fut donc conclue au grand contentement de tout le monde, hors du roi de Castille, qui n'y consentit que par complaisance pour la reine Léonor, & par condescendance aux desirs de ses sujets. Le roi de Léon ne tarda pas à se rendre à Valladolid. Les nôces s'y célébrerent avec pompe; & quelques jours après il s'en retourna dans ses Etats avec sa nouvelle épouse.

Les prélats & les seigneurs des royaumes de Léon & de Castille, en hâtant la célébration du mariage, avoient compté sur la facilité du pape Célestin III, pour avoir la dispense; mais ce pontife mourut alors; & son successeur Innocent III, bien instruit de la théologie, & beaucoup plus encore du droit canonique, se proposant de gouverner l'église avec le même despotisme qu'avoit fait Grégoire VII, quoiqu'avec plus d'adresse, bouillant d'ailleurs du feu de la jeunesse, puisqu'il n'avoit encore que trente-sept ans, n'eut pas plutôt appris ce mariage, qu'il envoya le moine Reinier, légat en Espagne, avec ordre d'en prononcer la nullité; de séparer les deux époux; & si les deux rois n'y consentoient pas, de mettre sous l'interdit les deux royaumes. La commission du légat souffrit de grandes difficultés de la part du roi de Léon, qui chérissoit tendrement sa femme, princesse infiniment aimable, qui joignoit à beaucoup de vertus un esprit solide & des lumières, & qui d'ailleurs voyoit avec peine qu'on se sépa-

rant d'elle, il falloit rendre beaucoup de villes & de châteaux qu'elle avoit eus en dot. Une autre ſource de difficultés, c'eſt que l'égliſe d'Eſpagne avoit ſa diſcipline particulière au ſujet des mariages, & qu'elle n'avoit pas adopté les canons faits à ce ſujet par les papes dans différens conciles de Rome, depuis le pontificat d'Alexandre II, prédéceſſeur de Grégoire VII. Le clergé d'Eſpagne étoit perſuadé que, dans le degré dont il s'agiſſoit, on n'avoit pas beſoin de recourir au pape, & que les rois avoient le droit d'accorder la diſpenſe, à plus forte raiſon d'en faire uſage pour eux-mêmes. Le légat fut donc prié de ſuſpendre ſes procédures, juſqu'à ce qu'on eut mieux inſtruit le pape par les députés qui lui ſeroient envoyés. Les choſes traînerent en longueur; & cependant la reine Bérengère mit au monde, en 1200, l'infant Ferdinand, que le ciel deſtinoit à réunir pour toujours les royaumes de Léon & de Caſtille, & dont les vertus chrétiennes devoient tant édifier ſes ſujets, qu'auſſi-tôt après ſa mort, ils ne balanceroient pas à l'invoquer comme ſaint.

La naiſſance d'un héritier ne changea rien aux réſolutions d'Innocent III, qui vouloit être obéi. Les députés des deux rois & du clergé des deux royaumes n'avoient pas pu l'engager à ſe départir de la rigueur des canons que l'égliſe d'Eſpagne n'avoit pas reçus. Il ne voulut pas abſolument valider, ſuivant ſes principes, par une diſpenſe ſubſéquente, un mariage qui s'étoit fait ſans la diſpenſe de ſon prédéceſſeur. Les deux époux, d'ailleurs attachés de plus en plus l'un à l'autre par la naiſſance d'un fils, refuſoient de ſe ſéparer. Innocent, qui n'avoit en vue que de maintenir l'autorité que ſon ſiége avoit acquiſe par les entrepriſes continuelles de ſes prédéceſſeurs depuis plus d'un ſiécle, aima mieux porter les choſes à la rigueur, que de les pacifier par une ſage condeſcendance ſur un point qui n'intéreſſoit en rien la religion, puiſqu'il ne s'agiſſoit au fond que d'une loi

de police, ſujette par ſa nature à recevoir, ſuivant les occurrences, des exceptions plus ou moins conſidérables. Alfonſe IX & la reine Bérengère furent excommuniés en 1202, & leur royaume fut ſoumis à l'interdit. Innocent ne fit point proceder contre le roi de Caſtille, parce qu'il avoit déclaré, dès le commencement, qu'il étoit prêt à recevoir ſa fille quand on la lui renverroit. Ce fut Pèdre III, archevêque de Compoſtelle, que le pape chargea de publier l'excommunication & l'interdit. Quelques évêques ſoutinrent la procédure irréguliere & les ſentences d'excommunication & d'interdit injuſtement prononcées. Ils refuſerent donc d'obſerver l'interdit, & continuerent de communiquer avec leurs ſouverains. Tous les autres s'empreſſerent d'obéir au pape, & preſſerent vivement le roi de conſentir à la caſſation de ſon mariage. Aux raiſons alléguées plus haut, il s'en joignoit une troiſième. Alfonſe avoit de la reine cinq enfans, deux princes & trois princeſſes, tous nés depuis que le pape l'avoit fait avertir de la nullité de ſon mariage, & tous, par conſéquent, bâtards dans les principes de la cour de Rome. Innocent qui, comme on l'a dit, vouloit, à quelque prix que ce fût, ſe faire obéir, ne fit pas difficulté de renoncer à ces principes, en déclarant que les enfans étoient légitimes. Alfonſe & Bérengère conſentirent alors à ſe ſéparer. Ce fut en 1203. La reine renonça même à ſes prétentions ſur les biens aſſignés pour ſon douaire ; mais elle & ſon pere exigèrent que l'infant Ferdinand fût reconnu l'héritier légitime & préſomptif de ſon pere ; ce qui ſe fit dans une aſſemblée des Etats généraux du royaume de Léon ; après quoi, Bérengère, laiſſant ſes enfans auprès de leur pere, retourna ſur le champ en Caſtille.

Alfonſe III, roi de Caſtille, mourut en 1214, laiſſant l'infant Henri, ſon fils, encore mineur, héritier de ſa couronne, ſous la tutelle de la reine Léonor ; mais cette reine ne ſurvécut pas tout-à-fait

trois mois au roi ſon mari. La régence fut alors déférée à la reine Bérengère, ainſi qu'Alfonſe III l'avoit ordonné par ſon teſtament. A peine eut-elle pris en main les rênes du gouvernement, que Ferdinand, Alvar-Nunnez & Gonçalè, comtes de Lara, n'écoutant que leur ambition, commencerent à cabaler avec leurs parens & leurs amis, pour ſe ſaiſir de la perſonne du jeune roi, & gouverner en ſon nom. Ils firent répandre ſecrettement par-tout, qu'il » n'étoit pas à propos que le roi, qui devoit être élevé » dans l'art de la guerre, & dans la ſcience du » gouvernement, le fût par une femme incapable » de le former à ces deux égards, & qu'il ſeroit » beaucoup mieux de confier ſon éducation à quel- » que ſeigneur, juſqu'à ce qu'il eût quatorze ans ac- » complis. » Le plus grand nombre des ſeigneurs, qui n'eurent pas de peine à deviner que ce propos partoit des comtes de Lara, qu'ils haïſſoient à cauſe de leurs mauvaiſes qualités, en informèrent la reine; l'avertirent de ſe tenir ſur ſes gardes, & lui firent offre de la ſoutenir de toutes leurs forces contre les perturbateurs du repos public. Cette princeſſe ſe trouva dans un grand embarras. Elle prévoyoit qu'en ſe déſiſtant de la régence, elle expoſeroit l'État à de grands maux de la part des comtes de Lara, qu'elle connoiſſoit très-bien; mais elle craignoit d'ailleurs, en gardant l'autorité, d'exciter ces comtes à recourir à la force pour l'en dépouiller; ce qui produiroit une guerre civile infiniment préjudiciable aux ſujets de ſon frere. Les Lara, contens d'avoir fait diſpoſer les peuples au changement qu'ils vouloient faire, ne voulurent pas arborer d'abord l'étendard de la révolte. La ſéduction leur parut préférable à la violence. Ils gagnerent, par la promeſſe d'une ville, Garcie-Laurent, domeſtique de la reine, dont il avoit toute la confiance, pour qu'il l'engageât à ſatisfaire d'elle-même aux vœux des peuples, en ſe démettant du gouvernement du royaume & de l'éducation du roi dans une aſſemblée des Etats, où l'on

l'on choiſiroit un ſeigneur pour être tuteur du jeune prince, & régent du royaume; Garcie Laurent, abuſant du crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de la reine, lui perſuada de faire ce que ceux qui le mettoient en œuvre ſouhaitoient, & lui fit même inſinuer de choiſir elle-même pour tuteur & régent celui dont ils avoient fait choix. La reine ayant donc aſſemblé les Etats à Burgos, ſe démit de la tutelle du roi ſon frere, & de la régence du royaume, du conſentement de la plus grande partie des aſſiſtans, dont les comtes de Lara s'étoient aſſurés, & nomma, pour la remplacer, le comte Alvar-Nunnez de Lara. Celui-ci prêta ſur le champ, entre les mains de l'archevêque de Tolède, le ſerment qu'on exigea de lui, « de veiller avec tout le ſoin poſſible à la » ſûreté de la perſonne du roi, de faire le bien du » royaume; de conſerver aux égliſes, aux prélats, » aux ordres, à la nobleſſe la poſſeſſion de leurs » dignités, de leurs biens, de leurs droits; de ne » prendre ni donner aucune des terres de la cou- » ronne, & de n'établir aucune nouvelle impoſition, » ſans le conſentement de la reine. »

Le comte Alvar-Nunnez ne tint rien de ce qu'il avoit promis. Il chagrina de toutes les manieres ceux des ſeigneurs, qui n'étoient pas amis de ſa maiſon. Il réduiſit, ſous de légers prétextes, des perſonnes riches dans l'indigence. Il s'enrichit & les ſiens, aux dépens du public & des particuliers; &, par ſes injuſtices ſans bornes, fit gémir tout le monde ſous le poids de ſa tyrannie. Les ſeigneurs, ſe voyant comme forcés à la révolte pour leur propre défenſe, recoururent à Berengère, qui, voulant ſur-tout éviter une guerre civile, donna tous ſes ſoins à les calmer. Alvar-Nunnez continua d'aller ſon train; s'empara des dîmes des égliſes, ſous prétexte des beſoins de l'Etat, & fit ſervir cet argent à la conſtruction d'un château dans la Manche, qu'il deſtinoit, diſoit-il, à défendre les frontières contre les Mahométans. Les égliſes & les évêques ſe récrièrent

ſur le tort qu'on leur faiſoit, dans un tems où l'Etat n'avoit pas beſoin qu'ils vinſſent à ſon ſecours. Leurs plaintes parvinrent au jeune roi, qui fut indigné de la conduite de ſon tuteur, & ſouhaita de retourner entre les mains de la reine ſa ſœur. Alvar-Nunnez pénétra ſes vues; &, pour l'en détourner, lui propoſa d'épouſer Mafelde, infante de Portugal. Il ſe chargea lui-même de la négociation, & partit pour la cour de Portugal, en laiſſant à ſes freres le ſoin de la garde du roi. Ce jeune prince, qui ne goûtoit point le mariage propoſé par ſon tuteur, trouva moyen d'en faire informer ſecrettement ſa ſœur, qui, conſidérant qu'il n'étoit pas encore dans l'âge compétent, crut ne pouvoir pas mieux faire que de prier le pape de s'oppoſer à ce mariage. Alfonſe, roi de Portugal, conſentit volontiers à la demande du comte Alvar-Nunnez, qui revint en Caſtille avec l'infante Mafelde; mais les évêques de Burgos & de Palence, chargés des ordres du pape, s'oppoſerent ſi fortement à la célébration du mariage, qu'il ne put ſe faire; & l'infante, retournée en Portugal, ſe fit religieuſe dans le monaſtère d'Aronca.

Comme on continuoit à ſe plaindre hautement des vexations d'Alvar-Nunnez, le doyen de Tolède l'excommunia, pour le tort qu'il avoit fait à cette égliſe, & ne le voulut abſoudre qu'après avoir exigé que le roi & ſon tuteur s'engageaſſent par ſerment de reſtituer ce qu'on avoit pris, & de reſpecter à l'avenir l'indemnité des égliſes. Pour calmer un peu les eſprits, Alvar-Nunnez aſſembla les Etats à Valladolid. Le roi s'y trouva; la reine Bérengère y fut auſſi préſente. L'aſſemblée fut tumultueuſe, & l'on n'y décida rien. Il y eut ſeulement de grands débats entre la reine & le tuteur pour la reſtitution des dignités & des biens ôtés par ce dernier à différentes perſonnes contre le premier article du ſerment qu'on avoit exigé de lui. Les eſprits s'aigrirent; & de peur de quelque violence, la reine ſe retira

de l'aſſemblée, & ſe réfugia dans le château fortifié d'Antillo, dont Gonçale Ruiz Giron étoit propriétaire. Elle y fut jointe par divers ſeigneurs, qui jurèrent de la défendre, & de ſe ſoutenir les uns les autres contre les attentats d'Alvar-Nunnez & de ſes adhérens. Cette aſſemblée des Etats eſt de 1216. Le régent, qui s'apperçut que le roi méditoit de s'ôter d'entre ſes mains pour ſe remettre entre celles de ſa ſœur, ce qui ſe pouvoit facilement, parce qu'elle étoit dans le voiſinage de la cour, éloigna le roi de cette princeſſe, en le menant dans différentes villes, & le tenant le reſte de l'année à Maquéda dans le royaume de Tolède.

Pendant qu'il tenoit le roi dans cette ville, la reine y envoya ſecrettement quelqu'un de confiance pour ſçavoir l'état de la ſanté de ſon frere, dont on l'avoit avertie que le régent avoit aſſez peu de ſoin. Quoique l'envoyé de la reine cachât ſoigneuſement ce qui l'amenoit à Maquéda, le régent en eut vent, le fit arrêter & le fit pendre, faiſant publier que cet homme n'étoit venu que pour empoiſonner le roi; ce qu'il appuyoit d'une prétendue lettre de Bérengère, qu'il montroit, dans laquelle on avoit contrefait l'écriture & la ſignature de cette reine. Son impoſture tourna contre lui. Bérengère étoit connue pour être incapable d'un pareil forfait; & les peuples du royaume de Tolède témoignerent tant d'indignation contre le régent, qu'il ſortit de ce royaume, & revint en Caſtille. La reine cependant, inquiète de la ſanté de ſon frere, chargea Rui Gonçalez de Valverde, ſeigneur fort aimé du roi, d'en ſçavoir des nouvelles. Quelque ſoin qu'il prît pour ſe cacher, il fut découvert par Ferdinand-Nunnez, neveu du régent, qui détacha quelques cavaliers, par leſquels il fut pris, & renfermé dans le château d'Alarcon.

Alvar-Nunnez réſolut alors de ne plus garder de meſures avec la reine & ceux de ſon parti. Pour cet effet, il ſe rendit à Valladolid avec le roi, raſ-

ſembla le plus de troupes qu'il put; &, pour avoir un prétexte d'agir les armes à la main contre la reine & les ſeigneurs qui tenoient pour elle, il leur envoya demander, de la part du roi, les places fortes qu'ils poſſédoient; ce qui les obligea de mettre des troupes ſur pied, d'ajoûter aux fortifications de beaucoup de ces places, & de ſe raſſembler auprès de la reine, qui fit demander du ſecours au roi de Léon. Alvar-Nunnez empêcha qu'elle n'en reçût, en traitant du mariage du roi avec Sanche, infante de Léon, à condition que le roi ſon pere la déclareroit héritiere de ſa couronne, & qu'il lui donneroit le château de Santibannez. Après Pâques, en 1217, il conduiſit l'armée dans la province de Tierra-del-Campo, pour y enlever les places fortes des ſeigneurs, & forma le ſiége de Montalègre, où Sucro Tellez s'étoit enfermé. Ce ſeigneur ſe défendit avec courage; & la reine fit marcher Gonçale Ruiz Giron & d'autres ſeigneurs à ſon ſecours. Ceux-ci ne lui furent d'aucune utilité, par un ſcrupule qui, déplacé peut-être dans les circonſtances actuelles, étoit cependant digne de louanges. Ils craignirent, parce que le roi lui-même étoit preſent au ſiége, qu'on ne leur reprochât un jour d'avoir pris les armes contre leur ſouverain: ils firent donc ſçavoir à Sucro Tellez que la préſence du roi les empêchoit de le ſecourir; & Tellez remit la place au jeune monarque.

Alvar-Nunnez alla ſéjourner quelque tems à Carrion, & conduiſit enſuite l'armée contre Villalva-d'Arcor, place occupée par Alfonſe Tellez. Un détachement ſurprit ce ſeigneur dehors; mais il ſe défendit ſi bien avec le peu de gens qui l'accompagnoient, qu'il rentra dans la place, dont il fit fermer les portes. Il y fut aſſiégé; mais la vigueur de ſa défenſe obligea le régent à lever le ſiége. Il conduiſit à Palence le roi, qu'il logea dans le palais épiſcopal. Bérengère & les ſeigneurs, ſes partiſans, occupoient alors Antillo & Ciſneros avec aſſez de

forces pour faire tête au régent ; mais ils étoient en même tems réſolus d'abandonner tout, plutôt que de tirer l'épée contre le roi. Cette réſolution, très-louable en elle-même, annonçoit leur ruine prochaine, lorſqu'un événement imprévu les ſauva. Le roi jouant avec quelques jeunes ſeigneurs dans la cour du palais épiſcopal de Palence, un de ces jeunes gens s'aviſa de tirer en l'air un coup, qui fit tomber du haut d'une tour une tuile ſur la tête du roi ; la bleſſure qu'elle lui fit fut ſi conſidérable, qu'il en mourut quelques jours après, le 6 de Juin.

Alvar-Nunnez, dont cet accident renverſoit tous les projets, cacha la mort du jeune roi, dont il fit porter ſecrettement le corps à Tarriégo ; mais ſes précautions n'empêcherent pas que la reine Bérengère ne fut informée de la mort de ſon frere, preſque auſſi-tôt qu'elle fut arrivée. Elle députa ſur le champ Gonçale Ruiz Giron, & Loup de Haro au roi de Léon, pour le prier de leur confier ſon fils, l'infant Ferdinand, qu'elle avoit une extrême envie de voir. Ils obtinrent leur demande, en promettant de le ramener dès qu'il auroit vu ſa mere. Ils le conduiſirent promptement à Antillo, où la reine l'attendoit avec impatience. Accompagnée de ſon fils & de tous les grands, elle ſe rendit à Palence, où l'évêque, le clergé & la ville les reçurent comme les héritiers de la couronne. La même réception leur fut faite à Valladolid. Quelques ſeigneurs cependant, pour prévenir les maux qu'ils prévoyoient, voulurent ménager un accommodement avec le comte Alvar-Nunnez ; mais celui-ci n'y voulut entendre, qu'à condition que l'on remettroit entre ſes mains le prince Ferdinand, comme on y avoit remis le roi Henri. Sa demande fut rejettée de la reine & de tous les grands, comme elle devoit l'être. Ce fut après ce refus, qu'elle ſe rendit à Valladolid. Elle n'y ſéjourna que quelques jours, & paſſa dans l'Eſtramadure. C'étoit alors tout le pays qui ſe trouve entre le Duéro & la chaîne de monta-

gnes qui ſépare les deux Caſtilles du royaume de Portugal. Les principales villes de cette province étant de la faction du comte Alvar-Nunnez, elle croyoit important d'eſſayer de les en détacher; mais Coca refuſa d'ouvrir ſes portes, en lui faiſant dire qu'Avila, Ségovie & les autres villes en feroient de même. Elle reçut preſque en même tems la nouvelle que l'infant Sanche-Fernandez, frere du roi de Léon, venoit d'entrer en Caſtille avec un corps de troupes; ce qui la fit revenir à Valladolid.

Les grands de ſon parti, dont le nombre groſſiſſoit de jour en jour, envoyerent de cette ville des gens de poids dans toutes les villes de l'Eſtramadure & de la Caſtille-neuve, leur repréſenter « qu'il étoit » ſçu de tout le monde que la reine donna Béren- » gere, comme l'ainée des filles du roi Alfonſe III, » avoit été deux fois déclarée l'héritière du royaume » de Caſtille & de ſes dépendances, au défaut de ſes » freres, en les ſommant de la reconnoître & procla- » mer reine, comme elles y étoient obligées par » leur ſerment. » Les députés des grands, que les évêques & le clergé ſecondèrent, s'acquitterent ſi bien de leur commiſſion, que toutes ces villes renoncèrent au parti du comte Alvar-Nunnez, & promirent d'envoyer leurs députés prêter à la reine ſerment de fidélité. L'on vit donc accourir de toutes parts à Valladolid, les évêques, les ſeigneurs & les députés des cités & des villes, en préſence de qui Bérengère fut proclamée reine de Caſtille & de Tolède. La reine enſuite déclara, « que ſon inten- » tion étoit d'abdiquer la couronne en faveur de » l'infant Ferdinand, ſon fils, » & pria les évêques, les ſeigneurs & les députés des villes d'y conſentir. Comme il n'y avoit point de place dans la ville aſſez grande, pour une cérémonie qu'elle vouloit rendre la plus ſolemnelle qu'il ſeroit poſſible, elle fit dreſſer dans la plaine, à la porte de la ville, un vaſte échafaud. Ce fut-là que, le 31 d'Août 1217, elle fit publiquement ſon abdication,

& salua roi son fils, qui fut salué de même, aussi-tôt après elle, par tous les prélats & les seigneurs, au bruit des acclamations d'une multitude immense de peuple. Le nouveau roi fut ensuite conduit processionnellement à la cathédrale, pour y recevoir le serment de fidélité de tous ceux qui devoient le lui prêter.

Tandis que ces choses se passoient à Valladolid, le comte Alvar-Nunnez & les autres Lara mettoient tout en œuvre pour détruire ce que l'on y faisoit. On prétend qu'ils écrivirent à Philippe-Auguste, dont le fils, qui fut notre roi Louis VIII, avoit épousé Blanche de Castille, sœur puînée de la reine Bérengère, pour l'engager à venir s'emparer, pour son fils & sa bru, des royaumes de Castille & de Tolède, & qu'ils lui promirent de le seconder avec tous leurs parens, leurs amis & leurs partisans, dont le nombre étoit très-considerable; mais si cette invitation est véritable, il est à croire que Philippe-Auguste la mépriſa, soit qu'il lui parût injuste de priver la belle-sœur de son fils des justes droits qu'elle avoit à la succession du dernier roi de Castille, soit qu'il lui parût plus important pour la France, ce qui l'étoit véritablement, d'achever d'en chasser les Anglois, que d'acquérir de nouveaux royaumes, qu'il ne pourroit conserver qu'en exposant le sien à de grands dangers. Les tentatives auprès d'Alfonse IX, roi d'Aragon, furent plus heureuses. Il étoit piqué de ce qu'en lui demandant son fils, on ne l'avoit pas instruit de ce qu'on vouloit faire; & d'autre part, il auroit été bien aise d'augmenter sa puissance, en réunissant en sa personne tous les Etats d'Alfonse VIII, son aïeul. Les invitations & les promesses des Lara l'engagerent aisément à faire ce qu'ils souhaitoient. Il ne tarda pas d'entrer en Castille, à la tête d'une armée considérable. On ne fut pas plutôt averti de sa marche, que la reine Bérengère lui députa les évêques de Burgos & de Palence, pour le prier de ne point apporter la guerre

dans les états de ſon fils. Il n'eut aucun égard à cette priere, & marcha, faiſant les plus grandes hoſtilités, vers Burgos. Sur ſa réponſe rapportée par les deux évêques, les ſeigneurs Caſtillans avoient raſſemblé leurs troupes, & s'étoient réunis pour couvrir Burgos; & Loup de Haro s'étoit enfermé dans la ville avec un petit corps de gens d'élite. Alfonſe IX, inſtruit de l'état des choſes, ſe retira promptement dans ſes Etats, indigné contre les Lara, dont les vaines promeſſes l'avoient engagé dans une fauſſe démarche.

Délivrée de ce danger, Bérengère envoya demander au comte de Alvar-Nunnez le corps du roi Henri, ſon frere, pour lui faire les funérailles dûes à ſon rang. On n'oſa pas lui refuſer ſa demande; & les évêques allerent prendre le corps à Tarriégo, pour le tranſporter au monaſtere de las Huelgas à Burgos. Les obſèques, où la reine & le roi ſon fils aſſiſtèrent, furent célébrées avec beaucoup de magnificence.

L'année ſuivante, Bérengère ne fut occupée que du ſoin de rétablir le calme dans les Etats de ſon fils, en abbatant l'orgueil des Lara. Ferdinand, par ſon conſeil, s'étant mis à la tête de ſes troupes, inveſtit lui-même, avec la bande de Burgos, Lerma, qui tenoit pour Alvar-Nunnez. Il preſſa ſi vigoureuſement ce château, qu'il l'emporta d'aſſaut, & fit priſonniers tous ceux qui le défendoient. Il traita de même le château de Lara. Son deſſein, après avoir ſéjourné quelque tems à Burgos, étoit de paſſer dans la Rioja, parce que les factieux y poſſédoient un grand nombre de places fortes; mais il manquoit d'argent. Bérengère le tira d'embarras par la vente de tous ſes joyaux. Il entra dans la Rioja. Vélorado, Najera, Navarrete & les autres villes principales le reçurent comme leur roi; mais il trouva tant de réſiſtance aux places que Gonçale-Nunnez de Lara poſſédoit, qu'il fut obligé de ſe retirer ſans avoir rien fait, & de retourner à Burgos. Après ſa retraite, le comte Alvar-Nunnez & ſes freres, ayant

raſſemblé tout ce qu'ils purent de troupes, s'emparèrent de différentes places dans le voiſinage de Burgos, & firent un dégât horrible dans tous les lieux de leur paſſage. La reine, & le roi ſon fils, accompagnés de tous les grands, ſortirent de Burgos, & ſe mirent à la tête de toutes leurs troupes pour aller combattre les rebelles. On marcha pour aſſiéger Herréra, qu'Alvar-Nunnez occupoit. En arrivant devant la place, l'armée fut rangée en bataille pour éviter toute ſurpriſe de la part des ennemis; & la reine & le roi confièrent le poſte le plus avancé à la valeur d'Alfonſe & de Sucro Tellez. Alvar-Nunnez ſorti de la place avec quelques chevaux, pour reconnoître l'état des forces du roi, les conſidéra long-tems avec un air de mépris, qu'Alfonſe Tellez, & Alvar Ruiz remarquerent avec tant d'indignation, que, reſolus de l'en punir, ils fondirent, avec quelques cavaliers, impétueuſement ſur lui; l'atteignirent avant qu'il pût rentrer dans ſa place; le prirent, & l'amenèrent à la reine & au roi, qui le firent conduire d'abord à Palence, puis à Valladolid. Il y fut mis en priſon ſous la garde de Gonçale Ruiz de Giron. Quelques ſeigneurs, conſidérant qu'il tenoit par les liens du ſang à toutes les grandes maiſons du royaume, s'entremirent de faire la paix avec la reine & le roi, de la clémence deſquels ils obtinrent ſa liberté, mais à condition qu'il remettroit toutes les places qu'il tenoit, dont les principales étoient Cagnète, Alarcon, Tarriégo, Villa-França, la Tour de Vélorado, Montès-d'Oca, Pancorvo, & que ſon frere le comte Ferdinand rendroit Caſtro-Xeriz & Monzon. Ce dernier s'étoit retiré dans la première de ces places, avec beaucoup de monde & de vivres. Le roi marcha pour l'aſſiéger. A l'approche de ſon ſouverain, Ferdinand offrit de ſe ſoumettre ſur le champ, ſi le roi lui vouloit laiſſer le gouvernement de Caſtro-Xeriz. Son offre fut acceptée; le roi le reçut en grace, & la paix & la tranquillité furent rétablies dans le royaume.

Pendant cette guerre civile, le pape Honorius III, soit de son propre mouvement, soit à la priere de la reine Bérengère, chargea l'archevêque de Tolède, & les évêques de Palence & de Burgos de travailler à faire rentrer les rebelles dans le devoir, & d'excommunier ceux qui refuseroient de se soumettre.

Les Lara n'étoient pas gens à rester long-tems en paix. Dès l'année suivante 1219, Alvar-Nunnez, qui s'étoit retiré près de Palence à Valdepere, s'ennuyant de la vie privée qu'il étoit forcé de mener, se fit joindre par ses freres & ses anciens amis, & fit des courses, dans l'évêché de Palence, pillant & saccageant tout. Ferdinand marcha lui-même contre ces perfides. A son approche, ils se jettèrent dans Valdenebre. Le roi s'avança pour les y assiéger; mais Alvar-Nunnez, ne se croyant pas en sûreté dans cette place, se réfugia dans le royaume de Léon. Alfonse IX, auquel il fit entendre qu'il avoit plus de droit que son fils à la couronne de Castille, & qu'il lui seroit aisé, s'il le vouloit, de s'en emparer, mit aussi-tôt une grande armée sur pied, dans le dessein de faire valoir ses prétendus droits. Sur le bruit de ces préparatifs, Ferdinand rassembla toutes ses troupes, & s'avança vers Médina-del-Campo. Quelques seigneurs, détachés de son armée, allerent faire une course dans le territoire de Salamanque; mais apprenant que le roi de Léon approchoit, ils se retirèrent à Casteljon, petite place de la province de Médina-del-Campo. Le roi de Léon emporta bientôt la place d'assaut. Ils se retirèrent dans le château. Comme on se disposoit à les y forcer, le comte Alvar-Nunnez tomba très-dangereusement malade. Quelques courtisans d'Alfonse IX saisirent ce moment pour lui représenter l'injustice de la guerre qu'il faisoit à son fils, qui, retenu par le respect filial, évitoit de le combattre, & lui demandoit la paix. Ces remontrances, appuyées des discours chrétiens de quelques prélats

envoyés par Ferdinand, déterminerent Alfonſe à faire la paix. Le chagrin qu'en eut Alvar-Nunnez augmenta ſi conſidérablement ſa maladie, que s'étant fait tranſporter à Toro, il ſe ſentit proche de ſa fin. Sans ſonger alors à demander pardon à ſon ſouverain, il crut expier ſes crimes, en ſe faiſant donner l'habit de l'ordre de S. Jacques, & demanda qu'on l'enterrât à Uclès. Il mourut enfin ſi pauvre, qu'il ne laiſſa pas même de quoi faire ſes funérailles. La reine Bérengère donna pour lors un exemple de modération & de charité chrétienne, en envoyant une riche étoffe & de l'argent, pour l'enſevelir & faire ſes obsèques & le tranſport de ſon corps d'une manière convenable à ſa naiſſance. Les rois de Léon & de Caſtille, ayant fait la paix, eurent une entrevue dans laquelle ils acheverent de ſe réconcilier; & Ferdinand offrit au roi ſon pere des troupes pour l'aider à ſoumettre quelques ſeigneurs révoltés. Après en avoir reçu la bénédiction, il partit avec le reſte de ſon armée pour aller s'emparer de toutes les places que tenoit Ferdinand, frere d'Alvar-Nunnez. Ferdinand, déſeſpérant de les pouvoir défendre, les abandonna toutes, à la réſerve du château d'Arcejon, dans lequel il alla s'enfermer avec tout ſon monde. Le roi l'y vint aſſiéger, & le ſerra de ſi près, qu'il offrit de ſe rendre, à condition de pouvoir ſortir librement des Etats de Caſtille & de Léon. Il paſſa peu de jours après à Maroc. Il y fut bien reçu des Mahométans; & par la ſuite, il y mourut dans un fauxbourg habité par des Chrétiens, après s'être fait revêtir de l'habit de S. Jean de Jéruſalem. Il ne reſtoit plus à dompter que Gonçale-Nunnez de Lara; mais il en épargna la peine au roi, en abandonnant tout, & ſe retirant chez les Mahométans de l'Andalouſie.

Ce fut cette même année 1219, que Bérengère maria le roi ſon fils, comme elle le ſouhaitoit. Il reſtoit, en Allemagne, à marier une fille de Philippe de Souabe, roi de Germanie, frere de l'empereur

Henri VI, & oncle de l'empereur Frédéric II. Elle s'appelloit *Ethiſa*; mais les hiſtoriens Eſpagnols la nomment *Béatrix*, parce que ſans doute on la fit changer de nom en Eſpagne. Au printems de cette année, Bérengère envoya Maurice, évêque de Burgos, Pèdre, abbé de S. Pierre d'Arlança, Pèdre, abbé de Rioſéco, & Pèdre Odoaire, grand prieur de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem en Caſtille, en ambaſſade à Frédéric II pour lui demander la princeſſe, & traiter des conditions du mariage. Ils l'obtinrent; & l'emmenèrent en Eſpagne. La reine Bérengère, avec un cortége de ſeigneurs & d'abbeſſes, s'avança juſqu'à Victoria pour la recevoir, & la conduiſit à Burgos, où le mariage fut célébré le 31 de Novembre.

Les réjouiſſances du mariage étoient à peine finies, que Ferdinand reçut des plaintes contre Roderic Diaz de los Cameros, qui commandoit dans une partie de la Rioja. Ce ſeigneur vexoit étrangement, par des extorſions continuelles, les peuples de ſon département. Ferdinand le manda pour lui faire rendre compte de ſa conduite. Roderic Diaz vint à Valladolid; mais, prêtant l'oreille à de mauvais conſeils, il ſe retira ſans ordre & ſans avoir juſtifié ſa conduite, & garnit les places qu'il avoit de troupes & de munitions. Ferdinand, perſuadé qu'il ne pouvoit maintenir ſes ſujets en paix, qu'en réprimant l'audace des ſeigneurs déſobéiſſans, ſe hâta de marcher avec ſes troupes pour châtier Roderic Diaz; mais la reine Bérengère, à qui ce ſeigneur avoit rendu de grands ſervices, ſuſpendit la juſte vengeance de ſon fils, & ſe porta pour médiatrice entre le ſujet coupable & le ſouverain prêt à le punir. Elle fit conſentir Roderic Diaz à remettre toutes ſes places, moyennant quatorze mille maravedis, que le roi lui feroit donner. Ferdinand conſentit à cet accommodement. Les places furent remiſes; & Roderic ayant reçu l'argent, partit auſſi-tôt pour la Terre-ſainte. Il avoit pris la croix,

Sx ne voulut pas différer à remplir l'engagement qu'il avoit contracté par-là.

Les Lara paroiſſoient ne ſonger qu'à réparer leur révolte par leur ſoumiſſion, lorſqu'en 1221, il prit envie à Gonçale-Perez de Lara, comte & ſeigneur de Molina, de venger les comtes de Lara, ſes parens. Il commença par quelques hoſtilités en Caſtille. Ferdinand lui fit dire de changer de conduite, s'il ne vouloit pas qu'il allât le châtier. Le comte ne fit aucun cas de l'avis, continua ſes hoſtilités, & mit des troupes dans toutes ſes places. Gonçale-Nunnez de Lara, qui s'étoit retiré chez les Mahométans de l'Andalouſie, vint ſe joindre au comte. Ferdinand ſe mit en campagne, & commença par aſſiéger le château de Zafra; mais la réſiſtance qu'il éprouva fit tirer le ſiége en longueur; ce qui détermina la reine Bérengère à traiter d'accommodement avec le comte. On ignore quelles furent les conditions de cet accommodement; mais il paroît que le mariage de Bérengère, fille du comte avec Alfonſe, infant de Léon, frere de Ferdinand, fut le ſceau de la réconciliation. Gonçale-Nunnez fit alors tous ſes efforts pour rentrer en grace auprès du roi; mais n'ayant pu y réuſſir, il retourna chez les Mahométans d'Andalouſie, & mourut quelque tems après à Baëza, d'où l'on rapporta ſon corps en Caſtille.

On a vu que, lors de la diſſolution du mariage d'Alfonſe IX & de la reine Bérengère, Ferdinand fut reconnu ſucceſſeur de ſon pere à la couronne. Alfonſe mourut le 23 de Septembre 1230, ayant inſtitué par ſon teſtament héritières de ſes Etats ſes deux filles donna Sanche, & donna Dulce, qu'il avoit eues de la reine Thérèſe de Portugal ſa première femme, dont le mariage avoit été caſſé, comme celui de la reine Bérengère le fut enſuite, & chargé quelques évêques & quelques ſeigneurs de l'exécution de ce teſtament. La plus ſaine partie du royaume ſe déclara pour Ferdinand. Les infants

eurent auſſi leurs partiſans, ſur-tout dans la Galice & dans les Aſturies. Ferdinand faiſoit alors la guerre aux Mahométans. Averti, par un courier de la reine ſa mere, de la mort de ſon pere, & de ce qui ſe paſſoit dans le royaume de Léon, il ſe hâta de ſe rendre dans ce royaume, accompagné de ſa mere qui l'avoit joint dans ſa route. Le plus grand nombre des ſeigneurs & des villes lui prêterent ſerment de fidélité. Les partiſans des infantes ſe donnoient de grands mouvemens en leur faveur; & la reine Thérèſe, qu'ils avoient inſtruite du teſtament d'Alfonſe IX, partit de Portugal pour la Galice, où ſes filles étoient à Caſtro-Torafe, avec le grand-maître de S. Jacques, qui veilloit à leur ſûreté. Ferdinand aſſembloit cependant une armée pour ſoumettre ceux qui refuſoient de le reconnoître; mais la reine Bérengère fut d'avis qu'on ne recourût aux armes qu'après avoir eſſayé de faire un accommodement. Elle envoya donc propoſer une entrevue à la reine Thérèſe, & partit pour la Galice. Les deux reines étant enſemble à Valence du Minho, Bérengère expoſa ſi bien la juſtice des droits du roi, ſon fils, que Thérèſe, de l'avis des prélats, des religieux & des ſeigneurs qui l'accompagnoient, renonça au prétendu droit de ſes filles, moyennant une penſion annuelle de trente mille doublons que Ferdinand leur feroit. Après cet accommodement, les infantes allerent en Portugal avec leur mere; & tous ceux qui tenoient leur parti, ſe ſoumirent à Ferdinand.

La reine Béatrix de Souabe mourut en 1234, fort regrettée du roi Ferdinand, & de la reine Bérengère. En 1137, celle-ci fut d'avis que ſon fils ſe remariât. Il y conſentit; & Bérengère ne ſçachant quelle princeſſe choiſir, pria, par ſes lettres, ſa ſœur Blanche, reine de France, de l'éclairer ſur le choix qu'il falloit qu'elle fît. Blanche lui répondit qu'après un mur examen, elle ne connoiſſoit point de princeſſe qui, par ſes vertus, convînt mieux à ſon neveu le roi Ferdinand, que Jeanne, fille de Simon, ſei-

gneur de Dammartin, & comte d'Aumale, & de Marie de Ponthieu, petite-fille d'Alix de France, fille du Roi Louis VII, & d'Alix de Champagne, ſa troiſième femme. Ce furent la reine Blanche & le roi S. Louis, ſon fils, qui firent faire la demande de Jeanne, qui réglèrent ſes conventions matrimoniales, & qui la firent mener en Eſpagne avec un cortége convenable. La célébration du mariage ſe fit à Burgos, avant la fin de l'année.

Quoique la reine Bérengère, en cédant la couronne à ſon fils majeur, ne ſe fût point réſervé de part dans l'autorité royale, on peut dire qu'elle ne ceſſa pas de régner juſqu'à ſa mort. Le roi ſon fils ne fit jamais rien que de concert avec elle; & comme il fut preſque toujours occupé de la guerre, ſur-tout contre les Mahométans, ſur leſquels il fit de grandes conquêtes, il ſe repoſa ſur elle entiérement du gouvernement intérieur de l'Etat.

Pendant qu'il faiſoit la guerre en Andalouſie, & qu'il projettoit la conquête de Séville, la reine Bérengère mourut à Burgos, le 8 de Novembre 1246. » C'étoit, dit Ferréras, par la plume de ſon tra- » ducteur, une princeſſe d'une vertu admirable & » d'une prudence conſommée, & dont on n'a jamais » aſſez fait l'éloge. Sa mort fut également pleurée » dans les Etats de Caſtille & de Léon; & ſon » corps fut inhumé dans le monaſtère royal de las » Huelgas, près du tombeau de ſes ancêtres. Saint » Ferdinand apprit à Alcala de Guadaira cette triſte » nouvelle, qui lui fit répandre des larmes amères; » effet de la connoiſſance qu'il avoit du mérite ſin- » gulier de ſa digne mere, & de la tendreſſe avec » laquelle il la chériſſoit. »

LÉON, (*donna Sanche, infante de*) reine d'Aragon, étoit fille d'Alfonſe VIII, roi de Léon, de Caſtille & de Tolède, & de Riche de Pologne, ſa ſeconde femme.

Raimond, prince d'Aragon, comme mari de la reine Pétronille, & comte de Barcelone par lui-

même, convint avec Alfonſe VIII, dont il étoit le beau-frere & l'ami, qu'Alfonſe ſon fils aîné, qui devoit hériter de la couronne d'Aragon & du comté de Barcelone, épouſeroit l'infante Sanche. Il mourut en 1162. Auſſi-tôt après qu'il fut mort, la reine Pétronille déclara roi d'Aragon, leur fils Alfonſe, devenu comte de Barcelone. Il n'étoit pas encore majeur; mais il le fut l'année ſuivante.

Pluſieurs années ſe paſſèrent ſans que ce jeune roi témoignât aucun empreſſement d'accomplir le mariage arrêté, quoiqu'il fût en bonne intelligence avec Ferdinand II, roi de Léon, frere de donna Sanche, & avec Alfonſe III, roi de Caſtille, neveu de cette princeſſe. Il avoit même fait un traité d'alliance avec ce dernier, par lequel les deux rois s'étoient engagés de ſe donner réciproquement du ſecours contre leurs ennemis.

En 1173, il ſurvint entre ces deux princes un ſujet de brouillerie, qui fut cauſe que le roi d'Aragon, réſolu de ne point conclure ſon mariage avec donna Sanche, envoya des ambaſſadeurs à Conſtantinople demander une des filles de l'empereur Manuel Comnène. Ils obtinrent pour leur roi la princeſſe Eudoxie. Les hiſtoriens d'Aragon diſent même que l'empereur Manuel la fit partir avec les ambaſſadeurs; mais c'eſt ce qui tout au moins eſt douteux; les mariages des perſonnes de ce rang ne ſe déterminent pas ſi vîte. Comme les rois de Léon & de Caſtille commençoient à paroître mécontens de ce que le roi d'Aragon différoit d'épouſer l'infante Sanche, celui-ci qui prévit que leur mécontentement auroit des ſuites embarraſſantes pour lui, prit enfin la réſolution de ſe conformer aux intentions du prince, ſon pere; & le 18 de Janvier 1174, la célébration de ſon mariage avec donna Sanche ſe fit à Saragoſſe avec beaucoup de pompe.

Cette reine mourut le 3 d'Août 1179; ayant donné ſix enfans à ſon mari; Pèdre II, ſon ſucceſſeur à la couronne; les infants Alfonſe & Ferdinand,

nand, & les infantes Conſtance, Léonor & Sanche.

LÉON. (*Agude d'Angleterre*, fiancée avec Alfonſe VIII, roi de) Tout ce qu'on ſçait de cette princeſſe, c'eſt qu'elle étoit fille de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, & roi d'Angleterre; qu'en 1066, elle fut demandée en mariage par Alfonſe VIII, roi de Caſtille & de Léon, qui l'épouſa par procureur l'année ſuivante, & qu'étant partie d'Angleterre pour ſe rendre en Eſpagne, elle mourut dans ce voyage.

LÉONCE, courtiſane Athénienne. *Voyez* LÉONTIUM.

LÉONIN. (*Barbe de Haze, femme d'Engelbert de Lew, ou*) *Voyez* LEW, *ou* LÉONIN.

LÉONOR D'AQUITAINE, *ou* DE GUYENNE, reine de France. *Voyez* ÉLÉONOR DE GUYENNE.

LÉONOR DE CASTILLE, reine d'Aragon, ſœur de Bérengère, reine de Léon & de Caſtille, & de Blanche, reine de France, & tante maternelle de S. Ferdinand, roi de Caſtille & de Léon, & de notre roi S. Louis, étoit la troiſième fille d'Alfonſe III, roi de Caſtille; & de Léonor d'Angleterre, ſa femme.

En 1220, les évêques & les ſeigneurs du royaume d'Aragon trouverent qu'il étoit convenable que leur roi Jayme, c'eſt-à-dire Jacques I, alors dans ſa treizième année, ſe mariât; & ne voyant rien de mieux que de lui faire épouſer une princeſſe d'Eſpagne, ils jetterent les yeux ſur l'infante de Caſtille Donna Léonor, & l'envoyerent demander par des ambaſſadeurs, qui furent Raimond de Moncada, grand-ſénéchal, Guillaume Coronel, & Guillaume de Cervera. La demande fut agréée de la reine Bérengère, & de ſon fils le roi Ferdinand; & les conditions ne furent pas difficiles à régler. Au commencement de l'année ſuivante, la reine Bérengère, le roi Ferdinand, & la reine Béatrix, ſa femme, accompagnés des principaux ſeigneurs de Caſtille, conduiſirent l'infante à Agréda. Le roi Jacques I ſe ren-

dit en cette ville, avec les évêques de Saragoſſe & d'Hueſca, Nunnez-Sanchez, ſon couſin, les grands-maîtres des Templiers & des chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, c'eſt-à-dire les grands-prieurs de ces deux ordres en Aragon, le ſénéchal Guillaume de Moncada, Blaſcon d'Alagon, & d'autres grands du royaume. Les fiançailles ſe firent avec pompe; & les rois & les reines ayant pris congé les uns des autres, Jacques conduiſit ſon épouſe à Tarrazone. Ce fut dans la cathédrale de cette ville, que le 7 de Février, s'étant armé chevalier lui-même, il reçut la bénédiction nuptiale; mais la conſommation du mariage fut différée d'un an, parce que, comme il le dit lui-même dans ſes Mémoires, il étoit trop jeune.

En 1229, Jean, évêque-cardinal de Sabine, légat du pape Grégoire IX dans les royaumes d'Eſpagne, apprit que le roi Jacques & la reine Léonor étoient parens au quatrième degré. Leur mariage étant nul ſuivant les canons, il traita de cette affaire avec le roi Jacques, la reine Bérengère, & le roi Ferdinand. Il fut convenu de l'examiner dans un concile compoſé d'évêques de Caſtille & d'Aragon; & ce concile, qui ſe tint dans le mois d'Avril à Tarragone, fut compoſé, pour la Caſtille, du prince Roderic, archevêque de Tolède, & des évêques de Burgos, de Calahorra, de Siguença, de Ségovie & d'Oſma; pour l'Aragon, de l'archevêque de Tarragone, & des évêques de Lérida, de Tarrazone, d'Hueſca, de Barcelone, & de Tortoſe. Le légat y préſida. Le roi Jacques s'y préſenta lui-même, & déclara » qu'il étoit réſolu de ſe ſoumettre à ce qui ſeroit » décidé.» Cette déclaration prématurée de Jacques pourroit donner lieu de penſer que Mariana n'a pas eu tout-à-fait tort d'imaginer que ce prince ſollicitoit lui-même la caſſation de ſon mariage. Il ſe pouvoit qu'il fût dégoûté d'une femme plus âgée que lui. Quoi qu'il en ſoit, les évêques aſſemblés, voyant clairement que Jacques & Léonor avoient

également pour biſaïeul Alfonſe VIII, roi de Léon & de Caſtille, furent d'avis que le mariage étoit nul, & le légat en prononça la caſſation ; mais en déclarant, au gré du concile, que l'infant Alfonſe, fils de Jacques & de Léonor, étant né d'un mariage contracté de bonne foi, étoit & devoit être le légitime héritier de la couronne d'Aragon. Cette déclaration fut inutile, parce qu'Alfonſe mourut avant ſon pere. Le roi Jacques aſſigna des revenus ſuffiſans à la reine Léonor, pour qu'elle vécût d'une maniere conforme à ſon rang ; & cette princeſſe emmenant ſon fils avec elle, s'en retourna vivre à la cour de ſon neveu, le roi Ferdinand. Elle y fut conduite par les prélats Caſtillans, qui s'en retournoient, & par quelques ſeigneurs Aragonois.

En liſant l'hiſtoire, on ne peut pas s'empêcher d'être étonné de voir les papes s'opiniâtrer, depuis la moitié du onzième ſiécle, juſqu'à la fin du treizième, à caſſer, pour cauſe de conſanguinité, tant de mariages de ſouverains, contractés dans des degrés pour leſquels on les a vu depuis accorder ſi facilement des diſpenſes. On reviendra de ſon étonnement ſi l'on fait attention à cette remarque de Ferréras ſur l'obſtination avec laquelle Innocent III refuſa de valider par une diſpenſe ſubſéquente le mariage d'Alfonſe IX, roi de Léon, & de la reine Bérengère. Quoiqu'il uſe d'un ménagement, qu'on peut trouver outré, ſa remarque n'en eſt pas moins importante. « On croit, dit-il, Tome III de la Tra-» duction françoiſe, page 535, que le principal mo-» tif de l'inflexibilité d'Innocent fut d'établir en Eſ-» pagne, une fois pour toutes, que les ſouverains » n'ont aucun droit d'accorder des diſpenſes pour » les empêchemens du mariage, & de faire con-» noître que, quoique ces empêchemens fuſſent pu-» rement civils, l'égliſe s'en étoit tellement empa-» ré, que cet uſage étoit devenu abſolument une » loi eccléſiaſtique. »

LÉONTIUM, *ou* LÉONTORIUM, courtiſane

Athénienne, après s'être illuſtrée dans cette profeſſion, profita de l'eſprit qu'elle avoit reçu de la nature, pour ſe livrer à l'étude de la philoſophie. On ſent que ſon métier même, qu'elle n'avoit pas deſſein d'abandonner, lui dût faire préférer la doctrine d'Epicure à toute autre. Elle tint un rang conſidérable parmi les diſciples de ce philoſophe, dont elle fut très-aimée, vraiſemblablement comme maîtreſſe; mais ce fut ſans jalouſie de ſa part. On dit qu'elle partagea ſes faveurs à tous les diſciples de ſon maître. Il eſt certain du moins qu'elle fut la concubine de Métrodore, un des principaux d'entr'eux. Elle en eut un fils, qui fut recommandé par Epicure aux exécuteurs de ſon teſtament. Elle fut mere auſſi d'une fille appellée *Danaé*, dont on peut voir l'article.

Léontium ſe rendit très-habile dans la philoſophie; & connoiſſant ſes forces, elle oſa bien écrire contre Théophraſte, chef de la ſecte Péripatéticienne, & le plus éloquent des philoſophes d'alors. Son ouvrage eut du ſuccès; & l'on admira ſur-tout la correction & la politeſſe de ſon ſtyle attique. Il n'y a nulle apparence que l'on ſe trompe, en diſant que ce fut-elle, que le poëte Harméſianax de Colophon célébra dans ſes Elégies. Ils étoient contemporains; & l'on ne trouve nulle part, qu'il y ait eu dans ce tems-là deux Léontium.

LÉONTORIUM. *Voyez* LÉONTIUM.

LÉOSTHÈNE. (*La femme de*) Voyez ATHÉNIENNES.

LEPIDA, dame Romaine, de l'illuſtre famille des Lépides. Elle deshonora ſa naiſſance par un crime atroce qu'elle ne put cependant point contenir. Son mari Quirinus l'accuſa d'avoir voulu l'empoiſonner. Sans doute que les preuves étoient convaincantes, puiſqu'elle fut condamnée à mort par l'empereur Tibère.

LEPIDA, femme de Servius Sulpicius Galba, morte avant que ce Romain parvint à l'empire,

c'eſt-à-dire avant l'an de J. C. 68. Quoique l'hiſtoire ne nous apprenne preſque rien de cette Lépida, l'on ne ſçauroit douter qu'elle ne fût femme de grand mérite. La fidélité de Galba, ſa continence, & les efforts inutiles que fit Agrippine pour lui inſpirer de l'amour, ſont des témoignages honorables en faveur de ſon épouſe, qui ſçut répondre à l'inclination de Galba par une grande tendreſſe. Ils vivoient dans la plus parfaite union, lorſqu'Agrippine, veuve alors de Domitius Ænobarbus, jetta les yeux ſur le mari de Lépida, le plus riche & le plus puiſſant particulier de l'empire, pour remplir les idées ambitieuſes qu'elle s'étoit formées. Sans égard aux bienſéances de ſon ſexe, elle mit tout en uſage pour s'attacher ce Romain; regards paſſionnés, politeſſes, douceurs, prévenances. Mais Galba, plein d'eſtime pour ſa vertueuſe compagne, qui, par délicateſſe, ne lui témoignoit pas même la moindre jalouſie, & plein de mépris pour une femme dont la réputation avoit déja ſouffert pluſieurs atteintes, réſiſta conſtamment aux agaceries d'Agrippine. Nous avons dit que Lépida ne laiſſa voir à ſon époux aucune crainte des démarches hardies de la veuve de Domitius. Sa mere eut moins de patience.

» Elle ſe trouva un jour, dit M. de Serviez, » dans une aſſemblée de dames, du nombre deſ- » quelles étoit Agrippine. Quelques diſcours indif- » férens ouvrirent la converſation, que la mere de » Lépida fit enſuite tourner ſur la nouvelle galan- » terie d'Agrippine, & elle l'en railla avec une » affectation maligne. Il en auroit coûté de la con- » fuſion à toute autre qu'Agrippine; mais cette » princeſſe, qui avoit beaucoup d'effronterie, & » une fierté qui ne ſçut jamais plier, au lieu d'éluder » adroitement l'intention qu'on avoit de lui faire » de la peine, ſe défendit, au contraire, vivement, » & engagea de plus en plus la converſation ſur » ſon compte. La raillerie devint ſérieuſe. La mere » de Lépida, pouſſée par ſa jalouſie & par ſon reſ-

» ſentiment, reprocha à Agrippine ſon entrepriſe » ſcandaleuſe ſur le cœur de Galba, les avances » honteuſes qu'elle lui faiſoit, & les artifices qu'elle » mettoit en œuvre pour s'en faire aimer; & Agrip- » pine, qui ne reſtoit jamais court, répliqua à » ces reproches en termes choquans. La conver- » ſation s'échauffa; elle dégénéra en querelle, & » enſuite en guerre ouverte. Des paroles l'on vint » aux invectives, puis aux injures les plus ſanglan- » tes, & enfin aux coups de main. Jamais ſcène ne » fut plus réjouiſſante. Les dames, qui compo- » ſoient l'aſſemblée, ſe mirent à la traverſe pour » ſéparer les deux héroïnes, & empêcherent, par » leur prudence, que le combat ne fût long. La » victoire ne fut pas pour Agrippine. Elle ſe retira » maltraitée de quelques coups de poing que lui » donna la belle mere de Galba, & ce fut à celle- » ci que reſta le champ de bataille. »

Cette aventure, qui fit beaucoup de bruit à Rome, n'empêcha pas Agrippine de continuer ſes pourſuites auprès de Galba. La femme de ce Romain étant morte, elle crut qu'il ne réſiſteroit pas plus long-tems; mais ſa conſtance à refuſer tous les partis qu'on lui propoſa fit enfin perdre tout eſpoir à l'ambitieuſe Agrippine. Galba paſſa le reſte de ſa vie dans le célibat. Heureux, s'il eût pu ſe contenter d'être le premier des Romains, ſans aſpirer à la ſouveraine puiſſance, qui lui coûta le repos & la vie!

LÉPIDA, (*Domitia*) ſœur de Cneïus Domitius Ænobarbus, premier mari d'Agrippine, mere de l'empereur Néron, étoit, par ſa mere Antonia, proche parente de l'empereur Claude, que ſa niéce Agrippine avoit trouvé le moyen d'engager à contracter avec elle un mariage inceſtueux.

Au rapport de Tacite, Lépida n'étoit pas moins galante que ſa belle-ſœur. On eut lieu de la croire amoureuſe de ſon neveu Néron, alors très-jeune & d'une belle figure. Elle le combloit de careſſes,

& lui faiſoit ſans ceſſe des préſens. Agrippine n'avoit voulu devenir la femme de ſon oncle, que pour lui faire adopter ſon fils, que ſon deſſein étoit de faire monter ſur le trône impérial, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle vouloit en même tems reſter maîtreſſe abſolue de l'eſprit de Néron, ſon intention étant de le faire empereur pour régner elle-même en le gouvernant. Les attentions qu'avoit pour ſon fils Lépida, qu'elle haïſſoit d'ailleurs, lui firent craindre qu'elle n'acquît ſur l'eſprit de Néron un pouvoir plus grand, que le ſien même. Ce fut donc une rivale, qu'il lui parut néceſſaire de s'ôter de devant les yeux.

Mais, par une ſorte de reſpect pour elle-même, dont on ne l'auroit pas crue capable, elle ne chercha point querelle à Lépida ſur ſes galanteries ſcandaleuſes. Elle la fit accuſer de n'avoir point réprimé l'inſolence de ſes eſclaves, qui troubloient, diſoit-elle, dans la Calabre, la paix de l'Italie, & ce qui ſans doute devoit paroître bien plus grave, d'avoir employé des ſortiléges pour la faire mourir, & devenir par-là femme de l'empereur. Elle ne manqua pas de témoins, qui dépoſerent tout ce qu'elle voulut. C'étoit alors, à Rome, un métier très-lucratif. Elle força même Néron à rendre témoignage contre ſa tante bien-aimée. Enfin elle fit tant que, margré tous les efforts de Narciſſe, affranchi tout puiſſant de Claude, Lépida, quoiqu'innocente, fut condamnée à mort par le ſénat.

LESBIE, que nous ne connoiſſons que par ce qu'en dit Catulle, dont elle étoit la maîtreſſe, étoit une courtiſane de Rome, qui s'appelloit *Clodia*.

LESBIENNE, (*Une jeune*) ſauva la ville de Lesbos par ſon courage. Les Turcs, qui l'aſſiégeoient, ayant avec leurs machines renverſé un pan des murs, ceux qui les défendoient prirent la fuite ; & l'on parloit déja de ſe rendre, lorſqu'elle courut ſur la brèche s'expoſer la première aux traits des ennemis. Quelques-uns, animés par ſon exemple, la ſui-

virent ; & d'autres accourant enſuite en aſſez grand nombre, les Turcs abandonnerent l'attaque avec perte, leverent le ſiége, & ſe rembarquerent.

LESTONAC, (*Jeanne de*) fondatrice de l'ordre des religieuſes Bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, naquit à Bordeaux, l'an 1556. Elle étoit fille de Richard de Leſtonac, conſeiller au parlement de Bordeaux, & de Jeanne Deyquem de Montagne, ſœur du célèbre Michel de Montagne. Sa mere, zélée Proteſtante, n'oublia rien pour lui communiquer le poiſon de l'héréſie ; mais elle en fut préſervée par les ſoins de ſon pere & de ſon oncle : on la forma même à la vertu, & elle devint le modele des perſonnes de ſon âge. A l'âge de dix-ſept ans, elle fut mariée à Gaſton de Montferrand, Soudan de Latran, ſeigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du marquis de Montferrand, lieutenant du roi en Guyenne ; & elle eut de ce mariage ſept enfans, ſçavoir quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux ſe firent religieuſes de l'ordre de l'Annonciade, & la troiſieme fut mariée au baron d'Arpaillant, gentilhomme de Périgord. La mort du marquis de Montferrand lui ayant laiſſé la liberté de ſuivre le penchant qu'elle avoit toujours conſervé pour la retraite, elle entra, l'an 1603, malgré l'oppoſition de ſon fils & de ſa fille, chez les Feuillantines de Toulouſe ; mais la délicateſſe de ſa ſanté ne lui ayant pas permis d'y faire profeſſion, elle revint à Bordeaux, & ſe retira enſuite dans ſa terre de la Motte, où elle ſe prépara, par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, à la fondation d'un nouvel ordre qu'elle vouloit mettre ſous la protection de la ſainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'inſtruire les jeunes filles, dont la plûpart n'avoient guère d'inſtruction, que celle qu'on leur donnoit dans les écoles Calviniſtes. Deux Jéſuites du collége de Bordeaux concoururent à ce pieux deſſein ; & ce fut un d'eux, nommé le *P. de Borde*, qui dreſſa

les conſtitutions, toutes tirées de celles de ſaint Ignace, d'où vient que, dans le commencement de l'inſtitution du nouvel ordre, les religieuſes furent appellées *Jéſuitines*. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, après une légère oppoſition, donna ſon conſentement à l'établiſſement de l'inſtitut, le 25 de Mars 1606. Le maréchal d'Ornano, gouverneur de Bordeaux, le favoriſa de tout ſon crédit, & le pape Paul V l'approuva par un bref du 7 d'Avril 1607; mais l'habit n'en fut donné à la marquiſe de Montferrand, & à ſes quatre compagnes, que le premier de Mai 1608, & elles ne prononcerent leurs vœux que le 8 de Décembre 1610. La fondatrice étoit alors dans ſa cinquante-cinquieme année; & elle avoit obtenu, dès le mois de Mars 1609, des lettres-patentes du roi Henri IV, qui confirmoient l'établiſſement de l'ordre, qu'elle vit, en peu de tems, devenir très-nombreux. Ses deux filles, ayant obtenu la permiſſion de ſortir de l'ordre de l'Annonciade, entrerent dans celui ci: elle reçut auſſi les vœux de ſes trois petites-filles, de deux niéces, de la demoiſelle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer l'héréſie; &, de ſon vivant, elle vit vingt-neuf maiſons de ſon inſtitut, qui ſont préſentement au nombre de cinquante. Enfin, après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mere de famille, de veuve & de religieuſe, elle mourut, le 2 de Février 1640, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Son corps fut inhumé dans la ſépulture commune des religieuſes; mais, quelques années après, on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras, pour les donner à divers couvens. On aſſure qu'il s'eſt fait des miracles à ſon tombeau.

LEUCIPPÉ, fille de Theſtor, prêtre ou devin, étant en peine de ſon pere & de ſa ſœur Théonoé, conſulta, dit-on, l'oracle, qui lui répondit que, pour ſçavoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéit

à l'oracle, & trouva ſon pere & ſa ſœur dans la Carie.

Théonoé, après avoir été enlevée par des pirates, avoit été vendue à Icarie, roi de ce pays; & ſon pere y avoit été fait priſonnier après un naufrage. Lorſque Leucippé, déguiſée en homme, fut arrivée en ce pays, elle inſpira de l'amour à ſa ſœur, qui ne la connoiſſoit point, & l'irrita tellement par ſes refus, que cette amante mépriſée commanda que l'on fît venir quelqu'un pour le tuer. Ce fut Theſtor qui fut choiſi pour cette exécution : il fut reconnu de ſa fille Leucippé, & la reconnut enſuite auſſi-bien que Théonoé.

LÉVI PÉROTTI. (*Juſtine*) *Voyez* PÉROTTI.

LÉVIS, (*N. demoiſelle de*) poëteſſe Provençale, étoit de l'illuſtre maiſon de Lévis, encore exiſtante. Elle fleuriſſoit du tems de notre roi Philippe-Auguſte, & fut, à ce que l'on croit, l'objet d'une partie des chanſons galantes de Savari de Mauléon. *Voyez* ASPREMONT.

LEW, ou LÉONIN, (*Barbe de Haze, femme d'Elbert*, ou *Engelbert de*) étoit d'une famille de Bruxelles, & fille du premier profeſſeur en droit civil dans l'univerſité de Louvain. Elle fut mariée en 1546; & la durée de ſa vie peut lui faire tenir place dans cet ouvrage.

Le lendemain même de ſon mariage, ſon mari, pour lors âgé de 27 ans, fut fait premier profeſſeur en droit canonique à Louvain. Valère André, dans ſon Athènes Belgique, c'eſt-à-dire dans ſes Eloges des gens de lettres des Pays-bas, ſe trompe en aſſignant les époques de la jeuneſſe de ce ſçavant. On le ſurnomma *Longolius*, parce qu'il étoit fort grand. Il a lui-même traduit ſon nom flamand en latin par *Leoninus*; ce qui fait qu'il eſt beaucoup plus connu ſous le nom de *Léonin*, que ſous celui de *Lew*. Ce fut un excellent juriſconſulte, comme on le voit par ſes ouvrages, dont le plus conſidérable eſt un Recueil de conſultations, *in-folio*. On le conſultoit, non

ſeulement de tous les Pays-bas, mais encore de toute l'Europe. L'amitié que le prince d'Orange eut pour lui, le mit à portée de ſe mêler des affaires publiques, auxquelles il ſe trouva très-propre. Il étoit de Bommel en Gueldre; & cette province le choiſit pour chancelier, ou chef de la juſtice en 1581. Il fut, en 1584, un des ambaſſadeurs, que les Provinces-Unies envoyerent à notre roi Henri III; & ce fut lui qui porta la parole dans l'audience publique & dans les conférences qui la ſuivirent. Il rendit, en diverſes occaſions, des ſervices importans à la république naiſſante des Provinces-Unies; mais il n'embraſſa pas la religion réformée. Il mourut à Arnheim, le 4 de Décembre 1598, âgé de ſoixante & dix-neuf ans, après cinquante-deux ans de mariage.

Barbe de Haze, ſa veuve, qui ſe retira dans ſa famille à Bruxelles, lui ſurvécut trente-ſix ans, & mourut en 1634, âgée de cent un, ou cent deux ans.

LEWISTON, (*mademoiſelle de*) appellée auſſi *Flamin* & *de Flamy*, étoit une jeune Ecoſſoiſe, qui vint en France à la ſuite de la reine Marie Stuart. Elle étoit d'une des meilleures maiſons d'Ecoſſe; mais ſa beauté, plus que ſa naiſſance, lui mérita l'attachement de Henri II. Etant devenue enceinte, » elle n'en fit point la petite bouche, comme dit » Brantôme, diſant hardiment, dans ſon écoſſement » François, que, loin d'être fâchée de l'état où elle » étoit, elle s'en ſentoit très-honorée & très-heu- » reuſe. » Henri II eut d'elle Henri d'Angoulême, grand prieur de France, que Gaufridi, dans ſon Hiſtoire de Provence, appelle *vrai nourriſſon des Muſes & des Belles-Lettres*. Ce prince ſignala ſon zèle fanatique au maſſacre de la S. Barthelemi. Il mourut, en 1588, d'un coup de poignard que lui donna dans le bas-ventre Philippe Altoviti, ſon ennemi particulier, un moment après qu'il l'eut percé de ſon épée.

LIANCOUR, (*Jeanne de Schomberg, ducheſſe de*) iſſue d'une famille illuſtre, originaire d'Allemagne, étoit fille de Henri Schomberg, comte de Nanteuil-le-Haudouin, duc & pair, & maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, ſurintendant des finances, &c. On aſſure qu'il exerça cette derniere charge avec tant de déſintéreſſement & de généroſité, qu'après deux ans d'exercice, il en ſortit moins riche de quatre cens mille livres. Jeanne de Schomberg ſa fille, eut de la piété dès ſa plus tendre jeuneſſe, & mena toujours une vie ſi réglée qu'encore qu'elle fût au milieu du plus grand monde, & fort agréable de ſa perſonne, jamais la médiſance ne trouva rien à reprendre en ſa conduite. Elle avoit le cœur droit & noble, & elle aimoit ſur toutes choſes la vérité & la juſtice.

Elle n'en aima pas moins avec ardeur les belles-lettres, les beaux arts, & les ſciences même les plus abſtraites. L'extrême facilité de ſon eſprit lui donna le moyen d'en apprendre les principes comme en ſe jouant, & d'en tirer par les réflexions ce qu'elle ne s'étoit donné ni le tems ni la liberté d'en apprendre. Son pere, qui étoit autant homme de cabinet que de guerre, la dreſſa dès ſa premiere jeuneſſe aux affaires domeſtiques; lui donna même connoiſſance des plus grandes affaires, & lui faiſoit lire ſouvent des négociations & des traités; lui dictoit des dépêches, & lui en faiſoit faire même pour l'exercer. Elle joignoit à ces qualités une adreſſe ſinguliere de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la peinture & pour les langues, & une ſi belle facilité pour la poëſie françoiſe, que les maîtres de cet art n'ont pu refuſer leur admiration à pluſieurs piéces en ce genre, ſur le ſaint Sacrement de l'autel, & ſur l'Incarnation de Jeſus-Chriſt que l'on trouva après ſa mort parmi ſes papiers, avec un autre écrit que l'on a donné au public, & dont nous parlerons dans la ſuite.

A l'âge de vingt ans, elle épouſa meſſire Roger

du Pleſſis, duc de Liancour, &c, qui n'en avoit que vingt-deux. Malgré les paſſions dont ce jeune ſeigneur étoit agité, il l'aimoit & l'eſtimoit beaucoup; & elle ne ſe ſervit de ſon eſtime & de ſon amitié, que pour le gagner à Dieu. Ils vécurent enſemble cinquante-quatre ans dans une parfaite union, que la grande diſſipation où le Duc vécut, les dix-huit premieres années de ſon mariage, ne put jamais altérer d'aucun côté. Elle gémit ſur la mauvaiſe conduite de ſon mari; mais elle ne s'affoiblit point avec lui; & ſa patience infatigable, ſes ſages avis, ſa prudence, ſes bons exemples, ſa douceur, ſes prieres, & ſes bonnes œuvres ayant enfin mérité que Dieu l'exauçât après dix-huit ans de perſévérance, elle n'eut plus depuis qu'à aider le Duc dans le chemin du ſalut.

Deux fois, dans l'eſpace de ces dix-huit ans, ſon mari fut attaqué de ces maladies dont l'air ſeul eſt très-dangereux; & deux fois elle s'enferma avec lui dans la même chambre, lui rendit toutes ſortes de ſervices le jour & la nuit, & ſe ſervit chaque fois du péril où il avoit été, pour lui faire enviſager le néant du monde, & l'exhorter à vivre pour l'éternité.

Cherchant à le tirer des compagnies pour le rendre inſenſiblement détaché du monde où elles le plongeoient, elle ſe ſervit d'une voie qu'elle ſeule peut-être, eut pu imaginer, & qui produiſit ſon effet, quoique cette voie ne fût pas exactement conforme aux principes du Chriſtianiſme. Elle avoit remarqué que le duc aimoit la campagne, les exercices & la liberté, & qu'il avoit un grand goût pour le mérite, de quelque eſpece qu'il fût, & quelque part qu'il le trouvât. Elle réſolut donc de ſe ſervir de ſes inclinations pour lui tendre un piége qu'elle crut innocent. Elle s'aviſa d'embellir ſa maiſon de Liancour, en y faiſant des jardins d'une beauté extraordinaire, & en élevant des eaux avec un artifice admirable. Comme elle avoit l'eſprit inven-

tif, elle fit ſon plan de telle ſorte, qu'il n'y avoit rien alors dans le royaume, qui pût approcher de ce qu'elle avoit imaginé. Elle ſe trouva capable de donner de ſa propre main les deſſeins des jardins & des machines. Elle entreprit & conduiſit ce grand ouvrage, & y réuſſit de ſorte que, hors les maiſons royales, on a été long-tems ſans voir rien d'un goût plus grand & mieux entendu. Elle fit entrer dans ſon deſſein toutes les commodités néceſſaires pour les exercices & pour les jeux d'adreſſe. Elle attacha à ſa maiſon des gens d'eſprit, ſçavans, d'humeur & de converſation agréables; & peu-à-peu elle tira par-là de la cour, celui que Dieu lui avoit donné pour le ſanctifier. Dieu parla autrement, & plus efficacement dans la ſuite & elle eut la conſolation de voir le duc ſolidement affermi dans la vertu & dans la piété, bien des années avant ſa mort.

Elle eut de bons guides; elle engagea ſon mari à en prendre de tels; & comme elle vécut dans un ſiécle où les conteſtations de l'égliſe étoient fort animées, elle s'inſtruiſit du fond des diſputes; y prit la part qu'elle crut pouvoir y prendre; & ſa maiſon fut l'aſyle de quantité des perſonnes du premier mérite. Elle n'eut qu'un fils qui fut tué jeune à l'armée, & ce fils ne laiſſa qu'une fille nommée *de la Roche-Guyon*, qu'elle fit élever dans le monaſtere de Port-Royal, d'où elle ne la retira que pour veiller elle-même à ſon éducation.

Cette demoiſelle qui avoit beaucoup d'agrémens, de mérite & de vertu, fut demandée en mariage par le cardinal Mazarin, pour Philippe-Julien Mazarini Mancini, l'un de ſes neveux; & il n'y eut point d'offres avantageuſes que le cardinal ne fit au duc & à la ducheſſe, pour les engager à conſentir à cette alliance. Mais, outre que mademoiſelle de la Roche-Guyon étoit déja promiſe au prince de Marcillac, madame de Liancour craignit qu'en conſentant aux deſirs de M. de Mazarin, le duc ſon

mari ne ſe trouvât de nouveau plongé dans les grandeurs du ſiécle & de la cour, dont elle n'avoit ceſſé de lui prêcher l'éloignement où il étoit parvenu en effet. Le miniſtre mit en uſage, pour la gagner, tous les reſſorts de l'ambition. Il fit offrir à la ducheſſe l'emploi de dame d'honneur de la feue reine Anne d'Autriche; mais elle refuſa généreuſement cette offre, & le cardinal ne put vaincre ſon humilité. Il changea de batterie, & propoſa à M. de Liancour un grand établiſſement pour lui, & lui fit eſpérer tout le crédit & toute la faveur à la cour; ce qui ne l'ébranla pas. Enfin, le prenant par ſon foible, il lui mit devant les yeux le grand bien que lui & la ducheſſe ſa femme pourroient faire à la cour même, en ce qui regardoit les affaires de l'égliſe. Le duc, perſuadé par ces belles paroles, voulut porter ſa femme à accepter l'honneur qu'on lui offroit, afin d'être plus en état de faire du bien; mais cette généreuſe dame lui répondit ſans héſiter: » Vous ſçavez que je ne vous ai jamais déſobéi; » mais permettez-moi de vous dire qu'il faut plutôt » penſer à rompre les liens qui nous attachent encore à la cour, qu'à les renouer. La cour n'eſt » pas un ſéjour propre pour notre ſalut: nous ne la » changerons pas. Ce n'eſt pas à nous à la vouloir » ſanctifier, mais à faire pénitence. »

La demoiſelle épouſa donc M. le prince de Marcillac qu'elle laiſſa veuf, n'ayant pas encore elle-même vingt-quatre ans accomplis. Madame de Liancour eut auſſi la douleur de perdre, le 6 de Juin 1656, le maréchal-duc ſon propre frere, qui mourut chez elle de la pierre; & pour ſurcroît d'affliction, elle ſe vit obligée d'avoir un procès conſidérable avec madame la maréchale de Schomberg ſa veuve, dont elle ne vit point la fin. Mais elle ſe comporta avec tant de chriſtianiſme dans ce procès, que rien ne fut capable de troubler la paix de ſon ame, ni d'altérer ſa modération, ni même ſon amitié pour celle contre qui elle ſe voyoit contrainte

de combattre. Elle revoyoit elle-même les écritures de ſes avocats, pour en ôter ce que l'indignation leur arrachoit de trop fort à ſon gré contre ſa partie; & elle aima mieux faire elle-même certaines écritures, quoique difficiles, que de leur laiſſer cette occaſion de dire des choſes qui auroient pu bleſſer madame ſa belle-ſœur.

Une autrefois un pauvre gentilhomme, qui avoit un procès contre elle-même, n'ayant pas le moyen de ſubſiſter à Paris pour ſolliciter, elle l'aida & gagna ce procès. Le gentilhomme étant venu lui repréſenter que c'étoit parce que ſon avocat n'avoit pu faire une production, parce qu'il ne lui avoit pu fournir de l'argent pour la faire, elle lui en donna. L'avocat fit ſa production, & le procès demeura indécis.

Il y a cent traits pareils dans la Vie de madame de Liancour. Dieu acheva de la ſanctifier par beaucoup d'indiſpoſitions, de peines & de travaux, au milieu deſquels elle ne ceſſa point de faire éclater une patience, & une conſtance vraiment chrétienne. Sa derniere maladie dura ſept mois. Elle étoit à la Roche-Guyon, & elle avoit choiſi ſa ſépulture à Liancour. Quinze jours avant ſon décès, ſentant ſa fin approcher, elle s'y fit mener, diſant qu'il étoit tems de porter ſon corps à ſa derniere demeure, & qu'il y auroit moins de cérémonies à la mener vivante que morte. Elle y arriva pleine de cette penſée, & toute occupée de l'eſprit de pénitence. Sa derniere peine & le plus grand regret qui parut en elle dans ſes derniers momens, fut d'avoir tant embelli Liancour. Elle témoigna auſſi qu'elle n'avoit pas eu la moindre altération contre ſa belle-ſœur pendant tout le cours de leur procès. Elle mourut le Jeudi à ſept heures du matin, quatorzieme de Juin 1674, après avoir laiſſé au duc ſon mari d'humbles & ſages avis ſur le plan de la vie qu'il devoit mener après leur ſéparation; mais il la ſuivit ſix ſemaines après.

On trouva parmi les papiers de cette dame, outre

outre les écrits dont on a parlé plus haut, les Avis qu'elle avoit écrits pour ſa petite-fille, dans leſquels on voit tout ce qu'une profonde connoiſſance des meilleures maximes pour l'éducation des enfans de l'un & de l'autre ſexe, de la bienſéance & des affaires domeſtiques, & la piété la plus pure & la éclairée, peuvent inſpirer de plus ſolide & de plus lumineux. Ces Avis ont été imprimés à Paris, en 1698, en un ſeul volume *in*-12, ſous le titre de Réglement donné par une dame de haute qualité à Mad.*** ſa petite-fille, pour ſa conduite & pour celle de ſa maiſon. L'éditeur, qui étoit M. l'abbé Boileau, chanoine de S. Honoré, à Paris, a joint à cet ouvrage un autre Réglement que madame de Liancour avoit dreſſé pour elle-même, & a mis en tête du volume un Avertiſſement de cent pages qui contient un récit auſſi édifiant que bien écrit des principales actions, & des vertus les plus remarquables de madame de Liancour, que l'auteur de cet Avertiſſement avoit connue particulièrement, les onze dernieres années de la vie de cette ducheſſe.

Terminons cet article par un beau trait de généroſité chrétienne. Un argentier qui avoit volé madame de Liancour, & qui, dans le dépit d'avoir été congédié, avoit voulu faire brûler ſa maiſon pendant la guerre, étant tombé dans une maladie & une extrême pauvreté; elle en fit prendre un très-grand ſoin; lui fit donner toutes les choſes néceſſaires par une voie ſecrette, & ne voulut point qu'on lui fit connoître que c'étoit elle qui l'avoit aſſiſté, que quand on jugeroit que cette connoiſſance pourroit le porter à renoncer à la haine qu'il avoit conçue contre elle, & à ſe repentir de ſa faute.

LIBOREL, (*Mademoiſelle*) contemporaine de M. de Vertron, qui la dit auteur de pluſieurs ouvrages galans.

LIBUSSA, fille de Cracus II, l'un des premiers princes qui gouvernerent la Bohême. Elle fut proclamée, en 482, quelque tems après la mort de

ſon pere. Héritiere de la ſageſſe de Cracus, elle jouit, comme lui, du bonheur de ſe voir aimée de ſes ſujets, qui cependant auroient deſiré qu'elle ſe fût miſe en état de ſe donner des ſucceſſeurs. Mais cette princeſſe, qui ne ſe ſentoit aucune inclination pour le mariage, avoit rejetté pluſieurs fois les vœux des grands & des princes de ſa cour. Elle s'étoit enfin flattée de pouvoir demeurer dans le célibat, lorſqu'un ſeigneur, mécontent d'un jugement qu'elle avoit prononcé contre lui, ſouleva tout-à-coup les peuples, & leur perſuada que c'étoit une choſe honteuſe de recevoir des loix d'une femme. On la preſſa dès-lors plus vivement que jamais de prendre un époux, avec lequel elle partageroit l'autorité ſouveraine. Libuſſa, après avoir reproché aux Bohêmes leur ingratitude à ſon égard, déclara qu'elle ſe rendoit à leurs deſirs; mais réſolue de ſe venger des ſeigneurs qui avoient conſpiré contre elle, elle ſe ſervit du préjugé commun où l'on étoit, qu'elle avoit commerce avec les dieux. Sa prudence & ſa ſageſſe avoient fait naître cette ſuperſtition. Elle annonça donc aux Bohêmes, de la part de ſes dieux, qu'un certain laboureur nommé *Przémiſlas*, étoit celui qu'ils avoient choiſi pour ſon époux & pour leur maître. D'autres racontent la choſe de cette maniere: Libuſſa, preſſée par ſes ſujets, qui lui demandoient un roi, conſentit de prendre un mari tel que le ſort le lui préſenteroit. Pour cet effet, elle leur conſeilla d'expoſer ſon cheval à l'abandon dans une plaine; &, comme elle ſe mêloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval ſe retireroit, ſeroit celui que les dieux vouloient lui donner pour mari & pour roi. Ce cheval s'enfuit chez un payſan nommé *Przémiſlas*, que cette princeſſe épouſa, & qui fut le premier roi de Bohême.

Quoi qu'il en ſoit, Libuſſa conſerva l'autorité ſouveraine même après ſon mariage, & Przémiſlas n'eut, pendant dix ans, que le titre de roi. En 505,

quelque tems avant que de mourir, elle diſtribua toutes les charges honorables du royaume aux ſeuls nobles, & ordonna que le peuple s'occuperoit uniquement de l'exercice des arts & métiers.

LICIENNES (*Les*) occupent une place diſtinguée dans l'hiſtoire des tems les plus reculés; mais il eſt difficile de diſcerner la vérité des fables dans leſquelles elle eſt noyée. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'elles furent les bienfaitrices de leur pays. Voici ce que Plutarque, que l'on traduira très-librement, en dit dans ſon Traité des Actions vertueuſes des femmes, article *Liciennes.*

» Ce que l'on dit être arrivé dans la Licie, a » plus l'air d'une fable que d'une vérité; néanmoins » un grand nombre d'écrivains s'accordent à le donner » pour quelque choſe de certain. Amiſodane, qu'on » appelle *Iſaras* en Licie, vint de Zélie, colonie des » Liciens, avec un grand nombre de pirates, dont le » chef nommé *Chimère*, excellent homme de guerre, » mais extrêmement cruel, montoit un vaiſſeau, qui » portoit pour enſeigne un lion à la prouë, & un dra- » gon à la pouppe. Ce Chimère infeſta de telle » ſorte toute la côte de Licie, qu'il étoit impoſſi- » ble de naviguer ſur cette mer. Bellérophon, monté » ſur Pégaſe, c'étoit, je crois, un vaiſſeau très- » léger, lui donna la chaſſe, l'atteignit, & le tua. » Le même Bellérophon chaſſa les Amazones en- » trées dans la Licie. Loin de recevoir du roi Io- » bate aucune recompenſe pour de ſi grands ſer- » vices, il en reçut divers outrages. Indigné des » mauvais procédés de ce prince, il alla ſur le » bord de la mer prier Neptune de rendre tout ce » pays infructueux & ſtérile. Après ſa priere, il s'en » retourna, tournant le dos à la mer; & tout-à- » coup elle s'enfle horriblement, ſe porte ſur le » rivage, & préſente aux yeux le ſpectacle effrayant » de ſes flots extraordinairement élevés qui, s'avan- » çant, comme pas-à-pas, à la ſuite de Bellérophon, » ſans le toucher, couvroient tous les environs. Les

» principaux d'entre les Liciens l'allerent trouver ;
» & le ſupplierent de faire ceſſer ce terrible fléau.
» Mais ils ne purent fléchir la juſte colère du hé-
» ros. Les femmes alors vinrent à ſa rencontre,
» en levant leurs robes, & préſentant à ſes yeux ce
» qu'elles ſçavoient par expérience être la bouſſole
» qui, ſur la mer du monde, dirige la navigation de
» la plûpart des hommes. Il s'en retourna par pu-
» deur ; & les flots ſe retirerent à meſure qu'il ſe
» rapprocha du bord de la mer.

» Quelques-uns ramenant cette fable au vraiſembla-
» ble, diſent que ce ne fut point par ſes imprécations
» qu'il cauſa ce débordement, mais que ce fut en rom-
» pant une digue qui couvroit cette partie la plus fer-
» tile de toute la Licie, laquelle étoit une plaine unie
» de niveau avec la mer, & que les hommes l'ayant
» inutilement ſupplié de ne pas abîmer tout le pays,
» en continuant de détruire la digue, il eut une ſorte
» de honte de refuſer aux femmes qui l'environne-
» rent enſuite de toutes parts, & qui lui firent les
» plus vives inſtances, ce que leurs larmes lui de-
» mandoient. D'autres diſent qu'on appelloit *chi-*
» *mère* une haute montagne, où des rochers perpen-
» diculaires, échauffés par le ſoleil du midi, réflé-
» chiſſoient ſur la plaine une chaleur, qui deſſéchoit
» & brûloit tout ce que la terre produiſoit ; que
» Bellérophon, homme inſtruit & ſage, ayant com-
» pris la cauſe de la ſtérilité de la plaine, fit cou-
» per en beaucoup d'endroits les rochers, dont la
» ſurface étoit la plus unie ; ce qui diminua l'abon-
» dance & la force des réfractions, & rendit à la
» plaine la fertilité qu'elle devoit avoir, & que les
» habitans ne l'ayant pas récompenſé, comme il
» convenoit, d'un ſervice de cette importance, il
» voulut dans ſa colère, les punir de leur ingrati-
» tude ; mais que, ſe laiſſant vaincre aux prieres
» des femmes, il s'en abſtint. Au reſte, la cauſe de
» la colère de ce héros, que Nimphis rapporte dans
» le quatrieme livre de ſon Héraclée, ne paroît pas

» fabuleuſe. Il dit qu'un ſanglier d'une groſſeur » énorme s'étant jetté dans les terres des Xanthiens, » y détruiſit de tous côtés les fruits de la terre, & » que Bellérophon le tua; mais que n'ayant reçu » des Xanthiens aucune marque de reconnoiſſance, » il ſupplia Neptune de le venger de ces ingrats; » qu'en conſéquence, la terre ſe trouva couverte » tout-à-coup comme d'une eſpece de roſée ſalée, qui » corrompit tout ce que la culture l'avoit miſe en » état de produire, & que ce fléau ne ceſſa que » lorſque, touché des ſupplications des femmes, » Bellérophon eut prié Neptune de pardonner aux » Xanthiens; qu'enfin c'eſt en reconnoiſſance de » l'obligation que l'on eut alors aux femmes, qu'il » fut établi par une loi que, dans ce pays à l'avenir, » ce ſeroit des meres, & non des peres, que les en- » fans prendroient leur nom de famille. »

LICINIA (*Les filles de la maiſon*) furent toutes, comme Cicéron & Quintilien le témoignent, éloquentes & bien inſtruites des lettres.

LICINIA, femme d'Aſellius, étoit de la maiſon qui fait le ſujet de l'article précédent, & ſe diſtingua des autres femmes de ſon nom, par quelque choſe de très-différent de ce qui les illuſtroit. Ce fut en empoiſonnant ſon mari.

LICINIA, vierge Veſtale, vers l'an 640 de Rome, fut accuſée avec deux autres, d'avoir mené une vie impudique. Le grand pontife L. Metellus, ayant condamné la ſeule Emilie, & épargné Martia & Licinia, le peuple donna commiſſion à Lucius Caſſius d'examiner de nouveau le procès; & ce juge rigoureux condamna Licinia & Martia, & pouſſa ſa ſévérité juſqu'à rechercher & punir les complices.

LICINIE; ſurnom d'Eudoxie, femme de l'empereur Arcadius. *Voyez* EUDOXIE.

LICISCA, courtiſane à Rome, eſt accuſée par Martial de n'avoir pas mis de bornes à l'impudicité.

LICORIS. *Voyez* CITHERIS.

LIDÉ, courtiſane, dont Horace célèbre les attraits, paroît avoir joui dans Rome de quelque célébrité.

LIDIE (*Sainte*) fut convertie par S. Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut S. Paul & ſes compagnons dans ſa maiſon. S. Paul & Silas ayant été mis en priſon, après avoir délivré du malin eſprit une devinereſſe de la ville, & en étant ſortis miraculeuſement, S. Paul, avant que de partir de Philippes, alla viſiter ſon hôteſſe, & y aſſembla les fidèles pour les fortifier dans la foi.

LIENCOURT; (*Madame de*) elle nous eſt entièrement inconnue; & nous n'en faiſons ici mention que parce que M. de Vertron fit pour elle le madrigal ſuivant:

Quand on ſçait accorder ſa voix à tous les tons,
Qu'on chante également le tendre & l'héroïque,
On eſt ſans flatterie, en ſon eſpece unique;
Et c'eſt aller de pair avec nos Apollons.

LIEU-HEU, *ou* LIEU-HEVA, impératrice de la Chine, ou plutôt uſurpatrice du trône impérial, l'an 187 avant Jeſus-Chriſt.

Sous le règne de Hoei-ti, ſon fils, cette princeſſe ambitieuſe s'empara de toute l'autorité, & ſe fit déteſter par ſa cruauté envers ceux qui lui déplaiſoient, dont elle ſe defaiſoit ordinairement par le poiſon. Elle en vint au point de vouloir empoiſonner le roi de Tſi, frere aîné de l'empereur, qui l'étoit venu voir dans ſa maladie; mais l'empereur lui arracha la coupe qu'elle lui préſenta. Hoei-ti ne régna que ſept ans, & mourut accablé des infirmités que lui avoient cauſées ſes débauches. Lieu-Heu, ſa mere, qui craignit qu'on ne penſât à mettre ſur le thrône un des freres de l'empereur, ſuppoſa un enfant qu'elle acheta d'une payſanne, & s'en dé-

clara tutrice; & pour empêcher que cette ſupercherie ne fût découverte, elle fit étrangler la mere.

L'enfant qu'elle avoit mis ſur le trône ne porta le titre d'*empereur* qu'auſſi long-tems que cela convint aux vues tyranniques de ſa prétendue mere, c'eſt-à-dire, environ huit ans, au bout deſquels elle le fit mourir, & révéla par-là le ſecret de l'artifice que ſon ambition lui avoit ſuggéré. En ce tems-là, elle avoit tiré ſes parens de la pouſſiere pour les élever aux principales dignités de l'empire: elle donna même à quelques-uns des provinces en ſouveraineté, à condition de lui en faire hommage. Tous ſe rendirent inſupportables par leur hauteur & par leur fierté; & les grands prenoient des meſures pour les faire rentrer dans le néant, lorſque cette abominable princeſſe fut emportée par une mort ſubite qui délivra l'empire de ſa tyrannie, & de celle de ſes parens qui furent tous maſſacrés.

LIMEUIL, (*N. de la Tour d'Auvergne, demoiſelle de*) fut fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis.

Brantôme parle d'elle en deux endroits du ſecond tome de ſes Dames galantes. Suivant ce qu'il dit dans l'un: Au commencement qu'elle étoit à la cour, très-jeune alors, ayant beaucoup d'eſprit & le talent de bien écrire, elle fit avec deux de ſes compagnes un petit écrit ſatyrique contre toutes les perſonnes de la cour. Quoique cette ſatyre ne fût que plaiſante, & qu'elle ne contînt rien de ſcandaleux, elle déplut extrêmement au roi Henri II, qui déteſtoit ces ſortes d'écrits, & qui vouloit que la reine la chaſſât ignominieuſement de la cour; mais comme elle étoit parente de la maiſon de la Tour d'Auvergne, étant alliée à celle de Boulogne, dont Catherine étoit iſſue par ſa mere; la reine obtint ſa grace du roi; mais elle la traita comme un enfant, elle & ſes deux compagnes, en leur faiſant donner rudement le fouet.

Dans l'autre endroit, Brantôme raconte ainſi la

mort de cette demoiſelle. « Durant ſa maladie, dont » elle trépaſſa, jamais elle ne ceſſa, ains cauſa tou- » jours ; car elle étoit grande parleuſe, brocardeuſe, » & très-bien & fort à propos, & très-belle avec » cela. Quand l'heure de la fin fut venue, elle fit » venir à ſoi ſon valet, (ainſi que les filles de la » cour en ont chacun un,) qui s'appelloit *Julien*, » & ſçavoit très-bien jouer du violon : Julien, lui » dit-elle, prenez votre violon, & ſonnez-moi tou- » jours juſques à ce que vous me voyez morte, (car » je m'y en vais,) la défaite des Suiſſes, & le mieux » que vous pourrez ; & quand vous ſerez ſur le » mot : *Tout eſt perdu*, ſonnez-le quatre ou cinq fois » le plus piteuſement que vous pourrez ; ce que fait » l'autre, & elle-même lui aidoit de la voix ; & » quand ce vint : *Tout eſt perdu*, elle réitéra par deux » fois ; & ſe retournant de l'autre côté du chevet, » elle dit à ſes compagnes : Tout eſt perdu à ce coup » & à bon eſcient, & ainſi décéda. Voilà une mort » joyeuſe & plaiſante. Je tiens ce conte de deux » de ſes compagnes dignes de foi, qui virent jouer » le myſtere. »

Cette demoiſelle eſt donnée pour la ſœur aînée d'Iſabelle de Limeuil, qui va faire le ſujet de l'article ſuivant, &, par conſéquent, pour fille de Gilles de la Tour, ſeigneur de Limeuil ; mais elle ne ſe trouve point nommée dans la généalogie de cette maiſon, où l'on voit que Gilles eut quatre filles, dont Iſabelle fut l'aînée, & que toutes quatre furent mariées. Cette demoiſelle mourut fille, comme on vient de le voir.

LIMEUIL, (*Iſabelle de la Tour d'Auvergne*, dite auſſi la *Demoiſelle de*) étoit l'aînée des filles de Gilles de la Tour, ſeigneur de Limeuil, ſecond fils d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, ſeigneur d'Oliergues, conſeiller & chambellan des rois Charles VIII & Louis XII, & d'Antoinette de Pons. La mere d'Iſabelle fut Marguerite de la Cropte, dame de Lanquais.

Elle fut, comme la précédente, fille d'honneur de Catherine de Médicis ; & ſa conduite vérifia, comme Bayle le remarque, un bon mot du *Ménagiana*, qui dit « que la charge de fille d'honneur » d'une reine eſt très-mal aiſée à exercer. »

Jean le Laboureur, dans ſes Additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, page 371, parle d'un libelle du tems de Charles IX, qu'il dit être des Nouvelles en rime proſaïques, adreſſées ſous le nom de *Jean Philoglutius*, docteur de Sorbonne, à maître Pandolphe Veruncullus, bachelier, du 9 de Juillet 1568, & dit enſuite : « Parmi ces Nouvelles, » il eſt parlé de la belle de L..... l'une des filles » de la reine ; à propos de quoi il ſera bon de re- » marquer que depuis la paix d'Orléans, (du 18 » de Mars 1563,) le prince de Condé, (Louis I) » étant demeuré à la cour, il ne crut pas pouvoir » mieux faire, pour lever tous les ſoupçons qu'on » pourroit avoir de lui, que de ſe jetter dans les » plaiſirs du tems, & d'y faire une maîtreſſe. La » reine, qui crut que ce ſeroit un lien pour le re- » tenir, ne fut pas fâchée que cette demoiſelle, » d'une des premieres maiſons du royaume, ſouf- » frît ſes vœux & ſes ſervices, ne croyant peut- » être pas que cette amitié dût paſſer la galanterie; » mais ſoit que la fille ne pût réſiſter à la qua- » lité & à la raiſon d'état jointes enſemble, ou bien » à l'eſtime de ce prince, ou qu'elle eſpérât de l'é- » pouſer un jour, comme l'on dit qu'il lui avoit » promis, au cas que Léonor de Roie, ſa femme, » qui étoit d'une ſanté déſeſpérée, vînt à mourir, » comme il arriva l'année même, elle ne put long- » tems tenir contre l'ambition & contre l'amour; » & tout fut révélé par la naiſſance d'un fils pen- » dant le voyage de Lyon. » La cour arriva dans cette ville, le 15 de Juin 1664 ; & la demoiſelle accoucha dans la route, le 25 de Mai. Le Laboureur ajoûte : « La reine s'offenſa d'autant plus de ce » déſordre arrivé dans ſa maiſon, qu'il fut ſi public,

» qu'on ne le put cacher ; mais le tems appaiſa tout, » & puis la demoiſelle ſe maria ; mais avant que » le tems eût tout appaiſé, la reine fit ſentir ſon indignation à ſa fille d'honneur. Elle la fit conduire par Gentil, l'un de ſes valets de chambre, avec bonne garde, au couvent des Cordelieres d'Auxone. Elle ne dut pas cependant y reſter long-tems enfermée.

Le mari de mademoiſelle de Limeuil fut, non Geoffroi de Cauſac, ſeigneur de Frémont, comme on l'a dit dans les Galanteries des rois de France, mais Scipion Sardini, baron de Chaumont-ſur-Loire. C'étoit un gentilhomme de Lucques, du nombre de ces partiſans Italiens, attirés en France par Catherine de Médicis.

Brantôme parle encore de la demoiſelle de Limeuil dans l'Éloge du connétable de Montmorenci. Lorſqu'on faiſoit, en 1562, le ſiége de Rouen, la reine Catherine, accompagnée de ſes filles, allant au fort Sainte-Catherine, le connétable la vint ſaluer. Tout vieux qu'il étoit, il aimoit encore le goût de la galanterie, & ſe plaiſoit à cajoler les belles. Il aimoit à cauſer avec la demoiſelle de Limeuil, qu'il appelloit ſa maîtreſſe, parce qu'outre qu'elle étoit belle, elle avoit la converſation amuſante, & des ſaillies très-ingénieuſes. Après avoir pris congé de la reine, il s'approcha de cette demoiſelle, qui n'étant pas ce jour-là de bonne humeur, le reçut aſſez mal, & ſe mit à le rabrouer fort & le renvoyer. Le connétable lui dit la-deſſus : « Eh bien ! ma maîtreſſe, je m'en vais ; vous me » rabrouez trop. »..... C'eſt bien raiſon, lui répon- » dit-elle, que vous trouviez quelqu'un qui vous ra- » broue, puiſque vous avez coutume de rabrouer » tout le monde. »..... Adieu donc, ma maîtreſſe, » repartit-il, en s'en allant ; vous m'avez donné mon » fait. » Le connétable de Montmorenci, très-grand homme, mais haut & dur, n'étoit rien moins qu'affable

LIMONA, fille d'Hippomène, archonte de la république d'Athènes, s'étant laiſſée corrompre par un jeune Athénien paſſionné pour elle, Hippomène, qui ne put ſouffrir ce deshonneur dans ſa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma ſa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, ſans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainſi, peu de jours après, le cheval affamé devora cette fille. Ovide en parle dans ſon poëme intitulé *Ibis*, v. 459.

LIVIA FAUSTA, dame de Sienne. *Voyez* SIENNOISES.

LIVIE DRUSILLE, ſurnommée auſſi JULIE, premiere impératrice Romaine, & femme d'Auguſte. Elle étoit fille de Livius Druſus Calidianus, qui tiroit ſon origine d'une des plus illuſtres maiſons de Rome, c'eſt-à-dire de l'ancienne famille patricienne des Claudes ou Claudiens, qui rendirent à la république les ſervices les plus éclatans. Ce ne fut que par adoption que Calidianus entra dans la famille des Liviens, dont il prit le nom. Livie fut mariée à Tibère Claude Néron, perſonnage non moins diſtingué par ſon ſçavoir que par ſon courage. Elle en eut un fils qui fut, ainſi que ſon pere, nommé *Tibère Claude Neron*, & qui parvint, dans la ſuite, à l'empire.

Il ſuffira de dire ici que Livius Calidianus, ennemi juré d'Auguſte, appellé pour lors *Octave*, & de ſes aſſociés au triumvirat, Marc-Antoine & Lépide, fut un des plus zélés partiſans de Brutus & Caſſius, meurtriers de Céſar, & qu'après la perte de la bataille de Philippes, il ſe tua de ſang froid pour ne point tomber entre les mains des triumvirs.

Les brouilleries qui diviſerent bientôt Auguſte & Marc-Antoine, remplirent Rome & l'Italie de troubles & de guerres ſanglantes. Tibère Néron, mari de Livie, ſuivit le parti du dernier, & ſe hâta de l'aller joindre en Sicile, avec ſa femme & ſon fils. Ce voyage, ou plutôt cette fuite, fut des plus périlleu-

ſes; & l'on pourroit lui comparer celle de l'infortunée Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, dont on verra l'article.

» Les troupes d'Auguſte, dit M. de Serviez, répandues dans tous les environs de Rome, averties de l'évaſion de Tibère, ſe mirent en campagne, & le chercherent avec ſoin pour le ſacrifier à la colere de leur général; & elles le ſuivirent de ſi près, qu'elles ne pouvoient le manquer près de Naples, ſi la nuit & les précautions que prit Tibère de ſe détourner des grands chemins & de ne marcher que dans des ſentiers difficiles & inconnus, n'euſſent dérobé à la fureur des ſoldats lui, ſa femme, & le petit Tibère leur fils. Ce ne fut pas le ſeul danger qu'ils eurent à courir dans cette marche précipitée. Après en avoir eſſuyé d'aſſez grands ſur mer, & avoir erré par la Sicile & l'Achaïe, ils porterent l'enfant à Lacédémone, qui étoit ſous la protection des Claudiens: forcés d'en ſortir de nuit, & même avec précipitation, ils traverſerent les bois d'alentour, pleins de crainte & de frayeur; car des flammes qui en ſortirent envelopperent ſi ſubitement cette troupe fugitive, que le feu prit aux cheveux & à la robe de Livie, ſans pourtant que ni elle ni ſon fils, qu'elle portoit, en fuſſent endommagés. »

Croiroit-on, en liſant ce détail, que la femme d'un proſcrit, d'un fugitif dût un jour partager l'empire de l'univers? Car, comme on le verra, Livie ne fut pas ſeulement l'épouſe d'Auguſte; elle fut, par l'étendue de ſes lumieres, ſon conſeiller, ſon miniſtre, & peut-être même ſon tuteur.

Le mariage d'Octavie, ſœur d'Auguſte, avec Marc-Antoine, ayant réconcilié ces deux triumvirs, Tibère ramena ſa famille à Rome; & comme la beauté de Livie étoit alors dans ſon plus grand éclat, elle devint bientôt l'objet des vœux & des ſoins d'Auguſte. Mille qualités la rendoient d'ailleurs ſupérieure à toutes les dames Romaines. « Elle avoit,

» dit l'auteur cité ci-deſſus, un eſprit vaſte, élevé, » cultivé par les belles-lettres, & capable de tous les » détours de la politique la plus rafinée, une intelli- » gence ſubtile, un diſcernement juſte, un enjouement » délicat & ſpirituel, une pénétration profonde, qui, » dans les affaires les plus épineuſes, lui donnoit une » ſi grande facilité à prendre le parti le plus ſûr, qu'Au- » guſte dans la ſuite n'eut jamais d'entretien ſérieux » avec elle, qu'il n'inſérât dans ſon Journal. Au reſte, » elle étoit altière, ſuperbe, ambitieuſe, ayant ce » caractere de hauteur & cet air de fierté, qui étoient » propres à la maiſon Claudienne. Sa ſévérité n'é- » toit pourtant ni farouche ni incommode; & quoi- » qu'elle ſe piquât de cette rigueur ancienne de la » république, elle ſçavoit néanmoins l'adoucir par » beaucoup d'honnêteté, & par un certain air de » liberté qu'on ne ſouffroit point dans les femmes » du premier âge de Rome.

Auguſte ne ſoupira pas long-tems. Livie étoit mariée; elle étoit groſſe de ſix mois; lui-même étoit encore dans les liens du mariage. Ces obſtacles, invincibles en apparence, n'en furent pas pour un homme qui vouloit donner des loix au monde. Il demanda Livie à Tibère, qui ne put la lui refuſer; répudia Scribonie le jour même qu'elle accoucha de Julie, & célébra de nouvelles nôces avec autant de promptitude que de magnificence. Trois mois après, Livie accoucha d'un fils nommé *Claude Druſus Néron*, dont on ſoupçonna Auguſte d'être le pere, & qu'il renvoya ſur le champ à Tibère.

Les batailles d'Actium & d'Alexandrie, gagnées ſur Marc-Antoine, ayant aſſuré à Auguſte la ſouveraineté de l'univers, il alla recevoir à Rome les plus grands honneurs; & Livie ſon épouſe n'en reçut pas de moins conſidérables. Le ſénat autrefois compoſé de rois, & pour lors de vils eſclaves, décerna les titres pompeux d'Auguſte & de Mere de la Patrie à l'impératrice. On pouſſa la flatterie juſqu'à l'ériger en divinité, à lui bâtir des temples, & lui conſacrer des autels. Auguſte voyoit avec

plaiſir les Romains proſternés aux pieds d'une femme qu'il adoroit ; & Livie, charmée des complaiſances de ſon mari, ſe faiſoit une étude de les mériter. Toujours douce, toujours égale, ſes yeux ſçavoient ſe fermer ſur les amours d'Auguſte & ſur ſes débauches. Elle prenoit part aux divertiſſemens même, aux fêtes qu'elle voyoit n'être point pour elle, & ſe prêtoit aux circonſtances, de maniere cependant à ne point compromettre ſa réputation. Par cette conduite réſervée & ſoutenue encore d'un grand fond de lumieres & de connoiſſances, elle régnoit également ſur le cœur & ſur l'eſprit de ſon époux. Il commandoit à l'univers ; il obéiſſoit à Livie. Déſeſpérant d'avoir des enfans de cette princeſſe, il avoit adopté ceux qu'elle avoit eus de Tibère. Elle accumula ſur eux tant d'honneurs & tant de puiſſance, que le ſceptre ne pouvoit pas manquer de tomber entre les mains du l'un ou de l'autre

On ſçait qu'Auguſte, cruel & barbare pendant ſon triumvirat, le fut encore dans les premieres années de ſon empire. Livie ſeule ſçut adoucir ſa rigoureuſe politique. Cinna, neveu du grand Pompée, ayant conſpiré contre ſes jours, elle obtint non ſeulement le pardon des coupables ; mais elle fit naître dans l'ame d'Auguſte les beaux ſentimens que Corneille a ſi bien exprimés. Le lecteur ſe les rappellera ſans doute avec plaiſir :

En eſt-ce aſſez, ô ciel ! & le ſort, pour me nuire,
A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encore ſéduire ?
Qu'il joigne à ſes efforts le ſecours des enfers.
Je ſuis maître de moi, comme de l'univers,
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiécles ! ô mémoire !
Conſervez à jamais ma derniere victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte couroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soyons amis, Cinna, c'eſt moi qui t'en convie.
Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie ;
Et malgré la fureur de ton lâche deſſein,
Je te la donne encor comme à mon aſſaſſin.

Commençons un combat qui montre par l'iſſue
Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue.
Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler;
Je t'en avois comblé, je t'en veux accabler.

Tous les hiſtoriens font honneur à Livie de cet heureux changement qui ſe fit dans le cœur d'Auguſte. Il ſe trouva ſi bien d'avoir ſuivi les conſeils de ſa femme, qu'il la conſulta depuis dans toutes ſes affaires, & qu'il ne mit preſque plus de bornes au pouvoir qu'il lui laiſſa. Si de très-fortes conjectures pouvoient être des témoignages ſuffiſans, rien ne prouveroit davantage juſqu'où l'impératrice ſçut porter ſa puiſſance, que la mort inopinée de Marcellus, neveu d'Auguſte, & tendrement chéri de ce prince; que celle de Caïus & de Lucius, petits-fils de l'empereur, qui les avoit adoptés, & que l'exil enfin d'Agrippa, troiſieme fils de Julie, & frere poſthume des princes Caïus & Lucius. Quoi qu'il en ſoit, cette extinction ſurprenante de la famille impériale ne fit rien perdre à Livie de ſon crédit. Elle s'étoit rendue ſi redoutable à ſon mari, qu'il crut devoir lui faire un myſtere d'un voyage ſecret qu'il fit à Planaſie pour aller voir ſon petit-fils qu'il y tenoit exilé. L'entrevue, dit-on, fut des plus tendres; & l'on ne doutoit point qu'Auguſte ne rendît ſes bonnes graces au malheureux Agrippa; mais l'un & l'autre moururent peu de tems après. On ſoupçonna Livie d'avoir hâté la mort du premier; elle ſe fit gloire du meurtre du ſecond, & déclara que telle avoit été la volonté d'Auguſte.

Tibere n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de l'empire dont il étoit redevable à ſa mere, qu'il ſongea ſérieuſement à réprimer l'ambition de cette princeſſe. Il refuſa pour elle les honneurs que le ſénat voulut lui prodiguer, & couvrit ſes vues politiques ſous l'apparence d'une feinte modération. La crainte cependant que mille occaſions ne le brouillaſſent avec ſa mere, lui fit abandonner le ſéjour de Rome.

Il alla ſe fixer à Caprée, iſle charmante & délicieuſe, d'où ce prince, au milieu des plus ſales voluptés, gouverna deſpotiquement l'empire. Livie mourut âgée de plus de quatre-vingts ans; & le ſénat ayant voulu lui décerner les honneurs divins, comme il avoit fait à ſon époux, Tibère s'y oppoſa. Caïus Caligula, petit-fils de cette impératrice, fit ſon éloge funébre.

On ne ſçauroit diſconvenir qu'à quelques défauts près, Livie ne fût une femme de très-grand mérite. Auguſte, qui lui fut ſi ſoumis, avoit d'ailleurs des qualités éminentes. Au jugement le plus ſolide, au génie le plus vaſte, il joignoit une délicateſſe de goût, une fineſſe d'eſprit admirable; & s'il eut ſouvent recours aux lumieres de Livie, c'eſt qu'il ne crut pas ſans doute qu'une femme qui partageoit ſon cœur, ſon lit & ſon trône, pût avoir d'autres intérêts que les ſiens.

Quelqu'un demandoit un jour à Livie de quels moyens elle s'étoit ſervie pour ſe rendre maîtreſſe de l'eſprit d'Auguſte? Elle répondit en habile femme » que ç'avoit été en lui obéiſſant aveuglément, en » ne voulant point trop pénétrer dans ſes ſecrets, » & en feignant de ne pas ſçavoir ſes intrigues amou» reuſes. »

Après la mort d'Auguſte, elle porta le nom de *Julie*, parce que ce prince l'avoit adoptée dans la famille des Jules, & inſtituée ſon héritiere pour la troiſieme partie de ſes biens.

LIVIE, *ou* LIVILLE, fille de Druſus, ſecond fils de l'impératrice Livie, fut mariée avec un autre Druſus, fils de Tibère, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula, & une fille qui fut mariée deux fois; la premiere à Néron, fils aîné de Germanicus, & après ſa mort, à Rubellius Blandus, pere de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoiſonna Druſus ſon mari, l'an 23 de Jeſus-Chriſt, dans l'eſpérance de ſe donner à Séjan, qui l'avoit débauchée; mais

mais Tibère ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ſes crimes, en l'année 31, peu après le ſupplice de Séjan, ſon adultere. Antonia, ſon aïeule, la réduiſit à mourir de faim.

LIVIE DE CHIAVELLO, dame de Fabbriano. *Voyez* CHIAVELLO.

LIVIE ORESTILLE, impératrice Romaine, premiere femme de Caligula. Elle étoit d'une des plus illuſtres & des plus anciennes familles de Rome. Sa beauté, ſa jeuneſſe & ſon mérite relevoient beaucoup l'éclat de ſa naiſſance, & l'avoient fait rechercher par Calpurnius Piſon, ſénateur Romain, qui, pour rendre ſes nôces plus ſomptueuſes, pria l'empereur de les honorer de ſa préſence. Cette complaiſance lui coûta cher. Caligula n'eut pas plutôt vu la nouvelle mariée, qu'il en devint éperdûment amoureux. Sa paſſion ſe fortifia par la joie & la liberté de la fête, & peut-être Livie ne fut-elle point fâchée du pouvoir de ſes charmes. Quoi qu'il en ſoit, l'empereur, après le feſtin, emmena dans ſon palais la jeune épouſe de Piſon, & laiſſant à celui-ci les frais & les cérémonies du mariage, il ſe chargea de la conſommation. Il épouſa Livie le jour même, & déclara par un édit qu'il s'étoit marié à l'imitation de Romulus & d'Auguſte. Cependant, au bout de quelques jours, il répudia l'impératrice; & deux ans après, ſur un ſimple ſoupçon qu'elle avoit vu ſon premier mari, il les relégua l'un & l'autre dans des iſles ſéparées.

LIVILLE, (*Julie*) fille de Tiberius Claudius Druſus, frere de l'empereur Tibère, & d'Antonia, niéce d'Auguſte, fut mariée d'abord à Caïus Céſar, fils de Vipſanius Agrippa, & de la célèbre Julie, fille d'Auguſte, enſuite à Druſus Céſar, fils de Tibère, auquel il devoit ſuccéder.

Les inclinations de Liville n'étoient pas plus chaſtes que celles de ſa belle-mere. Mais ſa conduite, avec moins d'éclat, fut beaucoup plus criminelle;

& ce fut avec juſtice quelle termina ſes jours d'une maniere plus funeſte que Julie.

Séjan, ce favori tout-puiſſant de Tibère, ſi connu par l'hiſtoire, & par les ſatyres de Juvenal, lequel fut le plus ingrat de tous les favoris, non content d'être parvenu, par la faveur d'un maître aveuglé ſur ſon compte, aux places les plus éminentes, aſpiroit à l'empire. Druſus, qui lui paroiſſoit le ſeul obſtacle à ſes deſſeins, étoit l'objet de ſa haine; & ce prince, qui ne ſçavoit pas commander à ſa colere, déteſtoit Séjan qui lui déroboit la confiance de ſon pere, & qui travailloit ſans doute à l'en faire haïr. Un jour qu'ils eurent querelle enſemble, outré de colere des propos inſolens de cet impérieux favori, il l'en punit par un ſoufflet. L'orgueil de Séjan ne put digérer cet affront; & comme apparemment Tibère, qui dans le fonds aimoit ſon fils autant qu'il étoit capable d'aimer, ne ſatisfit pas ſon favori ſur ce point, de la maniere qu'il le ſouhaitoit, celui-ci réſolut de ne ſe repoſer de ſa vengeance que ſur lui-même; & ce fut Liville qu'il choiſit pour en être l'inſtrument.

Il commenca donc par attaquer la chaſteté de cette princeſſe. Ce n'étoit pas une place de grande défenſe. Elle ſe rendit bientôt. Il ne fut queſtion que d'une promeſſe conditionnelle de mariage, accompagnée d'une eſpérance de la poſſeſſion de l'empire, entrevue comme certaine. Quand une fois leur liaiſon adultère fut bien cimentée, Séjan perſuada ſans peine à Liville de ſe débarraſſer d'un mari qui nuiſoit à leurs projets. Un poiſon lent, qui, par ſa nature, ne cauſoit qu'une maladie, dont les ſymptomes ne différoient point de ceux des maladies ordinaires, emporta Druſus à la fleur de ſon âge, l'an 23 de l'ère chrétienne. Tibère ſupporta conſtamment la mort de ſon fils, ou du moins affecta de n'en être affligé que médiocrement. Il n'en fit même faire aucune information, ſoit parce qu'il n'en ſoup-

çonna pas la cauſe, ſoit parce que ſon impénétrable & timide politique ne le lui permit pas.

Deux ans après, Séjan, dont la faveur & le pouvoir s'étoient conſidérablement augmentés depuis la mort de Druſus, bien certain que Tibère n'avoit ſur ſon compte aucun ſoupçon, oſa bien lui demander la permiſſion d'épouſer Liville, la veuve de deux héritiers de l'empire. Tibère, à qui l'inſolence de cette demande devoit ouvrir les yeux ſur le caractere & les projets de ſon favori, ſe contenta de lui refuſer avec douceur ce qu'il demandoit, & tâcha de l'en conſoler par les nouveaux honneurs dont il le combla. Mais Séjan & Liville, déchus de l'eſpérance d'un mariage, qui, dans les circonſtances, leur eût aſſuré l'empire, ſans qu'il leur en coûtât un nouveau crime, ne ſe conſolerent pas. A l'aide de l'exceſſive autorité dont Tibère laiſſoit jouir ſon favori, l'un & l'autre multiplierent le nombre de leurs créatures, mais avec lenteur & précaution, parce qu'ils avoient affaire au plus ſoupçonneux de tous les hommes.

La retraite de Tibère dans l'iſle de Caprée, pour ne plus revenir à Rome, quoiqu'il annonçât continuellement ſon retour prochain, leur donna la facilité de faire prendre forme à la conjuration qu'ils méditoient. Ce n'étoit plus guères que par Séjan, que Tibère devoit être informé de ce qui ſe paſſeroit dans Rome. Toutes les meſures furent bien priſes pour ſe défaire de ce prince, & pour faire proclamer Séjan empereur. C'eſt ce qui leur paroiſſoit d'autant plus aiſé, qu'en qualité de préfet du prétoire, c'eſt-à-dire de capitaine des gardes de l'empereur, il commandoit dans Rome même un corps de dix mille hommes des meilleures troupes, qu'il y eût dans l'empire, & que, par ſes bonnes manieres & ſes libéralités, il s'étoit acquis l'affection de ce corps. Mais il ne s'étoit pas acquis de même celle du ſénat & du peuple, quoi qu'ils portaſſent à ſon égard la flatterie preſque juſqu'à l'adoration. La conjuration

étoit ſur le point d'éclater, en 31, cinq ans après que Tibère eut quitté Rome, lorſqu'Antonia, mere de Liville, en eut, de quelque maniere que ce fût, aſſez de connoiſſance pour ne pas douter qu'on ne fût à la veille d'une étrange révolution. Elle envoya Pallas, ſon eſclave de confiance, inſtruire Tibère de tout ce qu'elle ſçavoit. La conduite de ce prince, dans cette conjoncture embarraſſante, fut le chef-d'œuvre de ſa politique; mais c'eſt un détail où l'on ne doit point entrer ici. Quantité d'ordres, donnés dans le plus grand ſecret, furent exécutés au moment précis. Séjan fut arrêté, ſon procès lui fut fait par le ſénat; & ce favori ſi puiſſant eut la tête tranchée le 18 d'Octobre, ſans qu'il ſe fût fait le moindre mouvement en ſa faveur.

Ce fut par la dépoſition d'Apicata, femme de Séjan, que l'on apprit quel avoit été le genre de mort de Druſus, l'ouvrage de Séjan & de Liville, & que l'on connut alors tous les complices de ce forfait. Tibère les punit comme ils le méritoient; & commença par Liville. C'eſt ce que l'on a dit le plus communément. Dion a cependant écrit qu'il avoit entendu dire à quelques perſonnes, qu'en conſidération d'Antonia ſa mere, & de Claude ſon frere, qu'il aimoit, lequel fut depuis empereur, il ne la fit point mourir; mais que ce fut ſa mere elle-même, qui la priva de la vie, en lui faiſant ſouſtraire toute eſpece d'alimens.

LIVILLE, (*Julie*) la jeune, niéce de la précédente, & fille de Germanicus, & d'Agrippine l'Ancienne, fut mariée, l'an 33, par Tibère à Marcus Vinicius, qui, l'an 30, avoit été conſul ordinaire avec Lucius Caſſius Longinus. L'empereur, qui les affectionnoit également, leur donna les mêmes preuves d'amitié. Dans le même tems qu'il fit de Liville la femme de Vinicius, il fit épouſer à Caſſius ſon aînée Julie Druſille.

Ces deux ſœurs dont les mœurs n'avoient rien de la ſévérité de celles de leur mere Agrippine,

avoient, ſans trop de façon, abandonné leurs prémices à la lubricité de leur frere Caïus Caligula, ſucceſſeur de Tibère, qui, lorſqu'il fut ſur le trône continua de les avoir pour concubines, & ſe divertit à les proſtituer à d'autres. Il en agit de même avec leur ſœur Agrippine, qui fut la mere de Néron.

Cette derniere & Liville l'accompagnerent dans ſon voyage des Gaules en 39. Marcus Æmilius Lépidus, alors mari de leur ſœur Druſille, fut auſſi de ce voyage. Une conjuration, que Suétone donne pour véritable, & qu'on a cependant lieu de ſoupçonner ſuppoſée, coûta la vie à Lépidus. Comme fils de Julie, petite-fille d'Auguſte, il avoit des droits à l'empire. Agrippine aſpiroit à ſe voir impératrice. Ils furent bientôt liés d'intérêt; & comme ils n'étoient ſcrupuleux ni l'un ni l'autre ſur l'article de l'amour, les faveurs d'Agrippine furent bientôt acquiſes à Lépidus. Liville voulut auſſi connoître le mérite de ſon beau-frere; & tous trois vécurent enſemble ſans jalouſie. La nature & l'intimité de leur liaiſon, & les droits de Lépidus furent vraiſemblablement tout leur crime envers Caligula, qui ne fit pas difficulté de ſuppoſer une conſpiration. Après avoir fait mourir Lépidus, il relégua ſes ſœurs Agrippine & Liville dans l'iſle de Ponce, en obligeant auparavant Agrippine à paſſer elle-même à Rome avec les cendres de ſon amant. Il dit, en les reléguant, « qu'outre des iſles, il avoit des épées pour » elles. » Il écrivit enſuite au ſénat le détail de la prétendue conjuration à laquelle il venoit d'échapper, & fit répandre dans Rome des billets qui contenoient l'hiſtoire amoureuſe de ſes ſœurs, & la liſte des complices de la conjuration. Ces billets furent accompagnés de trois poignards, qu'il diſoit avoir été deſtinés à le tuer, & qu'il ordonna de conſacrer à Mars vengeur. Il fit enſuite venir dans les Gaules tous les joyaux & meubles, les eſclaves, & même les affranchis de ſes ſœurs, & vendit tout pour

avoir de l'argent, dont ſon extrême diſſipation le laiſſoit ſouvent manquer.

Son oncle Claude ne fut pas plutôt monté ſur le trône en 41, qu'il rappella de leur exil Agrippine & Liville, ſes niéces.

Liville étoit belle; & Julie, fille de Druſus, & petite-fille de Tibère, l'étoit auſſi. L'une & l'autre avoient de l'ambition, & mépriſoient Meſſaline, femme de Claude, laquelle par ſes infâmes débordemens, qui n'étoient ignorés que de ſon mari, méritoit bien le mépris qu'elles avoient pour elle. Elles lui diſputoient la prééminence en beauté; ce qui la devoit extrêmement offenſer; &, ce qui l'irritoit encore davantage, elles vouloient avoir plus de crédit qu'elle auprès de l'empereur, que Liville voyoit même très-ſouvent en particulier. Il en falloit moins pour exciter à la vengeance une femme auſſi cruelle qu'impudique. Meſſaline ſçavoit tourner, comme il lui plaiſoit, l'eſprit de ſon mari, qui la croyoit vertueuſe. Elle lui brouilla ſi bien la tête ſur le compte d'une niéce & d'une couſine qu'il aimoit, que ſans leur donner la liberté de ſe défendre, il envoya tuer Julie, & commanda qu'on laiſſât mourir Liville de faim. Le célèbre Sénèque, ami, peut-être amant de cette derniere, fut alors exilé dans l'iſle de Corſe. Il s'en vengea depuis, contre la mémoire de Claude, par ſon ingénieuſe *Apocolocinthoſe*, c'eſt-à-dire Encitrouillement, dans laquelle il feint que l'ame de cet empereur, ayant été jugée indigne d'habiter ou le ciel ou les enfers; fut changée en citrouille.

LOBERA, (*Anne de*) dite *de Jeſus*, l'une des premieres compagnes de ſainte Thérèſe, & fondatrice de ſon ordre du Carmel en France & en Flandres. Elle naquit en Eſpagne, dans la province d'Eſtramadure, de la noble maiſon de Lobera dont étoit Chriſtophe de Lobera, évêque d'Oſma en Caſtille. Dès l'âge de dix ans, elle offrit à Jeſus-Chriſt ſa virginité. Dès-lors, vêtue d'un habit fort ſimple, elle ſe conſacra au ſervice des malades, dans l'hô-

pital de Palence. A vingt-quatre ans, elle reçut l'habit de Carmélite de ſainte Therèſe, qui prit pour elle une telle amitié qu'elle la mena, n'étant encore que novice en 1570, à Salamanque, pour l'aſſiſter dans la fondation du monaſtere de cette ville. Quelques années après, elle l'envoya à Madrid, où l'impératrice Marie d'Autriche, veuve de l'empereur Maximilien II, fit bâtir un couvent de Carmélites avec une magnificence royale. Anne de Jeſus reçut un accueil favorable de cette grande princeſſe, & de ſon frere le roi Philippe II. Elle ſçut gagner dans cette cour la faveur des grands, & fit uſage de leurs bienfaits avec une prudence admirable. Les dames les plus qualifiées voulurent l'avoir avec elles, & s'édifièrent à l'envi par ſes pieuſes converſations. Les ſupérieurs des maiſons religieuſes, & les prélats même de Madrid s'empreſſèrent de la viſiter.

Catherine d'Orléans, princeſſe de l'illuſtre maiſon de Longueville, voulant établir, en France, l'ordre des Carmélites, ſelon la réforme de ſainte Thérèſe, fit venir d'Eſpagne, avec la permiſſion d'Henri IV, en 1604, la mere Anne de Jeſus, & cinq de ſes compagnes. Elles jetterent en ce royaume les fondemens des monaſteres de Paris, de Pontoiſe, d'Amiens, de Tours, de Dijon, & d'autres villes. Anne fut la premiere prieure du monaſtere de Notre-Dame des Champs, (à Paris, rue Saint-Jacques,) la premiere maiſon des Carmélites Françoiſes de ſainte Therèſe; elle alla fonder enſuite le monaſtere de Dijon. Après y avoir fait quelque ſéjour, elle revint à Paris, d'où elle partit auſſi-tôt pour aller en Flandre. Ce fut en 1606, que l'archiduc Albert, & l'archiducheſſe Iſabelle, ſa femme, la ſolliciterent de ſe rendre à Bruxelles, & que, ſous leur protection, elle fonda les Carmélites déchauſſées, d'abord dans cette capitale de la Flandre, puis à Mons, à Anvers, à Tournai, & en pluſieurs autres villes.

Anne de Lobera, pleine d'ans, d'honneurs, de mérites & de bonnes œuvres, mourut à Bruxelles, le 26 de Février 1621, en odeur de ſainteté.

LOCUSTA, célèbre empoiſonneuſe du tems de l'empereur Néron, à la cour duquel elle avoit beaucoup de crédit. Ce prince ſe ſervit de ſon miniſtere pour ſe défaire de Britannicus, & l'employa ſouvent depuis en de ſemblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit ſi fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faiſoit garder à vue; & parce que le poiſon qu'on donna à Britannicus n'opéroit pas aſſez tôt, il voulut la faire mourir. Suétone ajoûte qu'il la battit de ſa propre main, qu'il lui fit préparer ſes poiſons dans ſon palais, & que, pour récompenſe, il lui donna non ſeulement l'impunité de ſes autres crimes, mais encore de grandes poſſeſſions, & même des diſciples pour apprendre ſon métier.

LODOVISI, (*Anne-Marie Ardoini-*) princeſſe de Piombino. *Voyez* PIOMBINO.

LOGES, (*Marie Bruneau, dame des*) femme très-ſçavante & très-célèbre par ſon eſprit, étoit de la religion prétendue-réformée. Elle fut mariée, en 1599, à Charles de Rechignevoiſin, ſeigneur des Loges, qui devint, en 1603, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Elle mourut en Limouſin, le 7 de Juin 1641, & fut enterrée dans cette province, à deux cens pas de ſa maiſon de la Peau, dans un endroit qu'elle avoit elle-même choiſi. Des chagrins domeſtiques l'agiterent en différens tems, & ſur-tout pendant les dernieres années de ſa vie. Elle leur oppoſa la grandeur d'ame la plus philoſophique, & la conſtance la plus chrétienne. Elle ſe ſignala dans tous les tems par ſon attachement à ſa religion, & par une piété non fardée, qui ne diminua rien de ſa gaieté ſinguliere, & des autres agrémens de ſon eſprit. Elle y joignoit un grand bon ſens; & l'on nous apprend qu'elle fut d'un excellent conſeil. Elle avoit une ſœur, femme de M. de Béringhen, pere du marquis de Béringhen, qui mourut au mois de Mars

1692, après avoir poſſédé long-tems la charge de premier écuyer de la petite écurie du roi; charge qui n'a pas ceſſé depuis d'être poſſédée par ſa poſtérité. Les ſœurs de ce marquis donnerent à madame Des-Loges de petites niéces illuſtres, meſdemoiſelles de la Luzerne, qui ſe retirerent en Hollande, pour y profeſſer plus librement la religion prétendue-réformée, & qui s'y firent eſtimer par leur piété de ceux de leur communion, & par d'autres grandes qualités, de tous les honnêtes gens; & la fameuſe comteſſe d'Aulnoy, qu'il ſuffit d'avoir nommée. Madame Des-Loges elle-même fut mere de neuf enfans, dont cinq lui ſurvécurent, trois fils & deux filles. Un des fils, ſous le nom de *Des-Loges*, fut meſtre de camp dans les troupes des Etats généraux, & ſe maria dans la famille de Vander-Myle.

C'eſt madame Des-Loges, que Balzac célèbre dans ſes poëſies latines, ſous le nom d'*Uranie*. Il parle auſſi d'elle en beaucoup d'endroits de ſes autres ouvrages, comme de la perſonne du monde qu'il eſtimoit le plus, & comme de ſa plus ſincere & plus ſolide amie. Il avoue, dans un de ſes ouvrages, que s'il eſt devenu meilleur ménager de ſon encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. « La bonne dame Des-Loges, dit-il, à la fin » du Socrate Chrétien, me fit de terribles réprimandes ſur ce ſujet, quelque tems avant ſa mort: elle » me reprocha que j'étois la dupe de tous les règnes, » ce ſont ſes propres termes; que je me laiſſois ex» croquer mes louanges à tous ceux qui faiſoient » ſemblant de valoir quelque choſe; que je croyois » trop au rapport d'autrui, à la premiere couleur » du bien, à l'apparence de la vertu. » Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la ſévere vertu de cette dame, en rapportant mal une aventure que preſqu'un chacun ſçait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus aſſidus courtiſans de madame Des-Loges, ayant trouvé ſur la table

de ſon cabinet le gros livre du miniſtre Du Moulin, contre le cardinal du Perron ; & l'enthouſiaſme l'ayant pris à la ſeule lecture du titre, il demanda une plume & du papier ſur lequel il écrivit ces dix vers :

Quoique l'auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le prône de notre curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles ;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range.
Il n'eſt permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame Des-Loges, ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponſe :

C'eſt vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité ;
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode :
C'eſt bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés.
Les femmes y ſont vos idoles ;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la choſe s'étoit ainſi paſſée, fit imprimer ce récit dans ſes Obſervations ſur les poëſies de Malherbe, tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de ſon livre, qu'il avoit été mieux inſtruit de M. de Racan ; que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribués à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponſe qu'on attribue à Madame Des-Loges ; qu'elle avoit prêté

à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé *Le Bouclier de la foi*, & l'avoit obligé de le lire; que M. de Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce livre cette épigramme, que Balzac a altérée en pluſieurs endroits :

Bien que Du Moulin en ſon livre
Semble n'avoir rien ignoré, *&c.*
Je vais où mon paſteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, *&c.*

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de ſa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à madame Des-Loges de la part de M. de Racan. Cette dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour ſa religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant auſſi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. Balzac attribue à madame Des-Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'eſt en effet. Ajoûtons que Balzac a fait une ſemblable faute, attribuant à la même la chanſon de l'amant qui meurt, dont le refrain eſt :

Ah ! ç'en eſt fait ! je cède à la rigueur du ſort ;
Je vais mourir, je me meurs, je ſuis mort.

M. Habert de Ceriſi, l'un de plus beaux eſprits du ſeizieme ſiécle, en eſt l'auteur.

Malherbe, comme on vient de voir, ne faiſoit pas moins de cas que Balzac de madame Des-Loges; il lui rendoit viſite réguliérement de deux jours l'un, & l'on ſçait que Malherbe étoit fort avare de ſon eſtime. Racan, Gombaud, & preſque tous les beaux eſprits de ce tems-là furent les amis & les admirateurs de cette dame. Elle put auſſi compter dans ce rang nos princes du ſang, & beaucoup de nos grands ſeigneurs. Les princes & les ſeigneurs étran-

gers, qui venoient à Paris, s'empreſſoient de faire connoiſſance avec elle. Elle fut même en commerce de lettres avec des têtes couronnées. On ſçait qu'elle avoit écrit beaucoup de choſes; mais on ne connoît aucun ouvrage d'elle. On a donné, comme on vient de voir, quelques pièces de vers, dont on a nommé les auteurs. On ne doit pas douter cependant que ce ne fût à ſes talens de bel eſprit, qu'elle dut les titres de *Céleſte*, de *Divine*, de *dixieme Muſe*, que pluſieurs de nos premiers académiciens lui donnerent.

LOLLIA PAULINA étoit fille de Marcus Lollius, qui fut conſul, on ne ſçait pas en quelle année, & petite-fille de Marcus Lollius, qui fut conſul l'an de Rome 773, auquel Horace donne de très-grandes louanges, dans la neuvieme Ode de ſon quatrieme livre, & qu'Auguſte eſtimoit tant qu'il le fit gouverneur d'une grande province qu'il avoit formée de la Licaonie, de la Galatie, de la Piſaurie & de la Piſidie, & qu'il le donna pour gouverneur à ſon petit-fils Caïus Céſar, lorſqu'il l'envoya dans l'Orient mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius démentit dans ces emplois les vertus par leſquelles il s'étoit fait eſtimer juſqu'alors, & ſur-tout ce déſintéreſſement ſi rare dont il avoit fait profeſſion. Il accumula par ſes extorſions des richeſſes immenſes pendant les deux années qu'il fut auprès de Caïus Céſar. Sa petite-fille eut pour premier mari Caïus Memmius Regulus, ſous le conſulat duquel Séjan fut tué. Caligula devint amoureux d'elle par un caprice très-ſingulier. Il entendit dire qu'elle avoit eu pour aïeule une femme très-belle. Ç'en fut aſſez, pour qu'il brûlât du deſir de la poſſéder. Il envoya ſur le champ ordre à Memmius, qui commandoit alors une armée, de revenir à Rome, & d'amener ſa femme, pour la lui donner en mariage. En effet, il força Memmius de tenir lieu de pere à Lollia, de lui donner une dot par un contrat en forme, de faire la cérémonie des fiançailles, & de la conduire

lui-même à ſon nouveau mari. Ce bizarre mariage ſe fit, l'an 791 de Rome. Caligula fut bientôt dégoûté de ſa femme, & la répudia ſous prétexte qu'elle étoit ſtérile, mais en lui défendant d'avoir commerce avec aucun autre homme. Neuf ans après, lorſque l'empereur Claude, défait de Meſſaline, s'ennuya de n'être plus commandé par une femme, & voulut ſe remarier, Lollia ſe mit ſur les rangs, afin de recouvrer un trône, qu'il paroît qu'elle regrettoit. Elle eut un grand nombre de concurrentes; mais les principales furent Ælia Petina, de la branche des Tubérons, & la célèbre Agrippine, fille de Germanicus, & niéce de Claude. Les miniſtres de l'empereur ſe partagerent entre ces trois rivales. Narciſſe fut pour Ælia Petina, Pallas pour Agrippine, & Caſtille pour Lollia. Celui-ci, pour faire agréer ſa protégée, allégua qu'elle n'avoit point d'enfans, & qu'on devoit eſpérer qu'elle ſeroit une bonne belle-mere. Cette raiſon étoit forte pour Claude, à qui ſon fils Britannicus étoit fort cher. Cependant les raiſons de Pallas en faveur d'Agrippine l'emporterent; & Claude l'épouſa. Mais il avoit apparemment témoigné du goût pour Lollia, puis qu'Agrippine ne ſe contenta pas d'avoir eu l'avantage ſur elle. Elle lui parut encore redoutable; & pour ſe tirer d'inquiétude, elle réſolut de la perdre. Un délateur à ſes gages accuſa Lollia d'avoir conſulté des Chaldéens, des magiciens, & l'oracle d'Apollon Clarien ſur le mariage de l'empereur. En conſéquence, Claude, ſans avoir ouï l'accuſée, parla long-tems d'elle dans le ſénat. Il s'étendit ſur ce qui la rendoit illuſtre. Il dit « qu'elle » étoit fille de la ſœur de Lucius Voluſius; qu'elle » avoit eu pour grand-oncle paternel Cotta Meſſa» linus, & pour mari Memmius Regulus. » Il lut exprès ſon mariage avec Caligula. Il ajoûta « qu'il » falloit couper cours aux deſſeins pernicieux contre » la république, & retrancher toute matiere aux » crimes; & qu'il étoit, par conſéquent, néceſſaire » que les biens de Lollia fuſſent confiſqués & ven» dus, & qu'elle ſortît d'Italie. » Lollia fut donc

exilée par le ſénat, qui par grace lui laiſſa de ſes biens immenſes cent trente mille écus. Ce n'en fut pas aſſez pour ſatisfaire la haine d'Agrippine; elle fit tuer Lollia dans ſon exil. Cette dame étoit la plus faſtueuſe qu'il y eût à Rome. Comme elle étoit très-riche, elle ne mettoit point de bornes à ſon luxe. Pline l'Ancien qui l'avoit vue, dit, Livre ix, chapitre 35, que non ſeulement dans les grandes occaſions, mais même aux ſoupers de mariages peu conſidérables, elle paroiſſoit ayant à ſa tête, à ſon col, à ſes bras, à ſes doigts & ſur ſes vêtemens pour trois ou quatre millions de diamans, & d'autres pierreries. « Ce n'étoient pas, dit-il, des préſens du » prince prodigue, mais des richeſſes héritées de » ſon aïeul, qui les avoit acquiſes en dépouillant » les provinces. Tel eſt le ſort des rapines. Marcus » Lollius ne ſe deshonora par les préſens, qu'il » reçut des rois, ne perdit l'amitié de Caïus Céſar, » fils d'Auguſte, & ne finit par s'empoiſonner, » qu'afin qu'on vît ſa petite-fille aux lumieres avec » quatre millions ſur le corps. »

LOMBARDA, (*donna*) dite auſſi *Nalombarda*, dame Toulouſaine, étoit belle & jolie, aimable & ſçavante. Elle inventoit & verſifioit très-bien.

Bernard Arnould, frere du comte d'Armagnac, ayant entendu parler de l'excellence de ſon caractere & de ſes talens, vint exprès à Toulouſe pour faire connoiſſance avec elle. Elle le ſurprit, le ravit, l'enchanta, le rendit même fort amoureux; ce qui le fit reſter quelque tems à Toulouſe. On ne dit point ſi la dame correſpondit à ſon amour; & l'on peut croire que non, puiſqu'il reſta toujours ſon plus ſincere ami.

La reconnoiſſance de Lombarda ſe manifeſta par beaucoup de poëſies dans leſquelles elle chanta les louanges de Bernard Arnould.

On les trouve, avec ce que l'on dit d'elle ici, dans le manuſcrit 3207 de la bibliotheque du Vatican, feuillet *verſo* 43. Le manuſcrit 3205 offre,

feuillet 137, ſous ce titre : *Une Dame de Toulouſe*, quelques poëſies, que le Creſcimbeni croit être de Lombarda.

LOMELIN, (*Vincentine*,) compagne & amie de Victoire Fornari, *ou* Fornara, &, conjointement avec elle, fondatrice des Annonciades céleſtes. Elle naquit à Gènes, en 1552, & eut pour pere François Lomelin, gentilhomme Génois, qui mourut lorſque cette dame étoit encore au berceau. Benoît Lomelin, frere de François, adopta ſa niéce, & la mit dans un monaſtere de Gènes pour y être élevée dans la piété chrétienne. Vincentine y demeura dix ans, & répondit avec tant d'ardeur aux ſoins qu'on prit de ſon éducation, qu'on jugea dès-lors de ce qu'elle ſeroit un jour. Elle aimoit à rendre ſervice à tout le monde; & quoiqu'elle n'eût alors aucune idée d'embraſſer l'état monaſtique, elle fréquentoit les Sacremens, faiſoit les méditations & les prieres avec autant & plus de ferveur que pas une religieuſe.

Son oncle Benoît Lomelin, qui fut depuis créé cardinal par le pape Pie IV, la retira du couvent vers 1564, & la maria, quelques années après, avec Etienne Centurion, gentilhomme Génois, de l'une des vingt-huit illuſtres maiſons de Gènes, comme eſt auſſi celle de Lomelin. « Au commencement » de leur mariage, dit le P. Hilarion de Coſte, » Vincentine Lomelin trouva plus d'épines que de » de roſes : combien que ſon mari eût beaucoup » d'affection pour elle, & fit grand état de ſes mé- » rites, ſi eſt-ce que, Dieu le permettant pour » éprouver davantage la vertu de ſa ſervante, il ſe » montra un peu difficile à contenter, comme étant » prompt & colère, trouvant à redire à tout ce » qu'elle diſoit ou qu'elle faiſoit; juſques-là qu'il s'é- » tonnoit lui-même d'où venoit qu'il la traitoit ſi » mal, vu qu'il n'en avoit aucun ſujet. »

La patience, la douceur, la complaiſance, vertus ſi belles & ſi néceſſaires dans les femmes, gagne-

rent à Vincentine le cœur de ſon mari. Ses humeurs & ſes bruſqueries le firent rougir. Il reconnut que ſa femme, toujours égale, toujours prévenante, ne méritoit que ſa tendreſſe. Bientôt le calme & la paix ſuccéderent aux tempêtes & aux querelles. Vincentine en attribua toute la gloire à Dieu, qu'elle n'avoit ceſſé d'intéreſſer par ſes prieres.

Chérie & reſpectée de ſon époux, elle ne deſiroit que de le voir ſe donner tout entier à Dieu par une converſion ſincère, afin de pouvoir un jour marcher de concert dans la voie du ſalut, & s'édifier réciproquement par la pratique des vertus chrétiennes; elle eut cette ſatisfaction en 1579. Cette année, Centurion ayant été attaqué de la peſte, dont toute la ville de Gènes étoit fort affligée, la crainte de la mort lui fit faire de ſérieuſes réflexions, & former le deſſein de changer de vie, s'il recouvroit la ſanté. Il tint parole, & depuis il partagea les bonnes œuvres & les pieux exercices de ſon épouſe.

Ce brave ſeigneur fut fait, en 1586, gouverneur de la principauté de Melſe, au royaume de Naples. Il s'y rendit auſſi-tôt avec toute ſa famille; & Vincentine employa les treize années qu'elle demeura dans ce pays avec ſon époux, à ſoulager les pauvres, à faire régner dans ſa maiſon la paix, l'union & la piété. Etant âgée de trente ans, elle eut une couche dangereuſe, ſuivie d'une épilepſie, qui s'emparant de tout ſon corps, la laiſſa ſi fort affoiblie du côté gauche pour le reſte de ſa vie, qu'il ne lui fut plus poſſible de marcher, ou de ſe ſoutenir ſans béquilles. Toute la ville de Naples la vit ſupporter cette affliction avec une patience & une humilité chrétienne. Dans les momens de relâche que lui donnoient ſes douleurs, elle diſoit à ſes plus intimes amis: « Hélas! j'ai bien mérité cette » incommodité, pour la négligence avec laquelle » j'ai ſervi Notre-Seigneur étant en parfaite ſanté; » & ſa divine Majeſté a bien eu raiſon de me priver

» ver de l'uſage des jambes, puiſque je bronchois » ſi ſouvent dans le chemin de ſon ſervice. »

Elle fut mère de onze enfans, dont quatre moururent peu de jours après avoir reçu le baptême. Elle voulut élever les autres elle-même ; &, dès que leur âge le permettoit, elle leur apprenoit les préceptes de la religion, & les formoit de bonne heure à la priere.

Sa maiſon étoit une des mieux réglées de Gènes & de Naples. L'entrée en étoit interdite, non ſeulement aux libertins, mais encore aux gens oiſifs, aux médiſans, aux perſonnes indifférentes pour l'affaire de leur ſalut. De retour à Gènes, en 1599, elle redoubla ſes ſoins pour ſa famille, au point qu'on diſoit communément que c'étoit un monaſtere. Son zéle s'étendit plus loin. Tantôt elle faiſoit venir chez elle les femmes les plus pauvres & les plus malheureuſes de Gènes, & leur procuroit les ſecours ſpirituels & temporels dont elles avoient beſoin : tantôt elle engageoit, par l'appas des récompenſes, des filles publiques à quitter le genre honteux de vie qu'elles menoient ; elle leur en facilitoit les moyens, ſoit en leur procurant de l'ouvrage, ſoit en les plaçant dans quelque communauté, où elle payoit leur penſion. Les pauvres orphelines avoient ſur-tout des droits à ſa charité. La crainte qu'elles ne fuſſent un jour abandonnées à elles-mêmes les lui rendoit extrêmement chères. Elle les mettoit, par ſes libéralités, à l'abri de la ſéduction ; & dès qu'elles avoient atteint un certain âge, elle marioit honnêtement celles qui ſe déterminoient pour cet état, & procuroit aux autres d'autres établiſſemens.

Madame Centurion avoit paſſé quatre ans dans des occupations ſi ſaintes, lorſqu'elle ſe joignit à madame Strata, de la maiſon ancienne de Fornara, pour la fondation du ſecond ordre de l'Annonciade. Il y avoit un an que cette dame avoit obtenu de l'archevêque de Gènes la permiſſion de fonder cette

nouvelle compagnie de filles conſacrées très-particulièrement au ſervice de Jeſus & de Marie, & à l'adorable myſtere de l'Incarnation. On ne ſçauroit exprimer la joie que reſſentirent ces deux illuſtres Génoiſes quand elles ſe virent pour conférer enſemble de l'établiſſement de l'ordre des Annonciades : ce fut au Carême de l'an 1603, quatorze ou quinze mois avant qu'on jettât les fondemens du monaſtere : elles conçurent d'abord l'une pour l'autre l'amitié la plus tendre & l'eſtime la plus parfaite ; & lorſqu'elles furent demeurées d'accord de leur projet, elles s'encouragerent mutuellement à le conduire à ſa perfection : on les eut priſes depuis pour deux ſœurs, tant elles furent conſtamment unies. L'orgueil & la vanité, vices attachés quelquefois aux grandes entrepriſes, eurent ſi peu d'accès dans leurs ames, qu'elles ſe déféroient publiquement l'une à l'autre le titre de *fondatrice*.

Le 5 d'Août 1604, fête de Notre-Dame des Neiges, Vincentine Lomelin-Centurion prit l'habit de religieuſe des Annonciades avec la mere Marie-Victoire, & trois autres compagnes, & quitta le nom de Vincentine, pour prendre celui de *ſœur Marie-Madeleine*. Elle ne vécut que neuf mois & dix jours, depuis ſon entrée au noviciat ; mais, pendant ce court eſpace, elle fut un modele d'obéiſſance, d'humilité, de déſintéreſſement, & de charité chrétienne. Elle ſe regardoit comme la derniere des religieuſes ; & lorſque ſes compagnes lui rendoient quelque ſervice, elle s'écrioit : « O mon » Dieu ! quand eſt-ce que cette ingrate créature a » jamais mérité que les épouſes de Jeſus-Chriſt la » ſervent de la ſorte ? »

Quinze jours avant ſa mort, elle fut épriſe d'un violent deſir de faire les trois vœux ſimples de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance, puiſqu'il ne lui étoit pas permis de faire ceux de la profeſſion ſolemnelle ; l'année du noviciat n'étant pas accomplie. Elle en obtint la permiſſion de l'archevêque

de Gènes, & les prononça avec autant de joie que de ferveur, après s'être préparée à cette cérémonie par les ſacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. Le jeudi-ſaint, elle communia derecheſ en viatique ; & le lendemain, 8 d'Avril 1605, elle mourut ſaintement ſur les trois heures & demie du ſoir, âgée de cinquante quatre ans.

LOMELLINA, (*Hortenſe*) femme de *N.* de Fieſque. *Voyez* FIESQUE.

LONGUEVILE, (*Louiſe de Bourbon, ducheſſe de*) étoit fille aînée de Charles de Bourbon, comte de Soiſſons, & d'Anne de Montafié, ſa femme. Elle naquit à Paris, dans l'hôtel de Soiſſons, le 3 de Mai 1603, & fut élevée d'abord dans la vertu & dans la pieté, par ſa grande tante Eléonor de Bourbon, abbeſſe de Fontevrault. Ce fut dans cette abbaye royale qu'elle fut baptiſée, le premier jour d'Avril 1610, & qu'elle eut pour parrein & marreine Louis XIII, alors dauphin de Viennois, & la reine Marie de Médicis, ſeconde femme d'Henri IV. Après la mort de l'abbeſſe de Fontevrault, Louiſe de Bourbon fut amenée à la cour, pour y être élevée par la comteſſe ſa mere.

A peine ſortie de l'enfance, elle fit voir, par ſon eſprit & ſon maintien, qu'elle ſeroit une des plus pieuſes perſonnes de la famille des Bourbons. En 1617, le 30 d'Avril, elle fut mariée à Henri d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, avec lequel elle vécut dans une grande union. Elle lui donna trois enfans, deux fils qui moururent en bas âge, & une fille, Marie d'Orléans, princeſſe fort ſage & très-vertueuſe.

Parmi les honneurs & le tumulte de la cour, la ducheſſe de Longueville n'oublioit pas les exercices de dévotion, dont elle s'étoit fait depuis long-tems une heureuſe habitude ; & dès qu'elle pouvoit dérober quelques jours, elle alloit les paſſer aux Capucines, à Port-Royal, aux Carmélites ; & chez ces dernieres, elle aimoit ſur-tout à s'entretenir

avec la mere Madeleine de S. Joſeph. L'auteur de la Vie de cette religieuſe Carmélite de la maiſon Du Bois de Fontaine-Marans, [*voyez* BOIS, (*du*)] « remarque » que cette princeſſe diſoit publiquement que c'étoit la » mere Madeleine qui lui avoit donné les premiers » ſentimens de la dévotion, & le deſir de ſervir Dieu » avec plus de perfection qu'auparavant. En effet, » ce fut-elle qui la porta doucement à l'exercice » de l'oraiſon ; qui lui ſervit de directrice en la pra- » tique de la vertu, & qui l'engagea dans les œu- » vres de piété, dans leſquelles elle a paſſé toute » ſa vie. »

Quelque pieuſe & quelque retirée que fût cette princeſſe, elle ſçavoit rendre ſa préſence agréable & ſa compagnie utile. Son affabilité n'ôtoit rien à ſa grandeur, ni ſa gravité à ſa douceur. Elle étoit plus exacte à relever ſes propres défauts qu'à cenſurer ceux des autres. En un mot, ſon eſprit étoit délicat, ſon jugement ſolide, ſa conduite judicieuſe, ſa converſation prudente, ſes propos ſages, ſes actions modérées, ſa vie un modele de toutes les vertus. Elle mourut le 9 de Septembre 1637, après avoir reçu les Sacremens de l'égliſe, & fut inhumée dans le cloître des religieuſes Carmélites de Paris, dont elle étoit la fondatrice. On y voit l'épitaphe ſuivante ſur une tombe de marbre noir.

A la glorieuſe mémoire de très-haute & très-illuſtre princeſſe, Madame LOUISE DE BOURBON, Ducheſſe de Longueville.

LOUISE ne vit plus, & ſon ame ſublime
A quitté ſa dépouille en ce triſte ſéjour.
Des auguſtes Bourbons elle reçut le jour,
Et plus haut que leur trône éleva ſon eſtime.

Sa vertu fit trembler la licence & le crime ;
Sa ſageſſe étonna les ſages de la cour ;
Sa bonté fut des bons le refuge & l'amour ;
Et ſon cœur du vrai Dieu le temple & la victime.

Elle vécut en terre ainſi qu'on vit aux Cieux ;
Et par l'éclat divin de ſes actes pieux ,
De l'impiété même arracha des louanges.

Mais le Ciel , enviant ce bonheur aux humains ,
Précipita ſa mort , & ſur l'aîle des anges ,
L'enleva , pour revivre en la gloire des ſaints.

Cette princeſſe décéda le 9 Septembre 1637, âgée de trente-quatre ans.

LONGUEVILLE, (*Anne-Genevieve de Bourbon, ducheſſe de*) fille d'Henri II de Bourbon-Condé, premier prince du ſang, & de Charlotte-Marguerite de Montmorenci, naquit le 29 d'Août 1619, au château de Vincennes, où ſon pere étoit alors priſonnier.

Elle montra beaucoup d'eſprit dès ſa plus tendre jeuneſſe. Madame la Princeſſe la menoit ſouvent aux Carmélites du fauxbourg S. Jacques ; & elle conçut dès-lors pour ces religieuſes une amitié qu'elle leur conſerva pendant toute ſa vie. Elle voulût même embraſſer leur inſtitut ; & la mort de ſon oncle, le maréchal de Montmorenci, dont on lui raconta toutes les circonſtances, la confirma encore dans ce deſir ; mais M. le Prince s'y oppoſa toujours.

Ce goût pour la vie religieuſe lui inſpira beaucoup de dégoût pour le monde. De-là un air froid & dédaigneux qu'elle portoit dans les compagnies. Un jour madame la Princeſſe le lui reprochant, & l'avertiſſant que ce n'étoit point là un moyen de plaire : « Madame, lui répondit-elle, vous avez tant » de graces, que comme je ne vais qu'avec vous » & ne parois qu'après vous, on ne m'en trouve » point. »

Cependant cette grande ferveur ne fut pas à l'épreuve d'un bal. Mademoiſelle de Bourbon, qu'on y avoit conduite malgré elle, & qui s'étoit armée d'un cilice contre la tentation, vit avec un trouble charmant que ſa beauté attiroit tous les yeux &

gagnoit tous les cœurs. Le monde, à qui elle plaiſoit, ceſſa de lui déplaire; & les Carmélites, devant qui elle voulut en vain ſe déguiſer, s'apperçurent bientôt que la jeune princeſſe leur étoit échappée. Cependant les bons principes combattirent toujours dans ſon cœur, & elle n'eut jamais le funeſte avantage de pécher ſans remords.

Mademoiſelle de Bourbon parut avec éclat à la cour, & on n'y admira pas moins ſon eſprit que ſa beauté: mais ce fut ſur-tout à l'hôtel de Rambouillet que cet eſprit également juſte, élevé & délicat, trouva de dignes admirateurs. « L'hôtel de » Rambouillet, dit l'hiſtorien de madame la ducheſſe » de Longueville, étoit le plus délicieux réduit qu'il » y eût alors. Une politeſſe noble & ſans fadeur ré» gnoit dans ces cabinets, toujours remplis de ce » qu'il y avoit à Paris & à la cour de plus illuſtre » en mérite. Ceux qui ne pouvoient figurer dans ces » aſſemblées, en railloient pour ſe conſoler, & les » qualifioient *petits bureaux du bel eſprit.* »

Mademoiſelle de Bourbon, âgée tout au plus de vingt-trois ans, fut mariée au duc de Longueville, âgé de quarante-ſept. Ce prince avoit d'un premier mariage avec Louiſe de Bourbon, fille du comte de Soiſſons, une fille qui épouſa dans la ſuite le duc de Nemours. La diſproportion des âges ne rendit pas cette union fort agréable pour la princeſſe qu'il épouſoit en ſecondes nôces.

L'année même de ſon mariage, elle eut la petite vérole, qui lui laiſſa toute ſa beauté. M. Godeau, qui lui écrivoit ſouvent, ne manqua pas cette occaſion de lui témoigner ſa joie. « Je loue Dieu, lui » dit-il, de ce qu'il a conſervé votre vie..... Pour votre viſage, un autre que moi ſe réjouira avec » plus de bienſéance de ce qu'il ne ſera point gâté. » J'ai ſi bonne opinion de votre ſageſſe, que je crois » que vous euſſiez été bien aiſément conſolée, ſi » votre mal y eût laiſſé des marques. Elles ſont fou» vent des caracteres, qu'y grave la divine miſéri» corde, &c. »

Il y avoit entre madame de Longueville & le grand Condé, ſon frere, alors le duc d'Enguien, une amitié très-étroite, qui fut un peu altérée à l'occaſion de mademoiſelle du Vigean. Cette belle fille étoit la meilleure amie de madame de Longueville, qui s'apperçut que le duc d'Enguien en étoit amoureux & aimé. Elle crut devoir en avertir le prince de Condé. Le duc d'Enguien s'emporta contre ſa ſœur, & l'amitié fut ſacrifiée à l'amour. Cependant cette brouillerie eut le meilleur effet du monde, & mademoiſelle du Vigean entra aux Carmélites. C'étoit alors le couvent à la mode, & la reſſource des amantes malheureuſes.

Le frere & la ſœur furent bientôt réconciliés; & il y parut à l'extrême vivacité avec laquelle le duc d'Enguien prit les intérêts de madame de Longueville contre madame de Montbazon. Cette dame, jalouſe de la princeſſe, lui ſuppoſa un amant. C'étoit le comte Maurice de Coligny qui, comme parent, voyoit ſouvent madame de Longueville. On fabriqua des lettres, dit un auteur contemporain, & on les répandit à la cour. Mais madame de Montbazon eut ordre de la reine d'aller à l'hôtel de Condé, où elle prononça une formule de rétractation & de ſatisfaction qu'on lui avoit donnée par écrit. Cependant, comme le duc de Guiſe, pour plaire à madame de Montbazon, ne ceſſoit de répandre la calomnie que cette dame avoit inventée, le comte de Coligny l'appella en duel, & eut le malheur d'être tué. Quant au duc de Longueville, il ne parut pas ſe ſoucier de cette affaire; & il la regarda comme une querelle de femmes qui ne valoit pas, diſoit-il, la peine qu'il s'en mêlât. Au reſte, il avoit aimé madame de Montbazon, & peut-être l'aimoit-il encore.

Pour ce qui eſt des lettres attribuées à madame de Longueville, elles n'avoient point été fabriquées. On les avoit trouvées dans l'antichambre de madame de Montbazon, qui ſçavoit bien qu'elles avoient été

écrites par une femme assez obscure au marquis de Maulevrier.

En 1644, M. de Longueville fut envoyé à Munster, en qualité de premier plénipotentiaire. Il laissa sa femme à Paris; mais au bout de deux ans, le duc d'Enguien l'engagea à la faire venir auprès de lui, pour la dérober au prince de Marsillac (*a*), dont la passion pour madame de Longueville étoit assez connue. Cette princesse avoit traversé les amours de son frere, qui traversa à son tour les amours de sa sœur; & ce fut le sujet d'une seconde brouillerie plus vive encore que la premiere. Madame de Longueville fut consolée, autant qu'elle pouvoit l'être, par les grands honneurs qu'on lui rendit dans les pays étrangers. Cependant l'ennui la gagnoit. Un des plénipotentiaires la trouvant un jour assez mélancolique, s'offrit à lui apprendre l'Allemand, «pour charmer un peu ses ennuis.» Mais, ajoûte notre auteur, comme le remede ne lui parut pas assez efficace pour la nature de son mal, elle remercia poliment.

Madame de Longueville, devenue grosse à Munster, revint en France pour y faire ses couches; & six ou sept mois après son retour, elle accoucha d'une princesse, qui ne vécut qu'environ quatre ans.

Tout le monde sçait que les troubles de la minorité de Louis XIV ouvrirent une grande carriere à l'ambition de madame la duchesse de Longueville. Les auteurs du Journal des sçavans, de qui nous empruntons cet article, se sont contentés de quelques traits ou moins connus, ou plus propres à faire connoître madame de Longueville. L'indolence de cette princesse l'auroit dégoûtée des discussions d'une politique épineuse, si elle n'avoit eu le prince de Marsillac pour lui débrouiller les difficultés. Animés l'une & l'autre contre M. le Prince pour les raisons que nous avons dites, ils ne songerent qu'à le tra-

(*a*) Depuis le duc de la Rochefoucault, auteur du livre des *Maximes*.

verſer, en lui oppoſant le prince de Conti. Celui-ci étoit abſolument gouverné par ſa ſœur, gouvernée elle-même par le prince de Marſillac. Madame de Longueville ſe trouvoit ainſi entre la cour & les frondeurs. Quelle idée plus flatteuſe pour elle que celle d'être l'arbitre entre ces deux partis, & de ſe faire redouter par des hommes, tels que M. le Prince, le cardinal Mazarin, & le Coadjuteur!

On ſe défioit de madame de Longueville à Paris, & du prince de Condé à S. Germain. On y craignoit également qu'il n'y eût de l'intelligence entre le frere & la ſœur, & que leur brouillerie ne fût que feinte. Ils ne bannirent la défiance qu'à force de ſe déchirer l'un l'autre ſans aucun ménagement. La paix ſe fit, comme on ſçait; mais elle ne dura pas long-tems; & il n'y eut peut-être de réconciliation bien ſincere que celle de M. le Prince & de madame de Longueville, réconciliation qui fut elle-même la principale cauſe du renouvellement des troubles. Madame de Longueville ne ceſſoit d'animer ſon frere contre la cour.

Après la paix, elle ne put ſe diſpenſer d'aller ſaluer la reine à S. Germain; mais elle n'y voulut point aller en ſuppliante. Elle lui fit dire le jour & l'heure qu'elle iroit, & ſe fit attendre aſſez long-tems; mais quand elle parut, ſa fierté ſe démentit & lui refuſa des reſſources. La cour étoit très-nombreuſe, & la reine ſe tenoit au lit. On fut curieux d'entendre ce que diroit une princeſſe d'un eſprit ſi ſupérieur; mais elle ne put jamais ſe remettre de ſon embarras. Elle trembloit comme ſi elle avoit eu la fiévre. On n'entendit rien que *Madame*; & le reſte fut prononcé ſi bas que la reine, avec toute ſon attention, n'y put jamais rien comprendre. En de pareilles conjonctures, dit notre auteur, plus on a d'eſprit & plus aiſément on ſe déconcerte. Enfin cette viſite extrêmement ſéche de part & d'autre, ne ſervit qu'à augmenter le reſſentiment de la reine contre la princeſſe.

Après l'empriſonnement des princes, le 18 de

Janvier 1649, madame de Longueville alla à Stenay, auprès de M. de Turenne. On dit que cet illuſtre guerrier, non content de diriger les entrepriſes politiques de cette princeſſe, lui offrit des vœux plus tendres; mais bien loin d'y être ſenſible, elle en plaiſanta beaucoup avec la Mouſſaye, gouverneur de Stenay. Cependant cette indifférence ne changea rien dans la conduite de M. de Turenne, qui, n'ayant pas ſans doute le cœur encore trop engagé, continua de vivre avec madame de Longueville « dans » un commerce purement militaire. »

Pendant toutes ces agitations, madame de Longueville avoit des penſées de piété, & ſur-tout elle n'oublioit pas ſes chères Carmélites. Sa fille étant venue à mourir à l'âge de quatre ans, elle écrivit à la mere prieure un billet très-édifiant: « Je ne doute » point, dit-elle en finiſſant, que vous n'ayez ma » fille parmi vous; & plût à Dieu, ma chère mere, » y avoir eu une pareille retraite, ou celle qu'il m'y » avoit fait tant deſirer! » Mais peut-être, dit là-deſſus notre hiſtorien, peut-être qu'un moment après avoir écrit ce billet, elle faiſoit une lettre au roi d'Eſpagne pour lui demander des troupes contre le roi.

Après l'élargiſſement des princes, madame de Longueville ſe trouva dans la ſituation la plus brillante. Outre la part qu'elle continuoit d'avoir à tout, elle étoit l'objet de l'admiration du public, plus frappé de ſes grandes qualités & de ſes grands talens, que de l'uſage peu légitime qu'elle en faiſoit. Cependant M. le Prince demandant tous les jours de nouvelles graces, la reine ſe laſſa de lui en faire, & la guerre civile recommença. Il faut avouer que M. le Prince eut beaucoup de peine à s'y déterminer. Il reprocha même aſſez vivement à ſa ſœur & au duc de la Rochefoucault, qu'ils l'engageoient dans une entrepriſe dont ils ſe laſſeroient plutôt que lui, & que quand il n'y auroit plus de reſſource, ils l'abandonneroient.

Enfin madame de Longueville eut bien des ſujets

de dégoût, qui commencerent à la tourner du côté de Dieu. Le parti du roi avoit tous les jours de nouveaux avantages. Les princes, quoique toujours attachés à leur sœur, suivoient moins ses conseils. Le duc de la Rochefoucault, sensible à la maniere dont elle avoit reçu les hommages du duc de Nemours, l'avoit quittée fort froidement. Celui-ci rompit à son tour avec elle, d'une maniere fort piquante. Cependant, lorsqu'il fut tué par le duc de Beaufort, madame de Longueville le regretta amèrement.

Ayant eu la permission d'aller à Moulins, elle y passa dix mois auprès de la duchesse de Montmorenci, (Marie-Félice des Ursins,) alors supérieure d'un monastere de la Visitation qu'elle avoit fondé. Les exemples, les discours de cette femme admirable, & la vue du tombeau du duc Montmorenci firent sur madame de Longueville les plus fortes impressions. Elle n'avoit encore que trente-quatre ans; & c'est de-là qu'il faut dater son entiere conversion. Des-lors, dit son historien, « plus de » projets audacieux dans l'esprit, plus de violens de» sirs pour la gloire, plus de goût pour la domina» tion; & cette même princesse, qui s'étoit vu régner » dans Paris, au milieu d'une nombreuse cour, com» posée de tout ce qu'il y avoit en France de plus » illustre, alla se confiner dans une province, s'en» velopper dans les devoirs domestiques, & s'aban» donner aux rigueurs de la pénitence. »

On douta d'abord de la sincérité de sa conversion. On crut du moins que ce n'étoit qu'un mouvement passager, qui se ralentiroit bientôt; & ces soupçons ne pouvoient produire que du mépris pour madame de Longueville. Mais sa persévérance lui rendit enfin l'estime du public & la confiance de leurs Majestés. On admira en elle une dévotion solide, féconde en bonnes œuvres, vraiment utile au prochain, & exempte de toutes ces petitesses, qui n'aviliſſent que trop souvent la piété. L'auteur entre sur tout cela

dans un grand détail. Le fait ſuivant, qu'il rapporte d'après M. Peliſſon, qui le tenoit de mademoiſelle d'Epernon, Carmélite, l'amie intime de madame de Longueville, mérite de trouver place ici.

» Madame de Longueville, dit-il, n'ayant pu ob-» tenir une grace du roi pour une de ſes créatures, » elle en fut ſi vivement touchée qu'il lui échappa, » dit M. Peliſſon, des paroles fort indiſcrettes, & » fort peu reſpectueuſes, pour ne rien dire de plus. » Un ſeul homme, qui les avoit entendues, ne lui » fut pas fidèle. La choſe revint au roi & du roi à » M. le Prince, qui aſſura Sa Majeſté que cela ne » pouvoit être, & que ſa ſœur n'avoit pas perdu l'eſ-» prit..... Je l'en croirai elle-même, répliqua le roi, » ſi elle dit le contraire. Le Prince va voir ſa ſœur, qui » ne lui cache rien. En vain il tâche, durant une après-» dînée toute entiere, de lui perſuader qu'en cette » occaſion la ſincérité ſeroit une vraie ſimplicité; » qu'en la juſtifiant auprès du prince, il avoit cru » dire la vérité; mais qu'il falloit laiſſer tomber tout » cela, & qu'elle feroit même plus de plaiſir au roi » de nier ſa faute que de l'avouer.... Voulez-vous, » lui dit elle, que je la répare par une plus grande, » non ſeulement envers Dieu, mais envers le roi? » Je ne ſçaurois gagner ſur moi-même de lui mentir, » lorſqu'il a aſſez de généroſité de m'en croire & de » s'en rapporter à moi .... Ce gentilhomme a grand » tort; mais après tout, il ne m'eſt pas permis de » le faire paſſer pour un calomniateur, puiſqu'en » effet il ne l'eſt pas.

» Elle alla le lendemain à la cour; & après avoir » obtenu de parler au roi en particulier, elle ne » fit que ſe jetter à ſes pieds & lui demander par-» don de la parole indiſcrette qui lui étoit échap-» pée. Elle ajoûta que M. le Prince n'avoit pu l'en » croire capable, & que c'étoit pour cela qu'il avoit » entrepris de l'en juſtifier auprès de Sa Majeſté; » mais qu'elle aimoit mieux lui avouer ſa faute que » d'être juſtifiée aux dépens d'autrui. Et le roi, par une

» action encore plus héroïque, non seulement lui » pardonna de bon cœur, mais lui fit quelques autres » graces qu'elle ne s'attendoit pas de recevoir. Elle » crut même remarquer qu'il la traita depuis avec plus » de considération & de bonté qu'auparavant. »

Madame de Longueville mourut le 15 d'Avril 1679, âgée de cinquante-neuf ans, dont elle en avoit passé vingt-sept dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

LONGUEVILLE. (*Marie de*) *Voyez* NEMOURS.

LONGUEVUE. (*Mademoiselle de*) *Voyez* SAINTE-HELÈNE.

LONGWIC, (*Jacqueline de*) ducheſſe de Montpensier. *Voyez* MONTPENSIER.

LORIOS, (*Françoise de*) ſçavante Eſpagnole, traduiſit, dit-on, à l'âge de douze ans, du latin en eſpagnol, la Vie de la bienheureuſe Angelle de Fuligno, qu'on publia en 1518.

LORRAINE, (*Anne de*) princeſſe d'Orange. *Voyez* ANNE DE LORRAINE.

LORRAINE, (*Louiſe-Marguerite de*) princeſſe de Conti. *Voyez* CONTI.

LORRAINE, (*Marie de*) reine d'Ecoſſe. *Voyez* MARIE DE LORRAINE.

LORRAINE, (*Béatrix de*) ducheſſe de Toſcane. *Voyez* MATHILDE. (*La comteſſe*)

LOSA (*Iſabelle*) de Cordoue, ſçavante Eſpagnole, naquit vers la fin du quinzieme ſiécle; & dès ſes plus jeunes ans, elle ſe diſtingua par une facilité prodigieuſe, & par une ſinguliere pénétration d'eſprit. En peu de tems, elle apprit les langues latine, grecque & hébraïque, & fit de tels progrès dans l'étude des livres ſaints, qu'elle mérita de recevoir la couronne de docteur en théologie. Après la mort de ſon mari, Loſa prit l'habit de l'obſervance de ſainte Claire; & renonçant à ſa famille & à ſes richeſſes, elle alla voyager par toute l'Italie. Elle y fonda pluſieurs hôpitaux, en-

tr'autres, celui de Notre-Dame de Lorette où elle mourut ſaintement, âgée de ſoixante & treize ans, le 5 de Mars 1546.

LOUISE DE SAVOYE, ducheſſe d'Angoulême & d'Anjou, comteſſe du Maine. Elle étoit fille de Philippe, comte de Breſſe, puis duc de Savoye, & naquit au Pontdin en Savoye, le 11 de Septembre 1476; Hilarion de Coſte dit en 1477. Sa mere, Marguerite de Bourbon, fille de Charles I, duc de Bourbon, & d'Agnès de Bourgogne, mourut avant la fin de ſon éducation; Louiſe n'eut beſoin que d'elle-même, pour enrichir ſon eſprit de toutes les connoiſſances convenables.

Elle n'avoit à peine que douze ans, lorſque Louis XI, qui avoit épouſé Charlotte de Savoye, ſœur de Philippe, maria ſa niéce avec le comte d'Angoulême, dans le mois de Février de l'année 1488.

On remarque qu'elle n'eut en mariage que trente-cinq mille livres. Cette princeſſe n'avoit pas moins d'eſprit que de beauté. « Elle étoit très-belle de vi-» ſage & de taille, dit Brantome, ſi qu'à grande » peine en voyoit-on à la cour plus riche que celle-» là. » Son adreſſe à monter à cheval étoit une de ſes moindres qualités. On verra, par la ſuite de cet article, combien grandes étoient ſa politique, ſa fermeté, ſa connoiſſance des affaires, en quoi cette princeſſe s'éleva fort au-deſſus de ſon ſexe; il eſt vrai qu'elle eut auſſi les foibleſſes de ce même ſexe, & que ſon ambition, ſon avarice, ſon caractère vindicatif furent auſſi funeſtes au public qu'aux particuliers.

Louiſe aimoit l'agitation, & le comte d'Angoulême préféroit la ſolitude. Cette contrariété de ſentimens n'altéra point leur union. En 1493, le comte mourut, & la laiſſa veuve & mere de deux enfans, à l'âge de dix-ſept ans. Ses deux enfans furent François, comte d'Angoulême, qui régna dans la ſuite ſous le nom de *François I*; & Marguerite, qui fut reine de Na-

varre. A peine le comte d'Angoulême eut expiré, que Louiſe quitta la ſolitude de Cognac, qui gênoit ſon inclination, & parut à la cour, comme la premiere princeſſe du ſang, & la mere de l'héritier de la couronne. Louis XII lui rendit tous les honneurs dûs à ſa qualité; mais Anne de Bretagne, ſa femme, qui n'avoit qu'une fille, regarda avec chagrin une princeſſe qui alloit lui enlever l'hommage des courtiſans, & la traita comme une ſujette. Louiſe prétendoit être ſon égale; & lorſqu'en 1506, le roi, pour ſatisfaire les États tenus à Tours, rompit la promeſſe qu'il avoit faite par les traités de Trente & de Blois, de donner Claude de France, ſa fille, à Charles de Luxembourg, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint, & promit de la marier au jeune comte d'Angoulême, Louiſe ne voulut pas même accorder à la reine les dehors de bienſéance.

Les courtiſans ſe partagerent; mais le plus grand nombre, perſuadé que le préſent vaut mieux que l'avenir, prit les intérêts de la reine, qui fort jeune encore, pouvoit avoir des enfans mâles. Cependant la diſgrace du marquis de Rohan rendit les autres vigilans ſur eux-mêmes; elle fut bientôt ſuivie de l'exil du maréchal de Gié, le principal appui & le parent de la comteſſe. La reine auroit bien voulu l'éloigner elle-même de la cour; mais avec tout ſon crédit, elle n'en put venir à bout. Louiſe la contenta, & ſe retira d'elle-même à Cognac, ſous prétexte de veiller à l'éducation de ſon fils. Elle n'y reſta pas long-tems: Louis XII la rappella, & voulut la réconcilier avec la reine; mais les deux princeſſes étoient trop fières pour faire les premieres démarches: cependant Louiſe promit de ne pas manquer de reſpect à la reine. La maladie d'Anne de Bretagne fit plus que tous les ſoins de Louiſe. Au lit de la mort, elle déclara la comteſſe tutrice de ſa fille, & conſentit volontiers à l'union des deux enfans. Le mariage fut célébré au mois de Janvier 1514, après la mort de la reine. Le parti de Louiſe

fut alors dominant; elle entra dans le conſeil, & en fit éloigner Anne de Beaujeu, ducheſſe de Bourbon : celle-ci, pour ſe venger, donna ſa fille unique au comte de Montpenſier, dont la comteſſe étoit devenue folle. La vengeance fut réciproque; & la comteſſe donna ſa fille au duc d'Alençon, à qui la ducheſſe de Bourbon étoit promiſe. Le duc d'Alençon, qui aimoit paſſionnément, & ſans oſer le dire, la fille de Louiſe, profita du reſſentiment de cette princeſſe.

En 1515, François I monta ſur le trône : le premier acte de ſon pouvoir fut de donner à ſa mere le duché d'Anjou, le comté du Maine, & d'ériger pour elle le comté d'Angoulême en duché-pairie. Mais tous ces brillans apanages ne pouvoient ſatisfaire un cœur que l'amour rendoit malheureux; elle ſe rappelloit avec dépit toutes les démarches inutiles qu'elle avoit faites auprès du comte, & voyoit avec douleur que, loin de le haïr, elle l'en aimoit davantage. Perſuadée que les bienfaits pourroient attendrir ce cœur inſenſible, elle lui fit donner l'épée de connétable. Le comte reçut le préſent, ſans faire attention à la main qui le donnoit. On le punit de ce mépris, en le privant des droits de ſa charge, & en donnant au duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde deſtiné au connétable. Pendant la guerre d'Italie, Louiſe fut régente du royaume. La ſageſſe de ſa conduite augmenta ſon autorité & l'amour que le roi ſon fils avoit pour elle. Le connétable pouvoit prétendre à la plus haute faveur. Si l'amour conjugal & la religion autoriſoient ſes refus, rien ne peut juſtifier le mépris outrageant qu'il marquoit à Louiſe. Il en fut puni par la perte du gouvernement du Milanez, de ſes penſions & de ſes appointemens. L'amour outragé devient fureur : Louiſe s'occupoit à rendre ſuſpect le comte de Montpenſier, & faiſoit regarder tous les traits de ſa vengeance, comme des actions prudentes & néceſſaires. Le comte ſe vengeoit de ſon côté, mais

en

en mauvais politique, par des ſatyres injurieuſes.

En 1522, la femme du connétable mourut; & par ſa mort, elle réveilla, dans le cœur de Louiſe, un amour que le reſſentiment étoit près d'étouffer. Le connétable n'avoit que trente-trois ans, & Louiſe en avoit quarante-cinq; mais elle avoit encore toute la fraîcheur de la jeuneſſe. Elle lui fit propoſer la qualité de beau-pere du roi; & choiſit pour cette commiſſion l'amiral Bonnivet. On prétend que le négociateur étoit trop intéreſſé; qu'il oſoit aſpirer à la main de Louiſe; & que voyant que ce mariage, en lui ôtant toute eſpérance, feroit tomber toute la faveur du roi ſur le connétable; il n'en fallut pas davantage pour l'engager à s'oppoſer à cette union. On ajoûte qu'il réuſſit ſi bien dans ſon deſſein, que le connétable ne répondit aux propoſitions de la ducheſſe, que d'une maniere inſultante.

Ceci, pour le dire en paſſant, nous paroît tenir plus du roman. que de l'hiſtoire; & le judicieux auteur des Anecdotes des reines & régentes de France, qui puiſe ſcrupuleuſement dans toutes les ſources, ne fait point mention des intérêts de l'amiral. Voici comme il s'exprime tome, 3, page 3.

» Le connétable avoit pour madame d'Angou-
» lême, une antipathie qu'il ne pouvoit vaincre. Il
» trouva même ridicule qu'une femme qui eût pu
» être ſa mere, voulût être ſa femme; & il s'en
» expliqua aſſez nettement, pour qu'elle ne pût pas
» en douter. Avec un mérite ſupérieur, pour la
» guerre ſur-tout, autant de prudence que de va-
» leur, penſant beaucoup, parlant peu, magnanime,
» libéral, adoré des troupes, reſpecté de ſes égaux
» même, digne, en un mot, par mille belles qua-
» lités, du ſang de S. Louis, Bourbon étoit fier, &
» ne vouloit rien devoir qu'à ſa conduite & aux
» bontés du roi. C'étoit un de ces hommes nés
» pour décider du ſort d'un Etat, par le parti qu'ils
» embraſſent, & pour leſquels l'Oſtraciſme étoit
» établi à Athènes. Il ne vit qu'avec dédain qu'on lui

» propoſât une voie à la fortune, par un mariage qui » lui déplairoit. »

Louiſe, indignée, réſolut de dépouiller le connétable de tous ſes biens; elle n'y avoit aucun droit apparent; mais la chicane, & le chancelier du Prat ſervirent ſa vengeance. Suſanne de Bourbon, avoit, en mourant, cédé tous ſes droits au comte de Montpenſier, ſon mari; Anne de Beaujeu, par ſon teſtament, avoit confirmé les dernieres volontés de ſa fille; le chancelier prétendit que Suſanne n'avoit pu engager ſes biens, parce qu'elle n'avoit pas l'âge néceſſaire; qu'ainſi tous les biens qui n'étoient pas ſujets à réunion au domaine, devoient appartenir, ſelon le texte de la loi, à Louiſe de Savoie, qui, par ſa mere, étoit couſine germaine de Suſanne & ſa plus proche héritiere. Le connétable ſe fondoit ſur le droit immémorial qui ſubſtituoit toujours les biens aux mâles même les plus éloignés; il choiſit pour ſon avocat, Montholon, qui fut garde des ſceaux. Poyet, qui fut dans la ſuite chancelier de France, plaida pour la ducheſſe; & Liſet, qui d'avocat général, devint premier préſident, plaida pour le roi, qui laiſſa aux juges une liberté entiere. Après ſept mois de diſcuſſions, Poyet l'emporta, & la ducheſſe fit mettre en ſequeſtre tous les biens du connétable, par un arrêt du parlement. François I étoit parfaitement inſtruit des intrigues de ſa mere; mais il avoit trop d'amour & trop de vénération pour elle, pour oſer la contredire. Il promit au connétable de réparer ſa fortune; mais ce ſeigneur indigné de l'injuſtice qu'on lui faiſoit, oublia qu'il pouvoit d'un mot déſarmer la ducheſſe, & ſe révolta contre ſon prince. Louiſe de ſon côté oublia l'amant, & ne vit plus qu'un rebelle. C'eſt alors qu'étouffant ſa foibleſſe, elle permit à ſes talens d'éclater dans tout leur jour. En 1525, le roi fit un ſecond voyage en Italie, & confia de nouveau la régence à ſa mere: Guichardin prétend que, prévoyant le malheur qui ménaçoit ſon fils, elle lui avoit conſeillé pluſieurs

fois de ne pas s'expoſer à la bataille de Pavie. Le roi lui apprit ſa priſon en ces termes : « Madame, » tout eſt perdu, hormis l'honneur. » Rien ne fut capable d'ébranler ſon courage. Voyant que l'empereur lui propoſoit une paix humiliante, il écrivit à ſa mere qu'il étoit réſolu de reſter toute ſa vie priſonnier, plutôt que de céder un fleuron de ſa couronne, & lui conſeilla de faire couronner roi M. le Dauphin. La ducheſſe d'Alençon qui avoit paſſé en Eſpagne, confirma à Louiſe ſa mere, la fierté que montroit le vainqueur. La France, ſans troupes & ſans argent, étoit menacée de tous les côtés : Henri VIII avoit promis à l'empereur d'entrer par la Picardie ; & quinze mille payſans Allemands devoient favoriſer cette invaſion. A ces dangers extérieurs, ſe joignoient les troubles de l'Etat : le parlement étoit diviſé, & pluſieurs membres offroient la régence de l'Etat au duc de Vendôme, premier prince du ſang. Mais ce grand homme la refuſa généreuſement. Louiſe, n'étant plus allarmée de ce côté, pourvut à la ſûreté des frontieres ; elle gagna ſi bien le roi d'Angleterre, que loin de fondre ſur la France, il tourna ſes armes contre l'empereur : l'argent lui ſoumit le cœur des Flamands ; & tous les princes d'Italie, auſſi-bien que le pape & les Vénitiens, ſe liguerent avec elle contre Charles-Quint.

Ce prince, menacé par toute l'Europe, délivra, en 1526, François I de ſa priſon ; mais à des conditions ſi onéreuſes, que le roi proteſta contre tout ce qu'il promettoit. Charles demanda ou les deux fils du roi, qui étoient encore fort jeunes, ou les meilleurs capitaines de la France, pour ſervir de garans du traité de Madrid. Il eſpéroit que la régente livreroit plutôt ces derniers que ſes petits-fils, qu'elle aimoit beaucoup ; il ſe trompa. Louiſe fit céder ſa tendreſſe au bien de l'Etat, & conduiſit les jeunes princes à Andaie, pour les donner en ôtage, & recevoir le roi ſon fils. Dès qu'il fut arrivé à Cognac, elle lui fit ſigner la ligue qu'elle avoit con-

clue avec le pape, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins & les Suiſſes, & la fit publier au moment où les ambaſſadeurs de Charles vinrent demander l'exécution du traité de Madrid. Les politiques admirerent la conduite de Louiſe; & l'on peut dire que ſi elle fut la cauſe de la déſertion du connétable, elle ſçut bien réparer ſa faute. D'ailleurs ce Bourbon ſi grand, lorſqu'il combattoit pour ſon prince, perdit toute ſa gloire ſous les drapeaux de l'empereur. Il échoua au ſiége de Marſeille; & s'il ſoutint ſa réputation dans la bataille de Pavie, il n'en fut redevable qu'à la folie de l'amiral Bonnivet. Après avoir ravagé l'Italie, il voulut aſſiéger la ville de Rome, & fut tué dans cette entrepriſe, le 27 de Mai 1527.

On ne peut pas juſtifier auſſi aiſément la régente ſur la perte du Milanez, dont elle fut en partie la cauſe. Le roi avoit ordonné à Semblançai, ſurintendant des finances, de faire tenir au maréchal de Lautrec quatre cens mille écus deſtinés pour le payement des troupes du Milanez. Louiſe, qui ne pouvoit ſouffrir le maréchal, alla demander à l'épargne ce qui lui étoit dû de ſes penſions & de ſon douaire. Semblançai n'avoit que l'argent des Suiſſes. Louiſe le demanda, en l'aſſurant de ſa protection, ſi on l'inquiétoit, & le menaçant de toute ſa haine, s'il la refuſoit. Le ſurintendant obéit. Les Suiſſes, indignés de ce qu'on ne les payoit pas, excités d'ailleurs par le pape & le cardinal Sion, abandonnerent le Milanez. François I, inſtruit de la conduite de ſa mere, lui reprocha amèrement de lui avoir cauſé une perte irréparable. Louiſe, qui, dit-on, avoit eu la précaution de ſe faire remettre ſa quittance par Gentil, premier commis de l'épargne, ſoutint qu'elle n'avoit reçu de Semblançai que l'argent qu'elle lui avoit confié en dépôt. Le ſurintendant, n'ayant plus la quittance qui devoit lui ſervir de preuve juſtificative, fut condamné à être pendu, le 9 d'Août 1527, & fut exécuté

le même jour au gibet de Montfaucon, après avoir exercé ſa charge, pendant cinquante ans, d'une maniere irréprochable. Le public étoit perſuadé de ſon innocence; on oſoit le dire & l'écrire, comme on le voit par cette belle épigramme du poëte Marot, valet de chambre de François I :

Lorſque Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Semblançai l'ame rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? Pour vous le faire entendre,
Maillard ſembloit homme que mort va prendre :
Et Semblançai fut ſi ferme vieillard,
Que l'on cuidoit pour vrai qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

Le P. Daniel traite de conte la circonſtance de la quittance dérobée par Gentil ; mais, s'il avoit approfondi davantage, il auroit remarqué que, neuf ans après, la fourbe fut découverte, & que Gentil, qui avoit été récompenſé de ſa trahiſon par une charge de préſident au parlement, fut pendu à ſon tour. Liſons l'épitaphe que Bèze fit à cette occaſion :

Celui que tu vois ſuſpendu à ce gibet, & dont le corps eſt devenu le jouet des vents, a occupé une des premieres places du barreau. Mais, hélas ! juſqu'où porte-t on le crime & la ſcélérateſſe ? Ce magiſtrat, ſe laiſſant entrainer par l'inſatiable paſſion des richeſſes, n'a pas plus d'egard pour l'innocent que pour le coupable ; auſſi, par un juſte retour de la vengeance divine, celui qui, pendant tant d'années, ſiégea ſi mal, eſt contraint à ſa mort de ſe tenir debout dans une poſture fort incommode.

Marot fait parler ainſi le préſident dans ſon Elégie 22 :

(La fortune) ſecrettement me filoit une corde,
Qu'un de mes ſerfs, pour ſauver ma jeuneſſe,
A mis au col de ma blanche vieilleſſe, &c.

La vie de Louiſe eſt un mêlange de grands défauts & de belles qualités. En 1529, elle négocia avec Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-bas, le traité de Cambrai, qui rendit la paix à la France. L'empereur ſe déſiſta du duché de Bourgogne, de Bar-ſur-Seine, ſe réſervant toujours la liberté de faire valoir ſes droits, & promit de rendre la liberté aux deux fils de François I, à condition que ce prince abandonneroit tous ſes alliés d'Italie, rétabliroit la mémoire du connétable de Bourbon, & payeroit douze cens mille écus d'or. Après ce traité, conclu au mois d'Août, Louiſe revint à la cour, pour en preſſer l'exécution; mais l'Etat épuiſé n'offroit aucune reſſource, & François I déteſtoit les impôts. Le roi d'Angleterre le tira de cet embarras, en lui offrant quatre cens mille écus, moyennant une quittance pour cinq cens mille.

Louiſe ne jouit pas long-tems de la paix, ſon ouvrage. Au mois d'Août de l'année 1531, elle alla à Fontainebleau, que le roi faiſoit bâtir, & ſe ſentit attaquée de la fiévre. Elle en voulut partir, pour ſe rendre à Romorentin; mais elle fut obligée de s'arrêter à Grez, petite ville du Gâtinois, & y mourut, le 22 de Septembre de la même année, à l'âge de cinquante-quatre ans.

» Elle avoit, dit l'auteur cité ci-deſſus, toujours » appréhendé la mort, & ne pouvoit ſouffrir qu'on » en parlât devant elle, même dans les ſermons, » traitant d'ignorans les prédicateurs qui parloient » de cette triſte matière: Apparemment, diſoit-elle, » ils ne ſçavent que dire, puiſqu'ils parlent d'une » choſe que perſonne n'ignore. »

» Trois jours avant que de mourir, dit Brantôme, elle vit, pendant la nuit, ſa chambre » toute en feu. Croyant que cette clarté extraordinaire venoit de celui que faiſoient ſes femmes, » elle les gronda. Elles lui répondirent que c'étoit » la lumière de la lune, & non pas le feu qu'elles » faiſoient, qui produiſoit cet éclat. La princeſſe,

» ayant fait tirer les rideaux du lit, reconnut que » c'étoit une comète : Ah ! dit-elle, voilà un ſigne » qui ne paroît pas pour une perſonne de baſſe qua- » lité ! Dieu le fait paroître pour nous autres grands » & grandes. Refermez la fenêtre, ajoûta-t-elle, » c'eſt une comète qui m'annonce la mort ; il faut » donc s'y préparer.

» Le lendemain matin, ayant envoyé chercher » ſon confeſſeur, elle s'y prépara en effet, quoique » ſes médecins l'aſſuraſſent qu'elle n'en étoit pas là. » Si je n'avois vu, leur répondit-elle, le ſigne de » ma mort, je le croirois ; car je ne me ſens pas ſi » bas. Mais au bout de trois jours, ſa crainte ſe » vérifia ; & quittant les ſonges du monde, elle » trépaſſa. » C'étoit, du tems de cette princeſſe, une opinion générale que l'apparition d'une comète annonçoit la mort des grands, ou le renverſement d'un empire.

Son corps, inhumé à S. Denys, fut couvert de fleurs par les gens de lettres, qu'elle avoit protégés pendant ſa vie. Mais il n'y eut que le roi qui la pleura ſincèrement. Le peuple avoit encore devant les yeux tous les vices de la ducheſſe, & ne faiſoit aucune attention à ſes vertus. On convint, en général, que le mal, dont elle avoit été la cauſe, ſurpaſſoit le bien qu'elle avoit fait à la France. Si elle eût vécu plus long-tems, il eſt certain qu'elle auroit réparé toutes les fautes que ſon amour pour le connétable, & ſa haine contre quelques ſeigneurs lui firent commettre. Il falloit un génie comme le ſien, pour éviter tous les piéges que l'artificieux Charles-Quint tendoit ſans ceſſe à la France. François I dédaignoit d'employer la politique, & ſa franchiſe l'expoſoit ſans ceſſe à être la dupe de l'empereur.

Louiſe expia ſon avarice & ſa diſſimulation, par ſon zèle pour l'égliſe. Elle fonda les Minimes de Châtelleraut, du Pleſſis-lès-Tours ; pourſuivit la canoniſation du bienheureux François de Paule,

& ſur-tout celle de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, pere de ſon mari. Antoine d'Eſtain, évêque d'Angoulême, étoit déja nommé par le pape, pour faire les informations ; mais la mort de Louiſe de Savoye, & les démêlés de la France avec la cour de Rome rendirent les démarches inutiles, & priverent Jean d'Orléans d'une place diſtinguée dans le catalogue des ſaints.

LOUISE DE LORRAINE-VAUDEMONT, reine de France & de Pologne, étoit fille aînée de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, oncle de Charles II, duc de Lorraine, & de Marguerite d'Egmont, ſa premiere femme. Elle naquit à Nomeni, en Lorraine, l'an 1554, & fut baptiſée preſque auſſi-tôt, à cauſe de la maladie de ſa mere, qui mourut en cette couche. On lui donna pour gouvernante une demoiſelle de Champy, l'une des plus vertueuſes dames de Lorraine, mais de peu de génie, dont le premier ſoin fut de remplir la chambre de ſon éleve, d'images, de chapelets, de médailles, & d'en orner même ſes habillemens. Cependant le comte de Vaudemont, ayant contracté un ſecond mariage avec Jeanne de Savoye, cette princeſſe eut pour ſa belle-fille toute la tendreſſe d'une véritable mere, & ne parut jamais lui préférer ſes propres enfans (*a*). Auſſi vécurent-ils dans une parfaite intelligence, quoiqu'avec des caractères peu ſemblables.

Louiſe prenoit un plaiſir ſingulier avec ſon frere Philippe-Emmanuel, plus jeune qu'elle, à faire de petits oratoires, à chanter les louanges de Dieu, à réciter les exploits des Chrétiens dans la Terre-ſainte contre les infidèles. N'ayant encore que huit à neuf

(*a*) Philippe Emmanuel de Lorraine, marquis de Nomeni, depuis duc de Mercœur ; Charles, cardinal de Vaudemont ; François-Marie de Chauſſin ; & Marguerite, qui fut femme, en premieres nôces, d'Anne de Joyeuſe, & en ſecondes, de François de Luxembourg, duc de Piney.

ans, elle faiſoit ſes prieres du matin & du ſoir avec une exactitude ſurprenante ; & ſon plus grand plaiſir étoit d'aller viſiter les égliſes & les chapelles, lorſque le comte ou la comteſſe lui en donnoient la permiſſion. Ces pieuſes pratiques, jointes à beaucoup de douceur, de modeſtie, de bonté, de ſageſſe, la rendoient chere à toute ſa famille : une mémoire heureuſe & toujours préſente lui tenoit lieu d'eſprit, comme il arrive preſqu'à tous les enfans ; & ſi l'on n'avoit pas ſouvent occaſion d'admirer ſes ſaillies, c'eſt qu'on ne l'entretenoit guères que d'hiſtoires ſaintes, de pélerinages & d'autres pieux exercices.

A dix ans, Louiſe quitta Nomeny, pour venir à Nanci, à la cour de ſon couſin germain Charles III, duc de Lorraine, & fut placée auprès de la ducheſſe Claude de France, fille du roi Henri II, qui la prit en grande affection, & s'étudia ſur-tout à la faire parler purement la langue Françoiſe. Notre jeune princeſſe fit en peu de tems des progrès rapides, & ſçut ſe rendre digne, par la politeſſe de ſon langage, d'être la femme du plus éloquent de nos rois. Tant de qualités & de vertus étoient relevées par une beauté peu commune. Elle avoit la taille riche, les cheveux blonds, le teint d'une blancheur éclatante, tous les traits du viſage fins & délicats.

On croira facilement qu'elle fut recherchée de bonne heure par tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans les cours de Lorraine & de France. Le comte de Brienne, de la maiſon de Luxembourg, & le jeune comte de Salme ſe diſputerent, entre autres, l'honneur de ſon alliance. Henri de France, duc de Valois & d'Anjou, paſſant par Nanci, en 1573, pour aller prendre poſſeſſion de la couronne de Pologne, ne put voir mademoiſelle de Vaudemont, ſans avouer qu'il ne connoiſſoit rien de plus beau. Ce prince étoit alors fort amoureux de la princeſſe de Condé, & n'avoit pas entièrement oublié la belle de Châteauneuf. Il vit Louiſe à table, il la vit au bal ; & fut ſi ſatisfait de ſa bonne

grace & de ſa converſation, que le lendemain, en allant prendre congé de la princeſſe, il lui dit, les larmes aux yeux : « Mademoiſelle, ſi je reçois cette » grace du ciel de voir mon Etat bien établi, je » vous ferai connoître combien j'honore votre mé- » rite. »

De retour en France l'année ſuivante, Henri n'eut rien de plus preſſé que d'envoyer demander la princeſſe Louiſe au comte ſon pere, pour la placer ſur le trône. Il l'obtint facilement, & l'épouſa le 17 de Février 1575, deux jours après ſon ſacre. La couronne ne ſervit qu'à relever l'éclat des vertus de Louiſe, & ne lui fit rien perdre de ſon humilité, de ſa piété, de ſa douceur. La diſſipation & l'indifférence du roi ſon époux n'altérerent jamais, dans la ſuite, cette heureuſe tranquillité d'ame qu'elle avoit reçue de la nature. Elle fut un modèle de modeſtie & de pudeur dans un tems où la diſſolution & les débauches infectoient la ville & la cour. Au milieu du luxe & du faſte le plus indécent, elle ne ſe diſtinguoit que par la ſimplicité de ſes habits. « Souvent, dit le » P. Hilarion, on l'a vue dans le Louvre & dans » Paris avec une robe d'étamine. L'auteur de ſa » Vie, ajoûte-t-il, rapporte un acte de modeſtie » remarquable qu'il dit avoir appris de M. Hotman, » abbé de ſaint Nicaiſe de Reims, qui en fut té- » moin. »

» La reine paſſant un jour dans la rue S. Denys, » fort accompagnée, entra dans la boutique d'un » marchand de ſoie, où elle rencontra la femme » d'un préſident magnifiquement parée & ſi fort » attachée au choix de quantité de belles étoffes, » qu'il ſembloit qu'elles n'avoient été faites que pour » elle ſeule : la reine, l'ayant obſervée quelque tems » dans cette occupation, & voyant qu'elle ne pre- » noit pas ſeulement garde qu'elle étoit dans la » boutique, s'approcha d'elle, & lui demanda d'un » ton auſſi doux que majeſtueux qui elle étoit ? La » préſidente, qui ſe voyoit, ſans comparaiſon, beau-

» coup mieux vêtue que la reine, & qui avoit tous » ſes ſens occupés à conſidérer la beauté des étoffes » qu'elle avoit devant elle, lui répondit bruſquement » qu'on l'appelloit la préſidente *N*.... La reine lui » dit alors en riant : Madame la préſidente, vous » êtes bien brave pour une femme de votre qualité... » Sur quoi la préſidente répliqua, ſans détourner la » vue de deſſus les étoffes... Ce n'eſt pas à vos dé- » pens, madame... Quelqu'un de la ſuite de la reine » avertit la préſidente de prendre garde à qui elle » parloit. Là-deſſus elle leva les yeux ſur le viſage » de la reine ; & l'ayant reconnue, elle ſe jetta à » ſes pieds, en lui demandant pardon. La reine, » l'ayant relevée, lui fit, avec douceur, une remon- » trance ſur le luxe de ſes habits, & finit par lui » donner des témoignages apparens de ſa bien- » veillance. »

Auſſi prudente que vertueuſe, la reine ne négligeoit point la parure dans les fêtes & dans les cérémonies qui demandoient ſa préſence ; elle en fit uſage ſur-tout aux différens Etats qui furent tenus à Blois, & aux nôces magnifiques de mademoiſelle de Vaudemont, Marguerite de Lorraine, ſa ſœur utérine, avec Anne de Joyeuſe, amiral de France. Dans le beau ballet comique qui fut exécuté pour cette fête, à l'hôtel de Bourbon, elle parut la premiere des douze Nayades, vêtues de toile d'argent enrichie par-deſſus de crêpes argent & incarnat ; leurs têtes étoient ornées de triangles faits de diamans, de rubis, de perles & d'autres pierres précieuſes. Le reſte de l'ajuſtement répondoit à cette magnificence.

L'auteur cité ci-deſſus entre dans un grand détail des pieux exercices de Louiſe de Lorraine. Il faudroit un livre entier, dit-il, pour décrire les vertus de cette reine, qui n'étoit pas ſeulement humble & modeſte, mais encore pieuſe, prudente, libérale, patiente & charitable. Elle parloit plus ſouvent à Dieu qu'aux hommes ; auſſi la trouvoit-on plus ſouvent aux égliſes qu'au Louvre. Jamais, pour les ré-

jouiſſances publiques, elle ne perdit un moment de ſes prieres, & ne diſcontinua ſes exercices de dévotion & de piété. Durant les Jubilés, elle faiſoit à pied ſes ſtations; elle alloit tous les vendredis entendre la meſſe à la ſainte Chapelle, le ſamedi à Notre-Dame, le dimanche à S. Germain-l'Auxerrois, le lundi au S. Eſprit; & les autres jours à ſainte Genevieve, ou à quelque monaſtère de Paris. On ne ſçavoit, en la voyant fréquenter ainſi les égliſes, ſi l'on devoit plus admirer en elle l'éclat & la grandeur de ſon auguſte perſonne, ou ſa grande dévotion.

Un de ſes principaux devoirs étoit d'entendre la parole de Dieu. Quoique dans le Carême, dans l'Avent & toutes les fêtes de l'année, elle fit prêcher devant elle après midi, ſon prédicateur ordinaire; elle alloit encore, quand ſa ſanté le lui permettoit, entendre dans les égliſes, les diſcours des plus célèbres orateurs Chrétiens de ſon tems, & particuliérement ceux de Guillaume Roſe, docteur & grand-maître du collége de Navarre, qui fut depuis évêque de Senlis.

Etant fille & durant les premieres années de ſon mariage, elle ſe confeſſoit & communioit tous les mois; mais, quatre ans après avoir épouſé le roi Henri III, & étant veuve, elle fréquentoit les Sacremens tous les huit jours, outre les fêtes ſolemnelles de Notre Seigneur, de la Vierge, des Apôtres & celles de l'ordre de S. François.

Etant mariée, elle faiſoit, tous les matins, une heure d'oraiſon à genoux. Pendant qu'on l'habilloit, elle penſoit à ce qu'elle devoit faire & dire dans la journée. Au retour de la meſſe, elle recevoit les viſites du roi, des princes & des princeſſes, juſqu'à ſon dîner. Mais, devenue veuve, elle paſſoit en priere toute la matinée; & pendant ſon repas, elle s'entretenoit de choſes ſpirituelles avec ſon prédicateur, ſon confeſſeur, ou d'autres perſonnes pieuſes. Après le dîner, elle ſe faiſoit lire deux ou trois

heures. Son livre ordinaire étoit la Vie des Saints; & pendant cette lecture, elle s'occupoit à broder, à coudre, à faire des ornemens pour les autels; elle alloit enſuite une heure à la promenade, & revenoit s'occuper juſqu'au ſoir, de prieres, de méditations & de lecture.

Pendant qu'elle menoit une vie ſi pieuſe, Henri III n'étoit pas un modèle de continence. « Son cœur, » dit Hilarion de Coſte, devint un arbre planté ſur » un grand chemin, duquel les fruits ſont pour les » paſſans. » La reine dévora ſes chagrins; mais ſon affliction fut extrême, quand elle vit la France troublée & déchirée par l'ambition des Guiſes. Au mois de Mai 1589, elle ſe retira au château de Chinon, en Touraine, de l'avis de ſon époux; & ce fut-là qu'elle reçut au mois d'Août de la même année, la nouvelle de l'aſſaſſinat du roi, commis par le fanatique frere Clément. Comme la bleſſure n'avoit pas été jugée mortelle, Henri III eut le tems d'écrire d'une main foible & tremblante, ces mots de conſolation à la reine : « Ma mie, vous avez ſçu comme » j'ai été miſérablement bleſſé, j'eſpere que ce ne » ſera rien; priez Dieu pour moi : adieu, ma » mie. »

Le roi vécut ſi peu de tems après avoir écrit cette lettre, qu'on ne jugea pas à propos de la remettre à la trop ſenſible Louiſe. Mais les précautions même que l'on prit pour lui cacher ce malheur ſuffirent pour le lui apprendre. On ne ſçauroit exprimer la douleur & l'affliction dont elle fut accablée; ſa conſtance, ſa tranquillité d'ame, ſa piété même parurent l'abandonner. Jamais regrets ne furent plus ſincères ni plus vifs. Pendant pluſieurs jours, elle ne ceſſa de pleurer, de gémir, de répéter, de la maniere la plus touchante, le nom de ſon époux & les malheureuſes circonſtances de ſa mort. Elle écrivit pluſieurs fois à Henri IV, pour lui demander vengeance; & ſe plaignant à ce prince de ce

qu'une mort trop prompte & trop douce avoit dérobé le parricide moine aux ſupplices qu'il méritoit. Toute la France connut & reſpecta la douleur de Louiſe. On en peut juger par la requête qu'elle fit préſenter au roi le 8 de Novembre 1589, & qui, bien que d'un ſtyle demi-gaulois & barbare, paroîtra curieuſe à quelques lecteurs, ſur-tout après ce qu'on a dit plus haut de l'éloquence de Louiſe de Lorraine.

» Dieu, qui met le ſceptre en la main des rois, » en les conſtituant ſur les peuples, ne leur com- » mande rien plus expreſſément, après ſon hon- » neur & ſervice, que l'égale adminiſtration de la » juſtice, auparavant miſe ès mains des juges que » ſa divine bonté y avoit établis & ordonnés, » comme étant la principale charge & fonction de » la puiſſance royale, & où git la plus illuſtre » marque de cette ſuprême & ſouveraine auto- » rité.

» C'eſt auſſi à vous, ſire, & à toute la France, » que l'on a privé d'un ſi bon, catholique & vertueux » roi, que Louiſe, par la grace de ce bon Dieu, fi- » dèle, très-humble & obéiſſante compagne & » épouſe, & à préſent déplorable veuve du feu roi » très-chrétien, Henri III, de très-louable & très- » heureuſe mémoire, que Dieu abſolve, naguères » malheureuſement tué & meurtri par la plus exé- » crable & proditoire méchanceté qui fut oncques » commiſe, ſe plaint & adreſſe, pour avoir & ob- » tenir la juſtice & juſte punition, non telle que » mérite un ſi déteſtable crime; mais pour le moins » la plus exemplaire en horreur de tourmens & ſup- » plices que l'on pourra apporter à la ſouvenance » d'un ſi énorme forfait, contre ceux qui ſe trou- » veront auteurs & coupables, ou conſentans d'ice- » lui; duquel vous, & bonne partie des princes du » ſang & autres, beaucoup des principaux officiers » de cette couronne, pluſieurs ſeigneurs & autres

» de ſes plus affectionnés ſerviteurs & ſujets, avez
» pu être triſtes & oculaires témoins, & dont par-
» tant ladite dame ne ſera plus long & particulier
» récit, pour ce qu'il eſt aſſez notoire, & que la
» relation lui renouvelle toujours l'énormité effroya-
» ble d'un ſi déloyal, ſcélérat & ſanglant parricide,
» & qui la rend auſſi de plus en plus infiniment
» miſérable & affligée. Toutefois, afin que, comme
» il eſt public & commis, non à l'endroit de ſa ſeule
» perſonne, mais de tout ce royaume, qui doit
» reſſentir la violence d'icelui, ſa juſte plainte, avec
» l'immuable réſolution qu'elle a priſe de vivre &
» mourir en cette ſainte pourſuite, ſoit auſſi mani-
» feſte & patente à tout le monde, preſſée d'extrê-
» mes regrets & douloureuſes paſſions, meue, &
» vivement touchée d'une fervente ardeur, ſincère
» & cordiale amitié, & honorable ſouvenance qu'elle
» veut toujours avoir de l'honneur qu'elle a reçu
» de ſondit défunt ſeigneur; ne pouvant aſſez dé-
» plorablement repréſenter l'atrocité de ce méfait,
» où Dieu, la majeſté des rois, & le reſte de tous
» les hommes ſont irrémiſſiblement offenſés & ou-
» tragés; elle ſupplie vous ressouvenir de la ſingu-
» lière amitié que ſondit défunt ſeigneur vous a
» portée auparavant ſa mort, ſi malheureuſement
» conjurée : ne ſe trouvant en tous les âges & siè-
» cles paſſés, nul exemple pareil à cette félonnie,
» tant pour le reſpect de la perſonne, état & di-
» gnité du défunt roi ſacré, & l'oint de Dieu, que
» de la qualité de l'exécuteur de ce damnable aſſaſ-
» ſinat, du lieu où ce crime a été commis, la forme
» & les moyens d'y parvenir, par quelqu'inſtinct
» propoſé & introduit, à quoi tout ce que l'on a
» jamais révéré en ce monde, comme ſaint & ſa-
» cré, a été très-indignement mépriſé, profané &
» violé; la délaiſſant par ce malheur, non-ſeule-
» ment & pour jamais déſolée, mais auſſi un nom-
» bre infini de pauvres officiers, ſerviteurs & ſu-

» jets, orphelins d'un ſi bon pere & protecteur. Et » combien que, par les formes ordinaires introduites & reçues en ce royaume, la juſtice des » crimes & délits ſe doivent faire à la pourſuite des » procureurs généraux, ſi eſt-ce que, ſur la promeſſe qu'il vous a plu déja lui faire par vos lettres » du troiſieme jour d'Août dernier, ladite dame vous requiert très-humblement la lui faire rendre » de cettui-ci infiniment méchant & inhumain, » accompagné de tant de grandes & extraordinaires conſéquences, appellant à ſon inſtance tous » autres rois & potentats; conjurant à même fin » tous les princes du ſang & autres officiers de » cette couronne, & généralement tous les états » de ce royaume, qu'elle prie & ſemond en général, & honneur ou ſouvenance de l'amitié que » ce bon roi leur a de ſon vivant portée, s'ils ont » encore quelque généroſité françoiſe, & s'ils ne » veulent participer au blâme de reproche que l'on » leur pourroit aucunement donner de ce cruel & » plus que barbare aſſaſſinat, & ne délaiſſer, ſur le » front de leur poſtérité, l'injure d'icelui, de la ſecourir, aſſiſter & aider en cette ſi juſte pourſuite, » à ce qu'il s'en enſuive une réparation & une punition ſi exemplaire, que la félonnie & atrocité du » crime le mérite; & pour être cettedite pourſuite » commune à tous les princes, ſeigneurs & états » de cedit royaume, il vous plaira charger & commander à votre procureur général faire toutes les » diligences requiſes & néceſſaires, ſans aucune » diſcontinuation, où ladite dame proteſte d'aſſiſter » & employer tout ce qui ſera de ſon pouvoir; & » d'autant que la premiere preuve & depoſition que » l'on en eût pu avoir par la bouche du malheureux » aſſaſſin, eſt perdue par la trop prompte & ſoudaine mort que l'on lui a fait ſouffrir, non toutefois avec aſſez de tourment & d'infamie; ladite » dame requiert qu'il lui ſoit permis d'obtenir & faire

publier

» publier cenſures & monitions eccléſiaſtiques, & » qu'à cette fin toutes commiſſions néceſſaires ſeront » délivrées. *Signé* LOUISE. »

Henri IV étoit à Etampes; il y aſſembla ſon conſeil, & par arrêt du même jour 8 de Novembre, il renvoya la requête de Louiſe à ſon parlement ſéant à Tours, avec ordre à ſon procureur général d'en faire la pourſuite. L'arrêt contient une proteſtation ſolemnelle de la part de ſa majeſté, » d'employer tout ce qu'elle » avoit de moyens, puiſſance & autorité, pour » maintenir la juſtice & expier un ſi horrible & à » jamais lamentable aſſaſſinat. » Et de la part des princes & ſeigneurs de ſon conſeil, » de ſervir Sa » Majeſté de leur vies & moyens, en une ſi juſte & » ſi ſainte réſolution. »

En 1594, Louiſe, toujours occupée de la perte d'un époux chéri, renouvella ſa demande d'une maniere plus ſolemnelle encore, en préſence des princes, des officiers de la couronne, des chevaliers des ordres, & d'une multitude prodigieuſe de peuple aſſemblés à Mantes. Nous ne dirons rien de cette cérémonie, dont pluſieurs hiſtoriens nous ont laiſſé des deſcriptions pompeuſes. Finiſſons par un trait qui met le comble à la tendreſſe conjugale de cette pieuſe reine. Entendant un jour chanter le pſeaume *Exaudiat* dans l'égliſe de Mantes, elle ſe reſſouvint que le roi ſon époux le faiſoit chanter tous les jours à la meſſe. Cette penſée lui rappelle dans un moment toutes ſes douleurs. Elle tombe évanouie; on la croit morte; tous les princes & le roi lui-même s'empreſſent à la ſecourir; & rendue enfin à la vie, elle donne un libre cours à ſes larmes.

Louiſe alla faire depuis ſa réſidence tantôt à Chenonceaux, & tantôt à Moulins; elle mourut ſaintement dans cette derniere ville le 29 de Janvier 1601, dans ſa quarante-ſeptieme année. Elle avoit fait, pendant ſa maladie, pluſieurs legs pieux, fondations, aumônes: on fit ſes obsèques à Moulins au mois de

Février; & ſon corps ayant été apporté à Paris, quelque tems après, fut inhumé dans l'égliſe des Capucines de la rue S. Honoré, ſous une tombe de marbre noir, avec l'inſcription ſuivante :

Cy gît Louiſe de Lorraine, reine de France & de Pologne, qui décéda à Moulins l'an mille ſix cens un, & laiſſa vingt mille écus pour la conſtruction de ce couvent, que Marie de Luxembourg, ducheſſe de Mercœur, ſa belle-ſœur, a fait bâtir, l'an mille ſix cens cinq. Priez Dieu pour elle.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princeſſe de Conti & de Château-Regnault. *Voyez* CONTI.

LOUISE-EUGÉNIE DE FONTAINE. *Voyez* FONTAINE.

LOUISE DE LA FAYETTE. *Voyez* FAYETTE.

LOUISE DE ROCHEFORT. *Voyez* ROCHEFORT.

LOUISE DE BOURBON, ducheſſe de Longueville. (*Voyez* LONGUEVILLE.)

LOUISE-ADÉLAIDE D'ORLÉANS, troiſieme fille de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orléans; naquit le 13 d'Août 1698. A l'âge de dix-huit ans, cette princeſſe, forma le deſſein de ſe conſacrer à Dieu dans un monaſtere; elle le communiqua au cardinal de Noailles, qui, pour éprouver ſa vocation, lui fit enviſager ce qu'elle alloit perdre en s'éloignant de la famille royale, en quittant l'état & les grandeurs de la Cour, les plaiſirs & les ſpectacles, dont elle vouloit ſe ſéparer. D'un autre côté, il mit devant ſes yeux les dégoûts du cloître, les gênes, les veilles, les auſtérités, & ſur-tout la rigueur du joug de l'obéiſſance; mais la princeſſe préféra toujours de ſuivre l'attrait de la grace, n'étant animée que de l'eſprit de Dieu. Etant partie de bon matin pour l'abbaye de Chelles, ſon alteſſe royale Madame, qui avoit pris un ſoin tout particulier de ſon éducation, ſurpriſe & irritée d'un départ ſi précipité, impatiente d'en apprendre les

motifs, vint trouver cette jeune princeſſe dans ſa retraite, & lui repréſenta, mais inutilement, tout ce qui vient d'être dit. Le duc d'Orléans, régent du royaume, s'étoit rendu à l'abbaye de Chelles, pour tâcher de ramener la princeſſe ſa fille au Palais-Royal; elle s'excuſa de lui obéir, ſur ce qu'elle avoit fait vœu d'être religieuſe. Son alteſſe royale lui dit qu'elle écriroit au pape pour l'en diſpenſer. La princeſſe lui répliqua : « Ce n'eſt pas au pape, mon cher » pere, que j'ai fait vœu; mais c'eſt à Dieu, dont » perſonne ne peut me ſéparer. » Le duc d'Orléans embraſſant la princeſſe avec la tendreſſe d'un pere, lui dit: « Adieu ma fille, priez Dieu pour » moi. »

Cette princeſſe ayant reçu l'habit, aſſiſtoit avec aſſiduité & avec ferveur à tous les offices du jour & de la nuit; portoit la croix aux proceſſions, dans l'intérieur du monaſtère; pratiquoit exactement toutes les règles & tout ce qu'il y a de plus humiliant, aidant aux autres religieuſes à ſervir au réfectoire. On ne laiſſa pourtant pas de répandre dans le public de faux bruits; qu'elle commençoit à s'ennuyer dans ſa ſolitude, & qu'elle avoit formé le deſſein de retourner dans le monde, ce qui l'obligea d'écrire aux dames du Val-de-Grace, une lettre dans laquelle elle les aſſure qu'elle eſt plus contente que jamais dans ſon état, & qu'elle aimeroit mieux mourir que de l'abandonner; & elle les conjure de ne pas ajoûter foi à ces faux bruits.

Madame d'Orléans fut faite abbeſſe de Chelles, & bénie le 14 Septembre 1719. Cela l'obligea d'aller à Paris, pour en remercier le roi; mais au lieu d'aller mettre pied à terre au Palais-Royal, elle alla deſcendre au monaſtère du Val-de-Grace, qu'elle choiſit pour ſa demeure, pendant tout le tems qu'elle ſeroit à Paris. Durant tout le tems qu'elle y fut, elle refuſa conſtamment d'accepter aucune place de diſtinction, mais ſeulement une de celles des dernieres religieuſes. Comme la ſanté de madame la

ducheſſe de Berri, qui étoit alors au château de Meudon, ne lui permit pas d'aller voir madame l'abbeſſe de Chelles, ſa ſœur, au Val-de-Grace, cette derniere ſe rendit à Meudon. Ces deux princeſſes s'embraſſerent tendrement. L'illuſtre abbeſſe lui parla de Dieu d'une maniere ſi vive, que madame ſa ſœur en fut vivement pénétrée, & témoigna pluſieurs fois, durant ſa derniere maladie, que ſi Dieu lui rendoit la ſanté, elle imiteroit en quelque ſorte ſa ſœur, en ſe retirant dans une ſolitude, pour ne s'y occuper que de l'affaire de ſon ſalut. Madame de Chelles fit démiſſion de ſon abbaye le 5 d'Octobre 1734, & ſe retira à Paris, au prieuré de la Madeleine de Trainel, où elle s'occupa à panſer les plaies des pauvres bleſſés. Elle y mourut le 20 de Février 1743, âgée de quarante-cinq ans, & de profeſſion religieuſe, vingt-cinq ans; elle y a été inhumée.

LOUVENCOURT, (*mademoiſelle de*) contemporaine & amie de mademoiſelle de Scudery. On a d'elle des vers qu'elle fit pour cette illuſtre ſçavante au ſujet des Nouvelles Converſations de morale dédiées au roi, & imprimées en deux volumes en 1688. Comme les vers de mademoiſelle de Louvencourt ont paru fort beaux dans ſon ſiècle, nous les ſoumettons au jugement du nôtre.

Généteuſe Sapho (*a*) dont la plume ſçavante
Peint ſi bien les vertus qu'on doit ſuivre ici-bas,
Dans ton livre tour nous enchante;
En nous corrigeant même, il garde ſes appas':
La vertu n'y prend point un air triſte & ſevere
Qui puiſſe faire peur même aux plus aſſurés;
Mais elle nous reprend avec des ſoins de mere,
Qui veut bien rappeller ſes enfans égarés;

(*a*) On avoit donné ce glorieux ſurnom à mademoiſelle de Scudery.

Si les foibles mortels vouloient ſuivre la trace
Que dans ce ſage livre elle nous a dictée,
L'âge d'or reprendroit la place
Qu'il avoit autrefois quittée.
Mais, ſçavante Sapho, dans le ſiécle où nous ſommes,
L'on ſuit un faux brillant, qui flatte trop nos vœux;
Et nous voyons ſouvent que la plûpart des hommes
Evitent ce qui peut leur deſſiller les yeux;
Tu viens pour les remettre au chemin qu'il faut prendre,
Et leur faire goûter les biens dont tu jouis.
Le ciel dut Ariſtote au ſiécle d'Alexandre,
Mais il ne dut Sapho qu'au ſiécle de Louis.

LOYNE, (*Antoinette de*) ſçavante Pariſienne. Elle vivoit dans le ſeizieme ſiècle, & fut femme de Jean Morel, gentilhomme Provençal. On a d'elle pluſieurs petits poëmes imprimés dans le Tombeau de la reine de Navarre.

LOYNES, (*mademoiſelle de*) fille d'un préſident à mortier du parlement de Metz, ſœur aînée de madame Molé, femme de M. Molé, conſeiller au parlement de Paris, frere d'un illuſtre préſident à mortier du même parlement : elle eſt connue par deux ſonnets, l'un à la louange de Louis XIV, & l'autre pour M. le duc de Saint Aignan.

LUCCHESINI, (*Laure Guidiccioni*) qui vivoit en 1601, étoit de Sienne, & de la même famille noble de cette ville, que Jean Guidiccioni, l'un des premiers poëtes Italiens du ſeizieme ſiècle. Elle ſe diſtingua beaucoup par ſes poëſies Italiennes, & s'efforça principalement, en compoſant des ſonnets & d'autres pièces dans le genre lyrique, de ſe conformer à la maniere ſimple & noble de Pétrarque. Le talent de la verſification étoit rehauſſé chez elle, par des connoiſſances de plus d'une ſorte, qui lui donnoient place parmi les véritables gens de lettres. Outre des Poëſies diverſes elle compoſa trois Paſtorales pour être miſes en muſique. La premiere

intitulée *la Satyre*, & la ſeconde, *le Déſeſpoir de Phitène*, furent repréſentées en 1590, en préſence du grand Duc. La troiſieme, qui parut en 1595, a pour titre: *Il Giuoco della Cieca.* Le Jeu de l'Aveugle.

LUCÉIA, comédienne à Rome, du nombre de celles qui repréſentoient les piéces appellées *Mimes*, ſortes de Farces dont il ſeroit aſſez difficile de donner une juſte idée, puiſqu'il ne nous en reſte aucune, joua des rôles pendant cent ans, dit-on. Qu'on s'imagine quel âge elle pouvoit avoir, quand elle quitta le théâtre. Au reſte, ce long exercice de ſon art, ſemble faire honneur à ſes mœurs. Elle ne l'eût pas ſans doute prolongé ſi long-tems en y joignant celui du métier de courtiſane, dont les filles de théatre avoient coutume de faire profeſſion à Rome, comme elles font aſſez communément parmi nous, ſur-tout dans les provinces.

LUCENA, (*Marie & Françoiſe de*) ſœurs, dites fondatrices des religieuſes de l'ordre des Minimes, ou de la ſeconde règle de ſaint François de Paule. Après avoir lu quatre grandes pages *in*-4° où le P. Hilarion de Coſte, Minime, témoigne l'envie qu'il auroit de s'étendre ſur les vertus de ces pieuſes demoiſelles, nous dirons avec lui, qu'on ne ſçait aucune particularité de leur vie. Toute leur célébrité conſiſte en ce qu'elles furent, non pas les fondatrices des meres & ſœurs Minimes, mais les premieres religieuſes de cet ordre en Eſpagne. Ce fut dom Pierre de Lucentia Olbia, & ſa femme Marie Alfonſe, leur grand-pere & grand'-mere, qui le fonderent en 1495.

LUCIE, (*ſainte*) vierge & martyre, étoit de Syracuſe en Sicile. Elle y confeſſa publiquement la foi de Jeſus-Chriſt; & mourut d'un coup d'épée qu'on lui donna dans le goſier. Son corps, enterré dans cette ville, fut tranſporté depuis à Conſtantinople; & l'on prétend aujourd'hui l'avoir à Veniſe.

LUCILLE, (*ſainte*) vierge & martyre. *Voyez* FLORE, (*ſainte*) &c.

LUCILLE, mere de Marc-Aurele, empereur, différente de ces autres dont nous parlerons après.

LUCILLE, fille de Marc-Aurele, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Verus, après que ce dernier eut été créé Céſar, vers l'an de J. C. 154. On dit qu'elle fut poſſédée du démon, & délivrée par Arbericus, ou Abercius, évêque de Hiérapolis. Au moins, c'eſt ce qu'on lit dans les Actes de la vie de ce prélat, rapportée par Métaphraſte, ſous le 22e jour d'Octobre.

LUCILLE, ſœur de l'empereur Commode, fut violée par ſon frere, & envoyée en exil dans l'iſle de Caprée, où il la fit mourir comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

LUCILLE, dame Eſpagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut ſéduite par les ſchiſmatiques de Carthage, qui l'attirerent à leur parti, afin de ſe ſervir de ſes richeſſes pour combattre le légitime prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci, n'étant encore que diacre de l'évêque Menſurius, auquel il venoit de ſuccéder, avoit repris Lucille de ce que, contre l'ordre obſervé en Afrique, avant que d'aller à la Communion, elle baiſoit certains os d'un prétendu martyr. Cette correction l'avoit extrêmement piquée; de ſorte que voyant l'occaſion de s'en venger, elle ſe laiſſa emporter à ſa paſſion, & aſſiſta les ſchiſmatiques de ſon crédit & de ſes biens.

LUCINE, dame Romaine, célèbre dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique pour avoir été convertie par ſaint Pierre & par ſaint Paul, étoit une femme ſçavante. Après qu'elle eut reçu le baptême, elle employa ſes revenus à ſoulager les beſoins de ceux de ſes freres, les Chrétiens, qui ſe trouvoient dans l'indigence. Elle donna la ſépulture à beaucoup de martyrs dans une crypte, ou bâtiment ſouterrein qu'elle avoit dans ſa maiſon de campagne.

LUCINE, autre Romaine, qui ſouffrit le martyre pendant la perſécution de Dioclétien & de Maximien, avoit auſſi conſacré ſa maiſon de cam-

pagne à la ſépulture des martyrs. Ce fut ce qui la fit reconnoître pour Chrétienne.

LUCRÈCE, dame Romaine, l'une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de ſon tems. Pendant que Tarquin, roi de Rome, faiſoit le ſiége d'Ardée, les princes, ſes fils, ſe donnoient quelquefois des repas & des fêtes : un jour qu'ils étoient chez Sextus Tarquin avec Collatin, mari de Lucrèce, la converſation tomba ſur le mérite de leurs femmes; chacun donnoit à la ſienne les plus grands éloges : » A quoi bon tant de diſcours, dit Collatin ? Vous » pouvez en peu de tems, ſi vous le voulez, vous » convaincre par vos propres yeux, combien Lu- » crèce l'emporte ſur toutes les autres. Nous ſom- » mes jeunes; montons à cheval, & allons les ſur- » prendre : rien de plus ſûr pour décider notre diſ- » pute, que l'état où nous les trouverons, dans un » tems où très-certainement elles ne nous attendent » point. » Ils étoient un peu échauffés par le vin. » Allons, partons, s'écrient-ils tous enſemble. » Ils montent à cheval, & bientôt ils arrivent à Rome, qui n'étoit éloignée que de ſix à ſept lieues de la ville d'Ardée.

Ils trouvent les princeſſes, femmes des jeunes Tarquins, en grande compagnie, dans les plaiſirs & la bonne chère. De-là ils vont droit à Collatie, où ils virent Lucrèce dans une ſituation bien différente. Enfermée avec ſes femmes, elle travailloit à des ouvrages de laine, dans l'intérieur de ſa maiſon. D'un conſentement unanime, on lui adjugea la victoire; elle reçut ſes hôtes avec toute la politeſſe & l'honnêteté poſſible.

La vertu de Lucrèce, qui devoit inſpirer le reſpect, fut préciſément ce qui fit naître dans le cœur de Sextus Tarquin, prince corrompu, une paſſion violente & déteſtable. Peu de jours après, il revint à Collatie; & après avoir inutilement employé toutes ſortes de voies pour la ſéduire, enfin il lui déclara que non ſeulement il l'égorgeroit elle-même,

mais que, pour lui faire perdre la réputation avec la vie, il tueroit enſuite un eſclave qu'il mettroit à côté d'elle dans ſon lit. La conſtance de Lucrèce, qui avoit été à l'épreuve de la crainte de la mort, ne put tenir contre celle de l'infamie. Le jeune prince, ayant ſatisfait ſa paſſion, retourna chez lui, comme en triomphe.

Le lendemain, Lucrèce, accablée de douleur & de déſeſpoir, envoya, dès le matin, prier ſon pere & ſon mari de la venir trouver, & d'amener avec eux chacun un ami fidèle; qu'il n'y avoit pas de tems à perdre. Ils accoururent accompagnés l'un de Valerius, ſurnommé depuis *Publicola*, & l'autre, de Brutus. Dès qu'elle les vit entrer, elle ne put retenir ſes larmes; & lorſque ſon mari lui demanda ſi tout alloit bien? « Il s'en faut de beaucoup, dit-» elle: car quel bien reſte t-il à une femme, après » qu'elle a perdu l'honneur. Ouï, Collatin, un té-» méraire a ſouillé votre lit. Au reſte, mon corps » ſeul eſt criminel; mon cœur eſt innocent; ma » mort en ſera la preuve. Promettez-moi ſeulement » que vous ne laiſſerez pas l'adultere jouir impu-» nément de ſon crime. C'eſt Sextus Tarquin qui, » la nuit précédente, m'a fait violence. »

Tous lui promirent de la venger, & tâcherent en même tems de la conſoler, en lui repréſentant que l'ame ſeule péchoit, non le corps, & qu'il n'y avoit point de faute où il n'y avoit point de conſentement. « Quant à ce que mérite Sextus, reprit Lu-» crèce, je vous en laiſſe les juges; mais pour moi, » quoique je me déclare innocente du crime, je ne » m'exempte pas du ſupplice; & nulle femme ne » s'autoriſera de l'exemple de Lucrèce, pour ſur-» vivre à ſon deshonneur. » En même tems, elle s'enfonce dans le ſein un poignard qu'elle avoit caché ſous ſa robe.

Perſonne n'ignore la ſuite de cet événement, qui procura la liberté de Rome, par l'entiere expulſion des Tarquins. L'hyperbolique P. le Moine a mis

dans la bouche de Lucrece un ſonnet, qui peut paroître curieux :

Toutes les nations ſçavent mon aventure ;
Elle eſt encore fraîche en l'eſprit des humains ;
Et le ſang coule encor, dont, aux yeux des Romains,
Je lavai mon honneur & vengeai mon injure.

Ma généreuſe mort étonna la nature ;
L'hiſtoire l'a dictée à tous ſes écrivains ;
Et, pour m'éterniſer, mille ſçavantes mains
Au temple de la gloire ont laiſſé ma peinture.

Mais de quoi m'ont ſervi tant de marques d'honneur ?
Aujourd'hui l'on érige en crime mon malheur ;
Et ſans droit le procès eſt fait à ma mémoire.

Ma grande ombre en gémit & s'en plaint à mon ſort ;
Et pour ne ſouffrir point une tache ſi noire,
Encore en ce tableau je me donne la mort.

LUCRECE DE GONZAGUE. *Voyez* GONZAGUE.

LUCRECE GREINWIL. *Voyez* GREINWIL.

LUCRECE DE L'HOSPITAL. *Voyez* HOSPITAL. (*Lucrece de l'*)

LUCRECE TORNABONI. *Voyez* TORNABONI.

LUDMILLA, ducheſſe de Bohême, femme de Borzivoie, qui commença de régner en 856. Elle eſt célèbre dans l'hiſtoire de ce royaume, par ſes vertus, par ſa mort, & par l'honneur que lui rend l'égliſe de Bohême. Après le rétabliſſement de Borzivoie, que ſes ſujets avoient contraint de fuir en Moravie, ce prince fit venir à ſa cour l'évêque Méthudius, afin qu'il inſtruisît les peuples dans la religion Chrétienne, & qu'il baptiſât ceux qu'il pourroit convertir. Ludmilla, princeſſe vertueuſe & ſage, embraſſa la premiere le Chriſtianiſme avec ſon pere & ſes enfans. En 905, le duc ayant abdiqué la couronne, elle le ſuivit dans la retraite qu'il ſe

choisit, & y vécut dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Spitignée & Wratiſlas, ſes fils, monterent ſucceſſivement ſur le trône : ils conſerverent pour Ludmilla beaucoup de reſpect, & la conſulterent dans pluſieurs occaſions. Wratiſlas ayant eu de Drahomira, ſa femme, un fils qui fut nommé *Wenceſlas*, ne crut pas pouvoir mieux confier ſon éducation qu'à ſa grand-mere. Ce jeune prince fut couronné duc en 916; & la régence fut déférée d'abord à Ludmilla, ſuivant les diſpoſitions de Wratiſlas. Mais Drahomira prétendit qu'elle lui appartenoit, & ne négligea rien pour l'obtenir. Ludmilla, qui préféroit la paix aux grandeurs de ce ſiécle, donna ſa démiſſion, & ſe réſerva de veiller à l'éducation de Wenceſlas. Tandis qu'elle le formoit à la piété, Drahomira faiſoit fermer les égliſes, abbatre les autels, & ſuſcitoit contre les Chrétiens la plus affreuſe perſécution.

Wenceſlas n'eut pas plutôt atteint l'âge de majorité, qu'il caſſa tout ce qu'avoit fait ſa mere, & donna toute ſa confiance à Ludmilla. Drahomira, qui s'étoit attachée à Boleſlas, frere du duc, ſe retira avec lui dans les terres de ſon apanage. Mais furieuſe de ſe voir exclue des affaires, elle médita de s'en venger à quelque prix que ce fût. Elle fit aſſaſſiner Ludmilla par des idolâtres qui lui étoient dévoués; & Wenceſlas n'ayant pas voulu punir ſa mere de ce crime, elle profita de cette clémence pour le faire maſſacrer lui-même, quelque tems après, par la main de ſon frere Boleſlas, qui fut ſurnommé *le Cruel*.

LUILLIER, (*Madeleine*) dame de Sainte-Beuve, fondatrice des Urſulines à Paris, naquit, en 1562, de parens également illuſtres par leur naiſſance & par leur mérite, ayant eu pour pere Jean Luillier, préſident à la chambre des comptes de Paris, & pour mere Renée de Nicolaï, dont le nom ſeul fait l'éloge. A dix-huit ans, elle épouſa Claude le Roux, ſieur de Sainte-Beuve, conſeiller au parlement, iſſu de

la noble maiſon des le Roux de Rouen, qui a donné pluſieurs conſeillers & préſidens au parlement de Normandie. Après la mort de ſon mari, qu'elle perdit au bout de deux ou trois ans, elle prit une forte réſolution de ne ſe remarier jamais; ce qu'elle exécuta, malgré les riches & nombreux partis qui ſe préſenterent.

Cette jeune veuve, dit le pere Hilarion de Coſte, étoit d'une rare beauté, jointe à une grande ſageſſe. Madame de Boulancour, ſa mere, l'avoit élévée dans la pratique de toutes ſortes de vertus, & dans l'horreur des vices ordinaires de la jeuneſſe, comme eſt ſur-tout le menſonge. Auſſi diſoit-elle ſouvent qu'il ne lui étoit échappé qu'une fois de ne pas dire la vérité, & que ſa mere l'ayant corrigée, elle n'étoit jamais retombée dans la même faute. Elle deſiroit, dans les perſonnes qu'elle fréquentoit, cette candeur & cette naïveté qui lui étoient ſi naturelles; & ce furent-là les qualités qu'elle recommandoit le plus aux meres Urſulines de cultiver dans leurs jeunes penſionnaires.

Son eſprit & ſon jugement égaloient ſa ſageſſe & ſa beauté. Auſſi étoit-elle ſouvent conſultée par des perſonnages du plus grand mérite, tant religieux que ſéculiers. Les princeſſes & autres dames de la cour ſe diſputoient l'avantage de l'avoir en leur compagnie. Au milieu des grandeurs, elle ne ſongeoit qu'à ſoulager les pauvres, & protéger ceux qui, pour quelque procès ou quelque autre affaire, avoient le plus beſoin de recommandation.

Une fille s'étant voulu retirer du vice, eut recours à madame le Roux, qui lui tendit auſſi-tôt une main ſecourable; & pour opérer ſa converſion d'une maniere plus efficace, elle tira de ſa bourſe cent louis dont elle lui fit préſent.

Son zèle pour le ſalut des ames étoit ſi grand, qu'elle n'épargna rien pour y contribuer; témoin l'établiſſement du noviciat des Jéſuites au fauxbourg S. Germain, qu'elle fit faire par M. du Tillet, un de ſes cou-

ſins ; témoin encore la fondation des Urſulines, tant du fauxbourg S. Jacques que de S. Avoye. Pour fournir aux dépenſes exceſſives, qu'exigeoient néceſſairement ces pieuſes entrepriſes, elle vendit ſes équipages, ſes tapiſſeries, ſa vaiſſelle d'argent, & ſe mit elle-même à travailler de ſes mains pour orner les autels.

Elle étoit ſi charitable, qu'un pauvre honteux lui ayant demandé l'aumône, comme elle ne ſe trouva pas de quoi le ſecourir ſur le champ, elle lui donna un bénitier d'argent qui lui étoit demeuré. L'auteur cité ci-deſſus, qui nous fournit cet article, entre dans les plus petits détails concernant les dévotions particulieres de madame le Roux, & ſur ſa modeſtie, ſa douceur & ſon humilité. Ayant toujours bien vécu, dit-il, elle mourut auſſi fort ſaintement, le 29 d'Août 1630. Elle fut enterrée au milieu du chœur des Urſulines du fauxbourg S. Jacques, ſous une tombe de marbre noir. On voit auſſi dans l'égliſe du dehors une autre tombe de marbre noir où on lit ſon épitaphe.

LUISA (*Donna*) Pérez, fille cadette d'Antonio Pérez. *Voyez* PÉREZ.

LUITGARDE *ou* LUTGARDE, *ou* LUDEGARDE, quatrieme femme de Charlemagne, étoit originaire d'Allemagne. Sa famille ne nous eſt pas connue, & nous ne ſommes pas mieux inſtruits des particularités de ſa vie. Elle mourut à Tours, ſans laiſſer d'enfans, le 4 de Juin 800. Théodulphe, évêque d'Orléans ; Alcuin, dans ſon poëme ſur l'arrivée du pape Léon en France ; & le poëte Saxon, cité par le P. Sirmond dans ſes Notes ſur les poëſies de Théodulphe, parlent de Luitgarde comme d'une princeſſe auſſi vertueuſe que belle.

LUPICINE, dite *Flavia Ælia Martia Euphemia*, impératrice, étoit une eſclave Barbare, belle apparemment, que Juſtin, qui fut depuis empereur, I de ce nom, acheta ; qu'il eut long-tems pour concubine, & qu'il fit enfin ſa femme. Ce dut être le fruit

de la douceur & de la bonne conduite de Lupicine, qui d'ailleurs conſerva toujours toute la groſſiereté de ſon origine & de ſon éducation ; ce qui devoit faire peu d'impreſſion ſur ſon mari, qui n'étoit lui-même que le fils d'un pauvre payſan de Bédériane, bourg ſur les frontieres de la Thrace & de l'Illyrie, & qui s'avança par ſon mérite, juſqu'à devenir capitaine des gardes de l'empereur Léon I, qui le fit auſſi ſénateur. Il avoit eu lui-même ſi peu d'éducation, qu'il ne ſçavoit ni lire ni ſigner ſon nom ; ce qui fut cauſe que les Grecs lui donnerent le ſurnom d'*Analphabet*, c'eſt-à-dire ne ſçachant pas l'alphabet.

Sa capacité comme homme de guerre & comme ſénateur, ſes vertus civiles, ſon attachement à la religion Catholique, & l'argent, qu'il ſçut dans l'occaſion ne pas ménager, l'éleverent à l'empire en 518. Sur le champ il nomma ſa femme *Auguſte*, c'eſt-à-dire Impératrice ; & ce fut alors que, par ordre du nouvel empereur, ou par la volonté du peuple, elle prit les noms de *Flavia Ælia Martia Euphemia*.

Quelque douce qu'elle fût, elle avoit une fermeté d'ame, que la ſévérité de ſes mœurs rendoit plus reſpectable, & qui lui donnoit une autorité qu'il ne paroît pas qu'elle cherchât. Tant qu'elle vécut, Juſtinien, qui fut depuis le ſucceſſeur de Juſtin, ſon oncle, n'oſa pas avilir en lui la qualité de neveu d'un empereur, en épouſant Théodora, qui lui fit tant de deshonneur par ſa conduite libertine, & qui cauſa tant de maux à l'Etat & à l'Egliſe par les conſeils pernicieux qu'elle donnoit à ſon mari.

Lupicine mourut avant Juſtin. On ignore en quelle année ; & l'on ne ſçait pas non plus s'ils eurent des enfans.

LUNE. (*Briande d'Agout, comteſſe de*) *Voyez* BÉATRIX & BRIANDE D'AGOUT.

LUSSAN, (*Marguerite de*) née à Paris en 1683. Il eſt peu de femmes, qui ayent autant & ſi bien

écrit que cette demoiſelle. Parmi le grand nombre de Romans qu'elle a donnés au public, on eſtime ſurtout les *Anecdotes de la cour de Philippe Auguſte*, en ſix volumes *in*-12, où l'hiſtoire, ornée des graces de l'imagination, offre par-tout les ſituations les plus vraies & les plus touchantes. Les autres Romans de mademoiſelle de Luſſan ſont les *Veillées de Theſſalie*; l'*Hiſtoire de la comteſſe de Gondez*; les *Mémoires ſecrets de la cour de France*; les *Annales galantes de la cour de Henri II*; l'*Hiſtoire de Charles VI*, en ſix volumes; & l'*Hiſtoire de Louis XI*, en neuf. Il faut y joindre encore la *Vie du brave Crillon*, & l'*Hiſtoire de la révolution de Naples*. Si ce n'eſt point par cette énumération que le public peut juger des agrémens de l'eſprit de mademoiſelle de Luſſan, ce ſera du moins par la lecture de ſes ouvrages. Elle mourut à Paris, en 1758, âgée de ſoixante & quinze ans.

LUTGARDE, reine de France. *Voyez* LUITGARDE.

LUXEMBOURG, (*Marie de*) comteſſe de Vendôme. *Voyez* MARIE DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, (*Marie de*) ducheſſe de Mercœur. *Voyez* MARIE DE LUXEMBOURG.

LYCIENNES. *Voyez* LICIENNES.

LYCISCA. *Voyez* LICISCA.

LYCORIS. *Voyez* LICORIS.

LYDIE. *Voyez* LIDIE.

M A C

MAACHA, femme du roi David dont il eut Abſalon.

MAACHA, nommée auſſi *Michaïa*, étoit fille de ce même Abſalon, & femme de Roboam, & fut mere d'Abias, roi de Juda.

MABILE DE RIEZ, dame Provençale. *Voyez* RIEZ. (*Mabile de*)

MACAIRE, *ou* MACARIE, fille d'Hercule & de Déjanire, tient un rang illuſtre dans l'Hiſtoire ancienne, parmi celles qui ſe ſont dévouées pour le ſalut de leur patrie. Euriſthée, roi de Mycènes, avoit entrepris de faire périr tous les enfans d'Hercule, après la mort de ce héros. Ceux-ci ne pouvant lui réſiſter, ſe réfugierent auprès de l'aſyle, que l'on appelloit l'*autel de la Miſéricorde* à Athènes, & implorerent le ſecours de Théſée & des Athéniens, qui prirent les armes pour leur défenſe. L'oracle qui fut conſulté, avant que de commencer la guerre, répondit que les Athéniens remporteroient la victoire, ſi quelqu'un des enfans du grand Hercule ſacrifioit ſa vie aux dieux infernaux. Macarie n'héſita pas un inſtant; & s'eſtimant trop heureuſe de pouvoir ſauver ſes concitoyens & ſa famille aux dépens de ſa vie, elle ſe rendit avec un courage héroïque, au lieu du ſacrifice, & mérita, dit-on, aux Athéniens le gain d'une bataille, dans laquelle Euriſthée fut tué par Hyllus, fils d'Hercule, qui porta ſa tête à Alcmène. Les Athéniens, pour immortaliſer la mémoire d'une action ſi merveilleuſe, firent des obsèques magnifiques à leur illuſtre libératrice; ornerent ſon tombeau de fleurs & de couronnes; lui offrirent même des ſacrifices, & donnerent le nom de *Macarie* à une fontaine près de Marathon.

MACCIA, religieuſe Italienne, dont Janus Nicius Erithræus, c'eſt-à-dire, Jean-Victor Roſſi, dit

que

que l'on avoit quelques Lettres latines, étoit fille de Sébaſtien Maccio, ſçavant humaniſte du commencement du dix-ſeptieme ſiécle, lequel étoit de Caſtel-Durante, aujourd'hui Urbania, petite ville de la Romagne.

MACHÆTA, vieille femme de Macédoine. Elle plaidoit un jour elle-même ſa cauſe devant Philippe, père d'Alexandre le Grand; & ce prince, qui étoit yvre & plongé dans le ſommeil, n'ayant pas entendu un mot du plaidoyé, ſe réveilla quand il fut achevé, & prononça une ſentence injuſte contre Machæta. Cette femme, ſans s'étonner; dit hautement: « J'en appelle. ».... A qui donc, reprit le » roi? ».... J'en appelle, répliqua-t-elle, de Phi» lippe yvre & endormi, à Philippe à jeun & éveil» lé. » Diſons, à la gloire de Philippe, qu'il ne blâma point cette hardieſſe, & qu'il rendit juſtice à Machæta.

MACÉDONIA, (*Camille*) dame Sicilienne, qui ſe rendit célèbre au commencement du dix-ſeptieme ſiécle, par ſon courage & ſon intrépidité. Ayant appris un jour, que des ennemis particuliers de ſon frere avoient dreſſé des embûches à ce jeune homme pour le tuer lorſqu'il ſeroit ſans défenſe, elle le ſuivit, armée ſeulement d'une demi-pique, & n'eut pas plutôt apperçu les aſſaſſins, qu'elle vola généreuſement à leur rencontre. Elle fondit ſur eux la pique à la main, & ſoutint leurs efforts autant de tems qu'il en fallut à ſon frere, pour revenir de ſa ſurpriſe & ſe mettre en état de défenſe. Tous deux alors, animés par le danger, preſſerent ſi vivement leurs adverſaires, qu'ils les mirent en fuite. Camille eut tout l'honneur de cette action, & ſon frere avoua publiment qu'il lui devoit la vie.

Une autre fois, voyant de loin un jeune homme déſarmé qu'un ſoldat armé n'avoit pas honte d'attaquer en préſence de pluſieurs perſonnes; elle courut auſſi-tôt vers le lieu du combat; & ſe tournant vers ceux qui les regardoient: « Lâches, s'écria-

» t-elle, qui laiſſez dévorer par un tigre furieux ce » foible & tendre agneau, attendrez-vous qu'une » femme, à votre confuſion, aille lui ravir ſa proie? » Elle alloit en même tems s'élancer ſur le ſoldat, ſi les ſpectateurs, excités par les reproches de Camille, ne ſe fuſſent hâtés de ſéparer les combattans. Cette illuſtre dame étoit d'une famille où le courage & la valeur étoient héréditaires, & dont on pouvoit dire avec Horace :

.... Nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

C'eſt-à-dire, avec du Bellay, qui paraphraſe cette penſée :

L'aigle deſſous ſon aîle
N'éclost la colombelle.
Les animaux peureux
Des fiers lions ne naiſſent ;
Et les coüards ne laiſſent
Des enfans généreux.

MACRE, (*Sainte*) vierge, confeſſa publiquement Jeſus-Chriſt, & ſouffrit le martyre à Auſbourg.

MACRINE, (*Sainte*) fille de Baſile & d'Emmélie, ſœur de S. Baſile & de S. Grégoire de Nyſſe, fut ainſi appellée du nom de ſa grand-mere *Macrine*. Sa mere Emmélie prit un ſoin extrême de l'élever dans la piété chrétienne, & recueillit de bonne heure le fruit de ſes travaux. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, Macrine étudia l'écriture ſainte, & réſolut dès-lors de ſe former ſur le divin modèle dont la naiſſance & les actions, prédites par les patriarches & les prophétes, & racontées par les évangéliſtes, la toucherent ſenſiblement. Son pere avoit deſſein de la marier à un jeune homme de condition qui la recherchoit, mais qui mourut avant la célébration des nôces. Macrine, que l'obéiſſance ſeule avoit déterminée à ce mariage, prit la réſolution de demeurer vierge, & continua d'aſſiſ-

ter ſa mere Emmélie dans les ſoins de ſa famille.

Quand ſes freres & ſes ſœurs furent pourvus, elle ſe retira avec ſa mere dans un monaſtere qu'elles établirent ſur une terre qui leur appartenoit dans le Pont, près du fleuve Iris, & de la petite ville d'Ibore, où S. Baſile avoit établi un monaſtere d'hommes. Elles y vécurent quelque tems enſemble dans l'exercice de toutes les vertus. Après la mort d'Emmélie, ſainte Macrine y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut, après avoir eu la conſolation de voir ſon frere S. Grégoire de Nyſſe, à la fin de Novembre, ou au commencement de Décembre de l'an 379. Les Grecs font ſa fête au 19 de Juillet.

Macrine étoit ſçavante dans l'intelligence de l'écriture, & conſola Grégoire de Nyſſe, ſur la mort de leur frere Baſile. Elle lui dit des choſes ſi excellentes, qu'il en compoſa un Dialogue intitulé : *De l'Ame & de la Réſurrection*, où il l'introduiſit, parlant de ces points importans; il ne la nomme que *la maîtreſſe*. Il écrivit ſa Vie, dans une Epître qu'il adreſſa à Olympe, ſolitaire. C'eſt la même dont nous avons une belle traduction des Vies des Peres du déſert.

MADELEINE, (*ſainte Marie-*) la premiere des ſaintes femmes, à qui le Sauveur du monde apparut en habit de jardinier après ſa réſurrection. Pluſieurs docteurs ont diſtingué trois Madeleines qui ſont, 1° celle dont on vient de parler; 2° la ſœur de Marthe & de Lazare; 3° la femme péchereſſe : d'autres ont prétendu que ces trois perſonnes étoient la même. Sans entrer ici dans aucune diſcuſſion, il ſuffira de dire que S. Grégoire a été de ce dernier ſentiment, & que l'égliſe latine l'a ſuivi ſur ſa parole. On ignore les actions, le tems & le lieu de la mort de ſainte Marie-Madeleine, quoique les Provençaux aſſurent qu'elle a prêché l'évangile dans leur pays, & qu'ils ont même de ſes reliques.

MADELEINE DE SAVOYE, ducheſſe de Montmorenci. Une ame ambitieuſe eſt ſouvent capable

de vertus éclatantes ; mais pour avoir les vertus de Madeleine de Savoye, il faut être au-deſſus de l'ambition ; & c'eſt là le comble de la grandeur. Son pere, René de Savoye, légitimé comte de Villars, & gouverneur de Provence, étoit neveu de Louiſe de Savoye, mere de François I ; ſa mere s'appelloit *Anne*, comteſſe de Tende, de la maiſon de Laſcaris. Auſſi-tôt qu'elle fut en âge d'etre mariée, le roi lui donna pour époux Anne de Montmorenci, ſon favori, qui pour lors étoit maréchal de France, avec un préſent de cinquante mille livres, & la terre de la Fère en Tardenois, gros bourg de Champagne, à ſix lieues de Soiſſons. Le mariage fut célébré au mois de Janvier 1526, à S. Germain-en-Laye, en préſence de toute la cour. Madeleine parut un phénomène à toutes les femmes de ce pays-là. Jamais on n'avoit vu tant de fidélité, tant d'affection pour un mari. Tout ce qu'elle avoit de charmes étoit employé pour lui plaire. Les vertus conjugales excitoient alors de l'étonnement ; mais que nous nous ſommes bien perfectionnés ! Aujourd'hui elles prêtent au ridicule.

Quand le maréchal de Montmorenci étoit à l'armée, dit le Laboureur, elle alloit viſiter ſes châteaux, en réparoit les ruines, & ſe renfermoit dans l'intérieur de ſon domeſtique. C'eſt-là qu'au milieu de ſes fermiers & de ſes vaſſaux, elle étoit auſſi grande, que le maréchal à la tête des armées : ce fut pendant la priſon de ſon époux, qu'elle fit réparer & augmenter le ſuperbe château ſitué dans la terre dont le roi lui avoit fait préſent, & qui avoit été bâti par la maiſon de Châtillon. En 1538, le maréchal de Montmorenci fut élevé à la dignité de connétable, & fut exilé quelque tems après. Madeleine, après avoir partagé ſa fortune, partagea ſa diſgrace, & ſe retira avec lui à Chantilli. Cet exil dura ſept ans. Le maréchal fut rappellé pour combattre les Calviniſtes ; il avoit alors ſoixante-treize ans. La bataille ſe donna à S. Denis. Le ma-

réchal, inveſti de toutes parts, ne voulut jamais ſe rendre. Robert Stuart le frappa dans les reins d'un coup de piſtolet. Malgré la douleur & l'épuiſement de ſes forces, le connétable lui rendit un ſi grand coup avec le pommeau de ſon épée, dont la lame étoit rompue, qu'il lui briſa la mâchoire & le renverſa avec lui. Quelque tems après, on vint à ſon ſecours: mais apprenant qu'on pourſuivoit l'ennemi: « Allez donc après lui, s'écria-t-il, & ne » perdez point votre tems avec moi; je veux mou» rir ſur le lit d'honneur. » On le ramena cependant à Paris. Quel ſpectacle pour ſa tendre épouſe! Sa douleur augmenta les maux du malade; il expira dans ſes bras, trois jours après la bataille, c'eſt-à-dire le 12 de Novembre 1567. Charles IX voulut faire inhumer ſon corps à S. Denis; mais la veuve obtint qu'il le ſeroit dans l'égliſe de Montmorenci. Son cœur fut porté dans l'égliſe des Céleſtins de Paris, & fut mis dans la chapelle d'Orléans, avec celui de Henri II. Ce prince avoit tellement aimé le connétable pendant ſa vie, qu'il ordonna dans ſon teſtament d'unir leurs cœurs après la mort de l'un & de l'autre.

Madeleine conſacra ſon veuvage à la gloire de ſon mari: elle lui fit élever un ſuperbe mauſolée dans l'égliſe de S. Martin de Montmorenci, par le fameux architecte Jean Bullant. En 1570, Charles IX la fit venir à la cour, pour être premiere dame d'honneur d'Elizabeth d'Autriche ſa femme. Madeleine y conſentit, moins pour jouir des honneurs, qu'elle diſoit ne plus convenir à une femme de ſon âge, que pour veiller ſur ſes enfans, qui ſe perdoient, en embraſſant le parti des Châtillons, chefs du Calviniſme. Si, la veille du jour de la ſaint Barthelemi, le maréchal, ſon fils aîné, ne ſe fût retiré dans ſa maiſon de Chantilli, toute ſa famille auroit été immolée à l'ambition de Catherine de Médicis. Mais on épargna ſes autres fils, dans la crainte que l'aîné ne vengeât leur mort. Après cet

horrible maſſacre, Madeleine, à la ſollicitation de Catherine, s'empreſſa de réconcilier ſes enfans avec les Guiſes. Mais ſon fils aîné ayant marqué trop de confiance au duc d'Alençon, frere du roi, il fut empriſonné, en 1574, avec le maréchal de Coſſé, ſon frere. Il ne reſtoit plus que Thoré, que la connétable aimoit beaucoup. Pour le ſauver, elle lui envoya une grande ſomme d'argent, & le fit ſortir du royaume avec le prince de Condé, que la cour avoit auſſi deſſein d'arrêter. Madeleine eut beſoin de toute la grandeur de ſon ame pour ne pas ſuccomber aux revers de ſa fortune. Après la mort de Charles IX, en 1579, François de Montmorenci, chef de ſa famille, mourut. Coſſé & Thoré ne lui ſurvécurent pas long-tems. Tant de malheurs terminerent ſa vie, ſans ébranler ſa conſtance. Elle mourut en ſon hôtel de Paris, en 1586, à l'âge de ſoixante-ſeize ans. Son corps fut porté dans l'égliſe de Montmorenci, à côté de celui de ſon mari. De cinq garçons qu'elle avoit eus, elle ne laiſſa que le duc de Damville, qui portoit alors les armes contre ſon prince, & qui donna le jour au dernier duc de Montmorenci, décapité ſous Louis XIII. Sa mort éteignit entiérement cette nombreuſe famille. Madeleine eut auſſi ſept filles. L'aînée épouſa le vicomte de Turenne; la ſeconde, le duc de la Tremouille; la troiſieme, le duc de Ventadour; la quatrieme, le comte de Candale; les trois autres ſe conſacrerent volontairement au ſervice des autels; & toutes, ſoit dans le cloître, ou dans le monde, retracerent les vertus de leur mere, & furent des modèles de ſageſſe & de raiſon.

MADELEINE DE BAVIERE, fille de Guillaume V, duc de Baviere, & de Renée de Lorraine, contribua beaucoup à la converſion de Wolfgang Guillaume, comte Palatin du Rhin, & duc de Neubourg, depuis électeur Palatin, qui, pour épouſer cette princeſſe, abjura les erreurs de Luther. La cérémonie du mariage ſe fit le 11 de Novembre 1613.

MADELEINE DE FRANCE, reine d'Ecoſſe, née à S. Germain-en-Laye, le 10 d'Août de l'an 1520, étoit fille du roi François I, & de Claude de France, ſa premiere femme. Jacques V, roi d'Ecoſſe, un des princes le mieux fait de ſon ſiécle, ayant entendu parler de la beauté, de la modeſtie, de la douceur & des autres vertus de la princeſſe Madeleine quitta ſon royaume, & vint exprès en France pour la voir & la demander en mariage au roi ſon pere. Ce fut au tems que l'empereur Charles V deſcendit en Provence. Le généreux roi d'Ecoſſe, ſe croyant obligé de ſignaler ſon amour pour ſa maîtreſſe en ſecourant un prince qui devoit être ſon beau-pere, vint trouver François I avec ſeize mille hommes levés dans ſes Etats, & fit voir qu'il regardoit les ennemis de la France comme les ſiens propres.

La reconnoiſſance engagea François I à faire rendre au roi d'Ecoſſe les plus grands honneurs, & le parlement eut ordre d'aller en robes rouges au-devant du monarque étranger, quoique ce ne fût point la coutume. Jacques ayant fait ſon entrée à Paris, le dernier jour de Décembre 1536, la cérémonie du mariage ſe fit le lendemain dans l'égliſe de Notre-Dame, avec l'applaudiſſement de la nobleſſe de l'un & de l'autre royaume. On fit à cette occaſion des fêtes & des réjouiſſances extraordinaires. Les beaux eſprits du tems s'exercerent à l'envi ſur les louanges des nouveaux époux. On lit encore avec plaiſir ces mauvais vers du poëte Ronſard :

Le roi d'Ecoſſe étoit à la fleur de ſes ans,
Ses cheveux non tondus comme fin or luiſans,
Cordonnés & crêpés, flottans deſſus ſa face,
Et ſur ſon corps de lait, lui donnoient bonne grace.
Son port étoit royal, ſon regard vigoureux,
De vertus & d'honneur, & de guerre amoureux:
La douceur & la force illuſtroient ſon viſage,
Si que Vénus & Mars en avoient fait partage.

Ce grand prince François admirant l'étranger,
Qui toi chez un grand roi s'étoit venu loger,
Son ſceptre abandonnant, ſa couronne & ſon iſle,
Pour le récompenſer lui accorda ſa fille
La belle Madeleine, honneur de chaſteté,
Une grace en beauté, Junon en majeſté.
Déja ces deux grands rois, l'un en robe Françoiſe,
Et l'autre revêtu d'une mante Ecoſſoiſe,
Tous deux la meſſe ouïe, & repus du ſaint pain,
Les yeux levés au ciel, & la main en la main,
S'étoient confédérés: les fleurs tomboient menues,
La publique allégreſſe erroit parmi les rues,
Les nefs, les galions, les caraçons pendoient
A l'ancre dans le Havre, & flottant attendoient
Ce prince & ſon épouſe, afin de la conduire.
A peine elle ſautoit en terre du navire
Pour toucher ſon Ecoſſe & ſaluer le bord,
Quand au lieu d'un royaume, elle y trouva la mort.
Ni larmes du mari, ni beauté, ni jeuneſſe,
Ni vœu, ni oraiſon ne fléchit la rudeſſe
De la Parque qu'on dit la fille de la nuit,
Que cette belle reine avant que porter fruit
Ne mourût en ſa fleur. . . . . .

Ce fut le 7 de Juillet de la même année, peu de tems après être arrivée en Ecoſſe, que mourut cette jeune & belle princeſſe.

MADELEINE, *ou* MARIE-MADELEINE DE PAZZI. *Voyez* PAZZI. (*Catherine de*)

MADELEINE DE FRANCE, cinquieme fille de Charles VII, dit *le Victorieux*, & de Marie d'Anjou, naquit le premier jour de Decembre de l'an 1443, & fut élevée par la reine ſa mere, avec ſes autres ſœurs Radegonde de France, qui fut fiancée à Sigiſmond d'Autriche; Iolande, femme d'Amédée IX, duc de Savoye, dit *le Bienheureux*; Catherine, ducheſſe de Bourgogne, & Jeanne, ducheſſe du Bourbonnois. Quoique plus jeune que ſes ſœurs, elle les devança,

» dit Hilarion de Coſte, en perfections, en vertus » & en mérites; & les dons de grace & de nature » dont elle étoit enrichie, méritoient le droit d'aîneſſe, » ayant dès ſes jeunes ans acquis la réputation d'être » l'une des plus belles, des plus ſages & des plus » vertueuſes princeſſes de l'Europe & de l'univers. »

Elle fut recherchée dès ſon enfance par tous les princes de ſon tems. Ladiſlas, roi de Hongrie, & fils d'Albert II d'Autriche l'obtint de la cour de France, & ne put jouir de ſon bonheur. Il mourut empoiſonné, quelque tems après la cérémonie des fiançailles. Il ſe préſenta pluſieurs autres époux pour conſoler Madeleine. Gaſton de Foix, prince de Viane eut la préference; c'étoit le fils de Gaſton & d'Eléonore d'Aragon, héritiere du royaume de Navarre. Le mariage fut conclu à Tours, en 1461, & ne fut célébré qu'un an après la mort de Charles VII & du prince de Viane, que la reine d'Aragon ſa belle-mere, & mere du fameux Ferdinand, empoiſonna dans la quarante-unieme année de ſon âge. Cette union ne fut pas encore de longue durée; Gaſton de Foix mourut en 1470, & laiſſa un garçon & une fille. Madeleine pleura ſincérement la mort de ſon époux, & ſe donna toute entiere à l'éducation de ſes enfans, qui lui en rappelloient l'image.

En 1479, Eléonore, reine de Navarre, avant que d'expirer, déclara la princeſſe de Viane regente du royaume, & tutrice de François Phœbus ſon petit fils, qui n'avoit que onze ans, & qu'elle avoit mis ſous la protection de Louis XI. Elle recommanda ſur-tout à Madeleine de veiller ſur Ferdinand & Iſabelle, qui n'aſpiroient qu'à la conquête de la Navarre, & de ne point marier ſes enfans en Eſpagne. Madeleine, qui étoit alors dans le pays de Foix, commença par envoyer dans la Navarre le cardinal de Foix, pour réconcilier les Beaumonts & les Grammonts, maiſons puiſſantes, dont Ferdinand fomentoit la diſcorde. Ce prince envoya offrir au prélat une armée, pour rétablir,

diſoit-il, la paix dans le royaume ; mais l'on ſçavoit que ſon intention n'étoit rien moins que pacifique ; on le remercia de ſon offre. La régente concilia les deux partis ; mais le comte de Beaumont ayant tué le connétable Péralle, pour avoir rompu le mariage de Philippe, fils du maréchal de Navarre, avec la fille du comte, le feu des ſéditions ſe ralluma. Cependant le cardinal, par ſon adreſſe, vint à bout de rétablir la paix. Madeleine ſaiſit le moment favorable pour montrer ſon fils à toutes les provinces, & défendit, ſous peine de la vie, qu'on ſe ſervît du nom de Beaumont, ou de Grammont comme d'un ſignal pour la guerre civile. C'eſt ainſi que, par ſa fermeté, Madeleine maintint la paix dans le royaume de ſon fils, mais il eſt des caſtatrophes terribles que toute la prudence humaine ne peut éviter.

La régente, ſuivant les conſeils d'Eléonore, refuſa pour ſon fils l'infante de Caſtille. Ferdinand fut indigné de ce refus. Le 29 de Janvier 1483, le jeune monarque, qui aimoit beaucoup la muſique, ayant, après ſon dîner, pris une flûte, ne l'eut pas plûtôt approchée de ſa bouche, qu'il ſe ſentit frappé d'un poiſon ſi violent, que tous les ſecours des médecins ne purent l'empêcher de mourir au bout de deux heures, dans la ſeizième année de ſon âge. Il dit, en expirant, à ſa mere & à ceux qui l'environnoient ces belles paroles de Notre Seigneur : » Mon royaume » n'eſt pas de ce monde ; ne vous affligez point de » ma mort ; car je m'en vais à mon pere. »

Quelque juſte que fût la douleur de la régente, elle fut obligée de la modérer pour avoir ſoin de ſa fille Catherine, qui n'avoit que treize ans ; les états du royaume la reconnurent pour reine, & confirmerent la régence à la princeſſe de Viane. Après le couronnement de Catherine, Ferdinand oſa lui propoſer pour époux l'infant qui étoit à ſa troiſieme année. Madeleine repondit que la Navarre avoit beſoin d'un maître en état de gouverner ; mais les Navarrois sécrierent qu'ils ne vouloient point d'alliance

avec les meurtriers de leurs rois. Ferdinand, pour ſe venger, gagna le comte de Beaumont, entra dans la Navarre, & s'empara de pluſieurs places.

D'un autre côté, Jean de Foix, vicomte de Narbonne, répétoit, comme mâle, les comtés de Foix & de Bigorre. Dans ces extrémités, la régente maria ſa fille à Jean, fils d'Alain d'Albret, & petit fils de Jean d'Albret, maréchal de France, qui étoit puiſſamment riche, ſur la fin de 1484. Ce mariage fut célébré, & la princeſſe de Viane ne perdit rien de ſon autorité. Chérie de ſa fille, de ſon beau-fils & de toute la nation, elle voyoit avec plaiſir germer les fruits de l'éducation qu'elle avoit donnée à la jeune reine. Tant qu'elle vécut, le royaume jouit d'une paix profonde; mais après ſa mort, les troubles recommencerent par les diviſions des Beaumonts & des Grammonts. Elle mourut vers le milieu de l'année 1495, après une longue maladie, & fut inhumée dans l'égliſe cathéderale de Pampelune, en la chapelle des rois de Navarre.

MADELEINE, dite *du Saint Sacrement* religieuſe Carmélite du voile blanc, naquit à Saint-Sever-Cap, petite ville de Gaſcogne, le 6 d'Avril 1617. Le Journal des ſçavans du 23 de Novembre 1711 nous fournit cet article, qui peut paroître intéreſſant à pluſieurs perſonnes. Dès ſon enfance, on vit briller en elle une piété qui ſervit de préſage à la haute ſainteté à laquelle elle devoit parvenir. Elle préféroit la priere aux amuſemens de ſon âge, & s'efforçoit même d'inſpirer ſes ſentimens à ſes compagnes. A meſure qu'elle crut, elle s'appliqua de plus en plus à la pratique des vertus. Recueillie en elle-même, ayant en horreur les plaiſirs & les vanités du ſiécle, la croix & l'enfance du Sauveur faiſoient toute ſon occupation.

Quand elle ſe fit religieuſe, elle ne changea que d'habits & d'habitation. A l'âge de quinze ans, elle fut conduite à Bordeaux & fut reçue au ſe-

cond couvent des Carmélites par madame de Marrein ſa tante, ſupérieure de cette maiſon. Elle parut d'abord auſſi inſtruite dans les pratiques de l'humilité & dans les maximes de la ſolide piété, que ſi elle avoit paſſé toute ſa vie dans les exercices des maiſons religieuſes les plus réformées. Mais quoique ſa ferveur allât toujours en augmentant, on jugea à propos de lui refuſer le voile & de la renvoyer chez ſes parens. La rougeur du viſage de cette poſtulante fit juger qu'elle pourroit devenir infirme ; on ferma les yeux à toutes ſes excellentes qualités ; cela ſeul ſuffit pour lui donner ſon congé.

Retournée dans le monde, elle y vécut dix ans, comme ſi elle étoit encore dans le monaſtere. Incertaine pourtant ſi Dieu l'appelloit à l'état religieux, une propoſition de mariage, qui ne déplaiſoit pas à ſon pere, l'inquiéta. Mais ce trouble s'évanouit par un prodige. Ayant eu recours à la ſainte Vierge & à S. Joſeph, » elle entendit, ſui» vant l'auteur de ſa Vie, au fond de ſon cœur une » voix très diſtincte qui lui dit ces paroles : Tu » rentreras » Cette révélation déterminoit non ſeulement ſon état futur, mais auſſi la maiſon où elle devoit vivre ; ainſi ce fut inutilement que pluſieurs autres maiſons religieuſes lui offrirent des places honorables. Le viſiteur des Carmélites l'ayant fait rappeller, on la mit ſans différer au nombre des novices converſes. Elle fit éclater une joye immenſe lorſqu'il fut queſtion d'achever de mourir au ſiécle, par la profeſſion. Dieu la combla de graces toutes ſingulieres.

L'auteur s'étend ſur une de ces faveurs » qu'on n'a » point encore remarquée dans les Vies des autres » ſaints. . . . Étant encore dans le monde, elle ſen» toit une grande douceur toutes les fois qu'elle s'ap» prochoit de la ſainte table, pour y recevoir l'Eu» chariſtie. Et cette douceur étoit, ſelon ce qu'elle » diſoit, comme une fontaine d'une huile très-dou-

» ce, qui lui faiſoit trouver mille ſaintes délices » dans l'uſage du très ſaint-Sacrement. .... Ce ne » fut point pour elle une faveur paſſagere ; elle » lui devint comme une grace habituelle & qu'el- » le ne perdit jamais depuis le jour qu'elle la » reçut. .... Cette onction abbatoit en elle la penſée » de manger .... rendoit ſon corps & ſon ame » très-ſoumis aux volontés de ſon Créateur ... & » produiſoit en elle un redoublement de force & » d'ardeur pour ſupporter les jeûnes, les veilles, » le travail de la cuiſine, de l'infirmerie & du » réfectoire. »

Toute la vie de ſœur Madeleine n'eſt qu'une ſuite de bienfaits de toutes ſortes d'eſpeces, qu'elle reçut, pour elle & pour les autres, de l'Enfant-Jeſus. L'auteur obſerve que, comme les autres ſaints ont eu un caractere particulier, la ſœur Madeleine s'eſt diſtinguée auſſi par ſa dévotion envers l'Enfant-Jeſus. Lorſqu'elle le conſultoit, il lui faiſoit au fond du cœur des réponſes diſtinctes. Cette eſpece de miracles eſt aſſez extraordinaire, pour en mettre ici des exemples.

» Une perſonne de la premiere qualité, qui » voyoit ſouvent la ſupérieure des Carmélites, étant » tombée malade, & ſe voyant en danger de » mourir, fit prier ſœur Madeleine de demander » pour elle à l'Enfant-Jeſus encore trois ans de vie, » afin de pouvoir mettre ordre à des affaires qui » avoient du rapport à ſon ſalut. La ſainte ſœur » lui fit dire après ſa priere, que Dieu lui avoit » accordé ſa demande, & qu'elle vivroit encore » dix ans, au lieu de trois qu'elle avoit deman- » dés : cela eſt arrivé préciſément ſelon ſa prédi- » ction ; & l'accompliſſement a fait voir à tous » ceux qui en ont eu connoiſſance, que Madeleine » ne parloit pas de ſon mouvement ; mais que le » ſaint Eſprit lui faiſoit part de ſes lumieres & lui » découvroit l'avenir.

» Un religieux Mendiant fut accuſé de ſuivre une » doctrine nouvelle, & de ſoutenir des dogmes » dangereux & contraires à la foi de l'Egliſe Ca- » tholique. Cette accuſation l'alloit rendre malheu- » reux, parce qu'elle l'avoit deja rendu ſuſpect dans » l'eſprit de ſes confreres & de ſes ſuperieurs, » qui, par un faux zèle, auroient pouſſé les choſes » juſqu'aux derniers excès. Ils prirent tous, d'un » commun conſentement, ſœur Madeleine du ſaint » Sacrement pour juge de leur différend & du ſoup- » çon qu'ils avoient conçu peut-être trop légère- » ment. La ſupérieure des Carmélites ordonna donc » à notre ſainte de ſupplier l'Enfant-Jeſus de vou- » loir faire connoître la vérité, & de donner la paix » à une communauté qui étoit menacée de ſe voir » bientôt dans une très-fâcheuſe diſcorde. Made- » leine fit ſa priere, & il lui fut dit fort diſtincte- » ment que la foi & la doctrine du religieux étoient » orthodoxes. Mais comme elle n'entendoit point » la ſignification de ce terme, elle ne ſçavoit ſi » l'Enfant-Jeſus avoit abſous l'accuſé, ou ſi l'accu- » ſation étoit bien fondée. Elle répondit donc fort » ſimplement que la doctrine de ce religieux étoit » une doctrine orthodoxe, & demanda ce que cela » vouloit dire. Cette réponſe arrêta tous les ſoup- » çons, & mit à couvert de la perſécution celui dont » la foi n'étoit pas au gré de ſes maîtres.

Sœur Madeleine eut beaucoup à ſouffrir à l'occaſion de ſa dévotion à l'Enfant-Jeſus. Parmi les perſonnes du dehors, il y en avoit de très-autoriſées, qui traitoient cette dévotion de *chimérique* & abuſive. Dans le couvent même on étoit dans le doute. » La mere Anne ma tante, dit-elle » dans une Lettre, n'a pu comprendre ma voie; » elle a été quinze ans ma prieure, & je la fais » ſouffrir toujours, dans la penſée qu'elle croit que » je ſuis trompée. Si cela eſt, je n'en ſçais rien. .... » Mon eſprit eſt inſupportable à la mere Anne: quand

» elle ſçait qu'on m'a employée à quelque choſe, » ou que j'ai parlé à quelqu'un, elle dévore notre » mere, parce que, dit-elle, je n'ai ni eſprit, ni » ſens, ni jugement. »

Elle mourut âgée de quatre-vingts ans, & ſa mort fut ſuivie de pluſieurs merveilles. On trouve à la fin de cette Vie, écrite par le R. P. Dom Jean Martianay, deux petits Ecrits de la ſœur Madeleine, l'un touchant les Vertus théologales; & l'autre ſur la Priere.

MADELGARDE *ou* MATHALGARDE, quatrieme concubine ou maîtreſſe de Charlemagne, fut mere de Rothilde ou Rotrude.

MADRINA (*Conteſſa*) concubine de l'Arétin. *Voyez* ADRIA.

MAFALDE I, & MAFALDE II, infantes de Portugal, étoient filles l'une & l'autre du roi Sanche & de la reine Doulce de Barcelone.

La premiere fut demandée en mariage, en 1215, par le comte Alvar de Lara, régent de Caſtille pour le roi Henri I, ſon frere. Le roi Alphonſe II l'accorda volontiers; & le comte Alvar revint avec elle en Caſtille; mais le mariage n'eut pas lieu. Bérengère, reine de Léon, ſœur de Henri déſapprouvoit ce mariage, parce qu'il s'étoit traité ſans ſon conſentement, & parce que ſon frere étoit encore trop jeune. Elle avoit pris ſes meſures auprès du pape Innocent III, au nom de qui les evêques de Burgos & de Palence défendirent de paſſer outre à la célébration. L'infante, obligée de retourner en Portugal, s'y fit religieuſe dans le monaſtere d'Arouca. Mariana, pour le plaiſir d'embellir ſon hiſtoire d'une fable, a dit ſans preuves, que le mariage ſe fit réellement; qu'il fut diſſous, pour cauſe de parenté, par des commiſſaires du pape Innocent III, & que le comte Alvar ayant enſuite offert à l'infante-reine de l'épouſer, elle rejetta ſon offre avec une juſte indignation. Le P. d'Orléans, médiocre abbréviateur de Mariana ſon confrere, l'a fidélement copié. Mafalde I mourut dans ſon monaſtere

d'Arouca, le premier de Mai 1256, en odeur de ſainteté, de même que ſes ſœurs Thérèſe, reine de Léon, & l'infante donna Sanche.

MAFALDE II, dont l'hiſtoire vante dans un âge extrêmement avancé, les grandes vertus, mourut le 2 de Mai 1290.

MAGHEM, nourrice d'Akbar, troiſieme empereur des Mogols, en 1356. Akbar, à peine âgé de treize ans, paſſoit le tems à la chaſſe & à d'autres divertiſſemens; mais il reſſentoit intérieurement du chagrin de voir que Beyram Khan ſon gouverneur, s'étoit rendu maître des affaires & avoit l'armée à ſa dévotion. Il y a de l'apparence que cette jalouſie ſecrette lui étoit inſpirée par les flateurs de cour, & ſur tout par ſa nourrice, la quelle s'aviſa d'une ruſe pour l'affranchir de l'autorité de ſon gouverneur. Un jour, ayant paſſé le Jemmena ou Jemmi, avec une grande ſuite, ſous prétexte d'aller à la chaſſe, il ſe rendit à Koheb, d'où ſa nourrice, qui le ſuivit à petites journées, le conduiſit à Dehli, où depuis long-tems les rois de l'Indouſtan avoient coutume de prendre ſolemnellement poſſeſſion du trône. Les grands des provinces y ayant été convoqués, par les ſoins de Maghem, Akbar fut inauguré, & toute l'aſſemblée le reconnut pour roi.

Quant à Beyram-Khan, il n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il ſe démit du miniſtere, & ſe retira dans le Guzerat avec ſa famille. Un de ſes eſclaves l'aſſaſſina dans la route.

MAGNIA URBICA impératrice Romaine, qui n'eſt connue que par quelques médailles. On ne ſçait de quel empereur elle étoit femme; les uns lui donnent pour époux Maxence, d'autres Carin ou Numérien; & pluſieurs Marcus Aurelius Carus, pere de ces deux princes.

MAHAUD, comteſſe de Boulogne & de Dammartin, fille unique héritiere de Renaud comte de Dammartin, & d'Ide comteſſe de Boulogne. Ses grands

grands biens la rendant un des plus grands partis du royaume, elle fut accordée en 1201, à Philippe de France, fils du roi Philippe Auguſte; & le mariage fut célébré quinze ans après. Elle fit, en 1233, hommage au roi S. Louis du comté de Boulogne qu'elle avoit eu du chef de ſa mere; Phillippe de France étant mort, en 1235, dans un tournois qui ſe fit à Corbie, Mahaud prit, la même année, une ſeconde alliance avec Alfonſe, depuis roi de Portugal, III de ce nom, qui la répudia. Elle eut de ſon premier mari Jeanne de Boulogne, mariée, avant l'an 1241, à Gaucher de Châtillon, ſeigneur de Montjai & de S. Aignan, & morte ſans poſterité, l'an 1251. Mahaud fonda l'hôpital de Boulogne, & mourut en 1260; d'autres diſent en 1258.

MAHAUD DE CHATILLON, comteſſe de Valois, troiſieme femme de Charles de France, comte de Valois, & fille ainée de Gui de Châtillon, III du nom, comte de S. Paul, & de Marie de Bretagne. Son mariage fut conclu à Poitiers au mois de Juin de l'an 1308. Elle eut un fils & trois filles, & mourut le 3 d'Octobre de l'an 1358.

MAIMUNA, la douzieme femme de Mahomet, l'apôtre des Muſulmans.

MAINE, (*Anne-Louiſe-Bénédictine de Bourbon, ducheſſe du*) petite fille du grand Condé, princeſſe de grand mérite & de beaucoup d'eſprit, naquit le 8 de Novembre 1676, & fut mariée, le 19 de Mars 1692, à Louis-Auguſte de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine. A milles vertus héréditaires, qui la rendirent l'ornement & les délices de la cour de Louis XIV, & de celle de Louis XV, elle joignit un goût vif pour les ſciences & pour les arts, qu'elle recueillit à Sceaux & qu'elle honora de ſa protection, juſqu'à ſa mort arrivée le 23 de Janvier 1753, dans la ſoixante-ſeizieme année de ſon âge.

MAINTENON, (*Françoiſe d'Aubigné, marquiſe de*) eſt trop célèbre dans notre hiſtoire, pour ne pas tenir une place diſtinguée dans un ouvrage conſacré à la gloire de ſon ſexe. Ses malheurs, ſes vertus, ſa fortune éclatante, l'uſage qu'elle en fit, tout enfin doit intéreſſer le lecteur dans une perſonne de ce mérite. On prendra ce qui doit compoſer cet article dans les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de madame de Maintenon*; c'eſt peut-être l'ouvrage le plus ingénieuſement écrit que nous ayons; mais on écartera ſcrupuleuſement ce qui s'y trouve de trop libre, par rapport au gouvernement & à la religion.

Françoiſe d'Aubigné, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, perſonnage non moins illuſtre par ſa naiſſance & par ſon courage, que par ſa fidélité pour ſes ſouverains, & ſes talens littéraires, eut le malheur d'avoir pour pere le fils de cet Agrippa, Conſtans d'Aubigné, qu'une ſuite d'inconſéquences dans la conduite, & même de crimes, réduiſirent aux horreurs d'une priſon qui parut ne devoir finir qu'avec ſa vie. Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, ſeigneur de la Lane, & de Louiſe de Montalembert, mariée à Conſtans, en 1627, méritoit ſans doute un époux plus vertueux. Elle fit d'inutiles efforts pour obtenir ſon élargiſſement; tout ce qu'elle put gagner ſur le miniſtre, fut la permiſſion de s'enfermer au château Trompette avec ſon mari. Elle en eut ſucceſſivement deux fils; Conſtans, qui ſe noya depuis à Murçai; & Charles, à qui la fortune de ſa ſœur fut d'une grande reſſource.

Madame d'Aubigné réduite à cet état où le plaiſir de l'hymen eſt le ſeul bien, & la fécondité un des plus grands maux, forcée à ſe priver de l'un par le danger de l'autre, partagée entre ce qu'elle devoit à ſon mari, & les ſuites funeſtes de ce devoir, réſiſtoit à ſes empreſſemens, s'y abandonnoit par obéiſſance, s'y déroboit par crainte; mais d'Aubigné fit ſi bien valoir ſes droits que ſa femme ſe trouva

groſſe d'un troiſieme enfant. Pour être plus à portée des ſecours qu'elle eſpéroit des parens de ſon mari; madame d'Aubigné obtint qu'il ſeroit transféré dans les priſons de Niort; & ce fut-là qu'elle accoucha, le 27 de Novembre 1635, de Françoiſe d'Aubigné, depuis marquiſe de Maintenon.

Madame de Villette vint rendre viſite à l'accouchée: elle vit toutes les horreurs de l'indigence; ſon frere aliéné par ſon déſeſpoir, exténué par le manque d'alimens; un enfant couvert de haillons déja ſenſible à ſa miſere; un autre encore au berceau, une fille de deux jours dont les vagiſſemens ſembloient appeller la mort, une mere éplorée, qui préſentoit ſon ſein, tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre: la miſere & la faim lui avoient fait perdre ſon lait, & elle n'avoit pu payer une nourrice. Madame de Villette fut attendrie; elle emmena ces trois enfans au château de Murçai; & la fille eut la même nourrice que la petite Villette, qui fut depuis madame de Saint-Hermine.

La tendreſſe maternelle ne permit pas à madame d'Aubigné de laiſſer long-tems ſa fille en des mains étrangeres; elle la redemanda. Madame de Villette, qui s'y étoit attachée, ne la rendit qu'avec peine. D'Aubigné fut reconduit au château Trompette. Là fut elevée cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en goûter toutes les faveurs.

Elle a dit ſouvent que ſa mémoire lui rappelloit d'avoir joué avec la fille du concierge qui étoit de ſon âge. Cette fille avoit un ménage d'argent, & lui reprochoit de n'être pas auſſi riche qu'elle: « Cela » eſt vrai, répondoit la petite Françoiſe; mais je ſuis » demoiſelle, & vous ne l'êtes pas. »

Enfin madame d'Aubigné obtint l'élargiſſement de ſon mari, à condition qu'il ſe feroit Catholique. D'Aubigné promit tout, oublia ſes promeſſes; & de peur d'être inquiété, il réſolut de paſſer en Amé-

rique. Il s'embarqua donc avec ſa femme & deux de ſes enfans.

Pendant ce voyage, Françoiſe eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Sa mere la prend entre ſes bras, pleure, gémit, & la réchauffe dans ſon ſein. Fatigué de ſes cris, le baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant, dont la mort & la préſence cauſent & irritent ſon déſeſpoir. Un matelot va la jetter dans la mer; le canon eſt prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiſer lui ſoit du moins permis; porte la main ſur le cœur de ſa fille, & ſoutient qu'elle n'eſt point morte. Depuis, madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'évêque de Metz, qui étoit préſent, lui dit: » Madame, on ne revient pas de ſi loin pour peu » de choſe. »

Elle n'échappa de ce péril que pour en eſſuyer un autre. A peine fut-elle revenue de ſa maladie, que le bâtiment fut attaqué par un corſaire Anglois. Tandis que tout l'équipage étoit dans les plus vives allarmes, que d'Aubigné fondoit en pleurs, que ſa femme faiſoit au ciel les prieres les plus ardentes, Françoiſe diſoit à ſon frere: « Tant mieux, » ſoyons pris, nous ne ſerons plus grondés par » notre mere. »

D'Aubigné s'établit à la Martinique; il y acquit de vaſtes plantations. Ses premiers travaux furent ſi heureux, que ſa femme étoit ſervie par vingt-quatre négreſſes. Elle revint en France, avec ſes deux enfans, pour y pourſuivre quelques procès & quelques débiteurs; mais, en ſon abſence, d'Aubigné joua & perdit tout ſon bien. Elle l'alla rejoindre; &, réduite déſormais à vivre d'un petit emploi militaire qu'avoit obtenu ſon mari, elle donna tous ſes ſoins à l'éducation de ſes enfans.

Heureuſement elle étoit aſſez pauvre pour les élever elle-même. Elle s'attacha particuliérement à ſa fille, en qui elle découvroit plus de talens &

plus de conformité avec ſon caractère. Son exemple étoit la meilleure leçon de vertu. Elle ſupportoit les revers avec courage, & les vices de ſon mari avec indulgence. Le feu prit à ſon habitation : voyant pleurer ſa fille, elle lui en fit une vive reprimande, lui diſant : « Faut-il pleurer pour la perte » d'une maiſon ? »..... C'eſt bien une maiſon que » je pleure, lui répondoit-elle, c'eſt ma poupée. »

Cette excellente mere lui faiſoit lire les Vies de Plutarque ; livre le plus propre à inſpirer la vertu & à former le jugement. Pour vaincre ſon extrême timidité, & pour l'habituer à réfléchir, elle l'obligeoit à rendre compte de ſes lectures, & lui preſcrivoit de petites compoſitions. La récompenſe de ce travail étoit la permiſſion d'écrire à madame de Villette.

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que ſon frere, qui étoit pareſſeux, & qui n'avoit jamais eu d'activité que pour les plaiſirs, la prioit de faire les ſiennes, tandis qu'il iroit cueillir des oranges.

En 1646, la mort du baron d'Aubigné jetta cette malheureuſe famille dans la derniere déſolation. Sa veuve revint en France. Ses dettes n'étoient pas acquittées. Elle laiſſa ſa fille en gage au principal de ſes créanciers, dont la femme ne voulut point nourrir cette petite teigneuſe. Le juge du lieu la prit chez lui par charité ; & voyant que la mere ne la retiroit point, il l'envoya par le premier bâtiment à madame de Montalembert, qui gronda fort de ce qu'on lui apportoit un pareil bijou.

Madame de Villette, qu'Agrippa d'Aubigné appelloit ſon *unique*, eut pitié de tant de malheurs. Elle demanda à madame de Montalembert cette niéce ſi rébutée, & l'inſtruiſit dans la religion Calviniſte. Madame de Neuillant, mere de la maréchalle de Navailles, & parente de madame d'Aubigné, ſollicita un ordre de la cour pour retirer

Françoiſe des mains de madame de Villette, & n'oublia rien pour l'inſtruire dans la religion catholique. Mais toutes ſes leçons aboutirent à lui montrer que Françoiſe avoit beaucoup d'entêtement, & auroit un jour beaucoup d'eſprit.

Piquée d'une ſi longue réſiſtance, madame de Neuillant crut qu'il valoit mieux l'humilier que raiſonner avec elle. Les careſſes furent retranchées; les duretés ſuccéderent à la douceur; on la confondit avec les domeſtiques; on la chargea des plus vils détails de la maiſon. » Je commandois dans la baſſe-» cour, a-t-elle ſouvent dit depuis; c'eſt par ce » gouvernement que mon règne a commencé. »

Tantôt elle aidoit le cocher à panſer les chevaux; tantôt elle briguoit l'honneur de peigner les cheveux gras d'une groſſe payſanne, ſa gouvernante, qui avoit mis un tel prix à cette faveur qu'on pleuroit fort, quand on en étoit privé. Tous les matins, un loup ſur le viſage, pour conſerver le plus beau teint du monde; un chapeau de paille ſur la tête, un panier dans la main, une gaule dans l'autre, Françoiſe alloit garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où étoit le déjeûner qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac.

Un jeune payſan oſa l'aimer; elle en avertit madame de Neuillant qui craignit que ſa parente, avec l'état & la candeur des bergeres, n'en eût un jour la fragilité. Elle la mit au couvent des Urſulines de Niort, & madame de Villette conſentit d'y payer ſa penſion; ce qu'elle ceſſa de faire, lorſqu'elle apprit que ſa niéce s'étoit convertie.

Les Urſulines la garderent quelque tems par charité. Enfin elles repréſenterent à madame d'Aubigné que leur maiſon ne pouvoit nourrir de penſionnaires qui ne payoient point, & la prierent de retirer ſa fille, aſſez grande d'ailleurs pour être produite dans le monde. Françoiſe rougit de ce diſcours, qui s'imprima ſi bien dans ſa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis à s'acquitter de ce qu'elle

devoit à ces religieuſes, à qui ſes bienfaits apprirent à ne pas mépriſer dans les autres la pauvreté qu'elles eſtiment tant en elles. Racontant ce fait à S. Cyr : » Mes » enfans, ajoûtoit-elle, faiſons toujours le bien ; il » eſt rarement perdu devant les hommes, & jamais » devant Dieu. »

Madame de Neuillant, à la prière de madame d'Aubigné, voulut bien ſe charger de nouveau de Françoiſe ; elle la menoit dans ſes ſociétés ordinaires, ſe paroit en public de ſes charmes naiſſans, &, dans le particulier, exerçoit ſur elle toute la tyrannie des bienfaiteurs. Elle n'en parloit à ſes amis que pour exciter leur pitié, & paroiſſoit bleſſée de ce que mademoiſelle d'Aubigné n'excitoit que leur admiration. Tout ce qui étoit formé en elle, étoit accompli ; tout ce qui ne faiſoit que d'éclorre, promettoit de l'être. Sa taille étoit comme ſa raiſon, l'une & l'autre au-deſſus de ſon âge.

Le marquis de Chevreuſe en devint amoureux : il fut éloigné. Madame de Neuillant la mit aux Urſulines de la rue S. Jacques, où mademoiſelle d'Aubigné fit ſa premiere communion. Elle gagna ſi bien par ſes complaiſances le cœur des religieuſes & des penſionnaires, qu'on put juger dès-lors à quel point elle auroit le talent de ſe faire aimer.

En ce tems-là, il y avoit à Paris un abbé plein d'eſprit, d'infirmités & d'enjouement, qu'on alloit voir d'abord comme une rareté, qu'on revenoit voir comme l'homme le plus amuſant. Sa tête toujours penchée ſur ſon eſtomac ; ſes jambes toujours pliées à cauſe d'un retirement de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un Z. Il écrivoit ſur ſes genoux ou ſur deux bras de fer attachés à ſon fauteuil. Les déſagrémens de ſa perſonne étoient rachetés par les qualités de ſon ame. Il avoit le cœur capable d'attachement ; une imagination vive, qui lui peignoit tout en groteſque ; beaucoup de patience dans ſes maux. Pauvre ſans chagrin, gai en dépit de la dou-

leur, satyrique sans malice, paresseux sans négligence, colère sans ressentiment.

Tel étoit l'abbé Scaron ; il avoit projetté d'aller en Amérique avec Segrais & quelques beaux esprits; il espéroit que la chaleur du climat, la légèreté des alimens lui rendroient la santé.

Madame d'Aubigné alloit retourner en Poitou, lorsque madame de Neuillant, qui logeoit à la rue S. Louis dans le voisinage de Scaron, lui parla de deux personnes, qui avoient été long-tems à la Martinique, & lui offrit de les lui amener. Mademoiselle d'Aubigné, qui avoit une robe trop courte, rougit en entrant ; sentit qu'elle rougissoit, & pleura. Toute l'assemblée fut touchée des graces & de l'embarras de cette aimable enfant. Scaron même y fut sensible ; cette visite de bienséance & de curiosité devint une liaison tendre. Madame d'Aubigné retourna sans peine dans une maison où elle pouvoit trouver des protecteurs. L'abbé Scaron jura que l'air de Paris lui seroit fort sain, tant que mademoiselle d'Aubigné y seroit ; & tout ce qui composoit sa société fit mille offres de service à la mere, pour jouir plus long-tems de la présence de la fille.

Madame d'Aubigné, voyant que ses procès traînoient en longueur, les finit à l'amiable. Elle mourut peu de tems après du chagrin que lui causa cette cession forcée des droits de ses enfans. Mademoiselle d'Aubigné s'enferma trois mois dans une petite chambre à Niort. Elle étoit fort timide ; parloit très peu ; paroissoit penser toujours à ses malheurs, & sçavoit si peu qu'elle étoit belle, qu'elle disoit qu'elle changeroit volontiers de visage avec le premier qui passeroit dans la rue.

Son retour à Paris lui ôta son extrême timidité. Le chevalier de Méré lui donna les premieres leçons du monde, avec la permission de madame de Neuillant, & la forma à ce qu'on appelloit alors *le bon*

air, qui faiſoit les précieux, & revenoit à notre bon ton, qui fait les frivoles. Il annonçoit dans toutes les ſociétés ſon écoliere comme un prodige de ſageſſe & d'eſprit. Mademoiſelle d'Aubigné, encore enfant, eut toute la réputation d'une perſonne qui ne l'étoit pas, ſous le nom *de la belle Indienne*.

Elle alloit ſouvent chez l'abbé Scaron avec madame de Neuillant ; elle y fit connoiſſance avec mademoiſelle de l'Enclos, & rendit Villarceau infidèle ; mais il ne put obtenir un regard de la timide d'Aubigné. L'abbé Scaron aſpiroit lui-meme à l'épouſer : il avoit beſoin d'une femme qui l'aimât, s'il recouvroit la ſanté, & qui le ſervît, s'il ne la recouvroit pas ; enfin il étoit amoureux. Cependant il n'oſoit hazarder des propoſitions, dont le ridicule lui paroiſſoit plus certain que le ſuccès. Heureuſement il apprit que mademoiſelle d'Aubigné avoit beaucoup à ſouffrir de madame de Neuillant. Il fut ſurpris de ce que l'orpheline n'avoit laiſſé entrevoir ſes mécontentemens par aucune plainte ; & ſon amour s'accrut de ſon eſtime. Il lui offrit ou de payer ſa dot dans un couvent, ou de l'épouſer. Mademoiſelle d'Aubigné lui répondit qu'elle accepteroit volontiers le parti, qui la mettroit à la portée de lui témoigner toute ſa reconnoiſſance, afin que le bienfait fût utile à tous les deux, pourvu que madame de Neuillant y conſentît. Scaron obtint ſans peine ce conſentement. Quand on dreſſa le contrat, il dit qu'il reconnoiſſoit à l'accordée quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corſage, une paire de belles mains & beaucoup d'eſprit.

Ce mariage, quoique ſi mal aſſorti, étoit une fortune pour elle. La famille de Scaron étoit ancienne dans la robe, & illuſtrée par d'aſſez grandes alliances. Mais à l'âge où l'on aime à ſe diſſiper, à ſe répandre, elle étoit aſſujettie à ne pas quitter ſon mari. Quand il ſe portoit mal, on étoit ſa ſervante ; quand il alloit mieux, ſa compagnie ; quand

il étoit rétabli, ſon ſécretaire ou ſon lecteur. C'eſt ſans doute à cette premiere vie, mêlée de fatigues, de complaiſances & d'étude, qu'elle dut les perfections de cet eſprit actif, conciliant, éclairé, qui ne demandoit qu'à ſe développer.

Sa paſſion pour la gloire augmentoit tous les jours, & tous les jours étoit ſatisfaite. On avoit donné des louanges à ſa beauté, à ſon eſprit; on en donnoit à ſa vertu. Sa réputation étoit ſi pure, qu'un courtiſan diſoit: » Je ferois plutôt une propoſition impertinente à la reine, qu'à cette femme là; » & mademoiſelle de Scudéri dans ſon Jargon précieux: » L'air qu'on reſpire auprès d'elle ſemble inſpirer la vertu. »

Les infirmités de Scaron augmentoient: il n'avoit de ſain que ſon ame; & les reſſorts de cette ame s'affoibliſſoient. Sa maladie devint ſi dangereuſe, que ſon corps épuiſé par de longues ſouffrances n'y put réſiſter; il rendit le dernier ſoupir au mois d'Octobre 1660. Madame Scaron, veuve à vingt-cinq ans, le pleura comme ſi elle eût perdu quelque choſe. Deſtinée à paſſer par tous les états, elle ſe vit expoſée à toutes les horreurs de l'indigence; ſon mari n'avoit laiſſé que des plaiſanteries & des dettes; ſes amis ne l'abandonnerent point; elle uſa de leurs offres avec modération. Madame Scaron recevoit des préſens avec la reconnoiſſance la plus vive, mais du même air dont on en fait.

Sa beauté étoit alors dans tout ſon éclat: elle avoit cette majeſté que l'hymen ſemble lui donner, & cette fraîcheur qu'elle doit à la jeuneſſe & que la virginité lui conſerve. Madame Scaron pouvoit dire comme Monime:

Et veuve maintenant ſans avoir eu d'époux.

Elle avoit une dignité infinie dans l'action, le ſourire charmant, cet air noble & plein de grace, que les années ne lui purent ôter: ſes yeux &

ſon eſprit étoient ſi bien d'accord, que tout ce qu'elle diſoit alloit droit au cœur.

Aſſez gaie, & aſſez ſûre d'elle-même pour avoir dans les manieres cette liberté, qui donne des eſpérances, elle avoit dans le caractere ce froid qui les éteint. Elle ne permettoit à ſes plus anciens amis aucune de ces familiarités, qui auroient nui au reſpect dont elle étoit affamée; maxime qu'elle tenoit de ſa mere, qui ne l'avoit embraſſée que deux fois en ſa vie, & lui avoit ſouvent dit que c'étoit une indécence d'embraſſer même ſes parens.

Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui, loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne ſçais quelle tendreſſe dans ſes diſcours, & mettoit de l'intérêt dans ſes manieres; ſes ſaillies même étoient ſenſées, & ſon eſprit ſi naturel, qu'on auroit juré que ce n'étoit pas de l'eſprit. C'étoit peu d'être une des plus aimables perſonnes de ſon tems; elle vouloit être une femme extraordinaire, une femme forte.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec pluſieurs perſonnes, un homme de la compagnie fut attaqué de la petite vérole. Madame Scaron ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir eue: cependant, après avoir engagé la ſœur du malade à la craindre, elle entra dans la chambre, le ſervit, & ne le quitta point qu'il ne fût rétabli. Quand on la remercia d'un ſi grand ſervice, elle répondit: » Ce n'eſt ni l'amitié » ni la religion qui m'ont ſollicitée pour vous; c'eſt » d'abord un peu de pitié, & enſuite beaucoup » d'envie de faire une choſe qui ne s'eſt jamais » faite. »

Dans le tems que l'émétique étoit regardé comme la derniere reſſource de l'art, elle en prit en pleine ſanté; alla faire une viſite, & dit d'un air fort indifférent qu'elle venoit de prendre l'émétique; on la renvoya bien vîte chez elle comme une folle. » Ce n'étoit pas, diſoit-elle depuis, ce que je vou-

» lois; je voulois qu'on dît : Voyez cette jolie fem-
» me ; elle a le courage d'un homme, & on ne le
» dit pas. »

Les amis de Scaron crurent qu'il ſeroit poſſible de faire rétablir en faveur de ſa veuve une penſion dont il avoit joui trois ou quatre ans, en qualité de malade de la reine, & qu'il avoit perdue à cauſe de la Mazarinade. On fit de vains efforts auprès du cardinal ; & l'on ne ſongeoit plus à lui procurer un état ſolide, lorſque la reine, ayant prononcé par hazard le nom de Scaron, le baron de la Garde ſaiſit ce moment pour lui repréſenter que ce fameux malade, autrefois honoré de ſes bienfaits, avoit laiſſé une veuve très-belle & très-digne de compaſſion, dont la vertu luttoit depuis longtems contre l'adverſité ; ce diſcours fut appuyé. De tous côtés on ſupplia la reine de rétablir en ſa faveur la penſion que ſon mari avoit mérité de perdre par la licence de ſa plume. Cette priere fut ſi preſſante, & faite ſi à-propos, que la reine demanda de combien étoit cette penſion ? Elle n'étoit que de quinze cents livres ; quelqu'un répondit qu'elle étoit de deux mille : la reine en ordonna le rétabliſſement, & lui en envoya ſur le champ le premier quartier.

Ce bonheur ne fut pas de longue durée ; la reine mere étant morte en 1666, madame Scaron perdit ſa penſion. Il fallut préſenter de nouveaux placets, auxquels on n'eut aucun égard. Cependant la fortune ſembla s'adoucir ; la princeſſe de Nemours devint reine de Portugal ; elle aimoit madame Scaron & voulut la mener avec elle. Les conditions furent acceptées. Mais madame Scaron voulut, avant que de partir, être préſentée à madame de Monteſpan, qu'elle avoit connue à l'hôtel d'Albret, & qui jouiſſoit alors de la plus grande faveur à la cour.

Cette dame, auſſi généreuſe que ſenſible, réſolut de rompre un voyage qui enlevoit à la France,

dans la perſonne de madame Scaron, tant de beauté jointe à tant de vertu. Elle demanda un placet, & le préſenta elle-même. « Quoi, s'écria le roi, encore » la veuve Scaron! » ... Sire, lui dit madame de Mon» teſpan, il y a long-tems que vous ne devriez » plus en entendre parler; & il eſt étonnant que » Votre Majeſté n'ait pas encore écouté une femme » dont les ancêtres ſe ſont ruinés au ſervice des » vôtres. » La main, qui préſentoit le placet, le rendit agréable; la penſion fut accordée.

Madame Scaron, craignant qu'on ne lui attribuât les penchans ou les foibleſſes du grand monde, parce qu'elle y vivoit, ſe jetta dans la dévotion. M. l'abbé Gobelin, ſon directeur, proſcrivoit les plaiſirs les plus innocens; vouloit une vie toujours mortifiée, & croyoit qu'il eſt plus ſûr de détruire les paſſions que de les régler. Ces commencemens furent pénibles; l'abbé faiſoit ſans ceſſe le procès à madame Scaron ſur ſes reſtes de goût pour le monde. On la deſiroit par-tout; & M. Gobelin vouloit qu'elle ne fût qu'à Dieu: par ſes conſeils, elle ſe retira à la rue des Tournelles, d'où elle alloit ſouvent aux Filles bleues.

Elle fut tirée de ſa retraite, pour vivre dans une autre plus pénible, par madame de Monteſpan, qui crut ne pouvoir mieux confier qu'à madame Scaron l'éducation des enfans quelle avoit eus du roi. On prétend que ce choix déplut à Louis, qui la regardoit comme une précieuſe & un bel eſprit. Il y ſouſcrivit cependant; les ſoins infatigables & la tendreſſe que prit la gouvernante auprès des jeunes princes, la lui firent inſenſiblement eſtimer. Le duc du Maine, dont la naiſſance n'étoit preſque plus un ſecret, contribua beaucoup à l'établir dans ſon eſprit par une réponſe faite à propos. Louis qui, comme tous les Bourbons, étoit un pere fort tendre, ne dédaignoit pas de jouer avec ſon fils; ſatisfait de ſon eſprit, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit bien raiſonnable: » Com-

ment ne le ſerois-je pas, répondit l'enfant ? « Je » ſuis élevé par la raiſon même. » Cette réponſe valut à la gouvernante cent mille francs.

Cependant le roi ne goûtoit pas encore ſon caractere ; elle avoit ſouvent des démêlés avec madame de Monteſpan. Ces deux femmes, réconciliées auſſi vîte que brouillées, ne pouvoient ni vivre enſemble ni ſe ſéparer. Le roi excédé de ces diviſions continuelles, dit enfin à madame de Monteſpan : « Si elle vous déplaît, que ne la chaſſez-vous? » N'êtes-vous pas la maîtreſſe ? » Madame de Monteſpan jugea qu'il étoit plus facile d'appaiſer madame Scaron que de la remplacer. Mais elle lui fit entendre que le roi l'avoit laiſſée maîtreſſe de ſa vengeance. Madame Scaron, profondément bleſſée d'un mot qui la ſoumettoit à la tyrannie d'une autre, déclara nettement qu'elle vouloit ſe retirer. Ses amis la conjurerent de ne pas fuir la fortune qui la cherchoit. Madame de Monteſpan, allarmée de cette réſolution, engagea l'hôtel d'Albret & l'hôtel de Richelieu à la retenir par les motifs les plus preſſans ; tout fut inutile ; le roi l'avoit offenſée ; il fallut que le roi l'appaiſât.

Elle ſe rendit à ſes inſtances, & promit de faire avec le duc du Maine le voyage de Barège. L'eſtime des autres pour nous commence par celle qu'ils nous voyent pour nous-mêmes. Le roi reſpecta cette femme ; qui ne reconnoiſſoit d'autre maître que lui ; il ne redouta plus la converſation du *bel eſprit* ; il la délivra du joug que lui impoſoit madame de Monteſpan. Il voulut qu'elle ne rendît compte qu'à lui de l'éducation des princes ; & dans ſes entretiens, il la trouva ſi aimable, qu'il revint entierement de ſes préventions.

Les ſoins de la gouvernante pour le duc du Maine redoubloient à meſure qu'elle approchoit du terme où il devoit ſortir de ſes mains. Le roi étant entré chez ſon fils, la trouva ſeule avec le duc, qui oit la fièvre, & qu'elle ſoutenoit d'une main ;

mademoiſelle de Nantes, qu'elle berçoit de l'autre ; & le comte de Vexin, qui dormoit ſur ſes genoux: les femmes de ſervice avoient ſuccombé ſous la fatigue. Madame Scaron avoit paſſé trois nuits auprès de ces enfans malades, & elle croyoit encore n'avoir rien fait. Le roi lui envoya cent mille francs.

Les bienfaits, que madame Scaron recevoit du roi, la mirent en état de faire l'acquiſition d'une terre belle & noble, nommée *Maintenon*, à dix lieues de Verſailles ; & le marché fut conclu pour deux cents-cinquante mille livres, le 27 de Décembre 1674 : elle en prit le nom, que le roi lui donna le premier, en préſence de toute la cour ; & depuis elle n'en porta jamais d'autre.

En 1679, madame de Maintenon fut nommée par le roi ſeconde dame d'atour de madame la dauphine. Elle refuſa, en 1684, celle de dame d'honneur, vacante par la mort de madame la ducheſſe de Richelieu ; & Louis lui fit honneur de ce refus en préſence de toute la cour. Mais l'indifférence qu'elle avoit eue pour la charge de dame d'honneur, elle ne l'eut pas pour la ſupériorité de l'aſſemblée de la charité. Elle avoit voué ſon crédit aux pauvres ; & trop affamée de bonnes œuvres pour s'en fier à d'autres ſoins, elle craignoit toujours que tout ce qu'elle ne faiſoit pas pour eux ne fût mal fait. Elle inſpiroit au roi ſa piété ; le bruit de ſa charité vola juſque dans les provinces : de tous côtés, on recouroit à elle, comme à l'aſyle des malheureux.

Nous touchons à l'article de la vie de madame de Maintenon, le plus glorieux pour elle, le plus curieux pour le public, & pour nous le plus difficile à faire connoître. Nous le paſſerions même ſous ſilence, ſi nous ne trouvions ce qu'on va lire dans un livre imprimé cette année, *avec approbation & privilége du roi*, ſous ce titre : *L Eſprit des femmes célèbres du ſiècle de Louis XIV & de celui de Louis XV juſqu'à préſent.* Nous ne changerons rien aux expreſſions.

» Le plaiſir de ce prince (Louis XIV.) étoit de » ſe délaſſer avec elle (Madame de Maintenon) des » ſoucis de la royauté. Cette liaiſon intime, que » l'eſprit & le goût avoient fait naître, parut ſous » ſa forme naturelle, après la mort de la reine. » Dès ce moment, madame de Maintenon fut dans » la plus grande faveur; le roi venoit tous les jours » chez elle, & y travailloit avec ſes miniſtres, » pendant que madame de Maintenon s'occupoit ou » à la lecture ou à quelque ouvrage des mains. » Cependant Louis XIV, pour légitimer une liai- » ſon, qui pouvoit paroître criminelle, l'épouſa ſecret- » tement (en 1685,) en préſence de ſon confeſſeur » & de deux autres témoins; elle avoit alors cin- » quante ans, & le roi quarante-ſept. Quoique ce » mariage fût couvert du voile du ſecret, on reſ- » pectoit en madame de Maintenon le choix du » roi; & la faveur, où elle étoit montée, rendoit » tous les courtiſans auſſi empreſſés à mériter » ſes bonnes graces, que ſi elle eût eu le titre de » reine. »

Madame de Maintenon avoit, en 1682, fait venir à Ruel, près de Paris, deux religieuſes Urſulines, errantes d'abord de clôtures en clôtures, & qui, dans la ſuite, pour remplir, même au milieu du monde, leur vœu d'inſtruction, n'avoient point ceſſé d'enſeigner de jeunes filles dans les différentes villes qu'elles avoient parcourues. Montchevreuil, Anvers, Montmorency avoient été ſucceſſivement témoins de leur zèle & de leurs vertus. Elles furent chargées par madame de Maintenon d'élever pluſieurs filles de famille qu'elle protégeoit; mais ces enfans d'adoption s'étant multipliés juſqu'au nombre de ſoixante, elle fut obligée de leur donner des maîtreſſes, pour ſoulager d'une partie de leur travail madame de Brinon & madame de Saint-Pierre.

Elle alloit ſouvent à Ruel; voyoit les progrès de l'éducation, & faiſoit elle-même le cathéchiſme.

Les

Les premiers ſuccès l'engagerent à rapprocher encore plus d'elle une école qui lui devenoit de jour en jour plus chère. Elle en parla à Louis XIV, qui, jaloux de participer à cette charité, donna Noiſy, maiſon royale, enfermée dans le parc de Verſailles & fit auſſi-tôt travailler aux réparations. Le jour pour la tranſlation fut fixé au lendemain de la Chandeleur. On ſépara les filles en quatre claſſes, & on les diſtingua par la couleur du ruban dont leur coëffure étoit renouée. On obſerva qu'elles fuſſent à-peu-près de même taille : les plus grandes eurent le ruban bleu, les ſecondes le jaune, les troiſiemes le verd, & les plus petites le rouge. Le ruban noir fut deſtiné à ſervir de récompenſe.

L'attachement de madame de Maintenon pour cette communauté donna à toutes les dames de la cour une grande envie de la voir ; toutes y applaudirent. Le roi s'y rendit avec tous les courtiſans ; & les courtiſans admirerent tout. Le bruit de cet établiſſement vola dans les provinces. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés. Elle étoit ſi pénétrée de la miſere de la nobleſſe & des enfans qu'on lui préſentoit, qu'après avoir vendu ſes chevaux, ſes habits, ſes bijoux, elle mêloit ſes larmes aux leurs, & leur diſoit : « La Providence ne » vous abandonnera pas ; j'étois née auſſi pauvre » & plus malheureuſe que vous. »

Sa compaſſion la mit au-deſſus de la loi qu'elle s'étoit faite de ne jamais rien demander au roi. Elle épia tous les momens favorables, & ſa ſageſſe en profita. Louis n'avoit beſoin que de connoître le bien, pour le faire avec magnificence. Il renchérit ſur le projet de madame de Maintenon & voulut d'abord une fondation de cinq cents demoiſelles. On ſe borna depuis à trois cents. Saint Cyr, qui eſt à une demi-lieue de la cour, fut choiſi pour cet établiſſement ; & l'on y acheta pour la ſomme de 91000 liv. la maiſon du marquis de S. Briſſon-Séguier.

Au mois de Mai 1685, deux mille ſix cents ou

vriers, dirigés par Manſard, furent employés aux bâtimens. Le roi dota la maiſon de cinquante mille écus de rente, & lui donna, pour faire une partie de cette ſomme, la manſe abbatiale de ſaint Denis, qui produiſoit alors 114000 livres. Les dames ne firent que des vœux ſimples ; en 1694, on leur en fit faire d'abſolus. Les demoiſelles furent habillées uniformément d'une étamine brune du Mans, le manteau & la jupe de même ; l'été, un jupon de toile écrue ; en hiver, un de ratine rouge ; pour coëffure, un bonnet blanc piqué avec pluſieurs rangs de rézeau pliſſés par le devant, renoués de pluſieurs nœuds de ruban de la couleur de la claſſe où elles ſont.

Nous ne dirons rien du plan d'éducation, pour lequel madame de Maintenon employa tous ſes ſoins, & les lumieres des plus ſages prélats de ſon tems. On ſçait que Racine compoſa ſes tragédies d'Eſther & d'Athalie, à la prière de cette fondatrice, qui les fit jouer à Saint Cyr, avec l'admiration de toute la cour. On ne parlera pas non plus ici de la part qu'eut madame de Maintenon dans les affaires de l'Etat & de l'Egliſe. Tant d'honneurs & de gloire étoient achetés par une contrainte & par un ennui preſque continuel.

Le roi, la voyant un jour abbatue, lui dit : « Eh ! » quoi, madame, vous êtes triſte ? » Depuis il ne la ſurprit plus dans ſes chagrins, elle lui portoit toujours un viſage gai & content. « Je n'aſpire, diſoit-» elle, qu'à faire goûter Dieu au roi ; s'il ne me » voyoit point un front ſerein, il n'aime point la » triſteſſe, il haïroit la dévotion. » Dès que le roi ſortoit de ſon appartement, elle ſe jettoit ſur ſon lit, & donnoit un libre cours à ſes ſoupirs & à ſes larmes.

» Je l'ai vue quelquefois, dit mademoiſelle d'Au-» male, laſſe, chagrine, inquiète, malade, pren-» dre l'air le plus riant & le ton le plus ſatisfait ; » divertir le roi par mille inventions ; l'entretenir

» ſeule quatre heures de ſuite ſans répétitions, ſans » bâillemens, ſans médiſance. Quand il ſortoit de » ſa chambre, à dix heures du ſoir, & qu'on fermoit » ſon rideau, elle me diſoit en ſoupirant : Je n'ai » que le tems de vous dire que je n'en puis plus. » Après avoir eu le refus d'une bagatelle qu'elle » demandoit pour un de ſes parens, elle me dit : » Si je voulois me donner la peine de paroître un peu » fâchée, j'obtiendrois tout ce que je voudrois ; mais » mon perſonnage eſt de ſouffrir en paix : Le roi eſt » extrêmement doux : il me dit tous les jours que je » n'ai qu'à demander ; mais nos princes ne ſçavent » pas s'aviſer de faire plaiſir. Je l'ai vue pluſieurs fois » prête à quitter la cour à force de ſoucis ; Ah ! ſi je » pouvois quitter ce pays-ci ! Mais je n'en ſuis plus » la maîtreſſe : Pourquoi, mon Dieu, pourquoi m'y » avez-vous attachée ? & cela, fondant en larmes, » enfermée ſeule avec moi, & jettant les hauts cris. » Que les hommes ſont tyranniques, me diſoit-elle » quelquefois ! Ils ne ſont pas capables d'amitié : il » n'en eſt pas de meilleur que le roi ; mais il faut » ſouffrir de tous, & Dieu le permet pour me déta- » cher du monde. Que ſeroit-ce de me voir adorée, » ou plutôt la place que j'occupe, ſi je n'avois quel- » que amertume ? Il faut être où je ſuis pour ſçavoir » combien il eſt dur de vivre. »

Après la mort de Louis XIV, arrivée en 1715, madame de Maintenon ſe retira à Saint Cyr, pour y finir ſes jours. Son premier ſoin fut de ſe défaire de ſon train, quelque médiocre qu'il fût. Elle aſſembla ſes domeſtiques, les remercia de l'avoir bien ſervie, leur diſtribua les reſtes de ſa fortune paſſée, & les renvoya. Tout ſon revenu fut conſacré au ſoulagement de quelques familles nobles ; elle ne ſe réſerva preſque rien, & ſe refuſa ſouvent le néceſſaire ; généreuſe pour les autres, avare pour elle-même.

Les heures qu'elle donnoit à la prière couloient le plus rapidement. « Voulez-vous abréger le tems

» disoit-elle, passez-le avec Dieu? » & quelquefois; » Que les journées sont courtes, quand on » travaille pour lui! » Elle en étoit sans cesse occupée. Tout le lui rendoit présent. » Je chantois de- » vant elle, dit mademoiselle d'Aumale, un can- » tique de Racine. Quand je fus à ces vers:

O sagesse! ta parole
Fit éclore l'univers.

elle parut dans l'admiration; jetta quelques larmes & me les fit répéter.

Madame de Maintenon vécut près de quatre ans dans sa retraite chérie, occupée des exercices de la communauté, donnant elle-même l'exemple de l'obéissance, & continuant de répandre ses bienfaits sur l'indigent & le pauvre. Cependant son heure derniere approchoit. Le 14 d'Avril 1719, un redoublement de fièvre, accompagné de plusieurs signes de malignité, ôta toute espérance. On célébra la messe à minuit dans sa chambre; elle y communia en Viatique. Voyant le prêtre, le médecin, madame de Glapion & mademoiselle d'Aumale autour de son lit, elle leur dit: » Est-ce que je suis à » l'agonie? » Elle mouroit dans cette douce paix qui est le témoignage & la récompense d'une vie innocente.

Le 15, elle tomba dans un assoupissement duquel on ne la tiroit qu'en lui parlant de Dieu. On lui annonça l'Extrême-Onction sans détour. En ce moment, elle se réveilla, & dit qu'elle l'aimoit fort; elle vit tous les préparatifs de ce triste Sacrement & dit aux dames qui fondoient en pleurs: « Je vous » disois bien que j'en viendrois là; n'y a-t-il rien à » préparer autour de mon lit? » Pendant la cérémonie, elle répondoit à toutes ses prieres funèbres. Son confesseur la pria de donner sa bénédiction à la communauté assemblée. » J'en suis indigne ré- » pondit-elle. » Il l'en pressa; elle obéit.

Monſieur le duc de Noailles lui baiſa la main, en lui demandant comment elle ſe trouvoit ; elle répondit : » Pas trop bien. Adieu, mon cher duc ; dans » quelques heures d'ici, je vais apprendre bien des » choſes. » Auſſi-tôt elle retomba dans cette eſpece de létargie ; l'agonie ſuivit de près ; elle avoit l'air d'une perſonne qui dort tranquillement. Son viſage, dit mademoiſelle d'Aumale, paroiſſoit plus beau & plus reſpectable que jamais. Elle s'éteignit à cinq heures du ſoir, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

L'épitaphe ſuivante, compoſée par M. l'abbé de Vertot, revue par M. le maréchal de Noailles, eſt ſur une pierre de marbre, dans le chœur de l'égliſe de S. Louis à S. Cyr.

Ci gît
Madame FRANÇOISE D'AUBIGNE', marquiſe de MAINTENON ;
Femme illuſtre, femme vraiment Chrétienne ;
Cette femme forte que le Sage chercha vainement dans ſon ſiécle,
Et qu'il nous eût propoſée pour modele,
S'il eut vécu dans le nôtre.
Sa naiſſance fut très-noble.
On loua de bonne heure ſon eſprit
Et plus encore ſa vertu.
La ſageſſe, la douceur, la modeſtie
Formerent ſon caractere qui ne ſe démentit jamais.
Toujours égale dans les différentes ſituations de ſa vie ;
Mêmes principes, mêmes régles, mêmes vertus :
Fidele dans les exercices de piété :
Tranquille au milieu des agitations de la cour :
Simple dans la grandeur :
Pauvre dans le centre des richeſſes :
Humble au comble des honneurs :
Révérée de Louis le Grand,
Environnée de ſa gloire,
Autoriſée par la plus intime confiance :
Dépoſitaire de ſes graces.
Qui n'a jamais fait uſage de ſon pouvoir que par ſa bonté.
Une autre Eſther dans la faveur ;
Une ſeconde Judith dans l'oraiſon,
La mere des pauvres ;
L'aſyle toujours ſûr des malheureux.
Une vie ſi illuſtre a été terminée

Par une mort ſainte,
Et précieuſe devant Dieu.
Son corps eſt reſté dans cette ſainte maiſon,
Dont elle avoit procuré l'établiſſement.
Et elle a laiſſé à l'univers l'exemple de ſes vertus;
Décédée le 15 Avril 1719,
Née le 28 Novembre 1635.

Les Lettres de madame de Maintenon ont été imprimées en neuf volumes *in*-12, que le lecteur peut conſulter.

MAKÉDA. Quelques auteurs nomment ainſi la reine de Saba. *Voyez* SABA.

MALABARES, (*Femmes*) dans les Indes orientales. Elles jouiſſent de pluſieurs beaux priviléges, entr'autres, ſuivant Dellon, d'avoir autant de maris qu'elles veulent. Le capitaine Hamilton aſſure qu'elles ne peuvent avoir que douze maris à la fois, tandis que les hommes ne ſont point bornés à un nombre fixe de femmes. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'une femme épouſe ſon premier mari, on lui bâtit une maiſon, & il habite avec elle juſqu'à ce qu'elle en prenne un ſecond, ou le nombre que la loi lui permet d'avoir. En ce cas là, les maris s'accordent entr'eux à demeurer par-tout avec elle pendant dix jours, ou davantage. Chacun l'entretient pendant ce tems-là.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant, & ce qui prouve bien le pouvoir de la coutume, c'eſt que cette multiplicité de maris ne produit aucun déſordre; car ſi l'un voit les armes de l'autre à la porte de la femme, il attend tranquillement que la place ſoit vuide pour venir l'occuper. Ce qu'il y a de conſolant pour les hommes, dans cette puiſſance uſurpée des femmes, c'eſt que les promeſſes, qui ſont l'unique lien des mariages, ne les engagent qu'autant qu'il leur plaît: auſſi-tôt qu'ils ſont dégoûtés les uns des autres, ils ſe ſéparent ſans querelles & ſans plaintes. Auſſi ces mariages ne les obligent ils pas à de grandes dépenſes. Le préſent ordinaire qu'un nou-

veau mari fait à ſa femme, eſt une piéce de toile blanche qu'elle emploie pour ſe couvrir. Pendant qu'ils ſont enſemble, la femme ſert de pourvoyeur au mari, & fait la cuiſine pour lui. Elle a ſoin auſſi de tenir ſes habits & ſes armes propres. Quand elle devient groſſe, elle déclare qui eſt le pere de l'enfant; & quand elle l'a élevé juſqu'à ce qu'il ſçache marcher ou parler, c'eſt à lui à en avoir ſoin.

C'eſt de ce droit que les femmes ont de prendre pluſieurs maris & de les quitter quand il leur plaît, qu'eſt venue la coutume de ranger les enfans dans la tribu de leurs meres, parce qu'il eſt impoſſible d'en connoître le véritable pere. Auſſi les enfans ne ſont-ils pas regardés comme les plus proches héritiers, mais les neveux du côté des ſœurs, & s'il n'y en a point, le plus proche parent du côté des grands-meres.

MALATESTA, (*Batiſta*) ducheſſe d'Urbin. *Voyez* URBIN. (*Batiſta Maleſta*)

MALATESTE, (*Genevieve*) d'une des meilleures maiſons d'Italie, vivoit au milieu du quatorzieme ſiécle. Elle étoit fille de Pandolfe Malateſte, & fut mariée à Louis de gli Obizzi. Sa vertu la fit eſtimer & reſpecter des plus grands perſonnages de ſon tems. On recherchoit avec empreſſement ſa converſation; & ceux qui avoient cet honneur emportoient avec eux l'idée la plus avantageuſe de ſon eſprit & de ſa ſageſſe. Comme elle faiſoit profeſſion de la vertu la plus auſtere, elle la chériſſoit dans les autres, & ſe plaiſoit à la protéger. Elle haïſſoit auſſi beaucoup les méchans, &, parmi ceux-ci, les flateurs & les médiſans avoient le plus de part à ſon averſion. Elles les traitoit comme tout le monde devroit faire, c'eſt-à-dire que les regardant comme des peſtes publiques, elle apportoit tous ſes ſoins pour les éloigner de ſa maiſon.

MALATESTE, (*Paule*) femme de François de Gonzague, premier marquis de Mantouë, en 1433, fut une dame très-illuſtre par ſa vertu, par ſon

ſçavoir & par ſa beauté. Elle paſſoit pour la plus belle perſonne de toute l'Italie, & néanmoins elle mépriſoit tous les ornemens du corps ; & ne faiſant point de dépenſes en bijoux ni en parures, elle dépenſoit beaucoup à bâtir ou à réparer des égliſes, à nourrir les pauvres, à marier de jeunes filles, &c. Elle inſpira le même eſprit à Cécile de Gonzague ſa fille, & la porta à ſe faire religieuſe. *Voyez* GONZAGUE. (*Cécile de*)

MALEGUZZI, (*Véronique*) qui vécut pluſieurs années après 1660, étoit de Reggio de Lombardie, & fille du comte Gabriel Maleguzzi-Valery, gentilhomme de cette ville, qui ſe fit connoître, vers la fin du ſeizieme ſiécle, par divers ouvrages, entr'autres, par un poëme intitulé *la Pratique*. Le Guaſco, qui parle de lui dans ſon Hiſtoire littéraire de Reggio, n'a pas oublié ſa fille. Il nous apprend qu'elle fut inſtruite à fond des ſciences ſpéculatives & des arts libéraux. Elle ſoutint deux fois des thèſes publiques, dont elle dédia les premieres à Marguerite Farnèſe, ducheſſe de Parme. Le cardinal Charles Roffelt ſe fit un plaiſir d'y argumenter contr'elle ; & le prince de Toſcane lui fit l'honneur d'aſſiſter aux ſecondes, qu'elle avoit dédiées à la reine de France. La poëſie italienne ne lui fut point étrangere, comme on le voit par le prologue, qu'elle mit à la tête de l' *innocence reconnue*, ouvrage en proſe qu'elle fit imprimer en 1660. S'étant enſuite faite religieuſe à Modène dans le couvent de la Viſitation, elle y mourut, après avoir, par une vie très-exemplaire, édifié toute la communauté durant pluſieurs années.

MAL-ENFANT, (*Madame la préſidente de*) de Pamiers, en Languedoc, s'eſt fait quelque réputation dans le ſiécle dernier par ſes vers & par ſes lettres.

MALESPINA-SODERINI. (*La marquiſe Fiammetta*) *Voyez* SODERINI.

MALESPINI, (*La marquiſe de*) qui vivoit du

tems de Charles II, roi de Naples & comte de Provence, étoit une des plus belles femmes d'alors. Une conduite réguliere, & beaucoup d'eſprit relevoient l'éclat de ſa beauté. Albert de Siſteron, célèbre poëte Provençal, en devint amoureux, & compoſa pour elle ſes plus agréables piéces de poëſie. Son mérite & ſon amour toucherent la marquiſe Maleſpini, qui conçut pour Albert une paſſion ſi forte, qu'elle le vouloit avoir continuellement auprès d'elle; mais enfin, ſa vertu s'allarmant de cette paſſion, elle écrivit à ſon amant de s'abſtenir, du moins pour quelque tems, de lui donner des preuves de ſon amour, & de s'éloigner. Pour cet effet, elle lui fit remettre en ſecret des habits, des chevaux & de l'argent, préſens que l'on avoir alors coutume de faire aux gens de mérite. Albert obéit, mais après avoir fait porter à la marquiſe un Dialogue en vers entre elle & lui, dans lequel il exprimoit tout le regret qu'il avoit de ſe ſéparer d'elle.

Le Moine des iſles d'or, cité par Jean de Noſtredame, dit qu'Albert mourut de douleur à Taraſcon, & qu'avant de mourir, il mit ſes poëſies entre les mains de Pierre de Valieras, ou Valernas ſon ami, pour qu'il en fit préſent à la marquiſe; mais que Valieras, au lieu d'exécuter l'ordre de ſon ami, vendit ces poëſies à Fabbre d'Uzez, poëte lyrique, qui les rendit publiques, comme étant de ſa compoſition; qu'elles furent reconnues par pluſieurs gens de lettres; que, ſur la dépoſition de Valieras, le plagiaire fut pris, & ſoumis, ſuivant les loix des empereurs, à la peine du bâton, pour s'être attribué les ouvrages d'un autre.

MALICHON, fille d'un derviche nommé *Edebal*, qui eut l'adreſſe de la marier à Othman, premier empereur de la famille Ottomane aujourd'hui régnante.

MALIPIERA, (*Olympie*) fille de Léonard Malipieri, noble Vénitien, mourut en 1559; & le Sanſovino, qui parle d'elle dans ſa Veniſe, ſous l'an 1570,

ignoroit apparemment l'année de ſa mort. Elle ſe fit un nom par ſon talent pour la poëſie. On trouve beaucoup de ſes ouvrages dans les Recueils de poëſies italiennes du dix-ſeptieme ſiécle ; & Bulifon, libraire de Naples, en a fait entrer pluſieurs dans les *Rime di cinquanta Poëteſſe*, (Poëſies de cinquante dames.)

MALTHOISES, *ou* Femmes de l'iſle de Malthe. On ſçait qu'en 1565, Soliman II, Sultan des Turcs, alla mettre le ſiége devant la principale place de cette iſle, & qu'il fut contraint de le lever par l'étonnante valeur des chevaliers & de leur brave grand-maître, Jean de la Valette-Pariſot. Les hommes ne furent pas les ſeuls à s'expoſer pour la défenſe de la patrie ; ils furent merveilleuſement ſecondés dans pluſieurs aſſauts par les femmes, qui, non contentes de préparer le bitume, les eaux bouillantes, les cercles enflammés qu'on lançoit au milieu des ennemis, monterent encore en grand nombre ſur la muraille, & jetterent elles-mêmes des pierres, des traits & d'autres machines, dont elles tuerent pluſieurs centaines de Muſulmans. *Voyez* RHODIENNES.

MALVASIA (*Iſabelle*) de Bologne, fleuriſſoit vers 1580. On fit cas de ſes poëſies italiennes ; & le Guaſco parle d'elle avec éloge.

MAMÉE, (*Julie*) mere de l'empereur Alexandre Sévère. *Voyez* JULIE MAMÉE.

MAMÉE, *ou* MAMIE, reine des Saraſins, étoit fort jeune quand elle fut mariée, & ne fut pas longtems avec ſon mari, qui la laiſſa veuve de très-bonne heure. On ne connoît ni ſes parens, ni ſa patrie, & le nom de ſon mari n'eſt pas venu juſqu'à nous. C'étoit le chef d'une horde de Saraſins établis en Egypte, auquel les écrivains Latins ont donné le titre de *roi*, comme ils ont qualifié ſa veuve de *reine*.

Après la mort de ſon mari, Mamie, qui ſans doute avoit déja fait connoître ſon courage & ſa ſageſſe, en gouverna les ſujets, & prit elle-même

le commandement des armées. Elle fit la guerre à l'empire Romain, avec tant d'intelligence & de succès, qu'elle en devint la terreur. Après plusieurs victoires, elle porta le fer & le feu dans la Palestine & dans différentes provinces limitrophes de l'Arabie, & força l'empereur Valens à lui demander la paix.

Quoique Mahométane, elle estimoit & protégeoit les Chrétiens catholiques que cet empereur Arien persécutoit, & faisoit cas sur-tout d'un saint hermite appellé *Moïse*. Lucius, évêque de cour, qui sans être Arien, favorisoit cette secte, étoit l'ambassadeur envoyé par Valens pour traiter de la paix. Mamée exigea, pour condition préliminaire, qu'il sacrât évêque l'hermite Moïse pour les Chrétiens de ses Etats; & Lucius y consentit sans peine. Mais le saint hermite, que Mamée fit venir, refusa de recevoir de Lucius l'imposition des mains, en lui disant : « O Lucius ! tous les Catholiques détenus » dans des prisons, relégués dans les isles, ou con» damnés aux mines, déposent contre ta foi. Sca» che donc que, si par ton crédit, tous ceux qu'on » a condamnés injustement, ne recouvrent pas la » liberté, tu ne passeras jamais sur moi les mains » pour me consacrer. » La reine fit, de la demande de Moïse, une nouvelle condition préliminaire, sans laquelle elle refusa de faire la paix. Lucius promit de la contenter. Il emmena Moïse avec lui. Son crédit obtint le rappel de tous les condamnés, & des évêques par préférence; & Lucius, après avoir sacré Moïse, l'alla présenter à Mamée comme évêque, & comme témoin non suspect de l'exécution de ce qu'elle avoit exigé. La paix se fit.

Mamée gouverna ses sujets avec beaucoup de sagesse, & répara, rebâtit & repeupla beaucoup de villes détruites, ou presque détruites pendant la guerre.

On n'a point de connoissance du tems & du genre de sa mort, ni de ses successeurs.

MAMULIA, courtiſane célèbre à Rome, n'eſt peut-être connue que par Aulu-Gelle, qui dit qu'Hoſtilius Mancinus la mit en juſtice, parce que de nuit, il avoit été frappé d'une pierre lancée du jardin de cette courtiſane.

MANCINI, (*Hortenſe*) ducheſſe de Mazarin. *Voyez* MAZARIN.

MANDANE, mere du grand Cyrus. Ce titre ſeul la rend célèbre. On dit qu'étant enceinte de ce prince, elle ſongea qu'elle inondoit toute la terre de ſon urine, & qu'une autre fois, elle crut voir ſortir de ſon ſein une vigne, qui couvroit la terre de ſes rameaux. Les devins ne manquerent pas d'interpréter ces ſonges de la domination étendue de celui qui devoit naître d'elle. Cette princeſſe épouſa Cambyſe qui étoit Perſan, & fut mere de Cyrus.

MANDINGUES, femmes Moreſſes du royaume de Mandingo, ſur la côte occidentale d'Afrique. On dit qu'elles donnent quelquefois à tetter à leurs enfans par-deſſus l'épaule, lorſqu'elles ſont occupées à quelque ouvrage, & que c'eſt peut-être une des raiſons qui fait que les Négres de ce pays ont le nez plus plat & les lévres plus groſſes que par-tout ailleurs. *Voyez* NÉGRESSES.

MANIBAN, (*Madame de*) femme d'un préſident à mortier au parlement de Toulouſe, fut, au jugement de M. de Vertron, auſſi ſpirituelle que belle. M. de Viſé, dans ſon Mercure de Juillet 1686, a fait auſſi l'éloge de cette préſidente.

MANTO, devinereſſe très-célèbre dans l'antiquité hiſtorique & fabuleuſe, étoit fille de Tirésias, illuſtre devin de Thèbes, plus connu par la fable que par l'hiſtoire.

Si l'on s'en rapporte au troiſieme livre de la bibliothèque d'Apollodore, voici ce qu'il faut dire de Manto. Lorſque l'armée des ſept chefs, réunis pour obliger Ethéocle à rendre juſtice à Polinice ſon frere, aſſiégeoit Thèbes, les Argiens, qui faiſoient la par-

ſie la plus conſidérable de cette armée, firent vœu, ſi la ville étoit priſe, de conſacrer à Apollon ce qu'il y auroit de plus précieux dans le bûtin qu'ils feroient. Après le pillage de la ville, Manto fut du nombre des priſonniers échus aux Argiens. La réputation, que ſon habileté dans ſon art lui donnoit, leur fit croire qu'elle étoit ce qu'ils pouvoient offrir de plus précieux en acquit de leur vœu. Manto fut envoyée à Delphes, pour y paſſer ſa vie, comme prêtreſſe, dans le temple d'Apollon. Mais il paroît qu'elle ne ſe crut pas obligée à la continence qu'on exigeoit des prêtreſſes de ce temple. Elle eut un commerce de galanterie avec Alcméon, généraliſſime de l'armée, qui prit Thèbes, & fut mere d'Amphilocus, & d'une fille appellée *Tiſiphone*, qui fut renommée pour ſa beauté.

Suivant Pauſanias, qui parle, livre 7, d'après d'autres auteurs, Manto fut conduite à Delphes avec d'autres priſonniers Thébains; mais un oracle leur ordonna d'aller quelque part fonder une colonie. Ils ſe tranſporterent à Claros, où Rhucius venoit d'en établir une. Informé par Manto de ce qui l'amenoit, & ceux qui l'accompagnoient, il la prit pour femme; & de leur mariage naquit Mopſus, l'un des plus célèbres devins de l'antiquité. Ce mariage cependant n'eſt rien moins que certain, puiſque Strabon dit que Mopſus étoit fils d'Apollon & de Manto. Dans les anciens tems, pour déguiſer le vice de la naiſſance illégitime de bâtards, qui ſe rendoient illuſtres, on les diſoit fils de quelque divinité. C'eſt ainſi qu'on a fait paſſer l'Hercule Thébain pour fils de Jupiter; Linus, d'Apollon; Orphée, de Calliope; Remus & Romulus, de Mars. Pauſanias dit encore que de ſon tems on voyoit à la porte d'un temple une pierre ſur laquelle Manto s'aſſeyoit, & que l'on appelloit *le ſiége de Manto*.

Pomponius Méla, livre premier, chap. 17, dit que Manto, fuyant les vainqueurs de Thèbes, bâtit le

temple d'Apollon Clarien ; & Mopſus, la ville de Colophon.

Virgile, vraiſemblablement ſur une vieille tradition populaire de ſon pays, fait venir Manto en Italie ; lui donne pour amant ou pour mari, Tuſcus, & fait naître de leur commerce Ocnus, fondateur de la ville de Mantouë, à laquelle il donna ce nom pour honorer la mémoire de ſa mere.

Diodore de Sicile, livre 5, chapitre 6, dérange un peu ce qu'on vient de voir, en appellant Daphné la fille de Tirésias ; mais il eſt d'accord avec Apollodore, en diſant qu'elle fut envoyée à Delphes, en accompliſſement d'un vœu des Argiens. Il ajoûte qu'elle s'y perfectionna dans la ſcience de l'avenir ; qu'elle écrivit un grand nombre d'oracles ; qu'on la nommoit *ſybille*, parce qu'elle étoit ſouvent remplie de l'eſprit d'une divinité qui lui dictoit les réponſes, qu'elle faiſoit à ceux qui venoient en foule la conſulter ; & qu'on diſoit qu'Homère avoit orné ſes poëſies de beaucoup de vers de cette prophéteſſe.

MARANE, (*Sainte*) & ſainte Cyre, Anachoretes, natives de Bérée en Syrie, dans le cinquieme ſiécle, & l'une & l'autre iſſues d'une race fort illuſtre dans la province. Touchées d'un même deſir de ſe conſacrer à Dieu, ces pieuſes filles ſe choiſirent un petit réduit proche de la ville, & s'y retirerent. Elles y vécurent quarante-deux ans, expoſées aux injures de l'air, & au milieu des auſtérités de la pénitence la plus rigoureuſe. Le martyrologe Romain en fait mémoire au 14 d'Août.

MARCATRUDE, reine de France, femme de Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, dans le ſixieme ſiécle. Elle étoit fille d'un ſeigneur nommé *Maquaire*, duc des François Transjurans. Vénérande, premiere femme de Gontran, indignée de la préférence que ce prince donnoit à Marcatrude, fit empoiſonner, dit-on, le fils de cette ſeconde reine ;

mais elle en fut punie par le mépris & la haine qu'eut depuis pour elle le roi Gontran; il l'éloigna de ſa cour; & Marcatrude, à qui l'hiſtorien Anſelme attribue ce qu'on vient de voir de Vénérande, mourut probablement chérie & regrettée de ſon mari.

MARCHABRUNA. *Voyez* MARCHEBRUSC.

MARCHEBRUSC, (*N. Chabot, mere de*) vint du Poitou, comme dit Jean de Noſtredame, demeurer en Provence. Elle étoit de la noble & très-ancienne maiſon de Chabot de Poitou. Très-inſtruite des belles-lettres, & ſçavante d'ailleurs, elle avoit beaucoup de talent pour la poëſie, & verſifioit également bien en provençal & dans les autres langues vulgaires. Ayant choiſi pour réſidence Avignon, elle y tint une cour d'amour ouverte, où tous les poëtes, les gentilshommes & les dames du pays accouroient pour l'entendre juger les cauſes & décider les conteſtations amoureuſes portées & propoſées dans cette cour par les ſeigneurs & les dames des contrées voiſines. Elle s'acquit une réputation ſi grande que quiconque, entre les poëtes, pouvoit avoir d'elle une chanſon, un ſonnet, ou quelqu'autre petite piéce de ſa compoſition, s'eſtimoit très-heureux.

On ne lui connoît pas d'autres enfans que Marchebruſc, qui fut auſſi bon poëte qu'elle, & dont la veine fut facile & douce. Il fit un ouvrage *De la Natura d'Amour;* (De la Nature d'Amour,) dans lequel il en paſſoit en revue les abus, les forces, les changemens, les caprices, les imperfections, en un mot, tout le bien & tout le mal qu'il produit. Suivant le Moine des Iſles d'or, cet ouvrage étoit de la mere; & le fils en avoit fait un autre ſous ce titre: *Las Taulas d'Amour*, (les Tableaux de l'Amour.

Ils fleuriſſoient tous deux à Avignon, ſous le pontificat de Clément VI, & preſqu'au même tems qu'André, frere de Louis, roi de Hongrie, premier mari de Jeanne I, reine de Naples & comteſſe de Provence,

fut étranglé. Cet évènement tragique eſt de 1346.

Quelques-uns ont écrit que les ſonnets de Pétrarque contre Rome ont été faits contre la mere de Marchebruſc, à laquelle le poëte donne le nom de *Rome*, & qu'il qualifie d'*avare Babylone*, de *mauvaiſe*, de *nid de trahiſons*, de *fontaine de douleur*, &c. Sur quoi le Taſſoni, dans ſes Conſidérations ſur Pétrarque dit : « Un certain Provençal, comme Noſ» tredame le rapporte, croit avec peu de jugement » que les trois ſonnets de Pétrarque, *Fiamma dal* » *ciel*, &c ; *l'avara Babylonia*, &c ; *Fontana di do*» *lore*, &c. ont été faites contre la mere de Marc » Bruſc, poëte Provençal, laquelle a compoſé des » poëſies, & fut une dame célèbre en ce tems-là. »

MARCELLE, dame Romaine, & l'une de celles qui vivoient ſous la conduite de S. Jérôme. Demeurée veuve après ſept mois de mariage, elle refuſa tous les partis qui ſe préſenterent, & ſe conſacra toute entiere à Dieu dans une maiſon de vierges, dont elle fut la fondatrice. Elle s'occupoit jour & nuit de la priere & de la méditation. Sainte Paule fut une de ſes plus intimes amies, & ſainte Euſtochie eut le bonheur d'être élevée auprès d'elle, d'où il eſt aiſé de juger, dit S. Jérôme, qu'elle devoit être la maîtreſſe qui avoit formé de telles diſciples. Ce fut en 382, que ce ſaint étant allé faire un voyage à Rome, fit connoiſſance avec Marcelle. Comme elle étoit fort ſçavante dans l'étude de l'écriture ſainte, elle ne quittoit jamais S. Jérôme qu'elle ne lui eût fait pluſieurs queſtions ſur les Livres ſaints. On la conſultoit de toutes parts, comme un docteur de l'égliſe; & ſes réponſes étoient toujours dictées par la prudence & par l'humilité. Cette ſainte veuve fut, autant qu'elle put, le fléau des Origéniſtes, & contribua beaucoup à leur condamnation. Elle mourut vers l'an 409, peu de tems après que Rome fut priſe par les Goths.

MARCELLE, fille d'Octavie, ſœur d'Auguſte & de Marcellus, fut femme d'Agrippa.

MARCELLINE,

MARCELLINE, femme célèbre par ſon effronterie, ſous le pontificat du pape Anicet. Elle accrédita beaucoup à Rome les erreurs des Gnoſtiques, & ſe ſervit de ſon eſprit & de ſa beauté pour ſéduire les fidèles par l'amour des voluptés, dont elle faiſoit les dogmes de ſa religion.

MARCELLINE; ſœur aînée de S. Ambroiſe. A peine ſortie de l'enfance, elle promit à Dieu de garder la virginité. Son pere Ambroiſe, préfet du prétoire des Gaules, étant mort, elle ſuivit ſa mere à Rome, & fut chargée de l'inſtruction de ſes freres Satyre & Ambroiſe. En 352, elle reçut des mains du pape le voile ſacré dans l'égliſe de S. Pierre, & continua de demeurer à Rome dans ſa famille. Elle fit quelques voyages à Milan, pour aller voir ſon frere Ambroiſe, lorſqu'il fut archevêque de cette ville. On ignore l'année de ſa mort qui fut, ainſi que ſa vie, précieuſe devant Dieu & devant les hommes. L'égliſe Latine célèbre ſa fête au 17 de Juillet.

MARCHAND. (*Madame le*) Quoiqu'on ait d'elle une petite production connue ſous le titre de *Conte de Boca*; quoique même on prétende qu'elle a laiſſé pluſieurs manuſcrits, on peut dire qu'elle eſt moins célèbre dans la littérature, par ſes propres ouvrages, que parce qu'elle étoit la fille de Joſeph-François Duché, écuyer, ſieur de Vancy, fils d'un ſecrétaire du roi, & lui-même ſecrétaire général des galeres de France. Il étoit de l'académie des belles-lettres, & penſionnaire de ſa majeſté Louis XIV. Il donna d'abord à l'opéra pluſieurs piéces; mais il finit par des tragédies ſaintes qu'il compoſa pour S. Cyr, & qui furent jouées ſur le théatre de la comédie françoiſe : telles furent *Jonathas*, *Abſalon*, & *Debora*.

MARCHINE, (*Marthe*) Napolitaine, paſſa fort jeune à Rome, où quoiqu'occupée du ſoin de nourrir ſa famille, en faiſant des ſavonnettes, elle trouva le tems de ſe livrer à l'étude des ſciences

pour leſquelles la nature ſembloit l'avoir fait naître. Elle apprit ſans peine la langue latine, la grecque & l'hébraïque, & cultiva même avec ſuccès la poëſie. Elle mourut âgée de quarante-ſix ans, en 1646.

MARCIA OTACILIA SEVERA, impératrice Romaine, femme de Philippe, lequel parvint à l'empire par le meurtre de Gordien, l'an de J. C. 244. A une particularité près, on ignore tout ce qui concerne la naiſſance, la vie & la mort de cette princeſſe. Les médailles lui donnent un air noble, modeſte, & quelque beauté. Philippe, ayant fait mourir Gordien aux extrémités de la Perſe, partit avec ſon épouſe pour Antioche, après avoir pris toutes les précautions imaginables pour cacher ſon parricide. Mais la renommée avoit déja divulgué ce qu'ils avoient tant d'intérêt de tenir ſecret. « Ils arriverent, dit M. de Serviez, dans cette ville, ſur » la fin du Carême; & comme il y avoit beaucoup » de Chrétiens, ils voulurent leur donner un témoignage de leur foi en allant à l'égliſe, pour y participer aux prieres qui s'y faiſoient la nuit qui » précédoit la fête de Pâques. Babylas, prélat célèbre par ſon zèle, par ſon courage & par ſon » éminente ſainteté, gouvernoit alors l'égliſe d'Antioche, & étoit parfaitement inſtruit de tout ce » qui s'étoit paſſé en Perſe; & comme il n'étoit pas » homme à rien relâcher aux loix de l'égliſe de leur » ſévérité, dans quelque occaſion que ce pût être, » d'abord qu'il ſut informé que l'empereur & l'impératrice alloient entrer dans l'égliſe, il courut au » devant d'eux; & les ayant trouvés près de la » porte, bien loin de mollir à la vue des maîtres du » monde, & d'écouter les conſeils d'une timide politique, il arrêta Philippe & l'impératrice; & portant ſa main ſur l'eſtomac de l'empereur, il lui » repréſenta avec une modeſte, mais généreuſe liberté, que ce n'étoit point dans le temple du Dieu » de la ſainteté, qu'il devoit venir lever des mains » dégoûtantes encore du ſang de ſon empereur &

» de son bienfaiteur ; qu'après s'être souillé d'un si » grand crime, il ne pouvoit assister aux sacrés myste- » tères que lorsqu'il l'auroit expié, en se mettant au » rang des pénitens. Il ne dispensa point l'impéra- » trice de cette peine : son sexe, sa dignité, l'éclat » qui environne l'autorité suprême ne parurent point » au saint évêque des raisons assez fortes pour élu- » der en sa faveur les rigueurs de l'église.

» Otacilia eut assez de vertu pour faire en cette » occasion un saint usage de sa grandeur. Elle sou- » mit la majesté de l'empire au joug de la religion, » & montra l'exemple édifiant d'une princesse con- » fondue parmi les femmes pénitentes, en donnant » une preuve si touchante de la docilité de sa foi. » Elle se soumit à tout ce que voulut exiger d'elle » l'évêque d'Antioche ; & l'empereur, ayant aussi » accepté la pénitence qui lui étoit imposée, fut » mis au rang de ceux qui satisfaisoient pour leurs » péchés. »

MARCIA PROBA, femme de Guithelind, roi des anciens Bretons, avant la naissance de Jesus-Christ. On dit qu'ayant perdu son mari fort jeune, elle prit en main les rênes du gouvernement, & s'occupa à rendre ses peuples heureux par les loix sages qu'elle leur donna. Ces loix furent nommées de son nom *leges Marcianæ*, loix Marciennes. Gildas le Sage les traduisit en latin, & le roi Alfrede en langue Saxonne.

MARCIE FURNILLE n'est connue dans l'histoire que pour avoir été la femme du meilleur empereur qu'ayent eu les Romains. Ce fut Tite, fils de Vespasien. L'amour de ce prince pour Bérénice, reine de Judée, lui fit répudier Marcie Furnille ; & l'on ne voit pas qu'il l'ait reprise, après s'être séparé de cette reine, pour se conformer aux loix Romaines.

MARCIENNE, (*Sainte*) Africaine, souffrit le martyre dans le tems de la persécution de Dioclétien, au commencement du quatrieme siécle. Elle vivoit

dans la retraite à Céſarée, où elle avoit fixé ſa demeure. Un jour, emportée par ſon zèle, s'étant rendue dans la place publique, elle abbatit, à ce qu'on rapporte, la tête d'une ſtatue de Diane. Auſſi-tôt elle fut arrêtée par la populace, & conduite au magiſtrat, qui la fit expoſer aux bêtes féroces. L'égliſe célèbre ſa fête, tantôt le 9 de Janvier, tantôt le 10 de Juillet.

MARCOUEFVE, femme de Caribert, *ou* Chérébert, roi de Paris. Miroſiede ſa ſœur, avoit partagé le trône & le lit de Chérébert; elle-même avoit fait vœu de virginité; ces obſtacles n'arrêterent point le monarque François, que les charmes de Marcouefve avoient enflammé de la plus forte paſſion. Il l'épouſa, malgré les remontrances de S. Germain, évêque de Paris, qui les excommunia l'un & l'autre. La nouvelle reine mourut peu de tems après, vers l'an 570.

MARESCOTTI (*Marguerite*) de Siène, vivoit en 1588, comme on l'apprend du Recueil de poëſies que Felix Maldenti Téodoli fit imprimer, cette même année, à Ferrare. On eſt inſtruit de la patrie de cette demoiſelle par un de ſes Madrigaux, inſéré dans *la Guirlande* de la comteſſe Angela Beccaria. Ce Madrigal eſt accompagné d'une Expoſition, ou Commentaire d'Etienne Guazzo, compilateur de ce Recueil, lequel loue beaucoup la beauté, le mérite, & les ouvrages de l'auteur.

MARESCOTTI, (*Hyacinthe*) Romaine, tante du cardinal de ce nom, étoit née, en 1585, du comte Marc-Antoine Mareſcotti, & d'Octavie Orſina, ou des Urſins. A l'âge de vingt ans, elle prit le voile de religion dans le monaſtere de S. Bernardin, du tiers ordre de S. François, à Viterbe. Elle y mourut en odeur de ſainteté, le 30 de Janvier 1640, âgée de cinquante-quatre ans, & fut béatifiée en 1726.

MARESCOTTI. (*Maria-Settimia Tolomei-*) Voyez TOLOMEI-MARESCOTTI.

MARGOT, célèbre joueuse de paume, au rapport de Pasquier, qui dit qu'elle arriva, l'an 1424, à Paris, & qu'elle jouoit à la paume de l'avant & de l'arriere-main mieux qu'aucun homme ; ce qui étoit d'autant plus étonnant, ajoûte M. de Saint Foix, qu'alors on jouoit seulement de la main nue, ou avec un gant double.

MARGUERITE, (*Sainte*) appellée *Marine* par les Grecs, étoit d'Antioche de Pisidie, dans l'Asie mineure. Quoique née de parens idolâtres, elle fut instruite dans la religion Chrétienne par une femme à qui son pere, prêtre des faux dieux, confia son éducation. Il n'eut pas plutôt appris qu'elle avoit renoncé au paganisme, qu'il la fit revenir auprès de lui, & mit tout en usage pour la faire changer de religion. Il la fit habiller en paysanne, l'envoya garder le bétail aux champs, & la traita de la maniere la plus humiliante. Ses efforts furent inutiles. La vertu de Marguerite eut bientôt à soutenir d'autres attaques. Olybrius, un des généraux de l'empereur Aurélien, vit notre jeune bergere, & fut touché de ses attraits. Il la fit conduire à Antioche, & employa les promesses les plus flateuses & les plus terribles menaces pour la rendre sensible à son amour. Voyant qu'il ne gagnoit rien sur son esprit, il la fit tourmenter cruellement en qualité de Chrétienne, & voulut l'obliger à sacrifier aux idoles. On dit que les prodiges, qui s'opérerent pendant le martyre de cette sainte, engagerent Olybrius à précipiter sa mort. Il lui fit trancher la tête le 20 de Juillet 275. On a de ses reliques en France. Quelques auteurs cependant doutent de leur authenticité, comme de la vérité des actes de son martyre.

MARGUERITE DE PROVENCE, reine de France, femme du plus saint de nos rois, étoit fille de Raimond Bérenger, comte de Provence & de Forcalquier, & de Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoye. Quoique cette princesse ne joue pas ce

qu'on appelle un grand rôle dans notre hiſtoire, on ne ſçauroit diſconvenir qu'elle n'ait été, comme femme de Louis IX, l'une des plus ſages, des plus vertueuſes, & des plus eſtimables de nos reines. Sa douceur, ſa charité, ſon zèle pour la religion Chrétienne, ſon attachement au roi ſon époux, & ſur-tout une parfaite connoiſſance de ſes devoirs; voilà les qualités que tous les hiſtoriens lui attribuent; & pas un ne l'a taxée du plus léger défaut. Elle eût peut-être fait briller des talens ſupérieurs dans le maniment des affaires, ſi la reine Blanche, mere de S. Louis, qui lui connoiſſoit ſans doute beaucoup de capacité, n'eût fait agir tous les reſſorts de ſa politique pour l'empêcher de régner ſur l'eſprit du monarque, comme elle régnoit ſur ſon cœur. Joinville, hiſtorien & ami particulier de Louis IX, nous donne une idée ſinguliere de la jalouſie de la reine mere envers Marguerite. Voici comme il s'exprime, dans le ſtyle naïf de ſon tems: » Blanche ne vouloit pas ſouffrir que le roi hantaſt, » ny fuſt en la compagnie de ſa femme, ains le dé» fendoit à ſon pouvoir. Et quand le roi chevau» choit (voyageoit à cheval) aucunes fois par ſon » royaume, & qu'il avoit la roine Blanche ſa mere, » & la roine Marguerite ſa femme, la roine Blanche » les faiſoit ſéparer l'un de l'autre, & n'étoient jamais » logés enſemblement. Et advint un jour qu'eux » étant à Pointouiſe, le roi étoit logé au-deſſus du » logis de la roine ſa femme, & avoit inſtruit ſes » huiſſiers de telle ou telle façon, que quand il vou» loit aller coucher avec la roine ſa femme, & que » la roine Blanche vouloit venir en la chambre du » roi ou de la roine, ils battoient les chiens à fin » de les faire crier; & quand le roi l'entendoit, il » ſe muſſoit (cachoit) de ſa mere. Si trouva celui » jour la roine Blanche, en la chambre de la roine, » le roi ſon mari qui l'étoit venue voir, parce qu'elle » étoit en grand péril de mort, à cauſe qu'elle s'é» toit bleſſée d'un enfant qu'elle avoit eu, & le

» trouva caché derriere la roine, de peur qu'elle ne le » vît. Mais la roine Blanche ſa mere, l'apperçut bien, » & le vint prendre par la main, lui diſant : Venez » vous-en, car vous ne faites rien ici, & le ſortit » hors la chambre. Quand la roine vit que la roine » Blanche ſéparoit ſon mari de ſa compagnie, elle » s'écria à haute voix : Hélas ! ne me laiſſerez vous » voir mon ſeigneur ni en la vie ni à la mort ? Et » ce diſant, elle ſe pâma, & cuidoit-on, (penſoit-» on) qu'elle fût morte ; & le roi, qui ainſi le » croyoit, y retourna la voir ſubitement, & la fit » revenir de pamèſon. »

La reine Blanche à qui Louis déféroit en toutes choſes, n'eut pas d'ailleurs beaucoup de peine à tenir dans la dépendance la reine ſa belle-fille. Cette princeſſe, d'une humeur douce & toujours égale, n'avoit d'autre ambition que d'être aimée du roi ſon époux ; mais née ſenſible & tendre, elle pouvoit craindre que les jalouſes précautions de Blanche ne la fiſſent un jour ſortir des bornes de la modération. L'un & l'autre de ces motifs la déterminerent à ſuivre ſon époux dans ſon voyage d'Outremer. Perſonne n'ignore la malheureuſe iſſue de cette permiere expédition, où S. Louis fut fait-priſonnier avec toute ſa cour.

La reine Marguerite étoit alors à Damiette, ville que les François avoient conquiſe ſur les Saraſins, & que ces derniers aſſiégeoient à leur tour ; pour comble d'infortune, elle touchoit au terme de ſa groſſeſſe. Ce fut dans cette affreuſe circonſtance, que Marguerite donna l'exemple du courage le plus héroïque, dont l'hiſtoire ancienne & moderne faſſe mention. Depuis quelque tems, elle faiſoit coucher dans ſa chambre un vieillard de quatre-vingts ans, chevalier auſſi ſage que brave. Se ſentant près d'accoucher, elle fit ſortir tous ceux qui l'accompagnoient, à l'exception de ce ſeigneur. Auſſi-tôt, ſe jettant à ſes genoux, elle lui dit qu'elle étoit réſolue de demeurer dans cette poſture juſqu'à ce qu'il lui eût

octroyé un don. Telle étoit la formule dont ſe ſervoient les dames pour demander une grace à leurs chevaliers. Le vieillard ſurpris donna ſa parole. » Seigneur chevalier, lui dit alors la reine, ce que » je vous demande, ſur la foi que vous m'avez » donnée, c'eſt que ſi Damiette eſt priſe par les » Sarraſins, vous me coupiez la tête, & ne me » laiſſiez pas tomber vivante entre les mains des in- » fidèles. »..... Oui, Madame, répondit le cheva- » lier, vous ſerez obéie ; j'y ai déja penſé, & la » réſolution en étoit priſe. » De ce moment, la reine fut plus tranquille : elle accoucha d'un fils nommé *Jean ;* & ce jour-là même, ayant appris que les Chrétiens de Damiette méditoient de rendre la place aux Sarraſins, elle fit venir dans ſa chambre les principaux d'entr'eux, & releva par un diſcours pathétique leur courage abbatu.

S. Louis, ayant payé ſa rançon, revint en France avec ſon épouſe au mois de Juillet 1254. Il en repartit au mois de Juin 1270, pour ſon ſecond voyage à la Terre-ſainte. On demandera pourquoi, la reine mere étant morte, il ne confia pas la régence du royaume à Marguerite. C'eſt que cette princeſſe, qui n'avoit aucune connoiſſance des affaires, lui parut ſans doute peu propre à gouverner un Etat que les guerres étrangeres & domeſtiques pouvoient déchirer pendant ſon abſence ; & l'on ne voit pas d'ailleurs que Marguerite ait ambitionné cette charge. S. Louis étant mort de la peſte devant Tunis, au mois d'Août de la même année, notre pieuſe reine ne s'occupa plus que de fondations, de bonnes œuvres, & de la pratique des vertus chrétiennes. Elle mourut à Paris, le 20 ou 21 de Décembre 1295, au couvent des religieuſes Cordelieres, dites de *ſainte Claire*, qu'elle avoit fondées au fauxbourg S. Marcel, & fut inhumée à S. Denis où l'on voit ſon épitaphe devant le grand-autel.

Du mariage de Marguerite naquirent onze enfans, ſix fils & cinq filles, dont l'aîné fut Philippe le Hardi, ſucceſſeur de S. Louis.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, petite-fille de S. Louis, n'hérita pas de la sageſſe d'Agnès de France, ſa mere, & de l'illuſtre Marguerite, ſon ayeule, dont on vient de parler. Elle fût mariée, fort jeune encore, à Louis de France, dit depuis *le Hutin*, fils de Philippe le Bel. Il paroît, par le témoignage d'auteurs contemporains, que la galanterie étoit fort à la mode à la cour de France, & que les dames la pouſſoient même juſqu'à la débauche. Il eſt du moins certain que Marguerite, & Blanche de Bourgogne, femme de Charles, frere du roi, furent convaincues d'adultere, & renfermées dans le Château-Gaillard d'Andely, où Louis fit étrangler ſa femme avec un drap de lin, en 1314.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, fille aînée de Jacques Stuart, I du nom, roi d'Ecoſſe. N'ayant encore que trois ans, en 1428, elle fut accordée à Louis, dauphin de France, qui fut depuis le roi Louis XI; & la célébration du mariage ſe fit huit ans après, à Tours, moyennant une diſpenſe d'âge que donna l'archevêque de cette ville. Les hiſtoriens Anglois, François & Ecoſſois, ſont de ſentimens différens ſur le mérite & la beauté de Marguerite. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Dauphin n'eut pour elle que de l'indifférence & de la froideur. On peut juger de ſon goût pour les ſciences, & de ſon eſtime pour les ſçavans, par l'honneur qu'elle fit, « dit l'auteur des Anecdotes de nos reines, au » célèbre Alain Chartier, l'un des meilleurs poëtes, » & l'orateur le plus eſtimé de ſon tems.

» On diſoit d'Alain, qu'il étoit l'eſprit le plus » beau, & l'homme le plus laid de France. Cela » n'empêcha pas que Marguerite d'Ecoſſe, paſſant par » une ſale où il s'étoit endormi, ne s'approchât de » lui, & ne le baiſât ſur la bouche. Les dames de » ſa ſuite parurent ſurpriſes qu'elle eût accordé une » faveur ſi diſtinguée à un homme ſi laid, & qui, » à leurs avis, le méritoit ſi peu. Elles ne purent » s'empêcher d'en faire quelques reproches à la Dau-

» phine : Je n'ai pas baiſé l'homme, leur répondit-» elle, mais j'ai ſeulement baiſé la bouche d'où il » eſt ſorti tant de belles choſes. »

Marguerite d'Ecoſſe mourut ſans enfans à Châlons-ſur-Marne, le 16 d'Août 1444. On dit que ce fut de douleur des imputations calomnieuſes que l'on avoit faites à ſa vertu. Les larmes du Dauphin la juſtifierent aſſez, ajoûte M. le préſident Hénault.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née le 23 de Mars 1429, étoit fille de René d'Anjou, roi de Sicile, de Naples & de Jéruſalem. Henri VI, roi d'Angleterre, devint amoureux de cette princeſſe ſur la ſeule vue de ſon portrait ; & quoique Marguerite ne fût pas un parti fort avantageux, puiſque ſon pere ne poſſédoit pas un pouce de terre dans les trois royaumes dont il avoit les titres, il réſolut de partager ſon trône avec elle. Guillaume de la Poole, comte de Suffolck fut choiſi pour conduire cette importante négociation : elle ne traîna pas en longueur. René, ébloui des avantages qu'il trouvoit dans cette alliance, ne fit pas attendre ſon conſentement. Henri, aveuglé par ſa paſſion, lui céda, pour avoir ſa fille, le duché d'Anjou & le comté du Maine, provinces qui appartenoient alors à l'Angleterre. Les nôces de la princeſſe furent célébrées, en 1444, à Nanci, avec toute la magnificence qui convenoit à une telle fête. Marguerite s'embarqua auſſi-tôt après pour l'Angleterre : elle y fut reçue avec autant d'acclamations & de marques de joie que ſi ſon mariage eût été fort avantageux à la nation. Des compagnies détachées de tous les corps du royaume, vinrent au-devant d'elle juſqu'à la mer. Elle fut couronnée à Weſtminſter, le 30 de Mai 1445.

Le premier projet de la nouvelle reine fut d'attirer à elle toute l'autorité, & de perdre le duc de Gloceſter, qui, ſous un roi auſſi foible & auſſi jeune que Henri, gouvernoit tout le royaume. L'entrepriſe n'étoit pas facile à exécuter : le duc de Gloceſter

étoit oncle du roi, & avoit un grand aſcendant ſur ſon eſprit ; il étoit adoré du peuple ; chacun vantoit ſa prudence & ſa capacité : tant d'obſtacles ne rebuterent point l'ambitieuſe Marguerite : elle jetta avec adreſſe des ſoupçons dans l'eſprit du roi, lui repréſenta vivement combien il étoit honteux pour lui qu'un autre uſurpât ſous ſes yeux ſon autorité, & ne lui laiſſât que le vain titre de *roi*. Le foible Henri, piqué de ces reproches, ſe refroidit ſenſiblement ſur ſon miniſtre. La reine, s'appercevant des premiers progrès de ſon artifice, porta alors les derniers coups : elle fit accuſer le duc de Gloceſter de différens crimes ; on l'arrêta ; & il fut conduit à la tour, où on le fit périr ſecrettement par la main d'un aſſaſſin.

Marguerite, délivrée d'un concurrent incommode, prit ouvertement l'adminiſtration des affaires : elle choiſit pour l'aider dans cette fonction pénible le comte de Suffolck qu'elle créa duc : ce ſeigneur, qui avoit été l'agent de ſon mariage, avoit toujours eu depuis ſa plus intime confiance. On a prétendu même qu'il étoit amant de la reine, & amant favoriſé. Quoi qu'il en ſoit, le malheureux Suffolck ne jouit pas long-tems de la faveur de Marguerite. Il étoit haï du peuple qui lui attribuoit la mort du duc de Gloceſter : la chambre des communes porta contre lui un bill d'accuſation qui contenoit dix articles, dont le moindre ſembloit menacer ſa tête. La reine, ſe voyant hors d'état de ſoutenir ſon miniſtre contre des ennemis acharnés à ſa perte, le fit embarquer ſecrettement pour la France ; mais il fut aſſaſſiné dans le trajet. Le duc de Sommerſet ſuccéda à l'infortuné Suffolck, & rendit de grands ſervices à Marguerite pendant les troubles qui déchirerent l'Angleterre ſous ce régne.

Richard, duc d'Yorck avoit des droits réels ſur la couronne d'Angleterre. Henri IV, grand-pere de Henri VI, ayant detrôné Richard II, ſon couſin-germain, qui mourut ſans enfans, s'étoit emparé du

trône au préjudice des deſcendans de Lionel, duc de Clarence, qui formoient alors la branche aînée de la maiſon royale d'Angleterre. Le duc d'Yorck repréſentoit Lionel dont il étoit l'arriere-petit-fils, & l'héritier. Ce prince, ayant reçu de la cour quelques nouveaux ſujets de mécontentement, réſolut de faire valoir ſes droits. Pour ſonder les diſpoſitions du peuple, à l'égard de la maiſon d'Yorck, il engagea un gentilhomme Irlandois nommé *Cade*, à prendre le nom de *Mortimer*, comte de la Marche, prince de la maiſon d'Yorck, qui avoit perdu la tête à Londres ſur un échafaud. Cade ſe chargea de ce rôle. Il ſe rendit dans la province de Kent, & perſuada aux peuples crédules que la mort de Mortimer avoit été ſuppoſée: il ſe vit bientôt un nombreux parti, & il arbora la roſe blanche, ce ſignal fatal de la maiſon d'Yorck, depuis ſa premiere querelle avec la maiſon de Lancaſtre, qui avoit pris la roſe rouge pour le ſien. L'entrepriſe de Cade eut un ſuccès plus grand qu'on n'avoit eſpéré: il battit les troupes qu'on lui opoſa, & répandit l'épouvante juſqu'à la cour. Le roi ſe retira dans le château de Kenelwort; & Cade, à qui rien ne réſiſtoit, entra dans Londres. Le roi, pour finir cette guerre honteuſe, publia une amniſtie dont l'effet fut ſurprenant. Cade ſe vit abandonné de tous ſes gens dans l'eſpace d'une nuit; ſa tête fut miſe à pris, & il fut tué par un gentilhomme de Kent. Le duc d'Yorck voyant, par cette premiere tentative, ce qu'il pouvoit eſpérer de l'affection des Anglois, ne perdit point de vue ſes premiers deſſeins.

Quelque tems après, la reine accoucha d'un prince qui fut nommé *Edouard*. Elle étoit mariée depuis neuf ans, ſans aucune marque de fécondité: la ſanté du roi, qui s'affoibliſſoit tous les jours, ne lui faiſoit pas attendre une faveur que le ciel lui avoit refuſée dans les premieres années de ſon mariage; auſſi la malignité publique n'épargna-t-elle pas ſa vertu;

& la familiarité qu'elle avoit avec le duc de Sommerſet ne ſut point à l'abri des ſoupçons. Cependant la maladie du roi augmentoit ſenſiblement : la reine & Sommerſet, par l'avis d'un conſeiller d'état, partiſan ſecret du duc d'Yorck, réſolurent d'appeller ce prince à la cour, pour faire croire au public qu'on ſongeoit à corriger les déſordres qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration, & en même tems pour ſe mettre en état d'éclairer ſes démarches ; mais à peine le duc eut-il paru deux fois au conſeil, que, s'y rendant le maître abſolu par l'adreſſe de ſes amis, & par la ſienne, il fit arrêter le duc de Sommerſet dans la chambre même de la reine, & le fit conduire ſur le champ à la Tour : enſuite, paroiſſant lui-même au parlement pour y rendre compte d'une action ſi hardie, il en ſoutint la néceſſité avec tant de force, qu'ayant entraîné toute l'aſſemblée dans ſes intérêts, il ſe fit déclarer protecteur du royaume, & défenſeur des libertés de l'égliſe & de l'état pendant l'enfance du jeune Edouard, & juſqu'au tems où ce prince ſeroit en état de ſe charger du gouvernement.

Un coup ſi imprévu conſterna la reine : elle délibéra ſi le plus sûr parti pour elle n'étoit pas de ſe retirer en France avec le prince ſon fils ; mais ſa fermeté naturelle vint bientôt à ſon ſecours. Elle réſolut de tout entreprendre pour ſoutenir ſes droits & ſauver ſon miniſtre. D'abord elle feignit de ſe rendre aux diſpoſitions du parlement, qui l'éloignoit des affaires ; elle parut ne s'occuper que du ſoin de la ſanté du roi & de l'éducation de ſon fils. On ſe perſuada en Angleterre que, fatiguée des ſoins du gouvernement, elle avoit renoncé ſincérement aux affaires. Le duc d'Yorck fut lui-même la dupe de ce ſtratagême ; mais après avoir ſoutenu ce rôle auſſi longtems qu'elle en eut beſoin pour arranger ſes projets, elle éclata tout d'un coup par une entrepriſe qui lui réuſſit pleinement.

Le duc d'Yorck fut averti de ſe rendre à un con-

ſeil extraordinaire, que le roi ſe trouvoit en état de tenir lui-même, & dans lequel il avoit à découvrir des réſolutions importantes pour le bien du royaume. Le duc ignoroit que le roi ſe trouvoit beaucoup mieux : ſa ſurpriſe fut extrême, lorſqu'il apperçut ſur ſon viſage des marques d'une ſanté qui paroiſſoit ſe rétablir. Le roi, que ſon épouſe avoit inſtruit, dit à l'aſſemblée du conſeil, que l'autorité conférée au duc par le parlement, n'étant fondée que ſur l'impuiſſance où il s'étoit trouvé de gouverner lui-même ſes Etats, elle ceſſoit dans ce moment par le bonheur qu'il avoit eu de recouvrer ſa ſanté. Le duc s'apperçut que ce n'étoit qu'un artifice pour mettre le gouvernement de l'Etat entre les mains de la reine ; mais il n'étoit pas alors en état de diſputer à ſon maître le droit de reprendre ſon autorité, & il fut forcé d'approuver par ſon ſilence cette étrange révolution.

Le premier effet de ce changement fut l'élargiſſement de Sommerſet, qui fut auſſi-tôt rappellé comme en triomphe. Le duc d'Yorck comprit qu'auſſi long-tems que la reine & le duc de Sommerſet demeureroient maîtres de la perſonne du roi, ils auroient ſur lui un grand avantage ; il réſolut donc de prendre les armes. Il leva des troupes dans le pays de Galles où il avoit beaucoup de partiſans, & ſe vit bientôt à la tête d'une armée nombreuſe. Sommerſet s'avança de ſon côté à la tête des troupes royales. La bataille ſe livra près de S. Albans. La valeur du comte de Warwich, qui commandoit l'avant-garde du duc d'Yorck fit pencher la victoire de ſon côté. Sommerſet, après avoir fait des prodiges de valeur, fut tué en combattant ; & le roi, bleſſé d'un coup de flèche, ſe retira dans le château du malheureux Sommerſet. Le duc, l'ayant fait inveſtir, y fit entrer ſon armée victorieuſe, ſe rendit maître de la perſonne du roi & le conduiſit à Londres.

Le parlement, compoſé de ſes créatures, déclara

qué le royaume avoit été mal gouverné par la reine & par le duc de Sommerſet, & nomma le duc d'Yorck protecteur de l'Angleterre. Marguerite, retirée preſque ſeule à Greenwick, ſe livroit toute entiere à ſa douleur. Henri, fils du duc de Sommerſet tué à S. Albans, vint trouver cette princeſſe. Il s'efforça de la conſoler, & lui communiqua quelques projets qui pouvoient changer la face des affaires. La reine reprit courage, & ouvrit ſon ame à cette flateuſe eſpérance. Avec le ſecours de quelques potions cordiales, elle fit reprendre au roi aſſez de force & de couleur pour ſe faire tranſporter au parlement. Il y déclara, comme il avoit fait au conſeil dans les mêmes circonſtances, que le ciel lui rendant la ſanté néceſſaire pour s'acquitter des fonctions royales, il reprenoit ſon autorité, & remercioit le duc d'Yorck de s'être chargé du gouvernement pendant ſa maladie. Ce coup de la politique de Marguerite déconcerta le duc & ſes partiſans, qui ſe retirerent dans leurs terres.

La reine triomphante entreprit alors un voyage avec le roi dans différentes provinces du royaume, moins pour réveiller la fidélité des Anglois, en leur montrant leur roi, que pour ſe concilier à elle-même le reſpect & l'amour des peuples, par ſes manieres douces & inſinuantes. Elle y réuſſit; & l'on prétend même que, voulant profiter de la diſpoſition favorable des peuples à ſon égard, elle eſſaya de perſuader à ſon foible époux d'abdiquer la couronne, & de lui réſigner tous ſes droits juſqu'à la majorité du prince Edouard. Mais Henri, quoique roi en peinture, en voulut toujours conſerver le titre.

Pendant que la reine s'applaudiſſoit de la retraite de ſes ennemis, il ſe formoit contre elle un terrible orage: le comte de Salisbury, le comte de Warwick, ſon fils, levent une armée dans la province de Kent, toute dévouée aux intérêts de la maiſon

d'Yorck. Ils déclarent, par un manifeſte, qu'ils n'ont pris les armes que pour aſſurer la liberté & les priviléges du peuple : ils ne nomment pas même le duc d'Yorck, qui étoit alors en Irlande. Cet artifice leur attire une infinité de partiſans ; & leur armée devient forte de quarante mille hommes. Ils ſe rendent à Londres, qui leur ouvre ſes portes. La reine marche contr'eux juſqu'à Northampton : le comte de la Marche, fils du duc d'Yorck, vient de ſon côté préſenter la bataille à l'armée royale. Le comte de Warwick, & milord Cobham avoient le titre de *ſes lieutenans généraux ;* mais Warwick étoit en effet le chef de l'armée. La bataille ſe livra le 19 de Juillet 1460 : on combattit pendant cinq heures avec une égale furie de part & d'autre, lorſque le lord Gray, qui commandoit un corps conſidérable de l'armée du roi, ſe rangea tout-à-coup du côté des mécontens. Cette défection imprévue abbattit le courage des troupes royales, qui commencerent à lâcher pied. Le duc de Buckingham, le comte de Shreusbury, fils du fameux Talbot, & pluſieurs autres ſeigneurs reſterent ſur le champ de bataille. La reine prit la fuite, avec le jeune prince de Galles & le duc de Sommerſet. Le roi, qui n'avoit pas quitté ſa tente, fut enlevé par le comte de Warwick, & conduit à Londres.

Le comte de Salisbury n'eut rien de plus preſſé que de dépêcher en Irlande pour inviter le duc d'Yorck à venir prendre poſſeſſion de la couronne ; mais le duc, étant arrivé à Londres, ne trouva point le parlement diſpoſé à ſeconder ſes deſirs. Sans entreprendre de forcer les ſuffrages, il ſe contenta d'expoſer aux deux chambres les droits qu'il avoit à la couronne. Après un mûr examen, il fut réglé par un acte ſolemnel, que Henri demeureroit, pendant le reſte de ſa vie, en poſſeſſion du trône, & que le duc lui ſuccéderoit : ce prince feignit d'être ſatisfait de ce tempérament.

Pendant

Pendant qu'on raviſſoit la couronne à ſon fils, Marguerite étoit à Durham, avec une ſuite compoſée de huit perſonnes, qui étoient plutôt ſes domeſtiques que ſes conſeillers. Elle avoit envoyé le duc de Sommerſet en France, pour y ſolliciter des ſecours. Elle étoit ſans argent, ſans armée, & preſque ſans eſpérance: dans cette ſituation déplorable, elle reçut ordre de retourner à Londres. L'intérêt de ſa gloire, ſa tendreſſe pour ſon fils, ſa haine pour ſes ennemis ſe réveillerent alors dans ſon ame avec plus de vivacité que jamais, & lui firent entreprendre ce qu'elle n'auroit oſé ſe promettre dans les plus beaux jours de ſa proſpérité. Elle quitta furtivement Durham, après avoir répandu le bruit qu'elle ſe diſpoſoit à paſſer en France. Son deſſein étoit de ſe rendre dans les terres des lords Rooz & Clifford, qui l'un & l'autre avoient perdu leurs peres dans une des batailles précédentes: elle ſe promettoit de grands ſecours du juſte reſſentiment de ces deux ſeigneurs, qui étoient puiſſans dans le nord de l'Angleterre. Sa route fut longue & pénible; elle marchoit la nuit plus ſouvent que le jour, & manquoit quelquefois des choſes les plus neceſſaires.

Elle arriva un jour par hazard dans la maiſon d'un officier, à qui le comte de la Marche avoit fait trancher la tête à Calais; elle trouva ſes enfans ne reſpirant que la vengeance; & profitant de cette ardeur, elle les chargea de raſſembler tout ce qu'ils pourroient de monde, & de la venir joindre dans les terres du lord Clifford. Ce ſeigneur ne trompa point l'opinion de la reine; il ſe montra prêt à la ſecourir. Milord Rooz & le comte de Devonshire témoignèrent le même zéle. Dans l'eſpace de huit jours, la reine ſe vit une petite troupe compoſée de deux mille cinq cens hommes: elle trouva le moyen d'enflammer leur courage, non par des récompenſes, (Elle n'étoit pas en état,

d'en donner,) mais en leur promettant le pillage de toutes les terres du duc d'Yorck & des ſeigneurs de ſon parti, qui pourroient ſe rencontrer dans ſa marche. Cette promeſſe produiſit le plus grand effet, & lui attira de tous côtés une foule de ſoldats; elle ſe trouva à la tête de vingt-cinq mille hommes avec leſquels elle vint camper à Wakelfierd. Le duc d'Yorck ſecondé du comte de Salisbury, alla à ſa rencontre avec vingt mille hommes ; mais n'oſant pas tenir la campagne, il ſe renferma dans le château de Sendal, en attendant que le comte de la Marche ſon fils, qui faiſoit des leveés dans le pays de Galles, vînt à ſon ſecours. Toute ſa prudence ne put tenir contre les défis inſultans & les menaces injurieuſes de la reine, qui, pour l'attirer au combat, lui reprochoit ſans ceſſe, qu'un homme, qui aſpiroit à la couronne, trembloit lâchement devant une femme. Il fut auſſi la dupe d'un ſtratagême que la reine employa pour l'engager à une action : elle poſta quinze mille hommes derrière une colline qui les déroboit à la vue du château. Le duc crut que les forces de la reine étoient diviſées, & ne voyant auprès d'elle qu'un corps de dix mille hommes, il ſe flatta d'avoir le tems de les tailler en piéces, avant que le reſte de l'armée pût les rejoindre ; mais à peine ſe fut-il avancé dans la plaine, qu'il reconnut ſon imprudence : les quinze mille hommes poſtés derrière la colline ſe montrerent bruſquement & accablerent le duc. Ce prince perdit la vie en combattant comme un lion : le lord Clifford, après la bataille, lui coupa la tête, la mit au bout d'une lance & la préſenta à la reine, qui, par un raffinement de vengeance, voulut qu'elle demeurât expoſée devant elle, pendant le reſte du jour, & la fit planter enſuite ſur les murailles de la ville d'Yorck. Le comte de Salisbury, qui avoit été fait priſonnier, après avoir aſſiſté à ce funeſte ſpectacle, eut la tête tranchée par l'ordre de la reine.

Le comte de Warwick, qui étoit reſté à Londres pour garder le roi, s'avança à la rencontre de Marguerite, & contraignit Henri de le ſuivre; mais la reine força le comte à prendre la fuite & à lui abandonner le roi, qui recouvra ainſi la liberté. Warwick joignit le comte de la Marche, & conſeilla à ce prince d'aller droit à Londres & de s'y faire couronner; c'étoit le meilleur avis qu'il pût lui donner : le comte fut proclamé le jour ſuivant dans la ville de Londres, ſous le nom d'Edouard IV, ſans qu'aucun partiſan de la maiſon de Lancaſtre oſât élever la voix; & la reine, qui croyoit rentrer triomphante dans ſa capitale, ſe vit replongée dans de nouveaux malheurs.

Edouard ne donna pas le tems à ſes ennemis de ſe fortifier : il marcha vers Yorck où il apprit que Henri & Marguerite s'étoient rendus. Les deux armées ſe rencontrerent le Dimanche des Rameaux dans la plaine de Tawnton, & ſe rangerent en bataille : le combat dura depuis le matin juſqu'au ſoir, avec cette fureur & cet acharnement qui caractériſent les guerres civiles; le carnage fut affreux; enfin la valeur du comte de Warwick fixa la victoire de ſon côté. Les hiſtoriens aſſurent que le nombre des morts fut d'environ quarante mille hommes. La reine s'enfuit en Ecoſſe avec ſon epoux. Après avoir ſongé quelque tems aux reſſources qui lui reſtoient, elle forma la réſolution d'aller demander du ſecours à la cour de France; & lorſquelle eut pris les précautions néceſſaires pour la ſûreté de ſon époux, elle s'embarqua ſur un vaiſſeau que lui fournit un négociant François établi en Ecoſſe. Louis XI reçut très-bien cette reine infortunée; mais il étoit trop occupé dans ſon propre royaume, pour lui donner de grands ſecours : il lui permit ſeulement d'engager à ſon ſervice tous ceux qu'elle trouveroit diſpoſés à embraſſer ſes intérets. Le ſeigneur de la Varenne, grand ſénéchal de Normandie, gentilhomme riche & galant fut le champion

que Marguerite choisit. Avec cinq cens hommes qu'il lui fournit, elle s'embarqua, & fut poussée par les vents dans l'embouchure de la Twede, d'où elle se rendit aisément à Berwick. Le roi d'Ecosse lui permit de lever quelques troupes dans ses Etats. Henri, oubliant son intrépidité naturelle, s'employa lui-même à former une armée, & s'avança jusqu'à Exham où il s'arrêta pour rassembler les secours, qui lui arrivoient de tous côtés. Pendant que son armée travailloit à se retrancher dans ce poste, le marquis de Montaigu, un des généraux d'Edouard, attaqua Henri dans ses lignes; le força; tua la meilleure partie de ses gens, & mit le reste en fuite: le malheureux monarque se sauva en Ecosse.

Marguerite gagna à pied une forêt voisine avec le jeune Edouard son fils, qu'elle tenoit par la main; elle y fut surprise par la nuit. On raconte que des voleurs la rencontrerent & la dépouillerent de ses bijoux, seul reste d'une si grande fortune. Pendant que les brigands se disputoient entr'eux sur le partage du butin, elle s'échappa avec son fils, & s'enfonça dans l'endroit le plus épais de la forêt. Lorsque le jeune prince n'eut plus la force de marcher, elle le prit entre ses bras & continua sa route. Un autre voleur, qui étoit de la bande des premiers, & qui alloit les rejoindre, la rencontra & s'approcha d'elle l'épée haute. Marguerite, dans cette extrémité, rappella tout son courage & présenta le prince au voleur en lui disant » Mon ami, sauve le » fils de ton roi. » Le nom de *roi* pénétra de respect ce misérable; il laissa tomber son épée & offrit à la reine tous les services qu'il étoit en état de lui rendre. Elle proposa au voleur de se charger du jeune prince qu'elle ne pouvoit plus soutenir, & de la conduire dans quelque asyle sûr. Le voleur la mena dans un village voisin où il avoit sa maison & sa femme. Marguerite y demeura quelques jours pendant lesquels elle s'informa secrettement des sui-

tes de la bataille d'Exham. Le sénéchal de Normandie, le duc d'Exeſter, Edmond frere du duc de Sommerſet joignirent la reine dans ſa retraite: la vue de ces fidèles ſeigneurs la conſola un peu; elle partit avec eux, & toujours guidée par le généreux voleur, elle arriva à Carlile où elle trouva une barque qui la tranſporta à Kerkebridge. Elle ſe logea chez un Anglois nommé *Corck* qui la reconnut & la trahit. Elle échappa à ce danger par la valeur du ſénéchal, & ſe rendit à Edimbourg où elle apprit que ſon époux, étant ſorti imprudemment de l'Ecoſſe, étoit tombé entre les mains de ſes ennemis & avoit été renfermé à la tour de Londres. Après avoir ſéjourné quelques jours à Edimbourg, elle ſe rendit, pour la ſeconde fois, à la cour de France, auprès de Louis XI; c'eſt-là qu'elle trouva un ſecours auquel elle n'avoit pas lieu de s'attendre, & que lui procura l'imprudence d'Edouard.

Le prince avoit envoyé le comte de Warwick à la cour de France, en qualité d'embaſſadeur, pour demander à Louis XI ſa belle-ſœur en mariage. La négociation étoit heureuſement terminée, & Louis ayant donné ſon conſentement, Warwick avoit depêché à Londres, pour communiquer le ſujet de ſon ambaſſade à ſon maître, lorſqu'il apprit qu'Edouard, en ſon abſence, s'étoit marié avec Elizabeth Woodwill, fille de Jacqueline de Luxembourg, ducheſſe de Bedfort, & née de ſon ſecond mariage avec Elizabeth Woodwill. Le comte, irrité de ſe voir ainſi joué par un prince qu'il avoit placé ſur le thrône, ne ſongea plus, dès ce moment, qu'aux moyens de ſe venger d'un ſi cruel affront. Après avoir pris toutes les précautions néceſſaires pour aſſurer ſes projets, il leva le maſque & parut à la tête d'une armée. Edouard marcha promptement contre lui; mais le comte le ſurprit dans ſon camp, & le fit priſonnier. Il confia la garde de ce prince à l'archevêque d'Yorck ſon frere; mais ce prélat, ſoit par négligence, ſoit par trahiſon, laiſſa échapper

ſon priſonnier. Edouard rentra dans Londres, avec l'acclamation de tout ce qu'il y avoit laiſſé de ſujets fidèles.

Marguerite, à qui les premiers ſuccès du comte de Warwick avoient fait eſpérer une heureuſe révolution en faveur de ſon époux ou de ſon fils, vit s'évanouir tout-à-coup une ſi flatteuſe idée; elle ſe réfugia pour la troiſieme fois en France. Elle rencontra à Dieppe le comte de Warwick, qui avoit auſſi pris le parti de ſe retirer dans ce royaume. L'entretien, qu'elle eut avec ce ſeigneur, éteignit leurs mutuels reſſentimens. Ils ſe lierent d'intérêts & d'amitié, & cimenterent cette liaiſon par le mariage du prince de Galles avec Anne Newil fille du comte. Warwick juſqu'alors n'avoit eu pour but que de placer ſur le trône le duc de Clarence, frere d'Edouard; mais depuis ce moment il ſe propoſa de rétablir Henri. Louis XI lui fournit une flotte dont l'équipage étoit compoſé de quatre mille hommes. Avec ce ſecours, Warwick vint aborder au port de Darmouth. Dès qu'il parut, ſes partiſans accoururent vers lui de tous côtés: il ſe vit bientôt une armée de ſoixante mille hommes. Sans perdre de tems, il fit proclamer Henri VI. Edouard allarmé à cette nouvelle, voyant la plûpart de ſes amis l'abandonner, n'oſa tenir la campagne, & ſe renferma dans le château de Lins ſitué ſur le bord de la mer. Les ſoldats, qui l'accompagnoient, ne tarderent pas à ſe débander, & allerent ſe rendre dans le camp de la reine. Edouard s'embarqua pour la Hollande Marguerite prit auſſi-tôt le chemin de Londres, & reçut ſur ſon paſſage les applaudiſſemens de tous les peuples. Dès qu'elle fut arrivée, ſon premier ſoin fut d'aller à la tour annoncer à ſon mari le changement de ſa fortune. Soit foibleſſe, ſoit vertu, Henri ſortit de la tour avec plus de regret qu'il n'y étoit entré. La reine le fit monter à cheval & voulut qu'il traverſât comme en triomphe la ville de Londres. Les malheurs qu'elle avoit

éprouvés, avoient rendus ſon ame ſenſible. Elle n'inſulta point au malheur d'Elizabeth épouſe d'Edouard; elle eut pour elle tous les égards dûs à une reine, & lui procura, dans l'aſyle qu'elle choiſit pour ſa retraite, toutes les commodités qui peuvent rendre la vie agréable.

Marguerite ſembloit mériter par ſa modération de jouir plus long-tems de ſa proſpérité; mais la fortune avoit deſtiné cette princeſſe pour être un exemple frappant de ſes cruelles viciſſitudes. Après tant de travaux & de dangers, elle croyoit que le reſte de ſa vie couleroit dans le repos, lorſqu'un nouvel orage la repouſſa du port où elle venoit d'aborder. Edouard reparut en Angleterre où il avoit un grand nombre d'amis. Le peuple, en général, étoit porté pour ce prince qui avoit toujours affecté des manieres affables & populaires: il n'eut qu'à ſe montrer pour avoir une armée. Il marcha vers Londres ſans obſtacle, & y fut reçu avec une joie univerſelle: il n'attendit pas que le comte de Warwick le vînt attaquer dans la capitale; il marcha au devant de lui, & le rencontra près de Barnet. La bataille ſe donna le 14 Août 1471 Warwick la perdit avec la vie.

La perte d'un ſi grand homme ne découragea point les ſeigneurs du parti de la reine. Ils ranimerent ſon eſpérance & lui formerent une nouvelle armée. Edouard n'en eut pas plutôt reçu la nouvelle qu'il ſe mit à la tête de toutes ſes troupes, pour accabler ſon ennemi, avant qu'il fût devenu plus fort. Les troupes de la reine, commandées par le duc de Sommerſet, furent taillées en piéces: le duc & le prince de Galles furent faits priſonniers. Ce jeune prince, alors âgé de dix-huit ans, parut devant le vainqueur, avec une noble fierté. Edouard lui ayant demandé ce qu'il étoit venu faire dans ſes Etats? Le prince lui répondit avec une fermeté au-deſſus de ſon âge, qu'il étoit venu pour ſe remettre en poſſeſſion d'un bien qui lui appartenoit, & qui lui étoit

ravi injuſtement. Edouard, déconcerté par cette réponſe, lui donna un coup de ſon gantelet ſur le viſage. Il tourna enſuite le dos, & les ſeigneurs, qui étoient avec lui, ſe jetterent ſur le malheureux fils de Marguerite, & le poignarderent.

On ne peut décrire quelle fut la douleur de cette mere infortunée, lorſqu'elle apprit la mort cruelle d'un fils ſi tendrement aimé. Dans les premiers tranſports de ſon déſeſpoir, elle ſe répandit en invectives contre Edouard, qui penſerent lui coûter la vie. Mais, après bien des réflexions, Edouard ſe contenta de la faire renfermer dans la tour de Londres, où elle demeura cinq ans. Elle obtint enfin ſa liberté, à la ſollicitation de Louis XI; mais elle l'acheta bien cher. En ſortant de ſa priſon, on l'obligea de renoncer à ſon douaire, à ſes joyaux à tout ce qu'elle pouvoit réclamer en qualité de reine douairiere d'Angleterre. René ſon pere, pour engager Louis XI à ſolliciter ſa liberté, avoit cédé à la France tous ſes droits ſur la Provence, ſur l'Anjou & ſur les duchés de Lorraine & de Bar: ainſi Marguerite ſe trouva dépouillée dans le même inſtant non-ſeulement de tout ce que le droit établi lui accordoit en Angleterre, mais encore de tous les avantages qu'elle pouvoit tirer de ſa naiſſance, pour la ſucceſſion de la maiſon d'Anjou dont elle étoit l'unique héritiere. Elle ſe rendit à Aix, auprès de ſon pere; & juſqu'à la mort de ce prince, elle y vécut dans l'éloignement abſolu de toute ſorte d'affaires. Après la mort de René, elle ſe retira au château de Dampierre en Anjou, appartenant à un vieux gentilhomme nommé *Vignoles*, qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie au ſervice du roi ſon pere. Ce fut-là qu'elle contracta une étroite liaiſon avec le comte de Richemont, ſeul reſte de la maiſon de Lanciſtre, qui réſidoit à Vannes, ſous la garde du duc de Bretagne. Dans ſa retraite, elle fut comme le centre de toutes les intrigues qui ſe formerent contre Edouard, en faveur de ce jeune prince. La mort lui envia le

plaiſir de voir ſur le trône un prince de la maiſon de Lancaſtre. » Son ſang corrumpu par tant » de noires agitations, devint comme un poiſon qui » infecta toutes les parties qu'il devoit nourrir; ſa » peau ſécha juſqu'à s'en aller en pouſſiere; ſon eſtomac ſe retrécit; & ſes yeux, auſſi creux que s'ils » euſſent étés enfoncés avec violence, perdirent tout » le feu qui avoit ſervi ſi long-tems d'interprète aux » grands ſentimens de ſon ame. » Elle expira enfin, le 25 Août 1482, au château de Dampierre.

On trouve dans les hiſtoriens quelques traits qui concernent cette princeſſe, qu'il eſt difficile de rapporter à quelque tems fixe de ſa vie. On raconte que dans la haine qu'elle porta long-tems au comte de Warwick, ne le connoiſſant pas aſſez pour l'eſtimer particulièrement, elle reſolut de l'éprouver, & de voir ſi ce qu'on publioit de ſon mérite, étoit vrai. Elle communiqua ſon deſſein à quatre des plus braves ſeigneurs de la cour, & fit dire au comte que cinq cavaliers, qui avoient quelques affaires à terminer avec lui, ſouhaitoient de le voir dans un lieu qu'elle lui marqua, & que, pour marque de leur bonne foi, ils lui laiſſoient la liberté de ſe faire accompagner de quatre amis. Le comte, dont toute la paſſion étoit pour les aventures extraordinaires, ne manqua pas au rendez-vous. La reine l'y attendoit armée de pied en cap & accompagnée de ſes quatre confidens. Elle pouſſa au comte, la viſiere baiſſée; & le prenant ſeul à l'écart, elle lui avoua ſon ſexe avec l'embarras touchant de la pudeur, & tâcha de lui perſuader, par ſon trouble, que ſon déguiſement n'étoit qu'un artifice que l'amour lui avoit ſuggéré pour ſe procurer ſon entretien. Le comte, naturellement fort galant, parut enchanté d'une telle aventure. Il lui propoſa d'entrer dans un bois voiſin pour s'y repoſer. Elle y conſentit; mais à peine le comte fut-il entré dans le bois, qu'il ſe vit inveſti par dix hommes à pied, que la reine y avoit poſtés exprès. Elle pouſſa auſſi-tôt ſon cheval; & ſe mettant derrière ſes gens, elle les conjura d'une voix haute de

la venger d'un téméraire. Warwick, étant à cheval, pouvoit aiſément s'échapper par la fuite; mais trop courageux pour s'effrayer du nombre, il ſe diſpoſoit à faire une vigoureuſe défenſe, lorſque la reine arrêta ſes gens; & ſans ſe découvrir: » Allez, comte, » lui dit-elle, vous êtes galant, vous êtes brave; » mais vous n'êtes pas prudent. »

MARGUERITE DE FRANCE, D'ORLEANS *ou* DE VALOIS, ducheſſe d'Alençon, puis reine de Navarre, ſœur de François I. *Voyez* VALOIS. (*Marguerite de France ou de*)

MARGUERITE DE FRANCE *ou* de VALOIS, auſſi reine de Navarre, puis reine de France, femme de Henri IV. *Voyez* VALOIS. (*Marguerite de France ou de*)

MARGUERITE D'ANJOU-SICILE, comteſſe de Valois. *Voyez* VALOIS. (*Marguerite d'Anjou-Sicile de*)

MARGUERITE DE FRANCE reine d'Angleterre, fille du roi Louis VII dit *le Jeune* & femme, en premieres nôces, de Henri le Jeune, dit *Aucourt-Mantel*, roi d'Angleterre, après la mort duquel, en 1183, elle épouſa Béla III, roi de Hongrie. Demeurée veuve pour la ſeconde fois, elle fit le voyage de la Terre-ſainte, & mourut dans ce pieux pélérinage, en 1196.

MARGUERITE DE FRANCE, ſeconde femme d'Edouard I, roi d'Angleterre, étoit fille de Philippe III, dit *le Hardi*. Elle honora le trône par ſa piété. Sur la fin de ſa vie, elle enviſagea la mort ſans la craindre, & fit préparer ſon tombeau dans l'egliſe des Cordeliers à Londres. Elle mourut en 1317.

MARGUERITE DE FRANCE, ducheſſe de Berri & de Savoye, princeſſe de Piémont, fille du roi François I, & de Claude de France, naquit à Saint Germain en Laye, le 5 de Juin 1523. Dès ſa jeuneſſe, dit un de ſes panégyriſtes, elle ne fit pas ſeulement profeſſion de la dévotion & piété chrétienne; mais auſſi elle acquit une grande connoiſſance des langues grecque & latine, & de tou-

tes les ſciences qu'elles nous ont données. Sa piété, ſon ſçavoir, ſa beauté, ſa douceur & ſa liberalité lui mériterent de ſon tems la plus grande réputation. Elle renonça de bonne heure aux vains amuſemens de ſon ſexe, pour s'occuper de l'étude des belles-lettres & de la politique; ce qui la rendit ſi chere au roi ſon pere, qu'il ne voulut jamais accepter pour elle aucun parti, qui l'éloignât de ſa cour. Après la mort de ce prince, elle fut la mere des ſçavans & la protectrice des poëtes, qui fleuriſſoient en grand nombre, ſous le règne de Henri II ſon frere. Ronſard, du Belloy, Jodele, Dorat & Beleau, ceux des poëtes François, qui jouiſſoient alors de la plus grande conſidération, eurent beaucoup de part à l'eſtime & aux liberalités de cette princeſſe. Auſſi ſon nom fut-il célébré par toute l'Europe, & décoré des épithetes les plus glorieuſes. Elle fut appellée par Ronſard *des neuf Muſes la Muſe, des Graces la Grace;* par du Bellay, *des Muſes la dixieme, des Graces la quatrieme, la Sœur des Charites, la Fleur des Marguerites, la Perle des François;* & par tous les ſçavans, *la Pallas de l'Europe.*

L'univerſité de Bourges, ville capitale de ſon duché de Berry, ne fut jamais ſi floriſſante que ſous ſa domination. Elle y avoit attiré les plus habiles juriſconſultes, non-ſeulement de France, mais de l'Europe. Elle fit la même choſe à Turin, depuis qu'elle eut épouſé Philibert, duc de Savoye, auquel elle fut accordée par le traité de paix conclu à Câteau-Cambreſis, l'an 1559, & mariée le 9 Juillet de la même année.

» Les préſens qu'elle fit aux ſçavans, dit Hila-
» rion de Coſte, lui réuſſirent mieux que ceux que
» fit ſa tante Marguerite, reine de Navarre (ſœur
» de François I.) la plûpart des doctes auxquels
» cette reine *auſmona* de ſes biens ayant été infec-
» tés des nouvelles erreurs; mais ceux qui ſe reſ-
» ſentirent des faveurs & des libéralités de notre
» Marguerite, furent les premiers qui entreprirent,

» durant les premiers troubles des rebelles, la dé-
» fenſe de l'egliſe de Dieu contre les ſectaires,
» entre autres Ronſard & Dorat, grands ennemis
» des miniſtres, qui firent crier leurs grenouilles li-
» moneuſes du lac de Genève contre ces deux poë-
» tes ſi renommés par l'univers, appellans cettui-ci *le*
» *Rat Limoſin*, & cettui-là *les Ronſes de Vendômois*;
» mais ces poëtes Calviniſtes furent contraints de ſe
» taire & ſe cacher dans leur lac bourbeux, au chant
» de ces deux roſſignols, qui répondirent ſolide-
» ment à leurs invectives. »

● Marguerite ne fut pas moins chérie du duc Philibert ſon mari, qu'elle l'étoit de ſon frere. Jamais on ne vit une union ſi parfaite: ce qui plaiſoit à l'un, étoit agréable à l'autre, & le duc s'eſtimoit très heureux de poſſéder une épouſe ſi accomplie. La bienfaiſance & la bonté de la ducheſſe ſe ſignalèrent envers ſes nouveaux ſujets, & la firent ſurnommer *la Libérale* & *la Mere des Peuples*. Elle accoucha d'un fils en 1562, & combla par cet heureux évènement les vœux de ſon époux, & ceux de toute la Savoye.

Le roi Henri III ayant paſſé par Turin à ſon retour de Pologne, la ducheſſe, ſa tante, le reçut avec la plus grande magnificence, & toutes les marques de l'affection la plus tendre.

On dit que l'empreſſement qu'elle eut & les ſoins qu'elle ſe donna pour que le roi de Pologne & ceux de ſa ſuite fuſſent logés & traités convenablement, lui cauſerent une pleuréſie, qui l'emporta dans peu de jours, le 14 de Septembre 1574 dans ſa cinquante-deuxieme année.

MARGUERITE DE FRANCE, comteſſe de Flandre, fille du roi Philippe le Long, fut fiancée, en 1317, à Louis II, comte de Flandre, qui l'épouſa trois ans après; ſa vie fut un parfait modèle de vertus chrétiennes. Elle mourut en 1382, âgée de ſoixante-douze ans.

MARGUERITE DE LORRAINE, ducheſſe d'Alençon, fille de Ferri de Lorraine, comte de Vau-

démont, & d'Iolande d'Anjou, ducheſſe de Lorraine & de Bar, naquit en 1463, & fut élevée à la cour de René, ſon aïeul maternel, roi de Jeruſalem, des deux Siciles & d'Aragon, qui lui donna les premieres leçons de vertu & de piété. Ce prince étant mort, elle trouva la même tendreſſe & la même affection dans René duc de Lorraine, ſon frere, qui lui fit épouſer, en 1488, René de Valois ou d'Alençon, duc d'Alençon, comte du Perche, &c. dont elle eut un fils & deux filles. Demeurée veuve à trente ans, elle ne s'occupa déſormais que de ſon ſalut, & de l'éducation de ſes enfans. Elle avoit eu deſſein dabord de prendre l'habit de religieuſe dans l'ordre de ſainte Claire, qu'elle affectionnoit particuliérement; mais elle différa d'exécuter ce généreux projet, dans la ſeule vue de garantir elle-même ſes enfans de la corruption & des dangers auxquels un âge trop tendre pouvoit les expoſer.

Cette pieuſe princeſſe paſſoit la plus grande partie des jours à lire la Vie des ſaints. C'étoit ſon livre favori: les exemples de conſtance & de fermeté dans les martyrs, de courage & de chaſteté dans les vierges, de déſintéreſſement & de charité dans les autres, excitoient ſon admiration, & l'enflammoient du zèle ardent de les imiter. Auſſi ne vouloit-elle point que les princeſſes ſes filles luſſent d'autres livres.

Ses exercices de piété n'étoient point capables de la diſtraire du ſoin de ſes affaires & de la conduite de ſa maiſon. Elle ſçut non-ſeulement conſerver le bien de ſes enfans, dont on vouloit lui ôter l'adminiſtration; elle le fit valoir encore avec la plus ſage œconomie, & vint à bout d'acquitter en peu de tems plus de cent mille écus de dettes, ſans rien diminuer de la magnificence & de l'éclat de ſa maiſon. Auſſi prudente qu'œconome, elle procura les plus beaux établiſſemens à ſes enfans: elle maria ſon fils à la ſœur unique du comte d'Angoulême, depuis François I; ſa fille aînée au du

Longueville, puis au duc de Vendôme; & la ſeconde à Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat, l'un des plus puiſſans princes d'Italie.

Les dépenſes exceſſives, où l'engagerent ces illuſtres mariages, ne diminuerent rien des abondantes aumônes qu'elle faiſoit tous les jours. On la voyoit ſouvent dans les hôpitaux conſoler les malades, ſervir les uns, panſer les autres de ſes propres mains, & donner à tous, les ſecours qui leur étoient néceſſaires. Elle ſe faiſoit un devoir de retirer du vice des filles perdues, & de leur procurer des établiſſemens honnêtes. Ses vaſſaux & autres ſujets l'aimoient comme une tendre mere; elle avoit ſoin de leur donner des juges intègres, des magiſtrats éclairés, & veilloit à leurs intérêts, comme aux ſiens propres.

Sa maiſon étoit une école de toutes les vertus: les intendans & maîtres d'hôtel y paſſoient pour gens d'honneur & de probité; les autres officiers & domeſtiques, pour ſobres & fidèles; & quant aux dames & demoiſelles, c'étoient autant de miroirs de ſageſſe & de modeſtie. Après les avoir tous édifiés par ſes vertus, & comblés de ſes bienfaits, la ducheſſe exécuta la réſolution qu'elle avoit formée depuis long-tems, & prit l'habit du tiers ordre de S. François-d'Aſſiſe au monaſtere d'Argentan, dans la cinquante-quatrieme année de ſon âge. Elle y mourut en odeur de ſainteté, le 2 de Novembre 1521.

MARGUERITE D'AUTRICHE, reine d'Eſpagne, à qui la France doit la mere d'un de ſes plus grands rois, étoit fille de Charles, archiduc d'Autriche, & de Marie de Baviere. Elle naquit le 25 de Decembre 1584. Philippe II, roi d'Eſpagne en fit la demande, en 1598, pour ſon fils, qui fut Philippe III & ſon ſucceſſeur. La même année, Marguerite s'étant miſe en chemin, ſe rendit à Ferrare où les cérémonies des épouſailles furent célébrées le 15 de Novembre par le pape Clément VIII, qui venoit de réduire cette ville à l'obéiſſance du

ſaint ſiége. La nouvelle reine fut reçue en Eſpagne au grand contentement de toute la nation, qu'elle édifia depuis par ſes vertus & par ſes bonnes œuvres. Elle fonda pluſieurs monaſteres à Madrid, à Valladolid & dans d'autres villes. Elle mourut, le 13 d'Octobre 1611, mere de ſept enfans, quatre fils & trois filles. L'une de ces dernieres fut Anne Maurice d'Autriche, mere de Louis XIV, dont on peut voir l'article.

MARGUERITE D'AUTRICHE, ducheſſe de Savoye, fille unique de l'empereur Maximilien I, tient un rang diſtingué parmi les princeſſes de l'Europe, & parmi les ſçavantes de ſon ſiécle. Elle naquit à Bruxelles, le 10 de Janvier 1480. L'archiducheſſe Marie de Bourgogne, ſa mere, étant morte d'une chute de cheval, à l'âge de vingt-ſix ans, la jeune Marguerite fut envoyée à la cour de France, pour y être élevée par la reine Charlotte de Savoye, femme de Louis XI. Dès-lors elle fut fiancée au Dauphin qui fut depuis le roi Charles VIII; mais ce prince, étant monté ſur le trône en 1483, forma le projet d'une alliance plus utile aux intérêts de ſon Etat, & plus conforme à ſon inclination. Ce fut avec Anne de Bretagne, héritiere du duché de ce nom. Il vint à bout de l'épouſer, en 1491, après avoir renvoyé la princeſſe Marguerite, âgée de treize ans, à l'archiduc Maximilien, ſon pere.

Au mois de Février 1497, Ferdinand & Iſabelle, rois de Caſtille & d'Aragon, firent demander Marguerite pour Jean, leur fils unique; & l'ayant obtenue, elle s'embarqua pour l'Eſpagne quelque tems après. Le vaiſſeau qui la portoit fut aſſailli d'une violente tempête près des côtes d'Angleterre; & ce fut dans cette occaſion, où ſa vie étoit dans le plus grand danger, qu'elle compoſa ſon épitaphe en deux vers françois que voici:

Cy gît Margot, la gente demoiſelle,
Qu'eut deux maris, & ſi mourut pucelle.

Elle eut la préſence d'eſprit d'écrire ces deux vers & de ſe les attacher au bras avec ſes joyaux enveloppés dans une toile cirée. Mais cette précaution fut inutile. Les vents s'étant appaiſés, la flotte Eſpagnole fut contrainte de relâcher en Angleterre; & trois ſemaines après, elle conduiſit la princeſſe en Galice. On fit à Burgos la célébration du mariage; mais peu de tems après, l'infant dom Jean mourut à Salamanque, laiſſant ſa nouvelle épouſe preſqu'auſſi-tôt veuve que mariée, & groſſe d'un fils qu'elle mit au monde avant terme.

De retour à Bruxelles, Marguerite y fut demandée en mariage par Philibert II, duc de Savoie, qu'elle épouſa ſur la fin du mois de Novembre 1501. Le duc étant mort trois ans après, ſa veuve ſe rendit à la cour de l'empereur, ſon pere, qui l'établit gouvernante des Pays-bas pour ſon petit-fils Charles d'Autriche, neveu de Marguerite. Ce fut le 28 de Mai 1507, qu'elle prit poſſeſſion du gouvernement de ces belles provinces. Elle répondit parfaitement à l'idée avantageuſe qu'on avoit conçue de ſes talens & de ſa prudence, & ſçut maintenir dans la paix & dans l'union les Etats qui lui furent confiés. Auſſi pieuſe chrétienne qu'habile politique, elle s'oppoſa par de ſages édits, aux progrès de l'héréſie de Luther dans ſon gouvernement. Cette grande princeſſe, fille & tante d'empereurs, mourut à Malines, le premier de Décembre 1532, âgée de cinquante & un ans, & fut inhumée ſuivant ſa derniere volonté, dans la belle égliſe de Notre-Dame de Brou, qu'elle avoit fait bâtir près de Bourg-en-Breſſe, & pour la conſtruction de laquelle elle avoit dépenſé deux cens mille écus. On voit dans cette égliſe ſa deviſe en ces termes: *Fortune, infortune, fors-une*, que les curieux expliquent diverſement. Elle laiſſa divers ouvrages, tant en proſe qu'en vers françois, entr'autres, *Le Diſcours de ſes infortunes & de ſa vie.* Jean le Maire de Belges compoſa à ſa louange un livre intitulé, *La Couronne margueritique.*

MARGUERITE

MARGUERITE D'YORCK, princeſſe du ſang royal d'Angleterre, niéce des rois Edouard IV & Richard III, étoit fille de George, duc de Clarence, frere de ces deux monarques, qu'Edouard fit mourir dans une pipe de Malvoiſie. Elle fut mariée à Richard Polus, ou Pool, couſin germain du roi Henri VII, & le rendit pere de quatre fils, dont un fut le cardinal Regnaud Polus.

Henri VIII, & la reine Catherine d'Aragon, ſon épouſe, connoiſſant le mérite & la vertu de Marguerite, la choiſirent pour être gouvernante & dame d'honneur de leur fille unique Marie, princeſſe de Galles. Elle s'acquitta très-bien de cet emploi, & prit ſoin d'inſpirer de bonne heure à ſa jeune éleve la crainte de Dieu, l'averſion pour le mal, & l'attachement aux bonnes mœurs & à la religion. Ces ſemences de vertus & de piété porterent, dans la ſuite, de dignes fruits, comme on peut le voir à l'article de MARIE, reine d'Angleterre. Cependant Henri VIII, devenu amoureux d'Anne de Boulen, fit, pour l'épouſer, un divorce honteux avec la reine Catherine d'Aragon, & l'égliſe Romaine; & ceux qui ne voulurent point approuver ſes nôces criminelles, devinrent bientôt les objets de ſa haine & de ſes perſécutions. De ce nombre fut la princeſſe Marguerite, dont le fils, le cardinal Polus, avoit oſé reprocher à Henri ſes débauches & ſon impiété. Ce prince, à qui la mere n'étoit pas moins odieuſe que le fils, parce qu'elle protégeoit, autant qu'il étoit en elle, la religion opprimée, prit pour prétexte de la vengeance horrible qu'il méditoit, des lettres qu'elle reçut du cardinal Polus alors à Rome, & l'accuſa d'entretenir commerce avec les ennemis de l'Etat. Il lui fit trancher la tête ſur un échafaud, le 28 de Mai 1541, ſans égard pour ſa naiſſance, ni pour ſon âge, qui étoit de ſoixante-dix ou ſoixante & onze ans.

MARGUERITE D'AUTRICHE, ducheſſe de Florence, de Parme & de Plaiſance, & gouvernante

des Pays-bas, étoit fille naturelle de l'empereur Charles-Quint, qui l'eut de la belle Marguerite Vangeſte, demoiſelle Flamande. Son éducation fut confiée d'abord à Marguerite, tante de Charles, & fille de l'empereur Maximilien I, laquelle gouvernoit alors les Pays-bas; & ce fut auprès de cette princeſſe qu'elle reçut les premières impreſſions de la vertu. Marie, reine de Hongrie, ſœur de Charles V, ayant été appellée au gouvernement de la Flandre après la mort de Marguerite, eut auſſi pour ſa jeune niéce les ſoins & la tendreſſe d'une mere. Elle lui inſpira de bonne heure ſes ſentimens, ſes goûts & ſes inclinations.

Marguerite, dès l'âge de cinq ans, avoit été accordée au duc de Florence, Alexandre de Médicis; mais le mariage ne fut conſommé que ſept ans après; & les nôces furent célébrées d'abord à Florence, puis à Naples, en préſence de l'empereur. Elle ne vécut que peu de tems avec ſon époux, de la fidélité duquel elle n'eut pas à ſe louer, & qui fut aſſaſſiné dans ſon lit, en 1537. Côme de Médicis, ſucceſſeur d'Alexandre, fit demander pour lui la main de Marguerite; mais elle fut le prix des intrigues & de la politique du pape Paul III, qui l'obtint pour Octave Farnèſe, ſon neveu, quoi qu'il ne fût pas encore en âge. C'eſt ce qui fit dire, en plaiſantant, à Marguerite, « que c'étoit ſon deſtin de » n'avoir point de rapport avec ſes maris, parce » que, n'ayant que douze ans, on l'avoit mariée à » un homme de vingt-ſept, & que, lorſqu'elle étoit » femme, on lui donnoit un enfant de treize ans » pour mari. »

Octave ne plut pas d'abord à ſon épouſe; mais ayant fait le voyage d'Afrique avec ſon beau-pere, il revint, après deux ans d'abſence, & fut reçu de Marguerite avec les témoignages de la plus vive tendreſſe. Pour comble de bonheur, il fut fait dans ce même tems duc de Parme & de Plaiſance; & ſa femme accoucha de deux enfans mâles, à Rome,

En 1547, Pierre-Louis, duc de Parme & de Plaiſance, pere d'Octave, ayant été aſſaſſiné, & ſon fils voyant que les conjurés étoient appuyés par l'empereur, ſon beau-pere, appella les François à ſon ſecours, & ſe mit ſous la protection de Henri II. L'empereur fit la guerre à ſon gendre, lui prit Plaiſance, & mit le ſiége devant Parme, où un hérault alla de ſa part prier Marguerite de ſortir de la ville. Elle fit cette belle réponſe : « J'honore l'empereur comme mon pere, auquel j'ai » toujours rendu toutes ſortes de ſervices ; je ſuis » ſa très-humble, très-affectionnée & très-obéiſſante » fille ; mais je ſuis encore plus obligée au duc Oc» tave mon mari, que le ciel m'a donné pour ſu» périeur par ce ſacrement que l'apôtre appelle » grand en Jeſus-Chriſt & en l'égliſe ; c'eſt pour» quoi je ſuis réſolue de vivre & de mourir avec lui, » & de courir les mêmes riſques & fortune. » Cette réponſe, pleine de courage, irrita d'abord l'empereur ; mais, le premier mouvement de ſa colere étant appaiſé, il trouva que Marguerite avoit raiſon, & la loua beaucoup en préſence de toute ſa cour.

Charles-Quint, dégoûté du monde, remit, au mois d'Octobre 1555, tous ſes Etats & Royaumes à ſon fils Philippe II. Quatre ans après, ce jeune monarque, ayant fait la paix avec la France, & épouſé la fille aînée de Henri II, Elizabeth de France, quitta les Pays-bas pour aller demeurer en Eſpagne ; mais avant de partir, il fit venir ſa ſœur naturelle, Marguerite de Parme, & lui confia le gouvernement des provinces Belgiques. Elle occupa, pendant ſept ans, cette importante place, au grand contentement du roi d'Eſpagne ; &, malgré les troubles de religion dont la Flandre fut long-tems agitée, elle ſçut, par un mêlange adroit de clémence & de rigueur, faire aimer & reſpecter ſa puiſſance. Mais la ſévérité du duc d'Albe, envoyé par Philippe pour punir les rebelles, ayant pouſſé les choſes à l'extrémité, Marguerite demanda d'être déchargée de la régence des

Pays-bas, & partit pour l'Italie au commencement de 1568. Les regrets des Flamands furent univerſels, ſur-tout lorſqu'ils eurent eu le tems de comparer l'adminiſtration douce, modérée, équitable de la ducheſſe, avec celle du duc d'Albe, qui fut dure, rigoureuſe & militaire.

Dom Juan d'Autriche, qui fut gouverneur des Pays-bas après le duc de Requeſens, lequel ſuccéda au du duc d'Albe, étant mort à Namur, en 1578, Marguerite eut la conſolation de voir ſon fils Alexandre de Parme, choiſi par le roi d'Eſpagne pour gouverner les Flamands. Elle mourut au royaume de Naples, en 1586.

Cette princeſſe avoit non ſeulement un eſprit au-deſſus de ſon ſexe; ſon port & ſa démarche la rendoient encore plus ſemblable à un homme qu'à une femme. Elle étoit d'ailleurs ſi robuſte, que quand elle chaſſoit le cerf, elle avoit accoutumé de relayer autant de chevaux que les chaſſeurs les plus vigoureux, qui ſuccombent quelquefois dans ce pénible exercice. Elle avoit un peu de barbe au menton, & ſur la lèvre ſupérieure; &, ce qui arrive rarement aux femmes, ſi elles ne ſont d'une complexion très-forte, elle étoit quelquefois tourmentée de la goutte.

MARGUERITE PALÉOLOGUE, ducheſſe de Mantouë, & marquiſe de Montferrat, étoit fille de Guillaume, marquis de Montferrat, de la race impériale des Paléologues, & fut l'une des plus grandes beautés d'Italie. En 1532, étant dans l'âge où l'on marie les princeſſes, on lui fit épouſer Frédéric de Gonzague I, duc de Mantouë, qui, pour l'amour d'elle, quitta d'abord & éloigna de ſa maiſon une certaine Iſabelle, dont il étoit éperdûment amoureux.

Sans entrer ici dans le détail des prétentions de divers princes d'Italie ſur le marquiſat de Montferrat, il ſuffira de dire que l'empereur Charles-Quint, au tribunal duquel cette affaire étoit diſcutée depuis

trois ans, l'adjugea par un jugement ſolemnel, en 1536, à Frédéric, duc de Mantouë, & à Marguerite Paléologue ſa femme, & leur en donna l'inveſtiture.

Les écrivains Italiens ont beaucoup loué la beauté, le mérite & les vertus de cette princeſſe, & l'ont appellée *la vraie Marguerite*, & *la Marguerite des Marguerites d'Italie*. Etant demeurée veuve après neuf ans de mariage, elle déclara qu'elle ne ſe remarieroit jamais, & borna tous ſes ſoins au gouvernement de ſa famille & de ſes états. Ennemie jurée du crime & du vice, elle commença par faire chaſſer de ſes terres les vagabonds & les libertins, & fit punir rigoureuſement tous les malfaiteurs. Par ſon zèle infatigable, les tribunaux devinrent bientôt l'aſyle de l'innocence, & ſon palais le refuge des pauvres & des malheureux. Elle protégeoit les uns dans leurs affaires, ſoulageoit les autres dans leurs beſoins, & faiſoit enfin régner par-tout l'abondance & la juſtice. Joſeph Bétuſſi, dans ſes Eloges des dames illuſtres, finit ainſi celui de notre illuſtre princeſſe : « Voilà une partie des admirables » vertus qui ont tiſſu une immortelle couronne & » guirlande à cette magnanime Marguerite, & qui » l'ont rendue plus recommandable, que les pre- » mieres couronnes & diadêmes de la terre ne ren- » dent les autres dames & princeſſes, leſquelles, » pour la plûpart, ont l'ambition & l'orgueil pour » mere, les vices pour freres & proches parens, la » luxure pour miroir, & la vanité pour exemple. » Antoine Poſſevin, médecin de Mantouë, la loue auſſi pour ſa chaſteté, ſa prudence, ſa charité, & ſes autres vertus. Elle mourut fort regrettée de ſes ſujets, en 1565.

MARGUERITE, reine de Danemarck, de Suède & de Norwège, étoit fille de Waldemar III, roi de Danemarck. Elle fut mariée, en 1363, avec Haquin, roi de Norwège, dont elle eut un fils nommé *Olaüs*. Ce fils, après la mort de Waldemar,

fut reconnu pour ſon ſucceſſeur au royaume de Danemarck, en 1376; & quatre ans après, il hérita du royaume de Norwège, par la mort de ſon pere Haquin. Mais, comme il étoit fort jeune, ſa tutelle & l'adminiſtration de ſes Etats furent confiées à la reine ſa mere, qui s'acquitta de l'une & de l'autre charge avec autant d'habileté que de prudence. Olaüs étant mort en 1385, Marguerite fut reconnue ſouveraine des royaumes de ſon fils, & continua de les gouverner avec l'applaudiſſement des peuples. Albert, roi de Suède, ne voyant dans Marguerite qu'un voiſin peu redoutable, lui déclara la guerre en 1388; mais elle tourna bientôt à ſa honte. La reine de Danemarck & de Norwège avoit eu l'adreſſe de ſe faire un parti puiſſant dans le royaume d'Albert; & la plus grande partie des Suédois avoient déja déféré la couronne à cette princeſſe. Non contente de ces manœuvres, elle mit une armée en campagne, & livra bataille au roi de Suède, qu'elle vainquit & fit priſonnier. Elle le retint ſept ans dans les fers, & ne lui rendit enfin ſa liberté, qu'à condition qu'il payeroit ſoixante mille marcs d'argent pour prix de ſa rançon, & qu'il renonceroit à la couronne de Suède. Ce traité fut ſigné par Albert en 1395; &, la même année, Marguerite ſe fit reconnoître & couronner reine de Suède. Elle s'aſſocia peu de tems après ſon petit-neveu Eric, qui fut le dixieme de ce nom; &, l'an 1397, elle réunit la Suède aux royaumes de Danemarck & de Norwège, par une loi fondamentale appellée l'*union de Calmar*, du nom de la ville où ſe tinrent les Etats généraux de Suède. Elle mourut de mort ſubite, le 27 de Novembre 1411, âgée de cinquante-neuf ans.

» Cette reine, dit l'auteur de l'Abrégé chronologique de l'Hiſtoire du Nord, étoit magnifique dans » ſes plaiſirs, grande dans ſes projets, ſuperbe dans » ſa cour. Elle égala, par la vivacité & l'étendue de » ſon génie, les plus fameux politiques. Le roi Waldemar, développant dans ſa fille encore jeune, la

» fierté de ſon ame & les reſſources de ſon eſprit, » diſoit que la nature s'étoit trompée en la formant, » & qu'au lieu d'une femme, elle avoit voulu faire » un héros. »

MARGUERITE, reine d'Ecoſſe, petite-fille d'Edmond II, roi d'Angleterre, & fille d'Edouard, chaſſé de ſes Etats par Canut, fut mariée par ſon grand-oncle, Edouard III, à Malcolme III, roi d'Ecoſſe, en 1070. Ce prince, dont elle ſe fit aimer par ſa douceur & par ſes vertus, voulut partager avec elle les ſoins du gouvernement. Elle profita de ſon autorité pour rendre les peuples heureux par la diminution des taxes, & ſoulager l'indigence par ſes bienfaits. Elle mourut, en 1093, de douleur d'avoir perdu ſon époux & ſon fils Édouard. L'égliſe a cru devoir la mettre au nombre des ſaints, & célèbre ſa fête le 10 de Juin.

MARGUERITE DE HONGRIE, fille de Béla IV, roi de Hongrie, & de la reine Marie, l'un & l'autre recommandables par leur piété, naquit en 1243, & fut conſacrée à Dieu dès ſa naiſſance. A l'âge de trois ans & demi, elle fut miſe dans un monaſtere de religieuſes de S. Dominique, à Veſprin; &, n'ayant encore que douze ans, elle fit profeſſion de virginité perpétuelle dans un monaſtere que le roi & la reine avoient fait bâtir exprès pour elle, dans une iſle du Danube, près de Bude. Les vertus de Marguerite lui méritèrent l'admiration & les reſpects de toute la Hongrie. Elle mourut en odeur de ſainteté vers l'an 1271. Quoiqu'elle n'ait pas été canoniſée, on a grande foi dans ſes reliques qui repoſent à Presbourg; & les Hongrois l'invoquent aujourd'hui comme ſainte.

MARGUERITE GORDONG, comteſſe de Sorbes, étoit fille du marquis de Huntley, prince allié de la maiſon royale d'Ecoſſe, & l'un des ſeigneurs qui gouvernerent ce royaume ſous la reine Marie, après la mort du roi Henri Stuart. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, elle forma la réſolution de garder ſa

virginité ; mais elle trouva des obſtacles inſurmontables dans ſa famille ; & lorſqu'elle en parla pour la premiere fois à ſa mere, elle en reçut un ſoufflet, avec la réponſe la plus dure. Marguerite, dont la piété n'étoit pas moins éclairée qu'ardente, prit le parti de l'obéiſſance. Elle fut mariée quelque tems après au comte de Sorbes, d'une des meilleures maiſons d'Ecoſſe, mais un des plus opiniâtres défenſeurs du Calviniſme. Loin que ce mariage éteignît les anciennes inimitiés qui diviſoient les deux familles, il ne fit que les rallumer avec plus de force ; & la différence de religion ne tarda pas à rendre Marguerite un objet d'horreur pour ſon mari. Les injures, les outrages, les mauvais traitemens exercerent long-tems la patience & la douceur de la comteſſe. Enfin, l'averſion du comte étant montée à ſon comble, il la répudia pour prendre une autre femme dont le caractere fût plus compatible avec le ſien.

Marguerite étoit enceinte de ſon ſecond fils, lorſqu'elle fut chaſſée. Elle retourna chez ſes parens ; mais elle n'y fut pas long-tems tranquille. Le comte de Sorbes, dont la haine s'étoit changée en fureur, cherchoit tous les moyens de faire périr ſa femme. Ses projets tournerent toujours à ſa honte, & les parens de la comteſſe déclarerent une guerre ouverte à ce cruel & barbare mari. Pluſieurs années s'étant écoulées, Marguerite dont le fils puîné s'étoit fait Capucin, quitta l'Ecoſſe, à ſa priere, & l'alla rejoindre en Brabant. Elle y vécut d'abord du travail de ſes mains & d'aumônes, juſqu'à ce que le roi Catholique, informé de ſes vertus & de ſa naiſſance, lui accorda une penſion honnête. Elle mourut dans la ville d'Anvers, en 1605, après avoir édifié les habitans par la pureté de ſes mœurs & la ſainteté de ſa vie.

MARGUERITE DE RAVENNE, ainſi nommée du lieu où elle fit ſa demeure ordinaire, étoit née à Ruſſi, petite ville entre Faënza & Ravenne. Elle

perdit la vue n'ayant que trois mois ; & l'on assure que, dès sa plus tendre enfance, elle s'accoutuma aux plus grandes austérités. Les maladies dont elle fut accablée ensuite pendant quatorze ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les ames à Jesus-Christ la rendirent enfin l'objet de la vénération du public. On lui demanda des avis de tous côtés ; & Seraphin de Ferme, chanoine régulier de saint Jean de Latran, voulut bien écrire ceux qu'elle lui dicta pour une société nommée *du bon Jesus*, où toutes sortes de personnes entrerent alors, & qui devint depuis une congrégation de clercs réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis ; & à l'exception de ce qui concerne les austérités qui y sont marquées pour ceux & celles qui étoient entrés dans la société, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout Chrétien. Marguerite mourut le 23 de Janvier 1505, étant âgée de soixante-trois ans ; & à la requête de Frédéric II, duc de Mantouë, le pape Paul III fit informer, en 1537, des miracles qui se faisoient à son tombeau ; mais on ne suivit pas cette affaire ; ce qui n'a pas empêché Ferrarius de lui donner le titre de *bienheureuse*, & de la placer dans le catalogue des saints d'Italie.

MARGUERITE, femme du comte de Virboslas, seigneur Polonois, s'acquit une sorte de célébrité que les personnes de son sexe n'envieront probablement jamais. En 1269, le 20 de Janvier, elle accoucha, dans Cracovie, capitale de la Pologne, de trente-six enfans, tous en vie. On ne dit pas s'ils vécurent long-tems. L'article suivant offre quelque chose de plus prodigieux.

MARGUERITE, comtesse de Hollande, fille & héritiere de Florent, comte de Hollande, dans le treizieme siécle. On dit qu'ayant un jour refusé l'aumône à une femme qui portoit deux enfans jumeaux dans ses bras, & que, l'ayant accusée d'avoir eu ces enfans de deux hommes, cette pauvre femme,

indignée d'un reproche, auſſi outrageant qu'injuſte, pria Dieu, pour juſtifier ſon innocence, de donner à la comteſſe, qui étoit groſſe alors, autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année. On ajoûte que cette priere fut exaucée, & que la comteſſe accoucha, le Dimanche des Rameaux, l'an 1276, de trois cens ſoixante & quatre enfans, tant garçons que filles, tous petits comme des pouſſins, leſquels eurent vie, & furent tous baptiſés par Gui, d'autres diſent par Othon, évêque d'Utrecht, qui donna le nom de *Jean* aux garçons, & celui d'*Elizabeth* aux filles. Ces enfans moururent les uns après les autres, & la mere enſuite, à l'âge de quarante-deux ans, le Vendredi ſaint de la même année. Elle fut enterrée avec eux à Loosduyne, dans l'égliſe des religieux de l'ordre de S. Bernard, à demi-lieue de la Haye en Hollande. On y garde encore les baſſins dans leſquels on baptiſa ces enfans; & l'on y montre une épitaphe, qui, ſi elle n'a point été faite après coup, détaille & confirme ce qu'on vient de lire.

MARGUERITE DE SASSENAGE. *Voyez* SASSENAGE.

MARGUERITE, comteſſe de Comminges. *Voyez* COMMINGES.

MARGUERITE DE VENI D'ARBOUZE, dite *de ſainte Gertrude*, abbeſſe de Notre-Dame du Val-de-Grace, naquit le 15 d'Août 1583, au château de Villemont en Auvergne, de parens illuſtres par leur naiſſance & par leurs ſervices. Son pere ſe nommoit *Gilbert de Veni d'Arbouze*, chevalier, ſeigneur de Villemont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, &c. & ſa mere, Jeanne de Pinac, fille de Pierre de Pinac, lieutenant pour le roi en Bourgogne. Une entiere obéiſſance à ſes pere & mere, une grande douceur envers les domeſtiques, un goût décidé pour les lectures pieuſes, donnerent de la jeune Marguerite les plus belles eſpérances. Ayant perdu ſon pere à l'âge de neuf

ans, elle fut miſe dans l'abbaye des Bénédictines de S. Pierre de Lyon, & s'y fortifia dans le deſir qu'elle avoit de ſe conſacrer un jour à Dieu.

Quelques années ſe paſſerent, au bout deſquelles Marguerite, tendant à une plus grande perfection, & voulant s'éloigner de ſa famille, vint à Paris pour y choiſir une maiſon religieuſe plus réguliere que celle des Bénédictines de Lyon. L'abbaye royale de Montmartre, où l'illuſtre Marie de Beauvilliers avoit établi la réforme, lui parut convenir à ſes pieux deſſeins. Elle y fit un ſecond noviciat, & puis une ſeconde profeſſion; & ſes vertus parurent bientôt avec tant d'éclat, que l'abbeſſe de Montmartre l'établit prieure du nouveau monaſtere de Notre-Dame de Grace ou de la Ville-l'Evêque, que deux pieuſes princeſſes, Catherine & Marguerite d'Orléans de Longueville, fonderent en ce tems-là. Ayant exercé la charge de prieure à la Ville-l'Evêque, Marguerite retourna à Montmartre, d'où bientôt elle fut tirée, en 1618, pour être abbeſſe de Notre-Dame du Val-de-Grace, près de Bièvre-le-Châtel, à trois lieues de Paris, au lieu dit *Val profond;* (cette abbaye a depuis été transférée à Paris, au fauxbourg S. Jacques.) Marguerite accompagnée de la reine Anne d'Autriche & du cardinal de Retz, alla prendre poſſeſſion du Val-de-Grace, le 23 de Mars 1619, & ſon premier ſoin fut d'y établir la réforme. Pour réuſſir plus efficacement, elle réſolut de ne contraindre aucune religieuſe à la régularité qu'elle vouloit leur faire embraſſer. Ses exhortations & ſes exemples furent les ſeules voies qu'elle crut devoir employer. La plûpart ne ſçavoient ſeulement pas leur catéchiſme; elle les inſtruiſit elle-même; & ſe prêtant adroitement d'abord à leurs foibleſſes, elle leur fit aimer enfin un joug qu'elles avoient ſecoué depuis long tems.

Lorſque la réforme lui parut ſuffiſamment établie, elle ſollicita auprès de Louis XIII le droit d'élection; & l'ayant obtenu, cette humble & pieuſe re-

ligieuſe ſe démit de ſon abbaye, le 7 de Janvier 1628, & fit voir qu'elle ſçavoit auſſi bien obéir que commander. Elle ne put cependant ſe diſpenſer d'accepter la charge de maîtreſſe des novices qui lui fut déférée d'un commun conſentement. Au mois d'Avril de la même année, elle fut demandée par l'évêque d'Auxerre pour établir la réforme au Mont de Piété, couvent de Bénédictines à la Charité-ſur-Loire. Ayant répondu parfaitement à l'idée avantageuſe qu'on avoit d'elle, pluſieurs autres monaſteres voulurent auſſi l'avoir, entr'autres l'abbaye de Charenton en Bourbonnois. Elle quitta cette abbaye au mois de Juillet, & tomba malade au château de Sery, chez madame la maréchale de Montigny, où elle mourut ſaintement le 16 d'Aout, le lendemain de l'Aſſomption. L'auteur de ſa Vie rapporte des miracles opérés par ſon interceſſion.

MARGUERITE & PONCIE, religieuſes Bénédictines à Marcigni, étoient niéces de Pierre le Vénérable, abbé de Clugni. La médécine fut leur étude particuliere. Elles en employerent la connoiſſance à l'utilité de leur monaſtere & des pauvres; c'étoit, au douzieme ſiécle, un uſage commun que l'on fit quelque étude de la médécine dans les couvens de filles. On voit, dans les Lettres d'Abeillard, que l'infirmiere du Paraclet, dont Héloïſe étoit abbeſſe, étoit obligée de la ſçavoir pour être en état de pourvoir la maiſon des médicamens néceſſaires, & qu'il falloit qu'elle, ou quelqu'autre religieuſe ſçût ſaigner, pour qu'on ne fût pas obligé de recourir aux chirurgiens.

Marguerite & Poncie firent voir leur habileté dans une maladie qu'eut leur oncle.

MARGUERITE MARIE ALACOQUE, née, le 22 de Juillet 1645, à Lauthecour, paroiſſe de Véroure en Bourgogne, de Claude Alacoque, & de Philiberte Lamyn, ſes pere & mere, n'eſt pas moins célèbre par la réputation de ſes vertus & des graces ſingulieres qu'elle reçut du ciel, que pour avoir re-

nouvellé, &, pour ainſi dire, établi, dans le monde Chrétien, la pieuſe dévotion au ſacré cœur de J. C. à laquelle une des plus belles villes de France, frappée d'une horrible contagion, croit être redevable de ſon ſalut, & qui, cette année 1768, vient d'être l'objet du culte de quelques égliſes de cette capitale. Nous n'entrerons point dans le détail des actions & de la vie de cette pieuſe fille; ce qui nous meneroit ſans doute trop loin. Il ſuffira de dire ici que, dès l'âge de dix ans, elle avoit des extaſes & des apparitions; qu'elle ſe dévoua dès-lors au ſervice de la ſainte Vierge, & qu'à treize ans elle paſſoit ſouvent les nuits dans la contemplation.

En 1671, étant âgée d'environ vingt-trois ans, elle entra au monaſtere de la Viſitation de ſainte Marie de Paray-le-Monial en Charolois. Elle fut admiſe au noviciat après trois mois d'épreuve, & fit profeſſion le 6 de Novembre 1672. Sans ceſſe animée de l'Eſprit de Dieu, embraſée de ſon amour, & comblée de ſes graces, elle fut un modele de ſageſſe, de ſoumiſſion, de patience pendant près de vingt ans qu'elle vécut dans le cloître; & après s'être vue long-tems l'objet des railleries, des critiques & des mépris même de ſes compagnes, elle emporta dans le tombeau leurs regrets, leur eſtime & leur admiration. Elle mourut le 17 d'Octobre 1690.

L'auteur de ſa Vie a recueilli quelques-uns de ſes écrits qui ſont, 1° un Cantique à l'honneur du ſaint Sacrement; 2° un Acte de conſécration au ſacré cœur de Jeſus-Chriſt; 3° une Amende honorable au même; 4° d'autres Actes & Prieres ſur le même ſujet; 5° enfin des Lettres choiſies à différentes perſonnes.

MARGUERITE DE POLASTRON. *Voyez* POLASTRON. (*Marguerite de*)

MARGUERITE MORUS. *Voyez* MORUS. (*Marguerite*)

MARIAH, princeſſe des Arabes, que d'Herbelot

dit être morte de faim au milieu de pluſieurs joyaux d'un prix ineſtimable, tant étoit grande la famine qui déſoloit ſes Etats.

MARIAMNE, reine de Judée, fille d'Alexandre, fils du roi Ariſtobule, & d'Alexandra, dite *Salomé*. Sa beauté, ſa mort, & les regrets de ſon mari ont immortaliſé ſa mémoire. Hérode le Grand l'avoit épouſée l'an du monde 3997, trois ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt: s'étant abſenté pendant quelque tems, il crut des rapports calomnieux qui lui furent faits par des ennemis de la reine, & la fit mourir ſans autre raiſon; mais, déſabuſé bientôt après, & convaincu de la vertu de Mariamne, il la pleura ſincérement, & fit, dit l'hiſtorien Joſephe, bâtir en ſon honneur une tour de marbre blanc de cinquante-cinq coudées de haut ſur vingt de long, & autant de large.

MARIAMNE, autre reine de Judée, & femme du même Hérode, dit *le Grand*, eut autant de beauté, mais moins de vertu que la précédente. Elle fut accuſée d'avoir conſpiré contre le roi ſon époux, avec pluſieurs perſonnes de la maiſon royale; & ſon pere même, nommé *Simon*, grand ſacrificateur, n'ayant pu ſe juſtifier entiérement, Hérode la chaſſa du palais.

MARIAMNE, fille du grand Agrippa, roi des Juifs, étoit, ainſi que ſes ſœurs Bérenice & Druſille, d'une beauté ſurprenante; mais elles furent toutes trois ſoupçonnées d'incontinence.

MARIAMNE, fille de Joſeph, frere du grand Hérode, fut femme, en premieres nôces, d'Hérode, roi de Chalcide, frere du roi Agrippa le Grand.

MARIANES, (*Femmes des iſles*) dans les Indes orientales. Quelques coutumes ſingulieres qui les concernent peuvent leur donner place dans cet ouvrage.

Elles ont toutes les graces de leur ſexe dans leurs perſonnes & dans leurs manieres; elles ſont gaies, & aiment autant le plaiſir & les divertiſſemens que

les femmes des pays les plus polis. Elles ont leurs aſſemblées comme les hommes, dans leſquelles elles récitent les vers de leurs poëtes d'une façon qui leur eſt particuliere. Elles ſe mettent dix ou douze en rond, & chantent enſemble très-diſtinctement, & avec un agrément & une juſteſſe qui plairoient en Europe. L'accord de leurs voix eſt admirable, & ne céde rien à la muſique la mieux concertée.

Elles danſent avec de petites coquilles entre les doitgs qu'elles font jouer comme nos caſtagnettes. Elles animent leur chant avec une action ſi vive, & tant d'expreſſion dans leurs geſtes, qu'elles peuvent paſſer pour de fort bons pantomimes. Comme c'eſt par leur habileté dans ces exercices qu'elles ſe font admirer, elles s'en font une affaire capitale; & c'eſt par l'habitude conſtante, qu'elles atteignent cette étonnante perfection pour la conduite de la voix & l'adreſſe de leurs geſtes.

C'eſt en vertu de ces talens qu'elles ont acquis un empire plus abſolu qu'en aucun autre lieu du monde. Les hommes prennent, à la vérité, autant de femmes qu'ils jugent à propos, & n'ont pas d'autre frein que celui de la parenté; mais c'eſt un privilége dont ils ne peuvent guères profiter, parce que leur travail ſuffit à peine à l'entretien d'une ſeule. Chaque homme eſt ſon propre maître, & ne dépend d'aucun autre; mais, du moment qu'il ſe marie, il perd la plus grande partie de ſon autorité; car la femme commande abſolument dans la maiſon, & diſpoſe de tout: le mari dépend d'elle. S'il lui donne ſujet de jalouſie, elle eſt en droit de le punir de maniere à prévenir tout ſoupçon à l'avenir. S'il n'a pas pour elle toute la déférence qu'elle ſe croit en droit d'exiger; ſi ſa conduite n'eſt pas réglée, ou qu'il ſoit de mauvaiſe humeur, ſa femme en informe toutes ſes voiſines, qui s'aſſemblent armées des lances de leurs maris, & viennent déſoler & ruiner ſes terres & ſa maiſon; & ſouvent il ne ſeroit pas en ſûreté, s'il tomboit entre les mains de ces furieuſes.

La femme a auſſi la liberté, ſi elle eſt mécontente, de ſe retirer chez ſes parens, qui ſont bien-aiſes d'avoir une occaſion de piller leur voiſin, ſous prétexte de le punir. Si la femme eſt d'un caractere plus doux, elle quitte ſon mari, ſans en donner d'autre raiſon, ſinon qu'elle eſt laſſe de lui. Il peut auſſi quitter ſa femme, ou l'obliger à le quitter; mais elle emporte alors ce qu'il a de meilleur, & ſes enfans la ſuivent; de ſorte qu'un mari, en lâchant un mot de travers, ſe voit en un moment ſans femme, ſans enfans & ſans bien, & a le chagrin de les voir quelquefois paſſer chez ſon voiſin, dès le lendemain.

MARIE, la très-ſainte Vierge, choiſie entre toutes les créatures, pour être la mere de Dieu. Nous ne croyons pas devoir nous étendre ſur un ſujet auſſi reſpectable.

MARIE, ſœur de Moïſe & d'Aaron, née l'an 1578 avant Jeſus-Chriſt. Après que les Iſraëlites eurent paſſé la mer Rouge, & que l'armée de Pharaon, qui les pourſuivoit, eut été ſubmergée, Marie ſe joignit aux femmes de ſa nation, pour chanter un cantique en action de graces d'une faveur ſi ſignalée. Ayant eu depuis quelques démêles avec Sephora, femme de ſon frere Moyſe, elle vint à bout d'aigrir contre lui l'eſprit de ſon autre frere Aaron; mais Dieu, pour la punir de ſes intrigues, la frappa de lépre; & ce ne fut qu'à la priere de Moyſe qu'il accorda ſa guériſon. Elle mourut âgée d'environ 126 ans, l'an 2583 du monde, avant Jeſus-Chriſt 1452.

MARIE DE CLÉOPHAS, l'une des ſaintes femmes dont il eſt parlé dans l'écriture, qui furent préſentes à la mort & à la ſépulture de Jeſus-Chriſt, qui porterent des parfums pour embaumer ſon corps, & qui, trouvant le ſépulcre ouvert, apprirent, de la bouche des anges, qu'il étoit reſſuſcité.

MARIE, ſœur de Lazare & de Marthe. *Voyez* MADELEINE. (*Marie-*)

MARIE,

MARIE, mere de Jean, ſurnommé *Marc*. Ce fut dans ſa maiſon que ſe rendit S. Pierre, après être ſorti de priſon par le miniſtere d'un ange.

MARIE, dame Chrétienne, que S. Paul ſalue dans ſon Epître aux Romains.

MARIE (*ſainte*) nièce du ſaint ſolitaire Abraham, dans le IV ſiécle. Ayant perdu ſa mere à l'âge de ſept ans, elle fut miſe, par ſa famille, entre les mains du ſolitaire Abraham, ſon oncle, qui la renferma dans une cellule à coté de la ſienne, & prit ſoin de ſon éducation, en l'inſtruiſant par une petite fenêtre de communication qui étoit entre les deux cellules.

Ils prioient & chantoient enſemble les louanges de Dieu, & menoient une vie très ſainte. Un hermite hypocrite s'étant familiariſé avec Marie, l'engagea à ſortir de ſa cellule, & la fit tomber dans le crime. Marie, confuſe & déſeſpérée de la faute qu'elle avoit faite, s'enfuit du pays, changea d'habit, & alla dans une ville où elle n'étoit point connue, continuant d'y vivre dans le déſordre. Abraham fut deux ans ſans ſçavoir ce qu'elle étoit devenue. Ayant enſuite appris où elle étoit & la vie qu'elle menoit, il s'habilla en cavalier; vint trouver l'hôte chez lequel logeoit ſa nièce, ſoupa avec elle, ſans qu'elle le reconnût; & étant entré dans ſa chambre après ſouper, il ſe fit connoître à elle, & la ramena dans la cellule où il demeuroit, dans laquelle elle paſſa le reſte de ſes jours dans des œuvres de pénitence. Elle ſurvécut à ſon oncle cinq ans, & mourut à l'âge de quarante-cinq ans, ou environ. On fait mémoire d'elle au 29 d'Octobre.

MARIE D'OIGNIEZ. *Voyez* OIGNIEZ (*Marie d'*) recluſe aux Pays-bas.

MARIE ÉGYPTIENNE, (*ſainte*) qu'on ſurnommoit *la Péchereſſe*, & que le peuple de Paris appelle *la Juſſienne*, étoit d'Égypte. On ignore de quel endroit & de quels parens elle étoit née. On aſſure qu'elle étoit douée d'une grande beauté, dont elle

fit le plus mauvais uſage. Dès l'âge de douze ans ; elle s'échappa de la maiſon paternelle, pour aller ſe livrer, à Alexandrie, à tout ce que le tempérament le plus effréné lui commandoit. Elle exerça dans cette ville, pendant dix-ſept ans, la profeſſion de courtiſane.

Au bout de ce tems, il lui prit envie de ſuivre à Jéruſalem une foule de gens, que le deſir d'adorer la vraie croix y conduiſoit. Elle s'embarqua ſur le même vaiſſeau, moins pour aller ſatisfaire une louable dévotion, que pour offrir ſes ſervices aux paſſagers. Elle continua quelque tems ſon train de vie à Jéruſalem. L'envie lui prit enfin d'aller comme les autres adorer la croix du Sauveur ; mais par trois fois, dit-on, une main inviſible la repouſſa du temple. Quelques efforts qu'elle fît, elle n'y put jamais entrer. Elle ſentit qu'elle en étoit indigne. Retirée dans un coin à l'écart, proſternée contre terre, répandant des larmes en abondance, & ſe frappant la poitrine, elle s'avoua pécherelſe ; implora la miſéricorde de Dieu ; promit de changer de vie, & fit vœu d'expier ſes crimes par une pénitence continuelle. Elle s'offrit enſuite, en tremblant, à la porte du temple. Elle y entra ſans obſtacle, & renouvella devant la croix de Jeſus-Chriſt toutes les promeſſes qu'elle avoit faites à Dieu.

Sortie du temple, elle acheta trois petits pains ; courut au Jourdain ; ſe fit paſſer de l'autre côté ; s'enfonça dans le déſert, & n'y vécut pendant dix-ſept ans, en pleurant ſes péchés, que des trois pains qu'elle avoit apportés, & d'herbes ſauvages. Pour rendre l'hiſtoire de ſa pénitence plus merveilleuſe, on dit que durant les trente années qu'elle vécut encore, elle n'eut pour viande, pour boiſſon & pour vêtemens que la parole de Dieu, comme ſi les herbes ſauvages, qui l'avoient nourrie juſqu'alors, & l'eau de quelque fontaine, qui ſans doute avoit étanché ſa ſoif, n'euſſent pas pu continuer de lui rendre les mêmes ſervices. Elle fut quarante-ſix ans dans

ce déſert, ſans y voir aucune perſonne humaine. Epurée par une longue & dure pénitence, elle deſira de participer aux Sacremens de l'égliſe; & l'on dit qu'un pieux abbé, qui s'appelloit *Zozime*, par l'inſpiration de Dieu, paſſa le Jourdain pour aller ſatisfaire le ſaint deſir que Marie avoit de recevoir le Corps de Jeſus-Chriſt, & que, par une autre inſpiration, Marie s'avança vers le fleuve au devant de Zozime; qu'elle eut la conſolation de recevoir l'Euchariſtie, & qu'elle pria l'abbé de revenir l'année ſuivante, pour qu'elle pût jouir encore de la même grace. Que Zozime retourna l'année ſuivante, & que ne trouvant point la ſainte pénitente au même endroit que l'année précédente, il entra dans le déſert, où l'habitation de Marie lui fut indiquée miraculeuſement; qu'il la trouva morte, & qu'il lui donna la ſépulture; pieuſe fonction, qui ne ſe fit pas ſans être accompagnée de merveilles.

On place la mort de Marie en 378; & l'égliſe Latine en fait la fête le premier de Mars.

MARIE, autre péchereſſe pénitente, dont on raconte à-peu-près la même hiſtoire, vivoit ſous l'empire de Juſtinien, & paſſa pluſieurs années dans les déſerts de la Paleſtine. Ayant été rencontrée par deux ſolitaires, elle leur apprit que, lorſqu'elle s'étoit retirée dans ce déſert, elle y avoit apporté une cruche d'eau, avec une corbeille pleine de pois, & que cette proviſion n'étoit point encore diminuée; elle les pria de la venir voir l'année ſuivante; & ces ſolitaires y étant retournés, la trouverent morte.

MARIE (*ſainte*) eſclave, & martyre dans le III ou le IV ſiécle. Elle étoit chrétienne & ſervoit dans la maiſon d'un officier appellé *Tertulle*, qui, pour l'obliger à renoncer ſa religion, la fit fouetter cruellement, & puis enfermer dans une priſon domeſtique d'où elle fut transférée dans la priſon publique, par ordre du gouverneur. Celui-ci, l'ayant fait comparoître à ſon tribunal, lui

fit ſouffrir pluſieurs tourmens, & la laiſſa enſuite à la garde d'un ſoldat. Marie trouva le moyen de s'échapper ; elle ſe retira dans des rochers & y mourut.

MARIE, (*ſainte*) ſurnommée *la Conſolatrice*, étoit de Vérone, & née de parens nobles. Sa beauté fut cauſe qu'un grand nombre de jeunes gens conſidérables la demanderent en mariage ; mais peu flatée de leurs demandes, elle préféra l'état de vierge Chrétienne à celui de femme mariée. Ses vertus édifierent le monde, au milieu duquel elle vécut ; & ſon ſurnom lui vint de ce qu'elle fit une de ſes principales œuvres de piété, du ſoin de conſoler les malades & les affligés.

MARIE (*ſainte*), & ſainte GARCIE, martyres, étoient ſœurs de S. Bernard, ſurnommé *d'Alcyre*, du lieu de ſon martyre. Elles étoient nées Mahométanes, à Carlete, dans le royaume de Valence en Eſpagne, de pere & de mere nobles.

Bernard, ayant de bonne heure pris connoiſſance du Chriſtianiſme, s'enfuit de la maiſon paternelle, ſe fit Chrétien ; & prit l'habit monaſtique dans le monaſtère de Poblèſe, de l'ordre de Cîteaux. Après avoir paſſé quelques années dans le cloître, en édifiant ſes freres, le zèle de la religion, qu'il avoit embraſſée, lui fit deſirer d'aller travailler à convertir un frere & deux ſœurs qu'il avoit. En ayant obtenu la permiſſion de ſes ſupérieurs, il retourna, pour quelque tems, dans ſa patrie. Il ne put rien gagner ſur ſon frere ; mais ſes inſtructions, rendues plus pathétiques par la tendreſſe fraternelle, agirent ſi puiſſamment ſur le cœur de ſes ſœurs, qu'elles demanderent & reçurent le baptême, où l'une prit le nom de *Marie*, & l'autre celui de *Garcie*. Leurs véritables noms ſont inconnus. Bernard, pleinement convaincu que l'endurciſſement de ſon frere étoit ſans remède, & craignant que ſes ſœurs, quand il ſeroit reparti pour ſon monaſtère, ne fuſſent expoſées à de trop fortes tentations, en reſtant avec cet infidèle opiniâtre, leur conſeilla

de venir, dans les Etats des Chrétiens; profeſſer librement leur religion. Elles y conſentirent, & partirent ſecrettement avec lui. Leur frere ne fut pas plutôt inſtruit de leur fuite, qu'il en fut dans une fureur extrême. Il les pourſuivit; & les ayant atteintes auprès d'Alcyre, il les immola tous trois à ſa fureur, le 22 d'Août 1280.

L'egliſe d'Eſpagne & l'ordre de Cîteaux les honorent comme martyrs, parcequ'ils furent tués en haine du Chriſtianiſme.

MARIE & THERMANTIS, impératrices d'Occident, filles de Stilicon, furent mariées ſucceſſivement à l'empereur Honorius, quoiqu'elles ne fuſſent pas encore dans un âge nubile. C'eſt tout ce que l'on ſçait de ces princeſſes.

MARIE, dame Juive, fille d'Eléazar, & fort riche. Voyant que l'armée des Romains ravageoit la Judée, elle vint, du pays au-delà du Jourdain, où elle avoit ſon établiſſement, s'enfermer, comme tant d'autres, dans Jéruſalem. Cette ville étant aſſiégée, & la famine s'y étant miſe, Marie fut d'abord dépouillée par les ſoldats de tout l'argent qu'elle avoit apporté de ſon pays. Ses joyaux, qu'elle avoit cachés, lui ſervirent pendant quelque tems de reſſource pour ſe procurer de la nourriture, qui ſouvent lui étoit enlevée par les mêmes raviſſeurs. Enfin, manquant de tout, tourmentée par la faim qui la dévoroit, & enflammée d'indignation contre la violence de ces barbares ſoldats, elle oublia les ſentimens de la nature.

Elle avoit un enfant à la mammelle; elle le ſaiſit avec fureur; &, lui adreſſant la parole: « Triſte » fruit de mes entrailles, dit-elle, pour qui te ré» ſervé-je dans ce tems malheureux de guerre, de » famine & de tyrannie? Deſtiné à périr, ne vaut» il pas mieux que tu ſerves à ſoutenir la vie de ta » mere? » Elle le tue, le coupe en morceaux, le fait rôtir, & en mange une partie, gardant le reſte pour un autre repas. L'odeur de cet abominable

mets la décela. Des ſoldats avides de proie, qui couroient par la ville, entrent ſubitement, & lui demandent avec menaces de quelle viande elle vient de ſe nourrir. Marie, que ſon crime accompli rendoit encore plus féroce, les écoute d'un air hardi, & leur montre ce qu'elle avoit mis à part : « C'eſt » mon enfant, leur dit-elle ; mangez, je vous en ai » donné l'exemple. Êtes-vous plus délicats qu'une » femme. ou plus tendres qu'une mere ? » Quelqu'endurcis que fuſſent ces ſcélerats par l'habitude des plus grands forfaits, ils demeurerent interdits, & s'enfuirent pleins d'effroi.

MARIE DE BRABANT, reine de France, étoit fille de Henri, troiſieme du nom, & ſœur de Jean, duc de Brabant. Le mérite & la beauté de cette princeſſe la firent rechercher par Philippe le Hardi, roi de France, qui l'épouſa en ſecondes nôces, au bois de Vincennes, vers la fin du mois d'Août de l'an 1274. Fille d'un des plus beaux eſprits de ſon ſiécle, elle avoit hérité de ſes talens pour la poëſie ; elle continua de les cultiver à la cour de France, où les ſciences avoient commencé de fleurir ſous S. Louis, pere de Philippe ; & ſes bienfaits attirerent de toutes parts un grand nombre de poëtes. De ce nombre fut un Adenez le Roi, qu'on croit que Marie de Brabant aida beaucoup à la compoſition du Roman de Cléomades, ſon meilleur ouvrage.

On juge bien qu'avec tant de belles qualités, il ne fut pas difficile à la reine de ſe faire aimer de ſon époux. Elle ſe rendit bientôt maîtreſſe de ſon eſprit au point qu'elle gouverna long-tems le royaume par elle-même ; ou par ſes créatures ; ce ne fut, il eſt vrai, qu'après s'être défait d'un concurrent redoutable, dans la perſonne de la Broſſe, qui de barbier, c'eſt-à-dire alors de chirurgien de Philippe, étoit monté juſqu'à la dignité de chambellan & de premier miniſtre. Elle l'accuſa, dit-on, d'avoir empoiſonné le prince Louis, fils aîné du roi : de ſon côté, la Broſſe inſinua que la reine ſeule étoit coupable

de ce crime. Louis, ſans doute, mourut de ſa mort naturelle; mais comme la reine & le miniſtre ne s'aimoient point, ils purent ſaiſir une occaſion, qui leur paroiſſoit favorable, de ſe perdre réciproquement dans l'eſprit du monarque. Quoi qu'il en ſoit, la faveur de Marie l'emporta, & la Broſſe fut pendu au gibet public. Après la mort de Philippe, en 1285, la reine vécut dans la retraite, & ſignala ſon veuvage par un grand nombre de pieuſes fondations. Elle mourut le 10 ou 12 de Janvier 1321, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris. Elle laiſſa trois enfans qui furent Louis, comte d'Evreux, Marguerite de France, femme d'Edouard I, roi d'Angleterre, & Blanche de France, mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, & depuis roi de Bohême.

MARIE DE LUXEMBOURG, reine de France, étoit fille aînée de l'empereur Henri VII, & fut mariée, en 1322, avec Charles le Bel, roi de France, qui, mécontent de la reine Blanche de Bourgogne, l'avoit répudiée. Marie de Luxembourg, joignant aux graces de la jeuneſſe les charmes de la beauté, paroiſſoit devoir conſoler le roi ſon époux de ſes chagrins domeſtiques, lorſqu'un accident la ravit pour toujours à ce prince. Elle tomba, dit-on, de ſon chariot en allant à Montargis, & ſe bleſſa dangereuſement; ce qui lui fit faire une fauſſe couche dont elle mourut en 1424. *Voyez ci-après* deux autres MARIES DE LUXEMBOURG.

MARIE D'ANJOU, reine de France, née le 14 d'Octobre 1404, de Louis, ſecond du nom, roi de Sicile, duc d'Anjou, & d'Iolande d'Aragon, ſes pere & mere, fut fiancée, en 1413, à Charles, alors comte de Ponthieu, depuis Charles VII, & mariée à ce prince en 1422; voici ce qu'en dit l'hiſtorien Varillas: « Elle étoit ſi accomplie pour ce qui re» garde l'eſprit & la vertu, qu'encore que la ſatyre » fût alors tellement en vogue, principalement à » l'égard des perſonnes du premier rang, qu'il étoit » preſqu'impoſſible de l'éviter, il ne s'en trouve

» néanmoins aucune contre Marie d'Anjou ; ce qui » montre qu'elle étoit exempte non ſeulement des » défauts de la cour de Charles VII, mais encore » du ſoupçon qu'elle y eût part. » Lorſque Charles VII monta ſur le trône, les Anglois inondoient la France ; & le découragement des peuples, joint à l'infidélité des grands du royaume, favoriſoit les armes de ces étrangers. Marie d'Anjou ſe ſervit du pouvoir que ſa douceur & ſa piété lui donnoient ſur les eſprits, pour appaiſer les murmures des mécontens, ranimer le courage abbatu des uns, reveiller l'honneur & la vertu des autres, & rappeller à tous leurs devoirs & leurs ſermens. Dans ces tems déplorables & trop funeſtes à la France, où Charles ſe contentoit de régner ſur ſes maîtreſſes, la reine ſoutenoit ſeule l'Etat penchant vers ſa ruine ; elle s'oppoſoit aux réſolutions des Anglois, à celles même de ſon époux dans ce qui concernoit les affaires de la monarchie ; & ce fut elle principalement qui diſſuada Charles VII du deſſein qu'il avoit pris d'abandonner aux ennemis leurs conquêtes, pour ſe retirer dans le Dauphiné.

Tant de bonnes qualités & de mérites ne purent conſerver à Marie d'Anjou que l'eſtime de ſon mari. Trop épris pour ſes maîtreſſes, il leur donnoit tous ſes ſoins & toutes ſes complaiſances, & ne parloit pas même à la reine, qui ſupportoit ces diſgraces avec patience. Jamais cependant princeſſe n'eut plus d'occaſions de ſe venger, & ne fut plus éloignée d'en profiter. Sollicitée tantôt par les Anglois, tantôt par les François rebelles, & ſouvent même par le Dauphin ſon fils, elle ne répondit à ces invitations, que pour éclairer les démarches des ennemis, & gagner des ſujets à ſon volage époux. Après la mort de ce prince, elle continua de ſignaler ſon attachement & ſa tendreſſe pour lui, par un grand nombre de pieuſes fondations, entr'autres par celle de douze chapelles ardentes, dans chacune deſquelles il y avoit douze prêtres obligés de prier

jour & nuit, ſa vie durant, pour l'ame du feu roi ſon ſeigneur. Elle alloit tous les mois à S. Denis, & y faiſoit célébrer un ſervice à la même intention. Elle avoit fait à Bourges, où elle demeura longtems, trois fondations, d'un hôpital pour les malades, d'un autre pour les voyageurs, & d'un collége pour les pauvres orphelins. Elle mourut, le 29 de Novembre 1463, à l'abbaye de Châtelliers en Poitou, d'où ſon corps fut apporté à S. Denis. Elle avoit eu de ſon mariage douze enfans, quatre fils & huit filles. Louis XI, l'ainé de ceux-là, fut le ſucceſſeur de Charles VII.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, fille de Henri VII, & ſœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, étoit née vers l'an 1499, & n'avoit guères que ſeize à dix-ſept ans, lorſque Louis XII, veuf alors de ſa ſeconde femme, Anne de Bretagne, la fit demander en mariage, en 1514. « Non ſeulement, » dit l'auteur des Anecdotes des reines & régentes » de France, Marie avoit tout le mérite de la jeu- » neſſe en ſa fleur; mais elle paſſoit encore pour la » perſonne la mieux faite & la plus belle de ſon » tems. Son caractere étoit doux, gai, plus vif que » ne l'eſt ordinairement celui des Anglois. Moins » ambitieuſe que tendre, & ſenſible à l'amour, elle » étoit déja épriſe d'une forte inclination pour un » jeune ſeigneur Anglois, qui réparoit, autant que » cela ſe peut, la diſproportion de ſa naiſſance avec » le rang de la princeſſe, par la faveur où il étoit » auprès du roi, & les ſervices de ſon pere. C'étoit » Charles Brandon, fait duc de Suffolck. » Ce duc à qui Marie avoit été promiſe, eut permiſſion de la ſuivre à la cour de France, & d'y réſider en qualité d'ambaſſadeur.

Le comte d'Angoulême, qui fut depuis François I, prince jeune & bien fait, devint amoureux de la jeune reine; mais Grignaux, ancien chevalier d'honneur d'Anne de Bretagne, avant un jour vu le comte plus paré qu'à ſon ordinaire, & ſçu de lui qu'il méditoit la conquête de la reine: « Donnez-vous-en

» bien de garde, Monſeigneur, lui dit-il en fronçant » le ſourcil; Paſques-Dieu, (c'étoit ſon ſerment) » vous vous jouez à vous donner un maître; il ne » faut qu'un accident pour que vous reſtiez comte » d'Angoulême toute votre vie. »....., Le comte » ſentit la ſageſſe de ce conſeil, & le ſuivit. »... » Louis XII, dit M. le préſident Hénault, avoit cin- » quante-trois ans quand il épouſa la princeſſe Ma- » rie, & étoit d'une ſanté fort délicate. Il oublia » ſon âge auprès d'elle, & y trouva la mort au » bout de deux mois & demi de mariage. Le bon » roi, à cauſe de ſa femme, avoit changé de tout, » ſa maniere de vivre; car où il ſouloit dîner à huit » heures, il convenoit qu'il dînât à midi; où il ſou- » loit ſe coucher à ſix heures du ſoir, ſouvent ſe » couchoit à minuit. » (Hiſt. de Bayard.)

Marie, après la mort de Louis XII, repaſſa en Angleterre, où elle épouſa le duc de Suffolck, & ſe fit nommer *la reine-ducheſſe*. Elle eut pluſieurs enfans de ce ſecond mariage, & mourut le 23 de Juin 1533, âgée de trente-ſept ans.

MARIE STUART, reine de France. *Voyez* STUART. (*Marie*)

MARIE DE MÉDICIS, reine de France. *Voyez* MÉDICIS. (*Marie de*)

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de France, nièce d'Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, & fille unique de Philippe IV, roi d'Eſpagne, naquit le 10 de Septembre 1638. C'étoit, quant à l'extérieur, le portrait fidèle de la reine-mere ſa tante; des yeux parfaitement beaux, un teint éblouiſſant, & ſur toute ſa perſonne une douceur engageante, qui charmoit les plus inſenſibles. Lorſqu'elle eut atteint ſa vingt-deuxieme année, l'empereur la demanda en mariage, & ne fut pas accepté. Dès l'année 1658, la France l'avoit deſirée pour ſon jeune monarque. Cette union procuroit la paix aux deux royaumes; mais Philippe IV étoit retenu par des conſidérations importantes. Pour le déterminer, le cardinal Mazarin eut cours à ſa politique. Il parla de marier Louis XIV,

avec Marguerite, princeſſe de Savoye. A cette nouvelle, le duc, & madame Royale ſon épouſe, accoururent à Lyon & préſenterent leur fille au roi, qui en parut très-ſatisfait. Pendant cette entrevue, le comte de Pimentel arriva à Lyon *incognitò*, & offrit de la part de ſon maître la paix & la main de l'infante. Le duc de Savoye ſe voyant joué, partit deux jours après ſon arrivée. Etant ſur les frontieres, il ſe retourna du côté du royaume, & lui dit : « Adieu, » France, pour jamais je te quitte ſans regret. » La jeune princeſſe pleura de dépit. Mazarin, pour la conſoler, & appaiſer madame Royale, lui donna un écrit ſigné du roi, que, ſi ſa Majeſté n'épouſoit pas l'infante, il épouſeroit la princeſſe Marguerite.

La cour revint à Paris ; Mazarin & dom Louis de Haro, miniſtre d'Eſpagne, eurent pluſieurs conférences dans l'iſle des Faiſans. On y traita des intérêts du prince de Condé, qui s'étoit retiré en Eſpagne, depuis 1654, & des renonciations de Marie-Thèreſe à la couronne d'Eſpagne. Toutes ces difficultés étant levées, le duc de Grammont fut chargé d'aller faire la demande de la princeſſe. Il arriva à Madrid, le 17 Octobre 1659, à la tête de quarante gentilshommes, & au galop. Après vingt-quatre conférences, le traité de paix fut conclu & ſigné le 7 Novembre 1659. Les cérémonies du mariage furent remiſes au printems de l'année ſuivante, à cauſe de la foible ſanté de Philippe. Le roi paſſa du Comtat-Venaiſſin, où il étoit allé, en Languedoc ; & de Montpellier à S. Jean-de-Luz. Le roi d'Eſpagne vint avec l'infante, juſqu'à S. Sébaſtien. « Sur les quatre heures du jeudi vingt-ſep- » tieme de Mai, dit Montreuil dans ſes Lettres, jour » de la Fête-Dieu, M... apporta une lettre du roi de » France à l'Infante ; elle lui fit beaucoup de com- » plimens pour la reine de France, mere du roi ; & » comme M.... lui demanda une & deux fois ſi » elle ne vouloit rien lui dire pour dire au roi, elle » lui répondit : Hé ! mon Dieu ! vous avez grand

» tort ! Ne vous ai-je pas dit trois fois que vous di-
» ſiez à la reine ma tante, que je meurs d'envie
» de la voir ? Allez, dites cela ſeulement. Toute
» la cour trouva ce compliment-là ſi fin, & ſi ſpi-
» rituel, qu'on eût pu ſoupçonner (quelque eſprit
» qu'ait l'Infante,) ſi le porteur eut été M. le ma-
» réchal de Clairembault, dont l'eſprit étoit con-
» nu, qui lui auroit fait dire cela. Mais pour
» M..... on le connoît, & on ſçait bien qu'il eſt
» trop homme d'honneur, & qu'il n'eſt point homme
» à l'avoir inventé.

Le jeudi 3 de Juin, le mariage fut célébré à Fontarabie, par le patriarche des Indes, en qualité de grand-aumônier d'Eſpagne. Dom Louis de Haro épouſa l'infante pour le roi de France, comme fondé ſur ſa procuration. Après la cérémonie, l'infante dîna publiquement, ce qu'on n'avoit pas encore vu : le ſoir il y eut bal paré à S. Jean-de-Luz, où le roi Philippe danſa. Le lendemain, la reine mere, accompagnée de Monſieur, frere du roi, arriva à l'iſle de la conférence. Quelques momens après, la jeune reine s'y rendit avec le roi ſon pere, & ſe jetta aux pieds de la reine ſa tante, qui l'embraſſa pluſieurs fois. Louis XIV vint enſuite; mais il ôta ſon ordre, de peur d'être connu; & demeurant à la porte de la Conférence, il paſſa ſa tête entre les épaules de Dom Louis de Haro & de M. le cardinal. Le premier le reconnut, & en avertit l'infante d'un coup d'œil. Mais comme il étoit *incognitò*, perſonne ne le ſalua; & le dimanche 6 Juin, les deux rois, dans une entrevue, jurerent la paix, & la ſignerent. Le lendemain, l'infante ſe jetta trois fois aux genoux de ſon pere, qu'elle baigna de ſes larmes, & lui fit ſes adieux. Louis XIV s'excuſant au roi d'Eſpagne de la peine que ce mariage lui avoit donnée, en le faiſant venir de Madrid : « Je ſe-
» rois venu à pied, répondit Philippe, s'il eut été ne-
» ceſſaire. » Toute la cour de France fit ſon entrée à S. Jean-de-Luz, d'une maniére ſi brillante, qu'on

avoit dépenſé plus de deux millions en broderie. Le cardinal dit finement : « Ce n'eſt qu'un million » pour les courtiſans, & un million pour les mar- » chands. » Il vouloit dire que la plus grande partie de cette dépenſe ne ſeroit pas acquittée. Montreuil dit auſſi, en imitant Rabelais : « Tel s'eſt mon- » tré ſi mauvais ménager, que de deux moulins, il » n'a fait qu'un habit. » Le mercredi 9 de Juin, le roi épouſa l'infante à S. Jean-de-Luz, & l'évêque de Bayonne bénit le mariage. Après la cérémonie, on jetta au peuple *les pièces d'allegreſſe* ; c'eſt ce que nos anciens hiſtoriens appelloient autrefois *faire largeſſe*. C'étoient des médailles d'or & d'argent, ſur leſquelles étoient repréſentés d'un côté les portraits du roi & de la reine, de l'autre la ville de S. Jean-de-Luz, ſur laquelle tomboit une pluie d'or avec cette légende : *Non lætior alter*. M. de Sainte Palaye nous apprend dans ſes Mémoires ſur l'ancienne chevalerie, « que dans toutes les fêtes, » que donnoient les ſouverains, ou même les ſimples » chevaliers, aſſez grands ſeigneurs pour *tenir cour*, » il étoit d'uſage de faire largeſſe ; & les aſſiſtans » même le demandoient en criant : *Largeſſe* ou *no-* » *bleſſe*, qui étoient pour lors ſynonymes. »

De S. Jean-de-Luz, la cour partit pour Vincennes, le 14 de Juin, & le roi ordonna qu'on le logeât toujours avec la reine : « quelque étroit que le » logis pût être, fût-ce dans un village. » On reſta à Vincennes juſqu'au 26 d'Août, pour donner ordre à la capitale de préparer l'entrée. Elle fut d'une magnificence extraordinaire. Le roi & la reine aſſis ſur un trône, élevé à l'entrée du fauxbourg S. Antoine, qu'on appelle encore *le Trône*, reçurent les complimens des compagnies ſouveraines ; après quoi, la cour ſe mit en marche. Le roi monté ſur un cheval d'Eſpagne bai-brun, & la reine dans une ſuperbe calèche découverte, en forme de char, jouirent des acclamations du peuple ; témoignage ſincère de la tendreſſe de la nation.

Perſonne ne triompha davantage que le cardinal. La paix étoit ſon ouvrage : il voyoit avec complaiſance que le jeune monarque n'aimoit que le plaiſir ; il avoit eu ſoin d'écarter de lui tous ceux qui auroient pu l'inſtruire. Le roi ne ſçavoit que danſer, tirer des armes & monter à cheval ; & pluſieurs auguroient, en voyant ſes penchans & ſa timidité, qu'il ne ſeroit pas un fameux monarque. Mazarin avoit plus de pénétration. Il dit « que le roi trom-» peroit bien du monde, & qu'il y avoit dans » Louis XIV de quoi faire quatre rois, & un hon-» nête homme. »

Le roi avoit aimé madame de Beauvais, quoique bien plus âgée que lui. Olympe Mancini, qui fut depuis comteſſe de Soiſſons, parut ſur les rangs. Marie ſa ſœur, qui fut mariée au connétable de Colonne, lui ſuccéda. Henriette d'Angleterre, qui venoit d'épouſer Monſieur, frere du roi, offrit à Louis une conquête plus piquante. La reine mere s'allarma d'un attachement ſi criminel. Monſieur s'en plaignit ; & le roi, pour les appaiſer, offrit ſon cœur à mademoiſelle de la Valliere, fille d'honneur de la ducheſſe d'Orléans. La reine voulut ſe plaindre ; on ne l'écouta pas. Elle fit quelque éclat ; on lui ordonna de ſe taire. Cette malheureuſe princeſſe perdit un puiſſant ſoutien dans la reine mere ſa tante, qui mourut en 1666, & pour laquelle le roi avoit toujours témoigné le plus grand reſpect. Philippe IV, ſon pere, mourut quelque tems après ; & ſa mort fut le ſignal de la guerre entre la France & l'Eſpagne, au ſujet des Pays-bas, qui appartenoient à la reine, par la mort de ſes deux freres, nés du ſecond lit de Philippe. Cette guerre ne fut pas longue ; mais le roi ne fut pas moins coupable envers ſon épouſe. Il s'attacha à la princeſſe de Monaco, fille du maréchal de Grammont, & enſuite à la marquiſe de Monteſpan, fille du duc de Mortemar : cette dernière intrigue fut la plus éclatante, & celle qui chagrina le plus la reine,

Elle ſe vit obligée de dévorer ſa douleur ; & lorſqu'on lui préſenta mademoiſelle de Blois, & le comte de Toulouſe, les derniers enfans que le roi avoit eus de madame de Monteſpan, elle les careſſa, & dit les larmes aux yeux : « Madame de Richelieu me » diſoit toujours qu'elle répondoit de tout ce qui ſe paſ- » ſoit. Voila les fruits de ce cautionnement ! »

De madame de Monteſpan le roi paſſa pour quelque tems, à mademoiſelle de Fontange, & s'attacha pour toujours à la marquiſe de Maintenon. La reine, qui aimoit véritablement ſon époux, ne put réſiſter à ce coup ſenſible ; elle mourut dans la quarante-cinquieme année de ſon âge, après une maladie de trois jours. Le roi ne put ſe rappeller, ſans rougir, une tendreſſe ſi mal recompenſée. Il lui parla eſpagnol dans ſes derniers momens ; cette marque d'amitié parut la conſoler ; elle témoigna qu'elle mouroit contente. Le roi, en apprenant ſa mort, dit publiquement, » qu'elle ne lui avoit jamais » donné d'autre déplaiſir que celui qu'elle lui cau- » ſoit par ſa mort. » Ses confeſſeurs ont dit que le roi étoit le ſeul homme auquel elle eût jamais penſé ; & qu'interrogée par l'un d'eux, ſi elle n'avoit point arrêté ſes idées ſur quelque perſonne de la cour d'Eſpagne, elle avoit répondu : « Eh ! » comment y aurois-je penſé ? Il n'y avoit de roi » que mon pere. »

Marie n'eut point de qualités brillantes ; mais elle avoit toutes les vertus néceſſaires pour faire une épouſe accomplie. Ennemie du faſte & des intrigues, elle ne ſe mêla jamais du gouvernement, & ne s'occupa que du ſoin de ſervir Dieu, & de plaire au roi. La bonté de ſon caractère, la ſolidité de ſon eſprit & ſa modeſtie lui mériterent l'eſtime & l'amitié de ſon époux ; mais ces ſentimens ne ſuffiſoient pas à ſa tendreſſe : elle en gémit, & diſſimula ſes chagrins avec la plus grande diſcrétion. Tel eſt l'avis unanime de tous les hiſtoriens qui ont parlé de cette princeſſe. Elle fut

mere de trois princes ; Louis, dauphin de France ; Philippe, duc d'Anjou ; & Louis-François, ſecond duc d'Anjou ; elle donna auſſi la naiſſance à trois princeſſes, Anne-Elizabeth de France, Marie-Anne de France, & Marie-Thérèſe.

MARIE LEZINSKA, reine de France & de Navarre, dont la France pleure encore actuellement la perte, étoit fille de feu Staniſlas, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, & de feue Marie Opalinska. Elle étoit née le 23 de Juin 1703, & avoit épouſé, le 5 de Septembre 1725, LOUIS XV, roi de France, aujourd'hui régnant. Une mort, qui s'eſt fait craindre long-tems, vient de priver ce monarque d'une compagne douce & fidele ; la famille royale, d'un modele des vertus chrétiennes ; les pauvres & les orphelins, d'une mere tendre & compatiſſante ; la religion enfin, d'un de ſes plus fermes appuis. Le 24e jour de Juin de cette année 1768, a été le dernier de ſa vie & le premier de nos regrets.

MARIE D'AUTRICHE, impératrice, fille de Charles-Quint, & d'Iſabelle de Portugal, naquit en 1528, & fut mariée, en 1548, à Maximilien d'Autriche, fils de Ferdinand I, frere de Charles-Quint. L'hiſtoire la loue de ſa tendreſſe pour ſon époux, & de ſa piété. Elle mourut, en 1603, mere de quinze enfans, neuf fils & ſix filles, au monaſtere des religieuſes de ſainte Claire à Madrid.

MARIE D'ARAGON, femme, d'autres diſent concubine de l'empereur Othon III, eſt fameuſe par ſes débauches. Semblable à la femme de Putiphar, elle voulut engager un jeune Comte à répondre à ſes deſirs ; mais n'en ayant eſſuyé que des refus, elle l'accuſa du crime dont elle étoit coupable ; & l'empereur, la croyant ſur ſa parole, fit trancher la tête au jeune ſeigneur. A quelque tems de-là, la comteſſe, à qui ſeule ſon malheureux époux avoit voulu confier en mourant le ſecret de cette aventure, alla ſe préſenter à l'empereur Othon, dans une aſſemblée

assemblée solemnelle des Etats d'Italie, qu'il tenoit près de Plaisance, & lui demanda justice du meurtrier de son mari. Othon ne balança pas à la lui promettre, au cas qu'elle représentât le coupable. Alors cette courageuse veuve lui montrant la tête du comte, qu'elle prit d'un de ses gens qui la tenoit cachée sous son manteau : « C'est vous-même, seigneur, dit-elle, qui êtes ce meurtrier, qui avez » fait mourir injustement le comte mon mari; ce » que je suis prête de prouver par l'épreuve du feu, » en tenant un fer chaud entre mes mains. » C'étoit-là, dans ces tems demi-barbares, une des manieres de connoître la vérité ou la fausseté d'une accusation. L'empereur consentit à ce que proposoit la comtesse; & sur le champ on apporta dans un grand brasier un fer que la veuve prit dans ses mains, lorsqu'il fut tout rouge, & qu'elle tint quelque tems sans se brûler. Puis se tournant vers Othon, elle eut la hardiesse de lui demander sa propre tête, conformément à l'arrêt qu'il venoit de rendre. L'empereur épouvanté, demanda des délais, & s'avoua coupable sur la foi du fer rouge. Il composa néanmoins avec la comtesse, qui se contenta de la mort de Marie d'Aragon, & qu'Othon fit brûler en 998.

MARIE I, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII, & de Catherine d'Espagne, née le 18 de Février 1515, fut d'abord destinée par son pere à lui succéder; mais ce prince, après son mariage avec Anne de Boulen, la priva de ses droits à la couronne & lui substitua Elizabeth. Cependant, il ordonna par son testament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, lui succéderoit le premier; ensuite la princesse Marie, & puis Elizabeth.

Edouard étant mort au mois de Juillet 1553, Dudley, comte de Warwick & duc de Northumberland, vouloit assurer la couronne à son fils Giffort, auquel il fit épouser Jeanne de Suffolck, petite-niéce de Henri VIII; & son premier soin fut de se saisir de la Tour de Londres, de convoquer les prin-

cipaux de la nobleſſe, & de faire proclamer reine Jeanne de Suffolck. Il avoit auſſi tenté de ſe ſaiſir de la perſonne de la reine Marie ; mais cette princeſſe avoit quitté la capitale, & s'étoit fait déclarer reine d'Angleterre dans ſon château de Framingham. La juſtice de ſa cauſe entraîna preſque tout le royaume. En moins de dix jours, elle ſe vit à la tête de trente mille hommes, qu'elle conduiſit contre les rebelles. Les troupes qu'ils avoient levées les abandonnerent. On arrêta les ducs de Northumberlan & de Suffolck, auſſi-bien que Jeanne & ſon mari. Tous quatre eurent la tête tranchée avec leurs principaux partiſans ; & Marie demeura en poſſeſſion du trône. Elle travailla avec un zèle infatigable à rétablir la religion Catholique en Angleterre, & elle en vint heureuſement à bout. En 1554, elle épouſa Philippe, fils de Charles-Quint, à qui cet empereur donna l'année ſuivante le royaume d'Eſpagne. Ce mariage ne l'ayant pas empêchée de gouverner ſes Etats, comme elle avoit fait juſqu'alors, avec autant d'autorité que de prudence, elle mourut ſans enfans, en 1558, au grand contentement des hérétiques, qui ſe rétablirent ſous le règne ſuivant.

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de Jacques II, roi d'Angleterre, née le 10 de Mai 1662, fut mariée à l'âge de ſeize ans, à Guillaume-Henri de Naſſau, prince d'Orange, & paſſa peu de tems après en Hollande. En 1689, elle fut appellée au trône d'Angleterre, vacant par la fuite de Jacques III, & partagea l'autorité ſuprême avec le roi ſon époux, ci-devant prince d'Orange. L'un & l'autre, élevés dans la religion Proteſtante, travaillerent à l'établir ſur les ruines du Catholiciſme, & ne réuſſirent que trop dans ce projet. Marie gouverna par elle-même l'Angleterre, toutes les fois que Guillaume fut obligé de s'en abſenter, ſoit pour veiller à la ſûreté de ſes Etats de Hollande, ſoit pour s'oppoſer aux armes des François. Elle mourut de la petite vérole, le 28 de Décembre 1694, âgée de trente-trois ans.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecoſſe, illuſtre par ſa modération & par ſa piété, étoit fille de Claude de Lorraine, I du nom, duc de Guiſe, & d'Antoinette de Bourbon-Vendôme. Sa famille alors très-puiſſante en France, la fit élever avec beaucoup de ſoin, & fonda ſur elle les plus grandes eſpérances. On la maria, le 4 d'Août 1534, à Louis d'Orléans, II du nom, duc de Longueville, qui mourut en 1537. Marie, quoique fort jeune encore, ne penſa plus à ſe remarier. Elle ſe retira dans ſes maiſons de campagne, pour y vivre dans l'exercice des vertus chrétiennes, & refuſa même d'épouſer Henri VIII, roi d'Angleterre, qui lui fit l'honneur de la demander en mariage; mais elle éprouva bientôt que les princeſſes de ſon rang ne peuvent diſpoſer d'elles-mêmes; car en 1538, le roi François I lui ayant commandé de donner ſa main à Jacques V, roi d'Ecoſſe, il fallut qu'elle obéît à cet ordre.

Jacques V étoit veuf alors de Madeleine de France, fille de François I. Il avoit prié ce prince, ſon beau-pere, de vouloir bien réparer la perte qu'il avoit faite; & François n'avoit pas cru pouvoir faire un meilleur choix, que de la ducheſſe douairiere de Longueville. Elle fut conduite en Ecoſſe, accompagnée de la fleur de la nobleſſe Françoiſe. Avec autant de vertus que de beauté, Marie n'eut pas de peine à ſe faire aimer de ſon époux & chérir de ſes nouveaux ſujets. Elle eut trois enfans de ſon mariage, deux fils qui moururent jeunes, & une fille nommée *Marie*, dont on peut voit l'article à STUART. (*Marie*)

Le roi Jacques étant mort au mois de Novembre 1542, la reine Marie, régente d'Ecoſſe, fut encore recherchée par le roi d'Angleterre; mais, perſiſtant dans ſa premiere réſolution de ne point ſe remarier, & ſe voyant en liberté de l'exécuter, elle ne ſongea plus qu'à bien élever la reine ſa fille, & à maintenir la paix & la bonne intelligence avec la France; ce qui irrita doublement le roi d'Angleterre.

Il porta la guerre en Ecoſſe, & ſuſcita des ennemis à la reine dans ſon propre royaume; mais les ſecours d'hommes & d'argent, qu'elle reçut de François I & de Henri II, ſon ſucceſſeur, la mirent en état de triompher de ſes ennemis & de ſes ſujets rebelles; & pour ôter toute eſpérance aux Anglois de pouvoir diſpoſer de la perſonne de la jeune Marie Stuart, ſa fille, elle la fit paſſer en France, où, quelques années après, cette princeſſe épouſa François II, alors dauphin, fils aîné du roi Henri II. L'illuſtre régente d'Ecoſſe mourut au château d'Edimbourg, le 10 de Juin 1560, âgée de quarante-cinq ans; & ſon corps, apporté en France, reçut les honneurs de la ſépulture dans l'égliſe de ſaint Pierre de Reims, dont Renée de Lorraine, ſa ſœur, étoit abbeſſe.

MARIE DE CASTILLE, reine de Portugal, étoit la troiſieme fille de Ferdinand, roi d'Aragon, &c. & d'Iſabelle, reine de Caſtille, de Léon, &c. Après la mort de ſa ſœur aînée, Iſabelle d'Eſpagne qui avoit épouſé Emmanuel, roi de Portugal, elle fut demandée en mariage par ce même prince; & les cérémonies des nôces ſe firent le 30 d'Octobre de l'an 1500. Cette princeſſe réuniſſoit, dans ſa perſonne, aux graces de la beauté, les vertus & les qualités les plus capables de ſe concilier l'eſtime & l'amour. Auſſi fut-elle tendrement aimée de ſon époux, & ſinguliérement chérie des Portugais. Sage & prudente, elle ne donna jamais de priſe ſur elle à la calomnie; douce, pieuſe, charitable, elle fut un modele pour ſon mari, dont les bonnes œuvres ne ſe bornerent pas au Portugal; ce monarque étant un des principaux fondateurs & bienfaiteurs du collége de Montaigu dans l'univerſité de Paris. Animé du même zèle que ſon illuſtre épouſe, il fit porter la foi de Jeſus-Chriſt aux Indes & dans l'Ethiopie, & fonda pluſieurs égliſes & hôpitaux à Lisbonne & dans d'autres villes de ſes Etats. Dieu récompenſa les vertus de Marie & d'Emmanuel par une nom-

breuſe famille, ayant eu dix enfans, ſept fils & trois filles. Marie de Caſtille mourut des ſuites de ſa derniere couche, en 1517, âgée de trente-cinq ans, & fut extrêmement regrettée du roi ſon mari.

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie & de Bohême, née à Bruxelles le 13 de Septembre 1543, étoit fille de Philippe, archiduc d'Autriche & roi d'Eſpagne, & ſœur des empereurs Charles-Quint, & Ferdinand I; elle fut mariée, en 1521, à Louis Jagellon, roi de Hongrie, qui périt, en 1526, à la bataille de Mohats où les Hongrois furent vaincus par Soliman II, empereur des Turcs. La douleur, que reſſentit de cette mort l'illuſtre Marie, la fit réſoudre à ne jamais ſe remarier; & malgré les partis avantageux qui ſe préſenterent, elle demeura veuve toute ſa vie. L'empereur Charles-Quint, ſon frere, l'établit, en 1531, gouvernante des Pays-bas; &, pendant vingt-quatre ans qu'elle régenta ces provinces, elle s'acquit beaucoup de gloire & de réputation. Sa prudence & ſa douceur la rendirent extrêmement chère aux Flamands. Elle avoit toutes les inclinations guerrieres; aimoit paſſionnément la chaſſe, & ſe plaiſoit à faire de grandes dépenſes pour l'entretien des armées & les fortifications des places frontieres. Elle ſe voyoit plus volontiers à la tête des troupes, qu'au milieu d'une cour nombreuſe & magnifique.

En 1552, tandis que l'empereur Charles-Quint aſſiégeoit Metz, elle fit une diverſion puiſſante en Picardie; brûla Noyon, Neſle, Chaunes, Roie & Folembray, maiſon royale bâtie par François I, & ruina plus de ſept ou huit cens villages. Henri II, effrayé de ces ravages, accourut au ſecours de ſes provinces. Il fut bientôt en état d'uſer de repréſailles; mit tout à feu & à ſang dans le Brabant, dans le Hainaut & dans le Cambreſis, & prit Mariembourg que la régente avoit fait bâtir.

Au mois d'Octobre 1556, Marie d'Autriche remit à ſon frere Charles-Quint le gouvernement des

Pays-bas. Ce prince s'étant demis lui-même de l'empire, elle le ſuivit en Eſpagne, au grand regret des Flamands, & mourut trois ſemaines après ſon frere, le 18 d'Octobre 1558, comme elle ſe préparoit à repaſſer en Flandres.

MARIE-ISABELLE, reine de Hongrie, ſœur de Sigiſmond-Auguſte, roi de Pologne, mariée, en 1539, à Jean Zapolski, vaivode de Tranſilvanie, élu roi de Hongrie en concurrence de Ferdinand d'Autriche, frere de l'empereur Charles-Quint. Cette princeſſe, en 1540, étant demeurée veuve, dans le même mois qu'elle accoucha de Jean ſon fils, & ne doutant point que Ferdinand n'envahît toute la Hongrie, envoya demander des ſecours à Soliman II, ſultan des Turcs, & ſe mit, elle & ſon fils, ſous la protection de la Porte. Cette démarche arracha la Hongrie des mains des Allemands; mais ce fut pour être la proie des Turcs, qui s'emparerent de Bude l'année ſuivante, & s'en mirent en poſſeſſion. Iſabelle fut reléguée avec ſon fils en Tranſilvanie, dont on lui donna le titre de *régente*. Elle céda depuis cette principauté à Ferdinand; mais les Tranſilvains, opprimés par les Allemands, négocierent ſous main, en 1556, avec la reine Iſabelle ſon retour en Tranſilvanie. Elle quitta Caſſovie où elle s'étoit retirée auprès de Sigiſmond-Auguſte ſon frere, & fut reçue de ſes anciens ſujets avec tous les témoignages de l'allégreſſe la plus vive. Elle conſerva l'autorité ſouveraine, ſans en faire part à ſon fils, juſqu'à l'année 1558, qu'elle mourut au mois de Septembre.

MARIE DE CHASTILLON, reine de Naples & de Sicile, l'une des plus habiles & des plus courageuſes princeſſes de ſon ſiécle, étoit fille de Charles de Chaſtillon, dit *de Blois*, & fut mariée, le 9 de Juillet 1360, à Louis de France, duc d'Anjou, comte de Provence & du Maine, qui fut depuis roi de Jéruſalem, de Naples & de Sicile. Lorſqu'en 1384, elle eut perdu ſon époux, elle ſe chargea du gou-

vernement de la Sicile pendant la minorité de ſon fils, & ſe conduiſit avec une prudence & une ſageſſe conſommée. Dans le cours d'une longue guerre qu'il lui fallut ſoutenir contre Ladiſlas ou Lancelot, fils de Charles de Duras, qui prétendoit à la couronne de Sicile, elle ſe donna les plus grands mouvemens pour fixer l'humeur legère des Siciliens, & les gouverna avec beaucoup de douceur & de modération. Malgré les dépenſes prodigieuſes qu'elle fut obligée de faire, & cela ſans fouler ſes peuples, on trouva dans ſes coffres, lorſqu'elle mourut en 1404, deux cens mille écus d'or qu'elle avoit mis à part pour payer la rançon de ſon fils, au cas qu'il fût fait priſonnier.

MARIE DE BOURGOGNE, fille de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, hérita de tous les Etats de ſon pere, tué au ſiége de Nanci, en 1477, & devint par-là le plus riche parti de l'Europe. Louis XI, qui pouvoit & devoit en profiter pour le dauphin Charles ſon fils, ne voulut point l'accepter; &, par le mariage de Marie avec Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, les Pays-bas paſſerent à la maiſon d'Autriche. Marie de Bourgogne ſe fit aimer de ſes peuples, qu'elle gouverna avec beaucoup de douceur. Elle mourut d'une chute de cheval, en 1482.

MARIE DE FRANCE, comteſſe de Champagne, de Blois & de Chartres, doit avoir place parmi les héroïnes de l'amour maternel. Fille aînée de notre roi Louis VII, elle fut mariée à Henri I, comte Palatin de Champagne, & mourut en 1198, âgée de près de ſoixante-neuf ans, du chagrin que lui cauſa la mort de ſon fils Henri II, comte de Champagne, & roi de Jéruſalem, qui s'étoit tué, l'année précédente, en tombant d'une fenêtre au château d'Acre en Paleſtine.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOYE, dauphine, fille aînée de Victor-Amédée, II du nom, duc de Savoye, & d'Anne-Marie d'Orléans, épouſa, l'an

1697, Louis de France, duc de Bourgogne, qui fut depuis dauphin. Cette princeſſe étoit douce, ſpirituelle, aimable. Elle avoit, dit un auteur moderne, des vertus à l'âge où c'eſt beaucoup d'en promettre. Le jour de ſon mariage, excédée de complimens, elle répondit à un courtiſan: « Ce que vous » dites-là eſt la plus belle choſe du monde; mais » heureuſement on ne ſe marie pas tous les jours. » Elle mourut à Verſailles, le 12 de Février 1712, ſix jours avant le dauphin ſon mari. Ces jeunes époux, à qui la France eſt redevable du roi qui la gouverne aujourd'hui, furent portés ſur un même char à ſaint Denis, ſuivis des gémiſſemens & des regrets de tous les François.

MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, dauphine, fille de Ferdinand-Marie, électeur de Baviere, née à Munich le 28 de Novembre 1660, mariée le 7 de Mars 1680, à Louis Dauphin, fils du roi Louis XIV, fut une princeſſe de beaucoup de mérite. Elle mourut à Verſailles, le 20 d'Avril 1690.

MARIE DE BOURBON, ducheſſe d'Orléans, femme de Gaſton-Jean-Baptiſte de France, duc d'Orléans, dernier des trois fils du roi Henri IV, & frere unique du roi Louis le Juſte, naquit au château de Gaillon en Normandie, le 15 d'Octobre 1605. Elle étoit fille unique de Henri de Bourbon, duc de Montpenſier, & de Henriette-Catherine, ducheſſe de Joyeuſe, héritiere de cette illuſtre maiſon. Dès ſa tendre jeuneſſe, elle s'adonna aux ſaints exercices de la piété chrétienne, par les ſoins de ſon illuſtre mere. Ayant été mariée le 6 d'Août 1626, elle continua, comme elle avoit fait juſqu'alors, de répandre d'abondantes aumônes ſur les pauvres, & de faire un grand nombre de fondations & d'autres œuvres pieuſes. Elle mourut en couches, le 4 de Juin 1627, n'étant encore que dans ſa vingt-deuxieme année, & fut ſenſiblement regrettée du roi Louis XIII, & du duc d'Orléans ſon mari.

MARIE DE LUXEMBOURG, ducheſſe de Mercœur & de Penthievre, princeſſe de Martigues, cé-

lèbre par ſes vertus, & ſur-tout par ſa piété & ſa libéralité, étoit fille & unique héritiere de François-Sébaſtien de Luxembourg, prince de Martigues, & de Marie, fille de Jean de Beaucaire. Elle naquit, le 15 de Février 1562, au château de Lamballe, & fut mariée, en 1575, avec Philippe Emmanuel, duc de Mercœur, le fléau des Muſulmans, dont elle eut trois enfans, deux fils & une fille, qu'elle éleva dans la pratique des vertus. Modeſte ſans orgueil, libérale ſans oſtentation, Marie de Luxembourg fit le bien pour le bien même. Elle répandit ſes bienfaits à pleines mains ſur l'indigent, & le pauvre; dota pluſieurs pauvres maiſons religieuſes, & paſſa toute ſa vie dans le travail & dans les exercices de piété. S'étant retirée dans ſon château d'Anet, pendant la maladie contagieuſe dont Paris fut affligé l'an 1623, elle y tomba malade, & mourut au mois de Septembre de la même année. Son corps fut apporté l'année ſuivante dans l'égliſe des Filles de la Paſſion, où il fut inhumé près de celui de la reine Louiſe de Lorraine, ſa belle-ſœur. On y voit ſon épitaphe.

MARIE DE LUXEMBOURG, comteſſe de Vendôme, étoit fille de Pierre de Luxembourg, II du nom, comte de S. Paul, &c. & de Marie de Savoye, ſa femme. Louis, Claude & Antoine ſes freres, & Françoiſe ſa ſœur, étant morts jeunes, elle fut, à treize ans, unique héritiere de la maiſon de Luxembourg, & fut mariée, en premieres nôces, à Jacques de Savoye, ſon oncle maternel, qui la laiſſa veuve quelque tems après, n'ayant eu qu'une fille de ce mariage. Marie épouſa, en ſecondes nôces, François de Bourbon, comte de Vendôme, dont elle eut ſix enfans,, quatre fils & deux filles. Elle étoit fort jeune encore, lorſquelle reſta veuve de ce prince. Mais, renonçant alors à toute alliance, elle ne s'occupa qu'à bien élever ſes enfans, dont elle fut nommée tutrice. Elle fut l'une des plus ſages & des plus vertueuſes princeſſes de ſon ſiécle, & mérita, pour ſa grande charité, d'être ap-

pellée *la Mere & la nourrice des Pauvres & des gens d'égliſe.* Elle paſſa cinquante & un ans dans une chaſte & ſainte viduité; ce qui la rendit recommandable non ſeulement parmi les François, mais auſſi parmi les étrangers. Elle mourut le premier jour d'Avril 1646, en ſon château de la Fere en Picardie.

MARIE-MADELEINE DE LA TRINITÉ, fondatrice des religieuſes de Notre-Dame de la Miſéricorde, conjointement avec le P. Yvan, prêtre de l'Oratoire, étoit fille d'un ſoldat nommé *Armand Martin*, & naquit à Aix en Provence, le 3 de Juin 1616. Son pere étant mort à la guerre lorſqu'elle n'avoit encore que dix ans, elle fut élevée avec beaucoup de ſoin par ſa mere, Marguerite Caritas, qui vivoit d'un petit négoce. A l'âge de quinze ans, elle fut demandée en mariage; & preſſée par ſa mere d'accepter le parti qui paroiſſoit avantageux, elle demanda du tems pour conſulter Dieu, puis déclara, dans l'aſſemblée de ſes parens, qu'elle n'avoit nulle volonté de s'engager jamais dans le mariage. En 1630, elle ſe retira à Pertuis avec madame de Saint-Marc, veuve d'un conſeiller d'Aix, pour ſe garantir de la maladie contagieuſe qui faiſoit alors de grands ravages dans cette derniere ville. Elle accompagna cette dame à Taraſcon, & courut dans le voyage deux grands dangers. Quand elle en eut été délivrée, & qu'elle fut arrivée à Taraſcon, elle alla, tous les jours qu'elle y demeura, en rendre graces à Dieu dans l'égliſe ſouterreine de ſainte Marthe, fort fréquentée à cauſe des reliques qui y ſont expoſées à la vénération du peuple, & que l'on croit être de cette ſainte.

Quand elle fut de retour à Aix, elle ſe mit ſous la conduite du P. Yvan, qui compoſa pour elle un livre intitulé, *Conduite à la perfection chrétienne.* Elle lui demanda permiſſion de faire vœu de continence perpétuelle, & lui témoigna depuis quelque deſſein d'entrer dans le monaſtere des Capucines de Mar-

ſeille. Le P. Yvan lui déclara que Dieu la deſtinoit à un autre emploi ; & un Capucin, conſulté là-deſſus, répondit la même choſe. On dit qu'elle connut dans la priere, que cet emploi étoit la fondation d'un nouvel ordre ; & dans une maladie qu'elle eut en 1632, elle prit la réſolution de fonder un ordre, qui fut appellé l'*ordre de la Miſéricorde*, où l'on recevoit ſans dot les filles de qualité, qui n'avoient pas de bien pour entrer dans les autres religions. Quand elle propoſa ce deſſein au P. Yvan, il le jugea impoſſible ; néanmoins il entreprit de travailler à ſon établiſſement ; &, pour cet effet, il acheta dans Aix une maiſon, pour loger les pauvres filles de l'ordre qu'il vouloit fonder. Madeleine quitta la maiſon de ſa mere, pour aller demeurer dans celle que le P. Yvan avoit préparée. La demoiſelle de Bontems y envoya des meubles, & pourvut à la ſubſiſtance des filles auxquelles elle fit depuis donation de tout ſon bien. Le nombre de ces filles s'étant accru, le P. Yvan acheta des jardins où il pût loger plus commodément ſa communauté. Le 13 d'Août 1637, la premiere pierre du nouveau bâtiment fut poſée ; mais il éprouva pluſieurs contradictions de la part de M. Bretel, archevêque d'Aix, qui ne pouvoit digérer le projet d'un nouvel ordre, ni de recevoir des filles ſans dot. Cependant M. Sforza, archevêque d'Avignon, approuva l'inſtitut : le comte d'Alais, gouverneur de la Provence, obtint du roi de France les lettres néceſſaires pour cet établiſſement ; & l'archevêque reçut enfin la bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de religieuſes, & au P. Yvan de les confeſſer & de les conduire. La cérémonie de leur vêture ſe fit le 13 de Juin 1639.

La mere Madeleine, qui avoit été la premiere ſupérieure, ſe démit de ſa charge, pour aller établir, à Marſeille, une maiſon du même ordre. Elle y arriva avec trois de ſes ſœurs, le 13 de Février 1643, & y fut fort conſidérée par M. Gault, évêque

de la ville, qui la visita presque tous les jours, pendant quatre mois. Quelques années après, elle établit une autre maison de son ordre à Avignon, & une autre encore à Paris, où elle arriva le 3 de Janvier 1649. Cette ville étoit alors pleine de troubles. Malgré les malheurs publics, la cherté des vivres, la rareté de l'argent, la disette de toutes choses, elle y acheta une maison, & obtint des lettres pour y établir un monastere. Le P. Yvan en eut tant de joie, qu'il voulut l'aller visiter; mais il étoit si fort accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut dans la sacristie, le 8 Octobre 1653. Le P. Léon, Carme réformé, fit son oraison funébre, qui fut imprimée, aussi-bien que les Lettres du P. Yvan. M. Gondon, docteur en théologie, composa sa Vie sur les Mémoires fournis par la mere Madeleine.

La reine Anne d'Autriche, qui avoit entendu l'oraison funébre du P. Yvan, conçut une haute estime de la mere Madeleine, & l'assura de sa protection. Les affaires de son ordre l'obligerent de faire un voyage en Provence, & d'y visiter les monasteres d'Aix, de Marseille & d'Avignon. Avant que de retourner à Paris, elle souhaita de voir les reliques de la Madeleine sa patrone, que l'on croit faussement être à S. Maximin, & de passer de-là à sainte Baume. On dit que notre religieuse, de retour à Paris, prédit à la reine mere la paix des Pyrénées, le mariage du roi Louis XIV, & la naissance du dauphin.

Quelque desir que des personnes de la premiere qualité de la cour eussent de la retenir, elle les quitta pour aller établir dans la ville d'Arles une nouvelle maison de son ordre. Au mois de Mai 1665, elle en fonda une autre à Salon, ville du diocése d'Arles, & y demeura quelques années. La mere Marie des Anges, professe de Paris, en fut la premiere supérieure. Elle eut ordre du confesseur de la maison de mettre l'obéissance de la mere Madeleine à l'épreuve, & de n'en pas laisser échapper l'occasion. Au

mois de Juin ſuivant, elle retourna à Paris, où, conſultée par la reine mere ſur l'état de ſa maladie, elle lui déclara qu'elle étoit très-dangereuſe. En 1666, elle partit pour Rome, où l'on avoit demandé des religieuſes de l'ordre de la Miſéricorde ; mais avant qu'elle y fût arrivée, elle fut rappellée à Paris pour appaiſer le trouble excité par le directeur. Elle y reçut de ſévères réprimandes, & y vit élever une autre ſupérieure. Le prétexte de la perſécution qu'elle ſouffrit, fut qu'elle avoit fait de trop grandes acquiſitions, & reçu trop de pauvres filles. Laſſée de ces contradictions, elle réſolut de ſe retirer, & ſe rendit à Avignon en 1670. Elle avoit deſſein d'en partir pour aller à Rome où ſon nom étoit connu, & où quelques perſonnes ſouhaitoient voir établir un monaſtere de l'ordre de la Miſéricorde, qu'une grande dame avoit promis de faire bâtir à ſes dépens.

Quand elle arriva à Avignon, elle parut ſi foible, qu'il fut aiſé de juger qu'elle ne ſeroit jamais en état d'entreprendre le voyage de Rome. On reconnut bientôt après qu'elle étoit hydropique. Le 12 de Février 1678, elle demanda le Viatique, & à quatre heures du ſoir l'Extrême-Onction. Trois jours avant ſa mort, elle dicta une lettre circulaire à tous les monaſteres de ſon ordre, & y recommanda ſurtout le quatrieme vœu, qui conſiſte à recevoir des filles de qualité qui n'ont point de dot, & elle demanda qu'une pauvre fille de qualité fût reçue en chaque monaſtere pour y tenir ſa place ; ce qui fut religieuſement obſervé. Quoiqu'elle eût ſouffert de violentes douleurs & de cruelles inciſions, elle expira doucement le 20 de Février. Quatorze jours après ſon décès, on lui fit un ſervice ſolemnel, auquel aſſiſterent le vice-légat d'Avignon, & toute la nobleſſe. Le P. Marc-Antoine du Roi, de la congrégation de la Doctrine-Chrétienne, prononça ſon oraiſon funébre, qui fut enſuite imprimée.

MARIE DE L'INCARNATION. *Voyez* ACARIE.

MARIE DE L'INCARNATION, différente de la précédente, ſe nommoit *Marie Guyert*; elle naquit à Tours le 18 d'Octobre 1599. Son pere étoit un marchand de ſoie; ſa mere étoit d'une très-bonne famille. Elle épouſa, par obéiſſance, un homme de même condition que ſon pere, nommé *Martin*, & en eut un fils qui s'eſt rendu illuſtre dans la congrégation des Bénédictins de S. Maur, ſous le nom de *D. Claude Martin*. Elle demeura veuve à l'âge de dix-neuf ans; & à l'âge de trente-deux, elle entra chez les Urſulines de Tours. Comme, dès ſa plus tendre enfance, elle avoit été élevée à un don d'oraiſon très-ſublime, ſoutenue d'une auſtérité de vie, qui a peu d'exemples, & de toutes les vertus qui peuvent convenir aux perſonnes de ſon ſexe, elle étoit déja maîtreſſe dans la vie ſpirituelle, lorſqu'elle entra au noviciat. Auſſi ne tarda-t-on pas après ſa profeſſion à la charger du ſoin d'inſtruire les novices. Elle s'acquitta de cet emploi avec un ſuccès qui répondoit à l'attente qu'on en avoit: elle peupla ſa maiſon de ſaintes. Ce fut dans ce tems-là, & pour l'inſtruction de ces jeunes éleves qui lui étoient confiées, qu'elle compoſa l'*Ecole chrétienne*, qui eſt un des meilleurs catéchiſmes que nous ayons en notre langue. Appellée enſuite par des voies extraordinaires à la converſion des filles ſauvages du Canada, elle paſſa à Quebec en 1639, pour y établir un couvent de ſon ordre, qu'elle a ſolidement établi, gouverné long-tems avec une grande ſageſſe, ſoutenu dans des tems fâcheux d'une maniere preſque miraculeuſe, & auquel elle a laiſſé des conſtitutions conformes au pays, qui marquent une prudence toute divine, & une expérience conſommée. Elle mourut en odeur de ſainteté, le dernier jour d'Avril 1672. Outre l'Ecole chrétienne, nous avons encore d'elle un volume de ſes Retraites & de ſes Lettres, *in*-4°. Sa Vie, écrite par elle-même, a été imprimée avec des additions, par le P. D. Claude Martin, ſon fils. Tous ſes écrits ſont

remplis de cette onction ſainte, & de cette ſublimité de penſées qu'on ne trouve que dans les ſaints. Elle a mérité les éloges des plus grands hommes de ſon ſiécle.

MARIE DE SEGNÈS, une *ſainte* femme du diocèſe de Liége. Née dans l'opulence, elle mépriſa dès ſon enfance, pour l'amour de Jeſus-Chriſt, tout ce que l'on a coutume d'aimer dans cet état. A douze ans, elle fut, contre ſon gré, mariée par ſes parens avec un homme conſidérable, qui s'appelloit *Jean*. La rigueur de ſa pénitence étonna ſon mari, qui, touché par ſes pieux diſcours & perſuadé de ſa ſainteté, conſentit, au bout de quelque tems, à garder la continence, ainſi qu'elle le ſouhaitoit, & ſe livra tout entier à la pratique des bonnes œuvres. Ils ſe conſacrerent principalement tous deux à ſervir les lépreux.

MARIE DE SOCOS, que l'Eſpagne révère comme ſainte, & qui mourut en 1260, étoit de l'ordre de la Merci. « Frere *Jean Interian d'Ayala*, » religieux du même ordre, dit Ferreras, tome 3 de » la traduction, p. 240, a décrit avec beaucoup de » de ſoin & d'éloquence ſes vertus admirables & » ſes miracles. » On invoque ſainte Marie de Socos, comme patrone des navigateurs.

MARIE DE POUZZOL, ainſi ſurnommée parce qu'elle étoit d'une honnête famille de la ville de ce nom dans le royaume de Naples, ſe rendit célèbre par ſon courage & par ſes talens pour la guerre. Elle vivoit du tems du célèbre Pétrarque, qui parle d'elle en plus d'un endroit. Elle étoit grande, bien faite, de très-bonne mine & d'une force extraordinaire.

Dès l'enfance elle témoigna du dégoût pour les occupations de ſon ſexe. Au lieu d'aiguilles, de fil, de laine, de quenouille, de fuſeaux, elle aimoit à manier des arcs, des flèches, des dards, des piques, des épées, des boucliers, des caſques. Dès que l'âge le lui permit, elle s'occupa de travaux

pénibles, d'exercices violens, &, par prédilection, d'exercices militaires. Elle accoutuma ſon corps à ſouffrir la faim, la ſoif, le chaud, le froid, les veilles. Elle mangeoit très-peu, ne buvoit jamais de vin, & dormoit le plus ſouvent à terre, la tête appuyée ſur un bouclier. Ce fut par-là qu'elle acquit cette force, dont on étoit ſurpris, & la faculté de ne jamais ſe laſſer, quelques fatigues qu'elle eût à ſupporter.

Malgré ſon goût décidé pour la guerre, elle ne prit jamais les armes que pour la défenſe de ſa patrie, ou pour celle de ſon honneur ou de celui de ſes parens & de ſes amis. Elle ſe diſtingua dans beaucoup de combats, non-ſeulement par ſon courage; mais encore par d'autres talens. Elle ſçavoit conduire une troupe, qu'elle animoit par ſon exemple : elle marchoit toujours la premiere aux ennemis, & ne ſe retiroit que la derniere; conſervant toujours ſa troupe, ou ce qu'il en reſtoit en bon ordre. Chargée de quelques coups de main, elle ſçavoit dans le beſoin joindre la ruſe au courage; & ſon eſprit, fertile en reſſources, imaginoit des ſtratagêmes, par leſquels elle aſſuroit le ſuccès de ſon expédition. Elle combattoit également bien, ſoit à pied, ſoit à cheval.

Comme elle avoit le cœur naturellement droit, elle n'employoit ſes armes pour venger ſes injures particulieres, ou celles de ſes parens & ſes amis, qu'après s'être convaincue, par un examen ſévère, que ſa vengeance étoit juſte.

La réputation qu'elle s'acquit par ſes exploits, attira continuellement des étrangers à Pouzzol, pour la voir. Quelques gens de guerre même y vinrent pour meſurer leurs forces avec elle. Pétrarque raconte que, ſe promenant un jour dans cette ville avec un de ſes amis, elle paſſa près d'eux, & les ſalua. Elle étoit armée de toutes pièces, & la viſière de ſon caſque étoit baiſſée; ce qui fut cauſe que Pétrarque ne la reconnut pas d'abord; mais, en la regardant

dant marcher, il vit à quelques mouvemens que c'étoit une femme. Il monta ſur le champ, avec quelques amis, ſur le bâtiment le plus élevé de la ville; & la vit combattre ſucceſſivement contre pluſieurs braves gens, & les mettre tous hors de combat. On dit qu'elle ſortit toujours victorieuſe de ces ſortes de combats d'honneur.

Le même Petrarque dit encore, qu'ayant été lui rendre viſite, il la vit ſans armes, & que lui parlant de ſa force ſingulière, il la pria, en ſa préſence de vouloir en faire quelque eſſai. Sur le champ, elle prit une barre de fer qu'elle jetta très-loin ſans preſque faire aucun effort; elle jetta de même tout de ſuite une très-groſſe pierre.

Ce qui lui fait le plus d'honneur, c'eſt que, paſſant ſa vie au milieu des gens de guerre, & dans la licence des camps, elle conſerva ſa virginité, comme on le reconnut après ſa mort; ce qui convainquit de calomnie les autres femmes, qui s'étoient égayées aux dépens de ſon honneur.

Elle mourut en héroïne d'une bleſſure au-bas ventre, qu'elle reçut dans une bataille, où ſon courage & ſa conduite s'étoient plus ſignalés que jamais.

MARIE DIAZ D'AZA ET HARO, infante de Caſtille, étoit fille de Lope, ou Loup Diaz d'Aza-&-Haro, gentilhomme Caſtillan, d'illuſtre & très-ancienne maiſon, que Sanche IV, roi de Caſtille, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit contribué beaucoup à le mettre ſur le trône, créa comte en 1287; titre qui n'étoit pas alors en uſage dans ce royaume pour les gentilhommes, parce que les premiers ſouverains de Caſtille n'en avoient pas porté d'autre. Dans le même tems, il le chargea de l'adminiſtration générale de ſes finances; nomma ſon frere Diègue Diaz commandant général de la frontiere d'Andalouſie, & fit épouſer Marie Diaz à ſon frere, l'infant dom Jean, veuf d'une princeſſe de Montferrat. Tant de faveurs firent du comte Lope Diaz

un ſujet des plus inſolens & des plus ſéditieux qu'il y eut jamais.

En 1288, l'infant dom Jean, & ſon beau-pere Lope Diaz s'étant révoltés contre Sanche IV, eurent avec ce roi une entrevue à Altaro. Dans la conférence, Lope portant l'inſolence à ſon dernier point, oſa tirer l'épée contre ſon ſouverain ; & ſa tête fut ſur le champ abbatue d'un coup de ſabre par un des gardes du roi. L'infant fut arrêté & renfermé dans un château ; la veuve de Lope Diaz avec ſon fils Diègue Lopez, & ſa fille Marie, femme de l'infant, ſe retira d'abord en Navarre, & puis en Aragon, où Diégue Diaz, frere de Lope, ne tarda pas à la joindre. Ils inquiéterent long-tems la Caſtille par une guerre ſouvent interrompue, & qui fut enfin ſuivie de la liberté de l'infant Jean. Ce prince fut tué en 1305, dans une bataille contre les Maures de Grenade.

MARIE DE LA PRESENTATION, (*Jeanne*) ou JEANNE DE CAMBRY, ſçavante Françoiſe. *Voyez* CAMBRY.

MARIE. (*donna*) On rapporte qu'en 1683, Sambaji, roi de Viſapour, dans les Indes orientales, prit pied dans l'iſle de Goa, & qu'ayant élevé quelques batteries contre la ville, il l'auroit fort maltraitée, ſi, dans une ſortie qu'on fit, une héroïne Portugaiſe n'avoit forcé une redoute des ennemis, qu'elle tailla tous en pièces ; ce qui jetta une ſi grande terreur parmi les ſoldats du Rajah, qu'ils abandonnerent leurs portes & prirent la fuite. Cette dame, qui s'appelloit *donna Marie*, eut toujours depuis ce bel exploit la paye de capitaine ; & ce n'étoit pas ſon coup d'eſſai. Un gentilhomme, qui lui avoit promis de l'épouſer, l'ayant quittée, & étant paſſé aux Indes en qualité de Capitaine, pour ſe dérober à ſon reſſentiment, elle l'y ſuivit déguiſée en homme ; & l'ayant trouvé, elle le défia à l'épée & au piſtolet. Mais il prit prudemment le parti

d'accommoder l'affaire, en l'épouſant, plutôt que de s'expoſer aux riſques d'un combat, qui ne pouvoit qu'avoir des ſuites fâcheuſes pour lui, quelle qu'en eût été l'iſſue.

MARIE-THÉRÉSE ERARD. *Voyez* ERARD.

MARIE-MADELEINE (*ſainte*) *Voyez* MADELEINE.

MARIE DE BEAUVILLIERS, abbeſſe de Montmartre. *Voyez* BEAUVILLIERS.

MARIE DE BRAME. *Voyez* BRAME.

MARIE DE CLEVES. *Voyez* CLEVES.

MARIE DE ROMIEU. *Voyez* ROMIEU.

MARIE TOUCHET. *Voyez* TOUCHET.

MARIE DE BATARNAY. *Voyez* BATARNAY.

MARIE & FRANÇOISE DE LUCENA. *Voyez* LUCENA.

MARIETTA TINTORELLA *Voyez* TINTORET.

MARILLAC, (*Louiſe de*) religieuſe de Poiſſy, dont on a une Traduction des Pſeaumes pénitentiaux, imprimée en 1621, & dédiée à Jeanne de Gondi, ſa prieure, mourut en 1629.

MARILLAC, (*Louiſe de*) fondatrice des filles de la Charité. *Voyez* GRAS. (*le*)

MARINE, (*ſainte*) vierge ſolitaire de Bithynie. Son pere nommé *Eugène*, épris d'un violent amour de la ſolitude, la laiſſa fort jeune encore dans ſa famille, & ſe retira dans un monaſtere. Il n'y fut pas long-tems que l'inquiétude du ſort de ſa fille lui cauſa les plus vifs regrets. Il demanda la permiſſion à ſon abbé de faire venir un enfant qu'il avoit; & l'ayant obtenue, il alla chercher ſa fille, nommée alors *Marie*; lui fit prendre un habit de garçon; lui recommanda le ſecret de ſon ſexe juſqu'à ſa mort, & l'emmena dans ſon monaſtere où elle fut reçue au nombre des freres, ſous le nom de *frere Marin*. Elle y ſurvécut à ſon pere. On dit qu'étant accuſée par la fille de l'hôte, où elle alloit avec les autres freres querir les proviſions pour la maiſon, d'avoir abuſé d'elle, Marie aima mieux

ſe charger de cette faute, que de déceler ſon ſexe. Elle fut miſe en pénitence, ſe chargea de l'enfant, quand il fut venu au monde, & demeura à la porte du monaſtere, expoſée aux injures de l'air, vivant d'aumônes. Au bout de deux ans, l'abbé lui permit de rentrer dans le monaſtere, à condition que, pour expier ſa faute, elle balayeroit tous les jours la maiſon, & ſerviroit les freres. Un travail ſi pénible, joint au jeûne & aux autres auſtérités, la firent bientôt mourir. Après ſa mort, on reconnut ce qu'elle étoit; & l'abbé eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée ſi durement. Au lieu de lui laiſſer ſon nom de *Marie*, on a fait mémoire d'elle dans les Martyrologes, ſous le nom de *Marine*.

MARINELLI, (*Lucrèce*) Vénitienne, qui fleuriſſoit au commencement du dix-ſeptieme ſiécle, avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition. On a d'elle un ouvrage intitulé, *la Colombe ſacrée*; & deux Vies, l'une de la ſainte Vierge, l'autre de S. François. Elle a fait auſſi les Argumens en vers de tous les chants des *Larmes de S. Pierre*, grand poëme épique de Louis Tanſillo. Ils ſe trouvent dans l'édition de ce poëme, imprimée à Veniſe en 1606, *in*-4°, chez Barezzo Barezzi; & dans les ſuivantes, avec des Allégories en proſe, qu'elle a faites auſſi ſur chacun des mêmes chants. Mais le plus célèbre de ſes ouvrages parut à Veniſe, *in*-4°, en 1601, ſous ce titre, *La Nobiltà e l'Excellenza dell' Donne, con diffetti e mancamenti de gli Huomini*; c'eſt-à-dire: *La Nobleſſe & l'Excellence des Femmes, avec les défauts & les fautes des hommes*. La demoiſelle de Gournay, cette fille adoptive de Montagne, s'étoit contentée de faire un petit livre *De l'Egalité des hommes & des femmes*. La ſçavante Vénitienne prétend prouver que ſon ſexe eſt ſupérieur au nôtre. Je ne ſçais ſi cette thèſe avoit été ſoutenue par d'autres avant elle; mais elle le fut depuis par divers auteurs Italiens & François. Il ſuffira d'en indiquer ici deux de notre nation. L'un qui ne s'eſt fait connoître

que par ces lettres initiales *L. S. D. L. L.* fit paroître, en 1644, à Paris *in*-8°, *La femme généreuſe, qui montre que ſon ſexe eſt plus noble, meilleur politique, plus ſçavant, plus vertueux, & plus économe que celui des hommes.* L'autre eſt la demoiſelle Jaquette Guillaume, qui mit au jour, à Paris, en 1665, *Les Dames illuſtres, où, par bonnes & fortes raiſons il ſe prouve que le ſexe féminin ſurpaſſe en toute ſorte de genres le ſexe maſculin.* Les raiſons de cet ouvrage & de tous ceux qui défendent la même cauſe n'ont pas été trouvées fort convaincantes; & pour revenir à celui de Lucrèce Marinelli, il ne s'attira point le ſuffrage d'Anne-Marie Schurman, cette Hollandoiſe non moins ſçavante qu'ingénieuſe. Elle dit, à la page 85 de ſes Opuſcules, « que bien loin qu'elle » croie que de pareilles prétentions conviennent à » la modeſtie que les filles doivent avoir, ou du » moins à ſa propre pudeur naturelle, elle ne peut » pas lire, ſans quelque chagrin, le livre, d'ailleurs » très-eſtimable, de Lucrèce Marinelli. » Diſons, en finiſſant, qu'on peut conclure qu'au tems, où mademoiſelle Schurman écrivoit ce qu'on vient de voir, notre Vénitienne étoit fille. On ne trouve pas qu'elle ait été mariée.

MARINIANA, impératrice Romaine, ne nous eſt connue que par le malheur qu'elle eut d'être faite priſonniere de guerre avec Valérien ſon époux, par Sapor, roi des Perſes. Elle reçut tant d'outrages & de mauvais traitemens à la cour de ce prince, qu'elle en mourut de douleur.

MARIONI (*Aquilina*) de Gubbio, verſifioit en italien, vers 1440. On la loue principalement d'avoir eu le jugement bon, & d'avoir porté dans l'étude des lettres une grande ſagacité. Don Bonaventure Tondi, moine Olivétain, en fait l'éloge dans ſon *Eſemplare di gloria*, (Modèle de gloire.) C'eſt le titre modeſte, qu'il donne à ſes Faſtes de Gubbio.

MAROZIE, dame Romaine, fille de Théodore, femme de méchante vie, eſt renommée dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique du dixieme ſiècle, par ſon impudence, par ſes crimes, & par les maux qu'elle fit à l'égliſe. Sa beauté & ſon eſprit lui gagnoient les cœurs des plus nobles entre les Romains, qu'elle employoit pour faire réuſſir ſes deſſeins ambitieux & criminels. Elle ſe rendit maîtreſſe du château Saint-Ange, qui appartenoit à Adelbert, marquis de Toſcane, dont elle avoit eu un fils nommé *Albéric*; & après la mort du même Adelbert, elle épouſa ſon fils nommé *Gui*. Cette méchante femme deſtituoit les papes à ſa fantaiſie; car elle fit dépoſer Jean X, fit mourir en priſon Léon VI, & placa, en 931, ſur le ſiége pontifical Jean XI, qu'elle avoit eu de Serge III. Ne diroit-on pas, comme le remarque le cardinal Baronius, que Dieu n'avoit plus ſoin de l'égliſe? Cependant on ne vit perſonne en ce ſiécle s'en ſéparer, ou par ſchiſme, ou par héréſie. Divers auteurs parlent avec horreur de Marozie, qui ſe maria, ſelon quelques-uns, une troiſieme fois à Hugues, beau-frere de Gui. Ce Hugues donna un ſoufflet à Albéric, fils de Marozie, qui aſſembla ſes amis en 913, le chaſſa de Rome, & mit le faux pape Jean XI en priſon avec ſa mere.

MAROTTE BEAUPRÉ. *Voyez* BEAURRÉ.

MARPÉE tuée par Hercule dans la ſortie que firent les Amazones, lorſqu'il aſſiégeoit Thémiſcire pour avoir la ceinture de leur reine. *Voyez* ANTIOPE, reine des Amazones.

MARPÉSIE, reine des Amazones. *Voyez* LAMPÉTO & MARPÉSIE.

MARQUET, (*Anne de*) religieuſe de Poiſſi, ſçavoit le grec & le latin, & joignoit à cette connoiſſance beaucoup de talens pour la poëſie. On a d'elle un Recueil de piéces fugitives dont pluſieurs ont été admirées de Ronſard, & quelques-unes même n'ont point paru indignes du dernier ſiécle.

Anne de Marquet vivoit au milieu du ſeizieme, & compoſa des Sonnets & des Deviſes pour l'aſſemblée tenue à Poiſſi en 1561.

MARSEILLE D'ALTOVITI, ſçavante Françoiſe. *Voyez* ALTOVITI.

MARTHE, (*Sainte*) ſœur de Marie & de Lazare, nous eſt connue par l'évangile, qui rend un témoignage honorable de ſa foi; ce qui lui mérita de la part du Sauveur du monde, la réſurrection de ſon frere. Elle mourut probablement en Béthanie, ſa patrie, quoiqu'il ait plu aux Provençaux de la faire deſcendre chez eux, avec Lazare & Marie.

MARTIA, femme de Caton d'Utique, lequel, l'ayant cédée à ſon ami Hortenſius, pour qu'il en pût avoir des enfans, la reprit après la mort de ce Romain. Comme elle étoit riche alors, on ne manqua pas de ſoupçonner Caton d'avarice.

MARTIA, vierge Veſtale, qui fut punie de mort, avec Licinia & une autre de ſes compagnes, pour ſon incontinence,

MARTIA EUPHEMIA, (*Flavia Ælia*) femme de l'empereur Juſtin I. *Voyez* LUPICINE.

MARTIA, fille de Caton d'Utique, & ſœur cadette de Porcie, femme de Marcus Brutus, n'eut pas l'occaſion de donner les mêmes preuves de courage que ſa ſœur, & ne fit peut-être pas une auſſi grande étude de la philoſophie; mais elle s'immortaliſa par ſon grand ſens & par la bonté de ſon cœur. Elle fut mariée; devint veuve, & refuſa de ſe remarier. On lui demanda ce qui l'empêchoit de contracter un ſecond mariage? « C'eſt, dit-elle, » que je ne trouve point d'homme, qui me recher» che plutôt moi-même, que mon bien. » Cette réponſe ne fait pas moins l'éloge du mari qu'elle avoit eu, que celui de la délicateſſe de ſon cœur. Elle avoit aimé tendrement ſon mari, qu'elle ne ceſſa point de regretter & de pleurer; & quand, ſurpris de lui voir ſans ceſſe répandre des larmes, quel-

qu'un lui demanda, « quand elles ceſſeroient de » couler? »... Avec ma vie, répondit-elle.

MARTIANE, (*Sainte*) vierge, oſa renverſer un matin dans la place publique de Céſarée une ſtatue, objet de l'adoration du peuple. Elle fut, en punition de cette ſainte audace, expoſée aux bêtes dans l'amphithéatre. Un lion ne la toucha point. Un taureau indompté la priva d'un œil. Un léopard conſomma ſon martyre, en la déchirant en piéces.

MARTIN. (*Madame de Saint-*) *Voyez* SAINT-MARTIN.

MARTINE, impératrice Romaine, niéce & ſeconde femme de l'empereur Héraclius. Poſſédée du deſir de dominer, elle fit proclamer en ſa place Héracléonas, qu'elle avoit eu d'Héraclius, & fit empoiſonner, après trois mois de règne, Conſtantin, fils d'Héraclius & d'Eudoxe, & s'empara du gouvernement de l'Etat; mais environ ſix mois après, Héracléonas fut dépoſé; & Conſtant, ſon couſin, fut élevé à l'empire. Le ſénat condamna Martine à avoir la langue coupée, de peur qu'elle n'excitât les peuples par des diſcours ſéditieux; fit couper le nez à ſon fils Héracléonas, & les envoya tous deux en exil.

MARTINOZZI, (*Anne-Marie*) princeſſe de Conti. *Voyez* ANNE-MARIE, &c.

MARULLE, jeune fille de la ville de Coccin, ou Cochino, dans l'iſle de Lemnos, ou Stalimène. Les Turcs, au tems de Mahomet II, avoient fait une deſcente dans l'iſle, conduits par le bacha Soliman, & s'étoient attachés à Coccin la capitale. L'attaque & la défenſe furent vives de part & d'autre; enfin les Turcs gagnerent une porte; & le combat devenant plus opiniâtre en cet endroit, le gouverneur qui y étoit accouru, y perdit la vie les armes à la main. Il avoit une fille, dit le P. le Moine, dans ſa Galerie des Femmes fortes, appellée *Marulle*, qui étoit alors ſur la muraille, avec d'autres femmes préparées à bien recevoir l'ennemi, & à

faire pour leur honneur & leur religion plus que ne demandoit leur ſexe. Cette courageuſe fille, qui avoit les yeux & le cœur au combat, & l'accompagnoit de ſes geſtes & de ſes mouvemens, quoique bleſſée du coup qui avoit tué ſon pere, ne fut pas pourtant abbatue avec lui. Elle deſcend de la muraille; pénètre, au travers du fer & du feu, juſqu'au corps de ſon pere, releve ſon épée & ſon bouclier; & comme ſi elle eut pris en même tems ſon courage & ſa force, elle ſe préſente à ceux des ennemis, qui paroiſſoient les plus preſſans, & qui étoient les plus avancés. Elle repouſſe les uns & terraſſe les autres; elle combat avec tant de hardieſſe & de bonheur, ſecondée de l'élite de la garniſon, qu'elle les mene battant juſqu'à leurs galeres, & les force de ſe rembarquer. Le lendemain, le général de la flotte Vénitienne, croyant arriver au combat, ne ſe trouva qu'à la fête. Le peuple paré & les magiſtrats en habit de cérémonie, ſortirent au-devant de lui, conduiſant en triomphe leur libératrice. Il la fit venir en préſence de l'armée rangée ſur le rivage; & après avoir fait ſon éloge, il ordonna que chaque ſoldat lui fit un préſent, & lui offrit de prendre pour mari celui de ſes capitaines qui lui plairoit le plus, avec promeſſe de la faire adopter par la république. Marulle, non moins ſpirituelle que courageuſe, lui répondit « que la différence étoit grande » entre les vertus de campagne & les vertus de » ménage; que d'un excellent capitaine, il ſe pouvoit » faire un fort mauvais pere de famille, & que le ma» riage n'étant pas une milice, le hazard ſeroit trop » grand, & l'élection trop téméraire, de choiſir un » mari ſous les armes, & le prendre dans un champ » de bataille. »

MASQUIERE, (*Françoiſe*) Pariſienne, qui mourut en 1728, étoit fille d'un maître d'hôtel du roi, & eut beaucoup de goût & de facilité pour la poëſie; ce qui la mit en relation avec pluſieurs perſonnes d'un mérite diſtingué. On trouve dans ſes

vers de l'imagination, de la délicateſſe & de l'agrément. On eſtime ſur-tout ſa Deſcription de la Galerie de S. Cloud; l'Origine du Luth; ſon Ode ſur le Martyre, qui eſt imprimée avec une Elégie de ſa façon dans le Nouveau Choix de Poëſies, imprimé à la Haye, en 1715. On a fait pour elle cette épitaphe:

C'eſt ici le tombeau de la ſage MASQUIERE,
Pour elle au Roi des Rois, paſſant, fais ta priere.
Son eſprit, éclairé d'une docte clarté,
Fut rempli de ſolidité.
Ses vers furent ornés d'une noble élégance;
Et l'on vit ſes vertus, ſes talens, ſa ſcience
Couronnés par la piété.

MASSIA, vierge chrétienne. *Voyez* MAXIE.

MASSIMI (*La marquiſe Pétronille Paolini-*) vivoit en 1730. Elle étoit femme du marquis François Maſſimi, & faiſoit ſon principal ſéjour à Rome. C'eſt une des Muſes de l'Académie des Arcades. Elle y portoit le nom de *Fidalma Parthénide*. On trouve de ſes poëſies dans les Recueils de Lucques, de Bologne, & l'Arcadie. Le Corſignani parle très-avantageuſement d'elle dans ſes Hommes illuſtres des Marſes, ou du comté de Marſi. Muratori, dans le ſecond tome de ſon Traité de la poëſie vulgaire, rapporte un ſonnet moral de cette dame, qu'il examine, & dont il juge favorablement. Ce ſonnet nous paroît en effet très-bon pour les penſées. Il ne nous appartient pas de juger de la verſification & du langage.

MATHALGARDE. *Voyez* MADELGARDE.

MATHILDE, appellée vulgairement *ſainte Mahaud*, impératrice, mere de l'empereur Othon, & aïeule maternelle de Hugues Capet. Après la mort de l'empereur Henri, dit *l'Oiſeleur*, ſon époux, elle fut maltraitée par ſes fils, qui l'obligerent de ſe retirer de la cour. Mais Othon, fils &

ſucceſſeur de Henri, l'ayant rappellée, elle l'aſſiſta de ſes conſeils; dans le gouvernement de l'empire, & continua les exercices de piété, qu'elle avoit pratiqués juſqu'alors. Elle fonda quantité de monaſteres & d'hôpitaux, & mourut en 968.

MATHILDE, (*la comteſſe*) célèbre par ſa piété, par ſon courage, & plus encore par la ceſſion qu'elle fit de tous ſes biens au ſaint ſiége, étoit fille de Boniface, marquis de Toſcane, & de Béatrix de Lorraine. Elle fut fiancée à Godefroi ſurnommé *le Boſſu*, fils de Godefroi le Barbu, duc de la baſſe Lorraine; mais le mariage n'ayant jamais été conſommé, elle épouſa Guelfe ou Welf, dit *le Jeune*, duc de Baviere, en 1089.

On dit que la comteſſe avoit de la répugnance pour ce mariage; que le pape Urbain lui conſeilla de l'achever, & qu'elle n'obéit qu'à condition de vivre en continence avec ſon époux. Cette princeſſe avoit un grand zèle pour tout ce qui regardoit le ſaint ſiége, dont elle prit courageuſement la défenſe contre l'empereur Henri IV. On la vit ſouvent à la tête d'une armée s'oppoſer à ce prince, lequel ayant fait créer anti-pape ſon chancelier Guibert, entretint long-tems le ſchiſme dans l'égliſe. Elle donna diverſes batailles contre le même empereur, & s'acquit beaucoup de réputation par ſon courage, & par ſa prudence. Les ennemis des ſouverains pontifes l'ont accuſée d'avoir eu des liaiſons trop étroites avec le pape Grégoire VII; mais cette accuſation n'a point de fondement, & la plûpart des hiſtoriens l'ont réfutée dans leurs écrits. La comteſſe fit une donation ſolemnelle de ſes biens au ſaint ſiége, & mourut le vingt-quatre de Juillet de l'an 1115, âgée de ſoixante-ſeize ans. Donizon, prêtre, a écrit ſa Vie, en vers héroïques.

Le judicieux auteur de l'Abrégé chronologique de l'Hiſtoire d'Italie s'eſt fort étendu dans ſon ouvrage ſur tout ce qui concerne la comteſſe Mathilde. En conciliant ou réfutant, comme il fait, tous les hiſ-

toriens, il a ſçu débrouiller un point d'hiſtoire, juſqu'à preſent fort obſcur, & percer le nuage épais dont l'adroite politique de la cour de Rome s'eſt de tout tems enveloppée.

MATRAINI, (*Claire Cantarini-*) d'une famille noble de Lucques, figure parmi les meilleurs poëtes du ſeizieme ſiécle. Elle vivoit encore en 1562. C'eſt par ſes ouvrages, & ſur-tout par ſes poëſies, qu'on la connoît. Elle étoit bien au fait de la philoſophie Platonique, & de la morale, & n'étoit pas ſans connoiſſance de la théologie ſpéculative. Les idées Platoniques, bien rendues dans ſes vers, ne pouvoient pas manquer de la faire extrêmement eſtimer en Italie; mais ce n'eſt pas, comme poëte lyrique, ſon ſeul mérite. On trouve par-tout, dans ſes poëſies, un tour agréable & fin, des penſées vives & lumineuſes, un ſtyle pur, ſoutenu, plein de force & d'élégance. On lit une grande partie de ſes poëſies dans les *Rime di diverſi ſignori Napolitani, e d'altri*, (Poëſies de divers auteurs Napolitains, & d'autres,) que Giolito fit paroître à Veniſe, en 1566. Les mêmes poëſies ſont imprimées à part; & d'autres, en aſſez grand nombre, ſont jointes à ſes Lettres, qui furent imprimées à Lucques, en 1595. C'eſt dans ſes Lettres, qu'elle paroît inſtruite de l'Hiſtoire ſainte, & des matieres théologiques. On avoit imprimé d'elle, en 1581, dans la même ville, des Méditations chrétiennes, qui ſont entre-mêlées de très-beaux morceaux de poëſies; & le volume eſt terminé par une excellente Ode qu'elle adreſſe à Dieu. Cette ſçavante & pieuſe dame eſt encore auteur d'une Vie de la ſainte Vierge, dans laquelle elle a fait entrer pluſieurs ſortes de poëſies, & ſur-tout des Madrigaux très-bien faits. On trouve d'autres poëſies d'elle dans différens Recueils. Une de ſes Lettres, adreſſée à Frédéric Matraini, ſon fils, eſt un tiſſu de leçons utiles pour les mœurs & pour la conduite. Elle fut généralement eſtimée des ſçavans & des beaux-eſprits de ſon tems, & fut en commerce de lettres

avec Benoît Varchi, Annibal Toſco, Louis Domé-nichi, André Lori, Jean-Batiſte Giraldi, & Louis Dolce.

MATTHIEU, (*Marguerite*) Toulouſaine, laquelle étant devenue enceinte en 1652, demeura, pendant vingt ans, dans ce même état de groſſeſſe, & mourut en 1678. On trouva dans ſon corps un enfant mort, mais non corrompu.

MAUPIN, (*La*) actrice de l'opéra, morte ſur la fin de 1707, âgée de trente-trois ans, célébre par ſa voix, un des plus beaux bas-deſſus qu'on eut entendu juſqu'alors. Nous reprenons ce que nous en avons dit ailleurs. Cette fille, élevée dans les exercices d'une académie, avoit un goût décidé pour les armes. Elle s'habilloit ſouvent en homme pour ſe divertir, ou pour ſe venger. Un acteur de l'opéra, nommé *Dumeſnil*, l'ayant inſultée, elle l'attendit un ſoir, vêtue en cavalier, dans la Place des Victoires, & voulut lui faire mettre l'épée à la main. Sur ſon refus, elle lui donna des coups de canne, & lui prit ſa montre & ſa tabatiere. Dumeſnil s'aviſa, le lendemain, de conter ſon aventure à l'opéra; mais il la déguiſa entiérement. Il dit que trois voleurs étoient tombés ſur lui; qu'il s'étoit défendu contr'eux pendant quelque tems; mais que, malgré ſa réſiſtance, ils lui avoient emporté ſa montre & ſa tabatiere. « Tu mens impudemment, lui » dit la Maupin qui l'écoutoit; tu n'as été attaqué » que par une ſeule perſonne; & cette perſonne, » c'eſt moi: en voici la preuve. » Elle tira en même tems la montre & la tabatiere qu'elle lui rendit, en le traitant de lâche & de poltron. Dumeſnil ne s'arrêta pas à conteſter, & ſe retira prudemment.

Voici un autre trait de cette actrice. Elle s'étoit déguiſée en homme, ſelon ſa coutume, pour aller à un bal que donnoit, au Palais-Royal, Monſieur, frere unique du roi. Ayant tenu des propos indécens à une jeune dame, trois amis de cette dame, voulant punir cette inſolence, tirerent à part le feint

cavalier, & le firent deſcendre dans la place. La Maupin ne ſe fit pas prier pour ſortir. Elle mit l'épée à la main, & bleſſa ſes trois adverſaires. Après cet exploit, elle rentra tranquillement dans le bal, & ſe fit connoître à Monſieur, qui lui obtint ſa grace.

MAUVIA, reine des Saraſins, célèbre par ſon courage & par ſes exploits dans le quatrieme ſiécle. Elle déſola la Paleſtine & l'Arabie. Après pluſieurs combats, elle fit, en 372, alliance avec l'empereur Valens, à condition qu'il feroit ſacrer évêque, & lui enverroit un ſaint moine appellé *Moyſe*, qui demeuroit ſur les frontieres d'Egypte & de la Paleſtine, pour inſtruire ſes peuples, qui venoient d'embraſſer avec elle la foi catholique. Moyſe n'ayant voulu être ſacré que par des évêques orthodoxes, l'empereur, qui étoit Arien, fut obligé d'y conſentir pour le bien de la paix; & depuis, la reine Mauvia fit la guerre aux Goths en faveur de l'empire.

MAURIENNE, (*Adelaïde de*) *Voyez* ADÉLAÏDE DE MAURIENNE.

MAXENCE, *ou* MAIXENCE, (*Sainte*) vierge en Beauvoiſis, paſſe pour une éleve de S. Patrice, apôtre d'Irlande. On en fait la fête, en France, au 20 de Novembre.

MAXIE, *ou* MASSIA, du territoire de Forli dans la Romagne, conſacra volontairement à Dieu ſa virginité, ſans prendre d'engagement dans aucun ordre religieux; ſe ſanctifia par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, & mourut de la mort des juſtes, au bourg de Caglioli, lieu de ſa réſidence.

MAXIMILLE & PRISCILLE, diſciples de l'hérétique Montan dans le deuxieme ſiécle. Elles enſeignerent publiquement leurs erreurs. On dit que, pouſſées par l'eſprit malin, elles ſe pendirent l'une & l'autre.

MAYOLLE, (*Saint*) ſçavante Françoiſe. *Voyez* SAINT MAYOLLE.

MAZARIN (*Hortenſe Mancini ducheſſe de*)

Il ne ſuffit pas qu'une femme ſoit vertueuſe à ſes yeux, il faut qu'elle le paroiſſe à ceux du public. Hortenſe avec un eſprit accompli, une beauté parfaite, & une fortune immenſe, étoit ſage & fidèle à ſon mari; mais ſa conduite, quoiqu'irréprochable pour les mœurs, parut irréguliere : le préjugé fut contre elle, & devint l'origine de tous les malheurs de ſa vie.

Elle étoit fille de Michel-Laurent. Mancini, fils de Paul Mancini, baron Romain, & de Jeronime Mazarin, ſœur du cardinal de ce nom. De toutes les nièces de ce prélat, Hortenſe étoit la plus chérie; voici le portrait qu'en fait l'abbé de S. Réal, auteur des Mémoires de la ducheſſe de Mazarin.

» C'eſt une de ces beautés Romaines, qui ne reſſemblent point à des poupées, comme la plus grande » partie des nôtres de France, & dans qui la nature » tout pure triomphe avec majeſté de tout l'artifice » des coquettes. La couleur de ſes yeux n'a point de » nom; ce n'eſt ni bleu, ni gris, ni tout-à-fait noir, » mais un mêlange de tous les trois, qui n'a » que ce que chacun a de plus beau, la douceur » des bleus, la gaïeté des gris, & ſur-tout le feu » des noirs; mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'eſt qu'il n'y en a point au monde de ſi » doux, & de ſi enjoués pour l'ordinaire, enfin » de ſi propres à donner de l'amour : Il n'y en a » point de ſi ſérieux, de ſi ſéveres & de ſi ſenſés » quand elle eſt dans quelque application d'eſprit. » Ils ſont ſi vifs & ſi rians, que quand elle s'attache à regarder fixement, ce qui ne lui arrive » guère, on croit en être éclairé juſqu'au fond de » l'ame, & on déſeſpere de pouvoir rien lui cacher. Ils ſont grands, bien fendus, & à fleur » de tête, pleins de feu & d'eſprit; mais avec » toutes ces beautés, ils n'ont rien de languiſſant » ni de paſſionné, comme ſi elle n'étoit née que » pour être aimée, & non pas pour aimer. » Lorſque madame de Sévigné vouloit donne-

» une idée de deux beaux yeux, elle disoit : Ce sont
» les yeux de madame de Mazarin. Sa bouche n'est
» ni grande, ni de la derniere petitesse ; mais tous les
» mouvemens en sont pleins de charmes ; & les
» grimaces les plus étrangeres ont une grace inex-
» primable, quand elle contrefait ceux qui les font.
» Son rire attendriroit les plus durs ; & charmeroit
» les plus cuisans soucis ; il lui change presque en-
» tierement l'air du visage, qu'elle a naturellement
» assez froid & fier ; & il y répand une certaine
» teinture de douceur & de bonté, qui rassure
» les ames, que sa beauté avoit dabord allarmées ;
» & leur inspire cette joie inquiète, qui est la
» plus prochaine disposition à la tendresse..... Son
» nez, qui est assurément des mieux faits, & de la
» plus juste grandeur, donne un certain air fin ;
» noble & élevé à toute sa physionomie, qui plaît
» infiniment. Elle a le son de la voix si touchant ;
» qu'on ne sçauroit l'entendre parler sans émotion.
» Son teint a un éclat si naturel, si vif & si doux,
» que je ne pense pas que personne se soit jamais avi-
» sé, en la regardant, de trouver à redire qu'il
» ne soit pas de la derniere blancheur ? Ses che-
» veux sont d'un noir luisant qui n'a rien de rude.
» A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement,
» & comme ils se tiennent d'eux mêmes, quand elle
» les a tout-à-fait abbatus, pour peu qu'on eût l'ame
» poëtique, on diroit qu'ils se jouent à plaisir, tout
» enflés & glorieux de couvrir une tête si belle.
» C'est le plus beau tour de visage que la peinture
» ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa
» taille, quoique la mieux prise & la mieux formée
» qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison
» de ce qu'elle a été ; je dis en comparaison, car
» beaucoup d'autres seroient déliées de ce qu'elle
» est grosse : cela fait qu'elle ne paroît pas si
» haute qu'elle est, quoiqu'en effet elle soit aussi
» grande qu'une femme puisse l'être, sans être ridi-
» cule. On la voit, quinze jours de suite, coëffée

d'autant

» d'autant de différentes manieres, ſans pouvoir
» dire laquelle lui va le mieux : celles qui défont
» toutes les autres femmes la parent ; & celles qui
» ne conviennent jamais à une même tête ſont éga-
» lement bien ſur la ſienne. Il en eſt de ſes habil-
» lemens comme de ſa coëffure. Il faut la voir en-
» veloppée dans une robe de chambre, pour en ju-
» ger ; & c'eſt en cette ſeule perſonne qu'on peut
» dire véritablement, que l'art le plus délicat, le
» mieux entendu & le mieux caché ne ſçauroit éga-
» ler la nature. Une grande marque que la pro-
» preté, qui coûte tant de ſoins aux autres fem-
» mes, lui eſt naturelle ; c'eſt qu'elle ne porte ja-
» mais d'odeurs, quoiqu'elle les aime beaucoup.
» J'avois oublié de vous parler de ſa gorge, de
» ſes bras & de ſes mains ; mais qu'il vous ſuffiſe
» que tout cela paroît fait pour le viſage ; & ſi l'on
» peut juger de ce qu'on ne voit pas, ſon mari
» eſt aſſurément le plus malheureux de tous les
» hommes, après avoir été le plus heureux. »

S. Evremont, qui la regardoit comme une divinité, la peint ainſi : « Ses dents, ſa bouche, ſes
» lèvres, & toutes les graces, qui l'environnent, ſe
» trouvent aſſez confondues parmi les grandes & les
» diverſes beautés de ſon viſage ; mais ſi on les com-
» pare à ces belles bouches, qui ſont le charme des
» perſonnes qu'on admire le plus, elles défont tout ;
» elles effacent tout ce qui peut s'imaginer..... Pour
» lui trouver quelques défauts, je la veux voir dans
» ſa chambre au milieu de ſes chiens, de ſes gue-
» nons, de ſes oiſeaux, & je m'attends que le dé-
» ſordre de ſa coëffure & de ſes habits lui fera per-
» dre l'éclat de cette beauté, qui nous étonnoit à
» la cour ; mais c'eſt là qu'elle eſt cent fois plus ai-
» mable ; c'eſt-là qu'un charme plus naturel donne du
» dégoût pour tout art, pour toute induſtrie ; c'eſt-
» là que la liberté de ſon eſprit & de ſon hu-
» meur n'en laiſſe à perſonne qui la voie. Je cher-
» che à m'attirer des outrages qui m'irritent ; je cho-

» que à deſſein toutes ſes opinions ; j'excite ſa co-
» lère dans la diſpute ; je me fais faire des injuſti-
» ces au jeu.... Que me ſert toute cette induſtrie
» d'injuſtice ſi recherchée ? Ses mauvais traitemens
» plaiſent au lieu d'irriter ; & ſes injures, plus char-
» mantes que ne ſeroient les careſſes des autres,
» ſont autant de chaînes, qui me lient à ſes volon-
» tés. Je la veux voir ſérieuſe, penſant la trouver
» moins agréable ; je la vois plus libre, eſpérant
» de la trouver indiſcrette ; ſérieuſe, elle fait eſti-
» mer ſon bon ſens ; enjouée, elle fait aimer ſon en-
» jouement. Elle ſçait autant qu'un homme peut
» ſçavoir, & cache ſa ſcience avec toute la diſcré-
» tion que doit avoir une femme retenue. Elle a
» des connoiſſances acquiſes, qui ne ſentent en
» rien l'étude qu'elle a employée pour les acquérir :
» elle a des imaginations heureuſes, auſſi éloignée
» d'un art affecté qui nous déplaît, que d'un natu-
» rel outré qui nous bleſſe..... Paſſez du viſage à
» l'eſprit, des qualités de l'eſprit à celle de l'ame,
» vous trouverez que tout vous attire, tout vous
» attache, tout vous lie, & que rien ne ſçauroit
» vous dégager. On ſe défend des autres par la rai-
» ſon; c'eſt la raiſon qui nous livre & qui nous
» aſſujétit à ſon pouvoir..... Ce que je trouve de
» plus extraordinaire dans madame de Mazarin,
» c'eſt qu'elle inſpire de nouveaux deſirs ; que dans
» l'habitude d'un commerce continuel, elle fait ſen-
» tir toutes les tendreſſes & les douceurs d'une paſ-
» ſion naiſſante ; c'eſt la ſeule femme pour qui on
» puiſſe être éternellement conſtant, & avec la-
» quelle on ſe donne à toute heure le plaiſir de
» l'inconſtance. »

L'on ſçait que mademoiſelle Hortenſe avoit une ſœur aînée, que Louis XIV, plus charmé de ſon eſprit que de ſa beauté, avoit eu deſſein d'épouſer. Quoiqu'elle fût la cadette, le cardinal Mazarin la choiſit pour porter ſon nom, & la propoſa ſucceſſivement en mariage à MM. de Turenne, de Candale

& de la Feuillade. Le premier marqua très-peu d'empreſſement ; le ſecond mourut, & le troiſieme vint à ſe brouiller avec le cardinal. Charles II, qui fut dans la ſuite roi d'Angleterre, ſe mit au nombre des prétendans ; mais alors il ne poſſédoit pas un pouce de terre. Comment l'accepter ? On ne l'écouta pas davantage après la mort de Cromwel. Mais lorſqu'il fut rétabli ſur le trône de ſes ancêtres, le cardinal ſe repentit de ſa faute, & propoſa en vain la niéce au nouveau roi, qui le punit de ſon ambition par un refus conſtant & opiniâtre. Le duc de la Meilleraye ſe préſenta pour lui ſuccéder. Il aimoit tellement Hortenſe, qu'il diſoit à la ducheſſe d'Aiguillon ; que pourvû qu'il l'épouſât, il ne ſe ſoucioit pas de mourir trois mois après. « Le ſuccès » a paſſé ſes ſouhaits, dit Hortenſe dans la ſuite : » il m'a épouſé & n'eſt point mort, Dieu merci. » Le cardinal s'oppoſa d'abord à cette union, & offrit l'aînée nommée *Olympe* au duc de la Meilleraye, qui la refuſa. Le cardinal fut ſi piqué de ce refus, qu'il dit pluſieurs fois qu'il donneroit plutôt la cadette à un valet que de la donner à ce ſeigneur. Le duc, à cette nouvelle, porta ſon hommage à Olympe, dans l'eſpérance qu'elle pourroit lui plaire. Olympe, informée du mépris qu'il avoit marqué pour elle, mit en jeu tout ce qu'elle avoit de plus ſéduiſant, & vint à bout de l'enflammer. Il avoit dit plus d'une fois, qu'il ne vouloit ſe marier que pour faire ſon ſalut, & qu'il le feroit plus aiſément, s'il pouvoit aimer celle qu'il vouloit épouſer. Lorſqu'il vint à la concluſion, Olympe lui dit nettement qu'elle s'étoit moquée de lui, en lui témoignant quelques diſpoſitions à la tendreſſe, & qu'elle le haïſſoit trop, pour qu'il eût la liberté de faire ſon ſalut avec elle. Le duc confus, & craignant de recevoir le même traitement de la part d'Hortenſe, pria l'évêque de Fréjus de parler pour lui au cardinal, & lui promit cinquante mille écus. Le cardinal ſe rendit aux inſtances de l'évêque ; les prétendans furent congédiés.

On leur préféra, dit l'abbé de Choiſi, le duc de la Meilleraye, qui certainement ne les effaçoit pas. Sommé de remplir ſa promeſſe, il repondit qu'il avoit conſulté des docteurs, qui lui avoient dit que ce ſeroit commettre une ſimonie que de donner de l'argent pour un mariage, parceque ce ſeroit acheter un Sacrement. Le 28 de Fevrier 1661, le contrat de mariage fut conclu, & l'on convint de part & d'autre, que le duc de la Meilleraye prendroit le nom de *Mazarin*, & ſeroit inſtitué, conjointement avec ſa future épouſe, légataire univerſel du cardinal Mazarin. Il étoit marqué dans le teſtament de ce prélat, que ſi madame de Mazarin mouroit avant ſon mari, il continueroit la jouiſſance de tous ſes biens, & que ſi elle lui ſurvivoit, elle n'auroit que l'uſufruit de ſix cens mille livres. Ce mariage fut célébré, & le duc de la Meilleraye ſe vit le maître d'une femme de quinze ans, la plus belle & la plus riche héritiere de l'Europe. Le cardinal ſon oncle, mourut avant la fin de la même année, & lui laiſſa vingt millions: « Mais l'ame de ſon mari, » dit l'abbé de Choiſi, n'étoit pas faite pour porter » un ſi grand poids d'honneur & de richeſſes. » Une dévotion ridicule & mal-entendue acheva de lui affoiblir l'eſprit; il alla lui-même dans ſa galerie caſſer à coups de marteau des ſtatues antiques d'un prix ineſtimable. « C'eſt ma conſcience, repondit-il à M. » Colbert, qui vint lui demander de la part du roi le » motif d'une pareille folie. Mais, monſieur, reprit Col» bert, pourquoi avoir dans votre chambre cette ta» piſſerie de Mars & de Vénus? » ... Ah! monſieur, » s'écria le duc, ce ſont des tapiſſeries des maiſons » de la Porte. »

Le trait ſuivant fera mieux connoître ſon jugement. Il aſſembla un jour tous ſes domeſtiques, prit leurs noms, les mit dans un chapeau; & dans un autre, il mit ſur autant de morceaux de papier chaque emploi des domeſtiques, & leur fit un long diſcours pour leur prouver qu'il falloit s'en rapporter

à la volonté de Dieu, qui la feroit connoître par la voie du ſort. Après une formule de prieres, un enfant tira les morceaux de papier, & le ſort déclara marmiton, un écuyer, & maître d'hôtel, un palefrenier.

Il preſſoit un jour M. de Clermont, évêque de Noyon, de lui donner ſa bénédiction. Le prélat s'en excuſa, parce qu'il étoit en habit de campagne; mais impatienté de le voir à genoux à la portiere de ſon carroſſe: « Eh bien! monſieur, lui cria-t-il, » puiſque vous le deſirez tant, je vous donne ma » compaſſion. » Avec un pareil caractère, comment pouvoit-il faire le bonheur d'une femme aimable? Cependant, au commencement de ſon mariage, tout le monde étoit perſuadé de la ſolidité de cette union.

Le maréchal de Clairembaut prévit ſeul qu'elle ſeroit peu durable; & lorſque le cardinal fut attaqué de la maladie qui l'emporta, le maréchal s'écria: » C'eſt un homme mort; il a marié ſa niéce au duc » de la Meilleraye; la tête eſt attaquée; c'eſt un » homme mort. » Devenu jaloux, le duc de la Meilleraye ne voulut point ſouffrir que ſa femme reſtât à Paris. Il la fit voyager avec lui en Alſace, en Bretagne, & dans pluſieurs autres provinces; &, ſans aucun ménagement pour ſon état (elle étoit alors enceinte) il lui fit faire deux cens lieues, ſans lui permettre de s'arrêter. Il ſemble qu'il étudioit tout ce qui pouvoit le rendre odieux & inſupportable. La porte de ſon hôtel étoit fermée pour tous les amis & toutes les connoiſſances de ſa femme; & ſi-tôt qu'un domeſtique avoit le malheur de plaire à ſa maîtreſſe, il étoit renvoyé ſans appel. Il s'occupa enſuite à la contrarier dans ſes fantaiſies les plus innocentes, & lui défendit les parures, les ſpectacles & les promenades. Pour toute compagnie, il lui donna « une cabale bigote, dit-elle elle-même, » qui avoit une attention infatigable, pour don- » ner un tour criminel à toutes ſes actions, & per- » dre de réputation une jeune femme ſimple, &

» dont le procédé peu circonſpect donnoit tous les » jours de nouvelles matieres de triomphe à ſes en- » nemis. » La diviſion éclata parmi les deux époux, par des reproches réciproques ſur leurs diſſipations. La ducheſſe, avec tant de biens, ne ſe croyoit pas obligée de ménager. Son mari, en l'épouſant, lui avoit donné un grand cabinet, dans lequel il y avoit dix mille piſtoles en or; la ducheſſe en donna une bonne partie à ſes freres, à ſes ſœurs, « qui n'avoient » pas même, dit-elle, beſoin de m'en demander; » car ils avoient la clef, quand ils vouloient. Un » jour que nous n'avions pas de meilleur paſſe- » tems, ma ſœur & moi, nous jettâmes plus de » trois cens louis par les fenêtres du Palais-Maza- » rin, pour avoir le plaiſir de faire battre un peu- » ple de valets, qui étoit dans la cour. Cette pro- » fuſion avança la mort du cardinal: il mourut huit » jours après, continue-t-elle, & me laiſſa la plus » riche héritiere & la plus malheureuſe femme de la » Chrétienté.... Si M. de Mazarin s'étoit con- » tenté de m'accabler de triſteſſe & de douleur, » d'expoſer ma ſanté & ma vie à ſes caprices les » plus déraiſonnables, & de me faire enfin paſſer » mes beaux jours dans une ſervitude ſans exemple, » puiſque le ciel me l'avoit donné pour maître, je » me ſerois contentée de gémir & de m'en plain- » dre à mes amis. Mais quand je vis que, par ſes » diſſipations incroyables, mon fils, qui devoit être » le plus riche gentilhomme de France, couroit » riſque de ſe trouver le plus pauvre, il fallut céder » à la force du ſang. » L'animoſité paroît un peu dans ce diſcours; mais ce qu'il y a de réel, c'eſt que le duc de Mazarin, par un faux zèle, fit de grandes diſſipations. Conduit par une troupe de bigots inté- reſſés, il ſe laiſſa perſuader que les biens du cardi- nal n'étoient pas légitimement acquis, & qu'il ne pouvoit en jouir en conſcience. Il vendit de ſes plus beaux meubles, pour plus de trois millions; briſa pour cinquante mille écus de ſtatues & de tableaux,

& enleva les pierreries de sa femme, qui valoient des sommes immenses, comme un ornement inutile & dangereux. « C'étoit tout ce qui me restoit, » dit la duchesse. Elle courut aussi-tôt chez le duc de Nevers, son frere, & la duchesse de Bouillon sa sœur, pour les avertir de cet enlevement. On parla de réconciliation, mais le duc ayant voulu mener sa femme en Alsace, dont il étoit gouverneur, elle se réfugia chez sa sœur Olympe, alors comtesse de Soissons. La cour ne lui étoit pas favorable; on en parloit au roi, comme d'une femme trop belle pour être sage. Cependant elle obtint de ne point aller en Alsace; & les grosses pierreries furent remises entre les mains de M. Colbert, qui avoit été intendant de la maison du cardinal. Elle resta quelque tems dans l'abbaye de Chelles, dont sa tante étoit abbesse, & se retira avec madame de Courcelles chez les filles de sainte Marie de la rue S. Antoine. Toutes les deux se plaisoient à faire des niches aux pauvres religieuses: lorsqu'elles étoient endormies, elles rempliſſoient d'encre les bénitiers, & faisoient courir dans les dortoirs de petits chiens, en criant, comme si elles alloient à la chasse. Ces amusemens enfantins ne sont pas faits pour une femme voluptueuse; & l'on peut les regarder comme une preuve de l'innocente gaieté de la duchesse.

Le roi lui permit enfin de plaider contre son mari, qui, pour l'en empêcher, resolut de l'enlever. Informée de ce projet, la duchesse retourna à Chelles, & vit arriver son mari avec une nombreuse escorte. Comme elle avoit obtenu de sa tante toutes les clefs du couvent, elle fut elle-même le recevoir au parloir. Le duc lui dit qu'il vouloit parler à l'abbesse: « Je suis » abbesse & portiere, repliqua-t-elle; on ne peut » entrer ici que par mon moyen. » Le duc se retira confus, & menaça de revenir l'arracher du couvent. A cette nouvelle, le comte de Soissons, le duc de Bouillon, ses sœurs & plusieurs autres seigneurs vinrent au secours de la duchesse. Elle les prit d'abord

pour l'eſcorte de ſon mari, & ſe ſauva par le tour. Bientôt elle fut détrompée, & apprit avec le plus grand plaiſir, que la troiſieme Chambre des enquêtes, qui étoit « compoſée, comme elle dit, de » jeunes gens fort raiſonnables, » avoit prononcé que la ducheſſe iroit demeurer au Palais-Mazarin, & ſon mari, comme grand-maitre d'artillerie, à l'arſenal; qu'il donneroit à ſon épouſe 20000 livres de proviſion, & qu'elle produiroit les preuves de diſſipation.

Le duc, de ſon côté, fit porter l'affaire à la Grand-Chambre. Le roi conſentit à être médiateur; & l'on convint de part & d'autre que M. le duc reviendroit loger au Palais-Mazarin; que la ducheſſe choiſiroit elle-même ſon monde, excepté un écuyer, qui lui ſeroit donné par M. Colbert; que chacun demeureroit dans ſon appartement; qu'elle ne ſeroit pas obligée de le ſuivre dans ſes voyages, & que, pour la ſéparation des biens, on s'en rapporteroit à la déciſion des miniſtres.

Cette paix apparente ne dura pas long-tems. La ducheſſe ayant fait élever un théatre dans ſon appartement pour donner la comédie à quelques perſonnes de la cour, le duc le fit abbatre, comme un divertiſſement trop profane pour un jour de fête. La ducheſſe le puniſſoit bien de toutes les mortifications, qu'il lui faiſoit eſſuyer; elle ne mangeoit ni ne couchoit jamais avec lui, & il en étoit fort amoureux, « parce que l'écrit, dit-elle, n'en » parloit pas, & que ne pouvant compter ſur la » paix, je ne voulois pas aller au parlement, » étant groſſe. » Le duc, ennuyé de ce genre de vie, courut chez le roi pour le prier de lui rendre ſa parole. « Je n'y conſentis, dit la du- » cheſſe, qu'à condition que le roi ne ſe mêleroit ja- » mais de nos affaires, ni pour ni contre. Sa Ma- » jeſté eut la bonté de me le prometre, & m'a tou- » jours tenu depuis parole. »

Le duc, voyant que ſa femme triomphoit de ſa

foibleſſe, ne s'occupa qu'à noircir ſa réputation à la ville & à la cour. Dans ce tems, un valet de chambre de la ducheſſe mit l'épée à la main, pour venger ſa maîtreſſe d'une injure prononcée en ſa préſence. Ce zèle fut interprété malignement; & la ducheſſe apprit avec frayeur que les vieillards de la Grand-Chambre alloient lui ordonner de retourner avec ſon mari. Cette nouvelle la ſaiſit au point que, ſans réfléchir aux diſcours, que ſa conduite alloit occaſionner, elle ſe déguiſe en homme; emmène avec elle une femme ſous le même habit; &, ſuivie de deux domeſtiques, elle quitte ſa maiſon la nuit du 13 au 14 de Juin 1667. Le duc de Nerves & le chevalier de Rohan l'accompagnerent juſqu'à la Porte S. Antoine, où elle trouva un relai, qui la conduiſit ſur le chemin d'Italie. Elle y arriva, dans peu de tems, chez ſa ſœur aînée, qui avoit épouſé le connétable Colonne. A la nouvelle de ſon évaſion, le duc de Mazarin courut éveiller le roi, & le pria de faire courir après ſa femme. Le public, qui ſe rappella que, pour faire une remontrance au roi, au ſujet de madame la Vallière, le duc avoit dit à ſa Majeſté, qu'il avoit eu une révélation pendant la maladie de la jeune reine, fit faire au roi cette réponſe:

Mazarin triſte, pâle, & le cœur interdit,
Ma pauvre femme, hélas! qu'eſt-elle devenue?
La choſe, dit le Roi, vous eſt-elle inconnue?
L'ange qui vous dit tout, ne vous l'a-t-il pas dit?

Le duc, contre tout avis, eut recours à la voie de la juſtice; fit donner des décrets de priſe de corps contre tous les domeſtiques de ſa femme, & d'ajournement perſonnel contre le duc de Nevers & le chevalier de Rohan. La ducheſſe, quoique perſuadée d'avoir pour elle tous les gens raiſonnables, ne ſe diſſimuloit pas les inconvéniens de ſon évaſion. « Tandis qu'on ne s'occupoit que de moi à

» la cour, dit-elle, je courois une étrange car-
» riere; & j'avoue que, ſi j'en avois prévu toutes
» les ſuites, j'aurois plutôt choiſi de paſſer ma vie
» entre quatre murailles, & de la finir par le fer
» & par le poiſon, que d'expoſer ma réputation
» aux médiſances inévitables à toute femme de mon
» âge & de ma qualité, qui eſt éloignée de ſon
» mari. Quoique je n'euſſe pas aſſez d'expérience
» pour en prévoir les ſuites, ni ceux qui étoient
» de mon ſecret, je ne laiſſai pas de rendre de
» grands combats contre moi-même, avant que de
» me déterminer; & la peine que j'eus à le faire,
» ſi on la pouvoit ſçavoir, feroit comprendre com-
» bien preſſante étoit la néceſſité de prendre le
» funeſte parti que je pris. Je fus ſi troublée en
» partant, qu'il fallut revenir de la Porte S. An-
» toine prendre la caſſette de mon argent & de mes
» pierreries que j'avois oubliée. Il eſt vrai que
» je ne ſongeois pas ſeulement que l'argent pût
» jamais manquer; mais l'expérience m'a appris
» que c'eſt la premiere choſe qui manque, ſur-tout
» aux gens, qui, pour en avoir toujours eu de reſte,
» n'en ont jamais connu le prix. J'avois pourtant
» laiſſé les clefs de mon appartement à mon frere,
» pour ſe ſervir de ma vaiſſelle d'argent, & de
» pluſieurs autres meubles & nipes de prix; mais
» il uſa d'une ſi grande diligence, que le duc de Ma-
» zarin le prévint, à telles enſeignes qu'il en ven-
» dit quelque tems après à madame de la Valliere
» pour cent mille francs. »

Après bien du fracas, le duc abandonna le procès, afin, diſoit-il, de ſe ménager une réconciliation avec ſa femme, mais réellement parce qu'il manquoit de preuves. La ducheſſe, après avoir demeuré quelque tems avec ſa ſœur, ſe retira à Rome dans un couvent, qu'elle quitta bientôt, lorſque le le duc de Nevers vint la chercher. Le cardinal Mancini, ſon oncle, conſentit volontiers à ſon départ; mais la vieille abbeſſe du couvent, qui étoit ſa tante,

en mourut de chagrin. Elle paſſa plus de ſix mois dans ſon voyage, & fut bien reçue par tous les ſeigneurs d'Italie, mais ſur-tout par les curieux & les antiquaires, qui auroient lapidé volontiers ſon mari, quand ils apprirent le déſaſtre des pauvres ſtatues du Palais-Mazarin. Le duc avoit obtenu un arrêt du parlement, qui lui permettoit de faire arrêter ſa femme dans tel endroit que ce fût; & il avoit envoyé Polaſtron, capitaine de ſes gardes, pour prêter main-forte aux commiſſaires de la Grand-Chambre. Lorſqu'il apprit que la ducheſſe étoit à Nevers, il aſſembla toutes les prévôtés des environs; mais la préſence du duc de Nevers l'empêcha d'éclater. Enfin il fut obligé de céder aux inſtances de M. Colbert, & de ſigner un appointement. La ducheſſe reprit alors ſon chemin & ſe retira chez madame Colbert; mais ſon mari obtint du roi qu'elle iroit demeurer chez madame de Monteſpan. Sa Majeſté dit à la ducheſſe que ſa conduite lui avoit lié les mains, mais qu'elle étoit maîtreſſe de retourner en Italie, avec vingt-quatre mille francs de penſion. Il lui donna pour réfléchir vingt-quatre heures; mais il lui conſeilla en même tems de reſter à la cour, » dont elle pourroit faire les délices. Vous ne ſui-» vrez M. Mazarin dans aucun voyage; il n'aura » rien à voir ſur vos domeſtiques; & même ſi ſes » careſſes vous ſont odieuſes, vous ne ſerez pas » obligée de les ſouffrir d'abord. » Malgré toute la bienveillance du roi, & les conſeils de madame de Monteſpan & de madame Colbert, elle réſolut de quitter la France. M. de Lauzun, indigné d'un projet ſi peu raiſonnable, s'écria: « Hé! madame, » que ferez-vous avec vingt-quatre mille francs? » Vous les mangerez au premier cabaret; & vous » reviendrez toute honteuſe en demander d'autres, » qu'on ne vous donnera pas. » L'antipathie, qu'elle avoit pour ſon mari, l'emporta ſur les plus ſages conſidérations. En 1669 elle ſe mit en voyage, accompa-

gnée de madame de Bellinzani, d'un exempt & de deux gardes du corps, que le roi lui avoit donné pour la conduire. « Une affaire impertinente » apprit ſon arrivée dans Rome. Le comte de Marſan voulut ſe battre pour elle avec Grillon. La ducheſſe ne reſta pas long-tems dans cette ville. Sa ſœur, la connétable, ne pouvant s'accommoder d'un mari Italien, réſolut de repaſſer en France, malgré toutes les remontrances de la ducheſſe, qui ne devoit pas s'attendre à plus de docilité, qu'elle n'en avoit témoigné elle-même à ſes plus intimes amis. « La » même étoile, dit-elle, qui m'avoit conduite en » Italie, pouſſoit ma ſœur en France. Comme » je ne me ſoucios de Rome qu'à cauſe d'elle, je » n'héſitai pas à la ſuivre; je lui repréſentai ſeule- » ment que je ſerois obligée de la quitter auſſi-tôt » que nous ſerions en France. » Pendant l'abſence du connétable Colonne, les deux ſœurs ſe déguiſerent; &, ſans réfléchir aux dangers qu'elles pouvoient courir, elles s'embarquérent à Civita-Vecchia. » Heureuſement, dit la ducheſſe, que nous tom- » bâmes entre les mains d'un pilote également ha- » bile, & homme de bien; car tout autre nous au- » roit jettées dans la mer, après nous avoir volées; » car il vit bien que nous n'étions pas des gueu- » ſes: il nous le diſoit lui même; & ſes bateliers » nous demandoient ſi nous avions tué le pape. » Elles débarquerent à Ciota en Provence; allerent à cheval à Marſeille, où le roi leur envoya un paſſeport, & de-là paſſerent à Aix, où elles demeurerent un mois. Madame de Grignan, fille de l'illuſtre madame de Sévigné, leur envoya des chemiſes: » Car leur dit-elle, vous voyagez en vraies héroïnes » de romans, avec force pierreries, & point de linge » blanc. » Après avoir ſéjourné quelque tems en Provence, la ducheſſe apprit que Polaſtron s'avançoit pour l'arrêter, & diſoit pour prétexte, qu'il venoit complimenter la connétable. A cette nou-

velle, elle quitta ſa ſœur ; ſe retira à Viviers ; gagna Turin, & la rejoignit à Grenoble, où le duc de Leſdiguieres lui promit ſûreté. Polaſtron, trompé par ce long détour, manqua ſon coup. Le duc de Nevers vint chercher ſes deux ſœurs à Grenoble, & les conduiſit à Lyon, où elles acheterent l'Hiſtoire de leurs aventures d'un colporteur, qui ne les connoiſſoit pas. La connétable vint à Paris, & finit par ſe jetter dans un couvent à Madrid. La ducheſſe ſe rappellant qu'elle avoit été bien reçue du duc de Savoye, dans ſon voyage d'Italie, ſe retira dans ſes Etats, & vécut trois ans à Chambery, dont elle fut le principal ornement ; mais la mort du duc de Savoye, arrivée le 12 de Juin 1675, lui fit changer de retraite. Elle réſolut de paſſer en Angleterre, où la ducheſſe d'Yorck, ſa parente, l'appelloit ; mais pour déguiſer ſa route, elle alla en Eſpagne, « & traverſa dit S. Evremont, des nations » ſauvages & des nations armées. » Après bien des fatigues, elle débarqua en Angleterre, au mois de Decembre, réſolue de n'en jamais ſortir. Le roi d'Angleterre lui donna une penſion annuelle de cinquante-huit mille livres, comme redevable de trois cens mille écus à la ſucceſſion du cardinal Mazarin. Tout ce qu'il y avoit d'illuſtre dans le royaume ſe raſſembloit chez la ducheſſe ; & Morin, en 1682, ayant apporté la baſſette, choiſit, pour tailler, la maiſon de madame de Mazarin, qui aimoit ce jeu paſſionnément. S. Evremont, relégué en Angleterre, à cauſe de quelques réfléxions faites ſur le Traité des Pyrénées, fit connoiſſance avec la ducheſſe, & devint ſon admirateur le plus zélé. Le roi d'Angleterre ne put voir impunément tant de charmes : il en devint amoureux ; mais le prince de Monaco, qui étoit à ſa cour, parut le préféré ; & le roi, pour ſe venger, ſupprima pour quelque tems la penſion, qu'il avoit accordée. Le duc d'Yorck, ſon ſucceſſeur, la conſerva à la ducheſſe, comme

une parente de la reine ſon épouſe; & le prince d'Orange, qui le détrôna, s'oppoſa au parlement, qui vouloit qu'on la fit ſortir du royaume, & lui donna deux mille livres ſterling de penſion.

En 1687, la ducheſſe de Bouillon paſſa en Angleterre, pour lui rendre viſite, & s'informer de ce qui ſe tramoit en France contre elle. Le duc de Mazarin dont la maxime étoit « de plaider toute ſa » vie & de ne s'accommoder jamais, » la fit longtems ſolliciter de revenir chez lui. Voyant qu'on ne l'écoutoit point, il préſenta requête au grand-conſeil, pour la faire déclarer déchue de ſa dot, & privée de ſes conventions; ordonner qu'elle revînt en France, ou permettre à ſon mari de la reprendre par-tout où il la trouveroit. Il prit pour avocat Erard, qui ne ménagea pas la ducheſſe; mais Sachot lui répondit vivement. Elle fit elle-même une réponſe dans laquelle elle ridiculiſa ſon mari avec des traits ſi violens, que S. Evremont voulut les ôter. « Mais, diſoit-elle, il n'y a » qu'une peinture fort vive des irrégularités de mon » mari, qui puiſſe me juſtifier dans le public. » Nous ne parlerons point des pieuſes momeries, qu'il inventoit tous les jours, & dont la ducheſſe fait un ſi long détail.

En 1689, un arrêt du Conſeil ordonna que la ducheſſe ſe retireroit, dans trois mois, chez les Filles de ſainte Marie, & ſix mois après chez ſon mari. La ducheſſe répondit qu'elle ne pouvoit quitter l'Angleterre, ſans avoir payé ſes dettes; & il fut arrêté qu'elle en donneroit l'état, pour être préſenté à ſon mari. Mais le duc ne voulut pas même acquitter les dettes légitimes; & ſa femme reſta en Angleterre juſqu'en 1695, que le prince Philippe, ſon neveu, tua en duel le baron Banier, qu'elle aimoit beaucoup. Cet évènement lui cauſa tant de chagrin, qu'elle voulut ſuivre le conſeil qu'on lui donnoit de ſe retirer à Madrid dans le couvent de ſa ſœur.

Mais S. Evremont lui ayant repréſenté que ce conſeil lui étoit donné par les créatures de ſon mari, elle changea bientôt de réſolution.

En 1698, elle fut attaquée d'une maladie, qui fit trembler tous ſes amis; elle en revint heureuſement, & dit à S. Evremont, qu'elle voudroit bien ſçavoir ce qu'on auroit pu dire d'elle après ſa mort. L'ingénieux auteur travailla auſſi-tôt à ſon oraiſon funèbre, & finit ainſi l'éxorde:

» Pleurez, meſſieurs, n'attendant pas à regretter » un bien perdu; donnez à vos pleurs la funeſte » penſée qu'il le faudra perdre. Pleurez, pleurez; » quiconque attend un malheur certain peut déja » ſe dire malheureux. Hortenſe mourra; cette mer- » veille du monde mourra un jour; l'idée d'un » ſi grand mal mérite vos larmes. »

Vous y viendrez à ce triſte paſſage;
Hortenſe, hélas! vous y viendrez un jour,
Et perdrez-là ce beau viſage,
Qu'on ne vit jamais ſans amour.

Il finit ainſi: « Ce tems viendra; ne pût-il jamais » venir ce tems malheureux, où l'on pourra dire de » cette merveille:

Elle eſt poudre toutefois,
Tant la Parque a fait ſes loix
Egales & néceſſaires!
Rien ne l'en a ſçu parer;
Apprenez, ames vulgaires,
A mourir ſans murmurer.

Cinq années après ſon oraiſon funèbre, elle mourut à Chelſey le 2 de Juillet 1699 à l'âge de 53 ans, après en avoir paſſé trente dans une terre étrangère. Elle quitta ſans regret une vie, que ſes chagrins lui avoient rendue incommode. Après ſa mort, M. de S. Evremont écrivit au marquis de Cana-

ples : « Je ne puis quitter l'Angleterre ; la plus forte » raiſon, c'eſt que le peu de biens que j'ai ne pou- » roit pas paſſer la mer avec moi ; il me ſeroit comme » impoſſible de le tirer d'ici. C'eſt preſque rien ; mais » je vis de ce rien là. Madame de Mazarin m'a dû » juſqu'à huit cens livres ſterling ; elle me devoit » encore quatre cens guinées, quand elle eſt morte : » aſſurément elle diſpoſoit de ce que j'avois, plus » que moi-même. Les extrémités, où elle s'eſt » trouvée, ſont inconcevables ; je voudrois avoir » donné ce qui me reſte, & qu'elle vécût ; vous » perdez une de vos meilleures amies. Vous ne » ſçauriez croire combien elle a été regrettée du pu- » blic & des particuliers ; elle a eu tant d'indiffé- » rence pour la vie, qu'on auroit cru qu'elle n'étoit pas » fâchée de la perdre. Les Anglois, qui ſurpaſſent tou- » tes les nations à mourir, la doivent regarder avec » jalouſie. La ducheſſe attribua tous ſes malheurs au » peu de reconnoiſſance qu'elle eut pour le cardi- » nal ſon oncle. C'eſt une choſe remarquable, dit- » elle, qu'un homme de ce mérite, après avoir tra- » vaillé toute ſa vie pour élever & enrichir ſa fa- » mille, n'en ait reçu que des marques d'averſion, » même après ſa mort. Si on ſçavoit comme il nous » traitoit en toutes choſes, on ne ſeroit pas moins » ſurpris..... Pour mon particulier, la fortune a » pris ſoin de punir mon ingratitude par les mal- » heurs dont ma vie a été une ſuite continuelle de- » puis cette mort. A la premiere nouvelle que » nous eûmes, mon frere & ma ſœur, pour tout » regret, ſe dirent l'un à l'autre : Dieu merci, il » eſt crevé. A dire vrai, je n'en étois guères plus » affligée. »

Le duc de Mazarin ſurvécut long-tems à ſa femme, & ne mourut qu'en 1713, le 9 de Novembre, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Cet homme, ſi attentif à priver ſa femme des dépenſes ſuperflues, employa des ſommes immenſes pour faire tranſporter ſon corps d'Angleterre, & l'inhumer en France.

Pour

Pour avoir une idée marquée de ſon caractere, il faut dire avec S. Evremont, « que ſans ce ma» riage ſi funeſte aux intéreſſés, il eût mené une » vie heureuſe à la Trappe, ou en quelqu'autre ſo» ciété ſainte & retirée. » Mais les faux dévots ſurprirent ſa bonne foi, & l'expoſerent aux riſées de tous les gens raiſonnables.

MAZEL, femme d'eſprit du dernier ſiécle, dont on trouve, dans la Pandore de M. de Vertron, un Madrigal en l'honneur du Roi.

MECTHILDE, (*La mere*) religieuſe Bénédictine, inſtitutrice de l'Adoration perpétuelle du ſaint Sacrement. Cette religieuſe ſe nommoit dans le monde *Catherine de Bar*. Elle étoit née à S. Dié en Lorraine, en 1615. Elle fit profeſſion religieuſe à dix-ſept ans, dans un couvent d'Annonciades, à Bruyeres, dont elle fut ſupérieure deux ans après. Les guerres l'ayant obligée de ſortir de ce monaſtere, elle ſe retira chez les Bénédictines de Rambervilliers; & quelque tems après, elle embraſſa leur inſtitut. On lui donna dans ce nouvel état le nom de *mere Mecthilde*. Les malheurs des guerres la tirerent encore de Rambervilliers; & étant venue à Paris, avec ſes religieuſes, en 1653, on leur établit un couvent dans la rue Caſſette, au fauxbourg S. Germain, dont la reine, mere du roi Louis XIV, ſe déclara fondatrice. C'eſt-là que la mere Mecthilde établit l'adoration perpétuelle du ſaint Sacrement, qui conſiſte en ce qu'il y a nuit & jour une religieuſe à genoux, la corde au col, au pied d'un poteau où eſt un cierge allumé au milieu du chœur, en état & poſture de victime, pour réparer tous les outrages qui ſe font à Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & que le ſaint Sacrement eſt expoſé tous les jeudis dans leur égliſe. Cette dévotion s'eſt communiquée juſqu'à onze couvens, où cet inſtitut s'obſerve, & qui ſont comme une eſpece de congrégation. La mere Mecthilde qui avoit été continuée, toute ſa vie, prieure de ce monaſtere de la rue Caſ-

ſette, par une élection triennale, y mourut le 6 d'Avril 1698.

MÉDÉE, fameuſe empoiſonneuſe, & magicienne, étoit, ſelon la fable, fille d'Æeta, roi de Colchos. Elle aida Jaſon à enlever la toiſon d'or, ou le tréſor de ſon pere, & ſuivit ce héros, qu'elle rendit pere de deux enfans. Jaſon ayant épouſé depuis Creuſe, fille du roi de Corinthe; Médée, pour ſe venger, fit préſent à ſa rivale d'une robe empoiſonnée, dont la contagion ſe communiqua promptement au roi de Corinthe, & le fit périr avec ſa fille. On ajoûte que, comme Jaſon la pourſuivoit, elle maſſacra ſous ſes yeux deux enfans qu'elle avoit eus de ce prince, & s'enfuit à travers les airs, ſur un char trainé par des dragons ailés. Ce qu'on peut conclure de cette fable, c'eſt que Medée étoit une méchante femme.

MÉDICIS, (*Catherine de*) reine de France, étoit fille de Madeleine de la Tour, comteſſe de Boulogne, en qui finit la maiſon d'Auvergne, & de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, dont elle étoit héritiere. Elle naquit à Florence, le 15 d'Avril 1519. Voyons comme Varillas nous dépeint cette princeſſe: « Elle avoit, dit-il, la taille admirable; » & la majeſté de ſon viſage n'en diminuoit pas la » douceur. Elle ſurpaſſoit les autres dames de ſon » ſiécle par la blancheur du teint, & par la viva- » cité de ſes yeux; & quoiqu'elle changeât ſouvent » d'habits, toutes ſortes de parures lui ſieoient ſi bien, » qu'on ne pouvoit diſcerner celle qui lui étoit la » plus avantageuſe. Le beau tour de ſes jambes lui » faiſoit prendre plaiſir à porter des bas de ſoie » bien tirés, (deſquels l'uſage s'étoit introduit de » ſon tems,) & ce fut pour les montrer qu'elle in- » venta la mode de mettre une jambe ſur le pom- » meau de la ſelle en allant ſur des haquenées, (au » lieu d'aller, comme on diſoit alors, à la plan- » chette.) Elle inventoit de tems en tems des mo- » des également galantes & ſuperbes; & comme » on ne vit jamais un ſi grand nombre de belles

» dames qu'elle en eut à ſa ſuite, on ne les vit ja-
» mais plus brillantes. Il ſembloit que la nature eût
» pris plaiſir à lui donner toutes les vertus & tous
» les vices de ſes ancêtres. Elle avoit l'attachement
» de Coſme le Vieux pour les richeſſes; mais elle
» ne les ménageoit pas mieux que Pierre I, fils de
» Coſme ſon triſaïeul. Elle étoit magnifique au-
» delà de ce qu'on avoit vu dans les ſiécles précé-
» dens, comme Laurent ſon biſaïeul, & n'étoit pas
» moins raffinée en politique; mais elle n'avoit ni la
» droiture de ſes intentions, ni ſa libéralité pour les
» beaux eſprits. Son ambition ne cédoit point à celle
» de Pierre II ſon aïeul; &, pour régner, elle ne met-
» toit pas plus de différence que lui entre les moyens
» légitimes & ceux qui ſont défendus. Les divertiſ-
» ſemens avoient des charmes pour elle; mais elle
» ne les aimoit, à l'exemple de Laurent, ſon pere,
» qu'à proportion de la dépenſe dont ils étoient
» accompagnés. »

Dès qu'elle eut atteint quatorze ans, le pape Clément VII, ſon grand-oncle, lui fit épouſer Henri, duc d'Orléans, ſecond fils de France; & le mariage ſe fit à Marſeille, le 28 d'Octobre 1533, en préſence du pape & de François I. La beauté de Catherine la rendit bientôt un des plus beaux ornemens de la cour de France; cependant il ne paroît pas qu'elle fût tendrement chérie de ſon époux, pour qui Diane de Poitiers avoit ſeule des charmes: ſoit froideur de la part de Henri, ſoit toute autre raiſon, elle ne donna, juſqu'à vingt-quatre ans, aucune marque de fécondité. Le médecin de François I déclara qu'elle n'auroit jamais d'enfans; il ne faiſoit pas attention que l'incontinence du mari étoit la ſeule cauſe de la ſtérilité de la princeſſe. Ce projet de répudiation n'étoit pas d'ailleurs aiſé à exécuter: la cour de Rome étoit pour Catherine; & le roi même l'aimoit beaucoup, parce qu'elle flattoit ſon goût & ſon caractere. Au lieu de l'entretenir de bagatelles, elle avoit grand ſoin de faire tom-

ber la converſation ſur la guerre & les affaires d'état dont le roi aimoit beaucoup à parler, même devant les dames. François I, charmé de cette complaiſance, & tout étonné de la juſteſſe & de la préciſion de ſes raiſonnemens, diſoit qu'elle n'étoit née que pour commander. Alloit-il à la promenade? Elle ſe mettoit à la tête des dames, montée ſur une haquenée, ſelon la coutume. Cette complaiſance lui coûtoit peu, parce qu'elle ſervoit ſon amour-propre. Le roi aimoit la chaſſe avec paſſion; Catherine étudia ſi bien cet exercice, qu'elle y devint infatigable. On admiroit la vigueur & l'agilité avec laquelle elle brouſſoit les forêts; & ſous les règnes de ſon beau-pere & de ſon mari, cet éloge fit ſa ſeule réputation.

La diſſimulation étoit ſon caractere diſtinctif; lorſqu'elle parut à la cour, Diane de Poitiers, ducheſſe de Valentinois, régnoit ſur le cœur de Henri. Catherine, dit le P. Daniel, ſouffrit cette faveur avec une patience dont une Italienne ſeule eſt capable. Elle redoubla d'empreſſemens auprès de ſon époux; employa les plus tendres careſſes, & l'obligea d'avouer qu'il ne ſe trouvoit jamais ſi bien dans un autre lit que dans celui de ſa femme. La cour fut long-tems partagée entre les factions de Diane & de la ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe du roi. Catherine eut la prudence de ne pas ſe déclarer; elle ménagea ſi bien les deux partis, qu'elle ſe conſerva l'amitié de deux ennemies irréconciliables. Après la mort de François I, elle fut couronnée à S. Denis, le 12 de Juin 1540, par le cardinal de Bourbon, archevêque de Sens; mais elle n'eut que le titre de *reine*: la ducheſſe de Valentinois eut toute la faveur de Henri II, & le connétable de Montmorenci fut chargé du miniſtere. Catherine, quoique dévorée d'ambition, ne fit aucune plainte; elle ſe réjouit avec tous les courtiſans de la gloire de ſa rivale, & borna tous ſes ſoins à l'éducation de ſes enfans, qu'elle avoit enfin obtenus du ciel,

Henri, malgré ſes infidélités, ne pouvoit refuſer ſon eſtime à une conduite ſi ſage : tous les jours, après ſon dîner, il alloit paſſer deux heures chez elle ; & lorſqu'il partit pour la Lorraine, en 1552, il la fit nommer régente du royaume.

Henri II, en 1559, mourut, dans un tournoi, de l'éclat d'une lance qui ſe briſa entre les mains du comte de Montgommeri. Ce fut alors que Catherine leva le maſque, & ſe montra telle qu'elle étoit ; mais les Guiſes, les Montmorencis, & les princes du ſang étoient des barrieres inſurmontables qui s'oppoſoient à ſon ambition. Ne pouvant abbatre d'un ſeul coup ces trois partis, elle ſe dévoua au plus fort, qui tenoit pour les Guiſes, réſolue de le quitter, & même de le combattre, lorſqu'elle pourroit ſe paſſer de lui. Elle eut la prudence de ne pas ſe venger de la ducheſſe de Valentinois ; c'étoit gagner par-là tous les courtiſans qui devoient leur fortune à cette favorite. Pour affoiblir le parti des princes, elle donna au duc de Montpenſier une partie des biens de la maiſon de Bourbon, & ſe l'attacha par ce moyen. Elle mit encore dans ſes intérêts le prince de la Roche-ſur-Yon, en faiſant ſon épouſe ſa premiere dame d'honneur. Le connétable de Montmorenci avoit donné à Henri II de dangereux ſoupçons ſur la chaſteté de la reine ; on lui marqua du mécontentement ; il reſta ſeul de ſon parti. On promit au roi de Navarre d'obliger les Eſpagnols à lui rendre ſes Etats ; mais cette promeſſe n'étoit que pour l'amuſer ; car, dans le même tems, Catherine s'abbaiſſoit juſqu'à demander à Philippe II ſa protection pour elle & pour la France : elle craignoit que la cour ne la renvoyât comme étrangere. Malgré la protection du roi d'Eſpagne, les Calviniſtes, en 1560, prouverent dans un Mémoire public, qu'une femme ne pouvoit prendre aucune part dans le gouvernement, ſans violer les anciennes loix de l'Etat. Cependant elle n'étoit pas leur ennemie. On prétend qu'elle n'avoit que les

dehors de Catholique, & que ſes plus grands confidens étoient les plus zélés Calviniſtes; que pendant la vie de ſon mari, ennemi déclaré des novateurs, elle conſoloit les victimes de leur religion, & ne ſe cachoit pas, pour chanter les pſeaumes de Marot. Tous les Proteſtans la croyoient de leur religion; mais elle diſſimuloit toujours, par maxime d'Etat. Cette conduite la rendoit ſuſpecte aux deux partis; & lorſque les Calviniſtes firent éclater la conjuration d'Amboiſe, ils l'euſſent auſſi peu ménagée que les Guiſes. Ces ſeigneurs s'emparerent de toute l'autorité. Catherine, pour l'attirer à elle, & régner plus ſûrement ſur l'eſprit du roi ſon fils, le mena de Paris à S. Germain. Ces précautions furent inutiles; François II avoit épouſé Marie Stuart, niéce des Guiſes, & l'aimoit paſſionnément. Comment pouvoit-il refuſer quelque choſe à ſes oncles? Déja le prince de Condé & le roi de Navarre étoient dans les fers; le premier étoit condamné à mort; & l'on n'attendoit qu'une occaſion favorable pour faire le procès à ſon frere. Catherine verſa des larmes ſur le malheur de ces princes, ou plutôt ſur l'autorité qui s'échappoit de ſes mains, & dont il ne lui reſtoit qu'une ombre.

Le roi tomba malade, & mourut à Orléans, le 5 de Décembre 1560, âgé de ſeize ans & dix mois, après un régne de dix-huit mois. Cette mort fit renaître l'eſpérance dans le cœur de la reine. Le cardinal de Lorraine voulut la preſſer de faire exécuter l'arrêt porté contre les princes; mais elle ſuivit le conſeil du chancelier de l'Hôpital, ſon confident, & dit au roi de Navarre que, loin d'attenter à ſa vie, elle lui donneroit la lieutenance générale de l'Etat, s'il vouloit lui céder la régence. Les princes promirent tout, pour avoir leur liberté, & la régence fut adjugée à Catherine & confirmée par l'aſſemblée des Etats qui ſe tenoient à Orléans. Les Montmorencis, les Châtillons, les Calviniſtes, & les plus éclairés Catholiques reprocherent au roi de

Navarre ſa foibleſſe ; mais la reine avoit une émiſſaire plus puiſſante qu'eux tous ſur l'eſprit du prince ; c'étoit la ducheſſe de Montpenſier, ſa maîtreſſe.

Le prince de Condé, ſon frere, plus fier & plus ambitieux, n'avoit pas oublié ſon empriſonnement. Il reparut à la cour en 1561 ; on le reçut avec beaucoup d'amitié ; on le réconcilia avec les Guiſes, & l'on annulla tout ce qui s'étoit paſſé ſous le règne précédent ; mais toutes ces careſſes n'étoient que de vaines démonſtrations. Les Guiſes faiſoient tous les jours de nouvelles injures aux deux freres, & ſe faiſoient porter chez eux les clefs de la maiſon du roi : c'étoit un droit qui appartenoit au lieutenant général. Le roi de Navarre, encouragé par la préſence de ſon frere, ſe plaignit amèrement ; menaça de quitter la cour, & de faire ôter la régence à la reine par les Etats provinciaux. Tous les princes de la maiſon de Bourbon & toute la nobleſſe ſe rangerent de ſon côté. Catherine effrayée eut recours aux prieres, pour appaiſer les princes, qui ne voulurent rien entendre. Elle prit l'avis de ſon conſeil. Le cardinal de Tournon lui dit que le roi ayant dix ans, elle devoit l'inſtruire, & faire ordonner de ſa part au connétable de ne point quitter ſa perſonne. Le connétable obéit, & retint par ſa ſoumiſſion tous les mécontens. La reine, apprenant que les députés provinciaux de l'Iſle de France parloient de réformer l'Etat, & de nommer un régent, ſe réconcilia avec le roi de Navarre, par l'entremiſe du connétable, & promit de ne rien faire ſans ſon conſentement. Elle travailla dès-lors à les brouiller tous deux, en réconciliant le connétable avec les Guiſes : elle y réuſſit ; mais un excès de précaution devoila ſes deſſeins.

Montluc, évêque de Valence, le plus habile négociateur de ſon tems, & le plus intime confident de la reine, eut ordre de prêcher à la cour, & de gagner le roi de Navarre. Il s'en acquitta avec le plus grand zèle ; cria beaucoup contre le pontif-

Romain, & favoriſa les Calviniſtes. Le connétable l'entendit, & ſoupçonna que la reine étoit en liaiſon avec le roi de Navarre. D'abord il ſe crut perdu, & voulut ſe réconcilier avec les princes & ſes neveux les Châtillons; mais il falloit faire la premiere démarche, & ſa fierté auroit trop ſouffert. Pour la ménager, & ſe fortifier en même tems contre ſes ennemis, il s'unit étroitement avec le duc de Guiſe & le maréchal de S. André. Ce triumvirat fit ſerment, le jour de Pâques, de défendre ſa religion & ſa fortune. Catherine pâlit à cette nouvelle, mais ne perdit point courage. Pour diſtraire l'animoſité de ſes ennemis, elle ſe rendit à Reims, & fit ſacrer le jeune prince. A peine cette cérémonie fut-elle achevée, que les Calviniſtes demanderent un édit qui leur donnât le pouvoir d'exercer librement leur religion; la reine l'accorda, malgré les remontrances du parlement; les triumvirs s'y oppoſerent; le roi tint ſon lit de juſtice, le 13 de Juillet, & révoqua l'édit.

Catherine ne temoigna pas le moindre mécontentement; elle eut même lieu de ſe réjouir de la faute du cardinal de Lorraine, qui demanda le colloque de Poiſſy. Ce prélat ſe flattoit de convaincre les Calviniſtes par ſon éloquence, & les Calviniſtes publioient déja la converſion du prélat. Le cardinal de Tournon, plus ſage que ſon collegue, voulut s'y oppoſer. Le pape même, Pie IV, interpoſa ſon autorité; mais la reine, pour gagner du tems, & ſatisfaire également les deux partis, fixa le colloque au 10 d'Août. Les Etats généraux raſſemblés à Pontoiſe, lui conteſtoient la régence: Catherine fit de nouvelles promeſſes à l'amiral de Châtillon & au cardinal de Lorraine, qui lui gagnerent les ſuffrages, l'un des députés Calviniſtes, & l'autre des députés du clergé. Par cette adreſſe, elle concilioit deux ennemis toujours oppoſés, & les faiſoit ſervir à ſes deſſeins.

Au tems marqué, l'on tint la conférence, & l'on diſputa beaucoup de part & d'autre. Les deux partis

ſe crurent victorieux ; mais le cardinal de Lorraine eut toute la honte de la défaite. Ce colloque, qui fut auſſi avantageux aux Calviniſtes, que nuiſible à la Religion Catholique, affermit Catherine dans la réſolution où elle étoit de diſſimuler toute ſa vie. Jamais elle ne ſe déclara ouvertement pour aucun parti : le plus dominant étoit en apparence le plus favoriſé ; mais en ſecret, elle ſoutenoit le plus foible. Cette politique la rendoit médiatrice & maîtreſſe de l'un & de l'autre.

Les cours de Rome & d'Eſpagne furent très-irritées de la conférence de Poiſſy. Pour appaiſer la premiere, Catherine lui promit d'empêcher le concile nationnal, à condition que l'on continueroit le concile de Trente. Ce concile, ſuſpendu depuis longtems, avoit été convoqué par Paul III, en 1545. Jules III le continua en 1551, & le cardinal Borromée, neveu de Pie IV, le fit terminer en 1563. Les Calviniſtes, furieux de ce qu'on leur ôtoit le concile nationnal, s'aſſemblerent publiquement, contre la défenſe de l'édit de Juillet, & ne garderent plus de meſures. La reine fut obligée de convoquer pour le 16 de Janvier tous les grands du royaume à S. Germain, & de donner en faveur des Calviniſtes un édit qui révolta tous les Catholiques. Le parlement ne l'enregiſtra qu'après trois juſſions ; & le triumvirat fut très-mécontent. Le maſſacre de Vaſſi, commis peut-être innocemment par le duc de Guiſe, fournit aux Calviniſtes une occaſion pour éclater : le prince de Condé ſe mit à leur tête, & demanda juſtice à la régente. Les triumvirs mirent dans leurs intérêts le roi de Navarre, & parlerent de le nommer régent du royaume. Catherine alors, ne ſçachant plus quel reſſort employer, voulut, dit-on, ſe défaire ſecrettement du duc de Guiſe ; mais il évita le piége. Elle chercha enſuite à détacher du triumvirat le maréchal de S. André qui, loin d'embraſſer ſon parti, prouva qu'il falloit ſe défaire d'elle, & fit entrevoir la facilité de l'exécution. Le duc de Guiſe, plus mo-

déré, propoſa d'enlever le roi, & d'enfermer ſa mere. Cet avis prévalut, & l'on ſe préparoit à l'exécuter; mais la reine, qui avoit tout entendu par le moyen d'une ſarbacane qu'elle avoit placée dans la chambre où ils s'étoient aſſemblés & qui répondoit dans la ſienne, implora la protection du prince de Condé pour elle & pour ſes enfans, & courut s'enfermer dans le château de Melun. Le roi de Navarre l'y ſuivit avec le prévôt des marchands. On la contraignit de rendre les armes aux bourgeois, pour empêcher le prince de Condé de ſurprendre Paris, & d'ôter au maréchal de Montmorenci, un de ſes confidens, le gouvernement de cette capitale. De Melun, elle ſe retira à Fontainebleau. Les triumvirs la ſuivirent; & pour prévenir le prince de Condé, qui s'approchoit de la cour, le roi de Navarre déclara au jeune prince que le devoir de ſa charge l'obligeoit de conduire ſur le champ ſa majeſté à Paris. Le roi ſe tourna vers ſa mere, qui n'oſa rien répondre. Ce ſilence lui dicta ce qu'il avoit à faire. Il partit, mais en verſant des larmes de dépit, qui annonçoient déja la punition d'une pareille violence.

Catherine, voyant les Calviniſtes plus foibles, ſe déclara pour les triumvirs; mais elle eut ſoin de les occuper, en laiſſant prendre au prince de Condé quelques places du royaume. Le prince alla plus loin qu'elle ne deſiroit, & s'empara d'Orléans. Les triumvirs furieux vouloient reléguer Catherine dans ſa maiſon de Chenonceaux; mais auſſi-tôt que l'on parla de paix, ils la chargerent de leurs intérêts. Les conférences qu'on tint à ce ſujet, n'ayant fait qu'aigrir les eſprits, on commença les hoſtilités de part & d'autre; & l'on ſe ſignala à l'envi par des cruautés inouïes. Catherine étoit dans la plus grande inquiétude. Elle en ſortit bientôt. Les triumvirs confierent la garde de la Normandie à Matignon. Ils ignoroient que ce gentilhomme étoit dévoué aux intérêts de la reine, & que c'étoit lui fournir un

aſyle, ſi elle venoit à quitter leur parti. Catherine ne ſe contenta pas de cette retraite, elle voulut s'en réſerver une autre; & par cet excès de prévoyance, elle viola les loix fondamentales de l'Etat; ſacrifia les intérêts de ſes enfans, & fournit de nouvelles armes au parti Calviniſte. Le duc de Savoye avoit épouſé une fille de France: il pouvoit retirer Catherine chez lui, ſans ſe brouiller avec les autres puiſſances. Pour ſe ménager ſa protection, elle lui fit rendre toute les places retenues par le traité de Câteau-Cambreſis, ſous prétexte qu'on ne pouvoit les garder, & qu'elles tomberoient au pouvoir des Calviniſtes. Les triumvirs, flattés de ce qu'elle leur abandonnoit les troupes Françoiſes reſtées en Piémont, conſentirent à tout ce qu'elle voulut. Ils ne prévoyoient pas qu'ils s'attiroient par-là l'indignation du parti, qu'on appella depuis *politique*, & qu'on les accuſeroit de préférer leur avantage aux intérêts de leur prince & de leur patrie.

Orléans & Rouen étoient au pouvoir des Calviniſtes. Le duc de Guiſe voulut aſſiéger cette derniere ville, parce que, diſoit-il, elle pouvoit être ſecourue plus aiſément par les Anglois. Le ſentiment commun & le meilleur étoit de marcher vers Orléans, qui ſervoit de refuge à tout le parti Calviniſte; mais le duc de Guiſe aimoit les difficultés. Il mena la cour à ce ſiége: le roi de Navarre y fut bleſſé le 15 d'Octobre 1562, étant à la tranchée, & mourut de ſa bleſſure, le 17 de Novembre ſuivant, à Andeli. Catherine parut affligée de cette mort; mais ce qui cauſoit ſon chagrin, c'eſt que le prince de Condé devenoit, par la mort de ſon frere, premier prince du ſang, & pouvoit faire valoir ſes droits ſur la régence. Rouen fut emporté d'aſſaut; & le roi & ſa mere y firent leur entrée par la brèche. Pour affoiblir les Calviniſtes, Catherine accorda une amniſtie pour tous ceux qui mettroient bas les armes, & mit dans ſes intérêts une grande partie de la nobleſſe. Pour comble de

bonheur, elle gagna, le 19 de Décembre, à Dreux, ſur les Calviniſtes, une victoire complette, qui la défit de la plûpart de ſes ennemis. Le maréchal de S. André mourut ſur le champ de bataille. Le prince de Condé fut ſon priſonnier, & le connétable de Montmorenci tomba dans les mains des Calviniſtes. Il lui reſtoit un ennemi terrible dans la perſonne du duc de Guiſe; mais Poltrot, gentilhomme Proteſtant, l'aſſaſſina devant Orléans, au mois de Février 1563.

La reine, craignant qu'on ne la ſoupçonnât d'avoir conduit la main du meurtrier, ſe tranſporta dans le camp d'Orléans; le fit interroger dans la chambre même du duc de Guiſe, en préſence de ſa famille, & des grands du royaume. Elle marqua beaucoup de douleur pendant les dépoſitions du coupable; mais pouvoit-elle s'affliger ſincérement d'une mort qui étoit l'époque du commencement de ſon régne? Délivrée d'un rival dangereux, elle fit éclater les grands talens qu'elle avoit reçus de la nature pour le gouvernement. Mais comme elle préféra toujours ſon avantage au bien de l'Etat, ſes talens même furent pernicieux. Aſſez éclairée pour remédier aux abus généraux, elle ne fut pas aſſez généreuſe pour les détruire. Elle n'employoit ſes lumieres que pour ſon intérêt particulier, & ſacrifioit tout au deſir de régner. L'ambition occupoit toute ſon ame. Agée de quarante-deux ans, elle étoit à l'abri de toute autre paſſion. On l'a accuſée d'avoir aimé le vidame de Chartres, mort à la Baſtille, en 1562, & un gentilhomme Breton nommé *Neſcouet*: rien de ſi faux. Il eſt vrai qu'elle aima les plaiſirs; mais elle ne s'en ſervoit que comme de filets pour ſurprendre ſes ennemis, & diſtraire leur animoſité. « En quelque » endroit qu'elle allât, dit Mézerai, elle traînoit tou» jours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux » divertiſſemens, & particuliérement une centaine » des plus belles femmes de la cour, qui menoient » en leſſe deux fois autant de courtiſans. Il falloit,

» dit Montluc, que dans le plus grand embarras de » la guerre & des affaires, le bal marchât toujours : » le ſon des violons n'étoit point étouffé par celui » des trompettes ; le même équipage traînoit les » machines des ballets & les machines de guerre : » dans un même lieu, on voyoit les combats où les » François s'égorgeoient, & les carrouſels où les » dames ſe divertiſſoient. »

Catherine détacha mademoiſelle Rouet, ſa fille d'honneur contre le roi de Navarre, & la belle de Limeuil, auſſi ſa fille d'honneur, contre le prince de Condé. Elle ſçavoit par leur moyen tous les ſecrets des deux princes ; mais elle les récompenſa mal de leurs ſervices ; car mademoiſelle de Limeuil étant devenue groſſe, elle la chaſſa de la cour. Quoique toutes ces femmes fuſſent peut-être les plus belles de l'Europe, la reine brilloit encore au milieu d'elles, & faiſoit plus de conquêtes elle ſeule que toutes ſes nymphes. Elle inſpira de l'amour au duc de Nemours, vidame de Chartres, au baron de la Roche & de Lignerolles, au prince de Condé même, & au duc de Guiſe. Aux graces de ſa perſonne elle joignoit des qualités brillantes, dont elle fit preſque toujours un mauvais uſage. Politique juſqu'à la fourberie, elle ne connoiſſoit de vertu que ce qui flattoit ſon ambition : infidèle aux Calviniſtes comme aux Catholiques, elle n'avoit d'autre religion que celle qui la maintenoit ſur le trône. Dans le tems qu'on donna la bataille de Dreux, croyant qu'elle étoit perdue par les Catholiques, elle dit tranquillement à ſes femmes : « Eh bien ! nous » prierons Dieu en françois. » On lui rend juſtice ſur la pénétration de ſon eſprit, & la ſolidité de ſon jugement. Perſonne ne ſçavoit auſſi-bien qu'elle dreſſer une dépêche dans les affaires de l'État, & jamais aucune femme ne garda mieux un ſecret. C'eſt à ſa diſſimulation que l'on doit cette politique, qui fait cacher aux ambaſſadeurs ordinaires le ſecret des choſes les plus importantes dont ils ſont chargés.

Dans ce tems, Marguerite, reine de Navarre, s'étoit fait la plus grande réputation par ſes Contes faits à plaiſir. Catherine, toujours envieuſe de la gloire d'autrui, en compoſa un grand nombre; mais les ayant comparés à ceux de ſa rivale, elle eut la bonne foi d'avouer ſon infériorité.

Cependant la ville d'Orléans étoit aux abois: par la priſe de cette ville, la reine recouvroit le connétable de Montmorenci, qui étoit au pouvoir de la princeſſe de Condé; & cette princeſſe elle-même tomboit dans les mains de Catherine. Mais la reine, qui deſiroit la paix, la propoſa au prince de Condé, ſon priſonnier, qui l'accepta ſans héſiter. Il obtint à la cour le rang dû à ſa naiſſance, & l'on n'oublia rien pour lui faire abandonner le parti Calviniſte. La reine, quoique maîtreſſe abſolue, ne faiſoit rien ſans ſon avis; on le combloit de careſſes: cependant comme elle n'étoit pas ſûre de ſes ſentimens, elle différa toujours de lui donner la lieutenance générale de l'Etat, ſous prétexte qu'il falloit faire oublier au peuple, qu'il avoit porté les armes contre ſon ſouverain.

L'animoſité des deux partis n'étoit pas encore éteinte. La maiſon de Guiſe accuſoit l'amiral de Châtillon d'avoir été le conſeiller de Poltrot, & demandoit hautement vengeance. Catherine évoqua l'affaire au conſeil; &, par ſa prudence, elle réunit les Catholiques & les Proteſtans, pour recouvrer le Havre-de-Grace, que les derniers avoient livré aux Anglois. Pendant le ſiége, elle approcha juſqu'à Fécamp, & conclut une paix avantageuſe avec la reine Elizabeth, qui lui rendit toutes les places dont elle s'étoit emparée pendant la guerre civile. Cette paix fit tant d'honneur à Catherine, que pluſieurs abandonnerent les triumvirs, pour entrer dans ſon parti. Perſonne ne lui diſputoit le pouvoir ſouverain. Le cardinal de Lorraine étoit au concile de Trente: il eſt vrai qu'à ſon retour il pouvoit rallier tous les amis de ſa maiſon, & s'emparer du gouvernement; mais pour lui

ôter toute eſpérance, elle fit choix, pour la garde de ſon fils, d'un régiment d'infanterie, nommé depuis le régiment des *Gardes Françoiſes*. Le chancelier de l'Hôpital, qui craignoit le triumvirat, s'étoit retiré de la cour; on le rappella. Il ſignala ſon retour par un conſeil important qu'il donna à la reine: c'étoit de faire déclarer le roi majeur, quoiqu'il eût à peine atteint ſa quatorzieme année. La reine craignoit quelques obſtacles de la part du parlement de Paris: on s'adreſſa au parlement de Rouen, qui, flatté de l'honneur que la cour lui faiſoit, conſentit à tout ce qu'on voulut.

Au commencement de l'année 1564, la reine fit démolir le palais des Tournelles, qui lui rappelloit la mort funeſte du roi ſon époux; le fit raſer juſqu'aux fondemens, pour empêcher d'en élever un autre ſur ſes ruines; & fit conſtruire le magnifique palais des Tuileries. La publication du concile de Trente avoit excité pluſieurs différends: Catherine, après les avoir calmés, entreprit la viſite du royaume. On commença par la ville de Sens; de-là on alla à Troyes, enſuite à Bayonne, où Catherine eut une entrevue avec la reine d'Eſpagne ſa fille. Les François ſe diſtinguerent en cette occaſion par des dépenſes exceſſives en tournois, en feſtins, en bals, ſpectacles & maſcarades. Catherine, occupée des affaires de l'Etat, ne donnoit rien à ſes plaiſirs. Elle avoit fait conſtruire, en 1565, tout près de l'évêché où elle logeoit avec le roi, un palais pour la reine d'Eſpagne, qui communiquoit à ſon appartement par une grande galerie. Elle s'y rendoit ſecrettement toutes les nuits, pour conférer avec le duc d'Albe, qui avoit accompagné la reine ſa fille. Les Huguenots, irrités de ce qu'on leur cachoit le réſultat de ces conférences, publierent que les deux reines avoient conclu une ligue pour détruire la nouvelle religion, & ſe mirent ſous les armes. On prétend même qu'elles arrêterent dès-lors le maſſacre de la S. Barthelemi. Catherine voulut en vain les

diſſuader. Dans l'aſſemblée de Moulins, qui ſe tint au mois de Janvier de l'année 1566, elle leur accorda pluſieurs priviléges. Mais ils crurent que c'étoit un piége; & pour l'éviter, ils eurent l'audace de ſe déterminer à enlever le roi, lorſqu'il ſeroit dans la ville de Meaux. La réſolution fut ſi ſecrette, que Catherine n'en ſçut rien. Le hazard, qui la ſervoit ſouvent auſſi-bien que ſa prudence, la favoriſa encore dans cette occaſion.

Elle avoit irrité contr'elle le prince de Condé, en différant toujours, ſous de nouveaux prétextes, de lui donner la lieutenance générale de l'Etat. Lorſque les Eſpagnols parurent en armes ſur les frontieres de la France pour veiller ſur les Pays-bas, le prince demanda vivement la charge qu'on lui avoit promiſe. Cétoit, diſoit-il, pour tenir le royaume en ſûreté contre les moindres entrepriſes. La reine feignit de l'approuver, & leva ſix mille Suiſſes. Forcée enfin de ſe déclarer, elle eſpéroit que le connétable s'oppoſeroit à la création d'une charge qui détruiſoit la ſienne; mais le connétable eut la foibleſſe d'y conſentir. Catherine, voyant ce reſſort rompu, en fit jouer un autre. Elle repréſenta au duc d'Anjou, que la place de premier homme de l'Etat appartenoit à un frere du roi. Ce jeune prince, âgé de ſeize ans, ne demandoit qu'à ſe ſignaler. Il trouva le ſoir même le prince de Condé, qui ſoupoit avec la reine, dans la ſale abbatiale de ſaint Germain des Prés, & lui dit avec hauteur, que s'il oſoit lui diſputer une place qui lui appartenoit, il l'abbaiſſeroit à proportion du vol qu'il vouloit prendre. Le prince furieux ſortit de la cour, prit les armes, & publia que le duc d'Albe n'étoit armé que pour exécuter les projets de la reine contre les Calviniſtes.

Dans ce tems, un nommé *Simon Dumai*, pour éviter le ſupplice auquel il étoit condamné, dépoſa que l'amiral de Châtillon lui avoit offert de l'argent pour tuer la reine; mais Catherine mépriſa la calomnie,

calomnie, & n'eut aucun ſoupçon contre l'amiral. Ce ſeigneur propoſa au prince de Condé d'enlever le roi, qui étoit à Monceaux, fort mal accompagné. Catherine, informée que l'on projettoit quelque mauvais deſſein contre la cour, ſema par-tout ſes émiſſaires, & envoya chez l'amiral. On le trouva, dans ſon jardin, occupé à émonder les branches des arbres. Catherine ſe raſſura; mais le 28 de Septembre, on vint l'avertir qu'on avoit vu deux mille hommes ſur le chemin de Roſoi. Le conſeil s'aſſembla : le connétable vouloit que le roi allât ſe renfermer dans la ville de Meaux; mais le duc de Nemours lui repréſenta que la ville pouvoit être forcée avant que d'être ſecourue. Il n'étoit pas plus ſûr de ſe retirer. La reine avoit avec elle quatre cens dames, dont l'attirail cauſoit le plus grand embarras; heureuſement on vit arriver les ſix mille Suiſſes. Le duc de Nemours fit partir la cour au milieu de la nuit, & diſpoſa ſi bien la marche, qu'on avoit déja fait quatre lieues à la pointe du jour. On eût dit que ce voyage n'étoit qu'une promenade; les Suiſſes chantoient, & juroient de conduire le roi à Paris, tant qu'un des leurs auroit des bras. Les Calviniſtes s'oppoſerent à leur paſſage; les Suiſſes ſe l'ouvrirent l'épée à la main. Le prince de Condé ne pouvant entamer par le front ce bataillon redoutable, voulut l'enfoncer par la queue; le connétable, qui doutoit du ſuccès de l'évènement, trompa les Calviniſtes : il fit prendre les devants au roi & à la reine, ſous l'eſcorte de deux cens chevaux; & leurs Majeſtés arriverent heureuſement à Paris ſur les quatre heures du ſoir, ſans avoir rien mangé de la journée. Le prince de Condé ayant ſçu l'artifice ſe retira, & courut vers Paris, qu'il eſpéroit prendre par la famine.

Catherine eut recours à la négociation. Le prince vouloit qu'on tînt les Etats généraux; que la nobleſſe Calviniſte reprît ſon rang à la cour, & que le peuple fût déchargé des impôts. Tous ces arti-

cles étoient dreſſés contre la reine. Ne pouvant fournir aux dépenſes extraordinaires par les voies uſitées, elle avoit tendu les bras à tous ceux qui lui trouvoient des moyens d'avoir de l'argent. Les partiſans Italiens avoient ſur-tout des droits à ſa faveur : pour ravoir leur argent, ils accabloient le peuple d'impôts ; & lorſque quelqu'un oſoit ſe plaindre, Catherine répondoit : « Dieu ſoit béni de tout ; » mais il faut trouver dequoi vivre. » Les États avoient parlé de lui ôter la régence, & Catherine ne craignoit rien tant qu'une aſſemblée. Pour l'empêcher, elle eut recours à la ruſe. Elle fit ſommer les Calviniſtes de déclarer qui étoient ceux qui n'avoient pris les armes que pour la réforme de l'État, & par le motif de religion ; afin qu'en accordant aux derniers ce qu'ils demandoient, ils euſſent à mettre bas les armes, ſinon qu'elle les traiteroit, avec les premiers, comme rebelles. Les Calviniſtes déconcertés crierent tous qu'ils ne s'étoient armés que pour la religion ; la reine leur ayant accordé une conférence à la Chapelle, ils demanderent une liberté de conſcience ſans reſtriction. Mais le connétable, trop zélé Catholique, rompit la conférence, & fit évanouir toute eſpérance de paix. Au mois de Décembre 1567, les deux partis ſe livrerent bataille dans la plaine de S. Denis, & s'attribuerent tous deux la victoire. Cette journée n'eut d'avantages que pour la reine, qu'elle délivra du connétable de Montmorenci, dernier des triumvirs. On prétend qu'elle donna beaucoup de larmes à ſa mort ; mais ces larmes étoient ſuſpectes : le connétable étoit le ſeul qui pût inſpirer au roi le deſir de ſortir de tutelle, & de régner par lui-même. Catherine pouvoit-elle pleurer un homme, qui ſans doute lui auroit ôté le pouvoir ſouverain qu'elle chériſſoit plus que la vie ?

Après la mort du ſeul chef des Catholiques, la reine, craignant que ſon fils ne prît les rênes de l'État, lui oppoſa ſon frere, & lui dit que, pour prévenir les concurrens, & fruſtrer l'eſpoir du prince de Condé, il falloit donner au duc d'Anjou l'emploi de connétable.

Le jeune roi, qui commençoit à se connoître, répondit avec colère, qu'il étoit assez fort pour porter son épée, & qu'il ne lui convenoit pas de lui offrir son cadet, pour commander à sa place. Etonnée de ce discours si peu respectueux, Catherine répondit modestement qu'elle n'avoit pas dessein de mettre le duc d'Anjou à la tête des armées, mais seulement de lui donner un vain titre: « D'ailleurs, » ajoûta-t-elle, sa majesté est toujours le maître ab» solu. » Catherine ne perdit rien à ce refus; elle demanda pour le duc d'Anjou la lieutenance générale, & l'obtint, en prouvant au roi, qu'il y avoit beaucoup de différence entre cette charge & celle de connétable, quoique le duc de Guise, lieutenant général, eût été pour le moins aussi puissant que le connétable de Montmorenci. On donna pour conseil au duc d'Anjou deux généraux des plus expérimentés, Cossé, & Biron; mais lorsqu'il en fallut venir à une bataille, Catherine trembla pour les jours de son cher fils, & voulut négocier à Châlons. Les Calvinistes, fiers de cette démarche, faisoient des propositions insolentes. Le cardinal de Châtillon, qui, depuis son mariage, avoit pris le nom de *comte de Beauvais*, oublia les bienfaits dont la reine l'avoit comblé, & ne changea rien à ces propositions. Cependant, aussi-tôt que les Allemands furent répandus dans la France, les Calvinistes éviterent la bataille, & formerent avec leur secours le siége de Chartres. Catherine négocia de nouveau à Vincennes, sans pouvoir rien obtenir; mais les Allemands s'étant mutinés, parce qu'on ne les payoit pas, les Calvinistes abandonnerent le siége, & consentirent à la négociation. La reine se chargea du payement, & renvoya les Allemands dans leur pays, Ce traité conclu à Longjumeau, le 27 de Mars 1668, ne fut pas observé pendant trois mois. Le maréchal de Cossé, par ordre de la cour, extermina tous les Calvinistes qu'il trouva armés sur la frontiere de Picardie, & que l'on accusoit de favoriser les rebelles

des Pays-bas. Les Calviniſtes ſe vengeoient à leur tour par des meurtres ſans nombre. Le chancelier de l'Hôpital voulut éteindre ce feu ; mais Catherine, qui ſe plaiſoit à le nourrir, traita de criminelle l'intention du chancelier, & ne s'occupa qu'à le rendre ſuſpect, en répétant ſans ceſſe le proverbe commun : « Dieu nous garde de la meſſe du chancelier. » Elle diſoit au roi, que toute ſa famille étoit Calviniſte, & qu'il n'affectoit d'être Catholique, que pour ſe conſerver les ſceaux. Le hazard favoriſa cette accuſation.

La reine avoit demandé au pape Pie V une bulle, pour pouvoir aliéner une partie des biens eccléſiaſtiques : le chancelier s'oppoſa à ſa réception, & prouva que les conditions que la cour de Rome exigeoit, feroient plus de tort à l'Etat, que la ſomme ne lui ſeroit avantageuſe. Catherine fit croire à ſon fils que le chancelier, tout Calviniſte dans le fond, vouloit mettre la diviſion entre le pape & ſa majeſté ; & le miniſtre, voyant ſes conſeils mépriſés, prévint l'orage, & quitta la cour. Les ſceaux furent donnés à Morvilliers, égal en probité, mais bien inférieur en lumieres, au chancelier de l'Hôpital. Catherine, maîtreſſe abſolue dans le conſeil, fit recommencer la guerre, & chargea Tavannes d'enlever le prince de Condé & l'amiral de Châtillon. Tavannes refuſa la commiſſion, & la reine ne fut pas moins ſervie à ſon gré. Le prince de Condé fut tué à la bataille de Jarnac, gagnée par le duc d'Anjou, le 13 de Mars 1569. On croyoit que la mort de ce prince avoit abbatu le parti Calviniſte ; mais Coligni parut ; il remporta un avantage conſidérable au combat de la Roche-Abeille, & traverſa la France en vainqueur.

La reine, effrayée de ce nouvel ennemi, ſe rendit en Limoſin, auprès du duc d'Anjou, pour empêcher la jonction des Allemands avec l'amiral ; mais, loin de réuſſir, elle apprit avec douleur, que les Catholiques venoient d'être battus une ſeconde

fois, au mois de Juin. N'eſpérant plus vaincre l'amiral, elle chercha du moins à l'affoiblir, & fit faire une diverſion dans la principauté de Béarn. Comme les meilleures troupes des Calviniſtes étoient de Gaſcogne, elle s'attendoit qu'ils voleroient au ſecours de la reine de Navarre; mais cette princeſſe, préférant l'intérêt de ſon parti à ſon avantage particulier, leur défendit de quitter l'amiral. Les Gaſcons alloient de toutes parts offrir leurs ſervices à l'amiral, lequel, après avoir formé dix-huit enſeignes d'infanterie, ſe prépara au ſiége de Poitiers. La reine, pour conſerver cette place importante, & ſe défaire d'un ennemi ſi terrible, réſolut de l'empoiſonner. Il étoit ſeul tout l'eſpoir des Calviniſtes. D'Andelot ſon frere, venoit de mourir. Catherine gagna le Blanc, valet de chambre de l'amiral, qui lui révéloit tous les ſecrets de ſon maître, & lui promit une fortune brillante, s'il vouloit la ſeconder dans ſes deſſeins. Mais le traître, avant que de conſommer ſon crime, fut découvert & pendu.

L'amiral, craignant de mourir par la main d'un aſſaſſin, leva le ſiége de Poitiers, & préſenta la bataille au duc d'Anjou, à Moncontour, le 3 d'Octobre 1569. Le jeune prince, à ſeize ans, vainquit le meilleur capitaine de ſon tems; mais il ne ſçut pas profiter de ſa victoire; & au lieu de pourſuivre ſon ennemi, il s'empara de S. Jean-d'Angely. Les Calviniſtes, vaincus dans quatre batailles, trouvoient toujours de nouvelles reſſources en Allemagne. D'un autre côté, le roi, jaloux de la gloire de ſon frere, vouloit abſolument commander ſon armée. Catherine craignant avec raiſon, qu'il ne hazardât imprudemment une bataille, & prévoyant ſa perte, s'il étoit vaincu, propoſa la paix à des conditions avantageuſes pour les Calviniſtes, & honorables pour ſon fils. Cette paix, ſurnommée *la Mal-aſſiſe*, ou *la Boiteuſe*, parce qu'elle avoit été conclue, en 1570, par Biron, qui étoit boiteux, & de Meſmes, ſeigneur de Mal-Aſſiſe, endormit les

chefs des Calviniſtes. Pour les raſſurer davantage ; on ne parloit à la cour que de divertiſſemens, de tournois & de maſcarades. Il eſt vrai que les liaiſons de la reine avec le jeune duc de Guiſe, devoient ouvrir les yeux à l'amiral ; mais ce grand homme, incapable de perfidie, ne la ſoupçonnoit point dans les autres ; & les marques de confiance & d'amitié que lui prodigua la reine pendant plus de dix-huit mois, acheverent de l'endormir.

Catherine, malgré toute ſa pénétration, fut la dupe de la reine Elizabeth, qui feignit de vouloir épouſer le duc d'Anjou ; mais elle ſe dédommagea, en mariant Madame, ſœur du roi, au fils de la reine de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Ce fut alors qu'elle réſolut de ſe défaire de tous ſes ennemis. L'amiral, regardant ce mariage comme le nœud de la paix, parut à la cour, où il avoit eu la prudence de ne point venir juſqu'alors. Pour mieux l'aveugler, la reine publia que ſon fils avoit deſſein de porter la guerre dans les Pays-bas. Cette nouvelle pouvoit ſoulever l'Eſpagne ; mais on l'inſtruiſit de la feinte. La mort de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, penſa faire échouer le projet ſanguinaire de Catherine. Jeanne étoit venue joindre la cour à Blois, pour dreſſer les articles du mariage de ſon fils : on lui rendit les plus grands honneurs ; & Catherine, en la comblant de careſſes, ſe faiſoit un plaiſir de l'accabler de toute ſa gloire. Jeanne, ſenſible à cette mortification, & ne pouvant ſouffrir une cour ſi corrompue, partit pour Paris, ſous prétexte des préparatifs pour les nôces ; elle y arriva le 5 de Juin, tomba malade le même jour, & mourut cinq jours après. Les Calviniſtes s'écrierent auſſi-tôt que Catherine l'avoit fait empoiſonner, par le moyen d'une paire de gants, qu'elle lui avoit fait vendre par un parfumeur Italien. La reine, pour diſſiper cette calomnie, ordonna qu'on ouvrît le cadavre, & fut juſtifiée par le rapport des médecins.

Cependant les Calviniſtes diſoient tous « qu'ils

» avoient mauvaiſe opinion d'un mariage qu'ils » voyoient éclairé d'une torche funébre, » & conjuroient l'amiral de veiller ſur eux & ſur lui; mais Coligni, perſuadé qu'on alloit commencer la guerre avec l'Eſpagne, répondoit toujours qu'il aimeroit mieux être traîné ſur la claie, que de cauſer une quatrieme guerre civile. Il ne s'agiſſoit plus que d'achever le mariage. Le pape fit difficulté d'unir un prince Proteſtant avec une princeſſe Catholique; mais ce pontife mourut: ſon ſucceſſeur fut plus favorable à Catherine; & la cérémonie du mariage fut achevée le 22 d'Août, dans l'égliſe de Notre-Dame. Ce fut au milieu des divertiſſemens & des plaiſirs de cette fête, que l'amiral de Coligni fut aſſaſſiné. Sa mort fut le ſignal de ce maſſacre horrible, que la reine projettoit depuis trois mois, & qui fut exécuté le 25 d'Août 1572, jour de S. Barthelemi.

Le deſſein de Catherine étoit d'exterminer le parti des Coligni, des Guiſe & des Montmorenci. On a encore les lettres que cette princeſſe écrivoit à pluſieurs gouverneurs de province, à qui elle recommandoit de ne les ouvrir que le 24 d'Août. » Mais, dit Mézérai, l'amorce ne prit pas feu comme » elle l'avoit imaginé. » Le duc de Guiſe, qu'elle avoit mis à la tête des bourreaux, ne courut aucun danger. Catherine, irritée de ſe voir échapper ſa proie, rejetta ſur lui l'horreur de cette cataſtrophe. Pour ſe conſoler, elle ſe fit apporter la tête de l'amiral, & jouit à loiſir de ce ſpectacle. Quelques jours après, elle mena ſon fils à la Grève, pour y voir exécuter Briquemant, vieillard de ſoixante-dix ans, & Cavagnes, maître des requêtes, accuſés d'avoir été de complot avec l'amiral dans une conſpiration contre la cour. Les Proteſtans, qui purent échapper au carnage, ſe réfugierent à la Rochelle: il fallut les aſſiéger; mais l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, demanda d'autres ſoins, & délivra la cour d'un ſiége auſſi douteux que pénible.

Cette élection étoit l'ouvrage de Montluc, ou

plutôt de Catherine : elle lui cauſa la joie la plus vive. Mais lorſqu'il fallut ſe ſéparer d'un fils qu'elle aimoit plus que Charles IX, parce qu'il avoit plus de ſoumiſſion & plus de complaiſance pour elle, les larmes coulerent de ſes yeux. Dans la ſuite, on interpréta malignement ces marques de triſteſſe ; & l'on n'attribua la mort de Charles IX, qu'au deſir impatient que témoignoit Catherine de voir régner en France le nouveau roi de Pologne. En 1574, elle reconduiſit le duc d'Anjou juſqu'à Blamont en Lorraine ; & dans une longue conférence, elle l'inſtruiſit de la conduite qu'il devoit tenir, ſi le roi ſon frere ſuccomboit à la maladie dont il avoit de fréquentes attaques.

Pendant l'abſence de Catherine, les Montmorenci chercherent à gagner le duc d'Alençon, frere du roi ; & lorſqu'elle parut à la cour, le jeune prince demanda hautement la lieutenance générale du royaume. Catherine, craignant pour ſon autorité, ſe lia d'intérêt avec le cardinal & le duc de Guiſe, & promit de faire donner la lieutenance de l'Etat à Charles, duc de Lorraine. Pour ſe les attacher davantage, & leur inſpirer ſa haine contre les Montmorenci, elle publia que le maréchal de ce nom avoit ordonné à Ventabien, ſon ancien domeſtique, d'aſſaſſiner le duc de Guiſe. Elle redit la même choſe au roi ; mais elle ajoûta que c'étoit par le conſeil du duc d'Alençon. La vérité étoit que le duc de Guiſe, irrité que Ventabien eût oſé lui parler contre ſa défenſe, avoit tiré l'épée dans le château de S. Germain, pour l'en punir. Charles IX crut ſa mere, & mortifia le duc d'Alençon, qui projetta de s'évader de la cour. Le roi de Navarre, & pluſieurs autres grands lui avoient promis de le mettre à la tête des Calviniſtes, & de le placer ſur le trône après la mort du roi. Mais Catherine, par ſes artifices, vint à bout d'arracher le ſecret au duc d'Alençon même. Son premier ſoin fut de publier qu'il ſe tramoit une conjuration contre le roi ſon fils : elle le fit partir pour Vincennes ; & l'on

défendit au roi de Navarre & au duc d'Alençon de sortir du château. Dans le même tems, on arrêta les maréchaux de Montmorenci & de Cossé, qui furent enfermés à la Bastille. Ces précautions sauverent la France de la domination du duc d'Alençon, dont le régne eut été des plus funestes. Charles IX mourut le 30 de Mai. On accusa faussement Catherine de l'avoir empoisonné: cette calomnie fut si générale, que sous le régne de Louis XIII, lorsque Bassompierre lui dit que Charles IX s'étoit rompu une veine du poumon, en donnant du cor, le roi lui répondit qu'il n'étoit mort que parce qu'il s'étoit attiré la colère de sa mere, & que certainement il eût vécu plus long-tems, s'il n'avoit pas eu la bonne foi de venir auprès d'elle, à la persuasion du maréchal de Retz, créature de Catherine.

Cette princesse, revêtue de toute l'autorité royale, donnoit toute sa faveur au duc de Guise, tandis que les Calvinistes demandoient pour régent le duc d'Alençon, & publioient contr'elle une foule d'écrits diffamatoires. Montgommeri en fut la victime. Il avoit été la cause innocente de la mort de Henri II; & Catherine lui avoit juré une haine éternelle. Le désespoir le jetta dans le parti Calviniste; & il eut le malheur d'être pris, en défendant S. Lô contre Matignon, chef de l'armée royale. Matignon lui avoit promis la vie sauve; mais Catherine, pour venger la mort de son mari, & se venger en même tems sur lui des injures des Huguenots, le fit décapiter. Après cette exécution, elle alla jusqu'à Lyon au devant du roi de Pologne, accompagné du duc d'Alençon & du roi de Navarre. Mais avant que de voir son fils, elle lui envoya, à Turin, le duc de Guise, pour le prévenir contre les Montmorenci. Il arriva enfin à Lyon, le 6 de Septembre 1574. Ce n'étoit plus ce héros, dont tant de victoires avoient illustré la tendre jeunesse. Une dévotion pusillanime avoit énervé toutes les facultés de son ame. La reine le vit avec plaisir dans cet état, qui la rendoit absolue.

Ce fut alors qu'elle fit réſoudre la guerre contre les Proteſtans ; & ſans examiner quel pouvoit en être le ſuccès, elle ne ſongea qu'à éloigner les Guiſe de la cour. La préſence même du roi l'incommodoit. Pour s'en défaire, elle l'envoya à Avignon, pour voir ſi ſa préſence n'exciteroit pas quelque mouvemens dans le Languedoc, où Montmorenci-Damville s'étoit retranché. Le roi partit de Lyon, le 16 de Septembre, avec le cardinal de Lorraine, & ſe rendit mépriſable par l'indécence de ſes pieuſes momeries. Ce voyage fut abſolument inutile à l'Etat ; mais il débarraſſa la reine du cardinal de Lorraine, qui la gênoit depuis long-tems dans le conſeil.

Le roi fut ſacré le 13 de Février 1575 ; & le ſurlendemain il épouſa Louiſe de Lorraine, parente du duc de Guiſe. Ce ſeigneur eſpéroit que ce mariage alloit lui donner toute l'autorité ; mais Catherine, qui le craignoit déja, eut l'adreſſe de ſemer quelque jalouſie entre les nouveaux époux. Elle employa ſes émiſſaires pour brouiller le roi de Navarre avec le duc d'Alençon ; mais ils reconnurent l'artifice ; & le duc d'Alençon ſe retira à Dreux, le 15 de Septembre. Catherine, réſolue de réconcilier le roi avec ſon frere, alla trouver le duc en Touraine ; fit ſortir de la Baſtille les maréchaux de Montmorenci & de Coſſé, amis du prince, & les employa dans cette négociation. Tout le mois d'Octobre, & la moitié de celui de Novembre ſe paſſerent en conférences ; & la reine ne put obtenir qu'une tréve de ſix mois, qui fut bientôt rompue. Le 3 de Février 1576, le roi de Navarre ſortit auſſi de la cour ; & le prince de Condé ayant amené trente-cinq mille hommes d'élite au duc d'Alençon, la cour étoit menacée de la plus cruelle guerre ; lorſque la diſcorde ſe mit entre les chefs des ennemis, & ſauva Catherine. Dès que le roi de Navarre avoit paru, les troupes n'avoient plus voulu reconnoître le duc d'Alençon ; & ſa mere, ayant ſaiſi ce moment favorable pour négocier avec lui, les autres confédérés

consentirent aussi à une négociation. La conférence se tint au mois de Mai. Catherine accorda tout ce qu'on voulut, bien résolue de ne tenir que ce qui lui seroit avantageux. Ce fut-là le quatrième édit de pacification, qui fut aussi inutile que les précédens. Cependant, pour fixer le duc d'Alençon auprès du roi, on lui donna le duché d'Anjou. Le prince de Condé & le roi de Navarre, voyant qu'on leur manquoit de parole, s'étoient retirés dans la Guienne. Catherine forma le dessein de les brouiller ensemble; mais elle désespera de les tromper une seconde fois.

Dans le même tems, une nouvelle faction s'éleva sous le nom de *Ligue*. La reine, qui ne pouvoit garder de neutralité, se déclara pour ce parti, qui fut approuvé aux Etats de Blois. Catherine s'y rendit le 17 de Novembre, & le roi en fit l'ouverture le 6 de Decembre Néanmoins, pour faire croire aux Protestans qu'elle désapprouvoit la Ligue, elle parloit tantôt pour la religion Catholique, tantôt en faveur des Calvinistes. Pendant trois mois, elle garda cette conduite incertaine. Enfin, au mois de Mars, les Etats finirent par la révocation de l'édit de paix. La reine n'osa pas leur demander d'argent pour la guerre, qu'on alloit entreprendre, dans la crainte de réveiller leur desir pour la réformation de l'Etat. La maréchale de Damville & Montluc, évêque de Valence, la dédommagerent amplement en rompant l'union des mal-contens, ou du maréchal de Damville avec les Protestans du Languedoc. Montluc mourut après ce grand service, & emporta les regrets de la reine, qui devoit à ses conseils la plus grande partie de son pouvoir.

Cependant la guerre n'étoit pas avantageuse à la cour. Le prince de Condé, de son côté, qui voyoit la division parmi les siens, consentit à un accommodement. Catherine reprit alors le dessein qu'elle avoit eu d'aller en Guyenne, pour tâcher de rame-

ner à la cour le roi de Navarre. Elle partit au mois d'Octobre, ſous prétexte de rendre à ce prince la reine Marguerite ſa femme, qu'elle avoit retenue juſqu'alors auprès d'elle. Le roi de Navarre alla les recevoir à la Réolle, & donna ordre à Turenne de découvrir le myſtère du voyage. Catherine eut recours à ſes femmes, qui ſemerent la diviſion dans la cour du roi de Navarre, & gagnerent à la reine pluſieurs ſerviteurs de ce prince. Turenne devint amoureux de la demoiſelle de Lavergne, & lui découvrit tous les ſecrets du roi. Le roi lui-même fut épris des charmes des demoiſelles de Foſſeuſe & d'Agelle; mais il ne ſe relâcha en rien de ſes prétentions; & dans les nouvelles conférences, qu'il eut à Nerac au mois de Fevrier 1579 avec Catherine, il obtint pour les Proteſtans de nouvelles places de ſûreté. Cependant le maréchal de Bellegarde avoit chaſſé Birague du gouvernement de Saluces. Catherine, pour arrêter cette rebellion, paſſa de Guyenne en Languedoc, de-là en Dauphiné, & envoya le marquis de Curton au maréchal, pour l'attirer auprès d'elle. L'éloquence de cet ambaſſadeur fut inutile; & la reine fut réduite à demander permiſſion au duc de Savoye, pour aller chercher le maréchal dans ſes Etats. Le duc s'avança juſqu'à Grenoble, & la conduiſit à Montrével en Breſſe. Mais, loin de punir le maréchal, elle le confirma dans ſon gouvernement, dans la crainte qu'il n'en fit don au duc de Savoye. Au mois d'Octobre, elle revint à Paris; pendant ſon voyage, le maréchal mourut, & on le crut empoiſonné. Ce ſoupçon parut avoir quelque fondement, lorſqu'on conſidéra les grands avantages que cette mort procuroit à la reine.

Henri III ſe rendoit de jour en jour odieux & mépriſable par ſes profuſions & ſes complaiſances pour ſes mignons. La léthargie du fils prouvoit le beſoin qu'on avoit de la mere. C'eſt ainſi que Ca-

therine tiroit toujours ſon profit des déſordres de l'Etat. Elle ſemoit la diſcorde parmi les grands: ces diviſions la rendoient neceſſaire; & lorſqu'elle ne pouvoit exciter de querelles dans le royaume, elle faiſoit ſentir aux étrangers le trouble & l'agitation qui la tourmentoient ſans ceſſe. On lui avoit prédit qu'elle verroit regner ſes quatre fils. Comme elle croyoit de bonne foi aux principes de l'aſtrologie judiciaire, elle travailla à l'accompliſſement de la prédiction. M. de Thou dit qu'elle avoit déja envoyé auprès du Sultan Selim l'évêque d'Acqs, qui étoit M. de Noailles, pour lui demander le royaume d'Alger, auquel on devoit joindre la Sardaigne. Quoi qu'il en ſoit, en 1580, Catherine, du conſentement du roi, voulut profiter des troubles des Pays-bas, & engager les habitans à reconnoître le duc d'Anjou pour leur ſouverain; mais elle manqua de troupes pour ſeconder leurs efforts, & la tentative fut inutile. La révolution du Portugal réveilla l'eſpoir de Catherine. Elle avoit les plus grands droits ſur cette couronne. Alphonſe III, forcé par Sancho de quitter le trône, s'étoit retiré dans la maiſon de Bologne, & avoit épouſé Mathilde. Mais le roi de Caſtille lui ayant promis de le rétablir, s'il vouloit épouſer ſa fille, il quitta la princeſſe Mathilde, dont il avoit des enfans, & donna ſa main à la princeſſe de Caſtille. La cour de Rome fulmina, mais en vain; les enfans de ce ſecond mariage ſuccéderent au trône. Sébaſtien, le dernier des légitimes, étant mort, & n'ayant laiſſé d'héritier que le cardinal Henri ſon oncle, âgé de ſoixante-ſept ans, Catherine héritiere, par ſa mere, de la maiſon de Bologne, déclara ſes droits, & employa pour les ſoutenir l'éloquent abbé d'Elbène. Mais Philippe II, roi d'Eſpagne, fit valoir plus éloquemment ſes prétentions; la force lui donna raiſon. Dom Antoine prieur de Crato, l'un des prétendans, avoit déja perdu contre lui deux batailles; on avoit monté ſa tête à quatre-vingt mille écus; & les Portugais, loin de le déceler, l'avoient

dérobé, pendant huit mois, à la fureur de Philippe. Il s'étoit réfugié en France & avoit cédé tous ſes droits à Catherine. Cette princeſſe eut la généroſité de le ſoutenir. En 1581, elle équipa une flotte de cinquante-huit vaiſſeaux, pour le conduire aux iſles Terceres, qui n'appartenoient pas encore aux Eſpagnols. Strozzi, couſin de la reine, eut le commandement de la flotte, & remporta quelqu'avantage; mais il négligea de s'emparer du château, & laiſſa aux Eſpagnols le tems de débarquer ſans péril. Cette imprudence lui fit perdre la bataille & la vie. Le comte de Briſſac, ſon lieutenant, voyant que la bataille alloit ſe perdre, détacha dix-huit vaiſſeaux, pour ſe ſauver en France. Catherine, indignée de cette lâcheté, commanda au procureur général de lui faire ſon procès; mais le duc de Guiſe, prévoyant qu'il lui ſeroit utile pour la journée des barricades, le ſauva du ſupplice. Dom Antoine, ne recevant aucun ſecours, revint en France, en 1582, & y mourut en 1595.

Le duc d'Anjou avoit formé une entrepriſe contre Anvers, qu'il fut obligé d'abandonner, faute de ſecours. Il ſe retira à Calais, plein de reſſentiment contre le roi. Le chagrin & le dépit le conduiſirent au tombeau, vers le milieu de l'année 1584. Après ſa mort, la reine ne cacha plus la haine, qu'elle portoit aux princes du ſang, & ſur-tout au roi de Navarre. L'abbé le Laboureur donne pour raiſon de cette haine, « que le roi de Navarre, étant priſonnier avec le duc d'Alençon, ils complotterent » enſemble d'étrangler de leurs mains Catherine, » lorſqu'elle viendroit dans leur chambre. Quoiqu'ils » n'exécuterent pas cette reſolution, Catherine en » fut irritée au dernier point, lorſqu'elle l'apprit, » parceque le roi de Navarre ne put s'en taire. » Elle ſe ligua avec le duc de Guiſe, mais bien réſolue de ne travailler que pour elle & pour ſon fils. Le duc, de ſon côté, ne vouloit employer Catherine, que pour la faire ſervir elle-même aux projets am-

bitieux qu'il fit éclater dans la ſuite. Toutes les ſemaines, ils avoient enſemble des conférences ſecrettes, dont tous les deux ſe promettoient en particulier le plus grand avantage. Le ſoin de la reine fut de maintenir les trois factions dans un juſte équilibre : il eût été très-facile au roi d'opprimer la Ligue dans ſa naiſſance ; mais Catherine la protégea ; & ſi elle permit qu'on la combattît, ce fut pour lui faire entendre, par le traité de Nemours, qu'elle étoit maîtreſſe de ſon ſort.

Cependant les ducs de Joyeuſe & d'Epernon, tous deux favoris du roi, tous deux ennemis de Catherine, ne s'occupoient qu'à traverſer ſes deſſeins. Ils auroient bien voulu qu'elle n'approchât jamais Henri III. D'Epernon conſeilla à ce prince d'augmenter ſa garde de quarante-cinq gentilshommes, pour ſe mettre en ſûreté contre la Ligue, & interdire ſa préſence à tous les partiſans du duc de Guiſe. La reine vit ſon deſſein, & s'en plaignit à ſon fils. Henri la raſſura ; mais il n'exécuta pas moins le conſeil du favori. Catherine ſe vengea ſur l'Etat, en fomentant les troubles. En 1585, elle obtint du pape Sixte V une bulle qui excommunioit le roi de Navarre, & le déclaroit incapable de ſuccéder à la couronne. Les affaires de ce prince étoient en mauvais état ; il s'étoit vu ſur le point de perdre S. Jean-d'Angely & la Rochelle, les ſeules villes, qui reſtoient aux Calviniſtes ; & le duc de Mayenne l'auroit forcé d'abandonner ce parti, ou d'aller joindre le prince de Condé, qui s'étoit réfugié en Angleterre ; mais Matignon, créature de Catherine, eut ordre de s'oppoſer au deſſein du duc de Mayenne, & de ménager le roi de Navarre. La reine fit plus : lorſqu'elle apprit que le prince de Condé avoit reçu du ſecours des Anglois, & que les Allemands, à ſa priere, étoient près de fondre ſur la France, elle rechercha le roi de Navarre, & lui demanda une entrevue dans le château de S. Brix, près de Cognac. Le roi s'y

trouva avec le prince de Condé, le vicomte de Turenne, & les autres chefs des Calviniſtes; mais cette conférence n'aboutit à rien. Catherine déſeſpérée, revint à Paris, & ſe rendit à Saint-Germain où les ambaſſadeurs des Proteſtans d'Allemagne parlerent au roi avec la plus grande fierté. Henri III étoit furieux. Catherine implora la protection du duc de Guiſe, qui promit de s'oppoſer aux Allemands. Ce fut alors que les *Seize* firent trembler la cour. Le duc de Mayenne, loin de les favoriſer, demanda la permiſſion au roi de ſe retirer dans ſon gouvernement de Bourgogne. La reine, ſurpriſe & enchantée de cette démarche, dit au duc: « Quoi! mon couſin, vous quittez donc nos bons » Ligueurs! » Elle ſe flattoit de détruire aiſément les Seize, lorſque le duc de Mayenne ne ſeroit plus à leur tête; mais elle ſe flattoit vainement. Les Allemands gagnerent la bataille de Coutras. Catherine y perdit un ennemi dans la perſonne du duc de Joyeuſe; mais d'Epernon reſtoit encore. Henri I, prince de Condé, fut empoiſonné à S. Jean-d'Angely; cette mort délivra encore Catherine d'un ennemi redoutable. Le roi, quoique vaincu, renvoya les Allemands dans leur pays; & la reine trouva le ſecret de leur interdire l'entrée de la France. Le duc de Bouillon, qui leur avoit donné paſſage par Sedan, étant mort ſans enfans, ſa ſucceſſion fut diſputée par ſa ſœur, & le comte de Maulevrier, ſon oncle. En attendant la déciſion du différend, on conſeilloit à Henri III de mettre les places en ſequeſtre entre ſes mains; mais la reine, qui vouloit marier le marquis de Pons, ſon petit fils, avec l'héritiere de Sedan, conſeilla au roi de ſe contenter de l'office de médiateur.

Les Seize continuoient leurs violences, & faiſoient tous les jours mille inſultes aux favoris du roi. Le duc d'Epernon, indigné de leur audace, conſeilla au roi de ſe ſaiſir des chefs, cette démarche auroit épargné bien des maux à l'Etat. Henri III ſe contenta

contenta d'envoyer dire au duc de Guiſe de ne point paroître à Paris. Bellievre mit la lettre à la poſte ; mais le roi n'ayant pas même le moyen de payer un courier, la lettre n'arriva pas. Le duc de Guiſe partit pour Paris, & alla deſcendre aux Filles Repenties, où la reine étoit logée. Catherine, allarmée de cette viſite imprévue, obtint de ſon fils la permiſſion de lui préſenter le duc de Guiſe ; elle ſe fit porter en chaiſe chez le roi, & le duc la ſuivit à pied, non par reſpect, mais pour jouir à ſon aiſe de l'admiration & des éloges de la foule Pariſienne.

Catherine entra dans la chambre de la reine, ſa belle-fille, où le roi ſe rendit ſeul. A ſa démarche, elle ſoupçonna que le duc de Guiſe étoit en danger ; mais le roi, qui attendoit une occaſion plus favorable pour immoler ſa victime, le laiſſa ſortir, & diſſipa dans un inſtant les juſtes craintes de ſa mere. Après ſon diner, il ſe rendit à l'hôtel de cette princeſſe, & la trouva, qui ſe promenoit avec le duc de Guiſe dans ſon jardin : il les entretint tous deux, pendant trois quarts d'heure. Il attendoit apparemment le commencement de l'affreuſe caſtatrophe, qu'il avoit imaginée ; mais Saint-Paul, s'étant apperçu qu'on vouloit fermer la porte du jardin, mit ſa canne entre la ſerrure & la muraille ; entra dans le jardin avec un homme auſſi déterminé que lui, en jurant « qu'on ne joueroit pas ſans lui la » tragédie. » Le duc de Guiſe ſe vengea de la cour par les barricades. La reine, ſçachant que le roi étoit en danger dans le Louvre, courut à l'hôtel du duc de Guiſe : les barricades l'arrêterent ; elle ordonna ; elle pria ; mais inutilement : on lui permit par grace de ſe faire porter dans ſa chaiſe. Elle fut effrayée, lorſqu'elle trouva les portes de l'hôtel ouvertes. Le duc de Guiſe ſe promenoit tranquillement, & Henri III trembloit au milieu du Louvre. Le duc accabla Catherine de toute ſa puiſſance : il lui parla

fièrement, & rendit d'un mot le calme à la capitale. Catherine revint encore le ſupplier de faire déſarmer les bourgeois, & de ſe rendre auprès de ſon fils. Ne pouvant rien obtenir, elle depêcha au roi le ſecretaire Pinart, pour l'exhorter à ſortir de Paris. A cette nouvelle, le duc de Guiſe dit à la reine bruſquement : « Madame, vous m'amuſez & » vous me perdez. » Catherine feignit d'ignorer la fuite de ſon fils, & ſe réfugia promptement dans le Louvre. Là elle apprit que le roi, en partant, lui avoit laiſſé tout pouvoir, & que le parlement avoit promis de lui obéir. Du Harlai lui donna bientôt des marques de ſoumiſſion. Le duc de Guiſe lui ayant ordonné de tenir ſéance à l'ordinaire, ce premier préſident lui repartit : « La reine commande au nom » du roi ; c'eſt d'elle ſeule que je prendrai ordre. »

Le départ du roi avoit attriſté les Pariſiens : la fierté de cette réponſe déconcerta le duc de Guiſe. Il s'empreſſa de demander la paix, mais en vainqueur ; & les Pariſiens, dans une requête reſpectueuſe, promirent de faire oublier le paſſé, ſi le roi revenoit dans ſa capitale. Dans un traité du 21 de Juillet, le roi accorda tout ce que le duc demandoit ; exila le duc d'Epernon ; renvoya le chevalier Chiverni, Villeroi, Pinart, Bellievre, Brulart, & d'O, ſurintendant des finances ; mais en ſecret il formoit le deſſein de punir ce ſujet téméraire, & de régner ſeul ſans le ſecours de Catherine.

Cette princeſſe, malgré ſa pénétration, ne put découvrir le ſecret de ſon fils, qu'elle ne pouvoit croire capable de diſſimulation. Elle mena le duc de Guiſe à Chartres, pour y ſaluer le roi, & envoya au-devant de lui le duc de Nevers & le maréchal de Biron. Le duc de Guiſe, aveuglé par les careſſes du prince, ſe rendit aux Etats de Blois, au mois d'Août. Il eut l'imprudence de dire à Sanci qu'il ne ſongeoit à s'emparer du trône qu'après la

mort de ſa Majeſté. Sanci rapporta ce diſcours à Henri III, qui, pour aſſurer la couronne au roi de Navarre, fit aſſaſſiner le duc de Guiſe le 23 de Décembre. Catherine étoit logée immédiatement au deſſous de la chambre, où l'exécution s'étoit faite : une goutte violente la retenoit au lit ; mais, frappée par le bruit des meurtriers, elle vouloit en ſortir. Dans le moment, le roi entra dans ſa chambre, & lui dit, « Madame je ſuis roi d'aujourd'hui ; je » n'ai plus de compagnon, puiſque le duc de Guiſe » ne vit plus. » ... Je ſouhaite, lui répondit la reine, » que vous vous trouviez bien de l'action que vous » venez de commettre ; mais vous ne pouvez, je » crois, vous en flatter. » Elle lui demanda s'il ſe croyoit en ſûreté contre les Ligueurs? « Oui Ma- » dame ; ne vous mettez en peine de rien. » La froideur avec laquelle il la quitta, lui fit comprendre alors le ſens des paroles, qu'il lui avoit dit trois jours auparavant, lorſqu'elle le preſſoit d'accorder au duc de Guiſe les gardes qu'il demandoit : « Ma- » dame, repondit-il, dans trois jours cela ſera » fini. »

Catherine effrayée, ſe tranſporta chez le cardinal de Bourbon, à qui l'on avoit donné des gardes. Ce prélat, en la voyant, ſe mit à pleurer, en lui diſant : « Ah ! madame, ce ſont de vos faits ; » ce ſont de vos tours ; vous nous faites tous mou- » rir. » Elle voulut lui proteſter qu'elle n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit paſſé ; mais, voyant que le prélat n'en vouloit rien croire, elle s'abandonna au plus violent chagrin. « Je n'en puis plus, » s'écria-t-elle ; il faut que je me remette au lit. » Ce fut alors que, le paſſé & l'avenir ſe préſentant à ſes yeux ſous les couleurs les plus affreuſes, elle fut ſaiſie d'une fièvre violente, qui termina ſes jours, le 5 Janvier 1579, à l'âge de ſoixante-dix ans. Avant de mourir, elle proteſta qu'elle n'avoit jamais profeſſé que la religion catholique. Le roi l'étant allée voir ; elle lui conſeilla d'établir

dans ſon royaume une liberté entiere de religion.
« Henri III, dit Varillas, couvrit le peu de regret,
» qu'il avoit de ſa mort, par les magnifiques funé-
» railles, qu'il lui fit faire, & par le ſoin qu'il prit
» de demeurer pluſieurs jours dans une chambre
» parée de noir, & ſeulement éclairée par des
» flambeaux, ſans ſe laiſſer voir que par ſes do-
» meſtiques.... On ceſſa de parler de la reine, dit
» M. de Thou, dès qu'elle fut morte, ou plutôt
» on ne parla plus que du mal qu'elle avoit fait. »

Il eſt certain que perſonne ne fut plus illuſtre que Catherine par ſes crimes & par ſes vertus. Ce qui lui fait le plus d'honneur, c'eſt ſon mépris pour les injures & les calomnies: elle ne voulut jamais ſouffrir que l'on recherchât l'auteur de l'infâme libelle, intitulé *la Catherine*. Voici ce que dit Varillas, dans l'avertiſſement, qui précède ſon Hiſtoire de Henri II.
» J'ai appris dans les Conférences de MM. Dupuis,
» qu'elle eut la curioſité de ſe faire lire cette ſa-
» tyre, pendant qu'on la coëffoit, & qu'elle en
» critiqua tous les articles, l'un après l'autre; qu'elle
» avoua de bonne foi une partie des fautes, qu'on
» lui reprochoit, & qu'elle accuſa les autres de fauſ-
» ſeté; qu'elle ajoûta quelquefois, par une naïveté
» dont les dames Italiennes ſont peu capables, que,
» ſi ſes ennemis euſſent été mieux informés de la
» vérité, ils auroient rendu leur ſatyre plus curieuſe
» ſans comparaiſon, en expoſant dans toute leur
» étendue les défauts, qu'ils ne lui reprochoient
» qu'à demi, &, que pour comble de ſincérité, elle
» expoſa nettement les choſes, qu'ils auroient dû dire
» contre elle, pour la dépeindre auſſi méchante,
» qu'ils vouloient qu'elle fût. »

MM. Dupuis, ajoûtent que les femmes de la reine, pour ne pas oublier ce qu'elle leur avoit dit, l'écrivirent auſſi-tôt après, & qu'il en reſtoit encore des Mémoires dans les cabinets des curieux. Catherine protégea & cultiva les beaux arts; mais ſon goût pour l'aſtrologie judiciaire inonda la France

d'aſtrologues, de devins, & de diſeurs de bonne aventure. C'eſt elle, qui dans l'emplacement de l'hôtel de Soiſſons, fit conſtruire ce monument d'aſtronomie, que l'on voit encore de nos jours. Elle ne faiſoit jamais rien ſans conſulter un aſtrologue; & lorſqu'elle demanda où elle mourroit, on lui répondit *à S. Germain.* Depuis ce tems, elle évita avec grand ſoin de ſe trouver dans tous les lieux de ce nom; mais le hazard voulut que la prédiction fût accomplie; car elle mourut entre les bras d'un prédicateur du roi, nommé *S. Germain.* Le parlement de Paris confirma en 1606 le teſtament de Catherine, en faveur de Marguerite, ſa fille, ſon unique héritiere: ſes biens conſiſtoient dans les comtés d'Auvergne, de Lauraguais, le Veronès, &c. & d'autres terres dont le revenu montoit à cent vingt mille livres; ſomme prodigieuſe pour ce tems là. Après la mort de Henri III, on rendit à cette princeſſe la dot de ſa mere, qui étoit de deux cens mille ducats.

Catherine s'étoit fait bâtir un magnifique mauſolée à S. Denis, pour elle, ſon mari & ſes enfans; & cependant on l'avoit enterrée dans un tombeau très-ſimple, qui ſe voit encore aujourd'hui dans l'égliſe de Blois. La ducheſſe d'Angoulême, pour remplir l'intention de cette princeſſe, fit tranſporter ſon corps en 1609, & le fit mettre à côté du roi ſon mari.

MÉDICIS, (*Marie de*) reine de France. Après la mort de Gabrielle d'Eſtrées, Marguerite de Valois conſentit au divorce avec ſon mari; & le roi Henri IV, pour mériter à plus juſte titre le ſurnom glorieux de *Reſtaurateur de la France*, ſongea à ſe donner un ſucceſſeur légitime, qui perpetuât à ſes ſujets le bonheur, qu'il leur avoit procuré. Il ne s'agiſſoit plus que de choiſir une femme digne de partager ſon trône. « Je voudrois, diſoit-il à Sully, » ſon miniſtre & ſon ami, trouver dans cette femme,

» beauté, pudicité, complaiſance, habileté, fé-
» condité, éminence & grands biens; mais, mon
» ami, je crois que cette femme n'eſt ni encore
» née, ni prête à naître..... L'infante d'Eſ-
» pagne, (*Iſabeau, fille de Philippe II*) quelque
» vieille & laide qu'elle puiſſe être, me convien-
» droit aſſez, pourvu qu'avec elle j'épouſaſſe les
» Pays-bas. Je ne penſe point aux princeſſes d'Al-
» lemagne, parce qu'une reine de cette nation là
» (*Iſabeau de Baviere, femme de Charles VI*,) a
» failli de tout ruiner en France. Les ſœurs du
» prince Maurice ſont Huguenotes; & cela me met-
» troit mal à Rome, & auprès des Catholiques zè-
» lés (*On appelloit ainſi ceux qui ſe ſentoient
» encore du levain de la Ligue.*) Le duc de Flo-
» rence, Ferdinand, a auſſi une nièce que l'on
» dit être aſſez belle; mais elle eſt de la maiſon de
» la reine Catherine, qui a fait bien du mal à la
» France, & plus encore à moi en particulier.
» J'appréhende cette alliance pour moi, pour les
» miens, pour l'Etat. Au dedans du royaume,
» ma nièce de Guiſe (*Louiſe-Marguerite de Lor-
» raine, qui épouſa depuis François de Bourbon,
» prince de Conti*,) eſt de bonne maiſon, belle,
» grande, bien faite, un peu coquette, mais douce,
» vive, ſpirituelle, amuſante: elle me plairoit
» beaucoup; mais je craindrois ſa paſſion pour
» l'aggrandiſſement de ſes freres, & celui de ſa mai-
» ſon. L'aînée de la maiſon de Mayenne, quoi-
» que noire, ne me déplairoit pas non plus; mais
» elle eſt trop jeune. Il y a une fille de la maiſon
» de Luxembourg, une dans celle de Guémené;
» ma couſine Catherine de Rohan; mais elle eſt
» huguenote, & les autres ne me plaiſent pas. »
Cependant il falloit ſe déterminer; ſon choix tomba préciſément ſur celle qu'il craignoit d'épouſer. Gabrielle d'Eſtrées en avoit quelque preſſentiment. Regardant un jour le portrait de l'infante Iſabelle, &

celui de Marie Médicis, elle dit « qu'elle ne craignoit » pas l'Eſpagnole, mais qu'elle auroit peur de la » Florentine. »

Marie, nièce de Ferdinand de Médicis, grand duc de Florence, & fille de Francois de Médicis, dernier duc, & de Jeanne d'Autriche, étoit née le 26 d'Avril 1575. Elle avoit vingt-quatre ans, & le roi en avoit quarante-ſept. Elle étoit belle & bien faite; avoit le cœur généreux & l'eſprit délicat; mais ces qualités étoient balancées par de grands défauts. Préſomptueuſe, fière, opiniâtre, & vindicative, elle n'avoit jamais connu cette douceur & cette complaiſance, que le roi demandoit dans le mariage. Cependant le traité fut arrêté à Florence, le 25 Avril 1600, par Brulart de Silleri, & Alincourt, marquis de Villeroi. Le grand duc Ferdinand donna pour dot à ſa nièce ſix cens mille écus, & les quittances de toutes celles que le roi lui devoit, ſans compter les meubles & les pierreries, dont il lui fit preſent. Le roi, de ſon côté, lui aſſura un douaire de deux cens mille écus. Après la ſignature des articles, le duc rendit à ſa nièce tous les honneurs dûs à une reine de France, & dépenſa ſoixante mille écus dans un ſeul ballet. Alincourt partit auſſi-tôt de Florence, pour apporter au roi le traité de mariage, & le portrait de la reine. Frontenac fut envoyé en même tems auprès de Marie, pour lui ſervir de premier maitre-d'hôtel, lui préſenter la premiere lettre du roi, & donner au grand duc le portrait de ſa Majeſté. Marie profita du tems où le roi étoit occupé en Savoye, pour apprendre le françois. Au mois de Décembre, le roi ſe préparant à partir de Lyon, pour aller à Grenoble, envoya à Florence Bellegarde, ſon grand écuyer, pour remettre ſa procuration au grand duc, & épouſer Marie en ſon nom. La cérémonie ſe fit avec le plus grand éclat dans la grande égliſe de Florence; & le cardinal Aldobrandin, légat du pape, reçut les paroles de preſent. Le 13 d'Octobre, Marie fit ſes adieux;

& le 17 elle s'embarqua à Livourne avec dix-ſept galères. On n'avoit rien vu juſques-là de ſi magnifique, que cet appareil. Dans toutes les villes où elle paſſa, on lui rendit les plus grands honneurs. On peut voir la deſcription de ce voyage dans le Jéſuite *Valadier*. Marie, arrivée à Lyon, attendit le roi pendant huit jours. Il arriva dans cette ville le 9 de Décembre; & pour voir la princeſſe, ſans en être connu, il ſe mêla dans la foule à ſon ſouper. Le ſoir, il entra dans ſa chambre; & le mariage fut conſommé le même jour. « Et bien que le ma» riage fût parfait, dit Pierre Mathieu dans ſon Hiſ» toire de Henri IV, le roi l'ayant ratifié par pro» cureur, & par paroles de preſent, & qu'il ne fût » neceſſaire d'y ajoûter autre ſolemnité, il voulut » néanmoins que ſon peuple eût ſa part de cette » publique réjouiſſance, ordonnant la cérémonie » pour le dimanche enſuivant, qui fut célébrée de» vant le grand autel de l'égliſe de S. Jean de Lyon, » où la bénédiction nuptiale fut donnée aux épou» ſés par le légat. »

La reine partit pour Paris & arriva dans cette capitale, au mois de Mars 1601; & le jeudi, 27 de Septembre, elle accoucha du dauphin Louis, c'eſt-à-dire, neuf mois & dix-huit jours après la conſommation du mariage. La joie fut univerſelle; on n'avoit point eu de dauphin depuis François II. Le roi en fut ſi charmé, qu'il courut ſeul à l'égliſe remercier Dieu, & perdit ſon chapeau dans la foule.

Marie, devenue plus chere au roi & à la France, pouvoit faire le bonheur de l'un & de l'autre; mais ſa jalouſie, & la haine qu'elle portoit aux maîtreſſes de ſon époux, & en particulier à la marquiſe de Verneuil, furent la ſource de mille chagrins domeſtiques. Il eſt vrai que cette favorite ne laiſſoit échapper aucune occaſion de montrer à ſa rivale l'aſcendant, qu'elle avoit ſur l'eſprit du roi. Il arriva un accident, qui les anima de plus en plus

l'une contre l'autre, & qui penſa coûter bien cher à l'Etat. Le roi étant allé à S. Germain avec la reine, la princeſſe de Conti & le duc de Montpenſier, le carroſſe, qui les portoit, verſa en paſſant le bac de Neuilli, qui étoit où l'on a depuis conſtruit un pont de bois. Le roi & le duc de Montpenſier ſe ſauverent, en ſautant par-deſſus la portiere ; mais la reine & la prineſſe de Conti penſerent ſe noyer. La Châtaigneraie ſe jetta dans l'eau & en retira la reine par les cheveux. La marquiſe de Verneuil dit au roi quelque tems après, « qu'elle avoit été fort allar-» mée de cet accident, & que ſi elle y eût été » préſente, en le voyant ſauvé, elle auroit crié » de bon cœur : La reine boit. » Ce bon mot fut trouvé très-mauvais par la reine : elle s'en plaignit ſi ſouvent à ſon époux, que le roi, qui couchoit ordinairement avec elle, étoit quelquefois obligé de ſe lever, pour ſe ſouſtraire à ſes reproches & à ſa mauvaiſe humeur. C'étoit à chaque inſtant de nouvelles tracaſſeries. L'auteur de l'Hiſtoire de la mere & du fils dit « qu'il avoit ap-» pris du duc de Sulli, qu'il ne les avoit jamais » vu huit jours ſans querelle ; qu'une fois, entr'au-» tres, la colère de la reine la pouſſa juſqu'à lever » le bras, que le duc de Sulli rabatit, avec moins » de reſpect qu'il n'eut deſiré, & ſi rudement, » qu'elle diſoit l'avoir frappée, quoiqu'elle ſe louât » de ſon procédé, reconnoiſſant que ſa prévoyance » n'avoit pas été inutile. » J'ai auſſi appris, ajoûte le même auteur, que le roi outré de ſes mauvaiſes humeurs, ayant été contraint de la quitter à Paris, & de s'en aller à Fontainebleau, il lui envoya dire que ſi elle ne vouloit pas changer de conduite, il ſeroit contraint de la renvoyer à Florence avec tout ce qu'elle en avoit amené. « Je » ſerai obligé, diſoit-il auſſi quelquefois, de la » prier de vivre ſéparée dans une de ſes maiſons. » Lorſque la reine témoignoit quelque envie de

ſe raccommoder, le prince oublioit tous ſes caprices, & diſoit à ſes courtiſans, « que ſi elle n'eût » point été ſa femme, il eût donné tout ſon bien, » pour l'avoir pour maîtreſſe. » Leonora Galigaï confidente de Marie, vint à bout de réunir cette princeſſe avec la marquiſe de Verneuil. Ce coup d'adreſſe lui mérita un mariage avantageux avec Concini, Italien favori de la reine.

Le 13 de Mai, Marie parvint au comble de ſes vœux : elle fut couronnée à S. Denis, & ſacrée par le cardinal de Joyeuſe. La cérémonie fut magnifique. Le roi, conſidérant Marie dans tout ſon éclat, dit « qu'il n'avoit jamais rien vu de ſi beau » que la reine ſa femme. » On obſerva que la couronne, qu'elle portoit, chancela ſur ſa tête ; & cela fit dire « que ſon autorité ſeroit attaquée, » mais qu'elle l'affermiroit par ſon courage & ſa » vigilance. » Le roi parut ce jour-là d'une gaieté charmante : il revint avec la reine à Paris, qui leur préparoit une entrée ſuperbe pour le dimanche, 16 Mai 1610 ; & il fut aſſaſſiné le 10 du même mois. La mort de ce grand prince avoit été annoncée, dit-on, par beaucoup de préſages, dont pluſieurs paroiſſent très-naturels. La reine, étant couchée auprès de lui, ſe réveilla toute en larmes. Le roi lui ayant demandé le ſujet de ſa douleur, elle lui dit qu'elle avoit rêvé qu'elle le voyoit aſſaſſiner. Henri répondit « que ſonges étoient men» ſonges, & qu'il ne falloit pas s'y arrêter. » Cette princeſſe, cinq ou ſix jours ayant ſon couronnement, alla voir à S. Denis les préparatifs de cette cérémonie. En entrant dans l'égliſe, elle eut le cœur ſi ſerré, que ſes pleurs coulerent malgré elle. On ajoûte que, le roi voulant aller à l'arſenal, ſortit de la chambre de la reine, & y revint par trois fois pour lui dire adieu : « Vous ne pouvez » ſortir d'ici, lui dit la reine ; demeurez-y, je vous » en ſupplie ; vous parlerez demain à M. de Sully.

Malgré toutes ces marques de frayeur, la douleur de la reine ne fut pas auſſi vive que celle des bons citoyens. Deux heures après la mort du roi, ſon premier ſoin fut de ſe faire déclarer régente; &, dès le lendemain, elle ſe rendit au parlement, qui ſe tenoit aux Auguſtins, à cauſe du cérémonial de l'entrée, & fit confirmer par le roi, âgé de dix ans, l'arrêt du parlement qui lui donnoit la régence & la tutelle. Toute ſa conduite fut une marque du peu de regret qu'elle avoit du roi. Sully, & tous les fidèles ſerviteurs furent diſgraciés; Concini, qui n'avoit jamais mis l'épée à la main, fut fait marquis d'Ancre & maréchal de France. Il vouloit voir, diſoit-il lui-même, juſqu'où la fortune d'un particulier pouvoit aller.

Le feu roi, diſpoſé à ſe mettre à la tête de ſes troupes, & à donner la régence à Marie, lui avoit conſeillé de ſe déterminer difficilement pour le choix des miniſtres, & de conſerver, autant qu'il ſe pourroit, ceux qui étoient en place; de ne point admettre d'étrangers au maniement des affaires; de ménager l'autorité des parlemens, ſans leur donner lieu de prétendre ſéparément au titre de *tuteurs des rois*; d'empêcher, autant qu'elle pourroit, l'accroiſſement des Jéſuites, toujours prêts à ſe déclarer pour Rome contre la France; de ne pas trop avancer les grands, aux dépens du bien de l'Etat & de l'autorité royale; de ne pas donner lieu aux Huguenots de commencer une guerre qu'elle ne pourroit pas terminer; enfin, s'il y avoit des alliances à faire avec l'Eſpagne, de ne pas en faire une avec l'héritier préſomtif de la couronne de France.

Ces ſages avis, qui méritoient d'être ſuivis comme des loix, furent négligés; & l'on prit un ſyſtême de gouvernement tout oppoſé. Qu'arriva-t-il? ce que le roi lui avoit prédit, lorſqu'elle témoignoit du chagrin de ce qu'il l'appelloit *madame la régente*. » Vous avez raiſon de craindre ce titre, lui dit-il; » car la fin de ma vie ſera le commencement de

» vos peines. Vous avez pleuré de ce que je fouet-
» tois votre fils avec un peu de sévérité ; mais quel-
» que jour vous pleurerez beaucoup plus du mal
» qu'il aura, ou de celui que vous aurez vous-même.
» Mes maîtresses vous ont déplu ; mais difficilement
» éviterez-vous d'être un jour maltraitée par celles
» qui posséderont votre esprit. D'une chose puis-je
» vous assurer ; c'est qu'étant de l'humeur dont je
» vous connois, & prévoyant celle de votre fils ;
» vous entière, pour ne pas dire têtue, Madame ;
» & lui opiniâtre, vous aurez assurément maille à
» partir ensemble. »

Cette prophétie fut accomplie. Il s'éleva trois partis dans l'État, celui du roi, des princes mécontens, & des Huguenots. Louis XIII, devenu majeur, ne put souffrir l'insolence du marquis Concini ; il ordonna au baron de Vitri de l'arrêter. Celui-ci alla plus loin que sa commission ; il le tua dans le Louvre même, le 24 d'Avril 1617. On trouva dans ses poches dix-neuf cens quatre-vingt-cinq mille livres en papier. Il avoit quatre cens vingt mille livres sur les monts de piété, ou banques d'Italie. Marie, apprenant sa mort, s'écria : « J'ai régné sept ans ; je
» n'attends plus qu'une couronne au ciel. »... Et
» Louis XIII dit aussi-tôt : Enfin me voilà roi. » Elle abandonna inhumainement sa chere Léonora. Quelqu'un lui demandant comment on pourroit l'informer de la mort de son mari : « J'ai bien autre chose à quoi
» penser. Si on ne peut lui apprendre cette nouvelle,
» qu'on la lui chante. » Elle répondit à ceux qui la conjuroient de protéger la veuve de Concini : « Je
» suis assez embarrassée de moi seule ; qu'on ne me
» parle point de ces gens-là. Je les ai avertis du
» malheur où ils se sont précipités. Que ne suivoient-
» ils mes avis ? Léonora accusée de Judaïsme, d'avoir
» sacrifié un coq, suivant le rit Judaïque, de magie
« & de sortilége, & d'avoir ensorcelé la reine, fut
» condamnée à avoir la tête coupée, son corps &
» sa tête jettés au feu. » Elle montra jusqu'à la fin

un courage héroïque. Lorſque les juges lui demanderent quels moyens elle avoit employés pour enchanter l'eſprit de la reine, elle répondit « qu'elle n'a» voit employé que le pouvoir ordinaire & naturel » qu'a un eſprit ſupérieur ſur un génie médiocre. » En allant au ſupplice, elle regarda fixement la multitude prodigieuſe qui la ſuivoit, & s'écria: « Que » de monde aſſemblé pour voir périr une malheu» reuſe ! »

Après cette cataſtrophe, la reine-mere ſe retira à Blois, de-là à Angoulême, & enfin au Pont de Cé, où elle prit les armes contre ſon fils; mais elle fut obligée de ſe ſoumettre. Le duc de Luynes, favori du roi, & qui avoit autant de pouvoir que le maréchal d'Ancre en avoit eu ſous la reine, s'oppoſa toujours à la réconciliation de la mere & du fils; mais enfin cette réunion fut l'ouvrage du génie de Richelieu. Marie ſuivit le roi ſon fils à Paris; fit ôter la ſurintendance des finances à Schomberg, pour la donner au marquis de la Vieuville; éloigna le chancelier de Sillery, & Puiſieux ſon fils, & parut dans tout l'éclat d'une reine-mere. Cependant elle ne put voir ſans jalouſie les progrès de Richelieu, à qui elle avoit fait donner elle-même le chapeau de cardinal, & forma des cabales contre lui. Richelieu, pour les diſſiper, fit réſoudre le roi à aller en perſonne ſecourir le duc de Mantouë, & à déclarer la reine régente, en 1629. Marie ne changea pas de deſſein : elle réſolut de perdre le miniſtre. Louis promit à ſa mere de l'exiler; mais elle eut l'imprudence de laiſſer aller le roi à Verſailles, le jour de S. Martin, 1630, qu'on appella *la journée des dupes;* & le cardinal, qui s'étoit rendu néceſſaire, obtint plus que jamais toute la faveur du monarque, qui voulut même le réconcilier avec ſa mere. Elle refuſa tout accommodement. Le roi parut ſi fâché de ſon obſtination, qu'il la laiſſa à Compiègne, ſous la garde du maréchal d'Eſtrées, & revint ſeul à Paris au mois de Mars 1631. Elle ſortit de ſa priſon le

18 de Juillet, ſur les dix heures du ſoir, accompagnée du ſeul la Marure, lieutenant de ſes gardes, & ſe retira, le 20 du même mois, à Aveſnes en Hainaut. Le marquis de Crevecœur, qui en étoit gouverneur, la reçut, & dépêcha le baron de Guépé à Bruxelles, pour avertir l'archiducheſſe Iſabelle de l'arrivée de la reine. Iſabelle lui rendit à Mons les plus grands honneurs; lui offrit l'entiere diſpoſition des Pays-bas Catholiques, & la conduiſit à Bruxelles. Mais Richelieu la pourſuivoit en tous lieux: il ſaiſit ſon douaire & ſes biens de France; &, bientôt ſes finances épuiſées la réduiſirent au rang d'une princeſſe d'Italie. Des Pays-bas, elle paſſa en Hollande, & de-là en Angleterre; par-tout elle reçut des honneurs, & peu ou point de ſecours. « Marie, dit un moderne, laſſée de tout le monde, » qu'elle avoit elle-même laſſé, cherche un endroit » dans l'univers pour y faire ſon ſéjour, & ne le » trouve pas. » Le cardinal la fait ſortir de Londres; lui ferme la Hollande, l'Eſpagne, & l'oblige de ſe retirer à Cologne, où elle vécut dix mois dans la derniere indigence. Pendant l'hiver de l'année 1642, elle fut attaquée d'une eſpece d'hydropiſie; & vers la fin de Juin, elle tomba dans une fièvre ardente, qui remplit ſes jambes de taches noires. On lui fit quelques inciſions, qui la ſoulagerent un peu; mais la fièvre redoubla, & l'emporta le 3 de Juillet, cinq mois avant la mort du cardinal de Richelieu, & neuf avant celle de Louis XIII. Ce prince retournoit de Taraſcon, où il avoit été voir le cardinal malade. Lorſqu'il apprit la mort de ſa mere, il en marqua la douleur la plus vive; & ſon miniſtre, qui, malgré ſa perſécution contre Marie, avoit toujours proteſté de ſon reſpect pour elle, lui fit célébrer un ſervice dans l'égliſe de Taraſcon. On apporta ſon corps en France, & on l'inhuma dans l'égliſe de S. Denis.

Marie de Médicis mérita une grande partie de ſes malheurs; mais ils ne doivent pas nous faire oublier

les bonnes qualités. Elle protégea les arts ; honora de ſa bienveillances le cavalier Marin; donna une penſion de cinq cens écus à Malherbe, & fit bâtir le palais du Luxembourg. La Broſſe (*a*) en donna les deſſeins, & Rubens fut chargé d'embellir une galerie de ce château. Marie témoigna ſa piété par pluſieurs fondations : telles ſont celles de deux hôpitaux pour les malades, au fauxbourg S. Germain ; d'un autre à Chaillot, pour les enfans orphelins ; & celle des Filles du Calvaire, près du Luxembourg.

MEGALOSTRATE, poëteſſe Grecque, vers l'an 672 avant Jeſus-Chriſt. On n'a point de vers de ſa façon ; mais on en a qui furent compoſés contre elle. En tout tems le merite a eu des ennemis.

MEGARE, femme d'Hercule, qui l'eût pour récompenſe du ſecours, qu'il donna à Créon, roi des Thébains, pere de cette princeſſe. Elle fut fidèle à ſon époux, & cependant elle reçut la mort de ſa main ; il s'agit ici de l'Hercule furieux, c'eſt-à-dire d'un grand fou.

MEGISTO, femme de Timoléon, citoyen de l'Elide dans la Gréce, & louée par Plutarque pour ſa fermeté héroïque. Ariſtotime s'étant emparé de l'Elide, avec le ſécours du roi Antigonus, exerçoit une tyrannie horrible ſur ſes nouveaux ſujets : laſſés de ſes cruautés, ils conjurerent enfin ſa perte, & s'emparerent d'une forte place de l'Elide, nommée *Amimone*. Ariſtotime crut pouvoir les faire rentrer dans le devoir, en intimidant leurs femmes, qu'ils n'avoient pu emmener avec eux ; mais une d'entre elles, mépriſant les menaces du tyran, lui répondit avec tant de courage & de fierté, qu'elle le tranſporta de fureur. Il ordonna ſur le champ, qu'on lui amenât le fils de Megiſto, pour le maſ-

(*a*) Il eſt auteur de l'aqueduc d'Arcueil, du beau temple de Charenton, démoli en 1685, au grand regret des artiſtes, & ſuivant M. de Voltaire, du portail de S. Gervais de Paris.

ſacrer ſous les yeux de ſa mere : cette courageuſe dame le voyant, qui jouoit avec les autres enfans, l'appella elle-même par ſon nom, & continua d'irriter Ariſtotime par ſes mépris. Le tyran furieux alloit la percer de ſon épée, ſi l'un de ſes courtiſans, qui étoit un des conjurés, ne l'en eût empêché, en lui repréſentant, qu'il ſe couvriroit d'une honte éternelle par le meurtre d'une femme. *Voyez* MIRO.

MÉLANIE, dame Romaine, d'une des plus anciennes maiſons de Rome, & qui ſe rendit célèbre dans le quatrieme ſiécle par ſes vertus & par ſa piété. S'étant convertie à la foi chrétienne, elle fit un voyage en Egypte, pour y viſiter les ſaints ſolitaires, & un autre en Paleſtine, où elle demeura vingt-cinq ans. Elle employa ſes biens à ſecourir & protéger les Catholiques, perſécutés par l'empereur Valens. Elle mourut après le ſiége de Rome par Alaric roi des Goths, c'eſt-à-dire après 410.

MÉLANIE, petite-fille de la précédente, fut mariée fort jeune à Pinien fils de Sévère, qui avoit été gouverneur de Rome. Fidèle imitatrice des vertus de ſon aïeule, elle reſolut d'aller la trouver en Paleſtine; & Pinien ſon époux l'accompagna dans ce voyage. Ils étoient animés l'un & l'autre d'un même eſprit de dévotion ; ils trouverent l'ancienne Melanie en Italie, où elle étoit venue à leur rencontre. Après la mort de cette dame, ils paſſerent en Afrique, pour voir S. Auguſtin, & finirent par ſe fixer à Jéruſalem. Pinien mourut dans une communauté de religieux, & Mélanie termina ſa vie dans une cellule qu'elle s'étoit choiſie ſur le mont des Oliviers, où elle établit un monaſtere. Elle vivoit encore en 436, puiſque cette année elle fit le voyage de Conſtantinople, pour convertir ſon oncle Voluſien.

MELISSA, fille de Meliſſeus, roi de Crète, laquelle, avec ſa ſœur Amalthée, nourrit le Jupiter de la Fable de miel & de lait de chevre. Les poëtes n'ont pas manqué de la transformer en abeille;

abeille; & ſon nom (μελισσα) ne ſignifie autre choſe dans la langue grecque, qu'une mouche à miel. Ils ont auſſi changé ſa ſœur en chevre. On croit que Meliſſa fut la premiere, qui trouva l'art de préparer le miel.

MELISSA, femme de Periandre, tyran de Corinthe, & l'un des ſept ſages de la Grèce, n'eut d'autre mérite qu'une beauté peu commune, s'il eſt vrai, comme Pithœnetus cité par Bayle le rapporte, que Périandre en devint amoureux, en la voyant verſer à boire à des ouvriers. Diogène Laërce dit, au contraire, qu'elle étoit d'une naiſſance illuſtre, & fille de Proclès, tyran d'Epidaure. Quoiqu'il en ſoit, elle eſt encore célèbre par ſa fin tragique, ayant été tué à coups de pieds par ſon époux, lorſqu'elle étoit enceinte.

MELSONS. (*Charlote le Camus de*) *Voyez* CAMUS.

MENALIPPE, ſœur d'Antiope, reine des Amazones. *Voyez* AMAZONES.

MENG, imperatrice de la Chine. Kin-Tſong, ſon époux, étoit monté ſur le trône, en 1126. Peu de tems après, les Tartares entrerent dans la province de Honan, & paſſerent ſans obſtacle le Wangho ou fleuve jaune. Ils allerent droit à la ville impériale; s'en rendirent maîtres; la mirent au pillage, & emmenerent l'empereur priſonnier avec les reines. Les Tartares laiſſerent l'imperatrice Meng, parce qu'elle leur dit qu'elle avoit été répudiée & qu'elle ne ſe mêloit d'aucune affaire; ce fut ce qui ſauva l'empire. Par ſa ſageſſe & par ſa conduite, elle fit mettre ſur le trône Kao-Tſong, neuvieme fils de Hoei-Tſong qu'il avoit eu de l'imperatrice répudiée.

MENON (*mademoiſelle*) a fait imprimer en 1758, *in* 12 l'*Aſſemblée de Cythere*, traduite de l'italien d'Algarotti.

MERANIE. (*Agnès de*) *Voyez* AGNÈS DE MERANIE.

MERCATRUDE. *Voyez* MARCATRUDE.

MERIAN, (*Marie-Sibylle*) fille de Mathieu Merian, graveur & libraire à Francfort, naquit dans cette ville le 2 d'Avril 1647. Son goût pour le pinceau se fit connoître dès l'âge le plus tendre; elle s'y livra toute entiere, & fit en peu de tems de rapides progrès. Elle étudia principalement la partie des insectes, & en a fait imprimer un Traité fort intéressant.

Une curiosité bien louable, & bien rare dans un artiste, lui fit entreprendre en 1698, le voyage des Indes occidentales; &, pendant deux mois de séjour qu'elle fit à Surinam, elle peignit d'après nature tous les insectes qu'elle put découvrir. En 1705, elle fit part au public de ses découvertes. L'un & l'autre ouvrage de mademoiselle Merian se trouvent sous le titre général d'*Histoire des Insectes de l'Europe & de l'Amérique.*

MERICI. (*Angele*) *Voyez* ANGELE MERICI.

MEROB *ou* MEROBÉE, fille aînée de Saül, roi d'Israël, qui la promit en mariage à celui qui tueroit Goliath. David triompha de ce géant; mais il ne put engager Saül à lui tenir sa parole.

MESSALINE (*Valerie*) impératrice, femme de Claude, étoit fille de Valerius Messala Barbatus noble Romain, & de Lepida, qui fut accusée d'un commerce incestueux avec son frere Domitius Ænobarbus. Elle fut la cinquieme femme de Claude son cousin. Voici le portrait que fait M. de Serviez de cette impératrice: « Elle avoit reçu de la nature un penchant si violent pour la galanterie, » qu'il lui étoit bien difficile de se contenir dans » les légitimes bornes du mariage, trop étroites » pour un cœur embrasé de mille convoitises. Elle » avoit assez de beauté, & assez de crédit pour » s'attirer des galans, & trop peu de vertu pour » les laisser long-tems souffrir.... L'impudicité ne fut » pas son seul vice: une cruauté impitoyable, & » une avarice effrénée furent encore en elle des cri-

» mes éclatans ; & ſa domination fut également » fatale à tout ce qu'il y eut de perſonnes chaſtes » & riches. La dépravation de ſon cœur, ou plu- » tôt la corruption de ſon tempérament réveilloit » ſa lubricité : l'amour des richeſſes & des grands » héritages ſollicitoit ſa cruauté contre ceux qui en » étoient les poſſeſſeurs ; de maniere que la débau- » che & l'avarice furent les deux funeſtes pôles » ſur leſquels roulerent tous les deſirs & toutes les » actions de cette infâme impératrice. . . . Elle avoit » d'abord gardé quelques meſures, ne ſe permet- » tant que de certains crimes, & même en ſecret » & avec précaution ; mais, voyant que rien ne » s'oppoſoit à ſes deſirs déréglés, & qu'elle pou- » voit (*par l'indolence ſtupide de ſon époux*) tout » entreprendre ſans rien craindre, elle ſecoua toute » contrainte & toute pudeur : elle ſe livra ſans mé- » nagement à ſes infâmes paſſions ; peu-à-peu » elle ſe familiariſa avec le crime ; & cette fu- » neſte habitude lui ayant fortifié l'eſprit contre » toutes les raiſons, qui pouvoient l'obliger à quel- » que retenue, elle ſe laiſſa aller à des déſordres » honteux, qu'elle outra ſi fort, que les hiſtoriens » même qui les rapportent, conviennent que la » poſtérité aura peine à les croire. »

Elle commença par ſe défaire de la princeſſe Julie, fille de Germanicus, dont les charmes paroiſſoient faire impreſſion ſur le cœur de l'empereur Claude, ſon oncle. Une autre princeſſe Julie, fille de Druſus, & nièce de Claude, fut auſſi ſacrifiée à la jalouſie de Meſſaline ; le meurtre d'Appius Silanus ſuivit de près ces crimes. C'étoit un ſénateur vertueux & puiſſant, aimé de l'empereur, & dont tout le malheur fut de plaire à l'impudique Meſſaline. Cette princeſſe, n'ayant pu le faire conſentir à répondre à ſa paſſion, réſolut de le perdre. Elle s'unit étoitement avec l'affranchi Narciſſe ; & tous deux inventerent le plan d'une conjuration dont ils

accuſerent Silanus auprès de l'imbécille Claude, qui le fit aſſaſſiner dans le palais. Meſſaline porta plus loin l'impudence à l'égard du ſénateur Vinicius, qu'elle ne put engager non plus à ſouiller le lit de l'empereur; car elle ne craignit point de l'accuſer du crime dont elle étoit coupable; & la mort de Vinicius fut le prix de ſa continence. Ces exemples intimiderent les courtiſans; & Meſſaline ne trouva plus d'obſtacles à ſa lubricité.

« Toujours altérée de plaiſirs, dit l'auteur cité » ci-deſſus, elle ne ſe contenta pas de ſe plonger » brutalement dans les plus groſſiers & les plus » infâmes, de s'abandonner à tous venans, & de » tout accorder à ſes brûlans deſirs, ſans pouvoir » jamais les ſatisfaire juſqu'à la ſatiété; elle voulut » encore avoir des compagnes & imitatrices de » ſes proſtitutions; &, parce que l'autorité de l'exem- » ple eſt d un grand poids, elle crut diminuer l'hor- » reur de ſes turpitudes, en aſſociant à ſes crimes » les plus qualifiées dames de Rome, qu'elle obli- » gea à vivre avec elle dans un honteux libertinage. » De plus, pour porter la brutalité au dernier pé- » riode, elle les força à ſe proſtituer à des gens per- » dus de débauches, & en preſence de leurs ma- » ris, qu'elle rendoit ſpectateurs de leurs infamies, » & ſouvent complices & approbateurs de leurs cri- » mes; car elle combloit de dignités & de récom- » penſes ceux qui approuvoient ces abominables » proſtitutions; & ceux, au contraire, qui, ne vou- » lant pas être témoins de leur honte, refuſoient » de ſe trouver à ces déteſtables parties, recevoient » la mort pour prix de leur fermeté & de leur pu- » deur. Enfin ce monſtre d'impureté, laſſé des plai- » ſirs ordinaires, qui n'avoient plus pour elle au- » cun appas, voulut donner à ſa lubricité des vo- » luptés monſtrueuſes; & pour cela elle fit dreſſer » exprès dans le palais une chambre, qui devint » un gouffre affreux, où la pudeur des plus conſi-

» dérables dames de Rome alla faire un triſte &
» déplorable naufrage ; & elle fit mettre ſur la porte
» de cet infâme lieu le nom de la plus fameuſe
» courtiſane de Rome, ſous le nom de laquelle
» elle étoit la premiere à ſe livrer, toutes les nuits,
» à tout le monde, tirant un gain honteux de ſes
» crimes, exigeant brutalement le prix des faveurs
» qu'elle accordoit ſi facilement, & ne ſe retirant
» que quand le jour la chaſſoit, laſſée de ſe don-
» ner au crime, ſans avoir aſſouvi ſes deſirs bru-
» taux. »

Croiroit-on qu'elle porta plus loin encore l'impudence, & qu'elle oſa ſe marier publiquement, du vivant de Claude, avec C. Silius, ſénateur Romain? Rien n'eſt plus avéré que ce fait, & le ſtupide empereur fut le ſeul qui l'ignora. On crut devoir enfin l'en avertir : il fit mourir Silius ; & il eut peut-être fait grace à Meſſaline, ſi Narciſſe, ſon miniſtre & ſon affranchi, n'eut envoyé aux jardins de Lucullus, où cette impératrice s'étoit retirée, des ſoldats qui la maſſacrerent, l'an de J. C. 48.

METELLA (*Cæcilia*), dame Romaine, mere du célèbre Lucullus, qui vainquit Mithridate. Plutarque ne fait point l'éloge de ſa vertu.

METELLA, (*Cæcilia*) nièce de la précédente, femme d'abord de M. Æmilius Scaurus, & en ſecondes nôces, du célèbre dictateur Sylla, dont elle eut deux enfans. Les Athéniens, aſſiégés par Sylla, firent de grandes médiſances de la vertu de cette dame ; mais ils en furent cruellement punis.

MÉTRA, fille d'Eriſichthon, Theſſalien, très-célèbre dans les écrits des poëtes. On dit qu'elle ſe vendoit à tout le monde, & faiſoit commerce de ſes charmes, pour ſoulager ſon pere affligé d'une faim prodigieuſe. Comme les monnoies d'or & d'argent n'étoient pas encore en uſage, Metra prenoit de ſes amans un mouton, un bœuf, un cheval, ou tel autre animal : ce qui donna lieu aux poëtes de feindre qu'elle ſe transformoit en tous ces animaux,

pour nourrir ſon pere. Ovide, dans ſes Métamorphoſes, lui donne ſucceſſivement la figure d'agneau, de vache, de jument, &c. Il dit qu'Eriſichthon la vendoit, mais qu'elle reprenoit ſon premier état, dès qu'elle avoit été achetée.

MICCA, fille de Philodeme, citoyen de l'Elide. Ariſtotime, qui s'étoit emparé de ce pays avec le ſecours d'Antigonus, avoit confié le ſoin de ſa perſonne & de ſes Etats à des ſoldats étrangers, qui ſe livroient aux plus grands excès, & rendoient de plus en plus le tyran odieux. Plutarque, dans la *Nouvelle Traduction de divers morceaux choiſis de ſes Œuvres*, rapporte un exemple bien frappant de la cruauté de ces barbares.

» Lucius, un des capitaines du tyran, ayant ſçu » que Philodeme étoit pere d'une très-belle fille » nommé *Micca*, lui fit dire inſolemment qu'il eût à » la lui envoyer dans ſa maiſon; non qu'il eût aucun » ſentiment de tendreſſe pour cette jeune perſonne; » mais il ſe faiſoit d'avance un barbare plaiſir de » la deshonorer.

» Les parens de cette vertueuſe fille, prévoyant » qu'ils ſeroient obligés de faire de force ce qui leur » étoit commandé, voulurent engager Micca à ſe » ſoumettre à l'ordre qu'ils venoient de recevoir; » mais s'étant jettée à leurs pieds, elle les conjura » inſtamment de ſouffrir qu'il lui fût permis de s'ar» racher la vie en leur préſence, & de ne la pas » contraindre de s'expoſer au péril d'être honteuſe» ment deshonorée par un barbare.

» Cependant Lucius, preſſé par les deſirs de ſa » brutale paſſion, & irrité de ce que les ordres » qu'il avoit donnés n'étoient pas aſſez prompte» ment exécutés, ſort bruſquement de table après » avoir bu copieuſement; &, tout écumant de co» lere, il ſe rend dans la maiſon de Philodeme; & » là ayant trouvé la vertueuſe Micca, qui avoit la » tête entre les genoux de ſon pere, il lui ordonne » impérieuſement de le ſuivre; &, ſur ce qu'elle

» refuſe de lui obéir, il lui déchire ſa robe, & la » fouette cruellement. Un ſi barbare traitement ne » fut pas capable d'arracher le moindre mot de » plainte à celle qui le ſouffroit. Mais ſes parens, dé- » ſeſpérés de ce que leurs prieres & leurs larmes ne » pouvoient attendrir le cœur de ce barbare, com- » mencerent à pouſſer les hauts cris, implorant le » ſecours des dieux & des hommes, & ſe plaignant » amèrement de l'outrage ſanglant qu'on leur fai- » ſoit; mais leurs cris ne ſervirent qu'à accroître la » fureur de ce brutal officier; & la malheureuſe » Micca, qui n'avoit pas encore changé de poſture, » fut inhumainement tuée entre les genoux de ſon » pere. »

MICHOL, fille de Saül, qui la fit épouſer à David, l'an 1063 avant Jeſus-Chriſt, pour le récompenſer de ſa valeur. Michol ſauva ſon mari de la fureur du roi d'Iſraël, en le faiſant deſcendre la nuit par la fenêtre de ſa chambre, & mettant dans ſon lit une ſtatue qu'elle revêtit des habits de David. Mais Saül, irrité de cette raillerie, lui donna un autre époux avec lequel elle demeura juſqu'à la mort du roi ſon pere.

MIGALOSTRATE. *Voyez* MÉGALOSTRATE.

MILLET. (*Marie*) Cette héroïne villageoiſe nous rappelle l'hiſtoire de Lucrèce, mais avec des circonſtances moins équivoques, & des couleurs plus favorables à ſa vertu. Marie Millet étoit fille d'un bon laboureur nommé *Jean Millet*, qu'on regardoit comme le *coq* du village de Bécourt en Picardie. Henri III régnoit alors; mais ce n'étoit plus le vainqueur de Jarnac & de Moncontour. Livré à une honteuſe molleſſe, il abandonnoit à ſes mignons le ſoin de ſon royaume. Le déſordre & la licence tenoient lieu de diſcipline; & le ſoldat, qui devoit être l'appui du trône, étoit devenu pour Valois l'ennemi le plus dangereux. Malgré les guerres civiles, qui déchiroient la France, l'on cherchoit une couronne pour le duc d'Alençon,

frere du roi. Les Flamands ayant demandé du ſecours contre les Eſpagnols, on ſaiſit l'occaſion favorable, & l'on fit eſpérer au prince la ſouveraineté des Pays-bas ; mais l'entrepriſe n'eut aucun ſuccés. Colombelle vaincu fut obligé de retourner en France, & de confier à Dupont les débris de ſa défaite. Ce capitaine, arrivé en Picardie, s'arrêta dans le village de Bécourt, avec une partie de ſa troupe, & envoya le reſte dans les environs. La maiſon de Millet étoit la plus honnête du village. Dupont y prit logement, & mit à contribution la cave & la baſſe-cour. Le bon payſan ſupportoit avec patience toutes les brutalités de ſon hôte ; & ſa fille, qui n'avoit que ſeize ans, ſervoit les ſoldats avec une attention extrême, croyant que ſa complaiſance épargneroit quelques juremens à ſon pere. Mais ces ſoins officieux firent une impreſſion bien différente : cette grace innocente, qu'elle ſçavoit donner à toutes ſes actions, enflamma le capitaine déja frappé de ſa beauté. Il préluda par des promeſſes aſſaiſonnées de bruſques flatteries ; l'un & l'autre moyen furent inutiles. Dupont s'adreſſa au pere ; & après un long récit de ſes exploits, il lui dit : « Mon ami, la beauté, la ſa-» geſſe de votre fille aînée peuvent faire mon bon-» heur ; ainſi, ſi vous voulez me faire la faveur de » me la donner pour femme, je vous donne aſſu-» rance que vous, les vôtres ſerez annoblis, & » de rendre cette chere fille une des plus heureu-» ſes femmes, qui ſoient ſur la terre : je deſire au plu-» tôt lui faire changer ſes gros habits de bure & » la revêtir de ſoie, & lui donner un état, qui ne » lui fera jamais regretter celui qu'elle quitte ; vous » l'aimez trop pour apporter obſtacle à ſa for-» tune.

Millet apperçut le piége ; & ſans le faire ſoupçonner, il répondit modeſtement : « Monſieur, mon » état me rend indigne de l'honneur que vous vou-» lez me faire ; vous êtes gentilhomme de bonne

» maiſon, élevé dans les grandes charges, accou-
» tumé à voir d'autres gens ; pour ce, il me ſemble
» qu'il n'eſt bien ſéant que je vous donne ma fille,
» qui n'eſt qu'une chétive villageoiſe, iſſue de très-
» bas lieu. Je la garde pour quelqu'un qui ſera de
» ma condition, lequel n'aura pas honte de me
» reconnoître pour ſon beau-pere, & que je pour-
» rai ſans crainte appeller mon gendre. »

Le capitaine, furieux de ce que Millet refuſoit l'honneur, qu'il vouloit bien lui faire, lui jetta une aſſiette au viſage, & jura d'employer la violence pour jouir de ſa fille. Ce jurement fut un ſignal pour les ſoldats, qui ſe ſaiſirent de la jeune Millet. Vainement elle embraſſoit les genoux du capitaine, pour le conjurer de défendre ſa pudeur ; ſa douleur ajoûtoit à ſa beauté & fourniſſoit de nouvelles armes à ſon ennemi. Dupont appaiſa ſa brutale ardeur, & abandonna la victime à tous ſes ſoldats. Après cette horrible proſtitution, on la fit aſſeoir demi-nue à table auprès du capitaine. Marie, les yeux baiſſés, ne répondoit à leurs ſales diſcours, qu'en implorant la vengeance du ciel. Au moment où le capitaine détournoit la tête pour donner des ordres à un ſoldat, Marie ſaiſit un couteau ; l'enfonça dans le cœur de ſon ennemi, & l'étendit mort ſur la place. Elle courut auſſi-tôt vers ſes parens ; leur apprit ſon malheur & ſa vengeance, & leur conſeilla de prendre promptement la fuite. Les ſoldats, revenus de leur étonnement, la cherchoient de tous côtés. Marie, pour faciliter la fuite de ſes parens, ſe livra elle-même. Alors ces miſérables, après lui avoir fait eſſuyer mille outrages, la lierent à un arbre, & la firent mourir à coups d'arquebuſe. Pendant ſon ſupplice, Marie prit le ciel à témoin de n'avoir jamais donné le moindre conſentement à leur infâme paſſion, & le pria de lui pardonner la mort de ſon ennemi. Son malheureux pere ſortit de ſa retraite, lorſque la nuit fut venue ; aſſembla plus de deux mille hom-

mes dans tout le voiſinage, & leur raconta, avec l'éloquence du déſeſpoir, le malheur de ſa chere fille. La cauſe devint auſſi-tôt générale : les femmes conjuroient leur maris de punir ces raviſſeurs, & les jeunes filles leur apportoient des armes, pou venger leur compagne. On ſurprit les ſoldats dan l'yvreſſe ; & les payſans les aſſommerent. Trois au tres compagnies, qui logeoient dans les village voiſins, furent égorgées : elles n'avoient aucune pa au crime ; mais il ſuffiſoit d'appartenir à Dupont pour être coupable. Revenons à Marie. Que d vertus dans cette jeune fille ! Son courage égale ſ beauté : ſa piété filiale, & ſon amour pour la chaſteté la rendent digne de l'admiration de tous le ſiécles.

MILTON, (*Les trois filles de*) fameux poëte Anglois, auteur du *Paradis perdu*. Elles eurent beaucoup de part à l'ouvrage de leur pere ; car, comme il étoit aveugle, elles lui liſoient le ſyriaque, le chaldéen, l'arabe, & toutes les langues étrangeres dont il avoit beſoin pour le compoſer.

MINERVINE, femme, &, ſelon d'autres, concubine de l'empereur Conſtantin le Grand.

MINUTIA, veſtale à Rome, dont la coquetterie décela les mauvaiſes mœurs. Comme elle avoit un ſoin extrême de ſa parure, on la ſoupçonna d'avoir un amant, & l'on ne ſe trompa point ; car ayant été accuſée devant le tribunal des pontifes, par une eſclave, elle fut convaincue, & enterrée toute vive, ſuivant la coutume, l'an avant Jeſus-Chriſt 337.

MIRAMION, (*Marie Bonneau, dame de*) fille de Jacques Bonneau, ſeigneur de Rubelle & d'Yvri, femme renommée pour ſa piété, dans le XVIIe ſiécle, naquit à Paris, le 2 de Novembre 1629. Elle n'avoit que neuf ans, quand elle perdit ſa mere ; & dès ce tems-là, elle ſçavoit ſe mortifier. Lorſque madame Bonneau, ſa tante, la menoit au bal, elle y portoit une chaîne de fer ; à la comédie, elle fer-

moit les yeux. Mais, remarque l'auteur de ſa Vie, quand ſa tante rioit, elle ſe tournoit de ſon côté, & rioit auſſi, comme ſi elle avoit eu attention au ſpectacle. Elle accompagna ſa tante dans un voyage de Forges, où cette dame alloit prendre les eaux. » On ſçait aſſez, dit l'auteur, combien ſont dange-» reux pour l'innocence tous ces lieux où ſe raſſem-» blent de divers endroits du royaume une multi-» tude de gens oiſifs, occupés uniquement du ſoin » de leur ſanté, qui, ſous les apparences d'une com-» plexion foible, cachent ſouvent des paſſions très-» fortes ; qui ſe font une regle d'être éternellement » enſemble, une loi de ne penſer à rien de ſérieux, » une néceſſité de laiſſer preſque tout exercice de » religion, un devoir de s'amuſer, &, par une oc-» caſion sûre & comme infaillible, de ſe relâcher » & de ſe perdre. Combien en a-t-on vu qui ont » fait là-deſſus une funeſte expérience ; qui ſont re-» venus de ces voyages, fort différens de ce qu'ils » y étoient allés, & qui, en cherchant la ſanté du » corps, ont malheureuſement perdu la vie de » l'ame ? Ce fut-là pourtant, ajoûte-t-il, que ma-» demoiſelle de Rubelle conſerva, non ſeulement » la bienſéance & la régularité convenables à ſa » vertu, mais encore toute la fidélité qu'elle gar-» doit ailleurs à ſes devoirs de piété. »

Au mois de Mars 1645, elle épouſa Jean-Jacques de Beauharnois, ſeigneur de Miramion, conſeiller au parlement de Paris, qui mourut ſix mois après ce mariage, & qui laiſſa ſa femme groſſe de quatre mois & demi, à l'âge de ſeize ans. Le 7 de Mars 1646, elle accoucha d'une fille, après un travail de quarante-ſix heures. Elle eut la petite vérole peu de tems après. Ce fut alors, dit l'auteur, qu'elle éprouva ce que les jeunes perſonnes regardent comme la plus ſenſible de toutes les afflictions. Elle étoit belle ; ſes yeux furent en danger ; on craignoit même pour ſa vie ; mais rien ne l'ébranla :

la mort, la laideur, l'aveuglement prochain ne furent pas capables de la troubler.

En 1648, elle fut enlevée; &, diſent les auteurs du Journal des ſçavans de qui nous empruntons cet article, nous nous étendrons d'autant plus volontiers ſur cet évènement ſingulier, qu'on ſera peut-être bien aiſe de confronter le récit qu'en fait notre auteur, avec ce qu'en dit M. de Buſſy dans ſes Mémoires, & avec ce qu'on en lit dans les Mémoires attribués à M. d'Artagnan. Le 9 d'Août de l'année que nous venons de marquer, madame de Miramion partit à ſept heures du matin d'Iſſy, avec madame de Miramion, ſa belle-mere, pour aller faire ſes dévotions au Mont-Valérien. Elles avoient dans leur carroſſe un écuyer d'un âge avancé, & deux demoiſelles. A un quart de lieue du Mont-Valérien, vingt hommes à cheval les arrêterent, deux s'approcherent du carroſſe pour abaiſſer les mantelets. Madame de Miramion les chargea avec ſon ſac d'heures: ils mirent l'épée à la main, pour couper les courroies qui tenoient les mantelets; elle voulut leur arracher leurs épées, & ſe mit les mains tout en ſang. Cependant les autres cavaliers atteloient au carroſſe des chevaux frais. Madame de Miramion eut d'abord recours à Dieu, & ſe mit enſuite à crier de toutes ſes forces à tous les paſſans, qu'elle étoit madame de Miramion; qu'on l'enlevoit; qu'ils allaſſent à Paris avertir ſa famille. Le carroſſe alloit fort vîte, & fut bientôt dans la forêt de Livry. Là, elle tenta inutilement de ſe ſauver au travers des ronces qui lui déchirerent le viſage. On fit mettre pied à terre à madame de Miramion la mere, à ſa demoiſelle & à ſon écuyer. Le carroſſe repartit: grand nombre de relais ſe trouverent ſur la route. Elle fut conduite en peu de tems à Launay, château qui eſt à trois lieues de Sens, & qui appartenoit à Hugues de Buſſy-Rabutin, grand-prieur de France. Dès que le carroſſe fut entré dans la cour, on en ôta les

chevaux ; mais madame de Miramion n'en voulut point deſcendre, réſolue d'y paſſer la nuit. Un chevalier de Malte s'approcha de la portiere, & la pria d'entrer dans la maiſon. Elle n'en voulut rien faire, & lui demanda avec fermeté ſi c'étoit lui qui la faiſoit enlever. « Non, Madame, lui répondit-il fort » reſpectueuſement ; c'eſt M. le comte de Buſſy-» Rabutin, qui nous a aſſurés que c'étoit de votre » conſentement. »..... Ce qu'il vous a dit eſt faux, » s'écria-t-elle, & vous verrez ſi j'y conſens. » Le chevalier, par ſon air noble & doux, & par ſes diſcours obligeans, inſpira de la confiance à madame de Miramion. Elle entra dans une ſalle baſſe, où elle trouva deux piſtolets chargés dont elle ſe ſaiſit pour ſe faire porter reſpect. On lui apporta à manger, qu'elle refuſa avec hauteur, diſant qu'elle vouloit la mort ou la liberté. Il vint pluſieurs perſonnes l'une après l'autre, tantôt la menacer de toutes ſortes de violences, tantôt lui faire les offres les plus avantageuſes pour l'engager à épouſer M. de Buſſy. Il n'avoit point encore paru ; ſa ſurpriſe étoit grande ; on l'avoit trompé lui-même ; on l'avoit aſſuré pluſieurs fois qu'un eſprit doux conſentiroit à tout : « On m'a-» voit dit que c'étoit un mouton, diſoit-il, & je la » trouve un lion. » Il ſe montra enfin ; & dès qu'elle le vit : « Je jure, s'écria-t-elle, je jure devant le Dieu » vivant, mon Créateur & le vôtre, que je ne vous » épouſerai jamais. » L'effort, qu'elle fit en prononçant ces paroles, acheva de lui ôter ce qui lui reſtoit de forces : elle tomba preſque évanouie. Il y avoit, ſelon l'auteur, plus de quarante heures, &, ſelon elle, plus de trente-ſix heures qu'elle n'avoit mangé ; ce qui fit craindre à M. de Buſſy qu'elle ne mourût. Cette crainte, les nouvelles qui lui arrivoient à tous momens, que plus de ſix cens hommes armés étoient prêts à ſortir de la ville de Sens pour venir l'aſſiéger, & la fermeté de madame de Miramion, le firent enfin réſoudre à la rendre à elle-même. Il l'en aſſura avec ſerment, pour lui faire prendre quelque

nourriture: « Quand les chevaux ſeront à mon carroſ-
» ſe, lui répondit-elle, & que je ſerai dedans, je man-
» gerai. » Les chevaux furent mis; & ſans ſe faire preſ-
ſer davantage, elle avala deux œufs frais. Le carroſſe
ſortit du château, & prit le chemin de Sens où elle
tomba dans une très-dangereuſe maladie. Elle pour-
ſuivit en juſtice M. de Buſſy pendant deux ans;
» Et puis, dit-elle, je lui ai pardonné en vue de
» Dieu. » Sa famille la preſſa extrêmement de ſe
remarier. « Je fus un peu tentée de le faire, dit-elle,
» crainte d'être encore enlevée; j'avois bien de la
» peine à prendre mon parti; je ne pouvois me ré-
» ſoudre; je pris un directeur. » Dieu lui apprit d'une
maniere extraordinaire à quoi elle devoit ſe déter-
miner; voici comme elle raconte elle-même ce mi-
racle.

» En 1649, la nuit du 18 au 19 de Janvier, entre
» deux & trois heures du matin, étant en retraite
» chez mademoiſelle le Gras, il me ſembla qu'on
» me donnoit un coup ſur l'épaule aſſez fort. Je me
» réveillai, diſant: Je m'en vais, croyant que c'étoit
» une ſœur qui m'étoit venu éveiller. En ouvrant les
» yeux, je vis une grande lumiere dans mon lit,
» comme auroit fait le ſoleil. Je fus fort ſurpriſe,
» croyant qu'il étoit fort tard; j'entendis une voix
» qui dit, au fond de mon cœur: Ne t'étonne point;
» c'eſt moi qui ſuis ton Seigneur & ton Maître. Ne
» cherche plus ma volonté, & n'en ſois plus en
» peine; je t'aſſure que je te veux toute entiere ſans
» partage; ton cœur n'eſt pas trop grand pour moi;
» je veux que tu ſois toute à moi; que tu ne t'oc-
» cupes que pour moi: je ſerai ton époux, & toi
» mon épouſe; engage-toi à l'être.... Je me jettai
» à genoux ſur le lit; j'adorai Dieu & ſa miſéri-
» corde. .... Je fus conſolée & fortifiée; je me ſentis
» prête à faire vœu de chaſteté. Il me ſembla qu'on
» me répondoit: Attens; dis à celui qui te conduit
» ce que je te dis, & obéis; mais dis tout ce qui
» s'eſt paſſé: je promis de le dire; auſſi-tôt la lu-

» miere ſe paſſa, dont je fus fort ſurpriſe, parce que » je croyois qu'il étoit grand jour; & comme j'étois » toute pleine de cette penſée, je me levai pour remer- » cier Dieu, & faire mon oraiſon: trois heures ſon- » nerent; cette oraiſon ne fut qu'une action de gra- » ces. Je me recouchai; mais je ne pus dormir. Le » lendemain, j'étois dans un grand froid pour Dieu, » ayant peine à croire ce qui s'étoit paſſé la nuit: » j'avois peine à me réſoudre de le dire; je ne laiſſai » pas de le déclarer à mon directeur, qui ne douta » pas que ce ne fût Dieu. Il me fit écrire ce qui » s'étoit paſſé: il conſulta M. Vincent, & il fut con- » clu que je ferois vœu de chaſteté; ce que je fis » le 2 de Février ſuivant. »

Elle ſe dévoua donc toute entiere au ſervice de Dieu; & ſa vie ne fut dans la ſuite qu'un enchaînement de grandes entrepriſes pour le ſalut du prochain. Elle a eu part à preſque toutes les bonnes œuvres éclatantes qui ſe ſont faites de ſon tems. Elle a contribué, & de ſes ſoins & de ſon argent, à ſoutenir les anciens établiſſemens pieux, & en a formé un aſſez grand nombre de nouveaux.

Ayant remarqué dans l'Hôtel-Dieu, que les prêtres y étoient confondus avec les autres malades, elle fit établir une ſalle particuliere pour eux. En 1660, elle retira chez elle vingt-huit pauvres religieuſes des frontieres de Picardie, & les nourrit plus de ſix mois à ſes dépens. On doit à ſon zèle & à ſes libéralités le Refuge & la maiſon de ſainte Pélagie. En 1661, elle fonda une communauté de douze filles, qu'elle unit enſuite à la communauté de ſainte Génèvieve. Ces deux communautés n'en faiſant plus qu'une, elle en fut élue ſupérieure. Les principaux devoirs des filles de ſainte Genevieve ſont d'enſeigner gratuitement les filles, de former des maîtreſſes d'école pour la campagne, d'aſſiſter les malades, de panſer les bleſſés, de viſiter les pauvres de la paroiſſe, de faire des ornemens pour les égliſes de la campagne, & d'élever

chrétiennement des penſionnaires. Elles ſont l'oraiſon deux fois par jour, récitent enſemble le petit office de la ſainte Vierge, fréquentent leur paroiſſe, & y reçoivent les Sacremens. Madame de Miramion leur donna d'abord ſoixante mille francs, pour fonder douze places, ſouhaitant qu'à mérite égal les filles de qualité fuſſent préférées; mais à condition de conſerver toujours le même inſtitut, donnant toute la fondation à l'hôpital général, en cas que les filles vouluſſent un jour ſe cloitrer. En 1673, elle alla paſſer deux mois à Melun, pendant la maladie contagieuſe, & y mena avec elle des chirurgiens & des ſœurs Griſes. Ses ſoins, ſes exhortations, & ſon argent ne furent point épargnés dans cette occaſion. Elle avoit attention à tous les malades, & principalement aux officiers des troupes: « Ils ex» poſent tous les jours leur vie pour nous, diſoit» elle aux ſœurs Griſes; travaillez, mes ſœurs, à la » conſerver, nous y avons toutes intérêt. »

Cinq ans après, en rentrant un jour chez elle, elle entendit ſur le port de la Tournelle des filles qui parloient avec fort peu de modeſtie, & qui jouoient avec des garçons d'une maniere à faire tout craindre. L'idée du crime prochain & le ſcandale public la frapperent: elle en fit appeller quelques-unes, & leur demanda ce qu'elles faiſoient toute la journée. Elle connut, par leurs réponſes, que l'inutilité & le manque d'éducation les pourroient jetter dans le déſordre. Elle leur propoſa de travailler & de gagner leur vie. Elles accepterent le parti. Elle fit louer une chambre, & enſuite une maiſon voiſine, & y établit des maîtreſſes pour les inſtruire. La même année, madame de Miramion fut élue directrice des Filles de la Providence, deſquelles elle a eu ſoin juſqu'à ſa mort. A la priere de M. l'évêque d'Angers, elle fit, en 1680, un voyage à la Flèche, & y remit la paix dans une communauté de filles, pleine, dit l'auteur, d'un zèle indiſcret & mal réglé.

Voyant

Voyant, en 1685, que le P. le Valois faiſoit faire des retraites publiques dans la maiſon du noviciat des Jéſuites, elle ſe ſentit tout-à-coup preſſée d'exercer, s'il ſe pouvoit, dans la ſienne, la même charité pour les femmes, de quelque qualité qu'elles fuſſent, riches ou pauvres. Docile à cette inſpiration, elle mit auſſi-tôt la main à l'œuvre, & vint à bout d'une infinité de difficultés qui ſe préſenterent. En 1687, elle ſoutint l'hôpital général, & y mit le bon ordre pendant trois mois qu'elle y demeura; mais ce fut en 1694, année où Dieu ſembla vouloir affliger la France par la famine & par les maladies, qu'elle redoubla ſon zèle pour les pauvres. Elles fut cauſe qu'on fit venir une quantité prodigieuſe de riz, que le roi donnoit, ou qui ſe vendoit à fort bon marché. Elle étoit continuellement à l'Hôtel-Dieu, où il y avoit près de ſix mille malades; & voyant juſqu'à douze perſonnes dans un même lit, elle engagea M. de Harlai, premier préſident, à faire ouvrir l'hôpital S. Louis. Elle prépara cette maiſon: on y tranſporta un grand nombre de malades; & les autres furent ſoulagés. De deux jours l'un, elle faiſoit faire chez elle ſix mille potages pour les pauvres honteux de ſa paroiſſe.

L'année ſuivante, elle trouva le moyen de nourrir, pendant deux ans, ſept cens filles de l'hôpital général. Elle a établi, en différens tems, dans les provinces, plus de cent écoles pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & a fait faire à ſes dépens, dans les villages, plus de deux cens miſſions.

Madame de Miramion avoit de grandes vues pour la ſanctification des prêtres. « Elle étoit con» triſtée, dit l'auteur, d'en voir quelques-uns, ou» bliant la ſainteté de leur caractère, s'abandonner » aux vices du peuple, & charger le crime par le » ſcandale. Elle propoſoit d'établir une maiſon, où » l'on renfermât ceux que les avertiſſemens n'au» roient pas été capables de corriger, afin que l'exem» ple de leur punition retînt les autres dans le devoir,

» Elle voulut en établir une autre pour recevoir ceux » qui viendroient à Paris ſolliciter leurs affaires, afin » qu'ils fuſſent logés & nourris à bon marché, & » tous enſemble, ſans être mêlés dans les auberges, » avec des gens de profeſſion différente. & dont les » mauvais exemples ſont capables de les pervertir. » Enfin elle propoſoit de fonder une maiſon pour » les eccléſiaſtiques que l'âge & le travail ont mis » hors d'état de rendre ſervice à l'égliſe, étant » plus que juſte de ſoulager la vieilleſſe de ceux qui » ont épuiſé leurs forces en travaillant à la vigne du » Seigneur. Ces vues étoient grandes & dignes d'elle. » Dieu les a inſpirées depuis à M. le cardinal de » Noailles, archevêque de Paris, qui en a déja exé- » cuté une partie.

Quoique madame de Miramion s'occupât ainſi de ce qui regardoit le prochain, elle n'en étoit pas moins attentive à ſa propre perfection. Diverſes infirmités exercerent ſa patience. Elle eut un cancer au ſein depuis l'âge de vingt-ſix ans juſqu'à ſa mort; & pendant ſeize ans, elle fut incommodée d'un vomiſſement, dont elle fut guérie d'une maniere miraculeuſe. M. Feret, ſon directeur, lui avoit prédit ce miracle deux ans avant que de mourir. « Il mou- » rut, dit notre auteur, le 16 de Janvier 1677. Elle le » fit ouvrir; & comme elle tenoit ſon cœur entre » ſes mains, elle lui demanda (elle le croyoit de- » vant Dieu) de prier le Seigneur d'accomplir ſa » volonté en elle. Le jour même, elle fut guérie » de ſon vomiſſement.

Madame de Miramion s'appliqua ſur-tout à bien élever ſa fille. Elle la mit dès l'âge de ſept ans & demi aux Filles de la Viſitation de la rue S. Antoine. » Elle ſongea à lui apprendre de bonne heure tout » ce qu'une chrétienne doit ſçavoir. Mademoiſelle » de Miramion ſortoit trois fois la ſemaine. Elle ap- » prenoit à danſer, non pas pour s'en ſervir dans » ces aſſemblées où la vertu n'eſt pas fort en ſûreté, » mais ſeulement pour avoir bonne grace. Elle crut

» pourtant pouvoir la mener au bal une ſeule fois, » pour lui faire voir ce que c'étoit, & lui inſpirer » le mépris & le dégoût d'un divertiſſement ſi fri- » vole & ſi dangereux. » Mademoiſelle de Miramion fut mariée, à l'âge de quatorze ans, à M. de Neſmond, maître des requêtes, reçu en ſurvivance de la charge de préſident à mortier; & les pauvres reçurent en cette occaſion mille louis d'or.

La derniere maladie de madame de Miramion commença le 19 de Mars 1696. Son mal & les remedes la firent beaucoup ſouffrir. M. Helvétius dit, quatre jours avant ſa mort, qu'elle n'en pouvoit pas revenir, & ne voulut lui donner aucun remede. M. Carrette hazarda les ſiens, qui furent inutiles. En prenant le quinquina, elle dit: « Avant-hier l'émé- » tique, hier les ſaignées, aujourd'hui le quinquina; » ils font ce qu'ils peuvent. » Elle eut toujours l'eſprit très-préſent. Une ſœur d'une communauté de Paris, qu'elle aimoit fort, étant entrée dans ſa chambre, lui dit ſans préambule: « Madame, notre com- » munauté voudroit bien avoir votre cœur, quand » vous ſerez morte. » Elle ſourit à la propoſition, dit notre auteur, & lui répondit, en montrant les ſœurs de ſa propre maiſon: « Mon cœur eſt à mes filles. » Elle mourut, ou, comme on parle ici, le moment de la ſéparation éternelle arriva pour elle, le 24 de Mars, à midi & demi. Ses paupieres s'abbaiſſerent d'elles-mêmes, remarque-t-on; ſa bouche demeura fermée; & au milieu de la pâleur de la mort, il ſe répandit ſur ſon viſage une ſérénité qui ſembloit répondre de ſon bonheur éternel. Son teſtament eſt rempli de marques de ſa piété & de ſa charité. En le finiſſant, elle donne à ſa fille une preuve très-ſinguliere de confiance & d'amitié: « Je renonce à » tous autres teſtamens & dernieres volontés, dit- » elle, deſirant que ce ſoit celui-ci qui ait lieu; & » je me rapporte de toutes choſes à ma chere fille, » ma volonté étant la ſienne; je ſçais qu'elle m'aime. » Fait à Coubron, &c.

MIRANDE, (*Silvie Pic de la*) comteſſe de la Rochefoucaud. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.

MIRANDE, (*Fulvie Pic de la*) comteſſe de Randan. *Voyez* RANDAN.

MIRAUMONT (*Madame de*) ſe diſtingua, dit-on, pendant les troubles de la Ligue, ſous Henri III, par ſon courage & ſon intrépidité. Elle étoit toujours à cheval, ſuivie de ſoixante gentilshommes.

MIRO & ſa ſœur, filles d'Ariſtotime, dont on a parlé aux articles MEGISTO & MICCA. Ce tyran ayant enfin, pour prix de ſes cruautés, reçu la mort de la main des conjurés, dont Hellanicus étoit le chef, tout le peuple de la ville d'Elide courut en foule piller le palais; maſſacra la femme d'Ariſtotime, & entraîna de force ſes deux filles, pour les deshonorer & les faire expirer ſous les verges. Elles euſſent eſſuyé le plus indigne traitement, ſi Mégiſto & quelques autres dames de la ville ne fuſſent promptement venues à leurs ſecours. Ces dames obtinrent avec peine, que les filles du tyran ſeroient ramenées dans leur maiſon, & qu'on leur laiſſeroit la liberté de choiſir le genre de mort, qui leur paroîtroit le moins odieux.

» L'aînée, appellée *Miro*, dit le nouveau tra-»ducteur de divers Morceaux choiſis de Plutarque, » ayant détaché ſa ceinture dont elle fit un nœud » coulant, & ſe l'étant miſe au col, baiſa tendre-» ment ſa ſœur, la priant d'examiner comme elle » alloit s'y prendre pour s'ôter la vie: Afin, dit-elle, » ma ſœur, qu'il ne nous échappe rien en mourant, qui » démente la nobleſſe du ſang d'où nous ſortons.

» Mais la cadette conjura inſtamment ſon aînée » qu'il lui fût permis de mourir la premiere; & en » même tems, elle ſe ſaiſit de la ceinture qui étoit » entre les mains de ſa ſœur.... Vous ſçavez, ma chere » ſœur, lui dit Miro, que je vous ai toujours accordé » volontiers tout ce que vous avez deſiré de moi; » quoique la douleur de vous voir mourir doive » m'être plus ſenſible que la mort même à laquelle

» je me prépare, je ne vous refuſerai pas cette der-
» niere grace que vous me demandez.... Et ayant
» achevé de parler, elle enſeigna elle-même à ſa
» ſœur comment elle devoit s'y prendre pour s'é-
» trangler; & lorſqu'elle eut rendu l'eſprit, elle eut
» l'attention de la couvrir modeſtement; & s'étant
» enſuite paſſé autour du col le même cordon qui
» venoit de ſervir à ſa ſœur, elle pria inſtamment
» Mégiſto de ne pas ſouffrir qu'après ſa mort ſon
» corps demeurât expoſé à quelque inſulte. »

MIROFLEDE, ſœur de Marcouefve, l'une & l'autre femmes ou concubines de Chérébert, roi de France. *Voyez* MARCOUEFVE.

MIRTILLE, dame Grecque, enſeigna, dit-on, la poëſie à Pindare, le plus célèbre des poëtes lyriques.

MODESTE DU PUIS. *Voyez* DU PUIS.

MŒSA. (*Julia*) *Voyez* JULIA MŒSA.

MOLZA, (*Tarquinia*) dame de Modène, petite-fille de François Molza, l'un des premiers poëtes du ſeizieme ſiécle, avoit un mérite ſi diſtingué, tant pour l'eſprit que pour la vertu, que la ville de Rome la gratifia du droit de bourgeoiſie Romaine; ce qui étoit alors ſans exemple. Elle ſçavoit le latin, le grec & l'hébreu. Tous les grands hommes de ſon tems lui adreſſoient leurs ouvrages pour les examiner. De ce nombre furent le *Taſſe* & le *Guarini*, ces vives lumieres de la poëſie italienne.

MONCHEVREUIL, (*Madame de*) abbeſſe de l'abbaye royale de S. Antoine à Paris, eſt miſe, par M. de Vertron, au nombre des femmes ſçavantes de ſon ſiécle.

MONDONVILLE, (*Jeanne de Juliard de*) Languedocienne, & d'une des meilleures familles de la province, a fait beaucoup de bruit, dans le milieu du dix-ſeptieme ſiécle, par les efforts qu'elle fit pour établir une nouvelle congrégation de filles, & par les contradictions ſans nombre qu'elle éprouva. Demeurée veuve à la fleur de ſon âge, elle raſſembla

chez elle pluſieurs femmes & filles nouvellement converties, & leur procura toutes ſortes de ſecours ſpirituels & temporels. Elle prit enſuite en penſion de jeunes filles de toute condition, qu'elle formoit au travail & à la vertu. Son zèle & ſa charité faiſant de jour en jour de plus grands progrès, elle diſtribua ſes compagnes dans différens quartiers de la ville de Toulouſe; leur loua des chambres, & les établit maîtreſſes des jeunes filles qu'on s'empreſſoit de leur confier. M. de Mondonville ſe laiſſa perſuader de perpétuer ces écoles, en fondant une congrégation des Filles de l'Enfance. En 1662, on en dreſſa les conſtitutions, qui furent approuvées par le pape Alexandre VII, autoriſées, en 1663, par un arrêt du parlement de Toulouſe, & par des lettres patentes de ſa majeſté. Cependant cet établiſſement dura peu. Madame de Mondonville étant venue à Paris, ſur la nouvelle qu'elle eut de ce qu'on vouloit faire contre ſon inſtitut, fut exilée, en 1686, dans le couvent des Hoſpitalieres de Coutances, où elle mourut en 1704. La même année de ſon exil, les Filles de l'Enfance furent ſupprimées, & les lettres-patentes revoquées.

MONGLAT, (*Anne-Victoire de Clermont-*) abbeſſe & réformatrice de l'abbaye royale de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèſe de Paris, s'eſt rendue célèbre par ſa vertu, par ſon zèle & par l'auſtérité de ſa pénitence. Née, en 1647, de François de Clermont, ſeigneur de Monglat, commandeur des ordres, & grand-maître de la garderobe du roi, & d'Elizabeth de Cheverni, ſes pere & mere, elle fut confiée dès l'âge de deux ans aux ſoins de madame la comteſſe d'Aumont, ſa tante maternelle, qui s'étoit retirée dans l'abbaye de Port-Royal. Jamais plus heureuſes diſpoſitions ne furent plus ſoigneuſement cultivées. A peine ſortie de l'enfance, la jeune de Monglat faiſoit des progrès dans l'étude de la langue latine & de la poëſie, dans la géographie, & dans l'Hiſtoire ſacrée & profane. Elle

perdit sa tante à l'âge de douze ans, & fut elle-même, peu de tems après, attaquée d'un rhumatisme violent, suivi d'une contraction de nerfs, dont elle demeura toute sa vie incommodée. N'ayant que quatorze ans, elle fut admise à faire profession ; mais des ordres supérieurs obligerent de la rendre à ses parens. Elle se retira presque aussi-tôt auprès de madame de Chevemi sa tante, qui étoit alors prieure dans l'abbaye du Val-de-Gif, & se soumit à tous les exercices du cloître. M. de Monglat, son pere, l'en ayant fait sortir malgré elle, ne put jamais la faire consentir à rester dans le monde. Il la laissa rentrer dans son couvent, & elle y prit l'habit en 1666. Sa tante, qui fut abbesse du Val-de-Gif, trois ans après, se démit en sa faveur de son abbaye en 1676; & ce fut dans cette place que madame de Monglat fit briller les vertus éminentes dont elle étoit ornée. Sa ferveur & son amour pour la pénitence parurent prendre dès-lors de nouvelles forces. On assure qu'elle ne voulut avoir personne à son service, dans le tems même de ses maladies ; qu'elle ne voulut jamais avoir de feu dans sa chambre, & qu'elle passa plus de dix ans sans s'en approcher. Elle jeûnoit très-austèrement, & poussoit en tout la mortification presqu'à l'excès, par rapport à sa complexion des plus délicates. Non moins zélée pour la sanctification de sa communauté que pour la sienne propre, elle vint à bout, par ses soins infatigables, d'établir & de faire embrasser l'étroite observance de la régle de S. Benoît. Elle se démit, en 1686, de son abbaye, & mourut le 30 de Septembre 1701, dans la cinquante-cinquieme année de son âge.

MONGOMMERI. (*Elizabeth*) *Voyez* VIEUVILLE. (*La*)

MONICAULT, (*Mademoiselle*) que l'auteur des *Etrennes aux Dames* dit s'être fait connoître au théatre françois, vers 1720. Nous ne trouvons, dans le Dictionnaire des Théatres, qu'un Monicault, qui fut

conſul de France à Pétersbourg & à Dantzick, & qui donna au théatre italien, en 1724, la comédie du *Dédain affecté*.

MONIME, femme de Mithridate, roi de Pont. L'éloge qu'a fait de cette princeſſe le Jéſuite le Moine, dans *ſa Galerie des Femmes fortes*, paroîtra curieux à quelques lecteurs. « Monime, dit-il, naquit dans une condition privée ; & avant que ſa mauvaiſe fortune lui eût mis le diadême ſur la tête, elle avoit été couronnée de la nature. Le titre & les forces de ſa royauté étoient dans ſon eſprit & ſur ſon viſage ; mais c'étoit une royauté ſans crainte & ſans ſoupçons, une royauté exempte de conſpiration & de révoltes. Quoique déſarmée, & délicate de ſon ſexe & de ſa complexion, elle fut plus ferme que les murailles de Milet, aſſiégée par Mithridate. Elle fut plus forte que les troupes de Mithridate qui aſſiégeoient Milet ; & après que la fortune de ſa patrie fut vaincue, elle vainquit le victorieux. Milet fut priſe de force ; Monime ne le put être ni de force ni par compoſition ; & parmi les ruines d'une ville ſaccagée, elle demeura toute ſeule ſans défenſes, & imprenable. Mithridate, qui ne ſe pouvoit croire victorieux, s'il ne la poſſédoit, la fit attaquer avec quinze mille écus : une pareille batterie eût défait quatre légions, & fait brèche aux trois plus fortes citadelles de l'Aſie. Monime n'en fut pas ſeulement ébranlée. Cette généreuſe obſtination acheva de vaincre l'aſſaillant, & lui perſuada que ſa couronne n'étoit pas trop large pour un ſi grand cœur, ni trop éclatante pour une ſi belle tête. Il quitta les pourſuites illégitimes, & rechercha Monime en mariage. Elle y conſentit, moins de ſa propre ambition que de celle de ſes parens, & plutôt pour relever ſa patrie abbatue que pour monter ſur le trône. Auſſi n'y trouva-t-elle que des cloux dorés & des chaînes parfumées, qui lui firent un ſupplice éclatant, & un magnifique eſclavage.

» Quelque tems après, Mithridate vaincu par les

Romains, & réſolu à la mort, lui fit porter ſa derniere volonté ; par laquelle il lui ordonnoit de l'aller attendre en l'autre monde, avec aſſurance qu'il y ſeroit incontinent après elle. Cette généreuſe femme accepta ce barbare teſtament, avec moins d'émotion qu'elle n'avoit conſenti au contrat de ſon mariage ; & ſans aller plus loin chercher dequoi l'exécuter ; pour braver la fortune, qui d'un palais lui avoit fait une priſon, & d'un trône une roue ; elle voulut ſe faire un cordeau de ſon diadême. Le bandeau qui étoit fait pour tourmenter l'eſprit, & non pas pour tuer le corps, s'étant rompu entre ſes mains, elle tendit la gorge à l'épée de l'eunuque, qui lui avoit apporté cette nouvelle ; & ſon ame ſortit victorieuſe de la fortune, de la mort, & de Mithridate même, qui lui avoit fait plus de mal que la mort, ni que la fortune. »

MONIQUE, (*ſainte*) mere de S. Auguſtin, née de parens Chrétiens, l'an 332, fut mariée à un payen nommé *Patrice*, bourgeois de Tagaſte en Numidie. Elle le convertit bientôt à la foi de Jeſus-Chriſt, & le rendit pere de trois enfans, deux fils & une fille, qu'elle éleva dans les principes de la religion chrétienne. Mais ſa douleur fut extrême lorſqu'elle vit l'aîné, qui fut S. Auguſtin, ſe livrer tout entier aux plaiſirs du ſiécle, & faire profeſſion des erreurs des Manichéens. Ses larmes & ſes priéres obtinrent enfin du ciel la converſion de ce cher fils. Elle voulut le ſuivre en Afrique ; mais elle mourut à Oſtie, en 387. L'égliſe en fait la fête le 4 de Mai.

MONLAUR, (*Elizabeth de*) préſidente de Dreuillet. *Voyez* DREUILLET.

MONOMOTAPA, (*femmes du*) grand empire d'Afrique. La nouvelle Hiſtoire univerſelle nous apprend « qu'outre les diverſes provinces & les royaumes tributaires du Monomotapa, on parle d'un quartier ou province, aſſignée par l'empereur à un corps » de femmes guerrieres, ſemblables aux anciennes

» Amazones, & qui ſuivent les mêmes coutumes.
» On dit qu'elles ſont établies dans un royaume à
» part, ſur les confins de ceux de Damot & de Go-
» rago, qui ſont de l'empire d'Abyſſinie. Quelques-
» uns ajoûtent que les empereurs du Monomotapa
» les préfèrent à la guerre à leurs troupes réglées.
» On raconte nombre d'autres merveilles de ces
» Amazones, de leurs coutumes, de leur façon de
» combattre, de la maniere dont elles bleſſent ou
» tuent leurs ennemis, en feignant de fuir, mais
» dont nous ne voudrions pas être garans, ſans
» prétendre auſſi conteſter l'exiſtence de ces vail-
» lantes guerrières, en démentant le témoignage de
» tant d'auteurs, à d'autres égards, dignes de foi.

» Quand l'empereur du Monomotapa ſe met en
» campagne contre quelque ennemi du dehors ou
» du dedans, les femmes ſont partie de l'armée,
» auſſi-bien que de ſa garde. Elles ſont habillées &
» armées comme les hommes; leurs armes ſont l'arc
» & la fléche, la javeline, le ſabre, le coutelas &
» le poignard: quelques-unes ont auſſi des haches
» fort tranchantes & légères; elles manient leurs
» armes avec beaucoup d'adreſſe, parce qu'on les
» y forme dès leur enfance, & qu'on les exerce fré-
» quemment. Quand l'empereur campe, elles bâtiſ-
» ſent pour lui une maiſon de bois, où il faut qu'on
» entretienne toujours du feu allumé, de peur qu'il
» n'y ait quelque charme caché ſous la cendre. Il mene
» avec lui celles de ſes femmes qu'il juge à propos; &
» outre ſa garde d'Amazones, il a toujours avec lui
» deux cens gros chiens, comme les gardes les plus
» fidèles & les moins ſujets à être corrompus.

MONTAUSIER. (*Julie d'Angennes, marquiſe de Rambouillet, ducheſſe de*) *Voyez* RAMBOUILLET.

MONTBRUN, (*Mademoiſelle de*) du Dauphiné, petite-fille d'Alexandre Dupuy, marquis de S. André Montbrun, eſt miſe, par l'auteur de la Nouvelle Pandore, au rang des femmes ſçavantes de la France.

MONTENAI, (*Georgette de*) recommandable par ſon eſprit & par ſa beauté, étoit de la religion Prétendue-Reformée, & l'une des filles d'honneur de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Elle compoſa cent Emblêmes, ou Deviſes expliquées par huitains, qu'elle dédia à la même reine, & qui furent imprimées en 1571, avec des figures.

MONTESPAN, (*Françoiſe-Athenaïs de Mortemar, marquiſe de*) que ſes foibleſſes, d'excellentes qualités de cœur & d'eſprit, & une beauté des plus touchantes ont rendue célèbre dans le ſiécle dernier. M. de la Beaumelle a fait de cette dame le portrait ſuivant, qui, pour paroître flatteur, n'en eſt pas moins conforme à la vérité. « Lorſqu'elle parut » à la cour, dit-il, elle effaça tout ce qui y avoit » paru avant elle. Tous les dons de la nature ré» pandus avec profuſion, une négligence naturelle, » qui donnoit des charmes à ſes paroles, à ſes moin» dres mouvemens, en faiſoient la beauté la plus » réguliere & la plus ſenſuelle. Les agrémens de la » figure & de l'eſprit ſembloient être héréditaires » dans la famille de Mortemar. De quelque côté » qu'on l'enviſageât, on ne trouvoit que beauté, » eſprit, érudition. Paroles & regards, tout étoit » grace dans madame de Monteſpan. La marquiſe » de Thiange, ſa ſœur aînée, avoit tous les talens » & tous les attraits. L'abbeſſe de Fontevrault, ſa » cadette, eût paru belle, ſi elle n'avoit eu des ſœurs. (*Voyez* ROCHECHOUART.)... Vivonne leur frere, » avoit tant d'eſprit dans le commerce, qu'on le » ſoupçonnoit d'en faire dans le cabinet. La mar» quiſe de Caſtres, ſa fille, ne dégénera point. Leur » tour d'eſprit étoit le même & leur étoit particu» lier. On l'appelloit l'*eſprit de Mortemar*. C'étoit » de la fineſſe & de la naïveté; ſur un fonds de » plaiſanterie vive & décente, en expreſſions d'une » élégante ſimplicité, & négligées, quoique choi» ſies. »

Françoiſe-Athenaïs mariée, en 1663, à Henri-

Louis de Gondrin de Pardaillan, marquis de Montespan, &c. fut aimée de Louis XIV, en 1666. Elle se maintint quinze ans dans la plus haute faveur, sans presque aucun effort. Avec moins d'emportement, & plus de souplesse, elle eût régné beaucoup plus longtems. En 1709, âgée de soixante-six ans, elle trouva la mort aux eaux de Bourbon, où elle étoit allé chercher la santé. On a dit de cette dame, qu'elle eut mille qualités & pas une vertu, mille défauts & pas un vice.

MONTFERRAT, (*Anne d'Alençon, marquise de*) célèbre par ses vertus & par sa piété, naquit au mois d'Octobre 1492. Elle étoit fille de René, duc d'Alençon, & de Marguerite de Lorraine; & fut mariée, en 1508, à Guillaume Paléologue, VIII du nom, marquis de Montferrat, dont elle demeura veuve en 1518. Le P. Hilarion de Coste fait un bel éloge de cette princesse. « Lorsqu'elle » sçavoit, dit-il, que quelque homme de sçavoir » étoit réduit à l'étroit, faute de moyens, elle l'aidoit fort charitablement de ses deniers. Elle n'avoit pas de plus grand contentement que d'occuper son esprit à la lecture des bons livres; & » ce fut-là qu'elle puisa ces cinq principales vertus qui l'ont rendue recommandable, la dévotion, » la modestie, la chasteté, la discrétion & la charité. Elle s'acquitta du gouvernement du marquisat de Montferrat avec une telle dextérité, qu'elle » sçut obliger tous ses amis & humilier ses ennemis, » je veux dire ses voisins, qui regardoient de mauvais » œil sa bonne & sage conduite, & envioient son » bonheur & sa prospérité. Elle vivoit avec ses sujets, comme leur mere & leur sœur; aussi ils s'estimoient bien heureux d'avoir une si bonne maîtresse, laquelle étoit la dame non seulement de » leurs biens, mais aussi de leurs cœurs & affections, lesquels n'avoient plus grande passion que » de lui plaire & témoigner par leur fidélité l'estime qu'ils faisoient de sa vertu & de son mérite.

MONTFERRAT. (*Marguerite Paléologue, duchesse de Mantoue, & marquise de*) *Voyez* MARGUERITE.

MONTFORT. (*Bertrade de*) *Voyez* BERTRADE DE, &c.

MONTLUC. (*Renée de Clermont d'Amboise, femme de Jean de*) *Voyez* BALAGNI.

MONTMIRAIL. (*Françoise-Marguerite de Silly, dame de*) *Voyez* SILLY.

MONTMORENCI, (*Charlotte-Marguerite de*) princesse de Condé, étoit fille de Henri, I du nom, duc de Montmorenci, maréchal & connétable de France, plus connu sous le nom de *Damville*, & de Louise de Budos, sa seconde femme. Elle naquit le 11 de Mai 1594. Sa beauté croissant avec l'âge, elle fut un des plus beaux ornemens de la cour de Henri IV. Voici comme Malherbe, le pere de notre poësie, parle de cette princesse:

A quelles roses ne fait honte
De son teint la vive fraîcheur?
Quelle neige a tant de blancheur
Que sa gorge ne la surmonte?
Et quelle flamme luit aux cieux,
Claire & nette comme ses yeux?
Soit que de ses douces merveilles,
Sa parole enchante les sens,
Soit que sa voix de ses accens
Frappe les cœurs & les oreilles;
A qui ne fait-elle avouer
Qu'on ne peut assez la louer?

Le connétable de Montmorenci avoit dessein de marier sa fille au maréchal de Bassompierre, comme celui-ci l'assure dans ses Mémoires, mais Henri IV, sur le cœur duquel les charmes de mademoiselle de Montmorenci avoient fait une tendre impression, empêcha ce mariage. Il envoya chercher un jour Bassompierre & lui proposa mademoiselle d'Au-

male. « Eh quoi, SIRE, dit le maréchal, voulez-» vous me donner deux femmes, & les termes où » j'en ſuis avec mademoiſelle de Montmorenci? »... » Ah! repliqua le roi en ſoupirant, Baſſompierre, » je veux te parler en ami. Je ſuis devenu non ſeu-» lement amoureux, mais furieux & outré de ma-» demoiſelle de Montmorenci, (ce ſont les termes » de Baſſompierre) ſi tu l'épouſes & qu'elle t'aime, » je te haïrois; ſi elle m'aime, tu me haïrois. Il » vaut mieux que cela ne ſoit point cauſe de rom-» pre notre bonne intelligence; car je t'aime d'af-» fection & d'inclination. Je ſuis réſolu de la marier » à mon neveu le prince de Condé, & de la tenir » près de ma famille. Ce ſera la conſolation & l'en-» tretien de la vieilleſſe où je vais déſormais entrer. » Je donnerai à mon neveu, qui aime mieux mille » fois la chaſſe que les dames, cent mille livres par » an pour paſſer ſon tems, & je ne veux autre » grace d'elle que ſon affection, ſans rien préten-» dre davantage. »

Mademoiſelle de Montmorenci fut donc mariée au prince de Condé Henri de Bourbon, II du nom, dans les premiers jours de Mars 1609; & comme il connoiſſoit la paſſion du roi, ſon premier ſoin fut d'éloigner ſa femme de la cour. Il reçut ordre de la faire revenir; mais ce prince, feignant d'obéir, alla chercher ſa femme à Muret, & prit avec elle la route de la Flandre. Henri IV n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de cette fuite, qu'il exhala ſon chagrin en plaintes & en menaces. Il fit courir après M. le Prince; mais il étoit déja ſur les terres d'Eſpagne. Il alla de Bruxelles à Milan, & ne revint en France que l'année ſuivante, après l'aſſaſſinat de Henri IV.

Madame la princeſſe de Condé vécut avec ſon époux dans l'union la plus parfaite. Elle en donna une preuve éclatante, lorſqu'en 1617, n'ayant pu obtenir l'élargiſſement du prince qui étoit renfermé à la Baſtille, elle demanda comme une grace la permiſſion d'aller s'enfermer avec lui; ce qu'elle fit

auſſi-tôt; & pendant plus de deux ans que dura la détention de ſon époux, elle fut ſon conſeil & ſa conſolation.

Auſſi tendre ſœur que fidèle épouſe, elle ſe donna les plus grands mouvemens pour obtenir la grace du maréchal de Montmorenci, ſon frere, qui fut décapité à Toulouſe en 1633. Elle alla même juſqu'à ſe jetter aux genoux de Richelieu, qui ſe jetta lui-même aux genoux de la princeſſe, mais qui n'en fut pas moins inflexible. On dit qu'après la mort du cardinal, ſe trouvant dans le chœur de la Sorbonne où eſt le mauſolée de ce miniſtre, elle dit en le regardant: *Domine, ſi fuiſſes hîc, frater meus non fuiſſet mortuus*, c'eſt-à-dire: *Seigneur, ſi vous aviez été où vous êtes, mon frere ne ſeroit pas mort.* Ces paroles ſont une heureuſe application de celles que l'écriture ſainte met dans la bouche de Marthe, ſœur de Lazare, lorſqu'elle annonce à Jeſus-Chriſt la mort de ſon frere.

Madame la princeſſe de Condé reſta veuve en 1646, & mourut en 1650. Elle fut mere de Louis de Bourbon, II du nom, dit *le grand Condé;* d'Armand de Bourbon, prince de Conti; & d'Anne-Geneviève de Bourbon, dont on peut voir l'article.

MONTMORENCI. (*Diane, légitimée de France, ducheſſe de*) *Voyez* DIANE.

MONTMORENCI. (*Madeleine de Savoye, ducheſſe de*) *Voyez* MADELEINE DE SAVOYE.

MONTMORT, (*Mademoiſelle de*) a fait, au rapport de M. de Vertron, pluſieurs ouvrages ingénieux, ſçavoir des Dialogues; une Comédie en proſe intitulée, *Héraclite & Démocrite;* & un Roman ſous le titre de *Relation de l'iſle de Bornéo.* Elle s'expliquoit auſſi facilement en italien qu'en françois.

MONTPENSIER, (*Mademoiſelle de*) plus connue ſous le nom ſeul de *Mademoiſelle*, étoit fille de Gaſton, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, & de Marie de Bourbon Montpenſier; elle naquit à Paris, en 1627. Jamais princeſſe du ſang ne joua, en France, un plus grand rôle. L'armée du roi aſſié-

geant Paris en 1652, pendant les troubles de la Fronde, elle eut la hardieſſe de faire tirer le canon de la Baſtille, & la contraignit de ſe retirer. Le cardinal Mazarin, qui ſçavoit qu'elle ambitionnoit pour époux une tête couronnée, dit à cette occaſion, dans ſon mauvais françois : *Elle a tué ſon mari ;* & ce politique habile eut ſoin de vérifier lui-même ſa prédiction. A l'âge de quarante-cinq ans, elle s'abaiſſa juſqu'à vouloir épouſer le comte de Lauzun, & le roi lui donna ſon conſentement.

En Décembre 1670, le mariage fut déclaré. » Mademoiſelle & Lauzun, dit un auteur moderne, » reçurent les complimens de toute la France. La » princeſſe donna vingt-deux millions à ſon amant. » Le contrat fut dreſſé. Lauzun, au lieu de conclure, » s'amuſe à repréſenter un jour le duc de Montpen- » ſier. Trois jours après, la reine, Monſieur, le prince » de Condé, repréſenterent au roi l'injure que cette » alliance faiſoit à la famille royale. Ils lui dirent » qu'on répandoit dans le public que ce mariage » étonnant étoit ſon ouvrage, & qu'on l'accuſoit de » ſacrifier ſa couſine à ſon favori. Le roi manda » M. de Lauzun & mademoiſelle de Montpenſier ; » & au lieu de ſigner leur contrat, comme il l'a- » voit promis, il leur défendit de paſſer outre. » Cependant Mademoiſelle épouſa M. de Lauzun en ſecret. Il fut, peu de tems après, envoyé priſonnier à Pignerol, pour s'être emporté contre madame de Monteſpan, & ne ſortit de ſa priſon qu'au bout de dix ans. Mademoiſelle eut alors la liberté de vivre avec ſon mari, qui la fit repentir, par ſes mauvais procédés, de l'honneur qu'elle lui avoit fait. Cette princeſſe mourut en 1693. Elle a laiſſé des Mémoires curieux, & fort délicatement écrits ; un Recueil de Lettres à madame de Motteville ; les Mœurs de Mademoiſelle & du comte de Lauzun ; un Recueil de portraits, & deux Romans très-jolis, intitulés l'un *la Relation de l'Iſle imaginaire ;* l'autre, *la Princeſſe de Paphlagonie.*

MONTPEN-

MONTPENSIER. (*Anne de Bourbon, comteſſe de*) *Voyez* ANNE DE BOURBON,

MONT-SINAÏ. (*Sainte Catherine du*) *Voyez* CATHERINE. (*ſainte*)

MORATA (*Fulvia*) de Ferrare, étoit, dit l'auteur de la Défenſe du beau Sexe, naturellement éloquente, comme la plûpart des femmes; & parloit de tout ſur le champ, avec une facilité peu commune. Elle avoit de plus un goût décidé pour l'étude; & la connoiſſance du grec & du latin, jointe à ſes diſpoſitions naturelles, la rendit l'admiration de tous les connoiſſeurs de ſon tems.

MOREL, (*Camille, Lucrece* & *Diane*) trois ſœurs nées à Paris dans le ſeizieme ſiécle, d'Antoinette de Loyne, illuſtre par ſa ſcience. *Voyez* LOYNE.

Elles ſçavoient le grec & le latin, & compoſerent de beaux vers dans l'une & dans l'autre de ces langues. Camille étoit la plus ſçavante. Elle poſſédoit encore parfaitement l'italien & l'eſpagnol. Elle donna au public divers poëmes; & l'on admira, entr'autres piéces, une épigramme en grec qu'elle fit ſur la mort de ſon pere.

MORELLE, (*Julienne*) religieuſe de l'ordre de ſaint Dominique, à ſainte Praxede d'Avignon, étoit de Barcelone, & vivoit dans le dix-ſeptieme ſiécle. Elle ſe rendit très-célèbre par ſon érudition. Dès l'âge de douze ans, ce qui paroîtra prodigieux, elle ſoutint à Lyon des thèſes de philoſophie, qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Eſpagne. On dit qu'elle ſçavoit juſqu'à quatorze langues, & qu'outre la philoſophie, elle poſſédoit encore très-bien la juriſprudence & la muſique. Elle fit profeſſion dans l'ordre de S. Dominique en 1610, & mourut en 1653.

MORET, (*Jacqueline de Bueil, comteſſe de*) dut, en partie, ſa faveur auprès de Henri IV, aux brouilleries de ce prince avec Henriette de Balzac, marquiſe de Verneuil. Elle étoit d'une illuſtre nobleſſe & d'une beauté peu commune. Ayant été trop

tôt maitreſſe de ſes actions, par la mort de ſes pere & mere, en 1596, elle oppoſa peu de réſiſtance aux attaques qu'on ne manqua pas de faire à ſa vertu; & le roi, mécontent de ſa maîtreſſe, parut s'attacher à la jeune de Bueil. Il la fit comteſſe de Moret, ſur la fin de 1604; mais comme elle comptoit peu ſur la conſtance du monarque, elle donna des eſpérances au prince de Joinville, fils du duc de Guiſe, tué à Blois. Ce commerce fut découvert, & Henri IV en fut dans une extrême colere. Il exila le prince; & peu de tems après, il quitta tout-à-fait la comteſſe. Cependant, en 1608 il légitima Antoine de Bourbon, comte de Moret, qui, trop ſemblable à ſon pere, auſſi généreux, auſſi brave, périt, en 1632, à la bataille de Caſtelnaudari, en s'expoſant le premier au feu des ennemis. Quant à la comteſſe, Henri IV l'avoit mariée à un certain Chanvalon; elle fit caſſer ſon mariage, pour cauſe d'impuiſſance; & après la mort du roi, elle épouſa René du Bec, dit *le marquis de Vardes.*

MORIGIA, (*Catherine*) célèbre par les malheurs de ſa famille, & par ſa vie pieuſe & ſolitaire, naquit à Palenza, bourg ſitué ſur le Lac majeur dans le Milanez. Elle perdit, fort jeune encore, ſon pere & ſa mere, & onze de ſes freres & ſœurs, par la peſte qui ravagea ſa patrie, en 1437. Une dame fort charitable prit ſoin de ſon éducation, & l'inſtruiſit à la pratique des vertus chrétiennes; mais cette dame étant morte peu de tems après, Catherine voulut ſe faire religieuſe. Ayant trouvé des obſtacles à ce pieux deſſein, elle ſe retira ſur le mont Varaiſe, avec quelques autres filles, & y vécut dans la retraite; mais la contagion lui enleva toutes ſes compagnes, & elle gagna la cime de la montagne où elle demeura ſeule pendant deux ans. Ce ne fut qu'en 1454 qu'une pieuſe fille vint partager ſa ſolitude. Pluſieurs autres ſe joignirent à elles; & l'an 1474, on les obligea de ſe choiſir une des régles

approuvées ; ce qu'elles firent, & leur hermitage fut changé en monaſtere quatre ans après. Catherine en fut la premiere ſupérieure, & y mourut le 6 d'Avril 1478. On dit que ſon corps ſe voit entier & ſans corruption dans l'égliſe des religieuſes du mont Varaiſe.

MORNAI DE VILLARCEAUX, (*Madeleine de*) abbeſſe du Val-de-Gif, au diocèſe de Paris, & réformatrice de cette abbaye, s'eſt rendue célèbre par ſa piété, par ſa prudence & par ſa régularité. Elle étoit fille de Louis de Mornai, ſeigneur de Villarceaux ; & n'étant âgée que de quatorze ans, elle prit l'habit de religieuſe au monaſtere du Val-de-Gif, en 1610. Elle fit profeſſion deux ans après ; & en 1614, elle fut nommée coadjutrice de madame de Montenai, ſa couſine. Elle commença dès-lors à travailler au bien ſpirituel & temporel de la maiſon, & elle le fit avec ſuccès. Par ſa douceur & par ſes exemples, elle ramena les religieuſes à l'obſervance d'un grand nombre de régles, qui depuis long-tems n'étoient plus en vigueur. Le bruit de ſes vertus ſe répandit bientôt au dehors, & M. l'archevêque de Paris l'envoya à l'abbaye de Malnouë pour y rétablir l'ordre & la paix ; ce qu'elle fit au grand contentement des religieuſes & de l'abbeſſe. En 1629, elle fut nommée à l'abbaye du Gif par la mort de madame de Montenai ; & ſans changer de conduite, elle fut, pendant neuf ans, le ſoutien & l'édification de cette maiſon. Un grand nombre d'infirmités exercerent ſa patience. Elle mourut en 1638, âgée de quarante-trois ans.

MORNAI, (*Marie de*) demoiſelle de Buhy, fille de Pierre de Mornai, ſeigneur de Buhy, non moins illuſtre que la précédente par ſes vertus & par ſa piété, le fut beaucoup plus par ſon eſprit & par ſes talens. Elle naquit à Paris, en 1616 ; & dès ſa tendre enfance, on vit éclorre en elle les plus heureuſes diſpoſitions, qui furent cultivées avec ſoin. A l'âge où les perſonnes de ſa condition ne ſçavent

que broder & que lire, elle entendoit les langues latine, italienne & eſpagnole, & les parloit paſſablement bien : elle étudioit en même tems la philoſophie, l'hiſtoire & la géographie; de ſorte qu'elle paſſoit dans ſa famille, & dans tout Paris, pour un prodige de ſcience & d'eſprit. Sa ſœur aînée s'étant retirée au Val-de-Grace où elle fit profeſſion, M. & madame de Mornai tournerent toutes leurs eſpérances vers la cadette, & la produiſirent à l'envi dans le grand monde. Elle en fit bientôt les délices & l'admiration. Mais, touchée intérieurement du deſir de ſe conſacrer à Dieu comme avoit fait ſa ſœur, elle trouvoit inſipides les converſations les plus amuſantes & les divertiſſemens les plus agréables. Lorſqu'on l'obligeoit de faire des viſites, elle les abrégeoit le plus qu'elle pouvoit, & couroit s'enfermer dans les égliſes ou dans les hôpitaux. Elle avoit perdu ſon pere à vingt ans : madame ſa mere s'opiniâtroit à l'établir, & vouloit qu'elle donnât à ſa parure & à ſes plaiſirs le tems qu'elle employoit en lectures pieuſes & en d'autres bonnes œuvres. Mademoiſelle de Mornai, pour ſe ſouſtraire à cette eſpece de tyrannie, ſe retira chez les Filles de ſainte Marie de la rue S. Antoine; & il ne fallut rien moins que les ordres de M. l'archevêque pour la faire retourner chez ſa mere. Mais, ne voulant plus être expoſée aux ſollicitations de madame de Mornai, elle fit vœu de chaſteté, au milieu du ſiécle, & fut fidele à l'obſerver. Il eſt certain qu'elle fut par-là plus utile au monde en l'édifiant, en l'inſtruiſant, en le convertiſſant, qu'elle n'eût été dans le cloître. Toutes ſortes de perſonnes alloient la conſulter, ſoit pour s'arracher aux attraits pernicieux du vice, ſoit pour avancer dans le chemin du ſalut. Elle encourageoit les uns; elle affermiſſoit les autres; elle étoit chérie & reſpectée de tous. Ses parens ſeuls voyoient de mauvais œil, que la religion leur enlevât un tréſor ſi précieux. Ils la perſécuterent en vain. Mademoiſelle de Mornai ſupporta leurs mauvais traitemens

avec patience. Elle mourut en odeur de ſainteté, le 11 d'Avril 1664, à Buhy, d'où ſon corps fut porté à l'abbaye du Tréſor, ordre de Cîteaux, qui reconnoît pour fondateurs les ancêtres de cette pieuſe demoiſelle. On dit qu'il s'eſt opéré pluſieurs miracles par ſon interceſſion.

MORUS, (*Marguerite*) Angloiſe, fille de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, qui fut, dit le P. le Moine, une des premieres & des plus nobles victimes immolées à Anne de Boulen, & au ſchiſme qui étoit né de ſon infortuné mariage. De toute la famille de Morus, dit le même auteur, il n'y eut que cette femme ſçavante & courageuſe, qui ne plia point ſous le tems, ni ne s'inclina ſous l'intérêt. Formée par les ſoins de ce ſage magiſtrat, elle avoit hérité de ſa ſcience, & de ſes vertus. Elle avoit une grande connoiſſance des belles-lettres & des langues, tant ſçavantes que modernes. Lorſque le roi Henri VIII eut fait mettre ſon pere en priſon, pour l'obliger à renoncer à ſa religion, elle demanda la permiſſion de lui parler, & feignit, pour l'obtenir, de vouloir lui perſuader d'obéir au roi; mais, lorſqu'elle fut dans la tour, elle ne ſongea qu'à ſoutenir la conſtance & la foi de ce vénérable vieillard, qui fut décapité l'an 1535. Marguerite fit enterrer ſon corps, & acheta de l'exécuteur de la juſtice, ſa tête qu'on avoit plantée ſur le pont de Londres. Le zèle & le courage de cette généreuſe fille furent cauſe qu'on la fit arrêter; mais elle répondit à ſes juges avec tant de fermeté, » qu'ils jugerent plus à propos de la renvoyer, que » de donner une ſeconde victoire à Morus, & de » multiplier les martyrs & les couronnes dans ſa » famille. »

MOTHE GUYON. (*Jeanne-Marie Bouviere de la*) *Voyez* GUYON.

MOTTEVILLE, (*Françoiſe Bertaut, dame de*) dont les Mémoires ſont fort eſtimés, naquit vers l'an 1615, de Pierre Bertaut, gentilhomme ordi-

naire de la chambre du roi, & de Louiſe de Beſſin de Mathonville, ſes pere & mere. Elle étoit niéce de Jean Bertaut, évêque de Séez, premier aumônier de la reine Marie de Médicis, & connu par ſes poëſies. Ce qui ſuit, eſt tiré d'un Eloge de madame de Motteville envoyé à MM. les auteurs du Journal des ſçavans, par madame le Vayer, ſupérieure de ſainte Marie de Chaillot.

Madame Bertaut qui, ayant été en Italie & en Eſpagne, parloit ces deux langues comme la ſienne, fut honorée de l'amitié & de la confiance de la reine-mere Anne d'Autriche. Mademoiſelle ſa fille ayant appris ces mêmes langues en même tems que la françoiſe, étant bien faite, aimable, polie, & d'un eſprit tout-à-fait agréable, eut bientôt le bonheur de plaire à la reine; mais quoi qu'elle fût encore fort jeune, elle ſe trouva enveloppée dans la diſgrace qui exila toutes les favorites d'Anne d'Autriche. Elle ſe retira en Normandie, avec madame ſa mere, qui lui fit épouſer le préſident de Motteville, magiſtrat riche & diſtingué dans la province. Elle demeura veuve deux ans après ſon mariage. Le cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait exiler, étant mort peu de tems devant le roi Louis XIII, ſi-tôt que la reine fut régente, ſa majeſté rapella madame de Motteville auprès d'elle. On lui a ſouvent ouï dire qu'elle reſſentit une joie extraordinaire, lorſque revenant à la cour, qui ſe trouvoit dans un plus grand luſtre que jamais, elle ſe vit aux pieds de ſon auguſte maîtreſſe, laquelle étoit aimée, reſpectée de toute la France, & qui avoit pour elle les mêmes bontés qu'autrefois. Elle ne pouvoit ſe laſſer d'admirer la piété avec laquelle, dans le calme des premieres années de ſa régence, auſſi-bien que dans le trouble des dernieres, cette grande reine ſe ſoutenoit également dans tous les devoirs de la religion. Une vertu ſi extraordinaire fut pour madame de Motteville un motif très-puiſſant pour ſe ſoutenir elle-même au milieu de tout ce que le monde

à de plus séduisant, & pour conserver les sentimens de l'humilité chrétienne, qui l'empêcha d'écouter les propositions des personnes de la premiere qualité, qui la recherchoient autant pour son mérite personnel, que par la considération de sa faveur.

Comme le plus grand attachement de madame de Motteville étoit celui qu'elle avoit pour la reine, & qu'elle écrivoit avec beaucoup de facilité, elle entreprit l'Histoire de la vie de cette auguste princesse, & s'appliqua à remarquer fort régulièrement ce qui se passoit tous les jours de plus considérable, & particuliérement ce qu'elle apprenoit dans les entretiens familiers où sa majesté avoit la bonté de l'admettre avec peu de personnes. Malgré le plaisir que madame de Motteville prenoit à cet ouvrage, elle ne laissoit pas de penser qu'une vie retirée est beaucoup plus utile pour le salut, qu'elle considéroit comme la plus grande de toutes les affaires. Le courage avec lequel mademoiselle Bertaut, sa sœur cadette, la quitta, malgré le tendre attachement qu'elle avoit pour sa sœur aînée, & se rendit religieuse dans le monastere de la Visitation de sainte Marie à Paris, l'affermit dans le grand dessein de se procurer à elle-même une retraite qui fût plus favorable au juste mouvement de sa piété; & Dieu lui en fit naître l'occasion par l'établissement d'un nouveau monastere de la Visitation à Chaillot, où elle eut beaucoup de part.

La reine d'Angleterre Henriette-Marie de France, étoit alors à Paris, plongée dans la douleur de la mort funeste du roi Charles I, son mari & du triste état de la maison royale, les princes ses enfans destinés pour le trône, étant auprès d'elle comme de simples particuliers.

Madame de Motteville, qui connoissoit les pieuses inclinations de cette princesse affligée, lui cherchoit par-tout un séjour où elle pût se consoler auprès de Dieu de toutes ses disgraces. Elle lui inspira de faire une nouvelle fondation de Filles de

ſainte Marie dans quelque belle maiſon. Sa majeſté goûta d'abord cette propoſition, ſi convenable à ſon état préſent, & s'affermit davantage dans ce deſſein, par la retraite de quelques jours, qu'elle fit au premier monaſtere de la Viſitation à Paris, ayant été parfaitement édifiée de tout ce qu'elle avoit remarqué de vertu & de régularité dans cette communauté.

La reine d'Angleterre confia ſon deſſein aux très-honorées meres Helène-Angelique Lhuillier, & Louiſe-Angélique de la Fayette, qu'elle trouva parfaitement diſpoſées à le ſeconder. Madame de Motteville n'oublia rien de ſon côté pour y contribuer, & ſe ſervit pour cela du crédit que lui donnoient les bontés de la reine régente; enſorte que bientôt après ce projet s'exécuta; & elle eut la joie de voir ſa chere ſœur, encore novice, du nombre de celles qui furent deſtinées à la nouvelle fondation, & la premiere profeſſe de cette communauté naiſſante. La mere Helène-Angélique Lhuillier, & les ſœurs qui eurent le bonheur de la commencer avec elle, voulurent reconnoître les grands ſervices que leur avoit rendus madame de Motteville, par la qualité de Bienfaitrice ſéculiere, que ſa généroſité ne lui fit accepter qu'en donnant une ſomme d'argent avec une penſion viagere, qu'elle a toujours payée exactement.

La pieuſe préſidente ſe vit, par cette fondation, jouiſſant du bonheur qu'elle avoit deſiré, qui étoit de pouvoir ſe retirer de tems en tems du commerce du grand monde, afin de penſer à ſon ſalut avec plus de tranquillité.

L'honneur que madame de Motteville a eu d'entrer dans la confiance des trois reines, peut beaucoup contribuer à ſon éloge. Jamais elle ne s'oublia de ce qu'elle devoit à leurs Majeſtés. Inviolable dans ſon ſecret, très-prudente en toute ſa conduite, elle ſçut toujours ſe ménager leur confiance. Mais après la mort de la reine-mere Anne d'Autriche, qui poſ-

l'édoit ſi légitimement les plus tendres inclinations de ſon cœur, & dont la perte lui fut infiniment ſenſible, elle réſolut de conſacrer ce qui lui reſtoit de vie, & les talens de ſon eſprit à la recherche des vérités éternelles renfermées dans les ſaintes écritures; à quoi elle s'appliqua ſi fortement, qu'en ſe fortifiant dans les vérités chrétiennes, par les Traités qu'elle en a écrits pour ſa propre ſatisfaction, elle épuiſa les forces de ſon eſprit & de ſa mémoire, & perdit juſqu'au ſouvenir de tout ce qu'elle avoit vu autrefois dans le monde.

La derniere maladie de madame de Motteville fut une fiévre qui dura cinq jours, pendant leſquels elle employa ce qu'elle avoit de connoiſſance à faire les actes requis à ce dernier paſſage. Elle reçut ſes Sacremens avec piété; & la mort, qui lui avoit fait autrefois tant de peur, ne l'effraya plus, quand elle s'en vit proche, la regardant comme un moyen de s'unir à Dieu, en qui elle avoit cru & eſpéré, & qu'elle aimoit de tout ſon cœur. Elle quitta ce monde dans ces ſaintes diſpoſitions, laiſſant ſes amis affligés de ſa perte, & ſur-tout la communauté de Chaillot, qui l'aimoit & l'honoroit parfaitement, & qui n'eut pas la conſolation de lui rendre d'autres devoirs, que ceux de ſes priéres & de ſes ſuffrages, cette pieuſe dame étant décédée dans ſa maiſon, à Paris. Elle étoit âgée de ſoixante-quatorze ans. On conſervera toujours, à Chaillot, très-précieuſement ſa mémoire.

MOUGNE, (*Roberte*) ſçavante Françoiſe de la religion Prétendue-Réformée, fit imprimer, en 1616, un livre intitulé, *Le Cabinet de la veuve Chrétienne, contenant Prieres & Méditations ſur divers ſujets de l'Ecriture ſainte.* Elle étoit veuve depuis vingt-ſix ans.

MOUSSART, (*Madame*) l'une des femmes d'eſprit, à qui M. de Vertron donne place dans un Catalogue à la fin de ſa Nouvelle Pandore. Elle vivoit ſur la fin du ſiécle dernier. On a de ſes poëſies galantes dans les Mercures.

MOWISSA BEGUM, princeſſe Mogole. Son mari Kaſſem-Khan, ayant été dépouillé du gouvernement d'Agra, par l'empereur Jehan-Ghir, elle en eut tant de reſſentiment, qu'elle s'engagea dans un parti de rebelles, & les aida de ſes conſeils & de ſes richeſſes, quoi qu'elle fût belle-ſœur du monarque Indien.

MUCIE, troiſieme femme du grand Pompée, & fille de Quintus Mutius Scévola. Tandis que ſon mari remportoit de nombreuſes victoires ſur Mithridate, le plus redoutable ennemi de la république, Mucie, fière de ſes charmes, enchaînoit les plus illuſtres Romains, & couvroit ſon mari de honte. Il apprit ces excès, ſans paroître beaucoup ému : néanmoins il la répudia ; & l'intérêt ne l'empêcha pas de s'unir avec Céſar, amant déclaré de Mucie.

MULKI CADUN, favorite de la Sultane Kioſem, aïeule de Mahomet IV, Sultan des Turcs, étoit, dit-on, une jeune femme hardie, qui gouvernoit tout l'empire Ottoman ; ſa tyrannie ſouleva les grands & les troupes au commencement du règne de ce prince. La Sultane fut maſſacrée, comme on peut le voir dans l'Abbrégé chronologique de l'hiſtoire Ottomane, & ſa favorite fut enveloppée dans ſa diſgrace.

MURAT, (*Henriette-Julie de Caſtelnau, comteſſe de*) étoit fille du marquis de Caſtelnau, gouverneur de Breſt, & meſtre de camp d'un régiment d'infanterie. Sa mere étoit fille du comte de Daugnon, maréchal de France. Elle fut mariée au comte de Murat, colonel d'infanterie, & brigadier des armées du roi. Née avec beaucoup d'eſprit & de vivacité, mais avec trop de penchant pour le plaiſir, elle donna quelquefois dans des égaremens que ſa naiſſance ne ſervit qu'à rendre plus publics. L'abbé Lenglet Dufrenoi dit, en parlant de cette comteſſe, dans ſa bibliotheque des Romans, qu'elle étoit connue dans le monde galant & remuant. Ses intrigues ſans doute furent ce qui la fit exiler à Auch, par le feu roi, après la mort de ſon mari. Quoi qu'il en

ſoit ; on a de madame de Murat pluſieurs ouvrages ingénieux, & des Mémoires de ſa Vie, qu'elle a compoſés elle-même. Mais il n'eſt pas bien certain qu'on puiſſe ajoûter beaucoup de foi à ces derniers, le goût de l'auteur pour les avantures romaneſques, ayant pu influer ſur les ſiennes propres. Outre ces Mémoires, elle a fait imprimer un petit Roman, écrit avec autant de chaleur que de légéreté, lequel a pour titre les *Effets de la Jalouſie*. C'eſt la funeſte aventure de la comteſſe de Châteaubriant, qui fut aimée de François I, & miſe à mort par ſon mari. Les *Lutins du château de Kernoſi*, autre Roman fort récréatif, ſont auſſi du même auteur, ainſi que les *Hiſtoires ſublimes & allégoriques*, les *Nouveaux contes de Fées*, le *Voyage de campagne*, inſéré dans les Œuvres de madame Durand, & *Le Comte de Dunois*, ou *Mademoiſelle d'Alençon*, ouvrage attribué auſſi fauſſement à madame de Villedieu.

MUSNIER, (*Anne*) femme célèbre dans notre Hiſtoire. Voici ce qu'en dit M. de Saint-Foix, dans ſes Eſſais hiſtoriques. « Je ne connois point de titre » d'annobliſſement plus flateur & plus beau que ce- » lui que produiſirent à la réformation (*de la nobleſſe*) » les deſcendans d'Anne Muſnier. Trois hommes, » dans une allée du jardin du comte de Champa- » gne, s'entretenoient du complot qu'ils avoient fait » de l'aſſaſſiner ; Anne Muſnier, cachée derriere un » arbre, avoit entendu une partie de leur conver- » ſation. Voyant qu'ils ſortoient, emportée par l'hor- » reur d'un attentat contre ſon prince, ou craignant » de n'avoir pas le tems d'avertir, elle cria de l'au- » tre bout de l'allée, en leur faiſant ſigne qu'elle » vouloit leur parler : un d'eux s'avança ; elle le fit » tomber à ſes pieds d'un coup de couteau de cui- » ſine ; ſe défendit contre les deux autres, & reçut » pluſieurs bleſſures. Il vint du monde ; on trouva » ſur ces ſcélérats des indices de leur conſpiration : » ils l'avouerent dans les tortures & furent écarte-

» lés. Anne Muſnier, Gerard de Langres, ſon mari ; » & leurs deſcendans furent annoblis. »

MUSSASA, femme Congoiſe, ou du royaume de Congo en Afrique. Son pere Dongy, chef de tribu, étant mort vers le commencement du dix-ſeptieme ſiécle, elle prit le commandement de ſes troupes. Elévée dès ſon enfance au milieu du ſang & du carnage, elle leur donna des preuves ſi évidentes de ſon courage, de ſon intrépidité, & de ſon humeur cruelle & ſanguinaire, qu'ils lui obéirent avec plaiſir, & marcherent ſous ſa conduite aux entrepriſes les plus périlleuſes. Elle étoit toujours la premiere dans la mêlée, & la derniere à ſe retirer. Elle affectoit de paroître conſtamment vêtue & armée en homme. Les inclinations guerrieres qu'elle remarqua dans ſa fille, l'engagerent à l'habiller de la même façon, & à s'en faire ſuivre partout pour la former au même genre de vie. *Voyez* TEMBAM-DUMBA.

MYCALE, ſçavante Theſſalienne, dont Plutarque fait mention, avoit quelque connoiſſance de l'aſtronomie. Lorſqu'il devoit arriver une éclipſe de lune, elle ſe faiſoit un divertiſſement de tromper ſes compagnes, & leur faiſoit croire que la lune paroiſſoit ou diſparoiſſoit ſelon ſon bon plaiſir.

MYRO, femme ſçavante, dont Athénée fait l'éloge, floriſſoit vers l'an 260 avant Jeſus-Chriſt. Elle étoit de Byſance, & femme du grammairien Andromachus. Elle excelloit à faire des vers élégiaques.

MYRRHA, que les poëtes font fille de Cyniras, roi de Chypre, & qu'ils diſent être devenue amoureuſe de ſon pere. Ils ajoûtent qu'elle acheva ſon crime, par l'adreſſe de ſa nourrice, tandis que Cyniras dormoit ; qu'elle s'enfuit en Arabie, où elle accoucha d'Adonis, & qu'elle fut métamorphoſée en l'arbre qui porte la myrrhe.

N E G

NAAMA, fille de Lamech. On la dit inventrice de l'art de faire des étoffes tiſſues.

NANTILDE, *ou* NANCHILDE, *ou* NANCHELDE, reine de France, femme de Dagobert I, qui l'épouſa après ſon divorce avec Gomatrude. On a prétendu fauſſement qu'il la tira d'un couvent. En 634, quelques années après ſon mariage, elle fut mere de Clovis II, ce qui cauſa beaucoup de joie à Dagobert. Ce prince, uſé de débauches, ſe ſentant près de ſa fin, ſe fit, en 638, porter à S. Denis, dont il étoit le fondateur; & là, dans une aſſemblée générale des grands de la nation, il établit Nantilde, régente & tutrice de ſon fils Clovis, conjointement avec Ega, maire du palais. L'Hiſtoire ne nous donne pas une grande idée du génie de cette princeſſe, qui mourut en 642, & fut inhumée à S. Denis, auprès de ſon époux.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, dans l'iſle de Corcyre, nous eſt connue par le poëte Homere, qui dit, liv. 6 de ſon Odyſſée, qu'elle accueillit Ulyſſe, qu'un naufrage avoit jetté ſur la côte de l'iſle; qu'elle lui fit donner des habits, & le ſervit auprès du roi ſon pere.

NAVARRE. (*Agnès de*) *Voyez* AGNÉS DE NAVARRE.

NAVARRE, (*Blanche de*) reine de France. *Voyez* BLANCHE DE NAVARRE.

NÉGHESTA-AZEL. L'écriture ſainte appelle ainſi la reine de Saba. *Voyez* SABA.

NÉGRESSES, femmes des habitans des pays intérieurs de la côte occidentale d'Afrique. Dans ces pays, ſuivant la nouvelle Hiſtoire univerſelle, les femmes ſont chargées de tous les travaux pénibles. Non ſeulement elles ont tous les ſoins du ménage; mais elles

cultivent la terre, ſement, plantent & moiſſonnent; en un mot, elles ſont tout ce qui eſt du département des hommes en d'autres pays. Ceci tient plus aux uſages, qu'au mérite perſonnel des femmes. Il n'en eſt pas de même de ce qui ſuit.

Elles ſont très-fécondes, & accouchent avec une facilité ſurprenante; & elles ſont ſi courageuſes, que non ſeulement elles ne crient point au plus fort de leurs douleurs, mais ne laiſſent pas échapper la moindre plainte, le plus petit ſoupir. Il eſt rare, à moins qu'elles ne ſoient très-jeunes, qu'elles aient beſoin du ſecours des autres femmes. Dès qu'elles ſont accouchées, elles ſe lavent avec leur enfant pendant aſſez long-tems, enſuite elles l'enveloppent; & peu après, la mere commence à le porter ſur le dos, & ſe met au travail, comme s'il ne s'étoit rien paſſé.

La tendreſſe des merès pour leurs enfans eſt exceſſive; elles en ont un ſoin extraordinaire juſqu'à ce qu'ils marchent ſeuls.

Dans les pays les plus ſauvages, les femmes ont beaucoup plus de vanité dans leurs habits que les hommes; & c'eſt ce qu'on voit encore ici. Elles ont toutes ſortes de parures d'or, de corail & d'yvoire, qu'elles arrangent avec bien plus d'art & de variété que les hommes. Il n'eſt aucune partie du corps qui ne ſoit parée. La tête, la ceinture, les bras, les jambes ſont ſurchargés du poids de tout cet attirail. La vanité leur fait mépriſer la commodité; elles aiment mieux paroître aimables, que d'être à leur aiſe; & parées, que d'être fraîches & naturelles. Avant l'arrivée des Portugais & des Hollandois, les femmes n'avoient aucune idée de parure; hommes & femmes étoient nuds juſqu'à l'âge de maturité. Mais s'étant apperçus que cela déplaiſoit aux Européens, elles prirent le goût des ajuſtemens, & paſſerent d'une extrémité à l'autre; car il n'y a rien qui porte à des excès peu naturels, que le trop ardent deſir de plaire.

NEGRI, (*Virginie de*) dite *Angelique-Paule-Antoinette*, réligieuſe aux Angeliques de S. Paul converti, à Milan, de laquelle le P. Hilarion de Coſte fait un long & magnifique éloge, vivoit au milieu du ſeizieme ſiécle. Son pere, nommé *Lazare de Negri*, profeſſoit les humanités à Milan. Elle prit les trois noms qu'on vient de voir, à ſon entrée en religion; le premier, parce que les religieuſes du couvent de S. Paul converti, auſſi-bien qu'un autre du même ordre, à Crémone, ont, par un privilége ſpécial du ſaint ſiége, le droit d'être toutes nommées *Angéliques*; le ſecond, pour ſa grande dévotion envers l'apôtre S. Paul; enfin le nom d'*Antoinette* pour la même raiſon. Nous n'entrerons point dans le détail de ſes actions. Il paroît qu'elle étoit fort éloquente, puiſqu'elle parcouroit les villes & les campagnes, prêchant & convertiſſant les pécheurs: elle écrivoit à ceux qu'elle ne pouvoit viſiter; & ſes Lettres, qu'on a recueillies, ſont très-édifiantes. Parmi ceux que ſes exhortations toucherent efficacement, on compte le marquis du Guaſt, (en italien *del Vaſto*,) gouverneur du Milanez pour l'empereur Charles-Quint. Elle l'aſſiſta dans ſes derniers momens, & le prépara à une meilleure vie. Quelque grande que fût la vénération qu'on avoit à Milan pour la mere Angélique-Paule-Antoinette, elle ne fut pas ſi générale, que pluſieurs ne la regardaſſent comme une viſionnaire, & ne tournaſſent en ridicule ſes pieuſes courſes dans les villages circonvoiſins. On alla même juſqu'à la faire enfermer chez les Filles de ſainte Claire où elle fut détenue pendant trois ans. « Mais, » dit ſon panégyriſte, ſon innocence, ſa bonne vie, » ſa ſimplicité, ſon humilité, ſes autres vertus & » ſes belles qualités furent reconnues, comme j'ai » déja remarqué, par l'archevêque de Lanciano, » commiſſaire (*ad hoc*) du ſaint ſiége. » Elle mourut le 4 d'Avril 1555. On lui attribue des miracles.

NEMOURS, (*Anne d'Eſt*, ou *de Ferrare*, *ducheſſe de Guiſe & de*) *Voyez* ANNE d'EST.

NEMOURS, (*Marie de Longueville*, *ducheſſe de*) comteſſe ſouveraine de Neufchâtel. Cette princeſſe, née en 1625, eſt moins célèbre encore par ſa naiſſance, qui étoit des plus illuſtres, que par la ſageſſe & la prudence qu'elle fit voir dans un tems où les premiers perſonnages de l'État parurent en manquer. Au milieu des troubles de la minorité de Louis XIV, ſon pere, M. de Longueville, ſe trouvant entraîné dans le parti des princes du ſang, elle ne s'occupa que des moyens de concilier les eſprits; &, dans cette vue, elle fit une étude particuliere des divers intérêts des Frondeurs & des courtiſans. Elle eut l'adreſſe de ramener enfin M. de Longueville à ſon devoir; & ſa vertu fut également connue & reſpectée de la cour & de la ville.

Perſonne ſans doute n'étoit plus capable que madame la ducheſſe de Nemours, de faire connoître au public les différens reſſorts, que firent jouer dans ces tems malheureux la politique du cardinal Mazarin, l'ambition des princes, & la haine du parlement contre le miniſtre. C'eſt ce qu'elle a fait dans des Mémoires compoſés par elle-même, qui peuvent paſſer pour un morceau des plus intéreſſans de notre Hiſtoire.

NÉOBULE, fille de Lycambe, Thébain. On peut juger de ſon mérite par le violent dépit qu'eut Archiloque de n'avoir pu l'obtenir de ſon pere en mariage. Il ſe vengea en poëte; & ſes vers furent ſi piquans, que Lycambe ſe pendit de déſeſpoir.

NEVERS. (*Anne de Bourbon*, *ducheſſe de*) *Voyez* ANNE DE BOURBON, &c.

NEVEU, (*Madeleine*) ſçavante Françoiſe de Poitiers. *Voyez* ROCHES. (*Madeleine Neveu*, & *Catherine Frandonet*, *ſa fille*, *dames des*)

NEVILL, (*milady*) fille de Richard Nevill, comte de Salisbury, & ſœur du fameux comte de Warwick.

Warwick. « C'eſt, dit M. l'abbé Prévoſt, en par-
» lant de cette dame, un mêlange bizarre des ver-
» tus & des vices qui paroiſſent le moins faits pour
» être réunis; toute la nobleſſe, la droiture & la
» généroſité d'un ſang illuſtre, avec le déréglement
» d'inclinations & la corruption de mœurs qui ren-
» dent une femme mépriſable dans les conditions
» les plus communes. »

Miladi Nevill étoit, par ſa beauté, l'admiration de toute l'Angleterre. Elle avoit eu pluſieurs amans illuſtres, entr'autres le duc de Gloceſter, oncle du roi Henri VI, & régent du royaume, qui l'avoit demandée en mariage, & qui, la veille de ſes nôces, l'ayant ſurpriſe dans un rendez-vous avec le duc de Sommerſet, avoit poignardé cette amante infidele. Mais non ſeulement ſa vengeance ne fut point ſatisfaite; il en fut dans la ſuite lui-même la victime; car miladi Nevill ne perdit point la vie du coup qui l'avoit frappée; & depuis, l'accuſation qu'elle intenta contre le duc de Gloceſter fut, en partie, cauſe de la diſgrace & de la mort de ce miniſtre.

Toujours auſſi volage que belle, elle quitta le duc de Sommerſet, dès qu'elle ne vit plus en lui qu'un vengeur, & s'attacha au duc d'Yorck, qui l'aima ſans beaucoup l'eſtimer. Elle eut encore d'autres intrigues, & continua de jouer un grand rôle dans les affaires & les brouilleries de la grande Bretagne.

NHAY CANOTOO, Cham-Baypa, ſon époux, roi de Martavan, dans la preſqu'iſle au-delà du Gange, ayant été dépouillé de ſes Etats, en 1544, par le roi de Pégu, Para Mandara; cette princeſſe, avec ſes filles & les dames de ſa ſuite, furent conduites ſur une colline voiſine, où le vainqueur avoit fait élever vingt-un gibets. A ce funeſte ſpectacle, la reine expira de douleur ſur les genoux d'une des dames. Elles furent toutes pendues par les pieds. Le roi priſonnier, & cinquante des principaux ſei-

gneurs de ſa cour furent jettés dans la mer.

NICARETE, *ou* NICERATE, (*ſainte*) vierge de Conſtantinople, dont l'égliſe fait mémoire au 27 de Décembre, étoit d'une illuſtre famille de Nicomédie. Elle alla s'établir à Conſtantinople, & fit beaucoup de biens dans cette capitale de l'empire d'Orient. Sa principale occupation étoit de ſervir & de ſoulager les pauvres. Auſſi modeſte que charitable, elle refuſa le rang de Diaconeſſe qu'on lui offrit. C'étoit alors une dignité dans l'égliſe pour les perſonnes du ſexe. En 404, lorſque S. Jean Chryſoſtome fut dépoſé, elle refuſa de communiquer avec Arſace qu'on lui avoit ſubſtitué; mais étant ſortie de Conſtantinople avec pluſieurs autres vierges, elle alla finir ſes jours dans la ſolitude.

NICAULIS, reine d'Egypte & d'Ethiopie, que l'hiſtorien Joſephe prétend être la reine de Saba dont parle l'écriture ſainte. *Voyez* SABA. (*la reine de*)

NICÉE, ſeconde fille d'Antipater, & femme de Perdiccas, un des généraux d'Alexandre le Grand.

NICOLE ETIENNE. *Voyez* ETIENNE.

NICOPOLIS, riche courtiſane de Rome, qui ſe prit d'amour pour Sylla, dictateur, c'eſt-à-dire chef ſouverain de la république, & l'inſtitua ſon héritier.

NICOSTRATE, auſſi nommée *Carmenta*. Voyez ce nom.

NIGRIS. (*Paule-Antoinette de*) *Voyez* NEGRI.

NILHISDALE. (*miladi*) Après l'entrepriſe malheureuſe du roi Jacques pour remonter ſur le trône d'Angleterre, les ſeigneurs Anglois, qui avoient embraſſé ſon parti, furent exécutés le 16 de Mars 1716. Le lord Nilhiſdale devoit ſubir le même ſort; mais il ſe ſauva par la tendreſſe ingénieuſe de ſon épouſe. On avoit permis aux femmes de voir leurs maris la veille de leur mort pour leur faire les derniers adieux; miladi Nilhiſdale entre dans la tour, appuyée ſur deux femmes de chambre, un mouchoir devant les yeux, & dans l'attitude d'une femme déſolée. Lorſqu'elle fut dans la priſon, elle engagea

le lord, qui étoit de même taille qu'elle, de changer d'habits, & de ſortir dans la même attitude qu'elle avoit en entrant. Elle ajoûta que ſon carroſſe le conduiroit au bord de la Tamiſe, où il trouveroit un bateau qui le meneroit ſur un navire prêt à faire voile pour la France. Le ſtratagême s'exécuta heureuſement. Milord Nilhiſdale diſparut, & arriva à trois heures du matin à Calais. En mettant pied à terre, il fit un ſaut, en s'écriant : « Vive Jeſus, » me voilà ſauvé. » Ce tranſport le décéla. Mais il n'étoit plus au pouvoir de ſes ennemis. Le lendemain matin, on envoya un miniſtre pour préparer le priſonnier à la mort. Ce miniſtre fut étrangement ſurpris de trouver une femme au lieu d'un homme. La nouvelle s'en répandit dans le moment. Le lieutenant de la tour conſulta la cour pour ſcavoir ce qu'il devoit faire de madame Nilhiſdale : il reçut ordre de la mettre en liberté, & elle alla rejoindre ſon mari en France.

NINON LENCLOS. *Voyez* LENCLOS.

NITOCRIS, reine de Babylone, illuſtre par ſon courage & par ſa capacité dans le gouvernement du royaume d'Aſſyrie. Les ennemis s'avançant vers ſa capitale, elle fit détourner le cours de l'Euphrate, pour les empêcher d'entrer dans la ville, en s'abandonnant à l'impétuoſité de ce fleuve. Elle fit bâtir auſſi un pont ſuperbe ſur l'Euphrate, quoiqu'on eût cru juſqu'alors ce projet impoſſible, à cauſe de la rapidité des eaux. On rapporte encore de cette princeſſe qu'elle fit élever ſon tombeau ſur la principale porte de la ville, avec une inſcription qui promettoit de grands tréſors à celui qui l'ouvriroit. Hérodote nous aſſure que Darius l'ayant fait ouvrir long-tems après, n'y trouva que ces mots : « Si tu » n'euſſes été inſatiable d'argent, tu n'euſſes pas » pas violé la ſépulture des morts. »

NITOCRIS, reine d'Egypte & d'Ethiopie, régn : dit-on, avec plus de gloire qu'aucun des rois d'Egypte, ſes prédéceſſeurs. On lui fait honneur

d'avoir élevé une de ces fameuſes pyramides qui faiſoient autrefois l'ornement de ce royaume.

NOÉMI, veuve d'Elimélech, dont parle l'écriture ſainte, fut une fort belle femme, comme ſon nom le ſignifie en hébreu. Le tendre attachement qu'eut pour elle la jeune Ruth, ſa belle-fille, eſt un témoignage de la bonté de ſon cœur.

NOGARET (*Catherine de*) de la Vallette, comteſſe de Bouchage, fut une des plus pieuſes & des plus dévotes dames de ſon tems. Elle étoit fille de Jean de Nogaret, ſeigneur de la Vallette, & de Jeanne de S. Lary, ſa femme, ſœur de M. de Bellegarde, maréchal de France. On lui donna pour époux Henri de Joyeuſe, comte de Bouchage, qui ſe fit Capucin après la mort de ſa femme. La douceur, la ſageſſe, la piété formerent les nœuds de cette union. La comteſſe ſçut ſe concilier non ſeulement la tendreſſe de ſon mari, mais encore le reſpect & l'attachement de tous ceux qui l'approchoient. La reine Louiſe de Lorraine avoit pour elle une affection particuliere; mais quelque crédit qu'elle eût à la cour, on la voyoit le plus ſouvent dans les égliſes & dans les hôpitaux. Elle ſe faiſoit un devoir de conſoler les affligés, de ſoulager les pauvres, de protéger l'innocence & la vertu. Le ciel, enviant ſans doute à la terre un ſi précieux tréſor, l'enleva de ce monde à la fleur de ſes ans, dans ſa vingt-deuxieme année, le 12 d'Août 1587. Son corps fut inhumé dans l'égliſe des Cordeliers de cette capitale, derriere le grand autel.

NOGAROLES, (*Les*) dames Véronoiſes. Entre pluſieurs femmes célèbres qu'a produites la ville de Vérone, les hiſtoriens font mention de cinq dames d'une noble & très-ancienne famille, dans laquelle la ſcience & la vertu paroiſſent avoir été héréditaires. La premiere de ces dames floriſſoit dans le quinzieme ſiécle, & s'appelloit *Antoinette Nogarole*. Sa beauté, ſon eſprit & ſon ſçavoir lui firent une grande réputation. Elle fut mariée à Sal-

vatico Bonacolti, petit-fils de Paſſarin, ſeigneur de Mantouë.

La ſeconde ſçavante, du nom de *Nogarole*; & fille, à ce qu'on croit, de la précédente, s'appelloit *Angele* ou *Angélique*. Auſſi belle & non moins ſpirituelle que ſa mere, elle fit l'admiration de toute l'Italie. La nature avoit pris plaiſir à orner ſon ame de toutes les vertus, & ſon corps de toutes les graces. Modeſte, douce, complaiſante, elle fut un miroir de chaſteté conjugale, & un modele pour toutes celles de ſon ſexe. Elle avoit une connoiſſance de preſque tous les arts; & l'on croyoit, en l'entendant parler, qu'elle avoit lu tous les livres. Elle s'adonna ſur-tout à l'étude de l'écriture ſainte, dont elle expliqua les myſteres en beaux vers, ſuivant le témoignage de Joſeph Bétuſſi, & de Céſar Capaccio, écrivains Italiens.

Iſotta Nogarole, demoiſelle Véronoiſe, & de la même maiſon, ſurpaſſoit en éloquence les plus grands orateurs d'Italie, peut-être même de toute l'Europe. Les harangues qu'elle prononça devant les papes Nicolas V & Pie II; & ſur-tout au concile de Mantouë, font voir que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on l'a regardée comme un puits & un tréſor de ſcience. Elle ſçavoit les langues, la philoſophie, la théologie; &, dit l'auteur de la Défenſe du beau-Sexe, nous ne pouvons que regretter la perte de cinq cens ſoixante-ſix Lettres manuſcrites ſur différens ſujets, qui étoient ſorties de ſa plume, & qu'un auteur moderne aſſure avoir vues dans la bibliothèque de M. de Thou.

Cette Iſotta eut deux ſœurs appellées *Geneviève* & *Laure*, qui ſe diſtinguerent auſſi par leur ſcience & par la pratique des vertus chrétiennes: Geneviève fut mariée à Brunoro de Gambara, & vécut avec lui dans la plus parfaite union; Laure épouſa Nicolas Téono, ſénateur Vénitien, & ſuivit en tout les traces de ſes ſœurs.

François-Auguſtin della Chieſa, évêque de Sa-

luces, dans ſon Traité des Dames ſçavantes, parle encore d'une *Julie Nogarole*, religieuſe à ſainte Claire de Vérone, très-illuſtre par ſon ſçavoir en philoſophie & dans la ſainte écriture, & par la ſainteté de ſa vie. Elle vivoit en 1490; le même prélat fait auſſi l'éloge d'une *Luce de Nogarole*, qui vivoit en 1550, & étoit en grande réputation pour ſes vertus, pour ſon ſçavoir & pour ſes écrits.

Enfin Sanſovino, dans ſon Livre des Maiſons nobles d'Italie, fait mention honorable de *Noſtra Nogarole*, dame de Vérone, alliée à celle de Martinengue de Breſce, qu'il dit avoir été illuſtre par ſon eſprit, & par la connoiſſance parfaite qu'elle avoit des belles-lettres.

NONIA CELSA, impératrice Romaine, femme de Macrin, étoit, à ce qu'on croit, de la famille des Celſes, célèbres juriſconſultes. Les ſatyres & les libelles du tems ne l'ont pas plus ménagée que ſon époux; & l'on peut en conclure que ſi Macrin fut deteſté pour ſa brutale ſévérité, Nonia s'attira les juſtes mépris des Romains par ſes galanteries. L'hiſtoire ne nous apprend point ce qu'elle devint après la mort de l'empereur, qui fut aſſaſſiné l'an de Jeſus-Chriſt 218.

NOUR-MHAL. *Voyez* NUR-JEHAN.

NOUVELLON, (*mademoiſelle de*) ſœur cadette de mademoiſelle l'Héritier, nous eſt connue par ce madrigal de M. de Vertron:

Pour ton bel eſprit tu mérites,
Comme ta ſœur DE VILLANDON
D'être l'une des favorites
Des doctes ſœurs & d'Apollon.

NOVELLA. (*André-Calderini*) *Voyez* ANDRÉ-CALDERINI.

NOYER. (*du*) *Voyez* DU NOYER;

NUNILLON & ALODIE, (*ſaintes*) vierges Chrétiennes, filles d'un Mahométan, & d'une mere

Catholique, en Eſpagne, ſouffrirent le martyre pour la foi de Jeſus-Chriſt, vers le milieu du neuvieme ſiécle.

NUR-JEHAN, femme de Jehan-Ghir, quatrieme empereur de l'Indouſtan, étoit fille d'un officier Perſan, qui paſſa dans le Mogol, à deſſein de faire fortune. Sa beauté lui gagna d'abord le cœur de Jehan-Ghir, & ſon mérite lui aſſura toute ſa tendreſſe. Elle ſçavoit l'arabe, l'indien, le perſan, & joignoit à ces connoiſſances un génie vaſte & capable de gouverner un royaume. L'empereur la conſultoit en tout, & partageoit même avec elle l'autorité ſouveraine; mais Nur-Jehan ambitionnoit quelque choſe de plus. A force de careſſes, dit-on, elle obtint de Jehan-Ghir de régner un jour entier en ſa place. Comme elle méditoit depuis long-tems ce deſſein, elle avoit fait des amas prodigieux d'or & d'argent dans toutes les villes où l'on bat monnoie, & fait diſtribuer de nouveaux coins pour marquer les piéces. Les ſeuls maîtres des monnoies étoient dans ſa confidence. A peine l'empereur, dans une aſſemblée des grands, eut-il déclaré Nur-Jehan ſeule ſouveraine pendant vingt-quatre heures, qu'elle envoya des couriers dans toutes les villes conſidérables, avec ordre de battre en ſon nom les roupies d'or & d'argent, juſqu'à la ſomme de deux millions. (La roupie d'or vaut environ 21 livres de France, & la roupie d'argent, trente ſols.) La choſe fut ſi promptement exécutée, que dans la ville où réſidoit Nur-Jehan, deux heures après être montée ſur le trône, elle fit jetter au peuple une grande quantité de ces nouvelles piéces, qui eurent cours pendant le règne de Jehan-Ghir.

Ce prince ayant été fait priſonnier, en 1625, avec toute ſa cour par Mohabet Khan, un de ſes ſujets, la reine, princeſſe pleine de courage & de réſolution, ſe donna les plus grands mouvemens pour délivrer ſon mari. Ennemie jurée de Mohabet, elle lui ſuſcita par-tout des ennemis. C'étoit elle, en partie,

qui, l'ayant mis mal dans l'eſprit de l'empereur, l'avoit forcé de prendre les armes. Les troupes qu'elle leva de toutes parts, la mirent en état de ſe faire craindre. Par ſes conſeils & par ſon adreſſe, Jehan-Ghir s'échappa des mains du vainqueur. La reine, qui brûloit du déſir de ſe venger, ne négligea rien pour perdre Mohabet. Elle envoya contre lui pluſieurs armées. Mais la mort de Jehan Ghir, arrivée en 1627, la mit dans l'impuiſſance d'exécuter ſes projets, Schah-Jehan, troiſieme fils de l'empereur, auprès de qui Mohabet s'étoit réfugié, étant monté ſur le trône avec le ſecours de ce général.

OCT

OBIZZI, (*Lucrece d'Egli Orologgi, femme de Pie-Enée, marquis d'Egli-*) dans le Padouan, vivoit au milieu du dix-ſeptieme ſiécle. Une conformité de noms, de vertus & de malheurs, l'a fait comparer à l'ancienne Lucrece. Elle étoit parfaitement belle. Un gentilhomme de la ville en devint amoureux; &, profitant de l'abſence du marquis, il s'introduiſit un jour dans ſa chambre; elle étoit encore au lit avec ſon fils Ferdinand, âgé de cinq ans. Il prit l'enfant dans ſes bras & le tranſporta dans une chambre voiſine; enſuite, revenant au lit de la marquiſe, il employa les careſſes les plus flatteuſes, & les menaces les plus terribles pour la faire condeſcendre à ſa paſſion. Rien ne fut capable de l'ébranler. Le gentilhomme furieux la poignarda. Mais quelques précautions qu'il eût priſes pour n'être point apperçu des voiſins ni de ceux de la maiſon, on eut contre lui des indices. On l'arrêta. On l'appliqua pluſieurs fois à la queſtion ordinaire & extraordinaire; il la ſoutint toujours ſans rien avouer. Ainſi l'on ſe contenta de le retenir en priſon pendant quinze ans. Peu de jours après qu'il en fut ſorti, le jeune marquis d'Obizzi vengea la mort de ſa mere, en le tuant d'un coup de piſtolet.

OCELLINE, (*Livie*) ſeconde femme de Galba, ſénateur Romain, qui fut le pere de l'empereur Servius Sulpicius Galba, doit être louée pour ſa tendreſſe envers ſon époux; car, quoiqu'il fût boſſu & contrefait, elle lui demeura inviolablement attachée.

OCTACILIA. (*Marcia*) *Voyez* MARCIA OCTACILIA.

OCTAVIE, ſœur d'Auguſte, & petite-nièce de

Jules-Céſar, ſe fit admirer des Romains & de toute la terre, par ſes vertus & par ſon attachement à un mari volage & indigne d'elle. Ce fut le triumvir Marc-Antoine. Elle avoit été mariée, en premieres nôces, à Claudius Marcellus, dont elle eut le jeune Marcellus, à qui Auguſte fit épouſer ſa fille Julie, & qui mourut à la fleur de ſon âge. Elle eut pluſieurs enfans de Marc-Antoine, & mourut fort regrettée, l'an 11 de Jeſus-Chriſt.

OCTAVIE, impératrice Romaine, étoit fille de l'impudique Meſſaline, & de l'imbécille Claude, ſon époux. Cependant ce fut une princeſſe auſſi ſage que belle, auſſi ſpirituelle qu'aimable. Au milieu d'une cour corrompue, elle ſe diſtingua par ſa modeſtie, par ſa douceur, par ſa bienfaiſance. Perſonne, en un mot, ne mérita plus qu'elle de jouir d'un ſort heureux; mais perſonne ne fut jamais plus à plaindre. On la fiança fort jeune à L. Silanus; mais la vertu de ce Romain ayant excité la haine d'Agrippine, mere de Néron, que Claude, ſon oncle, venoit d'épouſer, elle le fit accuſer de pluſieurs crimes, le dépouilla de ſes emplois, & le força de ſe donner la mort. Le deſſein de cette impératrice étoit de donner Octavie en mariage à ſon fils, qu'elle approchoit par-là du trône; & Claude qui l'aimoit, la laiſſa faire ce qu'elle voulut, au préjudice de ſon propre fils Britannicus, frere d'Octavie. Il adopta peu de tems après ce même Néron, qui fut ſon ſucceſſeur immédiat. On ſent aſſez combien Octavie eut à ſouffrir avec un mari tel que ce prince, que toutes les hiſtoires nous repréſentent comme un monſtre. Il commença par la répudier, ſous prétexte de ſtérilité; puis, à l'inſtigation de Poppée, il la relégua dans la Campanie; enfin il l'obligea de ſe faire ouvrir les veines, après un ſecond exil, & toujours par complaiſance pour la cruelle Poppée, qui l'avoit accuſée d'adultere.

ODEAU, (*Françoiſe*) religieuſe de Poiſſy, près de Paris, vivoit au millieu du ſeizieme ſiécle. On

peut la mettre au rang des femmes ſçavantes de la France, ayant traduit du latin en françois des Sermons & des Méditations de S. Bernard, abbé de Clairvaux, qu'elle a dédiés à madame Jeanne de Gondi, ſa prieure.

ODETTE DE CHAMP-DIVERS, ſurnommée *la Petite Reine*, eſt la ſeule des maîtreſſes du malheureux Charles VI, que nous connoiſſions. Elle « étoit » fille d'un marchand de chevaux, dit l'auteur des » Anecdotes de nos reines. Le roi, qui la vit, la » trouva à ſon gré. Il étoit alors tombé dans les » malheurs de la démence; & comme on cherchoit » à la cour moins à le guérir qu'à l'amuſer dans ſa » maladie, la reine fut la premiere à lui procurer » cette jeune perſonne, en qui les agrémens de » l'eſprit accompagnoient la beauté. Ce qui déter- » mina la reine à cette complaiſance fut, dit-on, » que le roi, dans les accès de ſa folie, alloit quel- » quefois juſqu'à la frapper. Mais pour ſa jeune » maîtreſſe, il l'aimoit, & avoit pour elle cette » crainte que ceux qui ſont dans l'état où il étoit, » conçoivent ordinairement pour quelque perſonne » en particulier. Un des effets de la démence de » ce malheureux prince, lorſqu'il en étoit attaqué, » étoit de refuſer de changer de linge, & de s'obſ- » tiner à garder la même chemiſe ou les mêmes » draps, quelque ſales qu'ils fuſſent. La petite reine » le menaçoit de ſon indifférence ou de ſa haine. » Dans la crainte de n'en être plus aimé, ou de ne » la plus voir, il devenoit docile, & faiſoit ce qu'on » exigeoit de lui. Il en étoit de même pour le boire » ou le manger, & pour toutes les autres choſes » qui pouvoient contribuer à ſa ſanté, & qu'il re- » fuſoit de faire, ſi ſa maîtreſſe ne l'y obligeoit. Elle » calmoit ſes humeurs, elle adouciſſoit ſon ſang, » & ſoulageoit ainſi ſes maux par ſes charmes, ſa » beauté & ſa complaiſance. »

ODILE, (*ſainte*) *ou* OTHILE, floriſſoit au commencement du VIIIe ſiécle. Elle étoit fille d'Athic,

duc d'Alſace, & nièce, par ſa mere, de S. Leger d'Autun. Son pere voulut la faire périr, parce qu'elle étoit née aveugle; mais elle fut élevée ſecrettement par les ſoins de ſa mere dans le monaſtere de la Baume, près de Beſançon. Odile recouvra la vue en recevant le baptême, & crut alors pouvoir ſe préſenter au duc Athic; mais ce barbare maltraita ſi fort le frere d'Odile, qui la lui préſentoit, que le jeune prince en mourut. Athic parut s'adoucir par cet accident: il reçut ſa fille avec bonté, & lui fit préſent de ſa maiſon d'Hodembourg, dont elle fit un monaſtere où elle vécut & mourut ſaintement.

OFEIRAH, Amazone Arabe. *Voyez* ARABES.

OGINE, *ou* OGIVE, reine de France, fille d'Edouard I, roi des Anglois, & troiſieme femme de Charles le Simple, dont elle eut, en 920, Louis ſurnommé d'*Outremer*, étoit une princeſſe d'un grand mérite & d'un génie ſupérieur. Après la captivité du roi ſon époux, en 922, elle chercha une retraite à la cour d'Adelſtan, ſon frere, emmenant avec elle le prince Louis, & fit, dit-on, tous ſes efforts pour obtenir du comte de Vermandois la liberté de Charles. M. le preſident Hénault, parlant de cette reine, dit « qu'après avoir marqué un grand cou» rage dans preſque tout le cours de ſa vie, elle » finit par ſe remarier par amour, après la mort de » ſon mari, avec Herbert, comte de Troyes, ſe» cond fils d'Herbert, comte de Vermandois, qui » avoit tenu ſon mari priſonnier, les ſept dernieres » années de ſa vie. »

OGNA SANCHA, comteſſe de Caſtille, que l'amour rendit coupable & malheureuſe, vivoit vers l'an 990 de Jeſus-Chriſt. Après la mort de ſon époux, elle voulut ſe marier à un prince Maure qu'elle aimoit; & craignant que ſon fils, le comte Sanche Garcias, ne s'oppoſât à ſon deſſein, elle réſolut de l'empoiſonner. Garcias en fut averti. Un jour on lui préſenta à table une coupe empoiſon-

née; mais il pria sa mere de boire la premiere. Cette princesse, se voyant découverte, avala le poison sans hésiter, & mourut peu de tems après. On dit que c'est de-là que vient la coutume, en Castille, de faire boire les femmes les premieres.

OLYMPIAS, reine de Macédoine, femme de Philippe, & sœur d'Alexandre le Grand, ne donna point, du vivant de son mari, une idée avantageuse de sa vertu, puisque ce prince la répudia pour épouser Cléopatre. Il se peut faire que son humeur altiere & impérieuse eût été la seule cause de sa disgrace. Quoi qu'il en soit, elle fut une princesse de mérite, qui gouverna sagement la Macédoine pendant l'absence de son frere. Elle donna souvent des chagrins à ce prince; & apres sa mort, elle fit massacrer son frere Aridée, & la plûpart des grands du royaume. Elle n'eut pas elle-même un meilleur sort, Cassander l'ayant fait mourir, l'an 316 avant Jesus-Christ.

OLYMPIAS, *ou* OLYMPIADE, dont l'église Grecque fait mémoire au 25 de Juillet, étoit fille du comte Séleucus, l'un des premiers seigneurs de la cour de l'empereur Theodose. Elle fut mariée, en 384, à Nébridius, qui fut préfet de Constantinople, en 386, & dont elle demeura veuve peu de tems après. Elle renonça dès-lors aux plaisirs & aux vanités du siécle; & quoique l'empereur lui offrît plusieurs riches partis, elle ne voulut en accepter aucun. Elle parvint à la dignité de Diaconesse de l'église de Constantinople, & consacra ses biens au soulagement des pauvres.

OMM-HABIBA, la neuvieme femme du faux prophête Mahomet.

OMM-SALVA, la septieme femme du même imposteur; quelques-uns disent qu'elle étoit sa cousine germaine.

OMPHALE, reine de Lydie, qu'Hercule, ce fleau des monstres, ce héros redoutable, aima si passionnément, qu'oubliant le soin de sa gloire, il

quitta ſa maſſue pour prendre la quenouille & filer aux genoux d'Omphale.

OPPIA, auſſi nommée *Pompilia*, Veſtale Romaine, qui fut convaincue d'un commerce criminel, & enterrée toute vive, ſelon la coutume.

OPPORTUNE, (*ſainte*) abbeſſe de Montreuil, au diocèſe de Séez, vivoit dans le huitieme ſiécle. Quoique d'une famille des plus nobles du pays, elle renonça de bonne heure à tous les plaiſirs & aux eſpérances les plus flatteuſes pour ſe conſacrer à Dieu dans le monaſtere de Montreuil, dont elle fut élue ſupérieure, & qu'elle édifia par ſes vertus. Elle mourut vers l'an 770.

ORAISON, (*Marthe d'*) baronne d'Allemagne, & vicomteſſe de Salerne, n'eſt pas moins illuſtre par ſa naiſſance que par ſa piété. Elle naquit au château de Cadenet, ſur la Durance, en 1592, & fut mariée fort jeune, à Alexandre du Mas, baron d'Allemagne, qui fit, l'an 1612, un fameux & terrible duel contre Annibal de Forbin, ſeigneur de la Roque, où les combattans n'avoient pour toutes armes que chacun un couteau, avec lequel, après s'être lié le bras gauche l'un contre l'autre, ils ſe tuerent tous deux ſur les remparts de la ville d'Aix. Depuis ce funeſte accident, Marthe d'Oraiſon ſe livra toute entiere aux exercices de la vie dévote: elle aſſiſta les pauvres de ſes biens, & fit pluſieurs belles fondations; celle entr'autres d'un couvent de Capucines, à Marſeille, où elle prit l'habit de religion. Elle fut obligée depuis de le quitter. Elle vint à Paris, où ſa piété s'exerça d'une maniere éclatante dans les hôpitaux, & ſur-tout à l'Hôtel-Dieu. Elle y mourut en odeur de ſainteté, le 30 de Mai 1627.

ORBIANA. (*Barbia*) *Voyez* BARBIA ORBIANA.

ORESTILLE. (*Livie*) *Voyez* LIVIE ORESTILLE.

ORITHIE, reine des Amazones. *Voyez* AMAZONES.

ORLÉANS, (*Antoinette d'*) marquiſe de Belle-Iſle. *Voyez* BELLE-ISLE.

ORLÉANS, (*Anne-Marie-Louiſe d'*) ſouveraine de Dombes. *Voyez* MONTPENSIER.

ORLÉANS, (*Marguerite d'*) *ou* de Valois. *Voyez* VALOIS. (*Marguerite d'Orléans, ou de*)

ORLÉANS. (*la pucelle d'*) *Voyez* PUCELLE D'ORLÉANS.

ORVAL, (*Anne-Eléonore de Béthune d'*) abbeſſe de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèſe de Paris, mérite un rang diſtingué parmi les perſonnes illuſtres de ſon ſexe, tant pour ſes vertus éminentes, que pour ſes talens, & les ouvrages qu'elle a compoſés. Elevée dès ſon enfance dans l'abbaye de Royal-Lieu, près de Compiègne, elle y prit le goût de la vie religieuſe, qu'elle embraſſa dans ſa ſeizieme année. Elle continua d'être le modele & l'édification des dames de l'abbaye de Royal-Lieu juſqu'à ce que madame de Clermont-Monglat, abbeſſe du Val-de-Gif, inſtruite des perfections d'Eléonore d'Orval, jetta les yeux ſur elle pour la remplacer. Louis XIV ayant accepté la démiſſion de l'abbeſſe, nomma, conformément à ſes intentions, madame d'Orval, alors âgée de vingt-neuf ans; & elle prit poſſeſſion au commencement de 1687. Madame de Monglat, pendant quinze ans qu'elle vécut encore, n'eut qu'à ſe louer des talens de la nouvelle abbeſſe & de ſon zèle pour la réforme qu'elle avoit établie. Le gouvernement du monaſtere n'occupoit pas tellement tout le tems de madame d'Orval, qu'elle ne trouvât ſouvent le loiſir de vaquer à l'étude & à la méditation. Elle compoſa trois différens ouvrages intitulés, le premier, *Reflexion ſur les Evangiles*; le ſecond, l'*Idée de la perfection chrétienne & religieuſe pour une retraite de dix jours*; & le troiſieme, *les Réglemens de l'abbaye du Gif, avec des Reflexions*. Elle mourut le 28 de Novembre 1733, âgée de ſoixante-ſeize ans.

OSANNA, (*la bienheureuſe*) fort révérée à Mantouë pour ſa ſainteté, dit-on, & pour ſes miracles.

OSEMBRAI. (*madame la préſidente d'*) M. de Vertron en parle dans ſa Pandore, & dit que M. le duc de Saint-Aignan, qui ne ſe trompoit jamais dans ſes jugemens, a fait des vers à ſa louange.

OSTON, (*Anne*) jeune & belle veuve d'un chevalier Anglois, vivoit ſous le règne d'Elizabeth. Pour ſe ſouſtraire à la perſécution que cette reine faiſoit aux Catholiques, elle quitta l'Angleterre, & ſe retira à Rome, où le pape Sixte V la reçut favorablement, & la logea même chez ſa ſœur donna Camilla. Les ennemis de ce pontife ne manquerent pas de publier qu'il en avoit fait ſa maîtreſſe; d'autres ont cru qu'elle l'étoit du cardinal de Montalte, neveu de Sixte-Quint.

OTACILIA. (*Marcia*) *Voyez* MARCIA, *&c.*

OUDEAU. (*Francoiſe*) *Voyez* ODEAU.

OUVRIER, (*mademoiſelle d'*) connue par ſon eſprit dans le dernier ſiécle, a fait imprimer à Toulouſe des Poëſies qui lui ont mérité quelque réputation.

PAD

PADILLE, (*Marie de*) maîtreſſe de Pierre le Cruel, roi de Caſtille, fut, ſans contredit, une perſonne de mérite, quoique peu vertueuſe. Elle étoit élevée chez la femme de dom Alfonſe d'Albuquerque, premier miniſtre, lorſque Pierre, en 1352, la vit & fut touché de ſa beauté. Ce prince étoit fiancé dès-lors avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre I, duc de Bourbon; & l'on ne parloit à ſa cour que de la beauté, des vertus & de la naiſſance de cette princeſſe, ſœur de la belle-fille du roi de France. Rien ne fut capable d'arrêter Pierre. Il ſe livra ſans réſerve à ſa nouvelle paſſion, & Padille prit bientôt un tel empire ſur ſon cœur, qu'il fallut toute l'autorité de la reine ſa mere, & toute la faveur d'Albuquerque, pour le diſpoſer à conſommer ſon mariage. « Les nôces, dit le P. le » Moine, ne furent pas célébrées; elles furent pré- » cipitées tumultuairement & en ſilence, ſans ap- » pareil & ſans pompe. Ce fut plutôt une fête fu- » nèbre qu'une fête de réjouiſſance; & ſi le prince » violenté n'y porta que du chagrin & de l'aver- » ſion, la princeſſe infortunée y aſſiſta avec l'eſ- » prit en deuil, & la contenance d'une victime » deſtinée à la mort. »

Pierre ſe fit une extrême violence pour reſter ſeulement deux jours avec la reine: il courut, le troiſieme, ſe conſoler dans les bras de ſa maîtreſſe, des chagrins que cette alliance lui cauſoit. Marie de Padille redoubla ſes careſſes & ſes ſoins, pour s'attacher ſon amant; ce qui a fait dire à pluſieurs hiſtoriens, qu'elle avoit uſé de ſortilege. Mais elle n'employa d'autres charmes que ceux qu'elle avoit

reçus de la nature, & ils ne furent que trop puiſſans. Elle engagea Pierre à maltraiter la reine ſa femme, pour la forcer à quitter la Caſtille; mais, comme les crimes ne coûtoient rien à ce monarque, il aima mieux la faire empoiſonner. Ainſi périt une illuſtre & vertueuſe reine, l'an 1361, à peine âgée de vingt-cinq ans. Marie de Padille ne lui ſurvécut gueres, & le ciel ne permit pas qu'elle recueillît le fruit de ſa méchanceté.

PADILLE, (*Louiſe de*) ſçavante Eſpagnole, & comteſſe d'Aranda, vivoit au dix-ſeptieme ſiécle. Elle n'eſt point connue par ſes ouvrages, mais bien par les éloges qu'ont faits de ſon eſprit les écrivains Eſpagnols, entr'autres, Jean de Laſtanoſa, qui l'appelle le *Phénix de ſon ſiècle.*

PAGE, (*Marie-Anne le*) dame du Boccage. *Voyez* BOCCAGE.

PALAVICINE, (*Camille*) marquiſe de Palavicin, eſt renommée dans les écrits des Italiens, pour ſes vertus & pour ſa piété. Octavius, marquis de Palavicin, ſon pere, la maria fort jeune à Céſar Palavicin ſon parent, avec lequel elle ne vécut que dix huit mois. Après ſa mort, elle épouſa Jerôme, ou Robert, auſſi marquis de Palavicin; & ce mariage fut un modèle de la plus heureuſe union. L'éloge qu'en fait le P. Hilarion eſt d'autant plus flatteur, qu'il eſt moins ſuſceptible d'application. « Leur correſpondance, dit-il, étoit telle » qu'un même oui, un même non ſortoit en pareil » inſtant de leurs bouches: ſemblables à deux luths » & à deux harpes de même accord, le toucher de » l'une étoit le raiſonnement de l'autre; & la marquiſe Camille, digne femme du marquis, ainſi » que l'écho, ne parloit qu'après ſon mari, & ſelon » ſon mari. »

PALAVICINE, (*Argentine*) parente de la précédente, vivoit probablement avant elle. L'auteur cité ci-deſſus, dit qu'elle étoit femme de Gui de Rangon, ou Rangoni, qui ſervit la France & Veniſe

au commencement du seizieme siécle. Elle aima les lettres, & protégea les sçavans.

PAMPHILE, sçavante Egyptienne, sous l'empire de Néron, étoit femme de Socratide, qui lui inspira le goût des belles lettres, & cultiva ses bonnes dispositions. Elle composa une Histoire mêlée, divisée en trente-trois livres, & plusieurs autres Traités.

PANA, l'une des concubines de Chingu, empereur de la Chine, avoit autant d'esprit que de beauté & de sageſſe. L'empereur l'aimoit beaucoup plus que ses autres compagnes; &, pour lui donner une marque particuliere de sa tendresse, il voulut qu'elle vînt loger dans son palais; mais elle refusa cette grace avec une modestie toute particuliere. » Quoique celles de mon sexe, lui dit-elle, soient » élevées dans l'ignorance, j'ai appris, en jettant » les yeux sur d'anciennes peintures, que les bons » princes n'ont proche de leurs personnes que d'ha- » biles & de prudens ministres, & que les méchans » au contraire, ne sont environnés que de femmes » qui les entretiennent dans leurs déréglemens. » Pourquoi veux-tu donner le chagrin à l'impéra- » trice de me voir logée dans ton palais, & te » rendre indigne du rang que tu tiens par ce té- » moignage de mépris pour elle ? Je t'aime avec » trop de passion, pour ne pas ménager ton repos » & ta gloire; & bien loin de me reprocher une » action si honteuse pour toi, je te conjure de n'ai- » mer que la gloire, & de l'acquérir par la pra- » tique de la vertu. Demeures seul avec l'impéra- » trice; elle est ta premiere & ta légitime femme, » & souffre que je ne sois toujours que ton esclave » & la sienne. » L'historien ajoûte que Chingu, malgré sa foiblesse, admira de si généreux sentimens, & que l'impératrice, charmée de la modestie de cette fille, lui en témoigna sa reconnoissance.

PANDORE, femme admirable, selon la fable & les poëtes. Tous les dieux de l'Olympe s'étoient

fait un plaiſir de l'embellir à l'envi des dons les plus précieux ; mais Jupiter, pour punir les hommes, lui fit préſent d'une boëte d'où ſortirent depuis tous les maux & toutes les maladies.

PANTHÉE, femme d'Abradate, roi de la Suſiane, peut paſſer pour un modele parfait de la tendreſſe conjugale. Ayant été faite priſonniere dans un combat que Cyrus livra contre les Babyloniens, elle fut traitée par le vainqueur avec tous les égards dûs à ſon rang ; & ſur le récit qu'on fit à ce prince de ſa beauté, il refuſa même de la voir. Après avoir paſſé quelque tems dans le camp de Cyrus, Panthée écrivit à ſon époux de la venir trouver. Abradate ſe rendit auſſi-tôt au camp des Perſes avec deux mille chevaux. On le conduiſit d'abord à la tente de Panthée, qui lui raconta, non ſans verſer beaucoup de larmes, avec quelle bonté & quelle ſageſſe le généreux vainqueur l'avoit traitée. « Eh ! comment, s'écria Abradate, » pourrai-je reconnoître un tel ſervice ? . . . « En » vous conduiſant à ſon égard, lui dit Panthée, » comme il a fait au mien. » Il alla ſur le champ trouver Cyrus ; & baiſant la main de ſon bienfaiteur, l'aſſura qu'il trouveroit déſormais en lui l'ami le plus sûr & l'allié le plus fidele. Il ſe préſenta bientôt une occaſion d'accomplir ſes promeſſes.

Cyrus, ſe diſpoſant à attaquer Créſus, roi de Lydie, confia à Abradate le commandement des chariots Perſans armés de faulx. Abradate ſe préparoit au combat, & étoit ſur le point de mettre ſa cuiraſſe, qui n'étoit que de lin piqué, ſelon la mode de ſon pays, lorſque Panthée vint lui préſenter un caſque d'or, des braſſarts & des braſſelets d'or, avec une cotte d'armes de ſa hauteur, pliſſée par en-bas, & un grand panache de couleur de pourpre. Elle avoit fait préparer toute cette armure à l'inſçu de ſon mari, pour lui ménager le plaiſir de la ſurpriſe. Malgré les efforts qu'elle faiſoit, elle ne put, en le revêtant de cette

armure, s'empêcher de répandre quelques larmes; mais, quelque tendreſſe qu'elle eût pour lui, elle l'exhorta à mourir plutôt les armes à la main, que de ne ſe pas ſignaler d'une maniere digne de leur naiſſance & des bienfaits de Cyrus. « Souviens-» toi, cher époux, lui dit-elle, que j'ai été ſa pri-» ſonniere, &, comme telle, deſtinée pour lui; & » que cependant il m'a gardée, comme il auroit » gardé la femme de ſon propre frere. C'eſt à toi » à reconnoître aujourd'hui une telle grace. . . . . » O Jupiter! s'écria Abradate en levant les yeux » vers le ciel, fais que je paroiſſe en cette occa-» ſion digne mari de Panthée, & digne ami d'un » ſi généreux bienfaiteur! » Cela dit, il monta ſur ſon char. Panthée ne pouvant plus l'embraſſer, voulut encore baiſer le char où il étoit; & après l'avoir ſuivi des yeux le plus loin qu'il lui fut poſſible, elle ſe retira. Abradate fut tué dans le combat, après avoir fait des prodiges de valeur. On s'imagine aiſément quelle fut la déſolation de Panthée, quand on lui annonça la mort de ce cher époux. Elle fit porter ſon corps ſur le bord du Pactole; & appuyant ſa tête ſur ſes genoux, elle reſta fixée ſur ce triſte objet, & abîmée dans ſa douleur. Cyrus accourut vers elle; & mêlant ſes larmes à celles de cette épouſe infortunée, il fit ce qu'il put pour la conſoler, & donna des ordres pour rendre au mort des honneurs extraordinaires; mais à peine ſe fut-il retiré, que Panthée, ſuccombant à ſa douleur, ſe perça le ſein d'un poignard, & tomba morte ſur ſon mari. On leur éleva dans le lieu même un tombeau commun.

PAO-TSE, *ou* PAO-SUA, concubine, puis femme de Yeu-Vang, empereur de la Chine, 781 ans avant J. C.

L'amour que Yeu-Vang conçut pour cette femme, l'aveugla à un tel point, qu'il répudia l'impératrice, & deshérita ſon légitime héritier, fils de cette princeſſe. Le jeune prince ſe retira avec ſa mere à la

cour de ſon oncle, qui avoit une principauté dans la province de Chenſi. L'empereur, tout occupé de ſa paſſion pour Pao-tſe, qui étoit naturellement mélancolique, eut recours, pour la divertir, à toutes ſortes de moyens, qui, s'ils n'étoient pas tous également injuſtes, étoient au moins ridicules & indignes de lui. Il y en eut un en particulier qui lui coûta la couronne & la vie.

Il faiſoit alors la guerre aux Tartares occidentaux, & il avoit donné ordre aux ſoldats, qu'auſſi-tôt qu'ils appercevroient des feux allumés, ils priſſent incontinent les armes & ſe rendiſſent auprès de ſa perſonne. Ce ſignal, qui ne devoit ſe donner que dans le cas de néceſſité, lui parut propre à divertir ſa maîtreſſe : il le faiſoit ſouvent donner ſans autre raiſon que de la faire rire de l'empreſſement des ſoldats à ſe rendre auprès de l'empereur, & enſuite de la honte & de la ſurpriſe où ils étoient de s'être donnés tant de mouvemens inutiles. Pendant qu'il l'amuſoit par ce bizarre & dangereux divertiſſement, il envoya ordre à ſon frere de lui ramener ſon fils qui s'étoit réfugié auprès de lui. Ce prince refuſa d'obéir, juſqu'à ce que le jeune prince fut déclaré légitime héritier de l'empire; & Yeu-Yang déclara la guerre à ſon frere. Comme celui-ci n'étoit pas en état de réſiſter aux forces de l'empereur, il ſe joignit aux Tartares, & vint pendant la nuit attaquer le camp impérial. On alluma promptement des feux; mais les ſoldats, qui avoient été trompés ſi ſouvent par ce ſignal, en firent peu de cas, & le regarderent comme un jeu dont on vouloit, à l'ordinaire, divertir Pao-tſe. Le camp fut forcé, & l'empereur tué, après avoir régné onze ans. Le ſort de ſa maîtreſſe ne dut pas être des plus heureux, quoiqu'il n'en ſoit pas fait mention dans l'hiſtoire.

PARISATIS, femme de Darius-Ochus, roi de Perſe, & mere d'Artaxerxès-Mnémon, ſon ſucceſſeur & de Cyrus ſurnommé *le Jeune*. Un ca-

ractere vindicatif, & une cruauté raffinée la rendirent célèbre. Elle avoit une tendreſſe particuliere pour Cyrus le plus jeune de ſes fils. Ce prince, qui s'étoit révolté contre ſon frere Artaxerxès, ayant été tué dans un combat, vers l'an 401 avant Jeſus-Chriſt, Pariſatis ne ceſſa de le pleurer que lorſqu'elle l'eut vengé de tous ceux qui avoient eu part à ſa mort.

Voici le ſtratagême qu'elle employa pour punir Méſabate, eunuque du roi, qui, par l'ordre de ſon maître, avoit coupé la tête & la main de Cyrus. Cet eunuque ne dépendoit point d'elle, & ne donnoit d'ailleurs aucune priſe ſur lui : il lui fallut donc uſer d'adreſſe, pour pouvoir commettre ſa vengeance. Elle avoit coutume de jouer aux dés mille dariques ; le roi joua : elle ſe laiſſa perdre, & paya les mille dariques comptant. Mais, feignant d'être affligée de cette perte, elle le preſſa de lui donner ſa revanche, & le pria de vouloir bien jouer un eunuque. Le roi, qui ne ſe doutoit point de ſa malice, y conſentit : ils convinrent que chacun d'eux excepteroit de ſon côté cinq de ſes eunuques les plus fideles ; que celui qui gagneroit auroit le choix de tous les autres, & que le perdant ſeroit tenu de le livrer. Ces conditions faites, ils ſe mettent à jouer. La reine apporte à ce jeu toute ſon application, & y emploie tout ce qu'elle a de ſcience & d'adreſſe : favoriſée d'ailleurs par le dé, elle gagne, & choiſit Méſabate ; car il n'étoit pas du nombre des exceptés. Dès qu'elle l'eut entre les mains, avant que le roi pût entrer dans aucun ſoupçon de la vengeance qu'elle méditoit, elle le livra aux exécuteurs, & leur commanda de l'écorcher tout vif ; de le coucher enſuite tout de travers ſur trois croix dreſſées à deux pieds de diſtance l'une de l'autre, & d'étendre ſa peau à part ſur des pieux dreſſés tout auprès ; ce qui fut exécuté. Quand le roi le ſçut, il en fut très-fâché & entra dans une furieuſe colere contre elle ;

mais elle n'en fit que rire, & lui dit en plaiſantant : » Vraiment je vous trouve merveilleux de vous » fâcher pour un méchant eunuque décrépit ; & » moi qui ai perdu mille dariques, que j'ai fort bien » payées, je ne dis mot, je ſuis contente. »

Cette princeſſe conſervoit depuis long-tems dans ſon cœur une haine violente contre la reine Statira, femme d'Artaxerxès. Elle ſentoit bien que le crédit qu'elle avoit auprès du roi ſon fils, n'étoit que l'effet du reſpect & de la conſidération qu'il avoit pour elle comme pour ſa mere ; au lieu que celui de Statira étoit fondé ſur l'amour & ſur la confiance, qui rendoient ce crédit bien plus sûr. De quoi n'eſt point capable la jalouſie d'une femme ambitieuſe ? Pariſatis réſolut de ſe défaire, à quelque prix que ce fût, d'une rivale ſi redoutable. Pour parvenir plus sûrement à ſes fins, elle feignit de ſe réconcilier avec ſa belle-fille, & lui donna toutes les marques extérieures d'une ſincere amitié & d'une vraie confiance. Les deux reines paroiſſant donc avoir oublié leurs anciens ſoupçons, vivoient bien enſemble, ſe voyoient ſouvent, & mangeoient l'une chez l'autre. Mais, comme elles connoiſſoient toutes deux le fonds qu'il faut faire ſur les amitiés & les careſſes de la cour, ſur-tout parmi les femmes, elles n'étoient point dupes de part ni d'autre ; & les mêmes craintes ſubſiſtant toujours, elles ſe tenoient ſur leurs gardes, & ne mangeoient pas des mêmes viandes ni des mêmes morceaux. Croiroit-on qu'il fût poſſible de tromper une vigilance ſi attentive & ſi précautionnée ? Pariſatis, un jour qu'elle donnoit à manger à ſa belle-fille ; prit ſur la table un oiſeau fort rare qu'on y avoit ſervi, le partagea par le milieu, en donna la moitié à Statira, & mangea l'autre. Statira, bientôt après, ſentit de vives douleurs, & étant ſortie de table, mourut dans des convulſions horribles, après avoir inſpiré au roi de violens ſoupçons contre ſa mere, dont il connoiſſoit d'ailleurs la cruauté

& l'esprit implacable & vindicatif. Il fit une exacte recherche du crime : tous les domestiques & les officiers de sa mere furent arrêtés & appliqués à la question. Gygis, femme de chambre de Parisatis, & la confidente de tous ses secrets, avoua tout. Elle avoit fait frotter de poison un côté du couteau : ainsi Parisatis ayant coupé l'oiseau en deux parts, mit promptement le côté sain dans sa bouche, & donna à Statira le côté empoisonné. Artaxerxès se contenta de confiner sa mere à Babylone où elle demanda de se retirer, & lui dit que tant qu'elle y seroit, il n'y mettroit jamais le pied.

PARRE, (*Catherine*) sixieme femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui l'épousa peu de tems après avoir fait mourir Catherine Howard soupçonnée d'adultère. « Ce prince, dit le traducteur de Gregorio Léti, ne pouvant vivre sans » femme, jetta les yeux sur Catherine Parre, veuve » du baron de Latimer, & sœur de Güillaume Parre, » comte d'Essex. Et quoique ce fût une grande fortune pour la veuve d'un simple baron d'épouser » un roi, cependant après avoir fait réflexion à » la fin tragique de plusieurs femmes de Henri, » craignant de tomber dans de semblables malheurs, » elle dit au roi, *qu'elle aimoit mieux être sa concubine* » *que sa femme.* Cela n'empêcha pourtant pas qu'il » ne l'épousât, & qu'il ne la fit couronner au mois » de Juillet suivant 1543. » Ce fut un bonheur pour elle, que Henri mourut en 1546 ; car on assure qu'il avoit dessein de lui faire son procès comme à une hérétique. Elle se remaria avec Thomas de Seymour, en 1547, & mourut la même année.

PARTHENAI, (*Anne de*) fille de Jean de Parthenai-l'Archevêque, morte en 1631. Quoiqu'elle n'ait point laissé d'ouvrages, elle n'en est pas moins connue dans la république des lettres, pour sa science & pour la protection qu'elle accorda aux sçavans. Possédant parfaitement les langues grecque & latine, elle s'occupoit encore beaucoup de théo-

logie; mais cette derniere étude la précipita dans les erreurs de Calvin. On s'imagine, ſans doute, qu'une femme auſſi profondément ſçavante, étoit d'un commerce peu agréable dans la ſociété; rien ne ſeroit plus mal fondé que cette opinion. Anne de Parthenai faiſoit les délices des bonnes compagnies par ſon eſprit, qu'elle avoit fort délicat; par ſon goût pour la muſique, & ſur-tout par une voix charmante. Elle avoit épouſé Antoine de Pons, comte de Marennes. On ignore l'année de ſa mort.

PARTHENAI, (*Catherine de*) niéce de la précédente, fille unique & héritiere de Jean de Parthenai-l'Archevêque, ſeigneur de Soubiſe, & d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre, marcha ſur les traces de ſon illuſtre tante, & ſe diſtingua dans la poëſie françoiſe. Née en 1554, elle épouſa le baron du Pont-Quellenec, en 1568, puis en 1575, René, vicomte de Rohan, dont elle eut le fameux duc de Rohan, chef des Calviniſtes ſous Louis XIII, le duc de Soubiſe, & trois filles. Elle avoit infiniment d'eſprit, & compoſa, ſelon la Croix-du-Maine, pluſieurs tragédies & comédies françoiſes qui n'ont pas été imprimées, à l'exception pourtant de la tragédie d'*Holoferne*, qui fut jouée à la Rochelle, en 1574. On lui attribue encore pluſieurs élégies, une traduction des préceptes d'Iſocrate, &c.

Catherine étant demeurée priſonniere de guerre au ſiége de la Rochelle, en 1628, fut enfermée au château de Niort, & mourut au Parc en Poitou, le 26 d'Octobre 1631, âgée de ſoixante-dix-ſept ans.

PARYSATIS. *Voyez* PARISATIS.

PASCAL, (*Françoiſe*) native de Lyon. Elle donna au théatre de cette ville, en 1657, une tragédie intitulée *Endymion*, & en 1664, une comédie en un acte, qui a pour titre le *Vieillard amoureux*. Cette piéce eſt en vers de huit ſyllabes, & fut faite à l'occaſion d'une hiſtoire arrivée à Lyon.

PASCAL, (*Jacqueline*) ſœur du célèbre Blaiſe

Paſcal, née à Clermont en Auvergne, en 1625, fit voir, ainſi que ſon illuſtre frere, un eſprit prématuré, capable des plus grandes choſes. A douze ans, elle faiſoit des vers françois, dignes de nos meilleurs poëtes; & n'étant âgée au plus que de quinze ans, elle remporta le prix de poëſie à Caen, ſur la Conception de la ſainte Vierge. En 1652, elle entra au monaſtere de Port-Royal des Champs, & y fit profeſſion l'année ſuivante. Elle mourut, en 1661, dans ſa trente-ſixieme année.

PASSEFILON; (*la*) nom d'une Lyonnoiſe qui fut aimée de Louis XI.

PATIN, (*Madeleine Hommets*) & ſes deux filles, *Charlotte-Catherine*, & *Gabrielle-Charlotte*, de Paris, occupent un rang diſtingué parmi les femmes ſçavantes de France & d'Italie. Madeleine, fille & femme de fameux médecins François, compoſa pluſieurs ouvrages de piété. Charlotte fit imprimer à Padoue un *in-folio* plein de figures, dont le titre eſt: *Tabellæ ſelectæ ac explicatæ à Carolâ Catharinâ Patinâ, Pariſinâ, academicâ*; c'eſt-à-dire: *Tableaux choiſis & expliqués par Charlotte-Catherine Patin, Pariſienne, académicienne* (de Padoue.) Gabrielle-Charlotte eſt auteur d'une Diſſertation latine ſur le Phénix; d'un Panégyrique de Louis XIV, prononcé, en 1685, dans l'académie de Padoue, & de pluſieurs autres Diſcours. Ces illuſtres Pariſiennes fixerent leur réſidence à Padoue, & furent toutes trois de l'académie des *Ricovrati* de cette ville.

PAULA. (*Julia Cornelia*) *Voyez* JULIA CORNELIA PAULA.

PAULE, dame Romaine, de l'illuſtre famille des Scipions & des Paul-Emiles, après la mort de Toxore ſon époux, s'enferma dans le monaſtere de Bethléem, ſous la conduite de S. Jerôme, & s'y appliqua particulièrement à l'étude de l'écriture ſainte: pour l'entendre plus aiſément, elle apprit la langue hébraïque, dans laquelle elle ſe rendit très-

habile : elle mourut dans ſon monaſtere, âgée de cinquante-ſix ans.

PAULINE, dame Romaine, célèbre par ſa vertu & par ſa beauté. Un jeune homme nommé *Mundus*, qui l'aimoit éperdûment, ne pouvant venir à bout de la ſéduire, eut recours à une des affranchies de ſon pere, nommée *Ida*. Cette femme corrompit quelques prêtres d'Iſis, qui firent ſçavoir à Pauline, que le dieu Anubis deſiroit paſſer une nuit avec elle. Pauline, ſenſible à l'honneur que le dieu lui faiſoit, ſe rendit au lieu marqué : Mundus, ſous le nom d'Anubis, lui en fit les honneurs. Quelque tems après, l'indiſcret Mundus avoua à Pauline la ſupercherie. Cette femme déſeſpérée demanda vengeance à ſon mari. Celui-ci porta ſes plaintes à l'empereur Tibere, qui fit pendre Ida & les prêtres d'Iſis ; exila Mundus ; fit renverſer le temple de la déeſſe, & jetter ſa ſtatue dans le Tibre.

PAULINE, femme de Séneque le Philoſophe, ne voulant pas ſurvivre à ſon époux, ſe fit couper les veines avec ce grand homme ; mais Néron lui fit porter un prompt ſecours, & l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. Elle vécut encore quelques années, portant ſur ſon viſage pâle & décoloré une preuve glorieuſe de ſa tendreſſe pour ſon époux.

PAULINE. (*Lollie*) *Voyez* LOLLIA PAULINA.

PAZZI, (*Marie-Madeleine de*) Carmélite à Florence, où elle naquit le 3 d'Avril 1566, eſt célèbre par ſes vertus, entr'autres par ſa piété, par ſon innocence & par le courage ſingulier avec lequel elle réſiſta aux plus fortes tentations. Peu de jours avant ſa mort, en 1626, elle dit ces belles paroles : « Je pars de ce monde, ſans avoir ja-» mais pu comprendre comment il eſt poſſible » qu'une créature puiſſe conſentir à offenſer Dieu, » & commettre un ſeul péché mortel contre ſon » Créateur. »

PÉLAGIE (*ſainte*) étoit une célèbre comé-

dienne de la ville d'Antioche, au cinquieme ſiécle. Un ſermon de Nonnus, évêque d'Héliopolis, la convertit. Elle ſe fit baptiſer, & ſe retira, déguiſée en homme, ſur la montagne des oliviers, près de Jeruſalem. Elle y vécut ſous le nom de *Pélage*, dans la plus auſtere pénitence : on ne reconnut ſon ſexe qu'après ſa mort.

PELAGIE, (*ſainte*) vierge & martyre, naquit à Antioche dans le quatrieme ſiécle, pendant la perſécution de Maximin. Le magiſtrat de la ville en étant devenu amoureux, envoya des ſatellites avec ordre de la lui amener, ſous prétexte qu'elle étoit Chrétienne, mais en effet pour lui ravir ſon honneur. Pélagie, étant ſortie de ſa maiſon, feignit d'y avoir oublié quelque choſe ; elle y rentra, monta ſur le toît, & de-là ſe précipita ſur le pavé.

PELERIN, (*Catherine*) dame de Capoue, fut, » de ſon tems, dit Hilarion de Coſte, le miroir de » la pudicité & de la beauté ; ſi ſçavante & ſi ſage » que, par la bonté de ſon jugement, elle expli- » quoit & connoiſſoit parfaitement tout ce que l'eſ- » prit le plus excellent pouvoit comprendre ; mais » elle ſe plaiſoit plus en la poëſie italienne qu'en » toute autre choſe. »

PÉNÉLOPE, femme d'Ulyſſe, roi d'Ithaque, nous eſt repréſentée par les poëtes comme un modèle de conſtance & de chaſteté. Elle étoit très-belle : un grand nombre d'amans lui faiſoient aſſiduement leur cour ; & voyant qu'Ulyſſe ne revenoit point, pluſieurs années même après le ſiége de Troye, ils faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour perſuader à Pénélope qu'il étoit mort, & la prioient de choiſir un d'entr'eux pour époux. Rien ne fut capable de lui faire violer la foi conjugale. Tout ce qu'ils obtinrent par leurs importunités, ce fut une promeſſe de ſe décider, lorſqu'une toile à laquelle elle travailloit ſeroit achevée, ſuppoſé qu'elle n'eût aucunes nouvelles d'Ulyſſe ; mais elle avoit

ſoin de défaire la nuit ce qu'elle faiſoit le jour ; d'où eſt venu le proverbe, *la toile de Pénélope*, pour ſignifier un ouvrage qui ne s'acheve point. Par cet artifice, la princeſſe amuſa ſes ſoupirans ; & ſon mari, qui ne revint qu'après vingt ans d'abſence, la trouva chaſte & fidele.

PENTADIE, (*ſainte.*) veuve, diaconeſſe de l'égliſe de Conſtantinople. Son attachement pour S. Jean Chryſoſtôme lui attira de violentes perſécutions, qui lui donnerent lieu de faire éclater ſa patience.

PENTHÉSILÉE, reine des Amazones, ſe diſtingua par ſa valeur au ſiége de Troye. Pline lui attribue l'invention de la hache d'armes.

PEREZ, (*donna Juana Coëllo, femme d'Antoine*) & donna GREGORIA, & donna LUISA leurs filles, ſe diſtinguerent toutes trois par leur eſprit. On ſçait qu'Antoine, ou Antonio Perez, étoit miniſtre & ſecrétaire d'état de Philippe II, roi d'Eſpagne, & qu'il fut diſgracié ſubitement, après avoir joui de la plus grande faveur. Sa femme, dit Amelot de la Houſſaye, fut un des ornemens de ſon ſexe & de ſon ſiécle.

Leur fille aînée, nommée *donna Gregoria*, avoit tant d'eſprit, que ſon pere, charmé de ſes lettres, lui écrivit un jour en ces termes : « Ma fille, » ne croyez pas parler à Cicéron, ni à quelqu'un » de ces anciens orateurs Grecs : accommodez-» vous à ma portée, & populariſez votre ſtyle, » (*humillad ſtylo*) attendu que ma plume vole » bas, & que je ne ſçais point d'autre langage que » celui du vulgaire ; & perſonne ne doit trouver » étrange qu'un pere d'eſprit groſſier ait engendré » une fille qui a l'eſprit ſi délié, tandis que l'on » voit des papes engendrés par des bergers. » (Il faiſoit alluſion à la naiſſance du pape Sixte V.) Donna Gregoria mourut en 1602 au mois d'Août.

Antoine Perez avoit une autre fille appellée *donna Luiſa*, qui égaloit bien ſa ſœur en cou-

rage, ſi elle ne l'égaloit pas en eſprit. En voici un bel échantillon, tiré des premieres Lettres eſpagnoles de cet infortuné ſecrétaire. Un jour, donna Luiſa, détenue priſonniere à Madrid, avec ſa mere & ſes freres, ayant été attaquée d'un violent mal de dents, fut portée par une ſervante qui avoit la liberté d'aller & de venir, chez un médecin voiſin, pour ſçavoir ce qu'il falloit faire à ce mal. Le concierge & les guichetiers ne firent nulle difficulté de laiſſer paſſer la demoiſelle, qui n'avoit pas encore ſix ans. Le préſident de Caſtille, Rodrigo Variquez, de longue main ennemi & perſécuteur du pere, en fut averti par ſes eſpions. Il fit enfermer cette pauvre innocente dans une chambre particuliere, comme une inſigne criminelle d'état, ſans vouloir permettre que perſonne y entrât pour lui tenir compagnie, non pas même pour lui faire ſon lit & la coucher; & cette rigueur dura pluſieurs jours, ſans que la priſonniere fît un ſeul cri, ni dît un ſeul mot qui montrât de l'impatience; au contraire, lorſque ſes petits freres venoient frapper à la porte de ſa chambre, & lui demandoient: » Ma ſœur, que faites-vous là? Ne vous ennuyez-» vous point dans cette priſon ſéparée, où l'on » vous tient comme ſi vous étiez la plus méchante » créature du monde? » Elle leur répondoit en folâtrant: « Allez, vous n'êtes tous que des enfans, » & moi je ſuis un homme; on me garde comme » l'on feroit Drak. » Ces paroles, ajoûte Perez, n'étoient pas d'une petite fille, ni d'un homme, ni même d'un géant enchaîné; car en cet état les plus réſolus ont peur. Qui avoit appris le nom du corſaire Drak à un enfant de ſix ans, & à dire ces paroles ſi à propos? L'Eſprit de Dieu, qui ſuggere tout ce qu'il faut dire en ces rencontres, *& revelat ea parvulis.*

PERIAKONKONNA, fille de Tahmas I, roi de Perſe, mort en 1575.

Cette princeſſe, dit Herbert, étoit d'un courage mâle ; l'on pourroit ajoûter, & d'un naturel ſanguinaire. A peine Schah-Tahmas eut-il rendu le dernier ſoupir, que le prince Haïdar, le plus jeune de ſes fils, s'empara du palais, & ſe mit la couronne ſur la tête. Periakonkonna, qui s'étoit déja déclarée pour les intérêts des aînés, craignant que Haïdar n'en vînt à des violences qui l'empêcheroient de conſerver la couronne à Iſmaël, ne voulut point s'oppoſer ouvertement aux prétentions de ce jeune ambitieux ; mais elle prit ſes meſures, & le fit aſſaſſiner.

Iſmaël étant monté ſur le trône, le deshonora par ſes cruautés, & par le maſſacre de preſque tous ſes parens. Periakonkonna, ne ſe trouvant pas en ſûreté pour ſa vie, ne fit point difficulté d'attenter ſur celle d'Iſmaël. Cette princeſſe & quatre ſeigneurs déguiſés en femmes, entrerent un ſoir dans ſon appartement, comme en maſcarade, & l'étranglerent avec un cordon de ſoie.

On eut beaucoup de peine à faire accepter la couronne à Mohammed, l'aîné des fils de Tahmas, qui, parce qu'il étoit aveugle, l'avoit déja refuſée pluſieurs fois. Mais, conſidérant qu'il expoſeroit ſa perſonne & le royaume, s'il ſouffroit qu'elle tombât en des mains érrangeres, il ſe rendit aux vœux de la nation. Ce ne fut pourtant qu'à condition qu'on lui apporteroit la tête de Periakonkonna, qui avoit déja trempé ſes mains dans le ſang de deux de ſes freres, & qui étoit en poſſeſſion de diſpoſer du royaume ; ce qui fut exécuté ſans délai, l'an 1578.

PERIBÉE, fille d'Alcathoüs, roi de Mégare, fut mere du célèbre Ajax.

PERNETTE DU GUILLET. *Voyez* GUILLET.

PERPÉTUE, (*ſainte*) & ſainte FÉLICITÉ, ſouffrirent le martyre en Afrique, pendant la perſécution de Sévere, en 203 ou 205.

PERSIDE,

PERSIDE, femme pieuſe d'Iconium, vendit tous ſes biens, & ſe conſacra au ſervice des pauvres chrétiens, priſonniers à Rome pendant la perſécution de Néron.

PESQUAIRE, (*Victoire Colonne, marquiſe de*) d'une des plus illuſtres maiſons d'Italie, s'eſt rendue recommandable, dans le ſeizieme ſiécle, par ſon courage, par ſon ſçavoir & par ſa fidélité envers ſon mari. Fille de Fabrice Colonne, ſeigneur Romain, elle fut mariée à Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Peſquaire, l'un des plus fameux capitaines de ſon ſiécle. On peut dire que jamais dame ne fut plus célébrée par les poëtes & les hiſtoriens que le fut l'illuſtre Victoire. Auguſtin Niphus, Paul Jove, le préſident de Thou, Mathieu Toſcan, Joſeph Bétuſſi, Louis Jacob, & quantité d'autres auteurs lui ont, à l'envi, prodigué leurs éloges. Elle excelloit en toutes ſortes de ſciences, ſur-tout dans la poëſie; &, ce qui lui fait beaucoup d'honneur, c'eſt qu'elle conſacra ſa plume à décrire les exploits du marquis ſon époux.

Après la victoire de Pavie, à laquelle ce héros eut beaucoup de part, le pape Clément VII & les princes d'Italie lui firent offrir le royaume de Naples, qu'ils vouloient ſouſtraire à la tyrannie de Charles-Quint; mais la généreuſe marquiſe fit voir à ſon mari le danger auquel il s'expoſeroit en acceptant une offre auſſi glorieuſe, & le retint dans les bornes de la modération & de la prudence. Cette ſage & ſçavante héroïne ne voulut jamais, après la mort du marquis, qu'elle perdit à la fleur de ſon âge, accepter aucun des partis avantageux qui lui furent préſentés; mais elle répondit à ceux qui la recherchoient, « que ſon mari vivoit en-» core, & vivroit toujours dans ſon cœur. » En effet, elle ne ceſſa point de le pleurer, de le louer, de le célébrer dans ſes écrits; ce fut ce qui la fit comparer, ou plutôt préférer à Porcie,

femme de Brutus, par Jean-Thomas Muſcoïio, poëte contemporain, dans les vers ſuivans :

Non vivam ſine te, mi Brute, extertita dixit
Porcia, & ardentes ſorbuit ore faces
Te, Davale, extincto, dixit Victoria : Vivam,
Perpetuò mœſtos ſic dolitura dies.
Utraque Romana eſt; ſed in hoc Victoria victrix
Perpetuò hæc luctus ſuſtinet; illa ſemel.

Pierre Du Ryer les a traduits ainſi ; nous les rapporterons en faveur de ceux qui n'entendent point le latin :

Je ne puis vivre ſans te voir,
Mon cher Brute, diſoit Porcie;
Alors, ſuivant ſon déſeſpoir,
Par des charbons ardens, elle éteignit ſa vie.

Mais ſans toi, mon cher d'Avalos,
Victoire a dit : Je ſçaurai vivre,
Pour pleurer toujours ſur tes os
Sans que d'un ſi grand deuil le trépas me délivre.

Rome les donna toutes deux
Pour diſputer pareille gloire;
Mais, dans un combat ſi fameux,
La conſtante Victoire emporte la victoire.

L'une a craint un trop long tourment;
L'autre en a ſignalé ſon zèle;
L'une n'a ſouffert qu'un moment,
Et Victoire a rendu ſa victoire immortelle.

La marquiſe de Peſquaire ſe retira, ſur la fin de ſa vie, dans le monaſtère de ſainte Marie à Milan, où elle mourut vers l'an 1541.

PETIT, (*Anne-Marguerite*) *dite* Madame DU NOYER. *Voyez* DU NOYER.

PETRONILLE. (*ſainte*) On la croit fille de S. Pierre, mais ſans fondement.

PEYEU, femme de Timur, ou Chingtſong, empereur de la grande Tartarie & de la Chine. Cette princeſſe ne ſe diſtingua que par l'oppoſition qu'elle voulut apporter, en 1307, au couronnement d'Hayshan, de la famille de Genghizkan, & qui fut, malgré elle, le ſucceſſeur de Timur, mort ſans poſtérité. Sa mort fut le fruit de ſes intrigues.

PHÆBÉ, diaconeſſe de l'égliſe de Corinthe, célèbre par ſa charité, que S. Paul appelle ſa ſœur dans ſon Epître aux Romains.

PHEDIME, fille d'Otanès, ſeigneur Perſan, & femme de Smerdis, roi de Perſe. Ce fut elle qui découvrit la fourberie de Spendabates, qui ſe faiſoit paſſer pour Smerdis, auquel il reſſembloit parfaitement.

PHEDRE, princeſſe célèbre dans les écrits des poëtes, étoit fille de Minos, roi de Crète. Elle épouſa Théſée, roi d'Athènes, & devint éperdument amoureuſe de ſon fils Hyppolite. Indignée de la réſiſtance que ce prince oppoſoit à ſes deſirs, elle l'accuſa auprès de ſon pere d'avoir voulu lui faire violence. Le crédule Théſée exila ſon fils, & pria Neptune de le venger : ce dieu envoya un monſtre marin au-devant d'Hyppolite qui étoit alors ſur ſon char : ſes chevaux, effrayés de cette vue, le renverſerent, & le mirent en piéces. Phedre deſeſpérée ſe donna la mort.

PHELISE, *ou* FELICE RENARD, une des maîtreſſes de Louis XI, qui en eut une fille mariée, en 1460 à Charles de Sillons.

PHÉMONOÉ, premiere prêtreſſe du temple de Delphes. On la fait inventrice des vers héroïques.

PHÉNENNA, l'une des deux femmes d'Elcana, pere du prophète Samuel.

PHILIBERTE DE FLEURS. *Voyez* FLEURS.

PHILIPPE-DUC, demoiſelle Piémontoiſe, & l'une des maîtreſſes de Henri II. Elle fut mere de Diane légitimée de France.

PHILIPPE CATENOISE, *ou* DE CATANE, de la-

vandiere devint nourrice d'un des enfans de Robert le Sage. Lorſque Jeanne, petite-fille de Robert, fut parvenue à la couronne, Philippe eut toute la confiance de cette princeſſe. Ayant remarqué qu'elle avoit de l'averſion pour André de Hongrie ſon époux, elle étrangla ce prince de ſes propres mains en 1345; mais elle expia ce crime par une mort cruelle.

PHILLA, fille d'Antipater, gouverneur de Macédoine, apprenant que Démétrius ſon époux avoit perdu ſes États, s'empoiſonna de déſeſpoir.

PHILOMELE, fille de Pandion, roi d'Athènes. Térée, époux de ſa ſœur Progné, la viola; lui coupa la langue, & l'enferma dans une priſon. Philomele traça avec ſon ſang ſur une toile l'outrage qu'elle avoit reçu, & envoya à ſa ſœur cette lettre d'une eſpece nouvelle. Progné attendit, pour ſe venger, la fête des Orgyes. Alors elle ſe déguiſa en Bacchante, & accompagnée de pluſieurs autres femmes, elle alla délivrer Philomele, & l'emmena dans ſon palais. Les deux ſœurs, pour ſe venger de Térée, égorgerent ſon fils Itys, & lui firent ſervir dans un repas les membres de cet enfant. Lorſque Térée en eut mangé, Progné lui en préſenta la tête: ce prince furieux pourſuivit ſa femme l'épée à la main; mais la fable dit qu'il fut changé en épervier, Progné en hirondelle, & Philomele en roſſignol.

PHILONOMIE, fille de Nyctinus & d'Arcadie, quoique nymphe de la chaſte Diane, ſe laiſſa ſéduire par le dieu Mars, ſelon la fable.

PHILONONE, autrement *Polybée*, femme de Cygnus, & amoureuſe de Tenus, ſon beau-fils, renouvella à ſon égard le crime de Phédre.

PHILOTIS, eſclave Romaine, conſeilla au ſénat de l'envoyer, avec d'autres eſclaves, dans le camp des Fidénates, revêtues d'habits de citoyennes. Si-tôt qu'elle y fut arrivée, elle engagea les Fidénates à boire, & donna lieu, par ſon

exemple, à toutes les autres eſclaves d'enyvrer les ſoldats, & tous les officiers de l'armée; lorſqu'elle les vit plongés dans le ſommeil, elle donna le ſignal à l'armée Romaine qui vint fondre ſur celle des Fidénates, & qui la défit entiérement. Le ſénat, par reconnoiſſance pour Philotis, accorda la liberté à toutes ſes compagnes; leur permit de porter l'habit des citoyennes, & inſtitua une fête en mémoire de cet évènement.

PHILOZOÉ, femme de Tlépolème. Après la mort de ſon époux, tué au ſiége de Troye, elle inſtitua en ſon honneur des jeux, dans leſquels des enfans luttoient enſemble : les vainqueurs recevoient une couronne de peuplier blanc.

PHILUMENE, femme viſionnaire & fanatique, favorite d'Apelles, Marcionite.

PHILUMENE, fille de Calythyche, donna ſa vie pour celle d'Ariſtide ſon frere de lait.

PHRYNÉ, courtiſane célèbre de l'ancienne Grèce, & qui vivoit vers l'an 328 avant l'ere chrétienne, gagea un jour avec quelques jeunes gens, qu'elle triompheroit de la continence du philoſophe Xénocrates. Le ſoir, lorſqu'il eut bien bu, elle ſe mit au lit avec lui; & employa, pour le mettre en humeur, les careſſes les plus efficaces. Mais ce fut en vain : le philoſophe reſta froid comme un marbre. Le lendemain, les jeunes gens lui demanderent le prix de la gageure, ſe moquant du peu de pouvoir de ſes charmes : « Je ne vous dois » rien, leur répondit Phryné; j'ai gagé avec vous » que j'échaufferois un homme, & non une ſtatue. »

Le fameux ſculpteur Praxiteles étoit amoureux de la courtiſane Phryné. Cette femme, pour prix de ſes faveurs, lui demanda ſon plus bel ouvrage. Praxiteles le lui promit; mais Phryné s'apperçut qu'il la trompoit, & qu'il ne vouloit pas lui dire quel étoit celui qu'il eſtimoit le plus de tous ſes ouvrages. Pour le ſçavoir, elle eut recours à cet arti-

fice. Elle posta un esclave, qui vint dire à Praxiteles que le feu avoit pris dans sa maison, & que la plûpart de ses ouvrages étoient déja consumés. Praxiteles épouvanté, lui demanda si le Satyre & le Cupidon avoient échappé aux flammes ; alors Phryné éclatant de rire, lui dit : « Rassurez-vous ; » c'est une fausse allarme, » & lui demanda ensuite sa statue de Cupidon.

Phryné, étant à un festin avec plusieurs femmes extrêmement fardées, leur joua un tour assez fin. Il y avoit un jeu usité dans le festin, où chacun étoit obligé de faire ce que faisoit un des convives. Le tour de Phryné étant venu, elle mit deux fois la main dans de l'eau, & s'en frotta les joues : tous les autres furent contraints d'en faire autant. L'eau produisit sur les visages fardés l'effet qu'on peut croire ; & Phryné, qui n'avoit pas besoin du secours de l'art pour paroître belle, put jouir à son aise de l'embarras & de la confusion de sa compagnie.

Phryné, dans sa vieillesse, avoit encore des amans ; ce qui lui faisoit dire : « D'un vin fameux » & excellent, on achete encore la lie. »

PHUA, & SEPHORA, sages-femmes chez les Hébreux, célèbres par leur désobéissance au roi Pharaon, qui leur avoit ordonné de tuer tous les enfans mâles des Israëlites lorsqu'elles accoucheroient leurs femmes.

PHYA, femme Athénienne, d'une grandeur extraordinaire. Les partisans de Pisistrate, voulant rétablir son autorité à Athènes, l'habillerent en Minerve, la mirent sur un char avec Pisistrate, & firent accroire au peuple que c'étoit la déesse elle-même qui ramenoit Pisistrate dans la ville.

PHYLIS, fille de Lycurgue, roi de Thrace, reçut à sa cour Démophoon, fils de Thésée, qui revenoit de la guerre de Troyes, & lui accorda les dernieres faveurs, à condition qu'il reviendroit pour l'épouser, dès qu'il auroit terminé les affaires qui l'ap-

pelloient dans ſa patrie; mais voyant qu'il tardoit trop long-tems, elle le crut infidèle, & ſe pendit de déſeſpoir.

PIE, *ou* PIA, (*Béatrix*) dame de Ferrare, eſt louée par le P. Hilarion, d'après Joſeph Bétuſſi, pour ſa modeſtie, pour ſa bonté, pour ſa ſcience & pour ſa parfaite obéiſſance à ſon mari, qui fut Gaſpard des Obizzes, ou, comme diſent les Italiens, *de gli Obizzi*.

PIENNE, (*Jeanne de Halluin, demoiſelle de*) fille d'honneur de Catherine de Médicis, & maîtreſſe de François de Montmorenci, fils aîné du connétable. Il lui donna ſecrettement une promeſſe de mariage; mais ſon pere, qui avoit ſur lui d'autres vues, employa l'autorité du roi Henri II, pour faire enfermer dans un couvent la demoiſelle de Pienne: le roi à ce ſujet publia un édit qui déclaroit nuls les mariages clandeſtins.

PIÉRIDES, filles de Piérus, prince Macédonien. La fable dit qu'elles oſerent défier les Muſes qui, pour punir leur témérité, les changerent en pies; oiſeaux, comme on ſçait, très-bavards.

PIETRO DELLA VALLE, *en françois* Pierre de la Vallée, (*Maani Gioérida, femme du célèbre voyageur*) ſçavoit au moins douze ſortes de langues, ce qui, joint à une haute réputation de ſcience & de vertu, lui mérita les honneurs les plus diſtingués: après ſa mort, on lui dreſſa, à Rome, un riche catafalque. Il étoit environné de douze figures ſymboliques qui repréſentoient ſes vertus. Les académiciens de Rome firent tant de vers à ſa louange, qu'on en a recueilli un volume entier.

PIPARA, maîtreſſe de l'empereur Gallien.

PISAN, (*Chriſtine de*) fille de Thomas, naquit à Veniſe, & fut amenée à Paris par ſon pere à l'âge de cinq ans. Elle reçut une éducation ſçavante à la cour de Charles. Son pere lui donna pour époux un jeune homme nommé *Caſtel* dont la ſcience étoit l'unique bien. Chriſtine étant devenue veuve, ſe ren-

ferma dans ſon cabinet, & s'appliqua toute entiere à la littérature. En 1599, elle s'adonna à la compoſition; ſes poëſies lui attirerent l'eſtime & les bienfaits de pluſieurs princes de ſon tems. Elle a laiſſé un grand nombre d'ouvrages tant en proſe qu'en vers.

PISCICELLA, (*Camille*) dame Napolitaine, fille de Céſar Piſcicelli, d'une des plus nobles maiſons de Naples, vécut dans le monde, comme dans un monaſtere, avec cette différence qu'elle fut la conſolation de ſa famille, l'exemple de ſes concitoyennes, & les délices de ſon mari, nommé *Céſar Serſale*. Elle rompit pourtant à la fin tant de nœuds chéris, & prit le voile de religieuſe au monaſtere de la ſainte Trinité!

PISCOPIA CORNARA. *Voyez* CORNARO.

PISSELEU. (*Anne de*) *Voyez* ETAMPES.

PITA, (*Marie*) héroïne Eſpagnole, dont parle le P. Feïjoo dans ſon Eloge des Femmes. Les Anglois aſſiégeoient la Corogne, en 1589. « Marie, » dit le traducteur, voyant les ennemis déja logés » ſur la brèche, & la garniſon prête à capituler, re» procha aux Eſpagnols leur timidité avec une élo» quence véhémente, quoique vulgaire; arracha » l'épée & la rondache des mains d'un ſoldat, & » courut toute embraſée de courage à la brèche, » criant que quiconque avoit de l'honneur n'avoit qu'à » la ſuivre. De ce feu martial, il ſauta dans le cœur » des ſoldats & des habitans des étincelles qui prirent » à la poudre de la gloire. Ainſi les uns & les autres » s'empreſſerent tous à l'envi de repouſſer l'enne» mi, & le chargerent avec tant d'intrépidité, qu'a» près lui avoir tué quinze cens hommes, ils le for» cerent de lever le ſiége. Philippe II récompenſa » la valeur de Pita, en lui donnant, pour le reſte » de ſes jours, le rang & la paye d'enſeigne en » place; & Philippe III a perpétué dans ſa famille » le rang & la paye d'enſeigne réformé. »

PLACIDE, fille de Théodoſe le Grand, fut pri-

lonniere, & enſuite épouſe d'Ataulfe, roi des Goths, & ſucceſſeur d'Alaric. Après la mort d'Ataulfe, Honorius, ſon frere, la remaria au patrice Conſtance, dont elle eut Valentinien III. Cette princeſſe mourut en 450. Une médaille, qui nous eſt reſtée d'elle, la repréſente portant le nom de Jeſus-Chriſt ſur le bras droit, & ſur la tête une couronne qui lui eſt apportée du ciel.

PLACIDIE, fille de l'empereur Valentinien III, & d'Eudoxie, épouſa Huneric, fils de Genſeric, roi des Vandales.

PLACILLE, une des filles de l'empereur Arcadius, très-illuſtre par ſa piété, finit ſes jours dans une maiſon de vierges où elle s'étoit conſacrée à Dieu avec ſes ſœurs.

PLANCINE, dame Romaine, empoiſonna Germanicus, de concert avec Piſon ſon époux : ſon crime demeura long-tems impuni ; mais enfin, vers l'an 33 de Jeſus-Chriſt, il s'éleva contre elle une foule d'accuſateurs qui la forcerent à ſe donner elle-même la mort.

PLATBUISSON, (*madame de*) que M. de Vertron nous fait connoître par ce Madrigal :

Peut-on avoir plus de mérite,
Plus de prudence & de conduite,
Plus de rime & plus de raiſon
Qu'en a l'illuſtre Plat-Buiſſon ?

PLAUTICA, (*Urgulanilla*) premiere femme de l'empereur Claude.

PLECTRUDE, femme de Pépin d'Hériſtel, c'eſt-à-dire le Foreſtier, duc & prince des François, étoit Françoiſe de nation, & fille d'Hugobert. Elle nous eſt connue par ſon ambition & par ſa piété. Pépin, ſon époux, avoit régné ſouverainement ſous le titre de *maire du palais ;* &, par conſéquent, elle avoit joui de tous les honneurs dûs aux reines. Ce ne fut pas ſans peine qu'elle s'en vit dépouillée

après la mort de Pépin, Charles Martel, fils de ce prince & d'Alpaïde, une de ſes concubines, ayant hérité de ſon pouvoir, elle fit agir tous les reſſorts de ſa politique pour perdre un rival redoutable, & ſe flatta de pouvoir élever ſur ſes ruines Thibaut, fils de Grimoald, qu'elle avoit eu de Pépin. Peu s'en fallut qu'elle ne réuſsît. Elle étoit maîtreſſe des tréſors de Pépin; elle vint à bout de faire arrêter Charles Martel, & de le faire enfermer. Auſſi-tôt elle fit déclarer maire du palais ſon petit-fils Thibaut, alors âgé de ſix à ſept ans; mais elle trouva de fortes oppoſitions à ſes deſſeins ambitieux dans les Neuſtriens, qui s'étoient rangés auprès de Dagobert II, roi titulaire des trois royaumes de Neuſtrie, de Bourgogne & d'Auſtraſie. Elle mit en campagne une armée formidable qui fut défaite près de Compiègne. Rainfroi, l'un des ſeigneurs Neuſtriens qui s'étoient le plus ſignalés dans la bataille, fut créé maire du palais, & pourſuivit les Auſtraſiens vaincus.

Cependant Charles Martel s'échappa de ſa priſon; & la mort de Dagobert laiſſa le trône à Chilpéric Daniel, fils de Chilpéric II, qu'on tira du monaſtere de Chelles où il avoit été élevé. Rainfroi continua de régner ſous ſon nom; mais les affaires prirent bientôt une nouvelle face. Les Neuſtriens étoient entrés en Auſtraſie, & pourſuivoient avec chaleur les avantages que leur avoit procurés leur derniere victoire, lorſque Plectrude, réduite aux dernieres extrémités, envoya propoſer à Chilpéric de les partager avec lui, s'il conſentoit à s'éloigner. Un prince tel que Chilpéric n'étoit pas difficile à gagner; mais on ne comprend pas comment Rainfroi, ſon miniſtre, lui permit de faire cet accommodement. Quoi qu'il en ſoit, Plectrude fit part de ſes tréſors aux Royaliſtes, qui ſe retirerent chargés de butin.

Charles Martel, à la tête d'un corps de troupes, obſervoit ces divers mouvemens: il ſaiſit l'occaſion favorable qui ſe préſentoit, & fondit avec impétuoſité

ſur l'armée royale. Après l'avoir harcelée quelque tems, il la mit en déroute à la journée de Vurciac, le 21 de Mars 717; & dès-lors tout plia ſous ſes loix. Une nouvelle victoire la rendit maître des trois royaumes. Plectrude ſe jetta dans la dévotion, ſon unique reſſource, & finit ſes jours à Cologne, dans un monaſtere de religieuſe qu'elle avoit fondé.

PLISSON (*mademoiſelle*) de Chartres, eſt auteur d'une Ode ſur la naiſſance du duc de Bourgogne, & de Stances ſur la naiſſance de M. le duc d'Aquitaine, en 1753.

PLOTINE, femme de l'empereur Trajan, illuſtre par ſa modeſtie, & par ſa bonté, proteſta au peuple, en entrant la premiere fois dans le palais impérial, qu'elle y entroit telle qu'elle ſouhaitoit d'en ſortir. Après ſa mort, l'empereur Adrien lui fit bâtir un temple à Nîmes dont on voit encore les reſtes.

PO, (*Thérèſe de*) ſçavante Napolitaine de ce ſiécle, dont on voit pluſieurs belles piéces dans le cabinet de madame la marquiſe de Villéna, autrefois vice-reine de Naples.

POISSON, (*Madeleine*) dame de Gomez. *Voyez* GOMEZ.

POITIERS. (*Diane de*) *Voyez* VALENTINOIS.

POITIERS, (*Agnès de*) reine d'Aragon. *Voyez* AGNÈS DE POITIERS.

POLAILLON, (*Marie Lumagne, veuve de François*) réſident de France à Raguſe, illuſtre par ſa piété, a établi dans Paris pluſieurs communautés de ſaintes filles, entr'autres, les *Filles de la Providence*. Elle mourut en 1657.

POLASTRON, (*Marguerite de*) fondatrice de la congrégation de Notre-Dame des Feuillantines. Il en eſt fait mention dans un Catalogue du P. Pierre de Sainte Marie, général des Feuillans, parmi les perſonnes de ſon ordre, illuſtres en ſainteté. « Il » n'y a pas eu, dit-il, peu de religieuſes de cette » congrégation des Feuillans qui ayent paru en ſain-

» teté, entre leſquelles celle qui a gouverné la pre-
» miere en qualité de prieure, qu'on nommoit *Mar-*
» *guerite de Polaſtron*, & qui étoit veuve d'Anne
» de Dimpatal, ſeigneur de Margueſtaud, dame
» d'une ſinguliere piété & ſageſſe, qui, ayant atteint
» l'âge de cinquante-huit ans, a gardé cette vie très-
» rigoureuſe & très-auſtere juſqu'à la fin de ſes jours. »

POLIXÈNE, fille de Priam & d'Hécube, fut égorgée par la main de Pyrrhus ſur le tombeau d'Achille.

POLIXO, prêtreſſe d'Apollon dans l'iſle de Lemnos, nourrice d'Hypſipyle, porta les femmes de Lemnos à tuer leurs maris, qui revenoient de Thrace, avec d'autres femmes: elle n'excepta qu'Hypſipyle de ce meurtre.

POLIXO D'ARGOS, la fable dit qu'elle fit pendre à un arbre Hélène, femme de Ménélas, pour venger la mort de ſon époux Tlépolème, tué au ſiége de Troye.

POLICRÈTE, fille de Samos, fut priſe par Diognete, général des Miléſiens. Voyant un jour le peuple de Milet plongé dans le vin & dans le ſommeil, elle en avertit ſes compatriotes par une Lettre écrite ſur des tablettes de plomb, renfermées dans un pâté: les Samiens accoururent & égorgerent ſans peine leurs ennemis. Diognete fut épargné à la priere de Policrète.

POLLA, (*Argentaria*) femme du poëte Lucain, cultiva elle-même la poëſie avec ſuccès, & corrigea la Pharſale après la mort de ſon époux.

POLOGNE, (*Anne de*) reine de Pologne. *Voyez* ANNE DE POLOGNE.

POLOGNE, (*Anne de*) ducheſſe de Poméranie. *Voyez* ANNE DE POLOGNE.

POLOGNE, (*Catherine de*) reine de Suède. *Voyez* CATHERINE DE POLOGNE.

POLOGNE, (*Elizabeth de*) reine de Hongrie. *Voyez* ELIZABETH DE POLOGNE.

POMPEIA, fille de Q. Pompée, femme de

Jules César, qui la répudia parce qu'elle étoit soupçonnée d'un commerce adultere avec Clodius.

POMPEIA PLOTINA. *Voyez* PLOTINE.

POMPONIA GRÆCINA, dame Romaine d'un très-grand mérite, fut liée d'une étroite amitié avec Julie, fille de Druſus, & niéce de l'empereur Claude: cette princeſſe, dont les vertus & la beauté faiſoient ombrage à l'impudique Meſſaline, ayant été miſe à mort pas ſes ordres, Pomponia, femme de Plautius, en conçut un chagrin qui ne finit qu'avec ſa vie. « Elle la paſſa, dit M. de Serviez, pendant » quarante années, dans le deuil & dans la triſteſſe, » nourriſſant ſa mélancolie dans la ſolitude, éloi» gnée de tous les plaiſirs & de tous les divertiſſe» mens, même les plus innocens. » Modele d'amitié bien admirable, & bien rare parmi les femmes!

POMPOSE, vierge & martyre d'Eſpagne, naquit à Cordouë, & eut la tête tranchée dans cette ville, pour la défenſe de la foi, le 19 de Septembre 833.

PONIATOVIA, (*Chriſtine*) fille de Julien Poniatovius, noble Polonois, fameux par ſes viſions, mourut en 1644.

PONS. (*Antoinette de*) *Voyez* GUERCHEVILLE.

PONTIA, dame Romaine, fut aſſaſſinée par Octavius, tribun du peuple, ſon amant, qu'elle avoit trahi.

POPPÉE, dame Romaine, mere de la fameuſe Sabine Poppée, impératrice, fut célèbre par une beauté extraordinaire, & par ſes galanteries. Elle avoit pour amant un certain Mneſter, un des plus fameux danſeurs de ſon tems, & jouiſſoit tranquillement de ce commerce, lorſque l'impératrice Meſſaline s'aviſa de prendre de l'amour pour Mneſter, & regarda Poppée comme ſa rivale. Elle réſolut de s'en défaire; & comme les fameux jardins de Lucullus, alors poſſédés par Valérius Aſiaticus, ſénateur de diſtinction, excitoient depuis long-

tems ſa cupidité, elle fit ſervir un même prétexte pour le double crime qu'elle vouloit commettre ; ce fut d'accuſer Aſiaticus d'un adultere infâme avec Poppée. Celle-ci ſe donna la mort, effrayée par les menaces de Meſſaline ; Aſiaticus obtint la liberté de ſe faire ouvrir les veines, quoi qu'il ſe fût très-bien juſtifié devant l'imbécille Claude.

POPPÉE, (*Sabine*) impératrice Romaine, fille de la précédente, & de T. Ollius qui avoit été queſteur, ne dut pas être élevée dans une école de vertu. Plus belle que ſa mere, elle porta beaucoup plus loin le libertinage, & fit une fortune plus brillante. Elle épouſa Rufus Criſpinus, ſénateur Romain ; & ce mariage eut d'autant plus de charmes pour elle, qu'il alloit ſervir de voile à ſon incontinence. En effet le nombre de ſes amans augmenta tout-à-coup ; & l'on diſtingua bientôt parmi ceux-ci le jeune Othon, favori de l'empereur Néron. Poppée, dont l'ambition étoit flattée par une conquête de cette importance, ſe dégoûta de Criſpinus, & s'en fit ſéparer juridiquement pour épouſer Othon. Il eſt probable que ce Romain ne fut, dans cette circonſtance, que le prête-nom de l'empereur, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi. Néron avoit vu Poppée, & l'aimoit. Néron conſervoit encore alors les dehors de la vertu : il craignoit ſa mere Agrippine, qu'il fit depuis maſſacrer ; il écoutoit les leçons de Burrhus & de Séneque, qu'il fit auſſi mourir dans la ſuite. Il trouva dans Othon un favori complaiſant, qui voulut bien épouſer Poppée, mais qui ne put s'empêcher de l'aimer. Néron s'en apperçut, & lui donna le gouvernement de Luſitanie, où ce Romain, né vertueux, ne tarda pas à faire oublier la vie qu'il avoit menée à la cour, par la modération, par ſa ſageſſe, par une conduite enfin irréprochable, qui lui mérita l'empire.

Cependant Poppée employoit tous ſes charmes & tout ſon eſprit à retenir Néron dans ſes chaînes. Son premier ſoin fut de lui rendre odieuſes les im-

pératrices Agrippine & Octavie, ſa mere & ſon épouſe. Elle ne réuſſit que trop; & la premiere ayant été miſe à mort, Octavie fut répudiée & envoyée en exil. Poppée alors monta ſur le trône. Il eſt vrai qu'elle ſe vit preſqu'en même tems à la veille d'en être chaſſée; car le peuple Romain, indigné du traitement injurieux qu'on faiſoit à la fille de Claude, parut vouloir ſe révolter, & demanda hautement le rappel d'Octavie. Néron fut obligé d'y conſentir. Le peuple en témoigna ſa joie par mille démonſtrations; redreſſa les ſtatues d'Octavie, & renverſa celles de Poppée. Cette impératrice conçut dès-lors le projet de ſe défaire d'une rivale trop vertueuſe & trop aimée. Elle la peignit aux yeux de Néron avec les couleurs les plus noires, & n'eut pas de peine à lui faire prononcer l'arrêt de ſa mort. Rien ne s'oppoſant plus à ſa faveur, elle s'étudia uniquement à la conſerver. Elle ſe baignoit tous les jours dans du lait d'âneſſe, pour entretenir la fraîcheur de ſon teint, & faiſoit d'exceſſives dépenſes en folies de ce genre. S. Paul, étant à Rome, fit de vains efforts pour la convertir à la foi chrétienne. Elle fut enfin la victime de la brutalité de Néron qui, piqué d'une raillerie qu'elle lui faiſoit ſur ſon adreſſe à conduire un char, la tua d'un coup de pied, lorſqu'elle étoit enceinte.

PORCIE, fille de Caton d'Utique, & femme de Brutus, digne d'un tel pere & d'un tel époux. Dans le tems que Brutus ſe préparoit à tuer Céſar, Porcie ſe fit elle-même une bleſſure aſſez profonde, & voyant ſon époux allarmé: « J'ai voulu » vous montrer, dit-elle, avec quel courage je ſçau» rai me donner la mort, ſi votre projet ne réuſſit pas.» Lorſqu'elle apprit la défaite & la mort de Brutus, voyant que ſes parens lui avoient ôté toutes ſortes d'armes, elle avala des charbons ardens, l'an 42 avant Jeſus-Chriſt.

PORRETE (*Marguerite*) fut brûlée vive, en 1210, pour avoir ſoutenu avec opiniâtreté la doctrine du Quiétiſme.

PORTUGAISES. (*courtiſanes*) « D. Vincent » Baçallar y Sanna, dans ſes Mémoires pour ſervir » à l'Hiſtoire d'Eſpagne ſous le règne de Philippe V, » dit M. de Saint-Foix, rapporte que les Portugais » s'étant déclarés pour l'archiduc, & étant venus » camper aux environs de Madrid, les courtiſanes » de cette ville réſolurent entr'elles de marquer leur » zèle pour Philippe V, & qu'en conſéquence celles » qui étoient les plus ſûres de leur mauvaiſe ſanté, » ſe parfumoient, & qu'en moins de trois ſemaines, » il y eut plus de ſix mille hommes de cette armée » ennemie dans les hôpitaux, où la plûpart mou- » rurent. »

PORTUGAL, (*Catherine de*) ducheſſe de Bragance. *Voyez* CATHERINE DE PORTUGAL.

PORTUGAL, (*Catherine de*) reine d'Angleterre. *Voyez* CATHERINE DE PORTUGAL.

PORTUGAL, (*Eléonor de*) impératrice. *Voyez* ELÉONOR DE PORTUGAL.

PORTUGAL, (*Elizabeth de*) impératrice & reine d'Eſpagne. *Voyez* ELIZABETH DE PORTUGAL.

PORTUGAL, (*Béatrix de*) ducheſſe de Savoye. *Voyez* BÉATRIX DE PORTUGAL.

POTAMIENNE, (*ſainte*) vierge & martyre d'Alexandrie dans le troiſieme ſiécle, fille de Marcelle, étoit eſclave. Son maître n'ayant pu la faire conſentir à ſa paſſion brutale, la livra, comme Chrétienne, au préfet d'Egypte, qui la fit mourir.

POTAR DULU, (*Marie-Thérèſe*) Pariſienne, fille de M. Potar, ſecrétaire du roi du grand collége, s'eſt diſtinguée par pluſieurs petits ouvrages en vers, imprimés dansles Mercures, entr'autres, par cette Ode Anacréontique qu'elle fit à l'âge de dix-ſept ans :

SONGE.

A l'ombre d'un myrte aſſiſe,
Je m'endormis l'autre jour :
Quel ſommeil ! quelle ſurpriſe !
Je vis en ſonge l'Amour.

Qu'il

Qu'il me paroiſſoit aimable !
Mon cœur en fut enchanté ;
Il n'avoit de redoutable
Que ſon nom & ſa beauté.

Les zéphirs, de leurs haleines,
Agitoient ſes beaux cheveux ;
Il me les offroit pour chaînes,
Si je brûlois de ſes feux.

Sa main droite étoit armée
D'une lyre & d'un carquois
Vois, dit-il, ta deſtinée ;
Choiſis ; chante, ou ſuis mes loix.

Prends ma lyre, & dans les ames
Fais brûler mes feux vainqueurs ;
Sauve-toi par-là des flammes
Dont je brûle tous les cœurs.

Je fus long-tems incertaine ;
Mais, cédant à ſon deſir,
Je pris la lyre avec peine,
Et dis, avec un ſoupir :

S'il étoit ſous ton empire,
Un mortel ſemblable à toi ;
Je briſerois cette lyre ;
Elle exige trop de moi.

S'il faut qu'un jour je te chante,
Le tems n'en eſt pas venu ;
Faut-il donc, pour qu'on te vante,
Ne t'avoir jamais connu ?

Réprends ton préſent funeſte,
Laiſſe-moi, lui dis-je encor ;
Mais vers la route céleſte
Il avoit pris ſon eſſor.

Ainſi, fatale victime
De ſes dangereux bienfaits,
Je le chante quand je rime,
Sans ſçavoir ce que je fais.

Bergeres, craignez vos ſonges;
Quand vos ſens en ſont flattés;
L'Amour, des plus doux menſonges,
Fait de triſtes vérités.

POZZO. (*Modeſta*) *Voyez* DU PUIS.

PRAT. (*Anne & Philippine Du*) *Voyez* DU PRAT.

PRAXEDE, fille de S. Pudent, ſénateur Romain, vivoit, à ce que l'on croit, du tems du pape Pie I.

PRAXILLE, célèbre par ſon talent pour la poëſie lyrique, vivoit ſous la LXXII olympiade vers l'an 492 avant Jeſus-Chriſt.

PRAXITÉE. *Voyez* ATHÉNIENNES.

PRÉ. (*mademoiſelle Du*) *Voyez* DU PRÉ.

PRÉMONTVAL, (*Marie-Anne-Victoire Pigeon d'Oſangis de*) née à Paris en 1724, lectrice de la princeſſe de Pruſſe, femme du prince Henri, frere du roi, eſt connue par un ouvrage intitulé: *Le Méchaniſte philoſophe, Mémoire concernant la Vie de Jean Pigeon.* M. de Prémontval, ſon mari, célèbre mathématicien, a donné pluſieurs excellens ouvrages au public.

PRINCE (*madame le*) de Beaumont. *Voyez* BEAUMONT.

PRINGIS, (*madame de*) ſçavante Françoiſe du ſiécle dernier, a fait *les Caracteres des Femmes*; *Junie*, ou *les Sentimens des Romains*, & d'autres petits Romans. Elle eſt encore auteur de pluſieurs diſcours à la gloire de Louis XIV.

PRISCILLE, diſciple de l'hérétique Montan, mourut avant l'an 211.

PRISCILLE, dame Romaine, bâtit un cimetiere pour la ſépulture des martyrs, vers l'an 306.

PROBA. (*Marcia*) *Voyez* MARCIA PROBA.

PROCLA. (*Julia*) *Voyez* JULIA PROCLA.

PROTEGÉNIE & PANDORE, filles d'Erechthée, roi d'Athènes, mirent fin, ſelon la fable, à la guerre de Béotie qui déſoloit toute l'Attique, en ſe dévouant volontairement à la mort.

PROVENCE, (*Béatrix de*) *Voyez* BÉATRIX DE PROVENCE.

PUBLIE, (*ſainte*) après la mort de ſon époux, établit une communauté de religieuſes dans Antioche. Lorſque Julien l'Apoſtat, pendant ſon ſéjour en cette ville, paſſoit devant ce couvent, les religieuſes affectoient de chanter les verſets des pſeaumes où le prophête déclame contre les idoles. Julien leur ordonna de ſe taire; mais n'étant point obéi, il fit venir l'abbeſſe, & la fit cruellement ſoufflетter en ſa préſence.

PUCELLE D'ORLÉANS, (*Jeanne d'Arc*, ou *Du Lys, connue ſous le nom de*) naquit à Domremy, hameau de la paroiſſe de Gréaux, ſur la Meuſe, près de Vaucouleurs. Son pere ſe nommoit *Jacques d'Arc*, & ſa mere *Iſabelle Romé*. Elle eut une éducation proportionnée à ſa condition & à la fortune médiocre de ſes parens. On ne ſçait preſque rien de ſes premieres années, parce que Jeanne n'étoit point deſtinée par ſon état à jouer un grand rôle dans le monde. Elle quitta fort jeune ſes parens, pour aller en quelque façon chercher fortune. Dénuée d'expérience, elle ſe mit ſervante d'hôtellerie, ignorant que ces lieux ſont preſque toujours funeſtes à la pudeur. Mais dans cet emploi critique, Jeanne ſçut conſerver ſa vertu. Comme elle avoit dès-lors une fermeté & un courage au-deſſus de ſon ſexe, elle ſe chargea du ſoin de mener boire les chevaux; elle prenoit plaiſir à les monter, à les pouſſer & à les fatiguer. Cet exercice fut ſon académie; & elle s'y perfectionna tellement, que lorſqu'elle parut à l'armée, il n'y avoit point de gendarme qui maniât un cheval avec plus d'adreſſe. Jeanne étoit fort belle. Les exercices violens aux-

quels elle ſe plaiſoit, lui donnerent encore cet air de ſanté & de fraîcheur qui anime la beauté.

Avec tant de mérite, il n'étoit pas poſſible que Jeanne n'eût un amant. Celui qui la recherchoit, & que l'hiſtoire ne nomme pas, prit en ſa faveur quelqu'apparence de retour; & ſur quelques paroles qu'il interpréta à ſon gré, il fit aſſigner Jeanne à l'officialité de Toul, pour qu'elle eût à l'épouſer. Jeanne y comparut, & répondit avec tant de modeſtie & de bon ſens, que ſon amant fut débouté de ſa prétention. Après un tel éclat, il voulut encore continuer ſes pourſuites auprès de Jeanne; mais elle ne l'écouta pas; & pour ſe débarraſſer de lui, elle ſe retira chez ſon pere. Ce fut pendant cette retraite qu'elle ſe diſpoſa à ſa miſſion. Dans l'hôtellerie où elle avoit demeuré, elle s'étoit inſtruite de l'état du royaume. C'eſt dans ces ſortes de lieux que ſe débitent toutes les nouvelles. Jeanne ſe regarda comme une fille que le Ciel deſtinoit pour arracher la France aux Anglois. On ne peut douter que ſon imagination ne ſe ſoit abandonnée aux impreſſions d'une dévotion extatique. Elle avoua, dans la ſuite, avoir eu pluſieurs viſions. Son pere, à force d'entendre dire à ſa fille qu'elle vouloit aller au ſecours du roi, fut fort perſuadé d'avoir vu en dormant des ſoldats qui emmenoient Jeanne.

Elle eut occaſion d'aller avec ſon oncle & ſa tante chez Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, avec qui ils avoient une affaire, & lui dit: « Capitaine » meſſire, ſçachez que Dieu depuis un temps en çà » m'a pluſieurs fois fait ſçavoir, & commandé que » j'allaſſe devant le gentil Dauphin qui doit être & » eſt vrai roi de France, & qu'il me baillât des » gendarmes, & que je leverois le ſiége d'Or- » léans. » Baudricourt la regarda comme une folle, & ne lui répondit qu'avec mépris. Longpont, vieux gentilhomme qu'elle alla trouver, voyant en elle beaucoup de bon ſens, ne la rebuta pas ſi fort. Les affaires de Charles VII étoient ſi déſeſpérées, que,

quoique le bras d'une fille de dix-ſept ans ne pût être d'un grand ſecours, il n'étoit pas à mépriſer. Il ne reſtoit plus au roi que la ville d'Orléans qui étoit vivement aſſiégée par les Anglois. L'arrivée d'une jeune fille qu'on pouvoit regarder comme envoyée du ciel ſuffiſoit pour rendre le courage aux aſſiégés. Longpont repréſenta tous ces motifs au gouverneur de Vaucouleurs. Jeanne revint quelques jours après, & lui dit : «Au nom de Dieu, vous mettez » trop de tems à m'envoyer : aujourd'hui le gentil » Dauphin a eu, aſſez près d'Orléans, un aſſez grand » dommage. » Baudricourt ayant appris que les François avoient en effet été repouſſés avec perte, en attaquant un convoi de harengs que conduiſoit le duc de Bedfort, ne fit plus aucune difficulté, & réſolut de l'envoyer au roi. Il lui donna des armes & un cheval qu'elle monta avec tant d'adreſſe & d'habileté, que cela ſeul eût ſuffi pour en impoſer au peuple. Il lui donna deux gentilshommes pour l'eſcorter juſqu'à Tours, & fit prévenir le roi.

Elle parut devant ce monarque habillée en guerrier, & le reconnut au milieu de ſes courtiſans, quoiqu'il fût déguiſé ; elle lui dit : « Gentil roi, c'eſt » à vous que je veux parler. » Elle l'aſſura qu'elle étoit envoyée de Dieu pour le ſecourir & pour délivrer Orléans. Après avoir pris les précautions néceſſaires pour n'être point dupé, le roi réſolut de l'envoyer au ſecours d'Orléans, & lui fit faire ſon équipage de guerre. Pendant ce tems-là, la reine de Sicile, pour être aſſurée de ſa ſageſſe, la mit entre les mains des matrones. Le témoignage qu'elles rendirent, après un ſcrupuleux examen, lui valut le nom de *Pucelle* qu'elle a conſervé dans l'hiſtoire.

Jeanne parut devant toute la cour armée de pied en cap. Ce nouvel équipage ne l'embarraſſa point. Elle portoit ſon harnois, & montoit ſon cheval avec autant de grace & d'aiſance que ceux qui n'avoient jamais eu d'autres occupations. On la conduiſit à Blois où l'armée s'aſſembloit pour ſecourir Orléans,

& on lui donna pour ſurveillant Dolon, vieux chevalier qui ne pouvoit donner aucun ombrage à ſa vertu. Jeanne voulut avoir une épée qui étoit depuis plus d'un ſiécle dans le tombeau d'un chevalier, derriere l'autel de ſainte Catherine de Fierbois. Elle prétendit qu'elle avoit appris, par révélation, que ce ne pouvoit être qu'avec cette épée fatale qu'elle pouvoit chaſſer les Anglois. Le premier uſage qu'elle en fit, fut de chaſſer des filles de mauvaiſe vie qui ſuivoit l'armée; mais dans la chaleur de l'action, cette épée merveilleuſe qui étoit à demi-rongée par la rouille, ſe rompit entre ſes mains. Elle ſe fit faire une banniere ſemée de fleurs de lys. Dieu y étoit repréſenté ſortant d'un nuage, tenant ſon globe à la main. Son caſque étoit orné d'un panache blanc; ſon cheval étoit de la même couleur. Elle effaçoit par ſa bonne mine tous les cavaliers de l'armée.

Le 29 d'Avril, Jeanne parut à la vue d'Orléans avec douze mille hommes. Les Anglois furent ſi indignés qu'on envoyât une fille pour les combattre, qu'ils firent mettre en priſon le hérault d'armes, qui vint à eux de ſa part. Le comte de Dunois, qui commandoit dans Orléans, fit une ſortie avec toutes ſes troupes pour faciliter l'entrée du ſecours dans la place. Les François, perſuadés que Jeanne étoit envoyée du ciel, ſentirent renaître leur courage, & combattirent avec tant d'ardeur, que la Pucelle paſſa ſur le ventre aux Anglois, & entra dans la ville avec ſon convoi: elle y fut reçue comme un ange libérateur; toutes les rues furent tendues de tapiſſeries. Le lendemain, elle ſe repoſa, & ſe prépara à l'attaque du fort S. Loup qu'elle emporta l'épée à la main, ainſi que le boulevard S. Jean, & celui des Auguſtins. Six jours après, elle ſortit avec le comte de Dunois, pour favoriſer l'entrée d'un nouveau convoi que Saint-Severe conduiſoit, & qui entra heureuſement dans la ville. Bientôt après, on donna un nouvel aſſaut pour chaſſer les Anglois de

leurs forts. La Pucelle fut bleſſée au pied ; ce qui ne l'empêcha pas d'agir. L'aſſaut dura toute la journée ; & les Anglois ne furent forcés que parce que les munitions leur manquerent. Jeanne y reçut une ſeconde bleſſure beaucoup plus conſidérable. Elle fut atteinte à la gorge d'un coup de fléche, qui fit craindre pour ſa vie, parce que le ſang en ſortoit à gros bouillons. La Pucelle, pour raſſurer les ſpectateurs, leur dit : « C'eſt de la gloire & non du ſang, » qui coule de cette plaie. »

Le ſiége d'Orléans fut levé le 8 de Mai 1329. La Pucelle vint apporter au roi cette heureuſe nouvelle, & lui dit qu'il falloit ſonger à aller à Reims pour s'y faire ſacrer. Cela n'étoit pas facile à exécuter ; les Anglois étoient maîtres de toutes les places par où il falloit paſſer. Mais tous ces obſtacles ne rebuterent point la courageuſe Jeanne. Le connétable de Richemont, voyant que les François commençoient à ſe relever, ſongea à ſe tourner de leur côté ; on envoya Jeanne devant lui. Le connétable, ignorant dans quelle intention elle venoit, lui dit : « Je ne ſçais qui vous êtes, ni de par qui » vous êtes envoyée. Si c'eſt de par Dieu, je ne » vous crains point ; il connoît mon intention, ainſi » que la votre : ſi vous êtes de par le diable, en- » core moins, & faites du mieux ou du pire que » vous pourrez. » Elle le raſſura, & bientôt après elle alla faire avec lui le ſiége de Gergeau qui fut pris ainſi que Meun. Elle remporta un avantage conſidérable contre le duc de Bedfort, à Patay en Beauſſe, le 28 de Juin. Voici comme les Anglois parlerent de cet événement. « Cela eſt arrivé, en partie, par » la confiance que les ennemis ont eue en une femme » née du limon de l'enfer & diſciple de Satan, qu'ils » appellent *la Pucelle*, laquelle s'eſt ſervie d'en- » chantemens & de ſortiléges. »

Après ce ſuccès, la Pucelle s'empara ſucceſſivement d'Auxerre, de Troyes, de Châlons, & ouvrit ainſi au roi le chemin de Rheims. Cette ville ou-

vrit ſes portes dès qu'il parut, & le lendemain, 17 de Juillet, il fut ſacré. Jeanne aſſiſta à cette cérémonie en habit de guerre & portant l'étendard royal. Lorſque le roi fut ſacré, elle ſe jetta à ſes genoux, pleurant de joie, & lui dit : « Enfin, gentil » roi, or eſt exécuté le plaiſir de Dieu qui vouloit » que vinſſiez à Rheims recevoir votre digne ſacre, » en montrant que vous êtes vrai roi. » Pour témoigner ſa reconnoiſſance, le roi fit frapper une médaille en ſon honneur. D'un côté, on voyoit ſon portrait, & de l'autre une main portant une épée, avec ces mots pour légende : *Conſilio confirmata Dei ;* Soutenue par le ſecours du ciel.

Le roi fut de Rheims à Crépi, & à Senlis ; & après s'être emparé de S. Denis & de Lagni, il mit le ſiége devant Paris. On força les barrieres de la porte S. Honoré. La Pucelle, animée par le ſuccès, voulut tenter de paſſer le foſſé ; mais elle reçut une bleſſure à la cuiſſe. A peine s'en apperçut-elle, tant ſon ardeur étoit grande : elle vouloit continuer de combattre ; mais le duc d'Alençon, voyant le ſang qu'elle perdoit, la ramena au quartier, malgré elle. Faute de vivres, le roi fut obligé de lever le ſiége ; ce qui fit triompher les envieux de la Pucelle : elle voulut alors ſe retirer, ſa miſſion étant finie ; mais on la retint. Le roi l'ennoblit avec toute ſa famille, c'eſt-à-dire ſon pere, ſa mere & ſes trois freres, & toute leur poſtérité, tant en ligne maſculine que féminine. On leur donna pour armoiries un écu d'azur à deux fleurs de lys d'or, une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut ferue en une couronne d'or qu'elle ſoutient. On changea le nom d'*Arc* en celui de *Lys*. La ville de Domremy, où elle avoit pris naiſſance, fut exemptée de toutes tailles, aides & ſubſides à perpétuité.

Ces honneurs furent bientôt ſuivis du plus funeſte accident. Les Anglois aſſiégeoient Compiègne avec le duc de Bourgogne, en 1430 : la Pucelle s'y rendit avec Poton de Saintrailles, le 25 de Mai, &,

malgré les ennemis entra dans la ville. Dès le jour même, elle fit une ſortie, à la tête de cent hommes, au-delà du pont, & donna ſur le quartier de Jean de Luxembourg. Après un aſſez long combat, elle pouſſa deux fois l'ennemi juſqu'au quartier de Bourgogne. Mais voyant venir un renfort contr'elle, elle ſongea à ſe retirer. Il étoit un peu tard d'y penſer; elle fut bientôt inveſtie avec tous ſes gens: cependant après avoir fait des prodiges de valeur, elle parvint à dégager ſa troupe, qui rentra heureuſement dans la ville. Jeanne demeura à la queue pour favoriſer la retraite, & ne voulut rentrer que la derniere; mais lorſqu'elle ſe préſentoit à la porte, elle la trouva fermée. Elle retourna vers les ennemis; & quoique ſeule, elle les chargea avec un courage digne d'un meilleur ſort. Elle ne s'attendoit guères qu'on vînt à ſon ſecours; car en ſortant de la place, ſoit qu'elle eût vu, ou entendu quelque choſe, elle s'étoit écriée: « Je ſuis trahie. » Pendant qu'elle combattoit en déſeſpérée, ſon cheval fut renverſé; & elle fut obligée de ſe rendre à Lyonnet, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg. Ce ſeigneur, oubliant le reſpect qu'un guerrier doit à la valeur, la vendit dix mille livres aux Anglois. Dès qu'elle fut priſonniere, on ne ſongea plus à cette héroïne; le roi ne fit aucune démarche pour la ravoir: il avoit entre ſes mains des priſonniers Anglois de la premiere condition; il ne propoſa néanmoins aucun échange. Les ſervices importans de Jeanne étoient-ils déja oubliés?

A la nouvelle de la priſe de la Pucelle d'Orléans, les Anglois firent des réjouiſſances auſſi grandes que s'ils avoient conquis toute la France. Elle fut conduite à Rouen, pour qu'on lui fît ſon procès. Le duc de Bedfort mit d'abord ſa priſonniere entre les mains de ſa femme, qui tâcha de la faire paſſer pour une fille débauchée: elle la viſita elle-même avec des matrones; mais malgré leur maligne curioſité, elles ne purent trouver ce qu'elles cherchoient, & elles furent forcées de rendre témoignage à ſa ſa-

geſſe. On lui chercha d'autres crimes ; on la fit paſſer pour ſorciere & pour hérétique. L'évêque de Beauvais demanda au jeune roi d'Angletere, qui ſe trouvoit pour lors à Rouen, qu'elle lui fût livrée pour la juger, ayant été priſe dans ſon diocèſe, & étant notoirement ſuſpecte du crime d'héréſie & de magie. Le ſiége de Rouen étant vacant, le roi d'Angleterre conſentit que l'évêque de Beauvais fût juge ; il prit le titre d'*inquiſiteur de la foi*. Guillaume Stivel fut nommé *promoteur*. Ce fut lui qui l'accuſa devant l'évêque d'être ſorciere, devineresſe, fauſſe prophéteſſe ; d'avoir fait pacte avec les eſprits malins ; d'avoir troublé le repos commun avec ſcandale ; d'avoir oublié la bienſéance dûe à ſon ſexe, & d'être au moins ſuſpecte d'héréſie. Voilà le ſommaire du procès.

Il étoit facile à la Pucelle de ſe juſtifier ; mais ſes défenſes furent inutiles ; elle étoit condamnée avant qu'elle eût parlé. Auſſi ſongea-t-elle à ſe procurer la liberté par d'autres moyens. Elle eut le courage de ſauter du haut de la tour de Beaurevoir où elle étoit enfermée. Cette chute devoit la tuer ; elle ne fit que l'étourdir. Le bruit qu'elle fit en tombant avertit la ſentinelle, & elle fut repriſe. On donna à ſon évaſion une face nouvelle ; on dit qu'elle avoit voulu ſe tuer, & on l'accuſa du crime de ſuicide : lorſqu'on lui parla des affaires de la cour de France, elle ne voulut jamais répondre, diſant qu'elle ne devoit point d'obéiſſance à ſon évêque, lorſqu'il lui demandoit des choſes qui intéreſſoient les ſecrets de ſon roi. Enfin, ſur les prétendus crimes ci-deſſus énoncés, on la condamna à être brûlée vive. Suivant les concluſions du promoteur, & l'avis des évêques de Beauvais, de Coutances & de Liſieux, du chapitre de Notre-Dame, de ſeize licenciés, & de onze avocats de Rouen, qui opinerent à cet inique jugement, le 24 de Mai 1431, on la livra au bras ſéculier, pour exécuter la ſentence : on l'expoſa d'abord ſur un échafaud aux huées du peuple ; enſuite on la prêcha & catéchiſa. Elle dit qu'elle croyoit

tout ce que l'égliſe propoſe à croire. On lui fit quitter ſes habits d'homme, ce qu'elle avoit conſtamment refuſé ; après quoi, on la renferma dans une cage de fer, en attendant l'exécution ; & ce fut là qu'elle ſe prépara à la mort en vraie chrétienne. Enfin on la conduiſit à la Place-aux-Veaux. La vue du bûcher dreſſé ſur un échafaud, ne fut pas capable de la troubler ; elle y monta avec le même courage qu'elle avoit fait voir lorſqu'elle alloit à l'aſſaut ; elle s'y aſſit tranquillement, & on la lia à un poteau. Elle ne dit rien autre choſe que ces paroles : *Dieu ſoit béni.* A peine eut-on mis le feu au bûcher qu'elle fut étouffée. Lorſque ſon corps fut conſumé, on jetta ſes cendres au vent.

Telle fut la fin de cette fille merveilleuſe, dont le ſupplice ſera à jamais un ſujet de honte pour les Anglois. Sa mere, en 1454, demanda la réviſion du procès ; & le pape Nicolas V en donna la commiſſion à l'évêque de Paris, qui trouva fort aiſément les preuves juſtificatives, qui démontroient clairement que Jeanne n'avoit jamais donné lieu au moindre ſoupçon ſur ſa foi, ſes mœurs & ſa conduite ; en conſéquence, ſa mémoire fut ſolemnellement réhabilitée. On lui érigea en pluſieurs endroits des monumens glorieux, entr'autres, à Rouen ; & la place même où l'on avoit prétendu la couvrir d'ignominie devint le théatre de ſa gloire. Ce monument ayant été ruiné par le tems, les magiſtrats lui en ont ſubſtitué un autre plus magnifique, & d'un meilleur goût. La famille de Jeanne ſubſiſtoit encore, il y a quelques années, en Anjou & en Bretagne ; mais le dernier mâle eſt mort en 1760. A la requête du procureur général, en 1614, on ôta à cette famille ſa plus belle prérogative, qui conſiſtoit en ce que les femmes, indépendamment de la condition de leurs maris, ennobliſſoient leurs enfans. L'illuſtre Rollin a regardé la privation de ce droit comme une choſe qui mérite les regrets d'un bon citoyen. On voit encore aujourd'hui à Orléans une croix que les bourgeois firent élever ſur

le pont, au pied de laquelle ſont repréſentés Charles VII, & la Pucelle, armés de pied en cap.

PUISMIROL DE S. MARTIN, (*mademoiſelle*) Languedocienne. Elle a fait beaucoup de vers, ſur la fin du dernier ſiécle, tems où elle vivoit. On a cru devoir les recueillir dans un volume imprimé à Toulouſe.

PULCHÉRIE, fille de l'empereur Arcadius, partagea la puiſſance impériale avec ſon frere Théodoſe le Jeune. Après ſa mort, quoiqu'âgée de cinquante ans, elle épouſa un vieil officier nommé *Marcien*, & mourut ſix ans après, en 444.

PUTASHÉLI, femme de Tutémur, ou Ven-Tſong, empereur de la grande Tartarie & de la Chine.

Cette princeſſe eut peu de part aux affaires pendant la vie de ſon époux; mais après ſa mort, c'eſt-à-dire en 1332, elle s'empara de tout le gouvernement. Elle fit d'abord proclamer le prince Ilinchipin, âgé de ſept ans, qui mourut au bout de quelques mois. Elle n'eut pas moins de crédit pour élever à l'empire Touhan-Témur, neveu de Tutémur, lequel donna tout pouvoir à l'impératrice Putashéli, & lui conféra le titre d'*impératrice grand-mere*. Il réſolut cependant dès-lors de s'en défaire.

Au mois de Juin 1341, l'empereur fit publier par toutes les provinces un manifeſte, dans lequel il expoſoit tout ce que l'empereur Tutémur & l'impératrice Putashéli avoient fait contre Hoshila, ſon frere. Il ſe plaignoit amèrement de ce qu'on l'avoit relégué ſans qu'il fût coupable de rien, & de ce qu'on avoit voulu le faire paſſer pour le fils d'un autre que de Hoshila. Il ôta enſuite à Putashéli le titre d'*impératrice grand-mere*, & l'exila. Elle mourut bientôt après.

PYTHIAS, fille d'Ariſtote. On lui attribue quelques ſentences qui font voir qu'elle étoit digne d'avoir eu pour pere un ſi grand homme.

PYTHONISSE, fameuſe courtiſane d'Athènes,

QUI

QUENTIN, (*madame de Saint-*) *Voyez* SAINT-QUENTIN.

QUIQUERAN, (*Clermonde de*) Provençale, native d'Arles, « étoit, dit Jean de Noſtredame, » une belle femme, tant accomplie & reluiſante en- » tre les dames du pays, qu'elle ne recevoit compa- » raiſon aucune, non pas ſeulement en beauté, » mais en ſens & bonté. » Hugues de Santcyre, célèbre troubadour, fit pour elle pluſieurs belles chanſons provençales.

QUITILLI DE LA MIRANDE, (*Lucrèce*) demoiſelle Italienne, ſe diſtingua dans l'art de la peinture, au commencement du ſeizieme ſiécle. Elle compoſa quelques hiſtoires fort eſtimées des peintres.

RAD

RABUTIN, (*Marie de*) dame de Chantal, &c. *Voyez* SÉVIGNÉ.

RACHEL, fille de Laban. Jacob, pour l'obtenir, ſervit ſon pere pendant ſept ans : ce terme expiré, Laban trompa Jacob, & mit dans ſon lit Lia, ſœur aînée de Rachel ; Jacob ſe plaignit en vain. Laban exigea encore de lui ſept années de ſervice pour Rachel : l'amoureux Jacob ſe ſoumit à cette condition, & ne crut pas trop acheter l'aimable Rachel, par quatorze ans de travaux.

Cette épouſe chérie, après ſix ans de ſtérilité, lui donna deux fils, Joſeph & Benjamin, qui hériterent de la tendreſſe que Jacob avoit eue pour leur mere. Rachel mourut en accouchant de Benjamin.

RADEGONDE, (*ſainte*) reine de France, quatrieme femme de Clotaire I, dit *le Vieux*, étoit fille de Berthaire, roi de Thuringe, qui fut dépouillé de ſes Etats, & privé de la vie par ſon frere Hermenfroi, lequel éprouva le même ſort de la part de Thyerri, roi d'Auſtraſie, & de Clotaire, roi de Soiſſons, ligués enſemble. Cette princeſſe n'avoit que ſept à huit ans, lorſqu'elle échut en partage à Clotaire, qui l'épouſa quoiqu'elle eut à peine atteint ſa quinzieme année, c'eſt-à-dire en 538. Mais ſoit que la méſintelligence ſe mît entre ces deux époux, ſoit que Radegonde préférât les ſaintes auſtérités du cloître aux douceurs de la royauté ; trois ans après ſon mariage, elle quitta bruſquement la cour, & alla prier ſaint Médard, évêque de Noyon, de lui donner le voile ; ce qu'il fit avec quelque ſcrupule, parce que la reine agiſſoit ſans le conſentement de ſon mari. Le zèle

la porta bientôt après à viſiter le tombeau de ſaint Martin à Tours, accompagnée d'une jeune fille nommée *Agnès*, qu'on a cru fauſſement être ſa ſœur. S'étant fixée enfin à Poitiers, elle y fonda une abbaye, ſous le titre de *ſainte Croix*, où elle vécut dans l'exercice des vertus monaſtiques : non moins lettrée que pieuſe, elle entretint un commerce de lettres avec Fortunat, le premier poëte de ſon tems. Elle mourut en 587 ou 590.

RAGNETRUDE, concubine de Dagobert I, avec le titre de *reine*, fut aimée de ce prince dans un voyage qu'il fit en Auſtraſie, vers 629. Il en eut un fils nommé *Sigebert*, qui fut ſaint Sigebert, roi d'Auſtraſie, & chef de la troiſieme branche de nos rois.

RAHAB tenoit une hôtellerie dans Jéricho. Les eſpions que Joſué envoya dans cette ville logerent chez elle. Le roi de Jericho en étant inſtruit, lui envoya ordre de livrer ces deux hommes : Rahab les fit cacher, & répondit aux envoyés du roi, que ces étrangers s'en étoient allés. Joſué pour reconnoître ce ſervice, épargna Rahab & ſa famille dans le carnage univerſel qu'il fit faire des habitans de Jéricho.

RAMBOUILLET, (*Julie d'Angennes, marquiſe de*) ducheſſe de Montauſier.

Le nom de *Rambouillet* ſera toujours cher aux gens de lettres. On ne peut trop ſouvent le conſacrer dans les ouvrages qu'on préſente au public. Voici ce que l'auteur de la Vie de M. le duc de Montauſier nous apprend de l'illuſtre ducheſſe qui fait le ſujet de cet article. « Le marquis de Salles » (qui fut depuis le duc de Montauſier) fut un des » plus fidèles adorateurs de madame & de made- » moiſelle de Rambouillet. Le terme d'adorateurs » ne ſemblera pas trop fort à quiconque ſçait le reſ- » pect & la vénération que s'attiroient la mere & » la fille, moins par l'élevation de leur rang, que par » la grandeur de leurs vertus. L'une & l'autre étoient

» regardées univerſellement, non ſeulement comme
» des femmes d'un mérite rare, mais comme des
» eſpeces de divinités mortelles; & l'hôtel de Ram-
» bouillet étoit, pour ainſi dire, le ſanctuaire où
» l'on alloit leur payer un tribut d'hommages, dont
» on s'acquittoit d'autant plus volontiers, qu'elles
» croyoient moins en être dignes. Une foule de
» gens choiſis, & tous eſtimables par la ſcience,
» l'eſprit, la politeſſe & la probité, formoient autour
» de ces deux héroïnes une cour égale à celle des
» rois. Des perſonnes de tout rang, de tout âge,
» de tout ſexe, de tout pays, s'empreſſoient à la
» groſſir: les princes & les princeſſes même ne dé-
» daignoient pas d'y paroître; & y être admis, étoit
» pour les conditions médiocres, un titre qui les re-
» levoit. Les grands y venoient chercher cette no-
» ble ſimplicité & cette liberté honnête, qui ſem-
» blent être bannies des palais des rois. Les ſçavans
» y trouvoient ce goût exquis & délicat qui fait
» tout le prix de la ſcience, & ſans lequel la ſcience
» n'offre rien que de rebutant. Les dames y ap-
» prenoient que leur ſexe ne doit point les éloigner
» de la belle littérature. Les jeunes gens s'y for-
» moient à ces manieres aimables, qui, ſans rien
» ſentir de la contrainte, ne paſſent jamais les bor-
» nes de la plus exacte pudeur. Les étrangers y ad-
» miroient cette vivacité, cette aiſance, cette dé-
» licateſſe ſi naturelle aux François, jointe à une
» ſageſſe, à une modeſtie, à une candeur digne des
» premiers tems. Tous y accouroient comme à une
» école de vertu; & ſi tous n'en ſortoient pas plus
» vertueux, tous au moins ne pouvoient diſconve-
» nir que la vertu s'y faiſoit voir avec ſes attraits
» les plus touchans. »

Après cette peinture auſſi fidèle qu'ingénieuſe, le même auteur ajoûte: « M. de Salles étoit un
» cadet avec un bien modique; & mademoiſelle
» de Rambouillet avoit pour le mariage une aver-
» ſion naturelle, qu'elle juſtifioit agréablement, en diſant

» disant quelquefois, qu'elle ne comprenoit pas com-
» ment on pouvoit de sang froid se donner un maî-
» tre; que les hommes le sont toujours, quoi qu'ils
» puissent dire, & que pour elle, elle renonceroit
» le plus tard qu'elle pourroit à sa liberté. » Elle tint parole; & ce ne fut que douze ou treize ans après que ses charmes eurent fait impression sur le cœur du marquis, que celui-ci, par la protection de la reine-mere & du cardinal Mazarin, obtint la main de mademoiselle de Rambouillet. La cérémonie de leurs nôces se fit le 13 de Juillet de l'an 1645. Ils vécurent dans une union parfaite l'espace de vingt-six ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de madame de Montausier, qui, se voyant alors duchesse, gouvernante de monseigneur le Dauphin, & dame d'honneur de la reine femme de Louis XIV, parut ne regretter que le duc son époux. Finissons cet article avec l'historien cité ci-dessus. Il s'agit d'une action héroïque qui fit beaucoup d'honneur à madame de Montausier, lorsqu'elle étoit encore mademoiselle de Rambouillet.

» De deux freres qu'elle avoit, le cadet, dans
» un âge encore tendre, fut frappé de la peste,
» qui désoloit la capitale du royaume, & qui,
» après s'être répandue sur le peuple, porta ses
» ravages jusque dans les palais des grands. Ce fut
» en cette occasion que cette héroïne, allarmée
» du danger de son frere, & de celui auquel son
» illustre mere vouloit s'exposer en assistant le ma-
» lade, donna un exemple mémorable de sa fer-
» meté & de sa tendresse. Elle ne put détourner
» madame de Rambouillet de la résolution qu'elle
» avoit prise; mais elle obtint au moins de parta-
» ger le péril avec elle. Sa jeunesse, sa beauté, la
» délicatesse de son tempérament, le soin de con-
» server une vie que tout conspiroit à rendre heu-
» reuse, tout cela ne put l'empêcher de faire un
» sacrifice, que la religion & la nature même n'exi-
» gent pas. Elle se renferma dans la chambre du

» malade, où elle fit conſentir madame de Ram-
» bouillet à ne point entrer; &, ſeule au milieu
» d'un air empeſté, elle aſſiſta avec une préſence
» d'eſprit & une tranquillité toujours égale, non
» ſeulement ſon frere, mais encore pluſieurs domeſ-
» tiques, qui ſurent attaqués du mal contagieux. Sa
» tendre charité ne put ſauver celui qui en étoit
» le principal objet. Ce frere, dont elle avoit fait
» voir d'une maniere ſi éclatante que la vie lui étoit
» plus chere que la ſienne propre, ſuccomba à la
» violence du mal, & expira le neuvieme jour entre
» les bras de ſon incomparable ſœur. »

RAMIEZ (*mademoiſelle*) de Marſeille. Cette ville la compte au nombre de ſes femmes ſçavantes. On ſçait ſeulement qu'elle a traduit en françois quelques odes d'Horace.

RAMSAI, (*Marie*) fille de Guillaume Dale de Briſtol, femme de Thomas Ramſai, lord-maire de Londres, eſt célèbre par ſa charité & par pluſieurs fondations pieuſes. Elle mourut en 1596.

RANDAN, (*Fulvie Pic de la Mirande, comteſſe de*) fille de Galéas Pic, prince de la Mirande, & d'Hyppolite de Gonzague, ſa femme, fut amenée fort jeune à la cour de France, avec ſes deux ſœurs, par les ordres de la reine Catherine de Médicis. La plus jeune mourut ſans être mariée. Fulvie, & Sylvie ſon aînée, épouſerent deux freres de la maiſon de la Rochefoucauld. La cadette eut pour mari Charles de Rochefoucauld, comte de Randan, que ſa valeur & ſon mérite ont fait placer au rang des héros de cette illuſtre famille, & qui mourut au ſiége de Rouen, en 1562, des bleſſures qu'il avoit reçues à celui de Bourges, en combattant pour le roi ſon maître, contre les Calviniſtes. Fulvie, demeurée veuve à vingt-deux ans, paſſa dans la pratique des vertus chrétiennes, les quarante-cinq années de ſon veuvage.

Son premier ſoin fut d'élever ſes enfans dans la crainte de Dieu & dans les exercices convenables

à leur naiſſance. Plein d'eſtime pour cette illuſtre comteſſe, Henri III la choiſit entre pluſieurs autres, pour être dame d'honneur de la reine Louiſe, ſa femme; & dans cette place importante, elle fut le modele & l'admiration des dames de la cour. En 1589, elle obtint la permiſſion de ſe retirer dans ſes terres. La vie qu'elle y mena juſqu'à ſa mort fut un tiſſu de bonnes œuvres, qui lui mériterent les regrets de toute l'Auvergne. Elle mourut le 14 de Septembre 1607.

RAVENNE. (*Marguerite de*) *Voyez* MARGUERITE DE RAVENNE.

RAZILLY, (*Marie de*) iſſue d'une famille diſtinguée dans la Touraine, s'acquit une grande réputation par ſes poëſies, & eut part aux bienfaits de Louis XIV qui lui accorda une penſion de deux mille livres. Elle mourut à Paris, le 26 de Février 1704, âgée de quatre-vingt-trois ans.

REBECCA, femme d'Iſaac, mere de Jacob & d'Eſaü.

REBECCA, fille du Rabin Meïr Tiktner, célèbre par ſa ſcience.

REGINE, *ou* REINE, nom propre ou honorifique d'une concubine de Charlemagne qu'il aima beaucoup, & qui le fit pere de pluſieurs enfans, entr'autres de Hugues, dit *l'Abbé*, chancelier de Louis le Débonnaire, & de Dreux, évêque de Metz, mort en 853.

REINELDE, *ou* RENELLE, (*ſainte*) vierge & martyre, au pays de Clèves, dans le ſeptieme ſiécle, fille du comte Wilgered, & de ſainte Amalberge, fut maſſacrée par les Huns dans l'égliſe de Zancht en Flandre, l'an 680.

RENARD. (*Phelipe*) *Voyez* PHELISE RENARD.

RENÉE DE FRANCE, fille de Louis XII, & d'Anne de Bretagne, née à Blois le 25 d'Octobre 1510, femme d'Hercule d'Eſt, II du nom, duc de Ferrare: cette princeſſe diſtinguée par ſon eſprit & par ſon ſçavoir, adopta les erreurs de Calvin.

Brantôme dit à ce ſujet que « ſe reſſentant peut-» être des méchans tours que les papes Jules & » Léon avoient faits au roi ſon pere en tant de » ſortes, elle renia leur puiſſance, ne pouvant faire » pis, étant femme. » Elle mourut au château de Montargis, le 12 de Juin 1575, âgée de ſoixante-cinq ans. Clément Marot fut ſon ſecrétaire.

RENÉE DE LORRAINE, ducheſſe de Baviere, fille aînée de François, duc de Lorraine, dit *le Sage*, & de Chriſtine de Dannemarck, ſe diſtingua entre toutes les princeſſes de ſon tems, par ſa ſageſſe & par ſa piété. Elle fut mariée, en 1568, à Guillaume, prince, puis duc des deux Bavieres, V du nom, qu'elle rendit pere de dix enfans. Elle mourut dans les exercices de la vie dévote, le 25 de Mai 1602, très-regrettée de ſon mari, & de toute ſa famille.

RENÉE DE RIEUX. *Voyez* RIEUX.

RESPHA, concubine de Saül, roi d'Iſraël. David, ſon ſucceſſeur, ayant livré aux Gabaonites les deux fils qu'elle avoit eus de ce prince, avec cinq autres enfans de Michol, fille de Saül, pour être crucifiés, afin d'appaiſer la colere de Dieu, Reſpha étendit un cilice ſur une grande pierre, & s'y tint jour & nuit, depuis le commencement de la moiſſon juſqu'aux pluies de l'automne, pour empêcher les bêtes ſauvages & les oiſeaux du ciel de déchirer les cadavres de ſes enfans.

RHÉA SYLVIA, fille de Numitor, roi d'Albe, fut mere de Romulus & de Remus. malgré les ſoins d'Amulius, ſon oncle, qui l'avoit fait renfermer parmi les Veſtales, pour qu'elle n'eût point d'enfans.

RHODÉ, fille Juive, qui la premiere annonça aux fidèles de Jéruſalem que S. Pierre étoit ſorti miraculeuſement de priſon.

RHODIENNES. (*les*) Soliman II, empereur des Turcs, ayant mis le ſiége devant Rhodes, capitale de l'iſle de ce nom, qui fut priſe en 1522, les dames de la ville & les payſannes des environs

ſe diſtinguerent par leur courage & par leur réſolution. Non ſeulement elles préparoient les huiles, les eaux bouillantes & les feux d'artifice deſtinés à lancer ſur les ennemis; pluſieurs s'avancerent encore ſur la brêche, & ſecoururent de leurs bras les intrépides chevaliers.

Une entr'autres, maîtreſſe du gouverneur d'un des forts de Rhodes, ayant ſçu qu'il venoit d'être tué à l'aſſaut, s'avança ſur la muraille, tenant deux jeunes enfans qu'elle avoit eus du chevalier; & là, par un zèle plus que barbare, après avoir fait ſur eux le ſigne de la croix, & les avoir embraſſés, elle leur coupa la gorge & les jetta tout ſanglans dans les flammes; puis, courant à l'endroit où ſon amant avoit perdu la vie, elle ſe ſaiſit de ſa cotte d'armes & de ſon épée, & s'élança comme un éclair au milieu des Turcs, qui la percerent de coups.

RHODOPE, fille de Thrace, d'abord eſclave avec Eſope, enſuite courtiſane, amaſſa dans ce dernier métier de ſi grandes richeſſes, qu'elle fut en état de faire élever une des fameuſes pyramides d'Egypte.

RIBERA, (*Catherine*) dame Eſpagnole, de la maiſon des ducs d'Alcala, a écrit pluſieurs vers en ſa langue.

RICART (*mademoiſelle*) vivoit à la fin du ſiécle dernier. Elle n'eſt connue que par une piéce de vers de ſa façon, adreſſée à la reine d'Eſpagne.

RICCI, (*Catherine de*) de l'illuſtre maiſon de ce nom, qui a donné des évêques & des cardinaux à l'égliſe, née à Florence le 2 d'Avril 1522, religieuſe du tiers ordre de S. Dominique, célèbre par ſa ſainteté & par ſes miracles, mourut le 3 de Février 1589.

RICCOBONI, (*Helene Baletti*) Ferraroiſe, connue ci-devant au théatre italien, ſous le nom de *Flaminia*, eſt auteur d'une *Lettre critique ſur la Traduction de la Jéruſalem délivrée*, &c; du *Nau-*

frage, comédie; & d'*Abdilly*, roi de Grenade, comédie.

RICCOBONI, (*Marie Laboras de Mézieres, femme de François*) fils de la précédente, retirée du théatre italien, en 1761, a compoſé les ſcènes françoiſes du *Prince de Salerne*, & grand nombre d'autres ouvrages fort ingénieux.

RICHARDE, ſeconde femme de Charles le Gros, *ou* le Gras, troiſieme fils de Louis le Germanique, frere de notre roi Louis le Bégue, & lui-même empereur & roi de Germanie, après la mort de ſon frere Carloman. Elle fut mariée en 877; & dix ans après, Charles l'accuſa d'adultere avec Luitgard, évêque de Verceil & ſon premier miniſtre. Il la fit comparoître dans une diéte, ou aſſemblée des Etats, & proteſta publiquement de ſon deshonneur, en aſſurant qu'il n'avoit eu, comme époux, aucun commerce avec l'impératrice. Richarde confirma ce dernier point; & quant à l'autre, elle offrit d'en prouver la fauſſeté par l'épreuve de l'eau bouillante ou du fer chaud, comme c'étoit la coutume de ces tems d'ignorance. Il ne paroît pas que ſa propoſition ait été acceptée. On prononça le divorce; & elle ſe retira dans un monaſtere près de Strasbourg, où elle mourut en 911. On ſçait que l'empereur ſon époux éprouva depuis le ſort le plus funeſte, & fut réduit à manquer de pain. Il étoit plus fait pour le cloître que pour le trône.

RICHEBOURG. (*madame la Grange de*) On attribue à cette dame deux comédies, intitulées *Le Caprice de l'Amour*, & *La Dupe de ſoi-même*, imprimées en 1732. On la fait encore auteur de mauvaiſes Traductions de quelques mauvais Romans eſpagnols, qui ſont *Les Aventures de Flore & Blanchefleur*, *Perſile & Sigiſmonde*; *Les Aventures de dom Ramire de Roxas*, *& de dona Léonor de Mendoce*, & quelques autres.

RICHILDE, reine de France, ſeconde femme de

Charles le Chauve, étoit une princeſſe d'une beauté rare & d'un mérite extraordinaire. Charles, pour l'épouſer, vouloit répudier Ermentrude, ſa premiere femme; il en fut empêché par la crainte qu'il eut du pape & des eccléſiaſtiques, qui commençoient alors à ſe rendre redoutables aux ſouverains. Richilde ſe contenta du titre de *favorite* juſqu'à la mort de la reine. Elle épouſa ſon amant en 870, & fut couronnée impératrice. Elle eut l'adminiſtration des affaires en France, pendant l'expédition de Charles en Italie. Ce prince étant mort en 877, empoiſonné par un médecin Juif, Richilde, qui s'étoit fait voir juſqu'alors ſage & vertueuſe, ne paroît pas s'être comportée de même pendant ſon veuvage. Si l'on en croit Foulques, archevêque de Reims, « le » diable étoit par-tout où elle alloit; on ne voyoit » à ſa ſuite que diſſenſions, emportemens, incen» dies, pillages, meurtres, libertinage, & toute eſ» pece d'excès. » Ses liaiſons avec ſon frere Boſon, la firent même ſoupçonner d'avoir trempé dans la conjuration qui fit périr l'empereur ſon mari. L'année de la mort de Richilde eſt incertaine.

RICTRUDE, (*ſainte*) veuve, abbeſſe de Marchiennes en Flandre, ſous le règne de Clovis II, morte le 12 de Mai 688.

RIEUX, (*Renée de*) connue à la cour de Henri III, ſous le nom de *la belle Châteauneuf*, étoit fille de Jean de Rieux, d'une illuſtre maiſon de Bretagne, & fut, à l'âge de quatorze ans, miſe auprès de Catherine de Médicis, en qualité de fille d'honneur. Charles IX étoit alors ſur le trône. Le duc d'Anjou, ſon frere, qui fut depuis Henri III, ne put voir mademoiſelle de Châteauneuf, ſans être violemment épris de ſes charmes. Il employa la muſe de Deſportes pour exprimer ſa paſſion. La fille d'honneur y répondit par la même voie; & ce commerce de galanterie valut au poëte trente mille livres de rente. Voici l'une des piéces de Deſportes, qui contribua le plus à ſa fortune. C'eſt le portrait

de mademoiſelle de Rieux, dans la bouche du duc d'Anjou :

SONNET.

Beaux nœuds creſpés & blonds, nonchalamment épars,
Dont le vainqueur des Dieux s'empriſonne & ſe lie :
Front de marbre vivant, table claire & polie,
Où les petits Amours vont aiguiſer leurs dards.

Epais monceau de neige, aveuglant les regards,
Pour qui de tout objet mon œil ſe défallie :
Et toi, guerrière main, de ma proie embellie,
Qui peut, nue, acquerir la victoire de Mars.

Yeux, pleurant à la fois tant d'aiſe & de martyre,
Souris, par qui l'Amour entretient ſon empire,
Voix, dont le ſon demeure au cœur ſi longuement ;

Eſprit, par qui le fer de notre âge ſe dore,
Beautés, graces, diſcours, qui m'allez transformant,
Las! connoiſſez vous point comme je vous adore?

Mademoiſelle de Rieux ſe maria depuis aſſez malheureuſement ; elle « tua virilement de ſa propre main, dit Brantôme, Antinotti Florentin, qu'elle » avoit épouſé par amourette, & qu'elle ſurprit couché » avec une autre. » Elle prit une ſeconde alliance avec Philippe Altoviti, baron de Caſtellane, déterminé ligueur, & ennemi particulier de Henri d'Angoûleme, grand-prieur de France & gouverneur de Provence, qui le poignarda lui-même en 1586. On ignore l'année de la mort de ſa veuve.

RIGONTE, fille du roi Chilpéric I, & de Frédegonde, n'eſt connue dans l'hiſtoire que par ſes déréglemens.

RIOS, (*Françoiſe de los*) demoiſelle Eſpagnole, n'étoit âgée que de douze ans, lorſqu'elle traduiſit du latin en eſpagnol la Vie de la bienheureuſe Angele de Foligni, publiée en 1618.

ROCHECHOUART, (*Marie-Madeleine-Gabrielle de*) fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, abbeſſe de Fontevrault, a fait la gloire de ſon ſexe,& l'ornement de ſon ſiécle, par l'étendue de ſes connoiſſances & la pénétration de ſon eſprit. On a dit que de l'aſſemblage des talens & des qualités qu'elle poſſédoit, on eût pu former les plus grands hommes de ſon ſiécle. Elle mourut à Fontevrault, le 15 d'Août 1704, âgée de cinquante-neuf ans.

ROCHEFORT, (*Luciane*, ou *Lucienne de*) fille de Gui le Rouge, comte de Rochefort, grand ſénéchal de France, fut mariée à l'âge de dix ans, en 1104, avec Louis, fils de Philippe I, roi de France, qui fut depuis Louis VI, dit *le Gros*. Mais le mariage n'ayant pas été conſommé, ce prince le fit caſſer, en 1107, au concile de Troyes, pour cauſe de parenté.

ROCHEFOUCAULD, (*Sylvie Pic de la Mirande, comteſſe de la*) ſœur de la comteſſe de Randan, dont on a vu l'article ci-deſſus, épouſa François, prince de Marſillac, nommé *comte de la Rochefoucauld*, & mourut en couches de ſon fils François IV, du nom, comte de la Rochefoucauld. Elle fut très-regrettée de ſon mari, & mérita de l'être,par ſa douceur, par ſa modeſtie & par ſa piété. Protectrice des gens de lettres, & femme elle-même de beaucoup d'eſprit, elle fut célébrée dans leurs écrits. Joachim du Bellai fit ſon épitaphe.

ROCHE-GUILHEM, (*mademoiſelle de la*) ne nous eſt connue que par les jolis Romans qu'elle a donnés au public. Elle vivoit à la fin du ſiécle dernier & au commencement de celui-ci. Un de ſes meilleurs ouvrages eſt l'*Hiſtoire des Favorites*, où l'on regrette que le faux ſoit mêlé ſouvent avec le vrai. Il en eſt de même de ſes autres productions, dont voici les titres : *Dernieres Œuvres de mademoiſelle de la Roche-Guilhem, contenant pluſieurs Hiſtoires galantes;* les *Aventures Grenadines; Ario-*

viſte, Roman héroïque dans le goût de ceux de mademoiſelle de Scuderi. On ignore l'année de la mort de mademoiſelle de la Roche-Guilhem. Ses ouvrages vivront encore long-tems ; & ſi le ſtyle en devient ſuranné, les ſujets en ſeront toujours nouveaux & agréables.

ROCHES, (*Madeleine Neveu, & Catherine Frandonet ſa fille, dames des*) à Poitiers, ſe ſont rendues célèbres dans le ſeizieme ſiécle, par leur eſprit & par leur ſçavoir. Turnebe, auteur contemporain, & du même pays, a mêlé ſa voix à celles de preſque tous les poëtes du tems, pour chanter ces illuſtres ſçavantes. Voici comme il s'exprime :

C'eſt à bon droit que l'on peut croire
Que Poitiers eſt le vrai ſéjour
Des doctes filles de mémoire.
Si quelqu'un ne le croit, qu'il voie
Ces deux *Roches* qui juſqu'aux cieux
Elevent leur chef ſourcilleux,
Qui comme deux aſtres flamboie.

Qu'il oye l'harmonieux chant
De leurs poëſies divines,
Et il connoîtra à l'inſtant
Que les Muſes ſont Poitevines ;
Il verra que les vers chantés
Des Muſes qui Poitiers habitent
Plus que ceux-là des Grecs méritent
Etre par-deſſus tous vantés.

Il connoîtra que cette troupe
De deux Muſes vaut beaucoup mieux
Que celle qui loge en la croupe
De ce mont qui ſe fend en deux.
Que doncques, plus on ne s'étonne
Si l'on te chante volontiers,
Puiſque dans les murs de Poitiers
Les Muſes logent en perſonne.

» On remarquoit en la mere, dit Hilarion de » Coſte, les reſtes d'une beauté nompareille. La » fille étoit avantagée ſingulièrement du ciel, des » beautés du corps, mais incomparablement rehauſ- » ſée des dons de l'eſprit. La mere avoit cultivé ſa » fille dès ſes plus tendres années, la rendant fort » capable en la philoſophie, en la rhétorique, & » ſur-tout en la poëſie, & autres arts qu'on a ac- » coutumé d'enſeigner à ceux qui ſont libéralement » nourris. La fille vivoit de ſcience, comme l'abeille » de thym, la cigale de roſée, & le cygne du Méan- » dre de lys, de roſes & de violettes, &c. » Elles moururent l'une & l'autre, le même jour, de la peſte qui ravagea la France en 1587.

RODOGUNE, fille de Phraate, roi des Parthes, femme de Démétrius Nicanor, roi de Syrie.

ROHAN, (*Renée de*) fille de Louis de Rohan, IV du nom, fut la cauſe innocente d'un meurtre qui fit beaucoup de bruit à la cour, peu après la mort de François II. Le bâtard du Beuil, fils du comte de Sancerre, ayant oſé publier que cette princeſſe lui avoit accordé les dernieres faveurs, moyennant une promeſſe de mariage ſignée de ſa main, le comte de Laval, un de ſes amans, aſſaſſina le bâtard dans Orléans. Le duc de Guiſe prit en main la cauſe du bâtard, qui étoit un de ſes braves, & l'emporta ſur les Montmorenci qui ſollicitoient la grace de Laval. Ce ſeigneur fut obligé de prendre la fuite. Renée choiſit depuis deux époux dans cette même maiſon de Laval.

ROHAN, (*Anne de*) fille de René de Rohan, & de Catherine de Parthenai, héritiere de Soubiſe, & ſœur du fameux duc de Rohan, chef des Calviniſtes, ſous Louis XIII ne montra pas moins de zèle que ſon frere pour la défenſe de la Réforme. Elle ſoutint avec une fermeté Stoïque les extrémités affreuſes auxquelles elle fut réduite au ſiége de la Rochelle, & vécut, pendant trois mois avec de la chair de cheval, & quatre onces de pain. Le poëme qu'elle com-

poſa ſur la mort de Henri IV, prouve qu'elle avoit beaucoup de talent pour la poëſie; elle poſſédoit l'hébreu, & ne liſoit jamais l'écriture que dans cette langue. Elle mourut à Paris, le 20 de Septembre 1646, âgée de ſoixante-deux ans.

ROHAN, (*Marie-Eléonore de*) ſi célèbre dans le dernier ſiécle par ſa piété & par ſes écrits, étoit fille de Hercule de Rohan-Guémené, duc de Montbazon, pair & grand veneur de France. Son goût pour la piété la porta à embraſſer la vie religieuſe. En 1646, elle entra dans le couvent de Montargis. Elle fut depuis abbeſſe de la Trinité de Caën, & de Malnouë, près de Paris. Par-tout elle fit admirer ſa prudence & ſa vertu. Nous avons quelques ouvrages pieux de ſa compoſition. Elle mourut le 8 d'Avril 1681, à l'âge de cinquante-trois ans.

ROHAN, (*Françoiſe de*) dame de la Garnache, *Voyez* GARNACHE.

ROHAN, (*Catherine de Parthenai, vicomteſſe de*) *Voyez* PARTHENAI.

ROLAND, (*mademoiſelle*) contemporaine de M. de Vertron, pour laquelle il fit le Madrigal ſuivant:

Par une douce voix, & par un teint de roſes,
Enchanter tous les cœurs, gagner des prix en vers;
Sans peine & ſans orgueil parler de toutes choſes,
C'eſt être un ornement de ce vaſte univers.

ROMIEU, (*Marie de*) demoiſelle, originaire du Vivarais. Elle ſe diſtingua dans le ſeizieme ſiécle, par ſon goût pour la littérature, & compoſa pluſieurs ouvrages, dont il ne nous reſte que des Inſtructions pour les jeunes Dames, & un Diſcours pour prouver l'excellence de la femme ſur celle de l'homme.

ROMULE, fille célèbre par ſa piété.

ROPERT, (*Marie*) Angloiſe, petite-fille de

Thomas Morus, traduiſit du latin en anglois une piéce de ſon aïeul ſur la Paſſion, & du grec auſſi en anglois, l'Hiſtoire eccléſiaſtique d'Euſebe.

ROQUE-MONTROUSSE, (*madame de*) ſçavante du ſiécle dernier, poſſédoit la philoſophie, la géométrie, les belles-lettres, & la langue latine. Elle traduiſit pluſieurs Odes d'Horace en vers françois; & l'on trouve de ſes poëſies dans la Pandore de M. de Vertron.

ROSARE. (*Elizabeth de*) *Voyez* ROSERES.

ROSE, (*ſainte*) fille de Gaſpard Florez, née à Lima, au Pérou. Le coloris de ſon teint lui fit donner le nom de *Roſe*. En 1606, elle entra dans le tiers ordre de ſaint Dominique, & y vécut ſaintement juſqu'à ſa mort, arrivée le 24 d'Août 1617.

ROSEMONDE, fille de Guinimond, roi des Gépides, épouſa Alboin, roi des Lombards, quoiqu'il fût le meurtrier de ſon pere. Alboin ayant voulu contraindre ſon épouſe à boire dans le crâne de ſon pere, Roſemonde indignée réſolut d'oter la vie à ce barbare; elle pria Pérédée, ſeigneur Lombard, de l'aider dans l'exécution de ce deſſein. Voyant qu'il n'y vouloit pas conſentir, elle ſe mit ſecrettement dans le lit d'une des femmes de Pérédée, une nuit qu'il la devoit venir voir. Lorſque Pérédée en eut uſé avec elle comme avec ſa femme, Roſemonde ſe fit connoître, & lui déclara qu'après ce qui s'étoit paſſé, il falloit qu'il perdît Alboin, ou qu'Alboin le perdît. Pérédée, déterminé par ce motif, exécuta le meurtre. Roſemonde s'enfuit à Ravenne avec Helmige, ſon écuyer, qu'elle épouſa. L'Exarque Longin lui ayant promis de l'épouſer, ſi elle ſe défaiſoit d'Helmige, Roſemonde ne balança pas: lorſque ſon époux ſortoit, elle lui préſenta un breuvage empoiſonné, dont l'effet fut très-prompt. Helmige, ſentant les premieres atteintes du poiſon, & ſoupçonnant ſon épouſe, la força de boire le poiſon qui étoit reſté dans le vaſe; ainſi Roſemonde

accompagna malgré elle l'époux dont elle avoit voulu ſe délivrer, vers l'an 572.

ROSERES, (*Iſabelle de Joie*, ou *de*) dame Eſpagnole qui, ſelon ce que rapporte François-Auguſtin della Chieſa, prêchoit dans l'égliſe cathedrale de Barcelone avec l'admiration de tout le monde. Etant allée à Rome ſous le pontificat du pape Paul III, elle y convertit pluſieurs Juifs par ſes prédications, & les aſſiſta même par d'abondantes aumônes.

ROSSAN, (*Marie de*) marquiſe de Gange. La beauté, les richeſſes, & la vertu même, loin de faire des heureux, conduiſent ſouvent au malheur. L'exemple de cette vérité eſt terrible. Marie de Roſſan, nommée pendant ſa jeuneſſe *mademoiſelle de Château-blanc*, naquit en 1637. Elle étoit fille du ſieur de Roſſan, & de la demoiſelle de Joanis, qui devoit hériter de cinq cens mille livres de ſon pere Joanis, ſeigneur de Nocheres. A l'âge de treize ans, elle fut mariée au marquis de Caſtellane, petit-fils du duc de Villars. Ces deux époux étoient au comble du bonheur; rien n'égaloit la beauté de la marquiſe, que la douceur de ſon caractere, & la ſolidité de ſon jugement. Ce tréſor étoit trop précieux, pour être renfermé dans l'enceinte d'une famille; il parut à la cour, & enleva tous les ſuffrages. Le roi lui marquoit ſon eſtime, en danſant avec elle dans les ballets; & les courtiſans ne la nommoient que *la belle Provençale*. La reine de Suède aſſura qu'elle n'avoit jamais vu de figure ſi parfaite dans tous ſes voyages. Un de ſes contemporains fait ainſi ſon portrait:

» Son teint, animé par le plus beau rouge, étoit » d'une blancheur extraordinaire; ce qui paroiſſoit » d'autant mieux que ſes cheveux étoient extrême- » ment noirs: ils tomboient avec tant de graces » ſur ſon beau ſein d'albâtre, qu'on ne pouvoit la » voir ſans admirer cette nuance & ce bel accord » de la nature. Son viſage rond étoit relevé par

» l'embonpoint, par la vivacité des traits, & par » la convenance de toutes ſes parties. Ses yeux » grands, bien fendus, noirs comme le geai, ſai- » ſoient, avec ſa jolie bouche & ſes belles dents, » une impreſſion dont il étoit difficile de ſe préſerver. » Comme le nez, par ſa ſeule diſpoſition, ſuffit pour » tout gâter dans le plus beau viſage, on peut bien » penſer que la marquiſe ayant le plus gracieux, » le plus charmant qu'on pût trouver, il ne ſervoit » qu'à relever la majeſté de tous ſes traits; ſes » bras, ſes mains, ſa taille, ſa démarche, ſon » maintien, ne laiſſoient rien à deſirer pour avoir » la plus agréable image d'une belle perſonne. » Son portrait eſt le chef-d'œuvre de Mignard.

Le public ne put s'imaginer que la marquiſe ne poſſédoit tant de qualités que pour ſon époux: on lui ſuppoſa des intrigues ſecrettes; & ſa vertu fut regardée comme le voile qu'elle employoit pour les couvrir. La mort du marquis déſabuſa ces crédules calomniateurs; il périt dans un naufrage; & Marie, veuve à l'âge de dix-neuf ans, ſe retira chez madame d'Ampus ſa belle-mere. Ses adorateurs n'attendoient que la fin de ſon deuil, pour lui renouveller leurs hommages: la jeune veuve, pour ſe dérober à leurs importunités, ſe retira à Avignon, ſa patrie, & s'enferma dans un couvent. Le ſieur de Lanide, marquis de Gange, gouverneur de Saint-André, la pourſuivit dans ſa retraite, & fut aſſez heureux pour la dégoûter du cloître. Il paſſoit pour le plus bel homme de la cour. Il plut à Marie dès la premiere entrevue, & le mariage fut conclu en 1658; mais leur union fut de bien peu de durée. Le marquis, ſous un bel extérieur, cachoit l'ame la plus noire. Comme amant, il eut l'art de ſe contrefaire; mais comme mari, il ſe dédommagea d'une contrainte auſſi pénible, & dévoila bientôt ſon affreux caractère. Il éclata d'abord par la jalouſie: les éloges les plus innocens le mettoient en fureur; & dès qu'on nommoit ſa femme, il la croyoit infidèle.

Ce fut-là le moindre de malheurs qui accablerent la marquiſe. L'abbé & le chevalier de Gange, ſes beaux-freres, en devinrent amoureux. Le premier, homme violent & ſouple, vertueux & criminel, furieux & compatiſſant ſelon les circonſtances, gouvernoit entièrement l'eſprit du chevalier docile par foibleſſe, & même celui du marquis, auquel il s'étoit rendu néceſſaire par ſon économie dans l'adminiſtration de ſes biens. Son premier ſoin fut d'appaiſer ſa jalouſie, en donnant beauboup d'éloges à la vertu de ſa femme. Le marquis perſuadé rendit à ſa femme ſa premiere tendreſſe ; & l'abbé ne tarda pas à ſe faire un mérite auprès d'elle de ce changement. Son éloquence fut inutile, & ſes ſoins parurent trop intéreſſés. « Si vous avez appris à » m'aimer, lui dit la marquiſe, il faut apprendre » à m'eſtimer ; ſçachez que rien ne peut me déter- » miner à faire naufrage ; & ſi j'étois capable d'une » pareille foibleſſe, vous ſeriez le dernier homme » pour qui je l'aurois. »

Le chevalier dont le caractere étoit plus doux, étoit traité moins durement ; mais la marquiſe n'avoit pour lui qu'un ſentiment fraternel. L'abbé ſe mépit à ces témoignagee d'amitié, & les prit pour de l'amour : le chevalier le crut auſſi ; mais lorſqu'il s'expliqua, il reçut la même réponſe. Alors l'abbé s'unit avec ſon frere, & tous les deux ſe promirent un mutuel ſecours dans la défaite de la marquiſe. Ces deux amans ſe voyant rebutés, paſſerent d'un amour violent à une haine déclarée. L'abbé traita la vertu de la marquiſe d'hypocriſie, & fabriqua mille anecdotes à ſon deshonneur. Le marquis, toujours porté à mal penſer de ſa femme, crut facilement tout ce que l'abbé en diſoit ; & l'abbé triomphant repréſentoit à la marquiſe qu'il avoit ſa réputation dans les mains, & qu'il ne tenoit qu'à lui de la flétrir, ou de la rétablir. Mais loin de réuſſir, il ne parut qu'un monſtre aux yeux de la marquiſe, qui ne déguiſa point l'horreur qu'elle lui inſpiroit.

inſpiroit. L'abbé furieux mit de l'arſenic, au lieu de ſucre, dans une crême qu'elle devoit manger. Elle en fut legèrement incommodée, parce que le lait émouſſe les acides du poiſon. Cependant le public, informé de cet accident, raiſonna diverſement, & perſonne n'en ſoupçonna l'auteur. La marquiſe elle-même parut tranquille; & ſon aïeul maternel étant mort, elle recueillit une ſucceſſion conſidérable, qui lui rendit pour un tems les bonnes graces de ſon époux.

Lorſque les chaleurs furent paſſées, le marquis propoſa d'aller à Gange pendant l'automne. Sa malheureuſe épouſe y conſentit; & comme ſi elle eût preſſenti ſa triſte deſtinée, elle fit ſon teſtament avant ſon départ, & inſtitua pour héritiere ſa mere, à condition qu'elle appelleroit à ſa ſucceſſion, ou ſon petit-fils, qui n'avoit alors que ſix ans, ou ſa fille, qui n'en avoit que cinq. En même tems, elle fit une déclaration par laquelle elle reconnut, devant les magiſtrats d'Avignon, qu'elle déſavouoit tout teſtament qui ſeroit poſtérieur à celui-là. Ces deux actes ne furent pas long-tems ſecrets; & ſon mari, perſuadé qu'elle haïſſoit ſa famille, diſſimula cependant ſon chagrin, & confia à l'abbé le ſoin de ſa vengeance. La marquiſe fit célébrer dans pluſieurs endroits le ſaint Sacrifice, pour obtenir la grace de ne pas mourir ſans Sacremens; & après avoir fait ſes adieux à toutes ſes connoiſſances, elle partit pour Gange, & fut reçue par ſa belle-mere, dont elle n'auroit jamais dû ſe ſéparer. Les premiers jours ſe paſſerent en fêtes: il ſembloit qu'on eût oublié de part & d'autre tous les ſujets de mécontentement; mais l'indigne abbé méditoit, ſous un viſage riant le complot le plus affreux. Le marquis ne voulut pas en être le témoin, il ſe retira à Avignon; & madame d'Ampus, ſentant l'hyver s'approcher, quitta ſa chere fille, & ſe retira à Montpellier, où elle faiſoit ſa réſidence. L'abbé, maître abſolu de la maiſon, ne s'annonça plus ſous le titre

d'amant. Pour mieux venir à bout de ſon deſſein, il affecta de bonnes intentions; & pour avoir la paix, il conſeilla à la marquiſe de révoquer le teſtament. Elle le fit avec la meilleure foi du monde, & en fit un autre en faveur de ſon mari; mais la proteſtation devant les magiſtrats ne fut point révoquée.

Le 17 de Mai 1667, la marquiſe voulut ſe purger. L'abbé prépara lui-même la médecine; mais elle la trouva ſi épaiſſe & ſi noire, qu'elle la fit jetter, & ſe ſervit de pilules qu'elle avoit. L'abbé fut très-ſurpris de voir que ſa médecine avoit produit un effet ſalutaire. Furieux, il détrempe dans de l'eau forte de l'arſenic & du ſublimé, & paroît devant la marquiſe, tenant ce breuvage d'une main, & un piſtolet de l'autre. Le chevalier entre auſſi l'épée à la main; & l'abbé, lançant un regard affreux: « Madame, s'écrie-t-il, il faut mourir; „ choiſiſſez: voici le fer, le feu & le poiſon. » En vain cette belle innocente eut recours aux larmes: „ Et vous auſſi, dit-elle au chevalier, qu'elle croyoit „ moins barbare, vous demandez ma mort! » ... Ç'en „ eſt fait, madame, répondit-il; il faut prendre „ votre parti, ou nous le prendrons pour vous. » En même tems, on lui mit le piſtolet ſous la gorge. La marquiſe leva les yeux au ciel, & avala le poiſon; mais le chevalier s'étant apperçu que la matiere s'étoit précipitée au fond du verre, en fit une pâte avec un poinçon d'argent, & dit à la marquiſe: » Allons, madame, il faut avaler le goupillon. » Elle le prit, mais le laiſſa dans ſa bouche; & s'étant enfoncée dans ſon lit, elle l'y rejetta ſans qu'ils s'en apperçuſſent. Enſuite elle les conjura d'avoir pitié de ſon ame, & de lui envoyer un confeſſeur. Les deux ſcélérats ſe retirerent; fermerent la porte ſur eux, & allerent chercher un prêtre auſſi barbare qu'eux, qui étoit à leur ſervice depuis vingt-cinq ans. A peine furent-ils ſortis, que la marquiſe s'habilla; & ſans être effrayée du pé-

ril, elle gagna une fenêtre qui donnoit sur la basse-cour du château, & qui avoit vingt-deux pieds de hauteur. Pendant qu'elle préparoit ses draps, pour faciliter sa descente, le prêtre arriva, & la marquise se jetta par la fenêtre; mais le prêtre, l'ayant retenue par le bout de sa jupe; & cette jupe, qui n'étoit que de taffetas, lui étant restée dans les mains, elle tomba heureusement sur ses pieds, qu'elle écorcha, parce qu'ils étoient nuds. Le prêtre, voyant la victime échappée, courut à une fenêtre par où elle alloit passer, & fit tomber une grosse cruche d'eau pour l'écraser. La marquise étoit assise au bas de cette fenêtre, & se provoquoit à vomir, en mettant dans son gosier la tresse de ses cheveux. La cruche tomba à ses pieds; la peur qu'elle lui causa, jointe au violent mouvement de sa chute, lui fit aisément rejetter la plus grande partie du poison. Un sanglier domestique l'avala & en mourut. Après avoir repris ses sens, la marquise chercha un asyle; & voyant un palefrenier: «Mon ami, lui cria-t-elle, »ouvre moi l'écurie; je suis empoisonnée: sauve-moi » la vie.» Le palefrenier vole à son secours; la prend entre ses bras, & la confie à des femmes. Cependant le chevalier & l'abbé la cherchoient de tous côtés: la marquise à cette nouvelle prit la fuite; & les deux freres crioient à la populace, que leur sœur étoit folle; que sa maladie étoit causée par des vapeurs de matrice. Ils la joignirent à trois cens pas du château, auprès d'une maison appartenante au sieur Duprat. Le chevalier l'y fit entrer; & comme le peuple s'attroupoit à la porte, l'abbé resta en dehors, & le pistolet à la main, menaça de casser la tête au premier qui approcheroit, ne voulant pas, ajoûtoit-il, que sa sœur se donnât en spectacle dans sa folie. Le sieur Duprat n'étoit point chez lui, & sa femme n'osoit la secourir, tant le chevalier paroissoit terrible. Heureusement la dame Brunel avoit sur elle une boëte d'orviétan; & la marquise

en mangea pluſieurs morceaux ſecettement, pendant que le chevalier ſe promenoit dans la chambre. Cependant le peu de poiſon qui lui reſtoit dans le corps, lui brûloit les entrailles; il étoit ſi corroſif, que quelques gouttes avoient déja noirci ſon ſein. Elle demanda de l'eau; mais le chevalier, qui ne vouloit pas qu'on la ſecourût, lui caſſa le verre entre les dents, & s'écria qu'il étoit plus que ſuffiſant, pour avoir ſoin de ſa ſœur. La compagnie ſe retira auſſi-tôt. Sa beauté, ſon innocence, ſes larmes ne purent attendrir le chevalier furieux de la voir lutter ſi long-tems contre la mort : il lui donna deux coups d'épée dans le ſein. Cette malheureuſe victime ſe traîne juſqu'à la porte, &, d'une voix éteinte, appelle du ſecours. La rage de ſon ennemi redouble; il lui porte cinq coups, & laiſſe dans ſon épaule le tronçon de ſon épée. Les demoiſelles, qui étoient dans la chambre voiſine, accoururent aux cris de la marquiſe; & la voyant toute enſanglantée, elles voulurent déchirer ſon cruel ennemi. Le chevalier prit la fuite, & cria à ſon frere: « Retirons-nous, abbé, » l'affaire eſt faite. » L'abbé, voyant qu'on appelloit par la fenêtre un chirurgien, monte dans la chambre le piſtolet à la main, pour achever la marquiſe; mais la dame Brunel détourna le coup, en lui frappant le bras : il ſe ſervit alors du pommeau pour écarter la foule; ſa valeur fut inutile. Toutes les femmes ſe jetterent ſur lui avec une fureur inouïe, & le jetterent hors de la maiſon.

Il étoit alors neuf heures du ſoir. Une des dames femme d'un miniſtre, & experte dans la chirurgie, étancha les plaies, & trouva qu'aucun des coups n'étoit mortel; mais il falloit retirer de l'épaule le tronçon d'épée : « Ne craignez rien, dit la marquiſe; » appuyez votre genou contre l'épaule; j'ai encore » la force de ſouffrir cette opération. » Pendant ce tems, les conſuls de Gange, vinrent lui offrir main-forte; & toute la nobleſſe des environs ſe rendit

auprès d'elle. Le baron de Treſſan pourſuivit les aſſaſſins; ils s'étoient déja embarqués proche d'Agde, & ne craignoient plus la juſtice.

Cependant le marquis fut fort étonné, quand il apprit que ſes freres avoient fait tant d'éclat, pour le débaraſſer de ſa femme. Il blâma leur imprudence, & ſe rendit à Gange, mais ſi lentement qu'on le ſoupçonna d'avoir part au complot. La marquiſe le reçut avec la plus tendre effuſion, imputant ſon malheur à l'abſence de ce cher époux. Le marquis affecta quelques marques de douleur; mais il ſe trahit, lorſqu'il la pria de révoquer ſa proteſtation contre tout teſtament poſtérieur à celui qu'elle avoit fait dans Avignon, parce que le vice-légat avoit refuſé d'enregiſtrer le dernier. Ce fut alors qu'elle s'apperçut de toute la barbarie de ſon époux: auſſi répondit-elle avec fermeté, que ſa ſituation demandoit d'autres ſoins, & qu'elle laiſſoit toutes choſes dans l'état actuel. Madame de Roſſan ſa mere, ne pouvant ſouffrir la vue du marquis, quitta ſa fille, trois jours après ſon arrivée; & la marquiſe demanda à être tranſportée à Montpellier, où demeuroit ſa mere, ſous le prétexte d'être plus à propos ſecourue: mais ſon état demandoit du repos; l'on ne ſongea qu'à guérir ſes bleſſures, ſans penſer au poiſon. Son embonpoint & l'éclat de ſes couleurs tromperent les plus habiles; mais la violence des douleurs lui fit connoître que bientôt elle ne ſouffriroit plus. Elle reçut les Sacremens; & après avoir conjuré ſon fils de laiſſer le ſoin de ſa vengeance à Dieu & à la juſtice, elle expira ſur les quatre heures du ſoir le 5 de Mai 1667, après dix-neuf jours de maladie. On ouvrit ſon corps auſſi-tôt après ſa mort; la ſeule impreſſion du poiſon lui avoit brûlé les entrailles, & noirci tout le cerveau.

Cette horrible aventure ayant été divulguée, le parlement de Toulouſe avoit député le ſieur de Catelan, conſeiller, pour ſe tranſporter à Gange & y interroger la marquiſe. Sur ſes dépoſitions, M. de Ca-

telan décréta le marquis & le fit arrêter ; mais on ne put trouver contre lui que des ſoupçons. Le marquis ſe défendit en habile homme ; le public l'avoit déclaré coupable : il fut donc condamné à être dégradé de nobleſſe, à perdre tous ſes biens, & à être banni pour toujours de ſa patrie. L'indigne prêtre fut jetté dans les galères pour toute ſa vie. La marquiſe craignoit tant ſa cruauté, que lorſqu'il lui préſenta l'Euchariſtie, elle la crut empoiſonnée, & l'obligea de la partager avec elle. Cette crainte ſera peut-être blâmée par une piété ſévère ; mais elle eſt excuſée par la nature. L'abbé & le chevalier furent condamnés à être rompus vifs. Madame du Noyer, dans ſes Lettres, l. 1, dit avoir vu depuis à Avignon le marquis, mais que ſon fils le dénonça & l'obligea de ſortir du royaume. Il ſe retira à Veniſe avec le chevalier ſon frere ; & tous les deux furent tués dans Candie, dont les Turcs s'emparerent en 1669, après un ſiége de vingt-cinq ans.

L'abbé ſe réfugia en Hollande, & fut précepteur du jeune comte de Lippe, ſouverain de Viane près d'Utrecht, ſous le nom *de la Martelliere*. Soit remords, ſoit ambition, il ſe comporta ſi ſagement, & inſpira à ſon élève une morale ſi pure, qu'il devint bientôt l'ami intime de la maiſon, & eut le bonheur de plaire à une jeune demoiſelle de la famille. Malgré ſon mérite, la comteſſe empêcha ce mariage ; elle penſoit que les plus rares vertus n'égaloient jamais la naiſſance. L'abbé crut lever cet obſtacle, en découvrant la ſienne ; mais au nom d'*Abbé de Gange*, toute la maiſon ſe crut empoiſonnée : « Gange eſt chez moi, crioit-elle ; & je vis encore ! » On le mit à la porte ſur le champ, & on le chaſſa de toute la principauté. Sa maîtreſſe ne l'abandonna point ; elle ſe réfugia avec lui à Amſterdam, où il s'établit maître de langues : ils ſe marierent enſuite ſecrettement ; mais comme de Gange ne pouvoit pas encore jouir des biens de ſon épouſe, le jeune comte, ſon éleve, pourvut à la ſubſiſtance

des deux époux. De Gange n'en fut pas plus heureux. L'image ſanglante de ſa belle-ſœur lui retraçoit continuellement ſon crime. Il mit à profit ſes remords, & ſa bonne conduite lui mérita d'être admis dans le conſiſtoire des Proteſtans.

Qu'il nous ſoit permis de dire un mot ſur les enfans de la marquiſe. Son fils, jeune capitaine de dragons, étant en garniſon à Metz, eut ordre de rançonner les Huguenots à diſcrétion. Il étoit depuis long-tems fort amoureux de la femme d'un orfévre Proteſtant, qu'on vantoit par-tout pour ſa beauté. Cette femme, ne pouvant ſe réſoudre à aller à la meſſe, dit au jeune capitaine : « Marquis, vous » avez dit que vous m'aimiez ; pour me le prouver, » faites moi ſortir du royaume, & mettez au ſervice » le prix que votre amour vous dira. » Le généreux capitaine ne voulut point obtenir de la néceſſité ce qu'il avoit attendu de ſon amour, & ſans être effrayé des ſuites de cette évaſion, il la fit ſortir ſecrettement de la ville, & conduire en pays étranger.

La ſœur du marquis, élevée par les ſoins de ſa grand-mere, épouſa, à l'âge de douze ans, le marquis de Péraut, qui en avoit ſoixante & dix. Il avoit été autrefois l'amant de la grand-mere de ſa jeune épouſe ; & il ne ſe maria que pour priver de ſa riche ſucceſſion un frere qu'il croyoit indigne de ſon amitié. Son âge ſervit mal ſa vengeance : pour avoir un héritier, il fit coucher avec ſa femme un page ; elle reconnut le ſtratagême, & ne voulut jamais y conſentir. Le marquis mourut quelque tems après, &, malgré lui ; laiſſa tous ſes biens à ſon frere.

La jeune marquiſe ſi conſtamment attachée à un mari ſeptuagénaire, ne fut pas ſi fidèle à ſon ſucceſſeur, qui joignoit aux agrémens de la jeuneſſe un extérieur agréable ; c'étoit le marquis de Durban. Les premieres années de ce mariage furent heureuſes ; & la naiſſance de pluſieurs enfans alloit cimen-

ter l'union de deux époux, lorſqu'un chevalier, que ſa figure rendoit la terreur des peres & des maris, fut piqué de trouver dans la marquiſe une femme vertueuſe. Il réſolut de prouver au public, que la vertu dans les femmes n'étoit, ſelon lui, qu'une chimere. Il attaqua la marquiſe avec tant de graces, qu'elle ſe trouva trop foible pour y réſiſter. Il eut ſoin d'inſtruire toute la ville du ſuccès de ſes empreſſemens. C'étoit chaque jour des aubades nouvelles, des rendez-vous ſecrets où il faiſoit intervenir beaucoup de monde. Le quis, moins jaloux que ſenſible à l'honneur, défendit à ſa femme de voir le chevalier. Défenſe inutile: il le trouva un jour enfermé avec ſa femme; mais le chevalier échappa à ſon reſſentiment, & courut ſouper avec une troupe de débauchés chez un pâtiſſier nommé *le Coq*. A ce nom le chevalier éclata de rire: « Cet homme eſt trop gras pour un coq, dit-il » à ſes amis, il en faut faire un chapon. » On applaudit à cette idée, & l'on ſe mit à l'ouvrage; le malheureux pâtiſſier mourut dans l'opération. Le vice-légat, informé du crime, donna au chevalier le tems de s'échapper, pour ne pas flétrir dans ſa perſonne une famille diſtinguée. Avant de monter dans ſa chaiſe, il alla voir madame de Durban; lui raconta ſon aventure, & lui demanda ſon portrait pour le conſoler, diſoit-il, dans ſon banniſſement. Elle courut auſſi-tôt dans la ruelle de ſon lit, en détacha un grand qui ſervoit de pendant à celui de ſon mari, & le lui donna. Le chevalier la quitta, ſans faire aucune attention au portrait. A peine fut-il parti, que madame de Durban s'en apperçut, & envoya ſur le champ après lui, pour lui remettre ſon portrait. Le chevalier étoit prêt à changer de chevaux, lorſqu'il vit un homme approcher de ſa chaiſe. Il crut avoir à faire à la maréchauſſée, & cria à ſon poſtillon de redoubler de vîteſſe. Revenu de ſa frayeur, à l'aſpect du mercure de ſon amante, il jura beaucoup après lui, & fit attacher le portrait avec qua-

tre cloux derriere la chaiſe, où l'on met les armes. Il ne l'en fit détacher, que pour le donner en payement au poſtillon; & dès le jour même, le portrait de madame de Durban fut expoſé en vente à Avignon, & ſon aventure devint l'hiſtoire du jour. Elle diſparut pour quelque tems, & revint enfin auprès de ſon mari.

Quelque tems après le marquis de Gange revint en France, & ſe fit aimer de M. de Bâville, en forçant ſes vaſſaux Proteſtans à aller à la meſſe. Mais ſon fils le déceſa auprès du roi, & l'obligea de ſe ſauver à Avignon, & de-là à l'Iſle, près de la fontaine de Vaucluſe, ſuivi du comte de Gange, ſon frere.

ROSSANE (*donna Olympia Aldobrandina, princeſſe de*) fut une des femmes les plus ambitieuſes de la cour de Rome : elle étoit petite niéce du pape Clément VIII, & avoit épouſé, en premieres nôces, le prince Marc-Antoine Borghèſe. Etant demeurée veuve dans une grande jeuneſſe, & ayant de la beauté, de la naiſſance, du bien, de l'eſprit, elle fut recherchée de pluſieurs princes. Mais elle préféra à tous les partis qui ſe préſenterent, don Camille Pamphile, neveu d'Innocent X, & cela, afin d'avoir part au gouvernement. La même raiſon la porta à préférer pour ſa fille un neveu de pape, Auguſtin Chigi, fils du connétable Colonne. Elle ſe vit attrapée ſous Innocent X; car au lieu d'entrer dans ſa faveur, par ſon mariage avec don Camille, elle fut contrainte de le ſuivre dans ſon exil.

ROSSI, (*Properce de*) dame Italienne, fort eſtimée, dans le ſiécle dernier, pour ſes beaux deſſeins & ſes figures de marbre.

ROSWIDE, Rosvite, *ou* Hurosvith, religieuſe du monaſtere de Gandersheim en Allemagne, née d'une famille très-noble, ſe diſtingua par ſa ſcience, & par quelques ouvrages en proſe & en vers, imprimés à Nuremberg, en 1501.

ROTRUDE, *ou* CHROTRUDE, premiere femme de Charles Martel, fut mere de Carloman, duc & prince des François, & de Pépin le Bref. Elle mourut en 724.

ROTRUDE, fille de Charlemagne, morte le 6 de Juin 810.

ROUCI, (*Anne de*) reine de France. *Voyez* ANNE DE RUSSIE.

ROUSSILLE. (*Marie-Angélique de Scoraille de*) *Voyez* FONTANGES.

ROUX. (*madame le*) *Voyez* LUILLIER. (*Madeleine*)

ROWE, (*Elizabeth*) fille de Gaultier Singer, née à Ilcheſter, dans la province de Sommerſet, le 11 de Septembre 1674, épouſa l'illuſtre Thomas Rowe, & ſe montra digne d'un tel époux par ſes talens & ſon goût pour la littérature. Elle publia en anglois pluſieurs poëſies qui ſont encore très-eſtimées aujourd'hui. Elle ſe retira à la campagne ſur la fin de ſa vie, & y mourut le 20 de Février 1737.

ROXANE, fille d'Oxiarte, prince Perſan, & l'une des femmes d'Alexandre le Grand, fut miſe à mort avec ſon fils Alexandre le Jeune, par ordre de Caſſandre.

ROXELANE, Sultane favorite, puis femme de Soliman II, empereur des Turcs, fut redevable à ſon eſprit autant qu'à ſa beauté, de l'empire abſolu qu'elle exerça, pendant plus de trente ans, en Turquie. Si l'on en croit un grand nombre d'écrivains, elle étoit Françoiſe d'origine. La plus commune opinion eſt qu'elle étoit Italienne ou Ruſſienne. Quoi qu'il en ſoit, de ſimple eſclave dans le ſerrail, elle parvint à ſe faire aimer du Sultan; & non ſeulement elle écarta toutes ſes rivales, elle vint encore à bout de forcer Soliman à la déclarer ſa légitime femme, quoiqu'un long uſage eût fait comme une loi aux empereurs de ne jamais ſe marier. Dans ce haut degré d'élevation, elle fit éclater les rares

talens qu'elle avoit reçus de la nature, pour le gouvernement & l'administration des affaires. Les ministres, les généraux d'armée, les gouverneurs des provinces recevoient souvent d'elle leurs instructions; & Soliman trouvoit tous les jours des motifs de s'applaudir de la confiance qu'il avoit dans l'impératrice. Elle en abusa cependant pour la perte des fils aînés du Sultan, Bajazet & Mustapha, que ce prince avoit eus d'une autre favorite; & sa politique cruelle approcha du trône Sélim, son propre fils, quoiqu'il en fût, sans contredit, le moins digne. Roxelane ne vit finir son empire qu'avec sa vie. On ignore en qu'elle année elle mourut.

ROYE, (*Eléonor de*) princesse de Condé. *Voyez* CONDÉ.

ROYERE, (*Marie-Anne de*) fille d'un gentilhomme Protestant des environs de Blois, en 1686.

Louis XIV donna une lettre de cachet pour faire conduire sa sœur aînée aux Ursulines de Beaugenci; mais ses parens, avertis à tems, l'emmenerent avec eux en Angleterre. Ceux qui étoient chargés des ordres du roi, ne trouvant plus mademoiselle de Royere l'aînée, prirent la cadette, alors âgée de six ans, & la conduisirent aux Ursulines de Beaugenci, qui l'éleverent dans la religion Catholique. Elle mourut en 1709.

ROYSHAN RAY, *ou* RUSHN RAY BÉGUM, qu'on écrit diversement *Raveherrèra*, ou *Roshenara Begum*, c'est-à-dire *la Princesse lumineuse*, née en 1617, étoit fille cadette de Schah Jehan, cinquieme empereur des Mogols.

Elle n'étoit ni si belle ni si spirituelle que Begum Saheh; mais elle n'étoit ni moins gaie ni moins enjouée, & ne haïssoit pas plus le plaisir que sa sœur. Elle s'attacha entièrement à Aureng-Zeb, son troisieme frere, &, par conséquent, se déclara ennemie de Dara l'aîné, & de Begum Saheh; ce qui fut cause qu'elle n'eut pas beaucoup de bien, ni beaucoup de part aux affaires.

ROZÉAL, (*Elizabeth*) dame Angloiſe, belle-ſœur du ſçavant Guillaume Alan, réſiſta, avec ſes trois filles, à Edmond Traſord, Calviniſte, que le parlement d'Angleterre avoit envoyé dans le pays de Lancaſtre, d'Yorck, & autres provinces, pour maltraiter les Catholiques.

ROZÉE, (*N.*) née à Leyde, en 1632, excella dans un nouveau genre de peinture, où elle n'employoit que la ſoie, au lieu des couleurs. Elle mourut en 1682, âgée de cinquante ans.

RUFINE, (*ſainte*) eut la tête tranchée pour la foi de Jeſus-Chriſt, dans le tems de la perſécution de Valérien.

RUSSIE, (*Anne de*) reine de France. *Voyez* ANNE DE RUSSIE.

RUTILIE, dame Romaine, que Sénèque propoſe pour un modele de tendreſſe maternelle. Elle ſupporta courageuſement la perte d'un fils plein de mérite, qu'elle eut de M. Aurelius Cotta, ſon mari.

SAB

SABA, (*la reine de*) vint du fond de l'Arabie à Jéruſalem, pour voir Salomon & entendre ſes oracles. Elle préſenta de riches préſens à ce prince, & en reçut de plus précieux encore. A la vue de la magnificence de Salomon, & du bel ordre qui régnoit dans ſon palais, elle s'écria: « Heureux » ceux qui voient tous les jours Salomon, & qui » vivent ſous ſes loix! »

SABINE POPPÉE, impératrice Romaine. *Voyez* POPPÉE.

SABINE, impératrice Romaine & mere d'Adrien, étoit petite-nièce de Trajan. Ce prince n'ayant point d'enfans, elle fut regardée comme l'héritiere de l'empire, & devint l'objet des vœux de la plus illuſtre nobleſſe de Rome. « A ces grandes eſpérances de » fortune, dit M. de Serviez, Sabine joignoit une » beauté avec laquelle peu d'autres pouvoient en- » trer en comparaiſon, & une ſageſſe qui ne ſe dé- » mentit jamais. Elle allioit la gravité des mœurs » à la modeſtie de ſon viſage. Ennemie de tous les » plaiſirs & de tous les divertiſſemens où il en- » troit la moindre irrégularité, elle portoit par-tout » un extérieur grave & compoſé, qui marquoit ſon » humeur ſévère; & ce fut de ſon air ſérieux & mé- » lancolique qu'Adrien prit prétexte, dans la ſuite, » de lui reprocher des manières bruſques & un na- » turel fâcheux, bizarre & incommode. » Tant qu'Adrien fut obligé de ſe contraindre, c'eſt-à-dire, pendant la vie de Trajan, qui lui avoit fait épouſer ſon héritiere, il témoigna pour Sabine de grands égards; mais il changea de conduite, lorſqu'il fut parvenu à l'empire; & l'impératrice ſa femme fut, de toutes les compagnies, celle qu'il fréquenta le

moins. Il n'eut pour elle que du mépris, & ſe livra ſans réſerve aux plus honteuſes débauches. On aſſure que, ſentant ſa fin approcher, il fit mourir Sabine, pour ne pas lui laiſſer la conſolation d'être veuve du plus ingrat des maris.

SABINA TRANQUILLINA. *Voyez* TRANQUILLINE.

SABLIERE, (*Madeleine-Henriette Heſſelin, dame de la*) née en 1636, & morte en 1694, s'eſt diſtinguée par un eſprit ſupérieur & capable de toutes les ſciences. Elle fut aimée du marquis de la Fare, & finit par ſe jetter dans la dévotion. Madame de Sévigné, dans une de ſes Lettres, après avoir parlé de ſa rupture, ou, comme elle s'exprime, de la ſolution de continuité entre la Fare & madame de la Sabliere, dit de celle-ci: « Sans avoir » quitté ſa maiſon, où elle retourne encore quelque fois, ſans avoir dit qu'elle renonçoit à tout, » elle ſe trouve ſi bien aux Incurables, qu'elle y » paſſe quaſi toute ſa vie, ſentant avec plaiſir que » ſon mal n'étoit pas, comme celui des malades » qu'elle ſert. Les ſupérieurs de cette maiſon ſont » charmés de ſon eſprit; elle les gouverne tous; ſes » amis vont la voir; elle eſt toujours de très-bonne » compagnie. La Fare joue à la baſſette; voilà la » fin de cette grande affaire, qui attiroit l'attention » de tout le monde; voilà la route que Dieu avoit » marquée à cette jolie femme. »

SABUCO, (*donna Oliva de Nantès*) étoit d'Alcaras en Eſpagne, & avoit un génie des plus ſupérieurs, comme on le voit encore par ſes écrits. Le traducteur du P. Féijoo en parle en ces termes: » Ce qui l'a rendu plus recommandable, a été ſon » nouveau ſyſtême philoſophique & médicinal, où » elle établit, contre tous les anciens, que ce n'eſt » pas le ſang qui nourrit nos corps, mais le ſuc » blanc qui paſſe du cerveau dans tous les nerfs, » & où elle attribue aux vices de cette roſée vi- » tale preſque toutes les infirmités. L'Angleterre

» curieuſe a embraſſé avec ardeur ce ſyſtême que » l'Eſpagne peu ſoigneuſe a négligé ; & à préſent les » Eſpagnols le reçoivent des mains des étrangers... » Il paroît auſſi que cette ſçavante femme a pré- » cédé René Deſcartes dans l'opinion qui établit » dans le cerveau l'unique domicile de l'ame raiſon- » nable, quoiqu'elle l'étende à toute la ſubſtance, » & qu'elle ne la renferme point préciſément dans » la glande pinéale. » Cette dame étoit ſi ſûre de la vérité de ſes obſervations, qu'elle offrit de démontrer en préſence des phyſiciens & des médecins les plus ſçavans d'Eſpagne, que la phyſique & la médecine qu'on enſeignoit dans les écoles, étoit tout-à-fait défectueuſe. Elle vivoit ſous Philippe II.

SAINT-ANDRÉ, (*mademoiſelle de*) fille ſçavante du dernier ſiécle, a fait en vers l'*Hiver de Verſailles*, & la *Deſcription de la belle Chapelle de Sceaux*.

SAINT-ANGE, (*Damigelle de*) dame de Breſce, en Lombardie, eſt louée par Philippe de Bergame, ſon directeur, pour ſa piété ſolide, ſon innocence & ſes autres vertus. Elle étoit fille de Matthieu de Saint-Ange, brave officier, & fut mariée avec Auguſtin Martinengue, jeune homme de beaucoup de mérite & d'une naiſſance illuſtre. Elle en eut quatre enfans; mais n'étant encore que dans ſa vingtieme année, elle eut le malheur de le perdre, & le pleura long-tems amérement. Elle paſſa ſon veuvage dans la pratique des vertus chrétiennes, & mourut au mois de Juillet 1469, âgée de trente-quatre ans.

SAINT-MARTIN. (*madame de*) On ne connoît d'elle que ſon nom & un aſſez mauvais Roman intitulé, *La Reine de Luſitanie*, qui n'eſt point fini. Les perſonnages en ſont allégoriques, & racontent, auſſi d'une maniere allégorique, quelques évènemens de la cour de Louis XIV.

SAINT-MAYOLLE, (*la comteſſe de*) miſe, par M. de Vertron, au rang des femmes ſçavantes de

ſon ſiécle, a traduit de l'italien en françois un livre intitulé, *La Republique de Naples.*

SAINT-PHALIER, (*mademoiſelle de*) morte à Paris en 1757, eſt auteur des ouvrages ſuivans, *Recueil de poeſies*, un volume *in*-12; *La Rivale confidente*, comédie en proſe; *Le Porte-feuille rendu*, ou *Lettres hiſtoriques*; *Les Caprices du Sort*, ou *Hiſtoire d'Emilie.*

SAINT-QUENTIN, (*mademoiſelle de*) fille d'un ſçavant avocat au parlement de Paris, vivoit ſur la fin du ſiécle dernier. Elle a donné au public un Traité ſur la poſſibilité de l'immortalité corporelle, avec une Réponſe aux objections qui lui ont été faites.

SAINT-SEVERIN, (*Felice de*) *Voyez* GRAVINES.

SAINTE-HÉLEINE, (*mademoiſelle de Longuevue, depuis madame la comteſſe de*) étoit contemporaine de M. de Vertron, l'un de ſes plus grands admirateurs. Il en parle comme d'une des plus belles & des plus ſçavantes perſonnes de ſon ſexe; mais il n'indique aucun de ſes ouvrages.

SAINTONGE, (*Louiſe-Génèvieve Gillot de*) née à Paris en 1650, & morte dans la même ville, le 24 de Mars 1718, avoit un beau génie, & a fait beaucoup d'honneur à ſon ſexe. Elle avoit reçu une excellente éducation; & ſon amour pour les belles-lettres ſe trouva confirmé par M. de Saintonge, avocat de mérite, avec qui elle fut mariée. Cette dame a compoſé depuis 1693 deux opéra, *Didon* & *Circé*; un *Ballet des Saiſons*, & deux comédies, *Griſelde*, & l'*Intrigue des concerts*. Elle a auſſi laiſſé deux volumes de poëſies diverſes, qui ont été imprimées à Dijon.

Voilà ce que dit de cette dame le Dictionnaire des Théatres: nous ajoûterons ſeulement qu'elle eſt auteur de l'*Hiſtoire de dom Antoine de Portugal*, & qu'elle-même étoit originaire de Portugal; petite-fille de dom Gomès, frere de Scipion Vaſconcellos, qui

qui fut obligé de quitter ſa patrie pour avoir ſoutenu les intérêts de dom Antoine. Quelqu'intéreſſant que doive paroître ce morceau hiſtorique, trouvé, dit-on, dans les papiers de dom Gomez, il eſt ſi fort contredit par toutes les Hiſtoires de Portugal & d'Eſpagne, qu'on ne peut y ajoûter aucune ſorte de croyance. On attribue encore à madame de Saintonge la traduction d'un Roman eſpagnol intitulé, *La Diane de Montemayor, miſe en un nouveau langage, avec une Idylle ſur le mariage de madame la ducheſſe de Lorraine*, & des *Lettres en vers burleſques*. Si le principal mérite de notre auteur eſt d'avoir retranché dans ce Roman les longueurs, les obſcurités, les froides peintures, il faut avouer que ce mérite eſt médiocre, puiſque la *Diane de Montemayor*, telle qu'elle eſt actuellement, eſt encore un ouvrage ſans goût, ſans ſtyle, ſans netteté.

SALABERGE, (*ſainte*) née en Champagne dans le ſixieme ſiécle, abbeſſe du monaſtere de ſaint Jean de Laon, où elle mourut en 655.

SALAMPSO, fille d'Hérode le Grand, roi de Judée, & de Mariamne.

SALIEZ, (*Antoinette de Salvan de*) née à Alby, ſe diſtingua par ſon goût pour les lettres & par pluſieurs ouvrages. Elle étoit de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. En 1704, elle forma une ſociété qu'elle appella *ſociété des chevaliers de la Bonne foi*, & dont elle dreſſa les ſtatuts; voici le premier:

Une amitié tendre ſincere,
Plus douce mille fois que l'amoureuſe loi,
Doit être le lien, l'aimable caractere
Des chevaliers de Bonne foi.

Cette dame mourut le 14 de Juin 1730.

SALOMÉ, fille d'Hérode le Grand, & de ſa neuvieme femme nommée *Elpide*.

SALOMÉ, ſœur d'Hérode le Grand, par ſes calomnies & ſes artifices enflamma la colere de ſon

frere contre ſon épouſe Mariamne dont elle redoutoit les charmes & le crédit. Elle mourut un an ou deux après la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

SALOMONE : c'eſt le nom qu'on donne à la mere des Machabées. « Elle fut, dit le P. le Moine, » fille de ſaints conquérans, & mere de martyrs, » & donna à la Judée une héroïne Chrétienne avant » le Chriſtianiſme. » Antiochus, roi de Syrie, s'étant rendu maître de Jéruſalem, l'an 168 avant J. C. voulut faire renoncer les Juifs au culte du vrai Dieu, & employa pour cet effet les tourmens les plus terribles. Sept freres, entr'autres, furent arrêtés avec leur mere Salomone ; & le roi n'ayant pu par menaces ni par prieres les obliger à manger de la chair de pourceau qu'il ſçavoit leur être interdite par la loi de Moïſe, il les fit battre de verges & expirer dans les ſupplices les plus inouïs. Salomone fut non ſeulement préſente à leur martyre ; elle les encouragea même à ſouffrir conſtamment, & mourut après eux dans les flammes.

SALONINE, impératrice Romaine, femme de Gallien, « étoit, dit un auteur moderne, d'une ex- » cellente beauté ; & ce qui en relevoit les char- » mes, c'étoit une grande ſageſſe qui ne ſe démen- » tit jamais. Elle avoit auſſi du ſçavoir, & beau- » coup d'eſtime pour les ſçavans. Elle favoriſa de » ſa protection les hommes de lettres ; & le philo- » ſophe Plotin en reçut ſouvent de généreux témoi- » gnages. » Sa bonté lui gagna le cœur des Romains ; mais ni ſa douceur ni ſes vertus ne purent fixer le volage Gallien qui n'eut pas même pour elle les égards qu'exige la ſimple bienſéance.

SAPPHO, l'une des femmes que l'antiquité nous vante le plus, étoit de Mytilène dans l'iſle de Leſbos, & vivoit environ ſix cens dix ans avant Jeſus-Chriſt. Elle s'acquit une grande réputation par ſes poëſies dont il ne nous reſte que peu de fragmens, & qui, s'ils font honneur à ſon eſprit, n'en font nullement à ſes mœurs qu'elle avoit très-corrompues.

Elle fut mariée à Cercala, riche particulier de l'isle d'Andros, après la mort duquel, dit le sçavant Longepierre, elle « renonça au mariage, mais non pas » au plaisir d'aimer. Elle avoit l'ame trop passion- » née pour s'en pouvoir passer; ce qu'on peut ai- » sément juger par la tendresse qui est répandue » dans ses poësies, & qui l'a mise, sans contredit, » au-dessus de tous les poëtes en ce point. Aussi, se » sentant trop foible pour vaincre un penchant aussi » violent que celui-là, elle s'y abandonna toute en- » tiere, & aima de toutes les manieres dont on peut » aimer, allant même fort au-delà des bornes que » la modestie & la pudeur prescrivent naturellement » à son sexe. » Elle finit par s'amouracher d'un jeune homme nommé *Phaon*, qu'elle suivit en Sicile, & qui la força, par ses mépris, à se précipiter du haut du promontoire de Leucate dans la mer, pour éteindre ses feux avec sa vie.

SARA, *ou* SARAÏ, femme d'Abraham, naquit l'an du monde 2049, & 1986 avant Jesus-Christ. A l'âge de quatre-vingt-dix ans, elle accoucha d'un fils nommé *Isaac*, héritier des richesses d'Abraham, & des promesses faites à sa race.

SARA, fille de Raguel. Le démon avoit étranglé les sept premiers maris qu'elle avoit eus : le jeune Tobie, qui fut le huitieme, évita un pareil sort, en passant en prieres la premiere nuit de ses nôces.

SARROCHIA, (*Margareta*) sçavante Napolitaine du dix-septieme siécle, excella dans l'étude de la philosophie, de la théologie & des belles-lettres. Elle fit un poëme héroïque en italien de la Vie de Scanderbeg, roi d'Albanie, & composa diverses épigrammes en vers latins. Sa maison étoit une sorte d'académie ouverte à tous les gens d'esprit; mais sa vanité lui faisoit tirer de chacun un tribut de louanges qu'on ne donnoit le plus souvent qu'à sa cuisine. Dans l'espece d'enthousiasme que produisit en elle le titre de Protectrice des sçavans

qu'on lui prodiguoit de toutes parts, elle crut pouvoir exercer ſur les ouvrages l'empire abſolu qu'elle exerçoit ſur les auteurs. On ſe moqua d'elle & de ſes prétentions.

SASSENAGE, (*Marguerite de*) d'une illuſtre maiſon du Dauphiné, maîtreſſe de Louis XI, qui s'attacha à elle lorſqu'il n'étoit encore que dauphin. Elle étoit jeune, quoique veuve; & le commerce de galanterie qu'elle entretint avec Louis, dura pluſieurs années. Il en naquit trois filles, qui furent, dans la ſuite, mariées avantageuſement.

SAVIGNY, (*Nicole de*) demoiſelle de Saint-Rhemy, maîtreſſe de Henri II, roi de France. On ne ſçait rien de particulier à ſon ſujet.

SAUMAISE, (*Charlotte*) niéce du ſçavant Saumaiſe. *Voyez* BREGY.

SAVOYE. (*Agnès de*) *Voyez* AGNÈS DE SAVOYE.

SAVOYE. (*Charlotte de*) *Voyez* CHARLOTTE DE SAVOYE.

SAVOYE, (*Anne de*) impératrice de Conſtantinople. *Voyez* ANNE DE SAVOYE.

SAVOYE, (*Anne de*) princeſſe de Tarente. *Voyez* ANNE DE SAVOYE.

SAVOYE, (*Béatrix de*) comteſſe de Provence. *Voyez* BÉATRIX DE SAVOYE.

SAVOYE, (*Bonne de*) ducheſſe de Milan. *Voyez* BONNE DE SAVOYE.

SAVOYE, (*Louiſe de*) ducheſſe d'Angoulême. *Voyez* LOUISE DE SAVOYE.

SAVOYE, (*Marie-Adelaïde de*) *Voyez* MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOYE.

SAWDA, la ſeconde femme du faux prophête Mahomet. On croit qu'elle mourut ſous le Califat d'Omar, deuxieme ſucceſſeur de Mahomet.

SAXE, (*Anne de*) princeſſe d'Orange. *Voyez* ANNE DE SAXE.

SCALA. (*Alexandra*) *Voyez* ESCALE.

SCANTILLA, (*Manlia*) impératrice Romaine,

ne nous eſt connue que par ſon ambition & ſa vanité. Les ſoldats prétoriens ayant maſſacré l'empereur Pertinax, l'an de J. C. 192; & perſonne ne ſe préſentant pour venger cet attentat, ils pouſſerent l'inſolence juſqu'à mettre l'empire à l'encan. Didius Julianus, petit-fils du célèbre juriſconſulte Salvius Julianus, étoit un des plus riches ſénateurs de Rome. Excité par les diſcours de ſa femme, il mit l'enchère ſur Sulpicien, beau-pere de Pertinax, & fut proclamé empereur. Scantilla jouit, pendant les deux mois que ſon époux occupa le trône, des honneurs d'impératrice, & retomba dans l'obſcurité, lorſque, Septime Sévere s'étant rendu maître de l'Italie, le ſénat, qui approuva ſon entrepriſe, envoya maſſacrer Julien dans le palais.

SCHAH'JREDDOR, femme de Nodgemeddin-Ayoud, Soudan d'Egypte dans le treizieme ſiécle. Le nom de *Schah'jreddor*, ou *Shaj-al-dor*, qui ſignifie en arabe *arbre de perles*, lui fut donné à cauſe de ſes grandes qualités. Elle étoit Turque de nation; & de ſimple concubine du Soudan, elle parvint à partager avec lui l'empire. Douée d'un génie ſupérieur, elle ſurpaſſoit toutes celles de ſon ſexe en beauté, comme elle ſurpaſſoit tous les hommes en courage & fermeté. Nodgemeddin étant mort de la gangrene, elle tint quelque tems ſa mort cachée; & après avoir eu quelques conférences avec le général des Mamelus, elle aſſembla, par ſon conſeil, tous les principaux émirs & officiers de l'Etat, & les obligea, comme par ordre du Soudan, de prêter ſerment de fidélité à Turan-Schah, fils de Nodgemeddin. Elle continua enſuite de gouverner l'Egypte juſqu'à l'arrivée du nouveau Soudan, à Manſurah, que nous nommons *la Maſſoure*, & elle réſigna l'autorité entre ſes mains.

Pour le dire en paſſant, les François faiſoient alors la guerre en Egypte, ſous les ordres de leur roi S. Louis. Le nouveau Soudan réſolut de faire les derniers efforts pour les chaſſer; mais il n'y

réuſſit que l'année ſuivante, qui fut le 1250ᵉ de l'ère chrétienne. Le roi de France fut fait priſonnier, & Touran-Schah étant entré en négociation avec ce prince au ſujet de ſa rançon, ſans avoir conſulté ſes Emirs, ceux-ci le maſſacrerent, à l'inſtigation, dit-on, de Schah'jreddor. Les Mamelus déclarerent Schah'jreddor reine abſolue; ſon nom fut publié dans les prieres, & on frappa la monnoie à ſon coin. Moez-Ibegh, un des principaux Emirs fut nommé ſon Atabek ou gouverneur; mais les troubles dont l'Empire étoit agité, firent changer preſqu'auſſi-tôt ces diſpoſitions, & l'on proclama Soudan Ibegh lui-même. Il étoit à peine inſtallé qu'on lui ſubſtitua un jeune prince de la famille de Saladin, nommé *Mouſa*, qu'il détrôna peu de tems après. Pour s'aſſurer la couronne, il épouſa Schah'jreddor. Au bout de trois ans, il voulut prendre une autre femme; mais cette princeſſe le fit aſſaſſiner. Elle n'eut pas le tems de recueillir le fruit de ſon crime, la mere du fils d'Ibegh, proclamé Soudan par les troupes, l'ayant fait maſſacrer & jetter dans les foſſés de la ville.

SCHOLASTIQUE, (*ſainte*) ſœur de S. Benoît, vécut, ainſi que lui, dans les pieux exercices du cloître, & fonda une communauté de religieuſes. Tous les ans elle alloit voir ſon frere: à ſon dernier voyage, elle prédit ſa mort prochaine; & l'on dit qu'étant morte trois jours après, S. Benoît vit l'ame de ſa ſœur qui montoit au ciel ſous la forme d'une colombe.

SCHOMBERG, (*Marie de Hautefort, maréchale de*) fille d'honneur de la reine Marie de Médicis, dont elle fut depuis dame d'atour, ne fut pas moins célèbre par ſa beauté que par ſa vertu. Son humeur douce & pacifique la fit aimer du bon roi Louis XIII; mais le cardinal de Richelieu troubla bientôt cette liaiſon qu'il craignoit lui devoir être funeſte, & fit exiler mademoiſelle de Hautefort. Ce même miniſtre l'ayant fait rappeller

quelque tems après, elle vécut deux ans à la cour, tendrement aimée du monarque, qui fut encore contraint de l'en éloigner pour plaire au cardinal. Elle n'y reparut qu'après la mort de ce miniſtre. En 1646, elle épouſa Charles de Schomberg, maréchal de France, & mourut en 1691, âgée de ſoixante-quinze ans.

SCHONAUGIE, (*Elizabeth de*) abbeſſe de l'ordre de S. Benoît au douzieme ſiécle, s'eſt rendue célèbre par ſes révélations, & par un ouvrage qu'elle fit ſur la fête de ſainte Urſule & des onze mille vierges.

SCHURMAN, (*Anne-Marie de*) née en 1607, célèbre par l'étendue & la multitude de ſes connoiſſances, & encore plus par ſa rare modeſtie.

SCRIBONIA, troiſieme femme d'Auguſte qui la répudia le jour même qu'elle accoucha de la célèbre Julie. Le prétexte fut l'humeur jalouſe & emportée de cette Romaine.

SCUDERY, (*Madeleine de*) née au Havre-de-Grace en 1607, étoit, ſuivant M. Boſquillon, auteur de l'Eloge de cette illuſtre ſçavante, d'une maiſon très-noble, très-ancienne, & toujours guerriere, originaire du royaume de Naples, & établie en Provence depuis pluſieurs ſiécles, fille d'un pere galant & brave, qui avoit ſervi avec diſtinction ſur mer & ſur terre, & qui avoit eu ſous l'amiral de Villars, le gouvernement du Havre-de-Grace : nourrie, élevée par une mere de l'illuſtre maiſon de Gouſtiménil-Martel, qui avoit joint à la naiſſance l'eſprit, la beauté, & la vertu; inſtruite par un oncle plein de ſentimens d'honneur, qui avoit l'eſprit très-doux & très-cultivé, & qui avoit vécu à la cour de trois de nos rois; dès qu'elle parut à Paris, elle s'y trouva en poſſeſſion d'une réputation avantageuſe, qui alla toujours croiſſant. Tout l'hôtel de Rambouillet, ce tribunal où l'on décidoit ſouverainement du mérite & de l'eſprit, & dont les jugemens étoit ſi équitables & ſi reſpectés, ſe hâta de prononcer en ſa faveur. On ne

trouva rien à redire en elle ; rien qui ſentît la province ; on la regarda comme ſi elle eût été née à la cour, ou qu'elle y eût paſſé toute ſa vie.

Voyant la fortune de ſa maiſon renverſée par des aventures glorieuſes ; riche des ſeuls biens de ſon eſprit, elle crut qu'elle devoit en faire uſage pour trouver les moyens d'acquitter de groſſes dettes qu'elle n'avoit point contractées, & dont elle avoit bien voulu ſe charger. Elle ſe réſolut d'écrire ; de ſe cacher avec ſoin ; & ſuivit le goût qui régnoit alors pour les Romans. Mais elle ſçut ſi bien mêler dans les ſiens la ſimplicité de l'hiſtoire & la richeſſe des inventions, l'élégance & la facilité du ſtyle, la légèreté des converſations, la bienſéance des mœurs, la nobleſſe & la variété des caracteres, la grandeur & la pureté des ſentimens ; en un mot l'utile & l'agréable, qu'on peut dire, ſi je ne me trompe, que c'eſt une école ouverte pour former d'honnêtes gens, & où le cœur & l'eſprit, loin d'être en danger de ſe corrompre, n'ont d'autre riſque à courir, que de ne pouvoir atteindre à la hauteur & à la perfection des modeles que l'on y propoſe.

Après avoir donné ſous le nom de M. ſon frere, déja très-connu par ſes propres ouvrages, *L'illuſtre Baſſa* en quatre parties, elle donna ſucceſſivement & de la même maniere les Harangues des Femmes illuſtres en deux volumes ; Cyrus en dix, & les premiers tomes de Clélie, qui en a un pareil nombre.

Son ſecret ayant été découvert malgré elle, M. de Scudery, qui s'étoit marié en Normandie à une perſonne de beaucoup d'eſprit & de mérite, de l'ancienne maiſon de Martinvaſt, alliée à tout ce qu'il y a de plus grand & de plus qualifié dans le royaume, ne mit plus ſon nom aux ouvrages de ſon illuſtre ſœur ; mais elle ne crut pas pour cela devoir y mettre le ſien ; & depuis ce tems, on les a toujours imprimés ſans nom. Elle donna donc ainſi les derniers tomes de Clélie.

Célinte, Mathilde, & la Promenade de Verſail-

les, *nouvelles* qui ont toute la beauté des grand Romans, ſans en avoir la longueur, parurent enſuite.

Comme ſon deſſein, dans ces ſortes d'ouvrages, avoit toujours été de donner un tableau du monde, où par les différens caracteres qu'elle introduiſoit, elle pût inſpirer la vertu & la politeſſe à ſes lecteurs en les divertiſſant, elle ſe borna depuis à faire des converſations ſur divers ſujets, pour contenter ceux qui confondent les Romans remplis d'exemples vertueux & modeſtes, avec les autres Romans dont les aventures frivoles font tout l'agrément. Il y a dix volumes de ces Converſations imprimés.

En 1671, elle fit cet admirable Diſcours de la gloire, qui remporta le premier prix de l'éloquence, propoſé par l'Académie françoiſe.

Tous ces ouvrages, dont la plûpart ont été traduits preſque en toutes les langues polies de l'Europe, & même en quelques-unes de celles de l'Orient, ont répandu dans tout l'univers le nom de celle qui les avoit faits, malgré les précautions de ſa modeſtie.

Ses Lettres, & une infinité de vers ingénieux, qui lui échappoient à tout moment pour le roi, pour toute la maiſon royale, ou pour répondre aux louanges que ſes illuſtres amis lui donnoient, ont produit le même effet.

Les étrangers, qu'une louable curioſité attiroit à Paris, n'y trouvoient rien d'auſſi rare ni d'auſſi merveilleux que notre héroïne. On a vu des ſouverains ne recommander autre choſe aux princes leurs enfans qui venoient en France, que de ne point retourner auprès d'eux, ſans avoir vu mademoiſelle de Scudery. M. le prince de Paderborn, évêque de Munſter, la régala de ſa médaille & de ſes ouvrages. La reine Chriſtine de Suède l'honora de ſes careſſes, de ſon portrait, d'une penſion, ſouvent de ſon amitié.

La célèbre académie des *Ricovrati* de Padouë lui envoya, après la mort de la ſçavante Helène Cor-

naro, des lettres d'aſſociation, & les accompagna d'une lettre particuliere très-obligeante, qu'elle lui fit écrire par M. Charles Patin, & qui commençoit ainſi :

» MADEMOISELLE,

» Quand notre académie vous a choiſie pour être » de ſon corps, elle n'a pas prétendu rendre votre » mérite plus connu qu'il ne l'eſt déja par vos ou- » vrages. Elle a voulu marquer à toute la terre » qu'elle connoît parfaitement ce mérite ſi exquis ; » & elle n'a pas moins ſongé à ſe faire honneur qu'à » honorer vos excellentes qualités.

Si les étrangers marquoient tant de vénération pour mademoiſelle de Scudery, la France, charmée de poſſéder un ſi précieux tréſor, lui en témoignoit encore davantage. Tout ce qu'il y avoit dans le royaume de grand & de diſtingué par la naiſſance, par le rang, par les emplois, par la beauté, par l'eſprit, par le mérite & par la vertu, faiſoit volontiers les avances pour être connu de cette rare perſonne ; & feue Madame lui fit l'honneur de lui dire un jour : « C'eſt moi qui ſuis l'amant dans » notre commerce ; car c'eſt moi qui vous cherche » avec myſtere. »

M. le cardinal Mazarin lui laiſſa une penſion par ſon teſtament. M. le chancelier Boucherat lui en établit une ſur le ſceau, que M. le chancelier de Poncherat lui a continuée ; & le roi, après lui en avoir donné, en 1683, à la ſollicitation de madame de Maintenon, une de deux mille francs, dont elle a toujours été payée avec beaucoup d'exactitude, voulut bien encore, quelques jours après, lui accorder une audience particuliere pour recevoir ſes remercimens. Ce grand prince qu'elle a loué dans tous ſes ouvrages, qui ſe connoît ſi bien en vrai mérite & en vrai zèle (*a*), & qui ſçait aſſaiſonner ſes bienfaits

(*a*) L'auteur écrivoit ſous le règne de ce monarque.

de tout ce qui peut les rendre auſſi délicieux qu'utiles, la combla de louanges & d'honnêtetés pendant plus d'un quart d'heure que dura cette audience; &, à quelques années de-là, ſa Majeſté la gratifia d'une de ſes plus belles & plus magnifiques médailles.

Comme le goût & le mérite de mademoiſelle de Scudery n'ont jamais baiſſé, ſa réputation & ſon crédit ſe ſont toujours ſoutenus. Elle a toujours écrit avec le même feu, la meme juſteſſe. Elle a conſervé juſqu'à la fin de ſa vie toute la force, la ſolidité, l'agrément, la vivacité de ſon eſprit; & lorſque ſes infirmités lui ont fait prendre le parti de ne plus recevoir qu'un petit nombre d'amis éprouvés, ſon nom, ſes vers & ſes lettres ont fait encore tout l'effet qu'ils avoient coutume de produire, lorſqu'on jouiſſoit ſans obſtacle de ſa préſence & de ſa converſation.

Dans les derniers tems, l'eſprit faiſoit preſque ſes fonctions ſans le ſecours des organes, & ſembloit ne ſe plus ſervir du corps que par cérémonie, ou par habitude. Le corps uſé par les travaux de l'eſprit, & courbé ſous le poids des ans, s'affoibliſſoit de jour en jour. L'eſprit toujours ſerein, toujours lumineux, s'élevoit au-deſſus des foibleſſes de la nature, & s'enrichiſſoit des pertes que faiſoit le corps.

Enfin, après pluſieurs années de vives douleurs cauſées par un rhumatiſme aux genoux, & ſouffertes avec autant de réſignation & de patience, que de courage; après avoir obſervé religieuſement juſqu'au bout de ſa carriere l'abſtinence des vendredis, ſans vouloir ſe ſervir de la diſpenſe légitime que lui donnoient ſes infirmités & ſon grand âge; après s'être unie à tous les fidèles, pour faire au ciel une ſainte violence & gagner le jubilé; après avoir demandé avec empreſſement les Sacremens de l'égliſe, & les avoir reçus avec beaucoup de piété, d'humilité & de foi, le 2 de Juin au matin, made-

moiſelle de Scudery, qui, depuis huit jours avoit un fort gros rhume mêlé de fiévre; mais qui, malgré ce redoublement d'incommodités, ne s'étoit pas alitée un ſeul moment, ſe fit encore lever & habiller.

Etant debout, elle ſe ſentit tout-à-coup defaillir. Sans s'émouvoir, & pleine de confiance aux miſéricordes du Seigneur, elle dit: *Il faut mourir.* Elle demanda le crucifix, que la veille elle avoit embraſſé pluſieurs fois fort tendrement. Elle fit la même choſe. On le poſa devant elle, & elle demeura les yeux attachés deſſus, priant, offrant ſes ſouffrances à Dieu, & uniſſant ſon ſacrifice à celui de Jeſus-Chriſt. Son confeſſeur, qui demeuroit dans ſon voiſinage, qui la voyoit ſouvent, & chez lequel on avoit couru d'abord par ſon ordre, ne s'étant point trouvé, on avertit le R. P. Furcy, Capucin, que mademoiſelle de Scudery étoit à l'extrémité: il vint; il lui redonna le crucifix, qui étoit la ſeule exhortation qu'on pouvoit lui faire alors, à cauſe de ſes mauvaiſes oreilles. Elle l'embraſſa encore; & comme on voulut le lui ôter, parce qu'il étoit de quelque poids, & que dans la foibleſſe où elle ſe trouvoit, on craignit qu'elle n'en fût embarraſſée, elle le reprit d'une main mourante, en diſant: *Donnez, donnez-moi mon Jeſus.* Elle l'appuya ſur ſa poitrine, & un moment après, pendant qu'on lui donnoit la derniere abſolution, elle expira doucement dans le baiſer du Seigneur.

Ainſi mourut en la quatre-vingt-quatorzieme année de ſon âge, mademoiſelle de Scudery, l'ornement de ſon ſexe, l'admiration du nôtre, & la merveille du ſiécle de Louis le Grand.

Deux égliſes, ſans intérêt, & par pure eſtime, ſe diſputerent le triſte honneur de lui donner la ſépulture; celle de l'hôpital royal des Enfans-Rouges dans ſon quartier, où elle avoit dit ſouvent qu'elle ſouhaitoit d'être enterrée; & celle de S. Nicolas-des-Champs, qui étoit ſa paroiſſe depuis plus de

cinquante ans. Cette louable conteſtation fut portée devant monſeigneur le cardinal de Noailles, & décidée par ſon éminence en faveur de la paroiſſe, où le corps de notre illuſtre morte fut enterré le 3 de Juin au ſoir, & où ſes incomparables qualités mériteroient que le public lui fît élever un mauſolée.

SÉGUIER, (*Anne*) de la famille de ce nom qui a donné tant d'illuſtres magiſtrats à la France. Elle étoit fille de Pierre Séguier, ſeigneur de la Verriere, lieutenant-criminel au châtelet de Paris, & fut mariée à François Du Prat, baron de Thiern, dont elle eut deux filles, Anne & Philippine. *Voyez* DU PRAT.

Anne Séguier avoit hérité de ſa famille beaucoup d'eſprit & de facilité. Elle employa l'un & l'autre à la poëſie; mais auſſi vertueuſe que ſpirituelle, elle ne voulut point conſacrer ſa plume à des ſujets profanes: ſes poëſies reſpirent à la fois l'honneur & la religion.

SEÏDAR, femme de Magdeddulat, de la maiſon des Bovides, & régente de Perſe, pendant la minorité de ce prince, fut une des plus habiles & des plus courageuſes princeſſes de ſon tems. Elle gouverna le royaume avec beaucoup de gloire, & le remit dans un état très-floriſſant au prince ſon fils, qui, ſans égard au mérite de Seïdar, la dépouilla de toute l'autorité. Seïdar, irritée d'une ingratitude ſi monſtrueuſe, ſe retira de la cour, & revint bientôt, à la tête d'une armée, demander raiſon à ſon fils de ſes indignes procédés. Elle le combattit; le vainquit; le fit priſonnier, & remonta ſur le trône, qu'elle continua d'illuſtrer par ſes vertus. Toujours généreuſe & magnanime, elle rendit à Magdeddulat ſes Etats, avec la liberté; mais elle eut la prudence de ſe conſerver à elle-même l'adminiſtration des affaires; & tant qu'elle vécut, la Perſe fut paiſible au-dedans & au-dehors. Sa mort, arrivée l'an 420 de l'hégire, priva ce royaume de ſon plus ferme appui; car, peu de tems après, Mahmoud,

Sultan de Ghazna dans les Indes, vint attaquer Magdeddulat, & lui ravit une couronne qu'il n'étoit pas digne de porter.

SÉMIAMIRE, *ou* JULIA VARIA SÆMIAS, *ou* SOÉMIE, digne mere de l'empereur Héliogabale, qui deshonora le trône des Céſars par les extravagances les plus ridicules, & les débauches les plus honteuſes. Elle fut la premiere à plonger ſon fils dans tous les excès du libertinage, & lui en donna elle-même l'exemple. Ce prince étoit trop corrompu pour ne pas ſuivre aveuglément les conſeils d'une mere, qui menoit la vie d'une proſtituée. Il la combla d'honneurs & de dignités; lui fit prendre place parmi les ſénateurs, choſe inouïe juſqu'alors, & l'établit préſidente, dans le palais même, d'un ſénat de femmes qu'il créa exprès, & où l'on jugeoit les cauſes du beau ſexe, particulierement celles qui concernoient les modes & les habillemens. Semiamire fut maſſacrée avec l'empereur ſon fils, l'an de Jeſus-Chriſt 222.

SEMIRAMIS, reine d'Aſſyrie, femme du roi Ninus, qu'elle accompagna dans ſes conquêtes, & à qui depuis elle fit élever un tombeau magnifique. Née avec les plus grands talens pour gouverner, elle étendit ſon empire depuis l'Ethiopie juſqu'aux Indes, & donna des loix aux Mèdes, aux Lybiens & aux Egyptiens. Elle avoit l'heureux talent d'entretenir la paix & l'union dans ſes vaſtes Etats. Un jour, étant occupée à ſa toilette, on lui vint dire que le peuple de Babylone s'étoit révolté. Sur le champ, elle quitte le palais; monte à cheval, & proteſte qu'elle n'achevera point de s'habiller que l'émotion ne ſoit appaiſée; elle donne en même tems des ordres ſi précis & ſi ſages, que le calme le plus profond ſuccede bientôt à l'orage.

Ce ne furent pas ſeulement la politique & le courage de Semiramis qui lui acquirent un nom immortel; ſon goût pour les beaux bâtimens & les grandes entrepriſes attirerent encore dans ſes Etats une infi-

nité d'artiſtes en tout genre. Elle fit tailler la montagne de Bagiſtone en forme de ſtatue, & fit conſtruire à Babylone ces murs ſuperbes & ces jardins ſuſpendus, qui paſſerent pour des merveilles du monde. D'autres font honneur à Nitocris de cette invention. Quoi qu'il en ſoit, s'il ne faut pas admettre pluſieurs Semiramis, il paroît que cette princeſſe ternit l'éclat de tant de belles qualités par les plus honteuſes lubricités. On dit qu'elle faiſoit égorger ceux qu'elle avoit fait ſervir à ſes infâmes plaiſirs; qu'elle ſollicita même ſon fils Ninias à commettre un inceſte, & que ce prince la fit mourir dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge, plus de douze cens ans avant Jeſus-Chriſt.

SENAICTERE. (*mademoiſelle de*) Le nom & les ouvrages de cette fille ſçavante ſont tout ce que l'on connoît d'elle. On voit ſeulement par la date & par le ſtyle de ſon Roman d'Oréſie, qu'elle vivoit à la fin du ſiécle dernier. Le fond de ce Roman eſt un enchaînement d'aventures, dont les héros, dignes de l'ancienne chevalerie, donnent par-tout de grands coups d'épée, en l'honneur des dames.

SENAUX, (*Marguerite de*) religieuſe de l'ordre de S. Dominique, célèbre ſous le nom de la mere *Marguerite de Jeſus*, née à Toulouſe en 1590, fondatrice des monaſteres de S. Thomas & de la Croix, morte le 7 de Juin 1657, âgée de ſoixante-huit ans.

SÉOTOKU, impératrice du Japon, en 765; elle ne régna que cinq ans.

SÉRAPIE (*ſainte*) eut la tête tranchée pour la défenſe de la foi, dans la province d'Ombrie, au deuxieme ſiécle.

SERÈNE, niéce de l'empereur Théodoſe, & femme de Stilicon, fut miſe à mort avec ſon époux, ſous l'empire d'Honorius, en 409.

SERMENT, (*Louiſe-Anaſtaſe*) de Grenoble, morte à Paris en 1692, ſe diſtingua par ſon eſprit

& par ſes poëſies, dont on trouve quelques-unes dans la Pandore de M. de Vertron.

SERVILIE, ſœur utérine de Caton d'Utique, célèbre par ſes amours avec Jules Céſar, dont on croit qu'elle eut ce même Brutus, qui depuis aſſaſſina Céſar.

SETTALMOLC, ſœur d'Hakem, Calife de Syrie & d'Egypte. Trop de ſenſibilité la rendit cruelle & barbare : ſon frere l'ayant repriſe un jour en des termes injurieux & menaçans, elle réſolut de s'en venger. Elle engagea pour cet effet Ebn Dawas, un des officiers du Calife à maſſacrer Hakem pendant ſon ſommeil ; lui promit une place dans le miniſtere, & donna une groſſe ſomme d'argent à deux domeſtiques qu'il employa pour cette exécution. Elle enterra dans ſa maiſon le corps du Calife que ces ſcélérats lui porterent, & tint quelque tems ſa mort cachée. Mais à la fin, le peuple commençant à s'émouvoir, elle aſſembla les grands & les principaux de la cour, & leur apprit que ce prince ne vivoit plus ; après quoi, elle fit mourir Ebn Dawas & ſes deux domeſtiques, qui avoient trempé leurs mains dans le ſang de leur ſouverain, & tous ceux qui avoient eu quelque part à cette affaire. On dit même qu'elle les tua de ſa propre main. Quoi qu'il en ſoit, Hakem fut aſſaſſiné dans la vingt-cinquieme année de ſon règne, en 1020. Settalmolc fit proclamer Abul-Haſan-Ali, fils de ce prince, Calife de Syrie & d'Egypte, & ſe chargea de la régence. Elle ſurvécut quatre ans à ſon frere.

SEVERA. (*Aquilia*) *Voyez* AQUILIA SEVERA.

SEVERA. (*Hoſtilia*) *Voyez* HOSTILIA SEVERA.

SEVERINE, *Ulpia Severina*, femme de l'empereur Aurélien, n'eſt connue que par des médailles.

SEVIGNÉ-RABUTIN, (*Marie de*) fille de Celſe-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, née le

le 5 de Février 1626, épouſa, à l'âge de dix-huit ans, Henri, marquis de Sévigné, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur des Fougeres. Nous devons à la tendreſſe extrême qu'elle eut pour ſa fille, les lettres pleines de grace & de ſentimens qu'elle nous a laiſſées, & qui ſont dans ce genre un modèle achevé.

SEVINA-BEY, princeſſe Tartare. On l'appelloit communément *Khan-Zadeh*, c'eſt-à-dire *fille de Khan*. Elle paſſoit pour la plus grande beauté du monde. Tamerlan en 1331, ayant porté ſes armes victorieuſes dans le Kharazm ou Kharizme, où régnoit Youſouf, pere de cette princeſſe, jugea qu'elle conviendroit parfaitement à ſon fils Jehan-Ghir; & il accorda la paix, à condition qu'on feroit ce mariage, qui n'eut lieu cependant que l'année ſuivante. Au printems, Timur envoya des ambaſſadeurs avec de magnifiques préſens, pour amener la princeſſe à ſa cour. Elle partit de celle de Kharazm, chargée de pierreries & de toute ſorte d'habits & de meubles fort riches, dont Youſouf lui fit préſent. Timur lui fit une réception digne de ſa grandeur; & le mariage fut ſolemniſé avec toute la pompe poſſible, après que les plus habiles aſtrologues & les plus ſçavans philoſophes eurent fixé le moment heureux pour la conſommation.

SEYDA, mere de Roſtan, établi Sultan de Perſe, en 997. Elle gouverna le royaume, pendant la minorité de ſon fils, avec beaucoup de prudence & de modération; mais dès que le jeune prince eut atteint l'âge de majorité, il ôta le gouvernement à ſa mere, & en chargea Avicenne, ſon Vizir. Cette démarche brouilla Seyda avec ſon fils; & elle ſe réfugia dans le château de Tabarek, ſitué dans le Lariſtan, ou royaume de Lar, qui s'étend le long des côtes orientales du golfe Perſique, où elle fut très-bien reçue de Padarin, qui y commandoit. Il lui donna une armée, avec laquelle elle s'avança dans le voiſinage de Rey; livra bataille à ſon fils; le défit; le fit pri-

ſonnier ; ſe rendit maîtreſſe de Rey, & remonta ſur le trône. Elle continua de donner à ſes ſujets des preuves de ſa juſtice & de ſa ſageſſe, après avoir fait éclater ſon courage & ſa conſtance dans l'adverſité. Elle donnoit audience à ſes miniſtres derriere un rideau d'une étoffe tranſparente, & aux ambaſſadeurs des grands princes à viſage découvert. Elle ne tarda pas à pardonner à ſon fils ; lui rendit la couronne, & ſe contenta de l'aſſiſter de ſes conſeils ; enſorte que tant qu'elle vécut, ſon règne fut heureux ; mais dès qu'elle fut morte, Sultan Mahmoud, qui étoit un puiſſant voiſin, envahit la Perſe, & fit Roſtan priſonnier.

SEYMOUR, (*Anne-Marguerite & Jeanne*) filles d'Edouard, ſe diſtinguerent dans la littérature, & compoſerent cent quatre diſtiques latins ſur la mort de Marguerite de Valois, reine de Navarre, qui furent traduits en françois, & imprimés à Paris, en 1551.

SFORCE, (*Catherine*) fille naturelle de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan, femme de Jérôme Riario, prince de Forli, fut une des héroïnes de ſon ſiécle. Après la mort de ſon époux aſſaſſiné par François Urſus, elle ſçut, par ſon courage & par ſon adreſſe, conſerver ſes Etats. Les rebelles s'étant emparés de ſa perſonne, voulurent la contraindre de leur livrer la fortereſſe de Rimini, qui tenoit toujours pour elle. Catherine demanda qu'on lui permît d'entrer dans la ville, pour perſuader aux habitans de ſe rendre ; on le lui accorda, à condition que ſes enfans reſteroient en ôtage. Lorſque Catherine ſe vit dans Rimini, elle anima la garniſon, & ne ſongea plus qu'à ſe défendre. Les rebelles la menacerent de tuer ſes enfans ; mais cette héroïne cynique levant ſes jupes en leur préſence, répondit qu'il lui reſtoit encore de quoi en avoir d'autres.

SFORCE, (*Iſabelle*) qui vivoit dans le ſeizieme ſiécle, tient un rang diſtingué parmi les femmes ſçavantes.

SIBLIS, (*Molly*) Angloiſe, célèbre par ſes crimes, au commencement de ce ſiécle. Nous en avons

rapporté l'hiſtoire au long, d'après M. l'abbé Prévot, dans notre *Dictionnaire de Faits & Dits mémorables*.

SIBUT, (*madame*) Lyonnoiſe, contemporaine de M. de Vertron, réuſſiſſoit dans les deviſes.

SIBYLLE, femme de Robert, duc de Normandie. Ce prince ayant été bleſſé d'une flèche empoiſonnée, les médecins lui déclarerent qu'il ne pouvoit guérir qu'en faiſant promptement ſucer ſa bleſſure : « Mourons donc, dit-il ; je ne ſerai ja-» mais aſſez cruel & aſſez injuſte pour ſouffrir que » quelqu'un s'expoſe à mourir pour moi. » La princeſſe Sibylle prit le tems de ſon ſommeil, ſuça ſa plaie, & perdit la vie en la ſauvant à ſon mari.

SIBYLLE, marquiſe de Montferrat, & reine de Jéruſalem, fut célèbre par le tendre attachement qu'elle eut pour ſon ſecond mari. Elle étoit ſœur de Baudouin IV, roi de Jéruſalem, & fut mariée à Guillaume, dit *Longue-épée*, marquis de Montferrat, dont elle eut un fils que ſon oncle fit couronner roi ſous le nom de *Baudouin V*. Ce jeune prince étant mort, elle fut placée ſur le trône en 1186 ; mais on l'obligea de répudier Gui de Luſignan qu'elle avoit épouſé depuis la mort de Guillaume. Ayant feint d'y conſentir, elle reçut le ſerment des chevaliers du Temple & des Hoſpitaliers, ennemis de Gui de Luſignan, leſquels s'engagerent à ſe ſoumettre à celui qu'elle choiſiroit pour époux. Alors elle déclara que Gui n'ayant jamais ceſſé d'être ſon mari, elle n'en pouvoit choiſir d'autre, & le fit couronner roi.

SIBYLLE DE MARSAL, ainſi nommée de la ville où elle prit naiſſance, dans le diocèſe de Metz, ſe rendit célèbre par de prétendues extaſes, par ſon hypocriſie, & par l'adreſſe qu'elle eut de contrefaire le diable.

SIBYLLE DE SCEVE, demoiſelle Lyonnoiſe, floriſſoit en 1659, & ſe diſtingua par ſes poëſies.

SICHILDE, troiſieme femme de Clotaire II, roi de France : on la croit mere de Caribert.

SICILE, (*Blanche de*) ou d'Anjou, comtesse de Flandres. *Voyez* BLANCHE DE SICILE.

SIENNE, (*sainte Catherine de*) *Voyez* CATHERINE DE SIENNE.

SIENNOISES. (*les dames*) Nous avons parlé de leur valeur & de leur résolution à l'article FORTEGUERRA, l'une des dames de Sienne, qui se mit à la tête de celles de son sexe, avec la signora Picolhomini, & la signora Livia Fausta, formant trois bataillons de mille femmes chacun. « Leurs armes, » dit Blaise de Montluc, étoient des pics, des pelles, des hottes & des fascines; & en cet équipage firent leur monstre, & allerent commencer » les fortifications. M. de Termes, qui m'en a souvent fait le conte, (car je n'y étois encore arrivé,) » m'a assuré n'avoir jamais vu de sa vie chose si » belle que celle-là. Je vis leurs enseignes depuis; » elles avoient fait un chant à l'honneur de la France, » lorsqu'elles alloient à leur fortification. Je voudrois avoir donné le meilleur cheval & l'avoir » pour le mettre ici; & puisque je suis sur l'honneur » de ces femmes, je veux que ceux qui viendront après » nous, admirent le courage & la vertu d'une jeune » Siennoise, laquelle encore qu'elle soit fille de pauvre lieu, mérite toutefois d'être mise au rang plus » honorable.

» J'avois fait une ordonnance, au tems que je fus » créé dictateur, que nul, à peine d'être bien puni, » ne faillît d'aller à la garde à son tour. Cette » jeune fille voyant un sien frere, à qui il touchoit » de faire la garde, ne pouvoir y aller, prend son » morion qu'elle met en tête, ses chausses & un » collet de buffle, & avec son hallebarde sur son col, » s'en va au corps-de-garde en cet équipage, passant, lorsqu'on lut le rôle, sous le nom de son » frere, fit la sentinelle à son tour, sans être connue » jusques au matin que le jour eut point; elle fut ramenée à sa maison avec honneur. »

SIGBRITTE, pauvre fille des Pays-bas, dans le seizieme siécle: devenue maîtresse de Christiern I,

roi de Dannemarck, elle se comporta à la cour avec tant de hauteur, que les grands indignés chasserent Christiern, & placerent sur le trône Frédéric I, son oncle, duc de Holstein. Sigbritte prit la fuite avec Christiern.

SIGÉE, (*Louise*) native de Tolède en Espagne, fille de Diégo Sigée, François d'origine, fit de grands progrès dans la connoissance des langues. Elle écrivit au pape Paul III une lettre en grec, en latin, en hébreu, en syriaque & en arabe. Elle mourut en Portugal, le 13 d'Octobre 1560.

SIKO, *ou* SUIKO, impératrice du Japon, en 593, petite-fille, & veuve d'empereur : elle régna seule l'espace de trente-six ans, & mourut fort âgée.

SILLY, (*Françoise-Marguerite de*) comtesse de Joigny, & dame de Montmirail, est mise par le pere Hilarion de Coste au rang des femmes illustres. Elle naquit, en 1580, dans la province de Picardie; & son pere, Antoine de Silly, étant demeuré veuf peu de tems après de Marie de Lannoy, sa femme, il prit une seconde alliance avec Jeanne de Cossé, qui se chargea d'élever dans la vertu Françoise-Marguerite, & Madeleine de Silly, filles de son mari. La premiere dont il s'agit ici, fut mariée à Philippe-Emmanuel de Gondi, qu'elle rendit pere de trois enfans. Son panégyriste entre dans un très-grand détail sur ses vertus chrétiennes & domestiques : nous nous contenterons de dire avec lui que « Dieu » lui avoit donné un esprit si excellent & si péné- » trant, qu'il n'y avoit point de difficulté dans la » morale, dans les affaires du ménage, & dans la » politique qu'elle n'entendît en perfection, de sorte » que plusieurs grands personnages la consultoient » souvent, & faisoient gloire de suivre ses avis. » Elle mourut saintement à Paris, le jour de la fête de S. Jean-Baptiste de l'an 1625; & fut inhumée dans l'église des Carmélites de la rue Chapon.

SIME, impératrice du Japon, en 655. On ne sçait rien de son règne, si ce n'est qu'il fut de sept ans.

SINGUKOGU, impératrice du Japon, l'an 201 de l'ére chrétienne.

Après la mort de Tſiuu-Ai, ſon époux, elle prit les rênes de l'empire. Cette princeſſe fit la guerre aux Coréens, & marcha contre eux à la tête d'une nombreuſe armée, dès les premiers jours de ſon règne; mais ſe trouvant enceinte dans un pays étranger, elle ſe hâta de retourner au Japon, où elle accoucha d'un fils. Elle mourut âgée de cent ans, après un règne glorieux de ſoixante-dix; & elle fut miſe au nombre des déeſſes du Japon.

SKITTE, (*la baronne Vendela*) Suédoiſe, fille du ſénateur Jean Skitte, poſſédoit parfaitement, outre ſa langue maternelle, la latine, la françoiſe & l'allemande, & aſſez bien la grecque. Elle a laiſſé quantité de Lettres & d'Oraiſons qu'elle a compoſées elle-même, & traduites d'autres langues en latin. Elle mourut en 1629, à l'âge de vingt & un ans. Elle avoit deux ſœurs, Heldina & Anne Skitte, preſqu'auſſi ſçavantes qu'elle. *Voyez* KYLE.

SOCOS. (*Marie de*) *Voyez* MARIE DE SOCOS.

SŒMIAS. (*Julia*) *Voyez* SÉMIAMIRE.

SOMME DONNO, déclarée Kiſſaki, c'eſt-à-dire Dame ſouveraine, ou Impératrice, par Daigo, empereur du Japon, qui monta ſur le trône en 898.

SOMMERSET, (*Elizabeth de*) ducheſſe de Powis, fille d'Edouard de Sommerſet, marquis de Wigorne, gouvernante du prince de Galles, fils de Jacques II, roi d'Angleterre, fit éclater ſon courage au milieu des perſécutions injuſtes qu'elle eut à eſſuyer pendant les troubles d'Angleterre. Elle mourut à S. Germain-en-Laye, le 21 de Mars 1691.

SONICHILDE, *ou* SUNIHILDE, ſeconde femme de Charles Martel, & mere de Griffon, qui ſe révolta contre ſon frere Pépin le Bref, roi de France. Elle mourut à l'abbaye de Chelles, où elle s'étoit retirée.

SOPHIE, femme de l'empereur Juſtin II, prin-

ceſſe ambitieuſe & de mérite. Elle eut l'adminiſtration des affaires pendant le règne de ſon mari, qui ne fut qu'une ombre d'empereur. Après la mort de ce foible prince, elle fit élever ſur le trône Tibère Conſtantin, qu'elle ſe flatta d'épouſer; mais elle fut trompée dans ſon attente, Tibère ayant fait déclarer ſa femme Auguſte. Irritée de cette démarche, Sophie conſpira contre le nouvel empereur, qui l'obligea de ſe renfermer dans le palais de ſon nom, où elle mourut pluſieurs années après.

SOPHONISBE, fille d'Amilcar, Carthaginois, femme de Syphax, roi de Numidie, fameuſe par ſa haine contre les Romains. Elle fut priſe dans une bataille par le roi Maſſiniſſa, allié des Romains qui l'épouſa; mais ce mariage fut déſapprouvé par Scipion. Maſſiniſſa contraint de quitter ſon épouſe, lui envoya du poiſon que Sophonisbe avala avec une fermeté héroïque, l'an 203 avant Jeſus-Chriſt.

SOPHONISBE DE CRÉMONE ſe diſtingua par ſon talent pour la peinture, au commencement du ſeizieme ſiécle. Philippe II, roi d'Eſpagne, lui donna un rang honorable à ſa cour. On ne connoît d'elle qu'un deſſein qui repréſente une femme qui rit, en voyant pleurer un petit garçon pincé par une écreviſſe.

SOPHRONIE, dame Romaine, qui préféra la mort au deshonneur : elle avoit eu le malheur de plaire à Maxence; & ce tyran, qui ſacrifioit tout à ſes paſſions brutales, avoit envoyé des gardes pour ſe ſaiſir de Sophronie, & la lui amener. Le préfet, ou premier magiſtrat de Rome, mari de Sophronie, ſe conſoloit déjà de ſa diſgrace future, & ſembloit vouloir perſuader à ſon épouſe de céder à la honte du ſort qui la menaçoit. Sophronie, animée de ſentimens plus génereux, feint de vouloir ajoûter quelque choſe à ſa parure; elle quitte ſes gardes; monte à ſa chambre, & s'enfonce une épée dans le ſein.

SOREL. (*Agnès*) *Voyez* AGNÈS SOREL.

SOURDIS, (*Catherine-Marie d'Eſcoubleau de*) comteſſe de Clermont & de Tonnerre, née en 1580, étoit l'aînée des filles de François d'Eſcoubleau, ſeigneur de Sourdis, & d'Iſabelle Babou de la Bourdaiſiere. Elle épouſa Charles-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre, & mourut le 7 de Janvier 1615. La ſageſſe, la probité, la piété, la charité ſont les vertus qui l'ont rendue recommandable.

SOURDIS, (*Madeleine Eſcoubleau*) ſœur de la précédente, abbeſſe de Notre-Dame de S. Paul-lès-Beauvais, naquit à ſept mois, le 22 de Juillet 1581. Elle fut miſe dans l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, dès l'âge de ſix ans. A ſeize, elle fut nommée par Henri IV, abbeſſe de Notre-Dame de Saint-Paul. Elle eut la gloire d'établir la réforme dans cette abbaye; & elle y mourut âgée de quatre-vingt-quatre ans, le 10 d'Avril 1665.

SPARETHRA, femme d'Amorgès, roi des Saces. Ce prince ayant été pris par Cyrus, elle arma trois cens mille hommes, & deux cens mille femmes; & avec ces troupes, elle alla attaquer les vainqueurs, qu'elle défit à ſon tour. Cyrus fit la paix avec elle, & lui rendit ſon époux.

SPILEMBERGUE, (*Irène de*) Vénitienne, contemporaine du Titien, excelloit dans la peinture; & l'on dit que ſes tableaux étoient ſouvent confondus avec ceux de ce fameux artiſte.

SPINOLA. (*Thomaſſine*) *Voyez* THOMASSINE SPINOLA.

STAAL, (*madame la comteſſe de*) connue d'abord ſous le nom de *mademoiſelle de Launai*, naquit à Paris ſur la fin du ſiécle dernier, & reçut une excellente éducation. La fortune ne favoriſant pas toujours le mérite, elle fut obligée d'accepter une place de femme de chambre auprès de madame la ducheſſe du Maine. Une Epître fort ingénieuſe à M. de Fontenelle, ſur ce qu'il avoit été voir, avec tout Paris, une demoiſelle qui contrefaiſoit la

poſſedée, fit ſortir mademoiſelle de Launai de l'obſcurité dans laquelle elle vivoit. Madame la ducheſſe du Maine, protectrice des talens, fut ravie d'avoir ſi près de ſa perſonne une femme d'eſprit & de goût. Elle la déchargea des fonctions de ſon état, & l'honora d'une confiance particuliere. Mademoiſelle de Launai dreſſa le plan de pluſieurs de ces fêtes admirables qui ſe donnoient à Sceaux, & compoſa même des vers pour quelques-unes. Elle fut enveloppée dans la diſgrace de madame la ducheſſe, & renfermée près de deux ans à la Baſtille. Au ſortir de cette priſon, elle épouſa M. le comte de Staal, lieutenant aux gardes Suiſſes. Elle avoit écrit les Mémoires de ſa vie, qu'on a imprimés depuis ſa mort, & qui ſont fort intéreſſans.

STATIRA, fille de Darius Codoman. Alexandre la refuſa, lorſque ſon pere la lui offrit pour gage de la paix; & lorſqu'après la bataille d'Iſſus, elle fut devenue ſon eſclave, il l'épouſa avec une pompe extraordinaire: neuf mille perſonnes aſſiſterent à ſes nôces; & il donna à chacun d'eux une coupe d'or pour ſacrifier aux dieux. Après la mort de ce conquérant, Statira fut tuée par ordre de Roxane, l'an du monde 3712.

STÉSICLÉE, dame Athénienne d'une rare beauté, fut aimée de Thémiſtocle & d'Ariſtide, & fut la premiere cauſe de la haine qui déſunit ces deux capitaines.

STRATA. (*madame*) *Voyez* FORNERE. (*Victoire*)

STRATONICE, fille de Démétrius, roi de Macédoine, & femme de Séleucus Nicanor, roi de Syrie. Elle inſpira une paſſion ſi violente à Antiochus, ſon beau-fils, qu'il en tomba malade. Séleucus, pour lui ſauver la vie, fut contraint de la lui céder, l'an 300 avant Jeſus-Chriſt.

STRATONICE, fille d'un muſicien, & l'une des femmes ou concubines de Mithridate, roi de Pont, pour ſe venger des mépris de ce prince, livra au grand Pompée la fortereſſe, appellée *Lympho-*

rium, avec les tréſors qui y étoient renfermés. Mithridate, pour la punir, fit périr ſon fils Xipharès.

STROZZI, (*Laurence*) religieuſe de S. Dominique au quinzieme ſiécle, ſçavoit le latin, le grec, la muſique, & pluſieurs autres ſciences. Elle compoſa un livre d'Hymnes & d'Odes latines, ſur toutes les fêtes de l'année. Cet ouvrage a été traduit en vers françois, & mis en muſique par Jacques Mauduit.

STROZZI, (*Madeleine*) demoiſelle de Florence, vivoit au dix-ſeptieme ſiécle, & fut, ainſi que la précédente, religieuſe de S. Dominique. Sa prudence & ſes grandes vertus la firent élire trois fois prieure par les religieuſes. Non moins habile dans les ſciences humaines que dans celle du ſalut, elle compoſa pluſieurs ouvrages, entr'autres la Vie de la bienheureuſe Catherine Briſci Florentine, ſa diſciple. Elle mourut en odeur de ſainteté.

STUART (*Marie*) reine de France & d'Ecoſſe. De grandes qualités balancées par de grands défauts, un bonheur court & frivole, ſuivi de malheurs longs & cruels, tel eſt le tableau que nous offre l'hiſtoire de cette princeſſe, née le 15 de Novembre 1542 de Jacques V, roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, fille de Claude I, duc de Guiſe. Les premiers inſtans de ſa vie furent marqués par l'infortune. Sept jours après ſa naiſſance, ſon pere mourut, empoiſonné ſelon l'opinion commune, & la laiſſa reine, dès le berceau, ſous la tutelle de ſa mere. Pendant ſa minorité, l'Ecoſſe fut en proie aux factions des grands, & à la fureur des Anglois. La France & l'Angleterre ſe diſputerent la jeune reine, qui devoit apporter un royaume en dot à ſon époux. La France, alliée depuis longtems avec l'Ecoſſe, méritoit la préférence; & le mariage de Marie fut conclu avec le dauphin François, fils de Henri II. Elle n'avoit encore que ſix ans; lorſqu'elle vint en France. Dans la cour la plus polie de l'univers, on vit avec admiration ſes graces croître avec ſes années, & ſes talens naturels ſe déve-

lopper par une éducation brillante. Tous les hiſtoriens du tems nous la repréſentent comme une des plus belles princeſſes, qui ayent parues en France : tous s'accordent à vanter l'éclat de ſes yeux, la blancheur éblouiſſante de ſon teint, le contour gracieux de ſa bouche & la délicateſſe de ſa taille. Tant de charmes ne pouvoient manquer d'échauffer l'imagination des poëtes de la cour, panégyriſtes nés des Belles. Du Bellay, Baïf, Ronſard célébrerent à l'envi les graces de la jeune princeſſe.

Marie joignoit à tous les avantages de la figure des qualités bien plus ſolides. Son eſprit étoit orné des plus belles connoiſſances. Ses ennemis même ne peuvent lui refuſer une imagination brillante, une mémoire heureuſe, & le jugement le plus ſain. Dans ſon enfance, elle prononça, avec l'applaudiſſement de toute la cour, une harangue latine dans laquelle elle prouvoit « qu'il eſt bienſéant aux femmes d'étudier & d'être ſçavantes ; » elle en étoit elle-même la preuve. Elle s'appliqua avec ſuccès à l'étude des langues ; l'anglois, l'italien, l'eſpagnol, le françois, le latin lui devinrent auſſi familiers que ſa langue naturelle. Quelques-unes de ſes poëſies, qui ſont venues juſqu'à nous, prouvent qu'elle ne le cédoit à aucun poëte de ſon tems. Tant de qualités réunies inſpirerent au dauphin une violente paſſion pour la princeſſe Marie : il preſſa l'heureux moment, qui devoit l'unir avec elle. Le 24 d'Avril 1558, cet illuſtre hymen fut célébré dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris. La fête fut digne d'une cour où régnoit la plus fine galanterie. Marie prit le titre de *reine-dauphine*, & ſon époux fut proclamé roi d'Ecoſſe.

Au milieu des ballets & des ſpectacles brillans, qui ſe donnerent à l'occaſion de ce mariage, le roi Henri II fut enlevé à la France. Le royaume ſe vit abandonné à l'ambition des Guiſes & aux cabales de la reine mere. Marie & ſon époux, dans ces tems de trouble, jouiſſoient d'un vain titre ſans aucune

autorité réelle. Parmi ces orages, arriva la mort de Marie reine d'Angleterre, fille de Henri VIII & de Catherine d'Aragon. La jeune reine d'Ecoſſe, comme petite-fille de Henri VIII, étoit l'héritiere légitime du trône : elle prit le titre de Reine d'Angleterre, & pour deviſe, deux couronnes avec ces mots : *Aliamque moratur ;* Elle en attend une autre. Elle ignoroit que ce titre frivole ſeroit un jour la cauſe de ſa mort ; & tandis qu'elle ſe paroit d'un vain nom, Elizabeth, ſa rivale, quoique née d'un mariage illégitime, jouiſſoit en Angleterre d'une autorité ſolide. Au commencement de Décembre 1560, François II mourut à la fleur de ſon âge, ne laiſſant à ſon épouſe que le titre de Reine douairiere. Marie s'en ſeroit contentée, ſi on lui avoit permis d'en jouir. Accoutumée au luxe & aux plaiſirs de la cour de France, l'Ecoſſe n'offroit à ſes yeux qu'un pays triſte & ſauvage ; mais la reine mere & les Guiſes ſes oncles, l'obligerent par politique à retourner en Ecoſſe. Elle quitta la France avec le plus vif regret, ſur la fin du mois d'Août 1562, & s'embarqua à Calais dans la galere de Mévillon.

Le premier objet qui s'offrit à ſes yeux, en ſortant du port, fut un vaiſſeau englouti par les flots avec tout l'équipage. Ce funeſte préſage, joint au chagrin qu'elle avoit d'abandonner la France, plongea la princeſſe dans la plus profonde triſteſſe. Le premier jour de ſon voyage, elle demeura appuyée ſur la pouppe de la galere, les yeux tournés vers le port dont elle s'éloignoit : « Adieu, s'écrioit-elle, adieu » ma chere France ! » & lorſque la nuit vint interrompre ſes adieux & lui dérober la vue de cette terre chérie, elle fit dreſſer un lit ſur la traverſe de la galere, & recommanda au pilote de l'avertir ſi-tôt qu'il ſeroit jour, ſi l'on découvroit encore la France. Son ordre fut executé. Le calme avoit empêché la galere d'avancer. Marie revit la France & renouvella ſes triſtes adieux. Lorſqu'elle débarqua au Petit Luc, on lui préſenta pour la conduire à l'Iſle-bourg

une méchante haquenée, qui lui fit vivement regretter les voitures brillantes & commodes de la France. Quelques habitans de l'Isle-bourg, le soir de son arrivée, lui donnerent une pitoyable aubade, bien différente des concerts de la cour de Henri II.

Henri Stuart, comte d'Arley, contribua beaucoup à consoler la reine d'Ecosse. Ce seigneur, l'homme le plus beau & le mieux fait qui fût en Ecosse, lui rappella l'image des cavaliers François. Elle en devint amoureuse & l'épousa; mais son amour, qui n'étoit fondé que sur les graces de la figure, s'éteignit bientôt & fit place à un nouvel attachement. Un vil musicien, nommé *David Riccio*, plut à la reine, qui le combla de biens & d'honneurs, & le fit son premier ministre. Pendant qu'elle vivoit avec cet indigne favori dans une familiarité indécente, son époux, relégué au fond de l'Ecosse, prit une résolution généreuse. Il se rendit au palais; fit poignarder le téméraire Riccio, qui tomba mort aux pieds de la reine. Ce misérable fut placé avec honneur dans le tombeau des rois d'Ecosse auprès de Jaques V. Châtelard, gentilhomme de Dauphiné, amant plus digne de Marie, n'eut pas un sort si heureux. L'amour, qu'il avoit conçu pour cette reine, le conduisit en Ecosse; & Marie le reçut avec distinction: cet accueil le rendit téméraire. Il osa se cacher sous le lit de la reine, dans le dessein de la surprendre lorsqu'elle seroit couchée; mais il fut découvert. Marie lui pardonna une faute dont la cause ne pouvoit lui déplaire; mais l'amoureux gentilhomme ayant eu une seconde fois la même témérité, la reine par politique le mit entre les mains de la justice qui le condamna à avoir la tête tranchée. Châtelard mourut en héros de roman. Il se tourna vers le lieu où il pensoit que devoit être la reine & s'écria: « Adieu la plus belle & » la plus cruelle princesse du monde. »

Une triste fin étoit réservée à tous les amans de Marie. Jaques Hepbam, comte de Bothuel, plus coupable que les autres, périt d'une maniere encore plus

déplorable. Ce ſeigneur, de concert avec la reine, fit étrangler dans ſon lit le roi d'Ecoſſe, qui étoit malade depuis quelques jours. Cet horrible attentat fut commis le 9 de Février 1567. La reine ſe fit apporter le corps de ſon époux, qu'elle regarda, dit-on, avec une indifférence barbare, & à qui elle refuſa même l'honneur d'une pompe funèbre. Contre l'uſage établi, qui l'obligeoit de paſſer quarante jours ſans ſortir, elle alla à une maiſon royale près d'Edimbourg, accompagnée du meurtrier de ſon époux. Bothuel ne ſe juſtifia que par un défi adreſſé à tous ceux qui l'accuſeroient de la mort du roi. Pluſieurs l'accepterent, & aſſignerent même le lieu & l'heure du combat; mais le lâche Bothuel ne jugea pas à propos de s'y trouver. La voix publique continuoit toujours à l'accuſer. Un tailleur de la cour, qui raccommodoit un des habits du roi à la taille de Bothuel, oſa dire qu'il voyoit bien qu'on ſuivoit l'uſage, qui donne au bourreau les dépouilles du mort.

Marie brava le cri de toute la nation, & eut l'imprudence d'épouſer un homme odieux & deshonnoré. Bothuel avoit déja deux femmes vivantes: il avoit répudié l'une; il obligea l'autre à demander ſa ſéparation, & entra ainſi, par des crimes multipliés, dans le lit de la reine. Cette union honteuſe & criminelle ſouleva les Ecoſſois. Il ſe forma une ligue redoutable contre Bothuel. Marie pouvoit prévenir les malheurs d'une ſédition, en abandonnant la cauſe de ce miſérable; mais elle s'obſtina à le défendre, & déclara qu'elle préféroit le ſort le plus malheureux avec lui, à la proſpérité la plus brillante ſans lui. Sa protection fut inutile à ſon époux. Il fut contraint de prendre la fuite, & n'échappa qu'avec peine à la fureur du peuple. Il erra long-tems, comme un malheureux proſcrit, faiſant le métier de pirate. Son infortune lui troubla la raiſon. Il mourut fol & priſonnier à Dracolin en Dannemarck.

Marie, victime de ſa folle paſſion, fut réduite elle-même à abdiquer ſes Etats, & à les remettre au prince

d'Ecoſſe ſon fils. Elle perdit encore la liberté. On la relégua dans un château où elle fut étroitement reſſerrée. Quelques ſeigneurs de ſon parti lui procurerent les moyens de s'échapper; mais elle alla imprudemment ſe jetter entre les bras d'Elizabeth ſon ennemie. Cette princeſſe politique fit enfermer la reine d'Ecoſſe dans le château de Fothringhaye. Quelques intrigues que Marie noua avec le duc de Nortfolck ſervirent à Elizabeth de prétexte pour ſe défaire d'une rivale odieuſe dont le crime étoit d'avoir pris le titre de Reine d'Angleterre. On fit le procès à l'infortunée Marie, & elle fut condamnée à avoir la tête tranchée. Ce funeſte arrêt lui fut prononcé le 17 de Février 1587: elle l'écouta avec une fermeté héroïque & ſe prépara enſuite à la mort ſans aucune marque de foibleſſe.

Après avoir donné ſes premiers ſoins à Dieu & à la religion, elle employa le reſte de la journée à partager à ſes domeſtiques ſon argent & ſes bijoux. Elle prit le ſoir une rôtie trempée dans du vin. Après ce léger ſouper, elle dit à tous ſes gens le dernier adieu; embraſſa ſes femmes, & permit aux hommes de lui baiſer la main. Elle ſe coucha enſuite, & s'occupa à prier Dieu dans ſon lit pendant une partie de la nuit. Elle ſe leva avant le jour & s'habilla avec plus de ſoin qu'à l'ordinaire. Elle prit une robe de velours noir, diſant qu'il falloit qu'elle allât à la mort avec plus d'éclat que le commun. Les comtes de Salisbury & de Kent étant venus dans ſa chambre, elle alla au devant d'eux & leur dit: « Milords, ſoyez les » bien-venus, je me ſuis levée aujourd'hui plus ma» tin que vous. » Enſuite, s'appuyant ſur l'épaule d'un des milords, elle alla au lieu du ſupplice.

Elle avoit la tête couverte d'un voile; tenoit un crucifix à la main, & portoit une couronne à ſa ceinture. Son écuyer nommé *Malvio* ſe mit à genoux devant elle, &, fondant en larmes lui demanda ſes derniers ordres. « Ne pleurez pas, lui dit-elle, re» jouiſſez-vous plutôt de ce que Marie Stuart va

» bientôt être délivrée de tous ſes maux. Je vous » prie ſeulement de dire à mon fils que je meurs » dans la religion catholique, & que je le conjure » d'être fidèle à la foi de ſes peres. »

On avoit dreſſé l'échafaud dans une ſalle du château. Il étoit élevé de deux pieds de haut ſur douze de large, & couvert d'une ſerge noire. La reine s'appuya pour y monter ſur le bras de ſon maître d'hôtel, & lui dit : « Voilà le dernier ſervice que je re» cevrai de vous. » Une de ſes femmes, voyant ſa maîtreſſe ſur l'échafaud, pouſſa un grand cri ; elle lui fit ſigne de ſe taire. Le bourreau voulut porter la main à ſa coëffure ; mais elle ne ſouffrit pas qu'il la touchât. Ses femmes lui ôterent ſa coëffure, ſon voile & ſes autres ornemens ; mais, malgré ſa répugnance, le bourreau lui ôta de ſa main ſon pourpoint, le corps attaché à la jupe, & ſon collet. La reine, ſe voyant preſque nue devant quatre ou cinq cens ſpectateurs, dit qu'elle n'avoit pas coutume de ſe deſhabiller devant tant de monde, ni d'avoir un bourreau pour valet-de-chambre. Après s'être fait bander les yeux par une de ſes femmes, elle récita le pſeaume, *Domine, in te ſperavi*, & mit enſuite ſa tête ſur le billot. Le bourreau mal-adroit lui donna deux coups de hache, & ne lui abbatit la tête qu'au troiſieme. Il prit enſuite cette tête, & la montra aux aſſiſtans en criant : « Dieu garde notre reine. » Telle fut la fin déplorable de l'infortunée Marie. Elle effaça par l'éclat de ſa mort les taches qui deshonoroient ſa vie & elle parut bien plus grande, lorſque ſur un échafaud elle bravoit les horreurs du trépas, que lorſque, ſur le trône d'Ecoſſe, elle répandoit le ſang d'un époux, & faiſoit entrer dans ſon lit un infame aſſaſſin.

STUART, (*Anne*) reine d'Angleterre, fille de Jaques II, & de ſa premiere femme Anne Hyde, naquit au palais de Saint James le 6 de Février 1665. Charles II ſon oncle, n'ayant point d'enfans légitimes, la deſtina à lui ſuccéder, & la maria, le 19 de Juille[illegible]

Juillet 1683, à George de Dannemarck, frere du roi Chriſtian I. Elle vécut dans une parfaite union avec ce prince. Le roi Guillaume III étant mort en 1702, elle ſe trouva la plus proche héritiere du trône & fut proclamée reine, le 8 de Mars de la même année. Son règne fut glorieux à l'Angleterre; & ſes armes, ſous la conduite du fameux Marlboroug, furent preſque toujours heureuſes contre la France. Elle rendit encore un ſervice important à ſa nation, par la réunion de l'Ecoſſe avec l'Angleterre; & cet affaire fut terminée le 6 de Mars 1707. Anne fut aimée des Anglois pour ſa bonté, pour ſa douceur, & pour mille autres bonnes qualités. Elle mourut en 1714, ſans laiſſer d'enfans, ceux qu'elle avoit eus du prince George étant morts en bas âge.

SUCCA, (*Marie de*) fille de Benoît Succa, célèbre juriſconſulte, naquit à Liége, en 1600. Elle s'appliqua aux ſciences, & excella particulièrement dans les mathématiques & dans la muſique.

SUCHON (*Gabrielle*) neé en 1631, à Sémur en Auxois; ſes parens l'ayant forcée de ſe faire religieuſe, elle réclama contre ſes vœux, & alla à Rome pour s'en faire relever par le pape; ce qu'elle obtint. Elle mourut à Dijon, le 5 de Mars 1703, âgée de ſoixante-douze ans. On a quelques ouvrages de ſa compoſition.

SUFFOLK. (*Jeanne de*) *Voyez* GRAY.

SUIREAU, (*Marie*) fille de M. Suireau, avocat à Chartres, née dans cette ville, en 1599, abbeſſe de Maubuiſſon & de Port-Royal, eſt plus connue ſous le nom de la *mere Marie des Anges*: elle étoit parente du célèbre Nicole. Sa mort arriva le 10 de Décembre 1658.

SULPICIA, fille de Sulpicius Paterculus, célèbre par ſa chaſteté, fut choiſie entre cent des plus vertueuſes dames Romaines pour préſenter à Vénus *Verticordia* la ſtatue que l'oracle avoit ordonné de conſacrer à cette déeſſe, afin qu'elle inſpirât plus de

pudeur & d'honnêteté aux femmes, & aux filles Romaines, l'an de Rome 639.

SULPICIA dame Romaine, femme de Calanus, vivoit du tems de l'empereur Domitien. Elle cultiva la poëſie avec ſuccès : nous avons d'elle une Satyre compoſée à l'occaſion de l'exil des philoſophes, que Domitien chaſſa de Rome.

SUNIELH. Son mari, un des capitaines d'Hermenric, roi des Suèves, ayant quitté le parti de ſon prince, Hermenric s'en vengea ſur l'innocente Sunielh qu'il fit écarteler.

SUZANNE, ſurnommée *la Chaſte*, étoit, ſelon le prophète Daniel, fille d'Helcias, & femme de Joakim, Juif très-riche de Babylone. Sa vertu ne la rendoit pas moins recommandable que ſa beauté, qui étoit des plus éclatantes. Deux vieillards, auſſi reſpectables en apparence par leur âge que par la qualité de Juges dont ils étoient revêtus, la virent qui ſe promenoit dans ſes vergers, & brûlerent pour elle d'une flamme impure. Le hazard les fit ſe rencontrer l'un & l'autre ; ils s'avouerent réciproquement leur paſſion, & délibérerent enſemble ſur les moyens de la ſatisfaire. Ce fut de s'introduire dans les vergers d'Helcias, & là d'attendre l'heure où Suzanne avoit coutume de prendre le bain. Elle s'y rendit pendant la plus grande chaleur du jour; & voulant ſe baigner, elle envoya deux ſervantes, qui l'accompagnoient, chercher les parfums, les huiles, & les autres choſes qui lui étoient néceſſaires, en leur recommandant de bien fermer toutes les portes. Mais les amoureux vieillards, qui s'étoient cachés,& qui, de leur retraite, contemploient avidement l'objet de leur paſſion, ne virent pas plutôt les ſervantes éloignées, qu'ils coururent vers Suzanne, & la conjurerent de répondre à leurs infâmes deſirs. N'en pouvant rien obtenir, ils la menaçerent de l'accuſer d'adulter devant le peuple ; ce qu'ils firent, en jurant qu'ils l'avoient ſurpriſe avec un jeune homme. Suzanne n'avoit pour elle que ſes pleurs & ſes char-

mes. Tout le monde la plaignoit ſecrettement; mais l'accuſation de deux graves magiſtrats, que leur âge ſembloit rendre exempts de toute paſſion, parut d'un tel poids, dans l'aſſemblée du peuple, que Suzanne fut jugée coupable, & condamnée à mort. Comme on la menoit au ſupplice, le prophète Daniel éleva la voix, & demanda qu'il lui fût permis d'interroger ſéparément les accuſateurs. Il les convainquit de menſonge, l'un ayant dit qu'il avoit vu commettre le crime ſous un chêne, & l'autre ſous un lentiſque, arbre d'où découle le maſtic; & il les fit condamner à mort.

SUZANNE, une des femmes qui ſuivoient Jeſus-Chriſt & l'aſſiſtoient de leurs biens.

SUZANNE, vierge & martyre à Rome, dans le troiſieme ſiécle.

SUZE, (*Henriette de Coligni, comteſſe de la*) ſi célèbre par ſes Elégies, étoit petite-fille du fameux amiral de Coligni, par la mort duquel commença le maſſacre de la S. Barthelemi. Elle naquit en 1618, & fut mariée d'abord à Thomas Hamilton, comte de Hadington, qui mourut peu de tems après. Elle épouſa en ſecondes nôces Gaſpard de Champagne, comte de la Suze, dont l'humeur ne s'accorda pas long-tems avec la ſienne. Le comte étoit ſérieux, ſage, tranquille; ſa femme, galante & vive, aimoit les plaiſirs & le grand monde. Sa beauté, qui n'étoit pas médiocre, augmentoit les inquiétudes du Comte. Il eût donné cent mille écus, pour ſe débaraſſer de ſa femme, qui les lui donna pour le faire conſentir à leur ſéparation. Elle abjura la religion prétendue-reformée, « afin, dit agréablement la reine Chriſ-» tine, de ne ſe trouver avec ſon mari, ni dans ce » monde ni dans l'autre. » Le comte de la Suze étoit né dans la même religion que ſon épouſe. Dès qu'elle ſe vit libre, elle ſe livra toute entiere au goût qu'elle avoit pour la poëſie; & ſes Idylles, pleines de ſentimens & de délicateſſe, ſont ce que nous avons de meilleur en ce genre. Elle avoit de la

peine à rimer, ce qui l'obligeoit de recourir ſouvent à ſes amis. On ſent cette contrainte en liſant ſes ouvrages; mais on admire toujours la chaleur & le ſentiment qui les anime. Madame de la Suze mourut à Paris, en 1673, dans ſa cinquante-cinquieme année.

SYAGRIA, dame Lyonnoiſe, illuſtre dans le cinquieme ſiécle par ſa piété, & par ſa charité.

SYLVA, (*Béatrix de*) d'une illuſtre famille de Portugal, fondatrice des religieuſes de la Conception.

SYLVIA. (*Rhéa*) *Voyez* RHÉA SILVIA.

SYNCLÉTIQUE, vierge illuſtre par ſa ſainteté, vers la fin du troiſieme ſiécle.

SYMPHOROSE (*ſainte*) ſouffrit le martyre avec ſes ſept enfans, à Tivoli près de Rome, ſous l'empire d'Adrien, l'an de J. C. 120.

SYSIGAMBIS, mere de Darius, dernier roi de Perſe, fut long-tems priſonniere d'Alexandre, qui la traita avec tous les égards dûs à ſon rang. On remarque que cette princeſſe, qui avoit ſupporté la mort de ſon fils Darius, ne ſurvécut pas à Alexandre, & mourut de douleur quelque tems après lui.

TAI

TAJI-KHAN, nommée auſſi *Akia Beghi*, fille de Timur-Bec, ou Tamerlan, empereur des Tartares. Cette princeſſe n'avoit point ſa pareille en beauté comme en vertu. Sa mort, arrivée en 1381, pénétra ſon pere de la plus vive douleur. *Voyez* KOTLUK TURKHAN AGA.

TAI-KIA, femme de Cheu, empereur de la Chine, 1154 ans avant J. C. C'étoit la plus belle femme qui fût dans l'Empire, mais en même tems la plus méchante & la plus barbare. Il falloit que tout cédât à ſon humeur impérieuſe, & que tout ſe reglât par ſes caprices. Si les miniſtres manquoient de s'y conformer, ils étoient auſſi-tôt ou chaſſés du palais ou condamnés à mort. Elle perſuada ſon mari qu'il ne ſeroit le maître abſolu de ſes ſujets, qu'en répandant la terreur dans les eſprits. Dans cette vue, elle inventa un nouveau genre de ſupplice ; & elle goûtoit un plaiſir barbare à voir ſouffrir les plus cruels tourmens aux malheureuſes victimes de ſa fureur. Sa conduite & celle de l'empereur exciterent des révoltes dont l'un & l'autre furent les victimes.

TAI-TSONG, (*la femme de*) empereur de la Chine depuis 628 juſqu'en 651. Cette princeſſe, diſtinguée par les plus belles qualités, mourut la dixieme année du règne de Tai-tſong. On a remarqué que, tant qu'elle vécut, de cette multitude d'officiers qui ſervent dans le palais, il n'y en eut aucun qu'on punît avec ſévérité ; ce qui eſt preſque ſans exemple. Elle avoit compoſé un Livre diviſé en trente chapitres, ſur la Maniere dont on doit ſe gouverner dans l'appartement intérieur des femmes ; ouvrage que l'empereur ſur-tout admira, & dont il dit en fondant en larmes : « Voilà des réglemens » qui devroient s'obſerver dans tous les ſiécles. »

TALAPOUINES ſorte de religieuſes, dans le royaume de Siam & dans pluſieurs autres pays des Indes orientales. Elles ſont vêtues de blanc, comme les ſerviteurs des Talapoins ; & elles ne ſont pas regardées comme tout-à-fait religieuſes : un ſimple ſupérieur peut leur donner l'habit. Elles ſont obligées à la chaſteté ; cependant on ne les brûle pas, comme on brûle les Talapoins, quand on les ſurprend en faute à cet égard. On les livre à leurs parens, pour les châtier du bâton, parce que les Talapoins & les Talapouines ne peuvent frapper perſonne.

TANAQUILLE, *ou* CECILIE, née à Tarquinie, ville de Toſcane, femme de Tarquinius Priſcus, roi de Rome, fut célèbre par ſa ſcience dans l'art d'expliquer les préſages.

TANFIELD *ou* TANEFELDE, (*Elizabeth*) d'une illuſtre famille d'Angleterre, dans le dix-ſeptieme ſiécle, entendoit l'hébreu, le grec, le latin, & le françois. Elle mourut à Londres, l'an 1639, âgée de ſoixante ans.

TARBULA, ſœur de Siméon, évêque de Séleucie, fut accuſée par les Juifs d'avoir voulu empoiſonner la reine de Perſe, & condamnée à mort par les Mages. Sur cette fauſſe accuſation, un de ſes juges, épris de ſa beauté, s'offrit de lui ſauver la vie ; mais cette vertueuſe fille préféra la mort à la perte de ſon honneur.

TARKHAN KHATUN, femme de Sandjar, ſixieme Sultan Seljoucide de Perſe. Ce prince ayant été fait priſonnier par les Turcomans, en 1152, ſa femme Tarkhan Khatun gouverna le royaume pendant les quatre années de ſa captivité.

TARPÉIA, fille Romaine, qui livra la fortereſſe de ce nom à Tatius général des Sabins, à condition qu'il lui donneroit les braſſelets d'or que portoient ſes ſoldats ; Tatius, maître du Capitole, ordonna aux Sabins de donner leurs braſſelets à Tarpeïa : lui-même lui jetta le premier les ſiens ; tous, à ſon exemple, lancerent leurs braſſelets ſur Tarpeïa, qui en fut accablée.

TARQUINIA MOLZA. *Voyez* MOLZA. (*Tarquinia*)

TARTARES. (*femmes*) L'empereur du Grand-Mogol, dans les Indes, eſt toujours gardé au dedans du ſerrail par cent femmes Tartares, armées de l'arc, du poignard & du cimeterre. Leur conductrice a le rang & les appointemens d'un Omrah, ou officier de guerre. Cette garde eſt une précaution néceſſaire aux Mogols contre la fureur & les trahiſons de tant de rivales, qui compoſent ſa cour.

TECLE, (*ſainte*) premiere vierge & martyre parmi les femmes Chrétiennes, & diſciple de ſaint Paul.

TECMESSE, eſclave, & maîtreſſe d'Ajax le Télamonien.

TÉLÉSILLE, dame Grecque, ſe diſtingua par ſon courage au ſiége d'Argos, vers l'an 557 avant Jeſus-Chriſt. On lui éleva une ſtatue dans une des places publiques de cette ville.

TELLEZ. (*Eléonor*) *Voyez* ELÉONOR TELLEZ.

TEM-BAM-DUMBA, reine des Jaggas, ou Giagas, ſorte de Cannibales répandus dans les pays de la côte occidentale d'Afrique, occupe, ſans contredit, le premier rang parmi les femmes les plus méchantes & les plus ſcélérates que la terre ait jamais produites. Ce qu'on va dire de cette princeſſe, eſt ſi extraordinaire, qu'il pourroit paſſer pour fabuleux, ſi les auteurs de la Nouvelle Hiſtoire univerſelle n'avoient cru devoir en enrichir leur ouvrage. Nous ne changerons rien aux expreſſions des traducteurs. « Tem-Bam-Dumba, bien que jeune, & » dans un âge encore tendre, profita ſi bien ſous ſa » mere (Muſſaſa, dont on peut voir l'article,) & » fit paroître tant de courage & de prudence dans » les occaſions les plus difficiles, que Muſſaſa ne » craignit point de la mettre à la tête d'une partie » de ſes troupes, pendant qu'elle-même, avec le » reſte, feroit d'autres entrepriſes. Fière du com-

» mandement, la jeune princeſſe ne voulut plus » obéir à ſa mere, ni ſuivre ſes conſeils.

» Ce qui contribua à lui rendre la ſujétion inſup- » portable, c'eſt qu'étant auſſi voluptueuſe que guer- » riere, elle s'abandonna aux plaiſirs de l'amour, » & eut des amans ſans nombre; mais auſſi-tôt » qu'elle commençoit à ſe laſſer de quelqu'un, elle » le faiſoit mourir ſecrettement. Sa mere l'ayant » repriſe de ſes excès, elle ſe révolta ouvertement » contre elle. Comme Tem-Bam-Dumba avoit déja » donné des preuves de ſon courage intrépide en » pluſieurs occaſions, ſa hardieſſe ne ſervit qu'à la » faire reſpecter & craindre davantage de ſes gens. » On la regarda comme au-deſſus de l'humanité; » & tous les Barbares s'empreſſerent tellement à ſe » ranger ſous ſes enſeignes, que la plus grande » partie des troupes de ſa mere vinrent peu-à-peu » la joindre, & qu'elle ſe vit à la tête d'une nom- » breuſe armée. Elle en étoit ponctuellement obéie, » parce qu'ils la regardoient comme une femme qui » ſurpaſſoit en valeur & en conduite les chefs les » plus braves & les plus habiles.

» Quand elle vit que ſes exploits & ſa conduite » leur avoient inſpiré de ſi hautes idées d'elle, ſon » ambition démeſurée lui inſpira le deſſein de les » mettre à profit, par des voies qui auroient inſpiré » plus d'horreur que de reſpect pour elle, à tout autre » qu'à une armée de monſtres féroces; mais elle » ſçavoit bien que c'étoit le moyen le plus propre » de leur inſpirer de la vénération & de la terreur, » & d'étendre les bornes de ſa domination. Ayant » donc aſſemblé ſon armée, elle parut vêtue & ar- » mée en homme. Elle leur déclara qu'elle ſe pro- » poſoit de les rendre heureux & victorieux, ſous » ſa conduite, &, par leur valeur, de jetter les fon- » demens d'un empire puiſſant qui éterniſeroit ſa » mémoire, & les rendroit redoutables à tous les » royaumes d'alentour; mais qu'avant tout, elle vou-

» loit renouveller les loix & les cérémonies des an-
» ciens Giagas, leurs ancêtres, comme le moyen le
» plus infaillible de les rendre auſſi riches & auſſi
» heureux dans leurs entrepriſes qu'ils l'avoient été
» ſous Zimbo, ſans courir riſque d'éprouver les mê-
» mes diſgraces. Pour les convaincre qu'elle par-
» loit ſérieuſement, & qu'elle vouloit être obéie,
» elle leur dit qu'elle alloit leur donner un exemple
» digne de leur imitation & de leur courage, à moins
» qu'ils n'euſſent bien dégénéré de la valeur & de
» l'intrépidité de leur illuſtre race. Ayant ainſi ex-
» cité leur attente, & fixé leurs regards, elle ſe
» fit apporter un fils unique qu'elle avoit; & au lieu
» de le careſſer comme une tendre mere, & de le
» ſerrer contre ſon ſein, elle le jetta dans un mor-
» tier, & ſans être touchée, elle le pila elle-même;
» & après qu'elle l'eut réduit en pâte, elle le mit
» ſur le feu dans une marmite avec des poudres,
» des racines & de l'huile, & en fit un onguent. Elle
» aſſura ſes gens qu'après en avoir été ointe, elle
» ſeroit invulnérable, & qu'elle deviendroit la ter-
» reur de toute la terre. Elle s'en fit frotter en pré-
» ſence de tout le peuple, & reprit enſuite ſes ha-
» bits d'homme. Cet exemple abominable fut ſuivi
» de ſes ſujets. On ne peut dire le nombre de pe-
» tites créatures qui furent pilées & cuites pour
» faire cet onguent infernal.

» Elle ordonna enſuite, & en fit une loi, qu'on ſe
» frotteroit de cet onguent avant que de rien en-
» treprendre d'important, & de délibérer même,
» parce qu'il leur inſpireroit la ſageſſe néceſſaire
» pour bien concerter leurs deſſeins, & le courage
» requis pour les exécuter heureuſement. Elle fit
» d'autres loix qui excluoient divers enfans mâles
» du Chilombo, (camp) & les condamnoient à pé-
» rir; les uns devoient être pilés & bouillis pour en
» faire de l'onguent; ceux qui naiſſoient difformes
» ou contrefaits, devoient être jettés aux chiens. Elle
» ajoûta, pour la compoſition de l'onguent, les enfans

» des principaux membres de l'Etat, qui les offriroient » volontairement, assurant que l'onguent auroit alors » plus de vertu. Elle défendit aux femmes d'accou- » cher dans le Chilombo, parce que cela le pro- » fanoit à un tel point, qu'il n'y avoit que la mort » de la mere ou de l'enfant qui pût lui rendre sa » premiere sainteté : aussi condamna-t-elle celles qui, » par malheur, délivroient dans le camp, à dévorer » leurs enfans ou à mourir elles-mêmes.

» Ces loix, auxquelles elle donna le nom de » *Quixilles*, & qu'elle prétendoit avoir été celles » des Giagas depuis un tems immémorial, sont en- » core, la plûpart, réligieusement observées par » cette nation barbare. Elle fut néanmoins obligée » d'apporter quelque adoucissement à celles de ces » loix qui étoient préjudiciables à la multiplication » des hommes, ou qui étoient trop contraires à la ten- » dresse naturelle des parens, parce qu'elle craignit » qu'il n'en résultât un mécontentement général, » qui éclatât enfin en une rébellion ouverte. Ce qui » l'y détermina encore, c'est qu'elle leur avoit donné » d'autres loix plus conformes à leur férocité na- » turelle, & propres à les y endurcir, entr'autres, » celle qui leur ordonnoit de se nourrir de chair hu- » maine, préférablement à toute autre. Mais, par hon- » neur pour son sexe, elle défendit la chair des » femmes ; elle réserva celles-ci pour les sacrifices » que l'on fait aux morts, dans la folle imagination » qu'elles vont les servir dans l'autre monde. Mais » cette défense de manger la chair des femmes n'a fait » que réveiller l'appétit de ces antropophages qui, » malgré les peines auxquelles ils s'exposent, ne lais- » sent pas de s'en gorger, quand ils en trouvent l'occa- » sion, sur-tout les gens d'autorité. Notre auteur (*La-* » *bat*) cite l'exemple d'un de leurs chefs, nommé » *Giaga Cassangé*, qui faisoit tuer tous les jours une » jeune femme pour sa table. Tem-Bam-Dumbadé- » fendit aussi à ses gens de mener avec eux des fem- » mes à la guerre, parce que rien n'est plus capa-

» ble d'amollir le courage des ſoldats ; mais les chefs » obſervoient auſſi peu cette loi que la précédente. » Il y en avoit qui menoient à leur ſuite des centai- » nes de femmes, pour ſatisfaire leurs deſirs, ou » pour fournir leur table.

» Elle leur donna pluſieurs autres loix deſtinées, » ſemble-t-il, non ſeulement à étouffer tout ſenti- » ment d'humanité, mais auſſi toute pudeur & toute » modeſtie dans l'un & dans l'autre ſexe..... Les » loix qu'elle publia pour le gouvernement politique » étoient en beaucoup plus grand nombre, mais » également cruelles & propres à encourager ſes » ſujets à la rapine, au carnage & à la plus inhu- » maine cruauté ; mais elles ont quelque choſe de » trop révoltant pour en faire le détail.

» Tem-Bam-Dumba avoit tellement endurci ſes » troupes à toutes ſortes de cruautés, qu'elles mi- » rent tout à feu & à ſang dans l'Ethiopie occiden- » tale, ſans trouver preſque d'obſtacle. Si quelque- » fois il ſe rencontroit des peuples belliqueux qui » remportoient ſur eux des avantages conſidérables, » elle ne ſe rebutoit point ; ſes pertes ne faiſoient » que l'irriter. Elle mettoit ſur pied de nouvelles » troupes, & tomboit ſur ſes ennemis avec tant de » furie, que rien ne lui réſiſtoit, & qu'elle demeuroit » à la fin victorieuſe. Ce qui encourageoit ſur-tout » ſes troupes à la ſuivre au milieu des plus grands » périls, c'eſt que, quand ils revenoient au Chilombo, » chargés de butin, avec des troupeaux d'eſclaves » que l'on conduiſoit à la boucherie, ils étoient re- » çus avec des applaudiſſemens & des louanges » exceſſives.

Cette reine, après avoir répandu la terreur dans » la plus grande partie de l'Ethiopie occidentale, » après l'avoir remplie de ſang & de carnage, fut » enfin elle-même la victime de l'incontinence qu'elle » avoit ſi cruellement punie dans pluſieurs milliers » de perſonnes de ſon ſexe. Ayant déja immolé un » grand nombre de ſes amans pour cacher ſes dé-

» bauches, elle devint amoureuſe d'un certain Cu-
» lemba. C'étoit un ſimple ſoldat; mais les qualités
» de corps & d'eſprit, qu'elle découvrit en lui, la dé-
» terminerent à ne pas regarder à la diſtance qu'il
» y avoit entre elle & lui. Il étoit grand, bien fait,
» d'une force extraordinaire, d'un eſprit fourbe &
» artificieux, & l'égaloit en bravoure & en cruauté.
» Comme il n'ignoroit pas le ſort qu'avoient eu
» ſes prédéceſſeurs, il ne condeſcendit aux deſirs
» de la reine, que dans la réſolution de la préve-
» nir, quand il s'appercevroit qu'elle ſeroit laſſe de
» lui. Il ſçut ſe rendre tellement maître de ſon
» cœur par ſes complaiſances, qu'il l'engagea à la
» fin à l'épouſer publiquement. Leurs nôces ſe firent
» avec beaucoup de pompe: on égorgea pour le
» feſtin une infinité de miſérables. Bien que la reine
» comblât Culemba de faveurs, il ne laiſſa pas de
» l'obſerver avec ſoin; & il s'apperçut de plus en
» plus qu'elle étoit changeante, volage, capricieuſe,
» débauchée & cruelle; & malgré toute l'adreſſe de
» cette princeſſe, il vit bien qu'il étoit devenu tout-
» à-fait indifférent, ſinon odieux. Il penſa alors à
» la prévenir; & pour y réuſſir, il redoubla ſes ca-
» reſſes; lui donna de ſomptueux feſtins, & fit enfin
» tout ce qu'il put pour ſuſpendre les mouvemens de
» la fureur de cette mégere. Il la régaloit ſur-tout
» de vins d'Europe, & des plus délicieuſes liqueurs,
» juſqu'à ce qu'enfin il mêla dans une boiſſon, qu'il
» lui préſenta, un poiſon ſi violent, qu'elle mourut
» auſſi-tôt qu'elle l'eut pris. Culemba en parut af-
» fligé à l'excès; il fit ſemblant de vouloir ſe tuer
» ſur le corps de ſon épouſe, & on l'en empêcha
» avec peine. En un mot, il fit ſi bien ſon perſon-
» nage, qu'il n'entra jamais dans l'eſprit de perſonne
» qu'il fût l'auteur d'une mort dont on le voyoit ſi
» exceſſivement affligé.

TENCIN, (*Claude Guérin de*) chanoineſſe de Neuville, morte à Paris le 4 de Décembre 1749, » âgée de ſoixante-huit ans. Cette dame, dit l'auteur,

» des Etrennes aux Dames, étoit un prodige de per-
» fections. Elle avoit le cœur excellent, & le caractere
» admirable; & pour l'eſprit, toute la force de celui
» de l'homme, melée avec toute la délicateſſe de celui
» des femmes. A ce cœur excellent, à cet eſprit ſi
» diſtingué, elle joignoit une ame forte, coura-
» geuſe & réſolue; de ces ames ſupérieures à tout
» évènement, dont la hauteur & la dignité ne plient
» ſous aucun accident humain; qui retrouvent toutes
» leurs reſſources où les autres les perdent; qui
» peuvent être affligées, mais jamais abbatues ni
» troublées; qu'on admire plus dans les afflictions,
» qu'on ne ſonge à les plaindre; qui ont une triſ-
» teſſe froide & muette dans les plus grands cha-
» grins, & une gaieté toujours décente dans les
» plus grands ſujets de joie.

» Ses amis l'ont vue quelquefois dans l'un &
» dans l'autre de ces états, & n'ont jamais remarqué
» qu'ils priſſent rien ſur ſa préſence d'eſprit, ſur ſon
» attention pour les moindres choſes, ſur la dou-
» ceur de ſes manieres, & ſur la tranquillité de ſa
» converſation. Elle étoit toute à eux, quoiqu'elle
» eût lieu d'être toute à elle. Enfin il n'y avoit point
» de femme plus eſtimable. Elle étoit la meilleure
» de toutes les amies, & elle auroit été la plus ai-
» mable de toutes les maîtreſſes. » Ses Œuvres ſont: *Le Comte de Comminges*; *Le Siége de Calais*, & *Les Malheurs de l'Amour*, Romans fort ingénieux & pleins d'un intérêt vif & touchant.

TERENTIA, femme de Cicéron, puis de Salluſte, vécut, ſelon Pline, cent dix-ſept ans.

TEUDÉCHILDE. *Voyez* THÉODÉCHILDE.

TEUDÉGILDE, reine de France. N'étant que ſimple bergere, elle inſpira de l'amour à Charibert, qui l'épouſa. Après la mort de ce prince, Gontran, roi d'Orléans, fit enfermer Teudégilde dans un monaſtere à Arles, où elle mourut.

TEUTA, reine d'Illyrie, pays qui répond à ce

que nous appellons *les côtes de Dalmatie*, gouvernoit cette contrée en qualité de régente du tems que les Romains y pénétrerent pour la premiere fois, l'an 522 de la fondation de Rome, 232 avant Jesus-Christ. Teuta laissoit aux Illyriens la liberté d'exercer le métier de corsaires sur toute la mer Adriatique, & sur les côtes de la Gréce. Ces peuples prirent plusieurs marchands d'Italie, & en tuerent même quelques-uns. Sur les plaintes qui en furent portées au sénat, on envoya des ambassadeurs à la reine Teuta, pour se plaindre des torts que les marchands Romains avoient soufferts de la part des corsaires Illyriens. La reine les laissa parler sans les interrompre, affectant des airs de hauteur & de fierté. Quand ils eurent fini, sa réponse fut que, de sa part, elle ne donneroit aucun sujet de plainte aux Romains, & qu'elle n'enverroit point de pirates contre eux; mais que ce n'étoit point la coutume des rois d'Illyrie de défendre à leurs sujets d'aller en course pour leur utilité particuliere. A ce mot, le feu monte à la tête du plus jeune des ambassadeurs; & avec une liberté Romaine, à la vérité, mais qui ne convenoit pas au tems: « Chez nous, Madame, dit-il, » une des plus belles coutumes, c'est de venger en » commun les torts faits aux particuliers; & nous » ferons ensorte, avec l'aide des dieux, que vous » réformerez bientôt les coutumes des rois d'Illy- » rie. » La reine, en femme hautaine & violente, fut si vivement piquée de cette réponse que, sans égard pour le droit des gens, elle envoya à la poursuite des ambassadeurs; en fit tuer une partie; jetta les autres en prison; & porta la cruauté jusqu'à faire brûler les conducteurs des vaisseaux qui les avoient apportés. Les Romains, irrités de cet attentat, déclarerent la guerre aux Illyriens. Teuta, réduite aux extrémités, demanda la paix, & fut obligée de quitter l'administration du royaume.

THAÏS, courtisane fameuse de la Grèce, suivit

Alexandre le Grand en Asie. Ce conquérant s'étant rendu maître de Persépolis, capitale de la Perse, elle lui demanda, dans un festin, la permission de mettre le feu au superbe palais que Xerxès y avoit fait bâtir, pour venger, disoit-elle, la ville d'Athènes, sa patrie, que ce même roi avoit brûlée. Alexandre applaudit à cette folie; & le plus beau monument de la magnificence des rois de Perse fut réduit en cendres avec presque toute la ville.

THAÏS, autre courtisane fameuse en Egypte, dans le quatrieme siécle, fut convertie par S. Paphnuce, anachorete de la Thébaïde, & passa le reste de sa vie dans la plus austere pénitence.

THALESTRIS, reine des Amazones. Attirée par la réputation d'Alexandre, elle se rendit dans son camp, & lui déclara qu'elle souhaiteroit avoir des enfans d'un héros tel que lui; elle ajoûta qu'elle se croyoit digne de lui donner des héritiers. Alexandre ne se fit pas beaucoup prier pour satisfaire le desir de la princesse.

THAMAR, Chananéenne, épousa successivement deux fils de Juda, l'aîné des enfans de Jacob. Après leur mort, elle voulut épouser le troisieme, & Juda n'y voulant pas consentir, Thamar déguisée alla attendre son beau-pere sur le grand chemin, & s'abandonna à lui comme une femme publique. Elle devint grosse, & fut condamnée à être brûlée; mais elle obtint sa grace.

THAMAR, fille de David & de Maacha. Amnon, son frere, conçut pour elle un amour criminel, & la viola. Absalon, frere de ce prince, le fit assassiner deux ans après.

THARGÉLIE, fille de Milet, fut mariée jusqu'à quatorze fois.

THARSILLE, tante de S. Grégoire le Grand. *Voyez* GORDIENNE.

THÉANO, prêtresse d'Athènes, se rendit recommandable par sa sagesse & par sa prudence. Les Spartiates, commandés par Alcibiade, ayant

vaincu les Athéniens, ce général fut maudit par tous les prêtres & les prêtreſſes d'Athènes, à l'exception de la ſeule Théano, qui refuſa de le faire, en diſant qu'elle étoit obligée par état à prier les dieux pour tout le monde, & non pas à donner des malédictions à qui que ce fût.

THÉANO, née à Crotone, femme de Pythagore, enſeigna publiquement la philoſophie.

THEBÉ, femme d'Alexandre, tyran de Phérès en Theſſalie, eſt célèbre dans l'hiſtoire, par une exécution hardie, mais digne d'une méchante femme. Ne pouvant ſupporter les cruautés horribles de ſon époux, & craignant qu'elle n'en fût elle-même un jour la victime, elle forma, de concert avec trois freres qu'elle avoit, le projet de le tuer, & l'exécuta de cette maniere. Tout le palais du tyran étoit rempli de gardes qui veilloient toute la nuit. Alexandre n'occupoit qu'une chambre haute, gardée par un chien enchaîné, très-féroce, & qui ne reconnoiſſoit que le maître, la maîtreſſe, & l'eſclave qui lui donnoit à manger. Le tems choiſi pour l'exécution étant venu, Thébé enferme ſes freres, pendant le jour, dans une chambre voiſine; & entrant ſeule, ſelon ſa coutume, dans la chambre d'Alexandre qu'elle trouve endormi, elle ſort un moment après; ordonne à l'eſclave d'emmener le chien dehors, parce que ſon mari vouloit dormir en repos, & de peur que l'échelle par où il falloit monter, ne fit du bruit, quand ſes freres monteroient, elle couvrit de laine les échellons. Tout étant ainſi préparé, elle fait monter ſes freres, & les laiſſe à la porte qui étoit entrouverte: elle entre ſeule; & prenant le cimeterre, qui étoit pendu au chevet, elle le leur montre: c'étoit le ſignal dont ils étoient convenus, pour marquer que le tyran étoit endormi. Sur le point de l'exécution, ces jeunes gens ſe trouvent ſaiſis de frayeur, & n'oſent avancer. Thébé ſe met en colère, les appelle lâches, & jure par tout ce qu'il y a de plus ſacré qu'elle va éveiller Alexandre, & lui déclarer

leur

leur complot. La honte & la crainte les raniment. Elle les fait entrer; les mene au lit, & tient elle-même la lampe. L'un d'eux alors prend le tyran par les pieds, qu'il ſerre de toute ſa force; l'autre le ſaiſit par les cheveux; & le troiſieme le frappe à grands coups de poignard, & le tue, 357 ans avant Jeſus-Chriſt.

THELCIDE, (*ſainte*) abbeſſe de Jouarre, au diocèſe de Meaux, étoit ſœur d'Agilbert, évêque de Paris. Elle mourut ſaintement en 660.

THÉMISTO, femme d'Athamas, roi de Thèbes, dont elle eut deux fils. Athamas ayant épouſé Ino, fille de Cadmus, Thémiſto jalouſe, réſolut de tuer les enfans de ſa rivale; mais une nourrice adroite ayant donné aux fils d'Ino les habits des enfans de Thémiſto, cette femme furieuſe tua ſes propres enfans. Lorſqu'elle reconnut ſon erreur, elle ſe donna la mort.

THÉMISTOCLÉE, ſœur de Pythagore, fut très-ſçavante dans la morale.

THÉODECHILDE, fille de Thierri I, roi d'Auſtraſie, & femme d'Hermegis, roi des Varnes, dans la Friſe, fonda le monaſtere de S. Pierre-le-Vif, à Sens, & mourut en 563.

THÉODECHILDE, ſeconde femme de Théodebert II, roi d'Auſtraſie.

THÉODELINDE, reine des Lombards, qu'elle gouverna ſeule après la mort d'Autharic, ſon mari, vers l'an 592, extermina de ſes Etats l'Arianiſme, & rendit tous ſes ſujets Catholiques.

THÉODORA, (*Flavia Maximiana*) impératrice, femme de Conſtantin Chlore.

THÉODORA, *ou* THÉODORE, femme de l'empereur Juſtinien, connue par ſa haine contre les égliſes, & par les perſécutions qu'elle excita contre les Catholiques, mourut en 548.

THÉODORA, impératrice, née en Paphlagonie, vers le commencement du neuvieme ſiécle, épouſa Théophile le Bégue, & en eut Michel III ſurnommé *le Buveur*, dont elle fut tutrice après la

mort de ſon mari. Son fils la fit depuis renfermer dans un monaſtere où elle mourut le 11 de Février 867.

THÉODORA, fille de Conſtantin le Jeune, gouverna l'Empire, pendant quelque tems, avec une grande ſageſſe, & mourut le 22 d'Août 1056.

THÉODORA, dame Romaine, célèbre par ſa beauté & par ſes galanteries. Ce fut par ſon crédit que Jean, un de ſes amans, fut élevé ſur le ſiége de S. Pierre, ſous le nom de *Jean X.*

THÉODOTE, femme de l'empereur Conſtantin dit *le Jeune.*

THÉOPE. *Voyez* ATHÉNIENNES.

THÉOPHANIE, impératrice, femme de Romain. Après la mort de cet empereur, en 963, elle empoiſonna ſon fils, & épouſa Nicéphore Phocas, ſon amant. S'en étant dégoûtée quelque tems après, elle le fit aſſaſſiner par Zimiſcès, qui prit ſa place: celui-ci craignant la cruauté de Théophanie, la relégua dans les iſles, & aſſocia à l'Empire les petits princes, fils de Romain. Zimiſcès étant mort, Théophanie fut rappellée de ſon exil par ſes fils.

THÉOSEBIE, ſœur de S. Grégoire de Nyſſe, & fille d'Emmélie, occupa dans l'égliſe le rang de Diaconeſſe, & fut très-célèbre par ſa piété.

THÉRÈSE (*ſainte*) de Cépède, dite *de Jeſus*, reſtauratrice de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, n'eſt pas moins célèbre par ſon zèle infatigable & par ſa piété, que par les talens ſupérieurs qu'elle reçut du ciel, & par ſes ouvrages. Elle naquit à Avila, ville de la vieille Caſtille, en Eſpagne, le 28 de Mars 1515. Son pere s'appelloit *Alfonſe Sanchès de Cépède*, & ſa mere *Beatrix d'Ahumade*, tous deux d'une illuſtre naiſſance.

Thérèſe n'avoit guères que ſix à ſept ans, qu'elle forma la réſolution d'aller avec ſon frere Roderic en Afrique, pour y chercher le martyre parmi les Maures. Ils partirent l'un & l'autre de la maiſon paternelle; mais un de leurs oncles les y ramena.

On développa bientôt dans la jeune Thérèſe mille graces & mille belles qualités. A l'exemple des jeunes demoiſelles de ſa condition, elle s'occupa de la lecture des Romans ; & comme elle avoit beaucoup d'eſprit, elle compoſa même quelques livres de chevalerie. Mais ayant reconnu la futilité de cette étude, elle prit du goût pour les bons auteurs, & ne paſſa pas un jour ſans en lire quelques morceaux. La piété commençoit à prendre de profondes racines dans ſon ame. Quelque brillante que fût la fortune qu'on lui faiſoit enviſager, elle réſolut de renoncer à toutes ſes eſpérances, pour ſe conſacrer à Jeſus-Chriſt ; ce qu'elle fit, à l'âge de vingt ans & demi dans un monaſtere de Carmélites à Avila. La régle de ce couvent étoit fort mitigée. Thérèſe, qui ne s'en accommodoit pas, chercha les moyens, & obtint toutes les facilités d'en fonder un dans la même ville, ſur le modèle des Déchauſſées de ſainte Claire. Elle y fit régner toute la ferveur des anciens anachoretes ; & ce fut-là qu'elle compoſa pluſieurs ouvrages remplis de la plus ſublime ſpiritualité : Voici dans quels termes le P. Hilarion de Coſte en fait l'énumération : *Le Diſcours de ſa Vie juſqu'à la fondation du couvent de S. Joſeph d'Avila ; Le Chemin de la perfection ;* le livre *des Fondations des autres monaſteres qu'elle fit juſqu'à celui de Burgos, qui fut le dix-ſeptieme & le dernier ; Le Château intérieur*, ou *la Demeure de l'Ame ;* un *Commentaire ſur les Cantiques de Salomon, lequel elle brûla pour obéir à un ſien confeſſeur ignorant, lequel s'en étoit ſcandaliſé devant que de l'avoir lu & vu.* « En » ſes livres, ajoûte le même auteur, ſelon le témoi- » nage d'un très-ſaint prélat (S. François de Sales) » bien verſé en la ſcience des ſaints, *elle a ſi bien* » *écrit des mouvemens ſacrés de la dilection, qu'on* » *eſt ravi de voir tant d'éloquence en une ſi grande* » *humilité, tant de fermeté d'eſprit en une ſi grande* » *ſimplicité ; & ſa très-ſçavante ignorance fait pa-* » *roître très-ignorante la ſcience de pluſieurs gens de*

» *lettres, qui, après un grand tracas de doctrine, ſe* » *voient honteux de n'entendre pas ce qu'elle écrit* » *ſi heureuſement de la pratique du ſaint amour.* » Sainte Thérèſe mourut le 4 d'Octobre 1582, dans ſa ſoixante & huitieme année.

THÉRÈSE, infante de Portugal, & reine de Léon. *Voyez* LÉON.

THERMUTH: c'eſt le nom que l'Ecriture donne à la fille de Pharaon, qui fit retirer Moïſe des eaux du Nil où il avoit été expoſé, & qui le fit élever dans ſon palais.

THESCA, ſœur de Denys le Tyran, ſe diſtingua par ſa conſtance & ſa fermeté. Elle avoit épouſé un ſeigneur illuſtre de Syracuſe. Cet homme ne pouvant ſupporter l'orgueil du tyran, & craignant ſa cruauté, prit la fuite. Denys irrité, accuſa Theſca d'être complice de ſon évaſion. « Tyran, lui ré- » pondit-elle, me croirois-tu aſſez lâche pour n'a- » voir pas accompagné mon époux dans ſa fuite, ſi » j'avois connu ſon deſſein? »

THISBÉ, jeune Babylonienne, amante de Pyrame. Ovide décrit d'une maniere fort touchante les amours & la fin tragique de ces deux amans. Voici la ſubſtance de ſon récit. Ils étoient jeunes, aimables & voiſins. Se voir & s'aimer avoit été pour eux la même choſe. Tout concouroit à leur union prochaine lorſque, leurs parens, s'étant brouillés, on voulut exiger qu'ils ſe brouillaſſent auſſi. Rien n'étoit plus propre à les enflammer davantage. Ne pouvant ſe parler ni ſe voir en liberté, nos tendres amans tirerent tout le parti poſſible d'un vieux mur mitoyen qui ſéparoit leurs maiſons; mais les paroles ſeules paſſoient à travers les crevaſſes de ce mur; & les paroles ſont ſi peu de choſes en amour! Ils convinrent un ſoir de s'échapper l'un & l'autre de la maiſon paternelle, pour aller chez un parent à quelques lieues de-là. Le rendez-vous étoit un mûrier blanc hors de la ville. Thisbé s'y rendit la premiere. Elle étoit à peine aſſiſe, qu'elle apperçut,

aux rayons de la lune, un lion monſtrueux, la gueule encore dégouttante du ſang des animaux qu'il venoit de tuer. La frayeur lui donna des ailes; mais en fuyant, elle laiſſa tomber ſon écharpe, ſur laquelle le lion jetta ſa fureur, & laiſſa des taches ſanglantes. Pyrame arrive un moment après. Il cherche en vain des yeux ſa chere Thisbé. La vue de ſon écharpe déchirée & enſanglantée ne l'aſſure que trop du plus grand des malheurs. Il la ramaſſe en frémiſſant; la couvre de larmes & de baiſers; & l'étendant au pied de l'arbre, il tombe deſſus en ſe perçant le cœur de ſon épée. Thisbé, revenue de ſa peur, paroît au même inſtant. Elle reconnoît l'erreur du malheureux Pyrame; & ne conſultant que ſon amour & ſon déſeſpoir, elle arrache le fer de ſa bleſſure, & ſe le plonge dans le ſein. Ovide, pour ramener cette hiſtoire à la fable, dit que le mûrier, ſous lequel ſe paſſa cette triſte ſcène, arroſé du ſang de Pyrame & de Thisbé, changea ſes mûres blanches en mûres rouges.

THISBÉ, femme d'Alexandre, tyran de Phérès. *Voyez* THEBÉ.

THOMASSINE SPINOLA, dame de Gènes, diſtinguée par ſa naiſſance, ſon eſprit & ſa beauté, plus célèbre encore par la paſſion ſinguliere qu'elle conçut pour Louis XII, roi de France. L'hiſtoire de ſes amours doit paroître romaneſque dans un ſiécle tel que le nôtre, où l'amour Platonique eſt traité de chimere; mais on ne peut ſe refuſer au témoignage des hiſtoriens qui l'atteſtent. En 1502, Louis XII fit, à Gènes, une entrée magnifique. Pendant dix jours que ce prince y reſta, les Génois s'efforcerent de lui marquer, par des fêtes & des feſtins ſuperbes, la joie que leur inſpiroit ſa préſence. Ils ſemblerent même oublier en ſa faveur la jalouſie, ſi naturelle & ſi ſouvent reprochée aux Italiens. Les dames de Gènes eurent la liberté de ſe trouver à toutes les fêtes qu'on donna au roi, & elles en firent le plus bel ornement: on diſtinguoit entr'elles la charmante Thomaſſine

Spinola, une des plus belles femmes qu'il y eût alors à Gènes, & même dans toute l'Italie. Elle vit ſouvent le roi, & eut même occaſion de lui parler. Louis XII étoit aimable, ſans être ce qu'on appelle *un bel homme;* il avoit un air doux & engageant qui plaît ſouvent plus que la beauté. Son regard étoit riant, ſes manieres aiſées, le ton de ſa voix gracieux & flatteur. A tous ces avantages il joignoit un eſprit vif & enjoué, une converſation ſpirituelle & amuſante. Thomaſſine ne put être inſenſible à tant de qualités réunies dans un ſouverain: elle exprima d'abord ſon amour par ſes regards; mais, au milieu des plaiſirs tumultueux dont le roi étoit obſédé, ce langage muet ne pouvoit guères ſe faire entendre. Thomaſſine, après bien des combats que lui livra ſa pudeur, réſolut enfin de s'expliquer plus clairement: elle fit connoître au prince les ſentimens qu'il lui avoit inſpirés. Le cœur généreux & ſenſible de Louis fut touché de cet aveu ingénu. Depuis ce moment, ils eurent ſouvent enſemble des entretiens tendres & paſſionnés. Thomaſſine pria le roi de trouver bon qu'elle fût *ſa maîtreſſe de cœur*, & lui *ſon amant*, ou, comme diſent les Italiens ſon *intendio*, l'objet auquel l'un & l'autre rapportaſſent leurs penſées. Le roi y conſentit avec joie. Après ce mutuel engagement, Thomaſſine parut oublier le reſte du monde & ne vouloir plus vivre que pour ſon amant. Lorſque le roi partit de Gènes & s'éloigna de la tendre Thomaſſine, ſon abſence n'altéra point les ſentimens de cette généreuſe amante: Louis fut toujours préſent à ſa penſée; & ſon amour, qui n'étoit point fondé ſur les ſens, ne perdit rien de ſa vivacité. Le roi étant tombé malade au mois d'Avril 1503, le bruit de ſa mort ſe répandit en Italie: la belle Génoiſe, accablée de cette funeſte nouvelle, mourut de douleur huit jours après. Louis avoit le cœur trop bon, pour n'être pas ſenſiblement touché lorſqu'il apprit ce triſte évènement. D'Authon, hiſtorien de ce prince, célébra par ſon ordre le mé-

rite & la vertu de Thomaſſine dans quatre poëmes, où il donne à cette illuſtre Génoiſe le titre de *Dame intendix du Roi*. Louis envoya ces vers à Gènes, afin qu'ils fuſſent placés ſur le tombeau de ſon amante, *en ſigne de continuelle ſouvenance, & ſpectacle mémorable.*

THYMÈLE, célèbre comédienne que Domitien aima, donna ſon nom aux hymnes qu'on chantoit en l'honneur de Bacchus, qui furent appellés *Thiméliens.*

TIMARÈTE, fille de Micon le Mineur, la premiere de ſon ſexe qui ait manié avec ſuccès le pinceau.

TINTORET, (*Marie*) fille du fameux peintre de ce nom, ſe diſtingua dans la peinture & dans la muſique, & mourut en 1590, à l'âge de trente ans.

TIQUET, (*Angélique Carlier, dame*) célèbre, ſous Louis XIV, par ſa beauté, par l'attentat qu'elle commit ſur ſon mari, & par le ſupplice qui en fut le châtiment. Nous ne ferons que répéter ici ce que nous en avons dit dans un autre ouvrage. Cette dame étoit fille d'un libraire nommé *Carlier*, qui lui avoit laiſſé cinq cens mille francs, & autant à un frere qu'elle avoit. Elle fut orpheline à quinze ans. Comme elle étoit belle & riche, elle ne manqua point d'adorateurs. M. Tiquet, qui étoit du nombre, fut préféré à ſes rivaux, parce qu'il ſçut mettre une tante de la demoiſelle dans ſes intérêts, en lui faiſant préſent de quarante mille francs. Cette tante avoit ſoin de faire valoir toutes les galanteries qu'il faiſoit. Un jour qu'il avoit envoyé un bouquet à mademoiſelle Carlier, dans lequel il y avoit des fleurs de diamant, cette belle fut ſi touchée de ſes manieres nobles & généreuſes, qu'elle ſe détermina à ſuivre l'avis de ſa tante, en épouſant M. Tiquet, qu'elle croyoit fort riche, puiſqu'il étoit en état de donner des bouquets de quinze mille écus; car celui-

là coûtoit tout autant. M. Tiquet étoit conſeiller au parlement.

Ce mariage fut d'abord heureux. Ils eurent un fils & une fille. Madame Tiquet faiſoit de la dépenſe à proportion du bien qu'elle croyoit avoir ; & ſon mari, qui lui avoit perſuadé qu'il en avoit autant qu'elle, n'oſoit pas la déſabuſer. Il le fallut pourtant enfin ; & madame Tiquet apprit qu'il s'en falloit beaucoup que ſon mari eût quelque choſe, puiſque ç'avoit été de ſon bien à elle qu'il avoit payé toutes les dépenſes qu'il avoit été obligé de faire pour l'obtenir. Ce décompte cauſa de la diviſion dans le ménage ; & le bien de madame Tiquet ſe trouvant diminué, elle demanda une ſéparation. M. Tiquet fit des plaintes, de ſon côté, ſur le commerce qu'il diſoit être entre ſa femme & M. de Montgeorge, capitaine aux Gardes, & obtint une lettre de cachet pour la faire enfermer ; mais il eut la foibleſſe de donner cette lettre de cachet à ſa femme, qui la jetta dans le feu ; de ſorte que, lorſqu'il voulut en demander une autre, on ſe moqua de lui. Madame Tiquet obtint cependant une ſéparation de biens, & continua de voir M. de Montgeorge. Elle demeuroit dans la même maiſon que ſon mari ; mais ils avoient chacun leur appartement. Trois ans ſe paſſerent de cette maniere, c'eſt-à-dire avec beaucoup de froideur, ſans pourtant donner des ſcènes au public.

Madame Tiquet étant allée un jour chez la comteſſe d'Aunoi, parut fort émue, en y entrant ; & lorſqu'on lui demanda ce qu'elle avoit, elle répondit qu'elle venoit de paſſer une partie de la journée avec le diable. « Vous avez eu là une vilaine com-» pagnie, répondit madame d'Aunoi. »... Oh ! dit » madame Tiquet, quand je dis que j'ai vu le diable, » j'entends une de ces femmes qui ſe mêlent de » prédire l'avenir. »... Eh ! que vous a-t-elle prédit, » demanda madame d'Aunoi ? »... Oh ! toutes ſor-» tes de bonnes choſes, dit madame Tiquet. Elle

» m'a assuré que dans deux mois d'ici je serois *au-*
» *dessus de tous mes ennemis*, hors d'état de craindre
» leur malice, & parfaitement heureuse. Vous voyez
» bien, madame, ajoûta-t-elle, que je ne dois pas
» compter là-dessus, puisque je ne serai jamais en
» repos, tant que M. Tiquet vivra, & qu'il se porte
» trop bien, pour qu'on doive compter sur un si
» prompt dénouement. » Elle s'en retourna ensuite chez elle, & passa la soirée avec madame la comtesse de Sénonville.

M. Tiquet lui avoit fait le chagrin de chasser un portier dont elle étoit contente; & ne se fiant plus à personne, il étoit devenu lui-même son portier, & prenoit le soin de fermer la porte & de mettre la clef sous son chevet. Ce soir-là, il étoit, selon sa coutume, chez madame de Villemur; & madame de Sénonville s'obstinoit à rester, & vouloit malicieusement attendre qu'il s'allât coucher pour lui donner la peine de se relever & de lui venir ouvrir. Cependant l'heure où il avoit accoutumé de se retirer étoit passée, & l'on ne sçavoit que penser de ce retardement, lorsqu'on entendit tout d'un coup crier: *Au meurtre*, & tirer un coup de pistolet. Les valets de madame Tiquet accoururent à ce bruit, & trouverent que c'étoit leur maître, qu'on avoit assassiné. Ils vinrent en avertir leur maîtresse, & lui dirent en même tems, qu'on avoit rapporté M. Tiquet chez madame de Villemur. Madame Tiquet y alla; mais on ne voulut pas lui laisser voir son mari: il n'étoit point mort. Le commissaire du quartier lui demanda s'il n'avoit point d'ennemi; il répondit qu'il n'en avoit point d'autre, que sa femme. Quoiqu'il eût reçu cinq blessures, il ne s'en trouva aucune mortelle. Il y en avoit une tout auprès du cœur, qui ne le perça pas, parce que le cœur de M. Tiquet fut en quelque maniere resserré par la peur, & ne remplit pas toute la place qu'il devoit naturellement occuper. Ainsi l'on peut dire que sa frayeur lui sauva la vie.

Madame Tiquet alla le lendemain, chez madame d'Aunoi, apparemment pour ſçavoir ce qu'on diſoit d'elle dans le monde. Madame d'Aunoi lui demanda ſi M. Tiquet ne connoiſſoit point ceux qui l'avoient attaqué. « Ah! madame, dit » madame Tiquet, quand il les connoîtroit, il ne » le diroit pas; & c'eſt moi qu'on aſſaſſine au- » jourd'hui. » Madame d'Aunoi dit qu'elle devoit s'aſſurer du portier qu'on avoit chaſſé; que c'étoit ſur lui que tomboient les ſoupçons.

Lorſque madame Tiquet fut de retour chez elle, on vint l'avertir de ſe ſauver; & on l'aſſura qu'elle ſeroit arrêtée. Les avis redoublerent tous les jours, ſans qu'elle voulût en profiter. Enfin, le huitieme jour, un Théatin monta dans ſa chambre, & lui dit qu'il n'y avoit pas de tems à perdre; qu'elle ſeroit arrêtée, à moins qu'elle ne mit promptement une robe de Théatin, qu'il lui apporta, & qu'elle n'entrât dans une chaiſe à porteurs, qu'il venoit de laiſſer dans ſa cour; que les porteurs avoient ordre de la conduire en un endroit, où elle trouveroit une chaiſe de poſte, avec des gens, qui la conduiroient ſûrement à Calais, d'où on la feroit paſſer en Angleterre. Madame Tiquet regarda tout cela comme des piéges que ſon mari lui tendoit pour ſe défaire d'elle, & l'obliger à lui abandonner ſon bien: ainſi elle refuſa les offres du Théatin, & réſolut de ſoutenir le choc. Le lendemain, madame de Sénonville alla la voir; & comme elle voulut ſe retirer quelque tems après, madame Tiquet la pria de reſter, & lui dit qu'on devoit la venir prendre dans le moment, & qu'elle étoit bien-aiſe de ne pas ſe trouver ſeule avec cette canaille. A peine eut-elle achevé ces paroles, qu'on vit entrer le lieutenant criminel, ſuivi de quantité de ſatellites. Madame Tiquet lui dit qu'il auroit pu ſe paſſer d'amener une ſi nombreuſe cohorte, & que, puiſqu'elle l'avoit attendu de pied ferme, il ne falloit pas craindre qu'elle fit difficulté de le

ſuivre. Elle le pria enſuite de faire mettre le ſcellé dans ſon appartement pour la ſûreté de ſes meubles; & après avoir embraſſé ſon fils qu'elle aimoit beaucoup, elle lui donna de l'argent pour ſe divertir, & lui dit de ne pas craindre pour elle. Elle monta enſuite en carroſſe avec le lieutenant criminel.

En paſſant ſur le petit marché, elle ſalua fort gracieuſement une dame de ſes amies, & ne parut pas plus émue, que ſi elle étoit allée en viſite; mais elle changea de couleur aux approches du Petit-Châtelet, où elle fut premierement conduite. On la transféra enſuite au Grand-Châtelet, où ſon procès fut bientôt fait. Un ſcélérat, nommé *Auguſte*, vint déclarer de lui-même, que, trois ans auparavant, madame Tiquet lui avoit donné de l'argent pour aſſaſſiner ſon mari, & que c'étoit le portier, qui venoit d'être chaſſé, qui étoit l'entremetteur de cette affaire. Le portier avoit été arrêté de même que madame Tiquet. Auguſte lui fut confronté; & comme il avoua la choſe, madame Tiquet fut condamnée à avoir la tête tranchée, pour un deſſein qu'elle avoit eu trois ans auparavant, ſans qu'on eût aucunes preuves qu'elle eût part à l'aſſaſſinat, dont il étoit alors queſtion. Mais il y a une loi appellée *la loi de Blois*, qui condamne à mort toutes les femmes, qui ont machiné contre la vie de leurs maris. La ſentence, que le Châtelet avoit prononcée contre madame Tiquet, fut confirmée au parlement.

Son mari guéri de ſes bleſſures, ſe rendit à Verſailles, avec ſon fils & ſa fille, pour y ſolliciter la grace de ſa femme. Sa Majeſté la lui refuſa, & il ſe retrancha à demander la confiſcation du bien. Bien des gens s'employerent en faveur de la coupable; mais l'archevêque de Paris repréſenta au roi que, s'il accordoit la grace de madame Tiquet, il n'y auroit plus aucun mari, qui fût en ſûreté. Il dit que le grand pénitencier, lorſqu'on

venoit s'accuſer à lui pour des cas réſervés, n'entendoit que des femmes, qui avoient voulu attenter à la vie de leurs maris.

Cependant madame Tiquet fut condamnée, la veille de la Fête-Dieu; mais, à cauſe des reposoirs qu'il y avoit dans les rues, ſon exécution fut renvoyée au lendemain de la fête. On la fit venir ce jour-là-dès cinq heures du matin, devant ſes juges; & comme elle demanda ſi cette affaire ne finiroit pas, ceux qui la menoient lui dirent: » Bientôt, madame. » On la conduiſit dans la chambre de la queſtion, où elle trouva le lieutenant criminel, qui lui dit de ſe mettre à genoux, & ordonna enſuite au greffier de lire l'arrêt. Madame Tiquet l'écouta avec une fermeté admirable, & ſans changer de couleur. Quand la lecture en fut faite, M. le lieutenant criminel fit un diſcours fort pathétique ſur la différence qu'il y avoit entre les jours que madame Tiquet avoit paſſés dans les plaiſirs, & ce jour plein d'horreur, qui devoit terminer ſa vie. Il l'exhorta enſuite à faire bon uſage du peu de tems qui lui reſtoit, & de ſe garantir de la queſtion à laquelle elle étoit condamnée, en avouant elle-même ſon crime.

Madame Tiquet répondit ſans s'émouvoir, qu'elle ſentoit toute la difference qu'il mettoit entre ce jour-là, & ceux qu'elle avoit paſſés autrefois, puiſqu'elle paroiſſoit devant lui dans une poſture de ſuppliante, & qu'il ſçavoit bien que cela n'avoit pas toujours été de même. Enſuite elle ajoûta que, bien loin de regarder avec horreur le jour, qui devoit terminer ſa vie, elle le regardoit comme celui qui devoit finir ſes malheurs; qu'on la verroit monter ſur l'échafaud avec la même fermeté qu'elle avoit conſervée ſur la ſellette, & à la lecture de ſon arrêt; mais qu'elle n'auroit jamais la lâcheté de s'accuſer d'un crime qu'elle n'avoit pas commis, pour éviter quelques tourmens de plus ou de moins. Le magiſtrat l'exhorta encore à ne ſouffrir que ce qu'elle

ne pourroit pas éviter ; & comme elle perſiſta dans la négative, il la fit appliquer à la queſtion ; mais au ſecond pot d'eau, elle demanda quartier, & dit tout ce qu'on voulut. Lorſqu'on lui demanda ſi M. de Montgeorge n'avoit point eu de part à ſon crime, elle répondit : que M. de Montgeorge étoit trop honnête homme, & qu'elle auroit eu peur de perdre ſon eſtime, en lui communiquant un pareil projet.

Tout Paris étoit attentif à cette affaire ; & lorſqu'on ſçut qu'elle devoit ſe terminer en Grève, chacun y retint des fenêtres. Outre cela, on avoit dreſſé quantité d'échafauds ſur la place ; & toute la cour & la ville étoient accourues à ce ſpectacle. Madame Tiquet arriva, ſur les cinq heures, vêtue de blanc ; ſon portier, qui devoit être pendu, étoit dans la même charrette ; & le curé de ſaint Sulpice, qui l'exhortoit, étoit à côté d'elle. Il pleuvoit ſi fort, lorſqu'elle arriva, qu'il étoit impoſſible de faire l'exécution ; ainſi elle fut obligée d'attendre ſur la charrette, que la pluie fût paſſée, ayant toujours devant les yeux l'appareil de ſon ſupplice, & un carroſſe drapé de noir, auquel on avoit attelé ſes propres chevaux, qui étoit là pour attendre ſon corps. Tout cela ne l'effraya point.

Lorſqu'il fallut monter ſur l'échafaud, elle tendit la main au bourreau, pour qu'il lui aidât ; & en la préſentant, il la porta à la bouche, pour ne pas manquer à la civilité. Lorſqu'elle fut ſur l'échafaud, on eût dit qu'elle avoit étudié ſon rôle ; car elle baiſa le billot, & fit toutes les autres cérémonies, comme s'il ne s'étoit agi que de jouer une comédie. Enfin on n'a jamais marqué tant de conſtance ; & le curé de S. Sulpice dit qu'elle étoit morte en héroïne Chrétienne. Le bourreau étoit ſi troublé, qu'il la manqua, & revint cinq fois à la charge avant de pouvoir lui ôter la tête. Son corps fut enſuite porté à S. Sulpice, où ſon mari la fit inhumer avec la plus grande pompe.

Ainſi finit la belle madame Tiquet, qui avoit fait l'ornement de Paris. On ne vit jamais rien de ſi beau que ſa tête ; lorſqu'elle fut ſéparée de ſon corps, on la laiſſa quelque tems ſur l'échafaud, pour la laiſſer voir au peuple. Une madame Leſcombats a renouvellé la même ſcène à Paris, il y a quelques années; mais elle ne porta pas au ſupplice la fermeté de madame Tiquet, & fit tout ce qu'elle put pour différer le jour de ſon exécution.

TIRGATAO, femme d'un roi des Sindes dans la petite Scythie, s'échappa de la priſon où ſon époux l'avoit renfermée ; lui fit la guerre, & le força de demander la paix, l'an 50 avant Jeſus-Chriſt.

TOLYÉKONA, femme d'Octay, empereur des Mogols, ſucceſſeur & fils de Genghzikhan. Cette princeſſe, immédiatement après la mort de ſon mari, arrivée au mois de Novembre 1241, ſe fit reconnoître à Caracorom pour régente de l'Empire. Elle ſçut adroitement profiter de l'abſence des meilleurs généraux qui étoient à la Chine & en Occident ; & ſoutenue de ſon fils Quey-Yeu & de pluſieurs chefs de hordes, elle gouverna l'Etat avec la même autorité qu'auroit pu faire un empereur. Comme elle avoit beaucoup d'adreſſe, elle ſçut gagner l'eſprit des grands, & ſe faire des créatures, afin de faire tomber la couronne ſur la tête de ſon fils. Le règne de cette princeſſe fut glorieux à la nation Mogole.

Au mois de Juillet 1245, Tolyékona convoqua une aſſemblée générale des grands & des princes ; & par ſes intrigues, ſon fils Quey-Yeu, ou Kaiuk-Khan, fut declaré empereur. Tendrement aimée du jeune monarque, elle eut la meilleure part au gouvernement, juſqu'à ſa mort, dont on ignore la date.

TOMYRIS, reine des Maſſagètes. L'hiſtoire dit qu'ayant vaincu Cyrus dans un combat, elle lui fit trancher la tête, & la plongea dans un vaiſſeau plein de ſang, en diſant : « Raſſaſie-toi de ſang » dont tu as toujours été inſatiable. »

TORELLI, (*Louiſe*) fille d'Achille Torelli, comte de Guaſtalle, fondatrice des religieuſes Angéliques & Guaſtallines à Milan, mourut dans cette ville le 20 d'Octobre 1559.

TORNABONI, (*Lucrece*) dame Florentine, femme de Pierre de Médicis, & mere du fameux Laurent de la même maiſon, étoit fort ſçavante. Elle mit en vers italiens une partie de la ſainte Bible. Ses vertus ſurpaſſoient encore ſes talens : humaine & généreuſe, elle répandoit ſes bienfaits ſur les pauvres, ſur les orphelins, ſur les filles vertueuſes, qui n'étoient pas en état de ſe marier; elle fit auſſi beaucoup de bien aux monaſteres.

TORT. (*Du*) *Voyez* DU TORT.

TOUCHET, (*Marie*) maitreſſe de Charles IX, étoit fille de Jean Touchet, ſieur de Beauvais & du Quillard, conſeiller du roi, & lieutenant particulier au bailliage d'Orléans. Son pere, lié avec tous les plus ſçavans de ſon tems, cultiva l'eſprit de ſa fille par les plus belles connoiſſances, & releva par une éducation brillante les charmes naturels de ſa perſonne. La beauté & les talens de Marie Touchet devinrent célèbres. Un bel eſprit galant fit l'anagramme de ſon nom, & y trouva ces mots : *Je charme tout.* Un auteur, qui a vu ſon portrait fait au crayon, nous apprend qu'elle avoit, ſuivant ce portrait, le viſage rond, les yeux vifs & bien fendus, le front plus petit que grand, le nez d'une juſte proportion, la bouche petite, & le bas du viſage admirable. Sa réputation ſe répandit à la cour, qui ſe tenoit ſouvent à Blois, dans le voiſinage d'Orléans. On ignore l'époque préciſe de la paſſion du roi pour cette aimable fille. Il paroît qu'en 1570, elle avoit déja fait bien des progrès ſur le cœur de Charles. On en juge par le mot qu'elle dit lorſqu'on lui préſenta le portrait d'Elizabeth d'Autriche, que le roi étoit prêt d'épouſer. Après l'avoir examiné attentivement : » L'Allemande, dit-elle, ne me fait pas peur. »

La gloire de Marie Touchet eſt d'avoir occupé ſeule le cœur d'un jeune prince plein de feu & de vivacité. Les dégoûts & les langueurs d'une longue maladie, les approches de la mort n'affoiblirent point l'amour de Charles. Indifférent pour le trône qu'il alloit quitter, & pour tous les objets qui l'environnoient, il n'oublia point la belle Touchet; & il chargea, en mourant, M. de la Tour, maître de ſa garde-robe, de lui faire ſes recommandations. On ſçait peu de choſe de la vie & des actions de Marie Touchet; & le ſilence de l'hiſtoire à ſon ſujet fait l'éloge de ſa prudence & de ſa modération. Dans une cour remplie d'intrigues & de cabales, elle fut aſſez ſage pour ne prendre aucun parti. Contente du cœur du roi, elle n'eut point l'ambition d'entrer dans les affaires & de ſe mêler du gouvernement. Après la mort de Charles IX, Marie Touchet, encore jeune, & auſſi belle que jamais, épouſa François de Balzac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, & en eut deux filles, dont l'une fut aimée de Henri IV, & marquiſe de Verneuil, & l'autre fut la maîtreſſe du maréchal de Baſſompierre. Madame d'Entragues ſe ſoutint long-tems à la cour par le rang qu'y tenoit ſon époux, & par la faveur dont jouiſſoit Henriette ſa fille. Après la mort de Henri IV, voyant ſon crédit tombé, elle quitta la cour, & paſſa dans la retraite le peu de jours qui lui reſtoit. Elle mourut le 28 de Mars 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & fut inhumée aux Minimes de la Place-Royale.

TOUR, (*Claudine de la*) fille aînée de François de la Tour, vicomte de Turenne, mariée, en 1535, à Juſt de Tournon, baron de Tournon, & comte de Rouſſillon, ſe ſignala au ſiége de Tournon qu'elle fit lever aux Huguenots, & fut dame d'honneur de Marguerite de France, reine de Navarre.

TOURNON, (*Hélène de*) fille de la précédente, eſt un exemple frappant des terribles effets de l'amour. La reine de Navarre, qu'elle ſuivit aux eaux de

Spa,

Spa avec madame de Tournon ſa mere, rapporte ainſi l'aventure de cette demoiſelle dans les Mémoires de ſon voyage. « Cette mort arriva ſur le point de mon » entrée dans la ville de Liége, qui fut toute pleine » d'honneur & de joie, & qui eût été encore plus » agréable ſans le malheur de la mort de mademoi- » ſelle de Tournon, dont l'hiſtoire étant ſi remar- » quable, je ne puis omettre à la raconter. Madame » de Tournon, qui étoit alors ma dame d'honneur, » y avoit pluſieurs filles, deſquelles l'aînée avoit » épouſé M. de Balanſon, gouverneur pour le roi » d'Eſpagne au comté de Bourgogne; & s'en allant » à ſon ménage, elle pria ſa mere, madame de » Tournon, de lui bailler ſa ſœur, mademoiſelle de » Tournon, pour la nourrir avec elle, & lui tenir » compagnie en ce pays, où elle étoit éloignée de » tous ſes parens. Sa mere la lui accorde; & y » ayant demeuré quelques années, & ſe faiſant » agréable & belle, (car ſa principale beauté étoit » ſa vertu & ſa grace,) M. le marquis de Varembon, » lequel étoit deſtiné à être d'égliſe, demeurant avec » ſon frere, M. de Balanſon, en même maiſon, de- » vint, par l'ordinaire fréquentation qu'il avoit avec » mademoiſelle de Tournon, fort amoureux d'elle; » & n'étant point obligé à l'égliſe, il deſire de l'é- » pouſer. Il en parle aux parens d'elle & de lui: ceux » du côté d'elle le trouvèrent bon; mais ſon frere, » M. de Balanſon, eſtimant plus utile qu'il fût d'é- » gliſe, fit tant qu'il empêcha cela, s'opiniâtrant à » lui faire prendre la robe longue. Madame de Tour- » non, très-ſage & très-prudente femme, s'offen- » ſant de cela, ôta ſa fille, mademoiſelle de Tournon » d'avec ſa ſœur, madame de Balanſon, & la prit » avec elle; & comme elle étoit femme un peu » terrible & rude, ſans avoir égard que cette » fille étoit grande, & méritoit un plus doux trai- » tement, elle la gourmande, ne lui laiſſant preſ- » que jamais l'œil ſec, bien qu'elle ne fit nulle ac- » tion, qui ne fût très-louable; mais c'étoit la ſévé-

» rité naturelle de ſa mere. Elle, ne ſouhaitant que » de ſe voir hors de cette tyrannie, reçut une cer- » taine joie, quand elle vit que j'allois en Flandre, » penſant bien que le marquis de Varembon s'y » trouveroit, comme il fit, & qu'étant alors en » état de ſe marier, ayant du tout quitté la robe » longue, il la demanderoit à ſa mere, & que, par » le moyen de ce mariage, elle ſe trouveroit dé- » livrée des rigueurs de ſa mere. A Namur, le » marquis de Varembon, & le jeune Balanſon ſon » frere, ſe trouverent comme j'ai dit. Le jeune » Balanſon, qui n'étoit pas de beaucoup ſi agréable » que l'autre, accoſte cette fille, & la recherche ; » & le marquis de Varembon, tant que nous fûmes » à Namur, ne fit pas ſeulement ſemblant de la » connoître. Le dépit, le regret & l'ennui lui ſerrent » tellement le cœur, elle s'étant contrainte de faire » bonne mine tant qu'il fut préſent, ſans montrer » de s'en ſoucier, que ſoudain qu'ils furent hors du » bateau où ils nous dirent adieu, elle ſe trouva telle- » ment ſaiſie, qu'elle ne put plus reſpirer qu'en » criant, & avec des douleurs mortelles, n'ayant » nulle autre cauſe de ſon mal. La jeuneſſe combat » huit ou dix jours la mort qui, armée de dépit, ſe » rend enfin victorieuſe, la raviſſant à ſa mere & » à moi qui n'en fimes moins de deuil l'une que » l'autre ; car ſa mere, quoiqu'elle fût fort rude, » l'aimoit uniquement. Ses funérailles étant com- » mandées les plus honorables qu'il ſe pouvoit faire, » pour être de grande maiſon comme elle étoit, même » appartenante à la reine-mere ; le jour venu de » ſon enterrement, l'on ordonne quatre gentilshom- » mes des miens pour porter le corps, l'un deſquels » étoit la Boiſſiere, qui l'avoit, pendant ſa vie, paſ- » ſionnement adorée ſans le lui avoir oſé découvrir, » pour la vertu qu'il connoiſſoit en elle, & pour » l'inégalité, qui lors, alloit portant ce mortel faix, » qui mouroit autant de fois de ſa mort, qu'il étoit » mort de ſon amour. Ce funeſte convoi étant au

» milieu de la rue qui alloit à la grande égliſe, le » marquis de Varembon, coupable de ce triſte ac- » cident, quelques jours après mon partement de » Namur, s'étant repenti de ſa cruauté, & ſon an- » cienne flamme s'étant rallumée : ô étrange fait ! » qui par la préſence ne pouvoit être émue, ſe ré- » ſolut de la venir demander à ſa mere, ſe con- » fiant peut-être en ſa bonne fortune qui l'accom- » pagne d'être aimé de toutes celles qu'il recher- » che, comme il a paru depuis peu en une grande » qu'il a épouſée contre la volonté de ſes parens ; » & ſe promettant que ſa faute lui ſeroit aiſément » pardonnée de ſa maîtreſſe, répétant ſouvent ces » mots italiens, que *la forza d'amore non riſguarda* » *al delitto*, prie dom Jean de lui donner une com- » miſſion vers moi ; & venant en diligence, arrive » juſtement ſur le point que ce corps auſſi malheu- » reux qu'innocent, & glorieux en ſa virginité, étoit » au milieu de cette rue. La preſſe de cette pompe » l'empêche de paſſer ; il regarde ce que c'eſt ; il » aviſe de loin, au milieu d'une grande & triſte » troupe, des perſonnes en deuil, & un drap blanc » couvert de chapeaux de fleurs ; il demande ce » que c'eſt, & il apprend que c'eſt le corps de » mademoiſelle de Tournon. A ce mot, il ſe pâme, » & tombe de cheval ; on le porte en un logis » comme un mort, voulant plus juſtement en cette » extrémité lui rendre en la mort l'union qu'en la vie » il lui avoit trop tard accordée : ſon ame, que je » crois, allant dans le tombeau requerir le pardon » à celle que ſon dédaigneux oubli y avoit miſe, le » laiſſa quelque tems ſans apparence de vie ; & étant » revenue, l'anima de nouveau pour lui faire éprou- » ver la mort, qui n'eût aſſez puni ſon ingratitude, » s'il ne l'eût ſentie qu'une fois.

TRANQUILLINE, impératrice Romaine, femme de Gordien II, fut une princeſſe très-douce & très-vertueuſe.

TRILLO, (*Catherine*) native d'Antiquerra en

Eſpagne, ſe diſtingua par ſa ſcience, dans le ſeizieme ſiécle. Elle prit ſoin d'inſtruire elle-même ſon fils, qui fut depuis juriſconſulte.

TRIMOUILLE, (*Gabrielle de Bourbon, vicomteſſe de Thouars, princeſſe de Talmond, dame de la*) tient un rang diſtingué parmi les dames Françoiſes, que leur naiſſance, leurs vertus, & leurs talens ſupérieurs ont rendues recommandables. Elle étoit fille de Louis de Bourbon, comte de Montpenſier, & de Gabrielle de la Tour, ſa ſeconde femme, & fut mariée à Louis de la Trimouille, que ſes ſervices & ſon attachement pour nos rois éleverent aux premieres charges de la couronne. Elle eut de ce mariage un fils unique, nommé *Charles*, qu'elle aima de la plus vive tendreſſe; elle lui fit épouſer à la fleur de ſes ans Louiſe de Coëtivi, dont il eut un fils nommé *Louis de la Trimouille*, duquel ſont ſortis tous les ſeigneurs de cette illuſtre maiſon. Charles de la Trimouille, fils de Gabrielle, étant mort au lit d'honneur, dans la célèbre journée de Marignan, cette princeſſe en fut tellement affligée, qu'elle ne lui ſurvécut que peu de tems, & mourut en Poitou, le dernier jour de Novembre 1516.

Elle compoſa pluſieurs ouvrages, qui ſont des temoins fidèles de ſon ſçavoir, de ſa ſageſſe, & de ſa piété. En voici les titres rapportés par des auteurs dignes de foi: *L'Inſtruction des jeunes Pucelles; Le Temple du S. Eſprit; Le Voyage du Pénitent; Les Contemplations de l'Ame dévote, ſur les Myſtéres de l'Incarnation, & de la Paſſion de Jeſus-Chriſt.*

TRINITÉ. (*Marie-Madeleine de la*) *Voyez* MARIE-MADELEINE DE LA TRINITÉ.

TRIVULCE, (*Damigelle*) demoiſelle Milanoiſe, de l'ancienne & illuſtre maiſon de ce nom, fille de Jean Tivulzio, ſénateur de Milan, & d'Angele Martinengue, eſt célèbre dans les écrits des Italiens, pour ſa ſcience & pour ſa vertu. Une prodi-

gieuſe facilité, la mémoire la plus heureuſe, la conception d'eſprit la plus prompte en firent une ſçavante, à l'âge où l'on eſt à peine capable d'application. La langue latine lui fut bientôt auſſi familiere que l'italienne. Elle fit auſſi des progrès dans l'étude des auteurs Grecs; & Joſeph Bétuſſi dit avoir vu & admiré de ſes œuvres dans l'une & l'autre de ces langues ſçavantes. Elle poſſédoit parfaitement la rhétorique, & fit & prononça pluſieurs beaux diſcours devant les papes, les évêques, & d'autres grands princes. On croit qu'elle ne fut jamais mariée. L'année de ſa mort eſt ignorée.

TRYPHÈNE, fille de Ptolémée Phyſcon, roi d'Egypte. Antiochus Gryphus, ſon époux, ayant vaincu Antiochus de Cyzique, ſon frere, elle étrangla ſa ſœur Cléopatre, femme du vaincu; mais Antiochus de Cyzique, vainqueur à ſon tour, fit périr la cruelle Tryphène.

TRYPHENE, & TRYPHOSE, femmes Chrétiennes, converties par S. Paul, ſouffrirent le martyre ſous l'empereur Claude.

TULLIE, fille de Servius Tullius, ſixieme roi des Romains, & femme de Tarquin le Superbe, qui, par ſes conſeils, fit aſſaſſiner ſon beau-pere. Après ce meurtre, Tullie ſe hâtant d'aller ſaluer ſon époux en qualité de roi, fit paſſer ſon chariot ſur le cadavre de ſon pere qui ſe rencontra ſur ſon chemin.

TULLIE, fille de Cicéron, épouſa ſucceſſivement Piſon, Craſſipes, Dolabella, & mourut l'an 708 de Rome, vivement regrettée de ſon pere. Sous le pape Paul III, au milieu du ſeizieme ſiécle, on découvrit à Rome dans la voie Appienne un ancien tombeau, avec cette inſcription : *Tulliolæ filiæ meæ ;* » A ma fille Tullie. » On y trouva le cadavre d'une femme, qui, au premier ſouffle, fut réduit en pouſſiere, avec une lampe encore allumée, qui s'éteignit à l'ouverture du tombeau.

TUMBA RIANGOLA. *Voyez la fin de l'article* ZUNDA RIANGOLA.

TURAKINA KHATUN, femme d'Octaï-Khan, empereur des Mogols, & fils de Genghizkhan. C'étoit, au rapport des hiſtoriens Chinois & Mogols, une princeſſe d'un rare génie & d'une grande pénétration. L'empereur étant mort le 19 de Mai 1245, elle ſe fit reconnoître pour régente, du conſentement de Jagatay & de toute la famille impériale, juſqu'à ce que la grande aſſemblée des princes Mogols fût convoquée. Elle ſe tint à Caracorom l'année ſuivante; & Kayouk-Khan, fils d'Octaï & de Turakina, fut reconnu grand Khan des Mogols. Sa mere conſerva ſon crédit à la cour, & eut toujours beaucoup de part aux affaires.

TURKHAN KHATUN, reine du Karazm ou Karizme, & mere de Sultan Mohammed, ſur lequel le fameux Genghizkhan fit la conquête de cet empire, en 1220 & 1221. Elle étoit fille d'un roi Turc nommé *Hankashi*, lequel étoit mort ſans enfans mâles, après avoir fait épouſer la princeſſe Turkhan à Tagaſch, empereur du Kharizme. Ses ſujets s'étoient ſoumis alors à Mohammed, fils de Tagaſch, qui par-là avoit étendu aſſez loin les bornes de ſon empire chez les Turcs de la grande Tartarie.

Turkhan Khatun avoit un eſprit ſupérieur, & écrivoit très-bien. Par ces conſidérations, elle avoit une autorité preſque abſolue dans les Etats de ſon fils. Elle prenoit la qualité de Protectrice de la foi & du monde, & de Reine des femmes. Elle protégeoit les foibles contre les puiſſans, adminiſtroit la juſtice avec une grande impartialité, examinant les affaires avec tant d'attention, que ſes jugemens étoient toujours équitables. Elle étoit auſſi très-charitable envers les pauvres.

Mais ces grandes qualités étoient ternies par ſa cruauté; & quand, à l'approche des Mogols, elle réſolut de quitter le royaume, elle fit mourir juſqu'à douze enfans de ſouverains qu'elle tenoit priſonniers. Elle haïſſoit Dgélaleddin, & avoit même engagé Mohammed, ſon fils, à le deshériter en fa-

veuf de ſon frere Kothbeddin qu'elle aimoit. Dès qu'elle apprit que le Sultan avoit annullé l'acte qui déclaroit ce dernier ſon ſucceſſeur, elle ſe mit peu en peine de fortifier le pays de Karazm, dont elle avoit la garde; elle ſe détermina même à l'abandonner, dès qu'elle ſçut que les Mogols en approchoient.

Son départ cauſa de grands déſordres dans la capitale, qui fut aſſiégée & priſe, quoique vigoureuſement défendue. La reine s'étoit retirée dans une forteſſe du Mazanderan, appellée *Iſal* ou *Ilal*. Hubbé Nvéian, un des généraux de Genghizkhan, eut ordre d'attaquer la place. Le ſuccès répondant à ſes efforts, il obligea la reine à capituler, & ne voulut lui accorder que la vie. D'abord que les Mogols furent entrés dans Ilal, ils ſe ſaiſirent de tous les tréſors de cette princeſſe; & la traitant en captive, ils l'envoyerent à Genghizkhan ſous bonne & ſûre garde, avec ſes femmes, ſes petits enfans, & tous les ſeigneurs qui s'étoient retirés avec elle dans la forteresſe.

La haine, qu'elle portoit à ſon petit-fils Dgélaleddin, fut la cauſe de ſa perte. Au lieu de faire des vœux pour l'heureux ſuccès de ſes armes, elle ne fit que lui ſouhaiter toute ſorte de malheurs. Quelques jours avant le ſiége de la place, elle trouva une occaſion de ſe retirer ſûrement auprès de ce prince; mais elle n'en voulut pas profiter; & inflexible à tout ce qu'on put lui dire, elle proteſta que l'humiliation & les traitemens les plus rigoureux de la part des Mogols lui ſeroient plus doux, que toutes les marques d'amitié qu'elle pourroit recevoir du fils d'Ayſéah, ſon ennemie mortelle.

Tels étoient les ſentimens de cette implacable reine; mais elle fut traitée comme ſa méchanceté & ſon humeur cruelle le méritoient. Genghizkhan la faiſoit quelquefois venir en ſa préſence, quand il étoit à table, & lui jettoit, comme à un chien, des

morceaux des mets dont il avoit mangé. On fit mourir les petits enfans de ſon fils, avant qu'elle arrivât à la cour, & on ne lui laiſſa que le plus jeune, pour lui ſervir de conſolation; & encore ne le lui laiſſa-t-on pas long-tems. Un jour, comme elle le peignoit elle-même, on vint l'enlever d'entre ſes bras. Elle avoua que la douleur, qu'elle en avoit, étoit la plus vive qu'elle eût jamais ſentie. Voilà qu'elle fut la deſtinée de cette grande reine, qui fut menée comme en triomphe, quelques années après, dans les mêmes pays où elle avoit commandé.

TUTIA, Veſtale Romaine, fut accuſée d'inceſte; & pour ſe juſtifier, elle plongea, dit-on, un crible dans le Tibre, & le porta plein d'eau juſqu'au temple de Veſta: ce prodige fit connoître ſon innocence.

U L A

ULASTA, femme Bohême, très-féroce & très-guerriere, dont nous avons rapporté ce qui ſuit dans notre *Hiſtoire Ottomane*. Pluſieurs auteurs placent ſous le règne de Przémiſlas, (qui mourut en 549,) une ſinguliere conjuration des femmes Bohêmes, à la tête deſquelles étoit Ulaſta, une des filles que Libuſſa, (femme de Przémiſlas,) avoit pris ſoin d'élever & d'inſtruire. Cette fille, qui haïſſoit les hommes, réſolut leur perte, & inſpira ſes ſentimens aux autres femmes. Elle les engagea par ſes diſcours à faire périr tous leurs maris, & à prendre enſuite les armes pour ſoutenir la nouvelle forme du gouvernement qu'elle vouloit établir. On choiſit une nuit pour exécuter ce projet criminel; & toutes ces femmes, après avoir trempé leurs mains dans le ſang de leurs époux, ſe retirerent auprès d'Ulaſta, qui en forma une armée avec laquelle elle oſa combattre contre les parens de ceux qui avoient été tués. Ces furieuſes ſe battirent avec tant de valeur, qu'elles remporterent la victoire & impoſerent un tribut aux hommes. Non contente d'en avoir fait périr un ſi grand nombre, Ulaſta réſolut d'exterminer le reſte, & attira dans ſon camp une grande quantité de jeunes gens, en les faiſant inviter par de jeunes femmes qui ſuppoſoient de l'amour pour eux. Auſſi-tôt qu'ils furent entre les mains d'Ulaſta, elle les fit mourir de différentes façons. Comme il ne paroiſſoit pas poſſible de vaincre ces femmes à force ouverte, Przémiſlas eut recours à la ruſe, & en fit périr un grand nombre qui donnerent dans le piége. Ulaſta, irritée de la perte de ſes compagnes, prit le parti de périr les armes à la main, avec celles qui étoient encore ſous ſes drapeaux. Elle fondit avec fureur ſur l'armée de Przé-

miſlas ; mais elle ſuccomba bientôt, & fut tuée dans l'action. Sa mort mit fin aux troubles. Ce fait peut paroître ſingulier ; mais il eſt poſſible. Les femmes des Sarmates accompagnoient leurs maris à la guerre. Elles ſçavoient bander un arc, chaſſer, monter à cheval, & frapper même l'ennemi dans le combat.

ULRIQUE ELÉONORE DE BAVIERE, fille de Charles XI, roi de Suède, & ſœur du fameux Charles XII, née le 3 de Février 1688, gouverna la Suède, en qualité de régente, pendant la longue abſence de ſon frere, & après ſa mort, fut proclamée reine, & couronnée à Upſal. Les Etats lui permirent d'aſſocier à ſon thrône ſon époux Frédéric, prince de Heſſe Caſſel. Cette princeſſe mourut le 5 de Décembre 1741.

ULTROGOTE, femme de Childebert I, roi de France, étoit, à ce qu'on croit, Eſpagnole, & fut une princeſſe très-pieuſe. L'auteur de la Vie de ſainte Bathilde l'appelle la *mere des orphelins*, la *conſolatrice des affligés*, la *nourrice des pauvres & des ſerviteurs de Dieu*, & l'*aſyle des moines*.

ULUN, mere de Genghiz-Khan, empereur de Tartarie, & conquérant de l'Aſie. Ce prince, alors nommé *Témujin*, étant encore trop jeune pour gouverner par lui-même, ſa mere Ulun gouvernoit à ſa place. Elle eut l'adreſſe de faire revenir pluſieurs de ſes vaſſaux qui avoient embraſſé le parti des ennemis de ſa maiſon. Ceux-ci choiſirent de bon ſoldats dans ſept hordes, &, en ayant compoſé une armée de trente mille hommes, vinrent attaquer Témujin. Mais aſſiſté de ſa mere, qui conduiſoit elle-même un corps de troupes, il livra bataille à ſes ennemis. Le combat fut rude & ſanglant ; la princeſſe & ſon fils firent des prodiges de valeur, & remporterent une victoire complette.

URBICA. (*Magnia*) *Voyez* MAGNIA URBICA.

URBIN. (*Eléonor de Gonzague, ducheſſe d'*) *Voyez* GONZAGUE.

URGULANIE, dame Romaine favorite de l'impératrice Livie, laquelle, citée en juſtice par L. Pi-

ſon, pour le payement d'une dette, ſe fit porter au palais de l'empereur à l'heure même qu'elle auroit dû répondre. « Cette Urgulanie, dit le nou-» veau traducteur des Annales de Tacite, abuſoit » de la faveur avec une telle inſolence, qu'étant » aſſignée comme témoin dans une affaire pendante » au ſénat, elle dédaigna d'y comparoître. Il fallut » qu'un des préteurs allât chez elle recevoir ſa dé-» poſition; & néanmoins on n'avoit jamais diſpenſé » les Veſtales même, lorſqu'elles étoient appel-» lées en témoignage, de ſe préſenter devant les » tribunaux. »

URGULANILLE, (*Plautie*) petite fille de la précédente, fut femme de Claude avant qu'il fût empereur, & le fit pere de deux enfans, un fils nommé *Druſus*, mort jeune, & une fille appellée *Claudia*. Urgulanille fut répudiée à cauſe de ſes impudicités, & pour quelques ſoupçons d'homicide.

URLIS. (*Catherine des*) *Voyez* BEAUPRÉ.

URRACA *ou* URRAQUE, reine d'Eſpagne, fille & héritiere d'Alfonſe VI, roi de Léon & de Caſtille, mariée, en premieres nôces, à Raymond de Bourgogne, dont elle devint veuve en 1100, puis à dom Alfonſe, roi d'Aragon & de Navarre, qui ſe vit maître, par ce mariage, de preſque tous les royaumes chrétiens d'Eſpagne, fut une princeſſe célèbre par ſes galanteries & par ſes débauches. « Elle ſe déborda de telle ſorte, dit Bayle, » qu'Alfonſe fut contraint de l'enfermer dans la for-» tereſſe de Caſtellar; mais elle trouva enfin les » moyens de s'évader, & ſe retira en Caſtille, & » travailla à faire rompre ſon mariage.... La con-» cluſion fut qu'on rompit ce mariage. Il y a des » hiſtoriens, qui louent Alfonſe de ce qu'ayant » renvoyé Urraca, il renonça en même tems à » l'autorité ſur le royaume de Caſtille; mais ils » ſe contrediſent viſiblement, puiſqu'ils narrent » pluſieurs choſes, qui font connoître qu'il re-» tint autant qu'il put cette autorité. Il donnoit » des batailles, pour s'y maintenir; & il fallut le

» contraindre à reſtituer les places qu'il détenoit, » après même que les Caſtillans eurent élu pour » leur roi, en 1322, Alfonſe-Raymond de Bourgo- » gne, fils d'Urraca, & de ſon premier mari. Ils » le porterent à cette élection, quand ils virent » que cette reine ne diſcontinuoit point de s'abandon- » ner aux galanteries les plus ſcandaleuſes, ni de » permettre que ſon mignon gouvernât d'une ma- » nière tyrannique. Son propre fils fut contraint » de lui déclarer la guerre & de l'aſſiéger dans le » château de Léon : elle ne ſe tira d'affaire, qu'en » promettant de renoncer à ſes royaumes, & de ſe » réduire à une vie privée, moyennant une penſion » convenable à ſa dignité. On ne ſçait pas bien l'an- » née qu'elle mourut. Quelques-uns diſent que ce » fut environ l'an 1125, en accouchant d'un bâ- » tard : d'autres diſent que ſa mort fut le châti- » ment d'un ſacrilége. »

URSINE, femme de Gui Torelli, premier comte de Guaſtalla, ville d'Italie, ſe ſignala par ſon courage au ſiége de Mantoue, & tua de ſa main pluſieurs ennemis.

URSINS, (*Charlotte des*) vicomteſſe d'Auchi, fille de Gilles Juvenal des Urſins, & femme d'Euſtache de Conflans, vicomte d'Auchi, n'eſt pas moins célèbre par ſon eſprit, que par ſa piété. On a une preuve de l'un & de l'autre, dans une Paraphraſe qu'elle compoſa ſur l'Epître de S. Paul aux Hébreux. Elle mourut vers 1650.

URSINS, (*Claude Juvenale des*) proche parente de la précédente, fut religieuſe au monaſtere de Poiſſi, & compoſa un Traité de l'*Inſtruction pour les Novices*, avec des *Exhortations ſpirituelles aux Religieuſes.*

URSULE, (*ſainte*) fille d'un prince de l'iſle de la Grande-Bretagne, fut miſe à mort par les Huns, auprès de Cologne, avec un grand nombre de filles, qui l'accompagnoient, l'an 383.

VAL

VAEZ *ou* VASIA, (*Anne de*) dame Portugaiſe du ſeizieme ſiécle, célèbre par ſa ſcience.

VALASCA. *Voyez* ULASTA.

VALDRADE, WALDRADE *ou* WALDETRUDE fille de Vachon, roi des Lombards, femme, en premieres nôces, de Thibaut, roi d'Auſtraſie, & mariée, en ſecondes nôces, à Clotaire I, dit *le Vieux*, roi de France.

VALDRADE, femme de Lothaire, roi de Lorraine, fils de l'empereur Lothaire I, mérita cet honneur par ſa beauté.

VALENTINE de Milan, femme de Louis duc d'Orléans, frere du roi Charles VI, princeſſe ambitieuſe, & qui ne contribua pas peu aux troubles de l'État, « mourut de douleur, dit M. le préſi» dent Hénault à l'année 1409, de voir la mort » de ſon mari impunie. » Ce prince avoit été aſſaſſiné, le 23 de Novembre 1407, à Paris, rue Barbette, par ordre de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, fils de Phillipe le Hardi, premier duc de Bourgogne.

VALENTINOIS. (*Diane de Poitiers, ducheſſe de*) Tous les écrivains varient ſur la conduite de Diane. Les Calviniſtes, ſes ennemis, la traitent de proſtituée; & les Catholiques prétendent que le roi Henri II n'eut jamais que de l'amitié pour elle. Sans nous arrêter à l'examen de ces différentes opinions, faiſons parler les faits; ils valent toujours mieux que les meilleures conjectures. Le premier uſage que Diane fit de ſes charmes, fut de ſauver la vie à Jean de Poitiers, ſeigneur de S. Vallier, ſon pere, condamné, en 1526, à perdre la tête, comme complice de la révolte du connétable de

Bourbon. Peu de temps après, elle épouſa Pierre de Brézé, grand ſénéchal de Normandie, & parut à la cour avec éclat. Son eſprit, plutôt que ſa beauté, (car elle avoit près de quarante ans,) la fit aimer du dauphin Henri. Ce prince, qui n'en avoit que dix-ſept, lui laiſſa prendre un tel aſcendant ſur ſon eſprit, qu'elle forma dès-lors un parti contre la ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe de François I. Les courtiſans ſe partagerent ; mais la mort du roi, arrivée en 1547, les réunit tous auprès de Diane. La ducheſſe ſe croyoit perdue ſans reſſources ; Diane, qui n'avoit été ennemie que de ſa faveur, lui laiſſa tous ſes biens, dès qu'elle ne fut plus redoutable. Le connétable de Montmorenci étoit le ſeul qui lui portoit ombrage ; elle ſçavoit que le cœur du roi penchoit plus pour l'amitié que pour l'amour ; & en ce cas, le favori pouvoit balancer le pouvoir de la maîtreſſe. Pour l'abaiſſer, la ſénéchale s'unit étroitement avec le cardinal de Lorraine, & lui propoſa le mariage de ſa fille ainée avec le prince de Joinville, ſon frere. Le prélat ambitieux promit tout, ſans avoir égard à l'inégalité de l'alliance ; mais Châtillon, conſulté par le prince de Joinville, répondit qu'un princes de Lorraine ne devoit épouſer que des princeſſes, & le fit réſoudre à épouſer Anne d'Eſt. Diane, iſſue des anciens comtes de Poitiers, autrefois ſouverains, fut piquée du mépris qu'on témoignoit pour ſon alliance ; &, pour punir Joinville, elle lui ôta tout ſon crédit. Ce prince déſeſpéré traita le conſeil de Châtillon de deſſein prémédité contre ſa fortune, & devint ſon ennemi déclaré. Cependant le cardinal ne perdoit pas de vue ſon premier projet. Il avoit encore un frere cadet, le duc d'Aumale, qui n'avoit, comme on dit, que *la naiſſance*, *la cape & l'épée*. Il fit tant par ſes intrigues, qu'elle conſentit à lui donner ſa fille, avec une grande partie de ſa riche ſucceſſion. Elle fut plus heureuſe dans le mariage de ſa ſeconde fille : tous les favoris la recherchoient ; & Diane ne vouloit la donner qu'au fils

aîné d'une maiſon ſouveraine. Ce fut le fils du maréchal de Fleuranges, prince de Sedan, qui l'obtint, avec le titre de *duc & pair*. Outre cela, on lui fit rendre pluſieurs places, dont l'empereur Charles V s'étoit emparé. Le connétable, voyant le crédit que ces alliances alloient donner à la ſénéchale, s'unit avec elle, & lui dévoua tous ſes amis; mais les bienfaits, dont le roi la combloit toujours, lui faiſoient des ennemis ſecrets. A l'avènement de chaque roi, tous les officiers de France étoient obligés alors de ſe faire confirmer de nouveau dans leurs charges, &, par conſéquent, de payer une certaine ſomme. Le peuple murmura beaucoup de voir accorder à une maîtreſſe ce que François I n'avoit donné qu'à ſa mere; mais l'uſage que Diane fit de cette libéralité appaiſa les mécontens. La ſuperbe maiſon d'Anet fit travailler & nourrir des milliers de pauvres gens. On ne lui pardonne pas la diſgrace de l'amiral Annebaut, & du cardinal de Tournon, qui n'avoient d'autre intérêt que celui du prince & de la patrie. Baïard, ſecrétaire d'Etat, ſi connu par ſes railleries, fut la victime de ſes bons mots; & le tréſorier Vallée fut dépoſé en faveur de le Blond, dévoué à la ſénéchale. Tout ce qui étoit ſuſpect dans le conſeil à la maîtreſſe & au favori du roi, fut exilé. Olivier, chancelier de France, & Catherine de Médicis, femme de Henri II, furent les ſeuls qui diſſimulerent, & les ſeuls qu'on laiſſa en paix.

En 1549, le roi fit ſa maîtreſſe ducheſſe de Valentinois. Cette nouvelle faveur ne l'empêchoit pas de craindre le pouvoir du connétable : il avoit, comme elle, le droit de remplir de ſes créatures les places vacantes; mais le cardinal de Lorraine, pour reconnoître le ſervice que lui rendoit la ducheſſe, en déguiſant au roi les mauvais offices qu'il avoit rendus à la France dans l'élection de Jules III, lui conſeilla de diſpoſer des charges avant qu'elles fuſſent vacantes. Ainſi Bertrandi fut premier préſident du par-

lement de Paris, par la démiſſion du préſident Liſet, qui remit cette charge dans les mains de la ducheſſe, pour avoir les ſceaux, qu'elle avoit eu l'adreſſe d'ôter au chancelier.

Cependant de Taïs, privé de ſa charge de grand-maître d'artillerie, & relégué dans ſa maiſon de campagne, pour avoir parlé trop librement de la ſénéchale, ſous le règne de François I, continuoit ſes diſcours ſatyriques, & publioit que Charles de Coſſé, comte de Briſſac, qu'on avoit revêtu de ſes dépouilles, étoit l'amant chéri de la ducheſſe de Valentinois. Tous ces bruits n'inſpirerent au roi aucune jalouſie; & pour le prouver, il donna à ſon rival le gouvernement de Piémont, & le bâton de maréchal de France.

En 1552, la reine ayant accompagné le roi juſques ſur la frontiere de Lorraine, fut attaquée d'une eſquinancie qui la mit à l'extrémité. La ducheſſe ne l'aimoit pas, préciſément parce qu'elle ſçavoit qu'elle ne devoit pas en être aimée: cependant elle lui rendit tous les ſoins imaginables; & perſonne ne travailla plus qu'elle au rétabliſſement de ſa ſanté. Ce trait eſt toujours louable, quelque motif qu'on lui donne: il prouve que la ducheſſe, malgré toute ſa faveur, n'oublioit pas qu'elle avoit une maîtreſſe. Ce qui lui fait encore beaucoup d'honneur, c'eſt le choix de ſes créatures, & la ſageſſe des conſeils qu'elle donnoit au roi. Jamais elle ne ſuivit ſon inclination dans la diſpenſe des faveurs qu'à l'égard du duc d'Aumale, ſon gendre. Elle lui fit donner la conduite du ſecours deſtiné pour le Piémont, avec le pouvoir d'agir, indépendamment de Briſſac. Mais un échec qu'il reçut devant Vulpien, ouvrit les yeux du duc d'Aumale: il reconnut ſa témérité, & ne fit plus rien ſans le conſeil du maréchal. La ducheſſe elle-même devint plus circonſpecte après cette faute. Après le ſiége de Metz, elle pouvoit donner le gouvernement de cette ville au duc de Bouillon, ſon gendre; mais le duc aimoit trop le plaiſir; & ſa belle-

belle-mere préféroit l'avantage de l'Etat à celui de ſa famille. Le même zèle l'animoit pour la gloire du roi. On avoit donné au cardinal de Ferrare la direction des affaires politiques & militaires de Sienne. Strozzi, parent de Catherine, demanda cette commiſſion, à cette princeſſe, en 1554, & la flatta, pour l'obtenir, de l'eſpérance d'une ſouveraineté. La ducheſſe ſe joignit au connétable, en faveur de la maiſon de Ferrare, devouée depuis long-tems aux intérêts de la France, & repréſenta au roi qu'il trahiſſoit ſon honneur, en manquant à ſa parole. La reine l'emporta: c'eſt le premier & le ſeul triomphe qu'elle eut ſur ſa rivale; encore l'événement prouva-t-il qu'elle n'avoit pas ſujet de s'en glorifier.

Malgré ſa vieilleſſe, Diane avoit encore tous ſes charmes, & conſervoit tout ſon crédit ſur l'eſprit du roi. Mais ſur la fin du règne de Henri II, elle n'en fit pas un uſage bien louable. C'eſt elle qui, à la ſollicitation du cardinal de Lorraine, détermina le roi à rompre la tréve qu'il avoit faite avec l'Eſpagne. Cette rupture fit éprouver à la France des maux infinis: on perdit la bataille de S. Quentin, où le connétable fut fait priſonnier avec les amiraux de Châtillon & de S. André, & pluſieurs autres courtiſans. Les Guiſes, reſtés ſeuls à la cour, ſe déclarerent contre la ducheſſe leur bienfaitrice; & le cardinal de Lorraine promit à la reine d'accabler Diane de tout ſon pouvoir, ſi elle conſentoit au mariage du Dauphin avec ſa niéce, reine d'Ecoſſe. L'accord fut fait: la ducheſſe reſta ſans appui; mais elle ne perdit rien de ſa fermeté. Quand le roi fut de retour de ſa campagne, elle lui dit tout ce qu'on méditoit contre ſa maîtreſſe & contre ſon favori. Henri, ſéduit par ſes careſſes, promit de l'inſtruire de toutes les demarches de ſes ennemis. Le connétable ayant obtenu, ſur ſa parole, de venir à la cour de France, il s'unit plus étroitement avec la ducheſſe, par le mariage de ſon ſecond fils avec mademoiſelle de Bouillon. Ils travaillerent enſuite de concert

avec le maréchal de S. André, pour affoiblir la puiſſance des Guiſes; mais la mort du roi fit évanouir leurs projets. Henri II mourut en 1558, au milieu des divertiſſemens que la cour donnoit pour la célébration de la paix. La ducheſſe, privée de tout ſoutien, ne vit plus devant elle qu'une affreuſe perſpective. Les Guiſes, comblés de ſes bienfaits, & alliés à ſa famille, l'auroient perſécutée les premiers, ſi le duc d'Aumale ne leur eût dit « qu'il ſeroit honteux pour lui d'être le bourreau de ſa belle-mere. » Il rejetta les conſeils mépriſables du cardinal de Lorraine; mais il n'eut pas la force de prendre le parti de la ducheſſe. Le connétable fut le ſeul reconnoiſſant. Il pouvoit prétendre à un rang diſtingué dans la cour de la reine-mere; mais il avoit trop de probité pour abandonner la ducheſſe. Il alloit être ſacrifié lui-même avec elle à la nouvelle idole, ſi le duc d'Aumale n'eût repréſenté que ce ſeroit faire injure à la mémoire de Henri II, que de maltraiter ceux qu'il avoit ſi conſtamment aimés. Catherine, qui ne cherchoit qu'à faire éclater l'affection qu'elle conſervoit pour ſon mari, ne retrancha rien de la ſucceſſion de la ducheſſe. Celle-ci, par reconnoiſſance, offrit à la reine, en 1559, un château ſuperbe, avec la terre de Chenonceaux, que lui avoit donné Saint-Serge, fils de Boyer, tréſorier de France. Ce bien étoit ſitué au milieu des terres aſſignées pour le douaire de Catherine; elle l'accepta avec plaiſir, & força la ducheſſe d'accepter en échange la terre de Chaumont-ſur-Loire.

Diane, après avoir rendu les joyaux de la couronne, que le roi Henri II lui avoit donnés, ſe retira dans ſa maiſon d'Anet. En 1561, après la mort de François II, Catherine, qui ſe ſervoit indifféremment de tous ceux qui pouvoient lui être utiles, rappella la ducheſſe de Valentinois à la cour, & lui ordonna de détacher le connétable de ſes neveux les Châtillons. La ducheſſe réuſſit, tant elle avoit d'aſcendant ſur l'eſprit du connétable. Elle mourut après

cette action d'éclat, le 26 d'Avril 1566, & fut enterrée dans la chapelle du château d'Anet, où l'on voit ſon tombeau.

VALENTINOIS, (*Charlotte d'Albret, ducheſſe de*) ſeconde fille d'Alain, ſire d'Albret, & ſœur de Jean d'Albret, roi de Navarre, qui fut le biſaïeul maternel de Henri IV, fut mariée par le roi Louis XII, ſon couſin, à Céſar Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI, qui prit le titre de Duc de Valentinois, à cauſe du duché de Valence en Dauphiné, dont Louis XII lui fit préſent, en faveur de ſon mariage. Perſonne n'ignore que ce Borgia fut un monſtre de débauches, de crimes & de cruautés. Charlotte d'Albret, ſage & vertueuſe princeſſe, n'eut pas peu à ſouffrir avec un tel époux. Elle aima la piété chrétienne & la dévotion autant que le bâtard d'Alexandre en étoit ennemi. Sa mort arrivée en 1514, ne fut pas moins édifiante que ſa vie; elle fut inhumée dans l'égliſe des religieuſes de l'Annonciade de Bourges.

VALERIE, dame Romaine, ſœur de l'orateur Hortenſius, eſt connue par ſa coquetterie. Se trouvant un jour derrière le dictateur Sylla, dans un ſpectacle de gladiateurs, elle prit la liberté de lui arracher quelques poils de ſa robe; & voyant que Sylla la regardoit avec ſurpriſe, elle lui dit: « Ce » n'eſt pas pour vous manquer de reſpect, que j'ai » pris cette liberté; mais j'ai cru qu'en m'appro» chant ainſi de vous, je pourrois avoir quelque » part au bonheur, qui vous accompagne. » Ce diſcours ne déplut point au dictateur; il s'informa du nom, de l'état & des biens de Valerie. Il apprit qu'elle étoit d'une illuſtre naiſſance, & qu'elle venoit de faire tout récemment divorce avec ſon mari. Il ſe forma bientôt entre eux une connoiſſance plus étroite, qui ſe termina par le mariage. Valerie jugea ſans doute, qu'étant l'épouſe de Sylla, l'union intime, qu'elle auroit avec lui, la feroit participer plus ſûrement à ſon bonheur.

VALERIE, dame Romaine, engagea la mere & la femme de Coriolan à l'aller trouver dans ſon camp, pour la prier de lever le ſiége de Rome.

VALERIE, impératrice, fille de Dioclétien, & femme de Galère, fut miſe à mort par l'ordre de l'empereur Licinius, vers l'an 313 de Jeſus-Chriſt.

VALERIE, veuve de Servius Sulpitius Camerinus, homme conſulaire, preſſée de ſe remarier, répondit: « Mon époux eſt mort pour les autres; » mais il vit encore pour moi. »

VALERIE MESSALINE. *Voyez* MESSALINE. (*Valerie*)

VALLÉE. (*Maani Gioerida, femme du voyageur Pierre de la*) *Voyez* PIETRO DELLA VALLE.

VALLIÈRE, (*Louiſe-Françoiſe de la Baume-le-Blanc, ducheſſe de la*) née le 6 d'Août 1644, fille d'honneur de Madame, en 1662, & maîtreſſe de Louis XIV. L'auteur ingénieux des Mémoires de madame de Maintenon fait de cette ducheſſe un portrait charmant, & qui n'eſt point flatté. Le voici: » Ce n'étoit pas une beauté parfaite; mais elle étoit ſi » aimable, qu'on croiroit volontiers qu'elle fit naître » à La Fontaine l'idée de ce vers:

Et la grace plus belle encor que la beauté.

» Un air galant répandu ſur toute ſa perſonne; un » agrément inexprimable dans ſes moindres mouvemens, & tel qu'on ne pouvoit s'en défendre; les plus beaux cheveux du monde, quoique d'une couleur aſſez commune; les yeux d'un bleu brun, d'un brillant infini; de longues paupieres noires en adouciſſoient l'éclat, & leur donnoient un regard ſi doux, ſi tendre, & en même tems ſi modeſte, qu'il gagnoit à la fois le cœur & l'eſtime; la taille ſans défaut; le viſage un peu long; la bouche pas aſſez petite, mais d'une fraîcheur ſinguliere; le rire agréable, le ſourire fin; le teint paſſable; peu de gorge; les mains, les bras

» parfaits. Tous les détails n'étoient pas avanta-
» geux; l'enſemble ne permettoit pas de s'en ap-
» percevoir. »

» Son ame étoit encore plus belle : ſon caractere
» étoit vrai; point de caprices dans l'humeur; point
» de foibleſſe dans l'eſprit; un cœur fait pour aimer;
» & incapable de toute autre paſſion; un goût ex-
» quis ſur tout ce qui appartenoit au ſentiment, &
» ne connoiſſant point cette partie de l'eſprit qui en
» eſt le fléau.... Telle étoit celle dont le roi devint
» amoureux (en 1665.) Telle étoit mademoiſelle de
» la Vallière.

» Elle ne mit point la France à ſes genoux. Elle
» n'entra point dans les intrigues des courtiſans. Elle
» ne fit ni ne déplaça de miniſtre. Lui plaire, ne tint
» pas lieu de mérite. Lui déplaire, ne fut point un
» crime. Elle ne punit point ces Vaudevilles, enfans
» de l'étourderie & de l'enjouement. Elle ne ſçut
» qu'aimer. A peine ſe ſouvint-elle qu'elle avoit des
» parens. Elle ſe déroboit à la foule, ſe cachoit ſous
» l'herbe, étoit honteuſe d'être maîtreſſe, d'être
» mere, d'être ducheſſe. Madame de Sevigné diſoit:
» Non, il n'y en aura jamais ſur ce moule-là....

» Elle s'affermit, ſans y ſonger, dans le cœur du
» roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs
» d'un entretien aimable, les reſſources d'un amour
» délicat, le piquant de la réſiſtance & le charme
» de la victoire. La vertu, l'amour; un amour ſim-
» ple, une vertu ſans fard étoient des liens encore
» plus forts que tous ceux que peut former la co-
» quetterie la plus ingénieuſe & la plus ſçavante... Ah!
» diſoit elle au roi, en revenant de ſes rigueurs : Que
» je vous donne de peine de m'aimer, triſte, abſente,
» importune, &, ſi j'oſe dire, jalouſe!.... Qui ſeroit
» ſurpris qu'une coquette habile prît pour ſon mo-
» dele cette même la Vallière qui l'étoit ſi peu?

Finiſſons cet article avec le même auteur; c'eſt le moyen de le rendre intéreſſant. « Les fruits d'un

» amour ſi parfait devoient reſſembler à leurs pa-
» rens. Mademoiſelle de Blois, qui a fait ſi long-
» tems les délices de la cour de France, eut les
» graces de la Vallière, la beauté de Louis, le cœur
» & l'eſprit de l'un & de l'autre. Le comte de Ver-
» mandois, qui leur fut trop tôt ravi, promettoit
» la même reſſemblance.

Cependant la paſſion du monarque changea d'objet; & madame de Monteſpan éclipſa la trop tendre la Valliere. Celle-ci « n'eſpéroit plus de ramener » un cœur qui avoit eu le tems de l'oublier. Tous » les jours elle maudiſſoit la cour, & n'avoit pas la » force d'en ſortir. Le deſir de voir ſes enfans éta- » blis; ou prêts à l'être, le charme de contem- » pler encore le prince à qui elle avoit tout ſa- » crifié, peut-être un reſte d'eſpérance la retenoit: » Lauzun avoit voulu l'épouſer: elle l'avoit éloigné » avec indignation. Le duc de Longueville en étoit » amoureux. Elle lui défendit d'eſpérer. Elle crut » que Dieu ſeul pouvoit remplir la place que le » roi avoit occupée dans ſon cœur. Tout en elle de- » voit être admirable. Nulle femme n'avoit aimé » avec plus de délicateſſe: nulle ne s'en punit avec » plus de ſévérité. Elle étoit deſtinée à être le mo- » dele des maîtreſſes des rois. Depuis long-tems, ſa » retraite étoit réſolue, & ce fut chez les Carmé- » lites qu'elle voulut aller expier ſes fautes. Elle » exécuta ce deſſein avec la magnanimité d'un hé- » ros. Toute la cour voulut être témoin du ſacri- » fice. La reine y aſſiſta. La victime ne parut jamais » plus aimable qu'au moment qu'elle fut immolée. » Sa beauté ſurprit tout le monde. Le ſermon de » M. Boſſuet ne ſurprit perſonne. Les courtiſans fon- » doient en larmes. Madame de la Vallière pro- » nonça les vœux qui la lioient à jamais; avec les » mêmes graces; le même empreſſement, la même » liberté d'eſprit qu'elle avoit mille fois juré à Louis » un amour éternel.

» Depuis, nul regret pour le monde ; pas un ſou-
» pir pour le prince qu'elle avoit adoré. Elle ne s'oc-
» cupa que de ſes péchés, & de Dieu. Elle para-
» phraſa ce beau Cantique où David déplora des
» des égaremens mille fois plus criminels. Tous les
» ſentimens d'amour, de foi, de contrition de ce roi
» pécheur étoient au-deſſous de ceux que lui inſpi-
» roit le ſouvenir amer de ſes foibleſſes, plus par-
» donnables que celles de Bethſabé. Elle paſſa trente-
» cinq ans dans ces auſtérités, ſous le nom de *ſœur*
» *Louiſe de la Miſéricorde* ; plus grande aux yeux du
» Chrétien & du roi même, ſous le cilice ; dans
» l'humiliation, aux pieds des autels, que, lorſqu'aſ-
» ſiſe à côté du trône, elle voyoit un peuple de flat-
» teurs mendier en tremblant un de ſes regards.
» Ses plaiſirs avoient fait ſes inquiétudes ; ſes ſouf-
» frances firent ſa joie. » Elle mourut le 6 de Juin 1710, âgée de ſoixante-cinq ans, ayant fait profeſſion le 4 du même mois 1675.

VALOIS, (*Marguerite d'Anjou-Sicile, comteſſe de*) fille aînée de Charles II, roi de Naples & de Sicile, mariée, en 1290, à Charles de France, comte de Valois, & mere du roi Philippe VI, dit *de Valois.*

VALOIS, (*Elizabeth*, ou *Iſabelle de*) fille de Charles de France, comte de Valois, & de Marguerite de Sicile, ſa premiere femme, épouſa Jean III, duc de Bretagne ; & mourut ſans poſtérité, en 1309.

VALOIS, (*Jeanne de*) ſœur de la précédente, mariée, en 1305, à Guillaume le Bon, comte de Hainaut, fut une princeſſe très-ſage & très-pieuſe. En 1340, les rois de France & d'Angleterre étant ſur le point de ſe livrer bataille, elle ménagea une tréve entre ces deux princes. Elle ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Fontenelle, & y mourut dans les ſentimens de la plus tendre piété, le 7 de Mars 1342.

VALOIS, (*Elizabeth de*) fille de Charles de

France, comte de Valois, & de Catherine de Courtenai, ſa ſeconde femme, fut religieuſe & prieure de Poiſſi, puis abbeſſe de Fontevrault, & mourut le 4 de Novembre 1349.

VALOIS, (*Elizabeth de*) auſſi fille de Charles de France, comte de Valois, & de Mahaud de Châtillon, ſa troiſieme femme, épouſa Pierre I, duc de Bourbon, & fut mere de Louis II, & de ſept filles. Elle mourut le 26 de Juillet 1383, aux Cordelières du fauxbourg S. Marcel, où elle s'étoit retirée après la mort de ſon mari.

VALOIS, (*Blanche de*) impératrice, auſſi fille de Charles de France, & de Mahaud de Châtillon, fut mariée à l'empereur Charles IV de Luxembourg, dont elle eut quatre filles, & mourut en 1348.

VALOIS, (*Marguerite de*) reine de Navarre, ſœur de François I, tient le premier rang parmi les plus belles, les plus ſpirituelles, & les plus ſçavantes princeſſes à qui non ſeulement la France, mais l'Europe même ait donné le jour. Elle étoit fille de Charles, comte d'Angoulême, & de Louiſe de Savoye ſa femme, & naquit dans la ville d'Angoulême, en 1492, deux ans avant François I. Au mois de Décembre 1509, elle épouſa Charles, dernier duc d'Alençon; qui fut premier prince du ſang, lorſque François I fut monté ſur le trône; & après la mort de ce duc, le roi ſon frere, de retour de ſa captivité, lui donna pour ſecond mari Henri d'Albret, roi de Navarre, & prince de Béarn, auquel il fit préſent des duchés d'Alençon & de Berry, & du comté d'Armagnac.

» Ce fut, dit Brantome, une princeſſe de très-» grand eſprit, & fort habile, tant de ſon natu-» rel, que de ſon acquiſitif; car elle s'adonna fort » aux lettres dans ſon jeune âge, & les continua tant » qu'elle véquit, aimant & converſant de tems en » tems de ſa grandeur, ordinairement à la cour; » avec les gens les plus ſçavans du royaume de ſon » frere. Auſſi tous l'honoroient tellement, qu'ils l'ap-

» pelloient leur *Mæcenas;* & la plûpart de leurs li-
» vres, qui ſe compoſoient alors, s'adreſſoient au
» roi ſon frere, qui étoit bien ſçavant, ou à elle.
» Elle-même compoſoit ſouvent des comédies &
» des moralités, qu'on appelloit en ce tems-là *des*
» *Paſtorales*, qu'elle faiſoit jouer & repréſenter par
» les filles de ſa cour. Elle aimoit fort à compoſer
» des chanſons ſpirituelles; car elle avoit le cœur
» fort adonné à Dieu.

Les poëſies de cette princeſſe forment un Recueil *in*-8°, imprimé, à Lyon en 1547, intitulé *Les Marguerites de la Marguerite des princeſſes.* « Outre
» ce, dit le P. Hilarion de Coſte, dans l'éloge de
» Marguerite, elle donna encore au public ſes au-
» tres Œuvres, ſçavoir, *Le Triomphe de l'Agneau*,
» & *Le Miroir de l'Ame pécheresſe.* Elle chérit les
» gens de ſçavoir, les éleva aux charges & digni-
» tés, dont elle eſt louée par les uns, & blâmée
» par les autres; car, comme elle étoit bonne, mais
» trop facile, elle reçut chez elle, retira en ſes
» terres, & voulut que ſa maiſon ſervît d'aſyle à ceux
» que le roi ſon frere, prince très-Catholique, vou-
» loit faire punir pour leurs erreurs, penſant bien
» faire, & non par aucune mauvaiſe volonté qu'elle
» eût à l'ancienne religion de ſes peres & ayeuls,
» les comtes d'Angoulême, les ducs d'Orléans, &
» nos rois très-Chrétiens. Elle prêta l'oreille aux diſ-
» cours de Jacques le Févre, & Gerard Rouſſel, &
» autres hérétiques, qui, du commencement, étoient
» ſpécieux, & non pas ſi hardis & téméraires que
» depuis. Elle entretenoit de bonne foi, (comme
» elle étoit fort libérale & pitoyable,) pluſieurs
» d'entre eux aux études, non ſeulement en France,
» mais auſſi en Allemagne, &c. » Retournons au bon Brantôme.

» Pour parler encore de cette princeſſe, dit-il,
» ſon diſcours étoit tel, que les ambaſſadeurs, qui
» parloient à elle, en étoient grandement ravis, &
» en faiſoient de grands rapports à ceux de leur na-

» tion, à leur retour, dont, ſur ce, elle en ſoulageoit » le roi ſon frere; car ils l'alloient toujours trou- » ver, après avoir fait leur principale ambaſſade; » & bien ſouvent, lorſqu'il avoit de grandes af- » faires, les remettoit à elle, en attendant ſa défi- » nition & totale réſolution.

» Lorſque le roi fut ſi malade en Eſpagne, étant » priſonnier, elle l'alla viſiter, comme bonne ſœur » & amie, ſous le bon plaiſir & ſauf-conduit de » l'empereur, laquelle trouva ſon frere en ſi piteux » état, que, ſi elle n'y fût venue, il étoit mort; » d'autant qu'elle reconnoiſſoit ſon naturel & ſa com- » plexion mieux que tous ſes médecins, & le traita » & fit traiter, ſelon qu'elle le connoiſſoit, ſi bien » qu'elle le rendit guéri. Auſſi le roi le diſoit ſou- » vent, que ſans elle, il étoit mort, dont il lui avoit » cette obligation qu'il reconnoîtroit à jamais, & l'en » aimeroit, comme il a fait juſqu'à ſa mort. Auſſi elle » lui rendoit la pareille & de telle amour, que j'ai ouï » dire, qu'ayant ſçu ſon extrême maladie, elle dit » ces mêmes paroles: *Quiconque viendra à ma porte* » *m'annoncer la guériſon du roi mon frere, tel cou-* » *rier fût-il las, haraſſé, fangeux & mal-propre,* » *je l'irai baiſer & accoler comme le plus propre* » *prince & gentilhomme de France, & qu'il auroit* » *faute de lit, & n'en pourroit trouver pour ſe dé-* » *laſſer, je lui donnerois le mien, & coucherois plu-* » *tôt ſur la dure, pour telles bonnes nouvelles qu'il* » *m'apporteroit.* Mais, elle, en ayant ſçu la mort, » elle en fit des lamentations ſi grandes, des re- » grets ſi cuiſans, qu'oncques puis ne s'en put re- » mettre, & ne fit jamais plus ſon profit.

» Durant la priſon du roi ſon frere, elle aſſiſta » fort à madame la régente ſa mere, à régir le » royaume, à contenter les princes, les grands, & » gagner la nobleſſe; car elle étoit fort accoſtable, » & qui gagnoit bien le cœur des perſonnes pour » les belles parties qu'elle avoit en elle. Bref, c'é- » toit une princeſſe digne d'un grand empire. Outre

» tout cela, elle étoit très-bonne, douce, gracieuſe, » charitable, grande aumônière, & ne dédaignant » perſonne. Auſſi quand elle fut morte, elle fut » plainte & regrettée de tout le monde.

» Elle fit en ſes gayetés un livre qui s'intitule : *Les » Nouvelles de la Reyne de Navarre ;* (ſon vrai titre eſt l'*Heptameron*, ou l'*Hiſtoire des Amans fortunés ; des Nouvelles de très-illuſtre & très-excellente princeſſe Marguerite de Valois, reine de Navarre*,) « où l'on voit un ſtyle ſi doux & ſi » fluant, & plein de ſi beaux diſcours & belles ſen- » tences, que j'ai ouï dire que la reine-mere, & ma- » dame de Savoye, étant jeunes, ſe voulurent mêler » d'en écrire des Nouvelles à part, à l'imitation de » ladite reine de Navarre, ſçachant bien qu'elle en » faiſoit ; mais quand elles eurent vu les ſiennes, » elles eurent ſi grand dépit des leurs, qui n'ap- » prochoient nullement des autres, qu'elles les jet- » terent dans le feu. »

La plûpart des auteurs qui ont parlé de cette princeſſe, aſſurent que, ſur la fin de ſa vie, elle fréquentoit les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, & employoit ſes deniers à faire bâtir des autels & des temples pour l'honneur de la vraie égliſe. Elle fonda pluſieurs hôpitaux, entr'autres, celui des Enfans-Rouges, à Paris. Elle mourut au château d'Odos en Bigorre, le 21 de Décembre 1549, âgée de cinquante-neuf ans.

VALOIS, (*Marguerite de*) reine de Navarre, fille de Henri II, & de Catherine de Médicis, naquit le 14 de Mai 1552. Aſſemblage bizarre de talens & de défauts ; de vertus & de vices, elle cultiva les lettres ; protégea la valeur, & ſe conſacra tour-à-tour à la dévotion & à la volupté. Ses graces & ſon enjouement lui tenoient lieu d'une beauté parfaite ; & la nobleſſe de ſa démarche inſpiroit la vénération. Dès l'âge de ſept ans ; elle donna des preuves de la pénétration de ſon eſprit ; comme on le voit dans ſes Mémoires. Le roi ſon pere, la veille de ſa

bleſſure, la prit ſur ſes genoux, & lui demanda qui elle aimeroit mieux, du prince de Joinville, ou du marquis de Beaupréau, qui jouoient dans l'appartement du roi? « Je préférerois le marquis; il eſt poſé » & ſage. »... Oui, dit le roi; mais Joinville eſt » plus beau. »... Oh! repartit Marguerite, il fait » toujours du mal, & veut être le maître par-tout. » Malgré la juſteſſe de cette réflexion, qui caractériſe ſi bien le prince de Joinville, qui fut dans la ſuite duc de Guiſe, Marguerite eut pour lui le penchant le plus violent.

Après la mort de Henri II, François II lui ſuccéda, & mourut après un règne de quatorze mois, en 1562. Alors les partis du prince de Condé & du duc de Guiſe rallumerent le feu de la diſcorde; & Marguerite, âgée de dix ans, fut conduite à Amboiſe, avec le duc d'Alençon, ſon frere. En 1564, elle revint à la cour, & accompagna le roi ſon frere & la reine ſa mere dans tous leurs voyages. Après la victoire de Jarnac, & la priſe de la Charité, en 1569, la cour alla féliciter le duc d'Anjou; & ce jeune vainqueur lia un commerce intime avec ſa ſœur Marguerite. Il ne voyoit qu'elle capable de lui conſerver ſon crédit à la cour, & la lieutenance générale. La calomnie envenima cette liaiſon innocente; mais ſans adopter les ſatyres injuſtes des ennemis de Marguerite, ni les éloges outrés de ſes approbateurs, nous dirons la vérité telle que l'hiſtoire la préſente.

Dès l'âge de douze ans, elle connut & chercha le plaiſir; le jeune d'Entragues & un nommé *Charius* ſe diſputerent l'honneur de le lui avoir fait connoître. Le duc de Guiſe fit bientôt oublier leurs leçons, & fut paſſionnément aimé. Ce fut alors que le duc d'Anjou, par le conſeil de Dugaſt, ſon favori, retira la confiance qu'il avoit dans Marguerite, & engagea ſa mere à ne plus lui donner la ſienne. Il craignoit qu'elle ne révélât leurs ſecrets au duc de Guiſe, leur ennemi. Marguerite ſe vengea ſur

Dugaſt, & le peignit dans ſes Mémoires comme l'homme le plus odieux. Le duc de Guiſe, quoique promis à Catherine de Clèves, veuve d'Antoine de Croy, prince de Portien, réſolut d'épouſer Marguerite ; mais cette princeſſe, s'il eſt permis de la croire, s'oppoſa d'elle-même à cette union, & fit conſentir le duc à épouſer la jeune veuve, en 1570, afin de pouvoir ſe réconcilier avec ſon frere. Peu de tems après, Sébaſtien, roi de Portugal, la fit demander en mariage ; mais le roi d'Eſpagne avoit des vues ſur ce royaume : il ne permit pas cette union.

L'édit du mois d'Août 1570, qu'on venoit d'accorder aux Proteſtans, ſembloit avoir rétabli la paix ; mais Catherine de Médicis réſolut de les exterminer ; &, pour les attirer à la cour, elle parla de marier ſa fille Marguerite au prince de Navarre ou de Viane, qui fut depuis Henri IV. Marguerite n'oppoſa à ſon mariage que ſon attachement à la religion Catholique, qu'elle profeſſa toujours hautement, malgré l'irrégularité de ſes mœurs. On ne parla point de diſpenſe pour unir deux perſonnes iſſues de germains ; & le 18 d'Août 1572, le mariage fut célébré avec le cérémonial qu'exigeoit la différence de religion. Le prince de Viane étant devenu roi de Navarre par la mort de Jeanne d'Albret, ſa mere, Marguerite parut, le jour de ſon mariage, habillée « à la royale, avec la couronne & bonnet » d'hermine mouchetée, qui ſe met au devant du » corps, (pareil à celui de nos préſidens à mortier » & de nos docteurs) tout brillante de pierreries, » & le grand manteau bleu à quatre aunes de queue, » portées par trois princeſſes. »

Dans le contrat ſigné à Blois, le 11 d'Avril de la même année, il étoit ſtipulé que la princeſſe auroit quatre cens mille écus d'or, qui valoient chacun 2 liv. 14 ſols de notre monnoie pour tous ſes droits ſucceſſifs paternels & maternels, quarante mille livres de rente pour douaire, & pour demeure le château de Vendôme meublé. Juſqu'à ce

jour, on n'avoit jamais vu de mariage ſi brillant : les fêtes durerent trois jours, avec le plus grand appareil ; mais cet éclat magnifique fut changé en ténébres affreuſes ; & les flambeaux de cet hymen devinrent des torches funébres pour éclairer le tombeau des malheureux Proteſtans. Le ſoir même de cette horrible exécution, Marguerite ſe trouva au coucher de la reine ſa mere, qui lui dit de ſe retirer. « Comme je faiſois la révérence, dit-elle dans » ſes Mémoires, ma ſœur de Lorraine, (madame » Claude de France, femme de Charles II duc de » Lorraine) me prend par le bras, & m'arrête ; & » ſe prenant fort à pleurer, me dit : Mon Dieu, » ma ſœur, n'y allez pas ; ce qui m'effraya extrê- » mement. La reine ma mere s'en apperçut, & ap- » pella ma ſœur, ſe courrouça fort contr'elle, & lui » défendit de me rien dire..... Je voyois bien qu'il » ſe conteſtoient, & n'entendois pas leurs paroles. » Elle me commanda encore rudement que je m'al- » laſſe coucher. Ma ſœur, fondant en larmes, me » dit bon ſoir, ſans m'oſer dire autre choſe ; & moi » je m'en allai toute tranſie & éperdue, ſans me » pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre. » Le roi de Navarre étoit au lit ; Marguerite le trouva environné de trente ou quarante ſeigneurs Huguenots, qui parlerent toute la nuit de la bleſſure de l'amiral de Coligny. Au point du jour, il ſe leva pour aller jouer à la paume, en attendant que le roi Charles fût éveillé, pour lui demander juſtice.

A peine Marguerite fut-elle livrée au ſommeil, qu'un homme frappa des pieds & des mains à ſa porte, en criant : *Navarre! Navarre!* La nourrice, qui couchoit dans l'appartement de la princeſſe, ouvrit la porte, s'imaginant que c'étoit le roi de Navarre. Mais quelle fut la frayeur de Marguerite, lorſqu'elle vit un gentilhomme nommé *Terſan*, pourſuivi par quatre archers, & couvert de bleſſures, ſe jetter dans la ruelle de ſon lit, & l'entraîner, mal-

gré elle dans cet aſyle. Elle mêla ſes cris à ceux du gentilhomme; & dans le moment Nançay, capitaine des gardes, arriva; & après avoir beaucoup ri du comique de la ſituation, il accorda à la princeſſe la vie du pauvre Terſan, qui la tenoit toujours dans ſes bras. Il lui apprit la cataſtrophe ſanglante, qui s'exécutoit, & l'aſſura que le roi, ſon mari, étoit en ſûreté dans le cabinet de Charles IX. Marguerite fit panſer les bleſſures de ſon protégé; le fit coucher dans ſa chambre; & après avoir pris un manteau de nuit, elle ſe rendit, *plus morte que vive* chez madame la ducheſſe de Lorraine. Comme elle entroit dans l'antichambre, dont les portes étoient ouvertes, un gentilhomme nommé *Bourſe*, fut percé d'un coup de hallebarde, à trois pas d'elle. La frayeur la fit évanouir dans les bras de Nançay. A peine fut-elle entrée chez ſa ſœur, que Mioſſans, premier gentilhomme du roi de Navarre, & Armagnac, ſon premier valet de chambre, vinrent la conjurer de leur ſauver la vie. Marguerite courut ſe jetter aux pieds du roi ſon frere, & de la reine ſa mere, occupés à armer les aſſaſſins, & obtint par ſes larmes la grace de Mioſſans & d'Armagnac.

Il eſt donc faux, par ce récit tiré des Mémoires de la reine Marguerite, que cette princeſſe avoit ſauvé la vie à ſon mari, « qui étoit ſur le livre rouge, » dit Brantome dans ſes Dames illuſtres, avec le » prince de Condé, l'amiral, & autres grands,» en le cachant ſous ſa jupe, qu'on nommoit alors *vertugadin*. Charles IX dit plus d'une fois que « la jupe » de ſa ſœur étoit le filet qui lui avoit ſervi à prendre » les Huguenots; » il vouloit dire que ſon mariage avec le roi de Navarre avoit attiré les Proteſtans à la cour.

Toutes les victimes immolées le jour de la ſaint Barthelemi ne pouvoient aſſouvir le reſſentiment de Catherine de Médicis: le roi de Navarre & le prince de Condé étoient échappés à ſa rage. Pour ôter au premier le titre de *beau-frere du roi*, & le ſacrifier

avec plus de ſûreté, elle réſolut de rompre ſon mariage, & demanda à la reine ſa fille, « ſi ſon mari » étoit homme, parce que, ſi cela n'étoit pas, ce ſe» roit un moyen de la démarier. » Si nous en croyons Marguerite, elle répondit à ſa mere « qu'elle la ſup» plioit de croire qu'elle ne ſe connoiſſoit pas à ce » qu'elle lui demandoit, mais qu'elle vouloit reſter » avec le mari qu'on lui avoit donné; me doutant » bien, ajoûte-t-elle, que la ſéparation n'avoit pour » but que la perte de mon mari. » Toute la vie de Marguerite dément l'innocence & l'ingénuité de cette réponſe; mais enfin quelque motif qui l'ait animée, dans le refus du divorce, on doit lui ſçavoir gré d'avoir ſauvé la vie au plus grand & au meilleur des rois.

En 1573, lorſque les députés Polonois vinrent chercher à Paris le duc d'Anjou qu'ils avoient élu roi de leur pays, Marguerite leur donna audience, comme fille de France, & leur fit admirer ſon eſprit & ſa beauté. L'un d'entr'eux, nommé *Laſco*, ne put s'empêcher de dire « qu'après l'avoir vue, il » n'y avoit plus rien à voir, & qu'il imiteroit vo» lontiers les pélerins de la Mecque, qui ſe crevent » les yeux par dévotion, lorſqu'ils ont vu le tom» beau de leur prophête, pour ne plus profaner » leurs regards. »

Le duc d'Anjou partit, le 28 de Septembre de la même année; & Marguerite l'accompagna juſqu'à Blamont. Pendant ce voyage de la cour, le roi de Navarre, & le duc d'Alençon devenu duc d'Anjou, qui s'étoient engagés par écrit à venger la mort de l'amiral, réſolurent d'aller en Champagne pour ſe mettre à la tête des troupes deſtinées à marcher ſous leurs ordres. Marguerite, avertie de ce complot par un gentilhomme Catholique nommé *Mioſſans*, en donna avis à la reine ſa mere, mais ſous la condition qu'en prévenant le complot, on n'en feroit aucune juſtice. Les princes, voyant leurs deſſeins découverts, remirent la partie à un autre tems; mais

il

il ne leur fut pas favorable : on les arrêta au mois d'Avril 1574, avec la Molè, gentilhomme Provençal, & le comte de Coconas, tous les deux favoris du duc d'Anjou. Le premier étoit éperdument aimé de la reine de Navarre, & le ſecond étoit l'amant favoriſé d'Henriette de Clèves, ducheſſe de Nevers. Convaincus d'avoir été complices des intelligences du duc d'Anjou avec les Proteſtans, ils furent exécutés en place de Grève ; les parties de leurs corps attachées à quatre potences ; & leurs têtes plantées ſur deux poteaux. La nuit ſuivante, Marguerite, & la ducheſſe de Nevers firent enlever les têtes de leurs amans, & les enterrerent de leurs propres mains dans la chapelle de S. Martin.

Les princes furent interrogés à leur tour. Marguerite défendit elle-même ſon mari, avec une fermeté admirable : « Dieu me fit la grace, dit-elle, » de dreſſer le mémoire ſi bien, que les commiſſaires » furent étonnés de le voir ſi bien préparé. » Ce n'étoit pas aſſez pour elle ; il falloit délivrer ſon mari & ſon frere de leurs priſons : pour y parvenir, elle réſolut de les déguiſer l'un & l'autre en femmes, & de les faire ſortir maſqués dans ſon carroſſe ; mais la mort de Charles IX mit les princes en liberté, & fit eſpérer à Marguerite qu'elle auroit plus d'autorité ſous le règne de Henri III ; mais Dugaſt ſon favori, & la reine-mere la repréſenterent au nouveau roi comme l'auteur & le lien de l'amitié politique qui régnoit entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. On l'accuſa de pluſieurs intrigues criminelles avec un nommé *Bidé*, & le brave Buſſi d'Amboiſe. Elle ſe juſtifie aſſez bien dans ſes Mémoires, quant à la premiere intrigue ; mais la complaiſance qu'elle paroît avoir à vanter le mérite de Buſſi, confirme les ſoupçons : « Il étoit né, dit-elle, pour être » la terreur de ſes ennemis, la gloire de ſon maître, » & l'eſpérance de ſes amis. » Buſſi aimoit paſſionnément la reine de Navarre ; & Brantome, dans ſes *Hommes illuſtres, & grands capitaines François*,

en donne une preuve convaincante. Dans une bataille, Buſſi voulut tuer de ſa main le capitaine Page, officier du régiment de Lancoſne; ſon ennemi ſuppliant lui demanda la vie « au nom de la perſonne du monde qu'il aimoit le mieux; Buſſi » frappé au cœur de ce mot, répondit: Va donc » chercher par tout le monde la plus belle princeſſe » & dame de l'univers, & te jette à ſes pieds, & » la remercie, & lui dis que Buſſi t'a ſauvé la vie » pour l'amour d'elle. » Brantome ajoûte: « Et cela » fut fait. »

Le roi de Navarre, trop occupé des charmes de madame de Sauve, la plus belle femme de la cour, & que Marguerite appelle *une Circé*, paroiſſoit peu inquiet de la réputation de ſa femme. Cependant, pour complaire au roi ſon beau-frere, il l'obligea d'éloigner d'elle la Torigni, la fidele confidente de ſes amours; & Buſſi fut exilé. Marguerite ne put réſiſter à tant de malheurs: « Banniſſant toute pru» dence de moi, dit-elle, je m'abandonnai à l'en» nui, & je ne me pus plus forcer de rechercher » le roi mon mari; de ſorte que nous ne couchions » plus, & ne parlions plus enſemble. » La néceſſité les rapprocha. Le duc d'Anjou, & le roi de Navarre, irrités du peu de conſidération qu'on leur laiſſoit à la cour, réſolurent de s'évader. Le premier quitta la cour, le 17 de Septembre 1575; & le ſecond ſe retira en Guyenne au mois de Février de l'année ſuivante, après avoir écrit à la reine ſa femme une lettre polie, dans laquelle il la prioit de ſe ſervir à la cour de tout ſon crédit, & de lui apprendre tout ce qui s'y paſſoit. Marguerite ne fut pas long-tems en état de ſecourir ſon mari; on l'arrêta dans ſon appartement; &, ſans la reine-mere, elle auroit été expoſée à toute la colere du roi. Catherine repréſenta qu'il falloit la ménager, parce qu'elle pouvoit travailler à un accommodement. Le roi ſe vengea ſur la Torigni, qui, depuis ſa retraite, demeuroit chez ſon couſin Chateſlas, & fit donner ordre à des ca-

valiers d'aller la noyer. Les cavaliers s'emparerent du château, lierent la Torigni ſur un cheval, & ſe préparoient à exécuter l'ordre du roi, lorſque, par un ſecours inattendu, deux officiers, la Ferté & Aventigni, qui alloient rejoindre le duc d'Alençon, rencontrerent les valets de Chateſlas, qui fuyoient de tous côtés, & délivrerent la pauvre Torigni des mains de ſes bourreaux. Le duc d'Anjou cria hautement ſur cette affaire: Catherine ſe rendit auprès de lui pour l'appaiſer, & rendit la liberté à Marguerite, qui devint l'arbitre de la paix dans la maiſon royale. Elle alla avec ſa mere dans la maiſon d'un gentilhomme, aux environs de Sens, où l'on devoit tenir la conférence, & parvint à la concluſion du traité, ſans parler de ſes propres intérêts.

Le traité ne fut pas de longue durée. Marguerite demanda la permiſſion de ſe retirer en Guyenne, auprès du roi ſon mari. Henri III répondit « qu'il » ne vouloit pas que ſa ſœur vécût avec un héréti» que; » il appelloit ainſi le roi de Navarre, parce que ce prince venoit de proteſter contre l'abjuration qu'on l'avoit forcé de faire après la S. Barthelemi. Bientôt la ligue Catholique fut conclue; le roi s'en déclara le chef, & commença une guerre ouverte contre les Proteſtans. Marguerite ſe retira en Flandres, ſous prétexte d'aller prendre les eaux de Spa, mais dans le deſſein de préparer les peuples des Pays-bas en faveur du duc d'Alençon, qui en méditoit la conquête ſur les Eſpagnols. On peut lire les détails curieux de ce voyage dans les Mémoires de Marguerite. A ſon retour, elle s'arrêta à la Fere en Picardie, qui lui appartenoit, où elle apprit que la paix étoit faite par l'édit de Poitiers, pour la ſeizieme pacification, du 5 d'Octobre 1577. Le duc d'Alençon vint lui-même à la Fere. Lorſque ce prince compara les plaiſirs qui régnoient dans la petite cour de Marguerite, avec les déſagrémens qu'il eſ-

ſuyoit tous les jours à la cour de France, il s'écria avec tranſport : « O ma reine, qu'il fait bon avec » vous ! mon Dieu ! Cette compagnie eſt un pa- » radis comblé de toutes ſortes de délices ; & celle » d'où je ſuis parti, un enfer rempli de toutes ſor- » tes de furies & de tourmens. » Lorſque Marguerite revint en France, le roi & les deux reines allerent au devant d'elle juſqu'à S. Denys. Son amitié pour le duc d'Anjou augmenta à tel point, que le roi, l'ayant fait mettre aux arrêts, Marguerite s'écria, « que ſi on ne lui permettoit pas de le » voir, elle ſe tueroit elle-même en ſa préſence. » La chaleur de cette amitié fraternelle donna lieu à bien des ſoupçons. Marguerite trouva le moment favorable de faire évader ſon frere ; & après l'avoir fait paſſer dans les Pays-Bas, elle partit pour la Guyenne, avec Catherine ſa mere, qui étoit accompagnée, comme de coutume, d'un grand nombre de belles filles, qui ſervoient beaucoup à ſes vues politiques. Le roi de Navarre alla au devant d'elle juſqu'à la Réole, & ne put ſe défendre contre la beauté de mademoiſelle d'Ayelle. Le célèbre Pibrac devint lui-même amoureux de la reine de Navarre ; ce qui fait dire à M. de Thou, « que la conférence » de Nérac fut favorable aux Huguenots, par la foi- » bleſſe de ce grave magiſtrat pour la princeſſe. »

Les affaires de Gaſcogne terminées, Catherine paſſa en Languedoc, & le roi de Navarre fixa ſa cour à Pau en Béarn. A d'Ayelle on vit ſuccéder les demoiſelles Rebours & Foſſeuſe ; mais l'amour excita moins de diviſion entre les deux époux que le zèle de la religion. A Pau, toutes les égliſes appartenoient aux Proteſtans ; & Marguerite, pour entendre la meſſe, n'avoit qu'une très-petite chapelle. Lorſqu'on la célébroit, on levoit le pont du château, pour empêcher les Catholiques du pays d'y aſſiſter. Cependant le jour de la Pentecôte, 1576, quelques-uns d'entr'eux ſe gliſſerent dans la chapelle,

Les eſpions en avertirent aussi-tôt le Pin, ſecrétaire du roi de Navarre, & partiſan zélé de l'intolérance. Ce forcené Proteſtant oſa maltraiter les Catholiques en préſence de la reine; les fit mettre en priſon, & ne les relâcha qu'après leur avoir fait payer une amende conſidérable. Marguerite ſe plaignit au roi de l'inſolence de ſon ſecrétaire, & le menaça de le quitter, s'il ne le chaſſoit à l'inſtant. Henri, pour avoir la paix, ſe défit d'un homme qu'il aimoit; mais il marqua long-tems à la reine du reſſentiment pour cette violence. Les ſoins qu'elle prit de lui, pendant une maladie dont il fut attaqué, rétablirent l'intelligence qui dura depuis 1577, juſqu'en 1580, que la guerre recommença entre les Catholiques & les Proteſtans. Marguerite voulut s'oppoſer à cette ſeptieme priſe d'armes; mais on ne l'écouta pas. Les Proteſtans ſurprirent Cahors & Taraſcon; & la cour de France leva trois armées commandées par Mayenne, les maréchaux de Biron & de Matignon. Tout ce qu'elle put obtenir, fut que la ville de Nérac, où elle réſidoit, ſeroit « tenue en neutralité, & qu'à trois » lieues aux environs, il ne ſe feroit point d'actes » d'hoſtilité, pourvu que le roi de Navarre ne s'y » trouvât point. » Mais ce prince étant allé dans cette ville pour y voir ſa chere Foſſeuſe, le maréchal de Biron, qui avoit ordre de l'attaquer par-tout où il ſeroit, « fit tirer ſept ou huit volées de canon dans » la ville, dont une donna juſqu'au château: » en même tems, il envoya un trompette à la reine de Navarre pour lui préſenter ſes excuſes.

La guerre finie, Henri III réſolut d'attirer le roi de Navarre & le duc d'Anjou à ſa cour; & pour y réuſſir, il fit écrire à Marguerite ſa ſœur de revenir auprès de lui. Cette princeſſe, peu contente de la conduite de ſon mari à ſon égard, partit en 1582, & ſe rendit à la cour de France. Ses liaiſons avec le duc d'Anjou, innocentes ou criminelles, aigrirent tellement l'eſprit du roi, qu'au rapport du baron de Busbeck, il oublia qu'elle étoit reine, & qu'elle étoit ſa ſœur.

& lui fit les plus ſanglans reproches. Ce qui arriva quelque tems après, acheva de l'enflammer contr'elle. Il avoit envoyé un courier à Joyeuſe, ſon favori, qui étoit allé à Rome, chargé d'une Lettre de deux feuilles, écrite de ſa main, & qui contenoit des ſecrets importans. Le courier fut arrêté & poignardé par quatre cavaliers qui le ſuivoient, & qui lui prirent ſa dépêche. Le prince, furieux à cette nouvelle, ſoupçonna ſa ſœur d'avoir tramé le complot; « il » lui reprocha publiquement, dit Busbeck, tous les » déſordres de ſa vie; lui nomma tous les amans » qu'elle avoit favoriſés; l'accuſa même d'avoir eu » un enfant illégitime depuis ſon mariage, & lui fit » un détail de tous les faits qu'il lui reprochoit tel- » lement circonſtancié, qu'on eût dit qu'il y eût été » préſent. Marguerite garda un profond ſilence, & » le roi finit par lui ordonner de ſortir inceſſamment » de Paris, & de délivrer la cour de ſa préſence » contagieuſe. »

Marguetite, dès le lendemain, ſortit promptement de Paris, ſans aucune ſuite que madame de Duras & madame de Béthune, ſes deux premieres dames. Dans le chemin, elle répéta ſouvent « qu'il n'y avoit » pas dans le monde deux princeſſes plus malheu- » reuſes qu'elle, & la reine d'Ecoſſe, » (Marie Stuart.) Lorſqu'elle fut arrivée entre S. Cler & Palaiſeau, Solern, capitaine des gardes, accompagné d'une troupe d'arquebuſiers, fit arrêter la litiere de la reine de Navarre, & l'obligea à ſe démaſquer; (les dames avoient alors coutume de porter des maſques dans les voyages, & de les pendre à la ceinture, lorſqu'elles arrivoient dans une ville:) il porta l'inſolence juſqu'à ſoufflетter les dames de Duras & de Béthune, & les fit conduire comme priſonnieres à l'abbaye de Ferrieres, près de Montargis. Le roi s'y rendit, ſuivi de Varillas; & cet hiſtorien dit que ce prince les interrogea lui-même, & fit mettre leurs réponſes par écrit. Il penſa enſuite à prévenir ſon beau-frere ſur tout ce qui s'étoit paſſé. On lit dans les Mémoi-

tes de Dupleſſis Mornai, « que le roi de Navarre » étant à Sainte-Foi, recut une Lettre du roi, en date » du 5 d'Août, par un valet de garde-robe, à la » chaſſe, toute de ſa main, par laquelle il lui man- » doit en ſomme, que, pour avoir découvert la mau- » vaiſe & ſcandaleuſe vie de madame de Duras & de » mademoiſelle de Béthune, il ſe ſeroit réſolu de les » chaſſer d'auprès de la reine de Navarre, comme » une vermine très-pernicieuſe, & non ſupportable » auprès d'une princeſſe d'un tel lieu. »

Le roi de Navarre le remercia de ſon attention; mais, lorſqu'il fut informé de la vérité du fait, il envoya vers Henri III Dupleſſis-Mornai, « pour le » ſupplier de lui déclarer la cauſe des inſultes faites » à ſa femme, & lui conſeiller, comme bon maître, » ce qu'il avoit à faire. » Mornai partit de Nérac le 17 d'Août, & alla trouver le roi à Lyon; mais il n'en reçut qu'une réponſe ambiguë, & une promeſſe legère de ſatisfaction. Cependant la reine de Navarre continuoit ſa route: ſon mari la reçut à Nérac; mais il ne put diſſimuler l'horreur que ſa conduite lui avoit inſpiré pour elle: la reine eut de nouvelles intrigues à Nérac, & le roi la traita avec le dernier mépris. Ce prince venoit d'être excommunié par Sixte-Quint. Marguerite aimoit trop ſa religion, pour vivre avec un époux excommunié: elle ſe retira à Agen, qui lui avoit été donné en dot, & qui tenoit pour les Catholiques ligués contre le roi de Navarre; mais l'indécence de ſa conduite, & les extorſions de madame de Duras, qui l'avoit rejointe, la rendirent ſi odieuſe, que les habitans livrerent leur ville au maréchal de Matignon. La reine monta en trouſſe derriere un gentilhomme nommé *Lignerac*, & madame de Duras derriere un autre. Dans cet équipage, & en deux jours, elle fit vingt-quatre lieues, & ſe réfugia dans Carlat, fortereſſe des montagnes d'Auvergne, dont Marcé, frere de Lignerac, étoit gouverneur. Rien de plus humiliant que l'état de cette princeſſe. Privée de la protection du duc d'Anjou, qui venoit de

mourir ; mépriſée du roi, ſon mari, & déteſtée des habitans de Carlat, elle craignit d'être livrée au roi, & voulut s'évader ; mais le marquis de Canillac la ſurprit, & la conduiſit au château d'Uſſon en Auvergne. Marguerite, âgée de trente-cinq ans, n'employa, contre ſon ennemi, d'autre ſecours que celui de ſes charmes. Canillac vaincu lui livra le château d'Uſſon, où elle vécut dans les plaiſirs, mais non pas ſans inquiétude. Du haut de ſa terraſſe, dit Hilarion de Coſte, elle vit ſes amis taillés en piéces ; & le comte de Randan, leur chef, de la maiſon de la Rochefouchauld, tué par le marquis de Curton, qui s'empara d'Iſſoire, le 14 d'Août 1590, le même jour que le roi triomphoit à Ivry. Le fort d'Uſſon étoit imprenable, mais non pas inacceſſible à la famine. Marguerite fut obligée d'engager ſes pierreries à Veniſe, & de fondre ſa vaiſſelle. Elle n'avoit, dit-elle, « rien de libre que l'air, eſpérant peu, » craignant tout ; car tout étoit en feu & en déſor- » dre autour d'elle. » Sans le ſecours d'Eléonor d'Autriche, ſa belle-ſœur, l'indigence l'auroit réduite aux dernieres extrémités.

Henri vouloit bien conſentir à ſon retour, mais à condition qu'elle céderoit ſa place à Gabrielle d'Eſtrées, qu'il aimoit éperdument. Après la mort de cette favorite, Marguerite, ennuyée de ſa retraite, préſenta elle-même au pape Clément VIII la requête, qui tendoit à ſon divorce avec le roi. Son mariage fut déclaré nul au mois d'Octobre 1599 ; & celui du roi avec Marie de Médicis, célébré au mois de Décembre 1600. Marguerite accoutumée, par ſes malheurs, à perdre de vue le rang qui lui étoit dû, fit céder ſon orgueil à ſes paſſions & à ſes plaiſirs. « Etant entrée fort avant dans les intri- » gues, dit Mézerai, pour découvrir les menées du » comte d'Auvergne, fils de la belle Touchet & de » Charles IX, elle en donna pluſieurs avis au roi ; » & pour récompenſe, elle obtint de revenir à la cour, après une abſence de vingt-deux ans. La reine

Marguerite parut donc à Paris, en 1605, pour rendre hommage à Marie de Médicis, reine régnante, & assister au sacre de cette princesse, où elle n'eut le pas qu'après Madame, sœur du roi. Après avoir demeuré quelque tems au château de Madrid, dans le bois de Boulogne, elle fixa son séjour à l'hôtel de Sens, près de l'*Ave Maria*, qui appartenoit aux archevêques de cette ville. C'est-là que les plaisirs la dédommagerent de la perte des honneurs. Henri IV « l'avoit priée d'être plus ménagere, & de ne » pas faire de la nuit le jour, & du jour la nuit ; » mais le penchant l'emporta sur les conseils les plus sages.

Dans ce tems, un de ses mignons, nommé *Datte*, fut tué par le jeune Vermond, à la portiere de son carrosse. Elle quitta l'hôtel de Sens, qui avoit été témoin du malheur de son cher *Atys*, (c'est ainsi qu'elle appelloit son amant,) & se retira au fauxbourg S. Germain, où elle acheta un autre hôtel, proche de la riviere, & du Pré-aux-Clercs, promenade affectée alors aux écoliers de l'université : c'est où se trouve aujourd'hui la rue de l'Université, & ses environs. Elle y commença de grands desseins de jardinage & de bâtimens ; & le 21 de Mars 1608, elle posa la premiere pierre du couvent des Augustins, qui a donné son nom à la rue.

Marguerite passa les derniers jours de sa vie dans la dévotion, l'étude & les divertissemens. Elle donnoit aux pauvres le dixieme de ses revenus, & ne payoit aucune de ses dettes. Elle paroissoit souvent à l'église ; mais aux pieds même de l'autel, elle formoit le projet d'une galanterie nouvelle. Noublions pas ses talens. Les Mémoires qu'elle nous a laissés, & qui malheureusement finissent au tems où elle reparut à la cour, nous prouvent l'élégante facilité de sa plume dans la prose. Les curieux gardent dans leurs cabinets des vers qu'elle a composés, & qui valent bien ceux des poëtes les plus

célèbres de ſon tems. Ses panégyriſtes & ſes ennemis nous en ont laiſſé un portrait également infidele : « Marguerite, dit Catherine de Médicis, étoit » une preuve parlante du peu de juſtice de la loi » Salique. Avec les talens qu'elle poſſédoit, elle » pouvoit égaler les plus grands rois. » Elle mourut à Paris, dans ſon hôtel du fauxbourg S. Germain, le 27 de Mars 1605, à l'âge de ſoixante-deux ans. Son corps, après être reſté quelque tems en dépôt dans la chapelle de l'égliſe des Auguſtins, auprès de ſon hôtel, fut porté à S. Denys, & inhumé dans le tombeau des Valois.

VARIA, aïeule d'Héliogabale. *Voy.* JULIA MÆSA.

VASIA (*Anne de*) ſçavoit parfaitement le latin. La princeſſe Marie de Portugal la retint à ſa cour, à cauſe de ſon eſprit.

VATRI. (*Madame*) *Voyez* BUTTET.

VAUDEMONT, (*Louiſe de Lorraine-*) reine de France, *Voyez* LOUISE DE LORRAINE.

VAUX, (*Anne de*) célèbre héroïne du XVII ſiécle, native d'un village près de Lille en Flandre, ſe déguiſa en homme, & prit parti dans l'infanterie, ſous le nom de *Bonne-Eſpérance*. Elle ſe diſtingua par ſa valeur, & obtint une lieutenance dans le régiment du barron de Merci. Ayant été priſe & dépouillée, ſon ſexe fut découvert : le maréchal de Senectere lui offrit une compagnie, qu'elle refuſa, ne voulant pas ſervir contre ſon prince ; elle ſe rendit à Bruxelles en 1653, & ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Marquette.

VELSER, (*Marguerite*) fille d'Antoine Velſer, commandant de Memmingen en Allemagne, & femme du célèbre Conrad Peutinger, partagea la gloire & la réputation de ſon époux, & mourut en 1552 agée de ſoixante-onze ans.

VÉNERANDE, premiere femme de Gontran, roi de Bourgogne, qui la fit paſſer de l'état de ſervitude ſur le trône. Il lui donna, bientôt après, Mar-

Fatrude pour rivale ; & Vénérande en conçut tant de jalouſie, qu'elle fit empoiſonner, dit-on, le fils de cette princeſſe ; mais elle perdit elle-même preſqu'auſſi-tôt ſon fils Gondebaut ; & Gontran, qui lui imputa la mort de ces princes, conçut contre elle une véritable haine. Vénérande en mourut de chagrin, vers l'an 566.

VÉNI D'ARBOUZE. *Voyez* MARGUERITE VÉNI, *&c.*

VERDIER, (*mademoiſelle*) Toulouſaine, faiſoit d'aſſez jolis vers ; & l'on a d'elle quelques poëſies inſérées dans le recueil, qui a pour titre *Le Triomphe de la violette*, par M. Robert Touſſain, de Toulouſe.

VERGI. (*Alix de*) *Voyez* ALIX DE VERGI.

VERGNE, (*Marie-Madeleine Pioche de la*) comteſſe de la Fayette. *Voyez* FAYETTE.

VERMANDOIS. (*Agnès de*) *Voyez* AGNÈS DE VERMANDOIS.

VERNEUIL, (*Catherine-Henriette de Balſac d'Entragues, marquiſe de*) fille de François de Balſac, ſeigneur d'Entragues, de Marcouſſi & de Malesherbes, & de Marie Touchet, ancienne maîtreſſe de Charles IX, naquit en 1579, avec toutes les diſpoſitions pour la vocation de ſa mere. Henri IV venoit de perdre la belle Gabrielle. Sur la fin de l'année 1599, comme il s'amuſoit à Fontainebleau, on lui fit un portrait ſi ſéduiſant des charmes & de l'eſprit de mademoiſelle d'Entragues, qu'il réſolut de la voir. Sans être auſſi belle que mademoiſelle d'Eſtrées, elle étoit plus jeune, plus enjouée, plus aimable que ſa mere, qui ayant des obligations au prédéceſſeur de Henri, témoigna ſa reconnoiſſance, en attirant le roi à Malesherbes où étoit ſa fille. Mais François de Balſac, & le comte d'Auvergne, fils de Charles IX, & de Marie Touchet, emmenerent la jeune Catherine à Marcouſſi. Malgré leurs précautions, le comte de Lude procura ſouvent au roi le plaiſir de la voir. On travailloit alors à la diſ-

ſolution de ſon mariage avec la reine Marguerite de Valois. Mademoiſelle d'Entragues, plus ambitieuſe que tendre, irrita la paſſion du roi par des refus perſéverans. On lui offrit cent mille écus; cette ſomme ne put l'éblouir: elle parla de mariage, & démanda une promeſſe par écrit en bonne forme. Le prince accorda tout, & s'imagina juſtifier ſa foibleſſe, en mettant pour clauſe: « Pourvu qu'elle eût » dans l'année un enfant mâle. » Le baron de Roſni fut indigné de cet écrit, & le déchira en préſence du roi: « Je crois que vous êtes fol, s'écria le » prince. »... Plût à Dieu, répondit Roſni, que je le » fuſſe ſeul en France! » Le roi ramaſſa les morceaux; ſe retira dans ſon cabinet; &, après avoir avoir fait un autre billet, qu'il ſigna, dit-on, avec ſon ſang, il ſortit de Fontainebleau, & chaſſa, pendant deux jours, du côté de Malesherbes.

Cependant on ſongeoit à le marier avec Marie de Médicis, fille du grand duc de Toſcane. Les négociateurs agirent avec tant de chaleur, que l'affaire fut conclue en très-peu de tems. Mademoiſelle d'Entragues étoit enceinte. Le roi, pour la conſoler, retarda, autant qu'il fut poſſible, ſon mariage, & lui donna le marquiſat de Verneuil, qui fut érigé en duché-pairie, en 1652. Au mois de Juin, il partit pour aller combattre le duc de Savoye. La marquiſe, le voyant ſi près de ſa future épouſe, courut à S. André de la Côte, & lui fit tant de reproches ſur ſon manque de parole, qu'ils furent brouillés pendant quelque tems. Le roi, qui l'aimoit paſſionnément, ne garda pas long-tems ſa colere: il l'emmena à Grenoble, où il demeura une ſemaine entiere, & partit avec elle pour Chambery. Pendant leur ſéjour dans cette ville, le tonnerre tomba dans la chambre de la marquiſe, & lui cauſa tant de frayeur, qu'elle accoucha d'un enfant mort. Le roi, à cette nouvelle, parut glacé d'effroi: la marquiſe étoit enchantée de cet accident; l'enfant étoit mâle; & ſelon la promeſſe du roi, elle ſe croyoit déja ſur le trône. Mais

le roi n'étoit pas le maître de tenir ſa parole ; il voulut le prouver à ſon amante : on lui répondit par les reproches les plus piquans. Sans ſe déſiſter de ſes prétentions, la marquiſe conſentit à ſe laiſſer appaiſer. Marie de Médicis fut couronnée ; mais auſſi-tôt après la cérémonie, le roi vint en poſte de Lyon à Paris, & demeura trois jours à Verneuil.

La nouvelle reine voulut exiger de ſon époux le ſacrifice de la marquiſe. Ne pouvant l'obtenir, elle lui fit eſſuyer mille chagrins domeſtiques, ſans en devenir pour cela plus heureuſe. En 1602, le comte d'Angoulême, frere utérin de la marquiſe, ayant eu part à la conſpiraiion du maréchal de Biron, devoit partager ſon ſupplice ; mais les larmes de la marquiſe déſarmerent le roi. Au mois d'Août, elle accoucha d'un fils qui la rendit plus chere à ſon amant, & qui fut légitimé peu de tems après ſa naiſſance, & nommé *Henri de Bourbon, duc de Verneuil.* Toutes ces nouvelles faveurs ne raſſuroient pas la marquiſe. On lui avoit déja manqué de parole pour le bien de l'Etat ; & l'on pouvoit bien la ſacrifier pour une pareille cauſe. D'ailleurs Roſni étoit un ennemi redoutable : il s'oppoſoit de tout ſon pouvoir aux graces que le roi lui accordoit. Pour le punir, elle le deſſervit dans l'eſprit du comte de Soiſſons. Le roi, apprenant le demêlé, ſe douta que ſa maîtreſſe en étoit la cauſe : « Elle a bon bec, dit-» il ; elle eſt ſi remplie d'inventions, que, ſur le moin-» dre mot que Roſni lui aura dit, elle en aura » ajoûté cent, & même mille. » Cependant, pour ne pas la chagriner, il lui fit donner ſix mille livres.

Ces préſens, & le cœur même du roi ne pouvoient la conſoler de la perte de ſa main ; & dans toutes les occaſions, elle donnoit des preuves de ſon mécontentement. Les ducs de Bouillon & de la Trémouille, le prince de Condé, & les d'Entragues, fâchés, diſoient-ils, que le roi, ſous une feinte promeſſe, eût ſéduit leur parente, formerent une cabale. La marquiſe fut de la partie ; & en particu-

lier, elle déſeſpéroit le roi par ſes caprices & ſes hauteurs. Ces deux amans, dit Sulli, « ne ſe firent plus » l'amour qu'en grondant. Il faut, lui écrivoit le » prince, ceſſer ces bruſquettes, ſi vous voulez » l'entiere poſſeſſion de mon cœur. Comme Roi & » comme Gaſcon, je ne les ſçais pas endurer. Ceux » qui aiment parfaitement comme moi, veulent être » flattés, non rudoyés. »

Le roi étoit encore plus mal mené par ſa femme. Cette princeſſe ayant appris qu'avant ſon mariage, il avoit promis par écrit d'épouſer ſon amante, ne ceſſoit de le perſécuter, pour qu'il retirât cet écrit des mains de la marquiſe. Le roi promit à la reine de la ſatisfaire, & courut auſſi-tôt chez la marquiſe; mais on rejetta bien loin ſa propoſition; & on lui parla avec tant d'aigreur, & des termes ſi peu ménagés, que le roi ſortit bruſquement de ſa chambre, « dans la » crainte, dit-il, qu'il ne vînt à la ſoufflетter. » Son courroux ne dura pas long-tems. Rebuté ſans ceſſe par la reine, & perſuadé, comme il le répétoit ſouvent, que, quand même il chaſſeroit ſa maîtreſſe, ſa femme n'en ſeroit pas plus raiſonnable, il fit toutes les démarches pour ſe réconcilier avec la marquiſe, & ne ſongea plus qu'à l'enjouement de ſon eſprit, & aux graces de ſa converſation. Cependant, après qu'il eût réfléchi à la réſiſtance qu'elle avoit témoignée, lorſqu'il demanda l'écrit, il craignit qu'elle n'en fît un mauvais uſage, & conjura Silleri & Sulli de l'arracher de ſes mains. Mais la douceur du premier, & les reproches du ſecond furent inutiles; on les aſſura qu'on ne demandoit qu'une ſéparation; & pour le prouver, elle dicta une lettre à Sulli, & lui recommanda de la donner au roi; Sulli n'y conſentit, qu'après s'être fait donner un écrit par lequel la marquiſe avouoit qu'il avoit obſervé ſcrupuleuſement la teneur de ſes paroles. Le roi, après la lecture de cette lettre, s'écria: « Elle le » veut; je le ſouhaite encore davantage: elle ſera » priſe dans ſes propres filets. » Il ſe mit en devoir

de lui répondre ; mais il n'en eut pas le courage. Trois jours après, dans le mois d'Avril 1604, il ſe rendit à Paris ; courut chez la marquiſe ; ſe nomma ſeul coupable, & parut plus amoureux que jamais. La marquiſe triomphoit. Pour s'aſſurer une entiere victoire, elle feignit de s'être jettée dans la dévotion, diſant que le ciel s'offenſoit d'une liaiſon, qu'une promeſſe de mariage n'excuſoit plus ; mais en même tems elle refuſoit ſes faveurs avec tant de graces, qu'elle faiſoit deſirer davantage ce qu'elle ne vouloit plus accorder.

La marquiſe avoit plus d'un motif, en affichant la dévotion. Elle avoit déja trouvé pluſieurs caſuiſtes qui annulloient le mariage du roi. Son confeſſeur, le P. Archange Chanvalon, Capucin, fils, dit *Baſſompierre*, de la reine Marguerite, & de Harlai de Chanvalon, pourſuivoit cette affaire à Rome avec beaucoup de chaleur. Il étoit ſoutenu par le roi d'Eſpagne, & le duc de Savoye. Pour réuſſir, & ſe rendre le pontiſe favorable, il étoit néceſſaire que la maquiſe parût dévote. Pendant ce tems, Paris étoit inondé d'une foule de libelles, qui autoriſoient ſes prétentions chimériques. Le roi fut informé de la conduite de ſa maîtreſſe ; mais il étoit réſolu de la trouver innocente. Le comte d'Auvergne avoit des prétentions ſur la couronne, comme fils de Charles IX, & publioit par-tout qu'il avoit à produire des diſpoſitions de ſon pere en ſa faveur, mais qu'il cédoit tous ſes droits à ſon neveu, fils de la marquiſe, & de Henri IV. Le roi d'Eſpagne, qui avoit auſſi ſon deſſein, conclut un traité avec lui & ſa ſœur, & promit de l'aſſiſter de troupes & d'argent. Les brigues du Comte avec Philippe II éclaterent. Le roi le manda, & fit arrêter Morgan, ſon homme de confiance. Les dépoſitions de cet Anglois étoient plus que ſuffiſantes pour faire le procès au Comte ; le roi ſe contenta de le réprimander, & ſe fit rendre ſa promeſſe de mariage. La marquiſe regarda la grace de ſon frere comme un très-léger dédom-

magement de la perte qu'elle faiſoit. Il fallut, pour l'appaiſer, lui donner vingt mille écus, & promettre au comte d'Entragues, qui n'avoit jamais paru dans une armée, le bâton de maréchal de France. La promeſſe fut rendue en public, avec un billet ſigné de la marquiſe, qui prouvoit que c'étoit la véritable & ſeule promeſſe qu'elle avoit obtenue du roi. Toutes ces ſûretés avoient paru néceſſaires, pour ôter aux mécontens tout prétexte de cabaler.

Le comte d'Angoulême ne changea, pour cela, ni de deſſein ni de conduite. Loménie intercepta des Lettres de ſa main, qui prouvoient ſon crime. Averti du péril qui le menaçoit, il ſe réfugia en Auvergne. Pour l'avoir entre ſes mains, le roi uſa de ſtratagême. Deux faux confidens du Comte l'engagerent à ſe trouver à la revue des chevaux-légers, comme colonel général de la cavalerie. Il donna dans le piége, & fut arrêté par quatre officiers déguiſés en laquais, & conduit auſſi-tôt à la Baſtille, avec le comte d'Entragues. Le roi fit enfermer la marquiſe dans ſa maiſon de la rue S. Paul, ſous la garde du chevalier du Guet; mais, dans la crainte qu'elle ne ſe chagrinât, il la fit aſſurer de ſon pardon par tous les courtiſans, & leur recommandoit de lui ménager uue réconciliation. Le Comte avoit confié l'original de ſon traité avec l'Eſpagne, à ſon ami Antoine Chevillard, tréſorier général de la gendarmerie de France. Comme parent de la marquiſe, il avoit été conduit à la Baſtille; mais, quelques momens avant ſa diſgrace, il avoit heureuſement caché le traité dans la baſque de ſon pourpoint. Amelot de la Houſſaie dit que ſon biſaïeul, voyant qu'on le traitoit en criminel d'Etat, mangea peu-à-peu le traité & la ratification de l'Eſpagne. Le comte d'Auvergne ignoroit ce trait généreux de ſon ami; cependant, dans trois interrogatoires qu'il ſubit, il nia conſtamment le crime dont il étoit coupable: « Meſſieurs, diſoit-il à ſes juges, montrez-moi » une ligne d'écriture par laquelle on puiſſe me con» vaincre d'avoir traité avec le roi d'Eſpagne, ou

ſes

» ſes agens, & je vais ſigner au-deſſous mon arrêt » de mort, & me condamner moi-même à être écar- » telé vif. » Pendant tout le tems de ſa priſon, il affecta la tranquillité de l'innocence. Sa femme lui ayant fait demander ce qu'il deſiroit d'elle ? « Rien » autre choſe, répondit-il, ſinon que vous me faſſiez » proviſion de bon fromage & de moutarde, & que » vous n'ayez aucune inquiétude. »

Le roi, croyant que la marquiſe ſeroit plus ſincere, chargea Sulli de l'exhorter à l'aveu & au repentir de ſa faute. Dès qu'il parut, on lui ferma la porte, ſous prétexte d'une fluxion. Il revint une ſeconde fois; mais la marquiſe, loin de fléchir, exhala mille plaintes contre le roi : « Je ne me ſou- » cie point de mourir, diſoit-elle ; au contraire, je le » deſire. Mais ſi le roi coopere à ma mort, on dira tou- » jours qu'il aura fait mourir ſa femme, & que je ſuis » reine avant cette groſſe banquiere. » C'étoit-là le titre glorieux dont elle qualifioit Marie de Médicis. Elle demanda enfin qu'on lui permît de ſe bannir avec ſon pere, ſa mere, ſon frere & ſes enfans, & qu'on lui accordât un fonds de terre de cent mille livres au moins. On avoit déja rapporté au roi, dit Baſſompierre, qu'un prince épouſeroit la marquiſe, ſi elle ſe trouvoit avoir cent mille écus. Là-deſſus, de Bellievre dit au roi : « Sire, donnez-en deux cens mille » beaux à cette belle demoiſelle, & trois cens mille » & tout, ſi à moins ne ſe peut; & c'eſt mon avis. » Mais Sulli s'y oppoſa, & employa toute ſon éloquence & toute l'ardeur de ſon zèle à diffamer la marquiſe dans l'eſprit de ſon maître. Il n'oublia pas ſur-tout, que lorſqu'on avoit inventorié les papiers de la marquiſe, on avoit trouvé force petits poulets amoureux, dont une grande partie venoient de la main de Sigogne, un des confidens de Henri. Ce prince punit ſon rival, en l'exilant de ſa préſence.

On prétend que la marquiſe n'étoit infidele qu'à l'exemple de ſon amant; & Victorio Siri nous aſ-

ſure que le roi aimoit beaucoup mademoiſelle d'Entragues, qui étoit plus belle que ſa ſœur aînée, & que leur pere voulut ſe ſervir de la paſſion du prince, pour lui ôter la vie. Dans ce deſſein, il ordonna à ſa femme d'enlever ſa fille qui étoit à Fontainebleau, & de la conduire à Malesherbes. Le roi lui envoya pluſieurs meſſagers; mais elle répondit qu'elle étoit obſervée de ſi près, que ſa Majeſté ne pourroit jamais la poſſéder. Cet obſtacle ne fit qu'animer le prince: il alla lui-même à Malesherbes, ſuivi du ſeul Baſſompierre. Mais, craignant d'être reconnu, il ſe contenta de parler à la demoiſelle, à travers les fenêtres, & lui donna un rendez-vous dans une prairie, où il promit de ſe trouver déguiſé. D'Entragues ſçut tout, & ſe prépara à tuer le roi dans une embuſcade; mais ſa fille, ſoupçonnant ſon deſſein, rompit la partie, & ſauva ſon amant du danger qui le menaçoit.

Le même hiſtorien nous apprend que le roi fut expoſé au même péril avec la marquiſe. Il partit un jour déguiſé de Fontainebleau, pour l'aller voir à Verneuil. Seize des parens de la marquiſe l'attendoient dans la campagne, pour l'aſſaſſiner. Il n'échappa que par un bonheur ineſpéré. Ces deux anecdotes, que l'on vient de citer, ne ſe trouvent point dans les Mémoires de Baſſompierre, ni dans ceux de Sulli.

Au commencement de l'année 1605, le parlement, après de longues procédures, condamna le comte d'Angoulême & le comte d'Entragues, ſon beau-pere, à perdre la tête, & la marquiſe à être renfermée dans un couvent pour toute ſa vie. Le roi, liſant ce dernier article, ne put diſſimuler la peine qu'il lui cauſoit. Les courtiſans s'en apperçurent: ils avoient tous promis à la reine de contribuer à la perte de la marquiſe; & dans l'inſtant, ils n'eurent qu'une voix en ſa faveur. Le roi dépêcha quelques-uns d'entr'eux, pour lui prononcer ſon arrêt. La marquiſe, quoique perſuadée qu'elle

obtiendroit ſa grace, frémit à cette nouvelle; & les courtiſans aſſurerent le roi de ſa ſoumiſſion. Henri ſe rendit auſſi-tôt auprès d'elle; lui accorda une grace entiere, à telle condition qu'elle l'exigeroit. La marquiſe demanda la vie de ſon pere & de ſon frere. Le roi, vaincu par ſes larmes & par l'amour qu'il avoit pour elle, commua la peine du comte d'Angoulême en une priſon perpétuelle, & celle du comte d'Entragues en un exil dans ſes terres. Baſſompierre ajoûte deux raiſons qui engagerent le roi à pardonner au comte d'Angoulême. Il eſtimoit beaucoup madame d'Angoulême, & céda à ſes inſtances. En ſecond lieu le roi Henri III n'avoit recommandé, en mourant, à ſon ſucceſſeur que le comte d'Angoulême, & le duc de Bellegarde, grand écuyer. « Henri IV, dit Baſſompierre, ne vou-» loit pas qu'il fût dit qu'il eût fait mourir un hom-» me, que celui qui lui avoit laiſſé le royaume, lui » avoit ſi affectionnément recommandé. »

Le public parla diverſement d'une grace ſi peu méritée; la reine ne pouvoit s'en conſoler. Pour l'appaiſer, la marquiſe eut ordre de ſe retirer à Verneuil; mais le roi ne pouvoit paſſer un jour ſans la voir. Enfin après ſept mois, dit Péréfixe, le procureur général ne trouvant aucune preuve contre la marquiſe, le roi la fit déclarer entiérement innocente du crime de ſon frere, & la diſpenſa de ſe préſenter au parlement, pour y faire enregiſtrer ſes lettres d'abolition. Elles furent entérinées le 6 de Septembre; & la reine perdit tout eſpoir de faire revivre la ſentence.

Cependant le comte d'Auvergne ſouffroit ſa priſon avec impatience: il écrivit à ſon beau-pere que, s'il vouloit, il lui ſeroit facile de faciliter ſon évaſion. Le comte d'Entragues y conſentit, & prépara des poulies & des cordes; mais il fut vendu par un nommé *Cordier*; & le grand-prévôt trouva tous ces préparatifs dans le bois de Malesherbes. Le roi fort irrité fit arrêter d'Entragues, & lui fit ſubir un

interrogatoire chez lui. Heureuſement les témoins produits par Cordier, dépoſerent qu'ils ignoroient entièrement ce qui s'étoit paſſé; & à la priere de la marquiſe, on déclara le comte innocent.

Toutes ces marques de faveur ne pouvoient raſſurer la marquiſe ſur le danger qui la menaçoit. Jacqueline du Beuil étoit moins belle que cette favorite; mais elle avoit encore plus de grace & plus d'enjouement. Le roi d'abord fit à peine attention aux charmes de Jacqueline: dans la ſuite, il ſe paſſionna pour elle, « & tâcha, dit l'Etoile, de faire » revivre en elle l'amour qui étoit comme éteint en » ſa marquiſe. » Malgré ce nouvel attachement, il tenoit toujours à ſa vieille paſſion; & tous les caprices de la marquiſe, (car ils ne ſe faiſoient plus l'amour qu'en grondant, dit Sulli,) ni même ſes infidélités ne purent l'effacer entièrement de l'eſprit du roi.

Le prince de Joinville paroiſſoit fort amoureux de la marquiſe; tous les deux s'écrivoient des lettres paſſionnées, & la marquiſe parla de mariage. Les courtiſans eurent bientôt nouvelle de cette intrigue; le roi ne tarda pas à en être informé. Il ordonna à Sulli d'aller chez la marquiſe pour lui reprocher ſon impudence, ſes liaiſons avec les ennemis du roi, ſes indignes procédés envers la reine, & la menacer de lui ôter ſes enfans, & de la confiner dans un cloître. La marquiſe avoit alors pour rivales la comteſſe de Moret, & mademoiſelle des Eſſarts. La crainte de perdre le cœur du roi lui fit rompre avec le prince de Joinville qui, de ſon côté, devint amoureux à l'excès de madame de Villars, mortelle ennemie de madame de Verneuil, juſqu'à lui ſacrifier une lettre qu'il diſoit avoir reçue de cette derniere. Madame de Villars la porta ſur le champ au roi, qui ne douta pas de l'infidélité de la marquiſe. Sulli, qui ne doutoit de la contrefaction de cette lettre, conſeilla au roi d'entendre ſon amante, avant que de la condamner; « Elle a ſi bon bec, répondit le roi,

» que, ſi je la laiſſe dire, j'aurai encore tort, & elle » raiſon. » La marquiſe nia le fait, & s'en rapporta au jugement de Sulli. Les piéces furent examinées. Le duc d'Aiguillon, dit Baſſompierre, amena au roi un clerc de Bigot, qui confeſſa avoir contrefait ces lettres. Le prince de Joinville fut banni; & la marquiſe fut plus aimée que jamais. Le roi lui donna bientôt des preuves de ſa tendreſſe. En 1608, l'évêché de Metz étant venu à vaquer, le chapitre, pour complaire au roi, nomma le marquis de Verneuil; mais le pape Paul V refuſa la diſpenſe d'âge. Le duc de Nevers alla auſſi-tôt en cour de Rome; mais il ne put obtenir pour le marquis que le titre d'Evêque. En 1609, le roi devint amoureux de Charlotte de Montmorenci, qu'il fit épouſer au prince de Condé. La marquiſe en fut jalouſe, & dit pluſieurs fois au ſujet de ce mariage, que le roi l'avoit fait pour abaiſſer le cœur au prince de Condé, & lui hauſſer la tête.

L'année ſuivante, la marquiſe fut au comble du malheur. La mort de Henri IV, aſſaſſiné le 14 de Mai, l'expoſa à tout le reſſentiment de Marie de Médicis. Mais quelle fut ſa frayeur, lorſqu'on l'accuſa d'avoir trempé dans le complot infâme de Ravaillac! La demoiſelle Deſcoman fut ſon accuſatrice: elle avoit été inſtruite du deſſein, diſoit-elle, par Charlotte du Tillet, fille de chambre de la marquiſe, & s'étoit préſentée ſouvent à la cour, pour en informer le roi; mais on n'avoit jamais voulu l'entendre. Ces preuves apparentes firent beaucoup d'effet. On arrêta ſur le champ Charlotte avec ſa ſœur, Sauvage, valet de chambre du comte d'Entragues, & Jacques Gaudin. Le dimanche 30 de Janvier, la marquiſe fut décrétée d'un aſſigné pour être ouïe par le premier préſident. Après une converſation de quatre heures entieres, elle eut ſa liberté. Gaudin, dans la confrontation, démentit en tout la Deſcoman, & la convainquit de fourberie. Le 31 de Juillet, il parut un arrêt définitif, qui déclara la marquiſe de Verneuil, & la demoiſelle du Tillet, Sauvage & Gaudin, purs

& innocens de l'aſſaſſinat de Henri IV. On reconnut que la Deſcoman étoit une femme de mauvaiſe vie, qui avoit été enfermée à l'Hôtel-Dieu, & enſuite au Châtelet où l'on avoit rendu une ſentence de mort contr'elle. On la condamna à une priſon perpétuelle, & tous ſes biens furent confiſqués. Si le parlement ne la fit pas mourir, c'eſt qu'elle pallia ſi bien ſa calomnie, qu'on ne trouvoit pas aſſez de raiſons pour la punir du dernier ſupplice.

Délivrée d'un danger auſſi funeſte, la marquiſe quitta la cour, où tout lui retraçoit la perte de ſa fortune; plus cruelle à ſon cœur que celle de ſon amant. Tout le tems de ſa vie prouve qu'elle étoit plus ambitieuſe que ſenſible. Sans avoir de qualités eſtimables, elle ſçut fixer le roi par ſon enjouement; & par le charme de ſa converſation. C'eſt-là le ſeul éloge qu'on puiſſe lui donner. Elle mourut le 9 de Février 1633, après avoir fondé les couvens des Filles-Bleues de Paris, & montré dans ſes derniers momens beaucoup de ferveur & de piété. Son fils, le duc de Verneuil, mourut en 1682, cinquante-cinq ans après ſa ſœur Gabrielle-Angélique, femme du duc d'Epernon.

VERZURE, (*madame de*) femme d'un banquier de Gènes, occupe, de nos jours, un rang diſtingué dans la république des lettres. A la ſolidité du jugement, à la délicateſſe du goût, elle joint une modeſtie charmante, une douceur de caractere peu commune. Elle eſt auteur d'un livre intitulé: *Réflexions hazardées d'une Femme ignorante.* On pourroit dire ſans flaterie qu'il ne manque à cet ouvrage qu'un titre plus honorable & plus vrai.

VESTALES. (*les*) On appelloit ainſi chez les Romains les filles qui ſe conſacroient au culte de la déeſſe Veſta, en faiſant vœu de chaſteté. Leur principale fonction étoit d'entretenir le feu qui brûloit jour & nuit ſur les autels de cette divinité. Le laiſſer éteindre étoit un crime, & tenoit lieu d'une calamité publique. On peut voir dans notre *Diction-*

naire de Faits & Dits mémorables, quels étoient les priviléges de ces vierges du paganiſme : nous nous contenterons d'expoſer ici ce que nous avons dit du genre de ſupplice, dont on puniſſoit celles qui avoient fait brèche à leur vœu de chaſteté. Elles étoient enterrées toutes vives. Il y avoit auprès de la porte Collatine un petit caveau avec une ouverture pour y deſcendre ; dans ce caveau étoient un petit lit, une lampe allumée, & une petite proviſion de tout ce qui eſt néceſſaire pour ſe nourrir, comme une cruche d'eau, un pain, une phiole d'huile & un pot de lait. On mettoit la coupable dans une litiere bien fermée & couverte, afin qu'on ne pût pas même entendre ſes cris ; & on la tranſportoit, en cet état, au travers de la grande place. D'auſſi loin qu'on appercevoit cette litiere, on ſe retiroit pour la laiſſer paſſer, & on la ſuivoit dans un profond ſilence. Quand la litiere étoit arrivée au lieu du ſupplice, les licteurs (bourreaux) ôtoient les voiles qui l'enveloppoient : le ſouverain pontife, après avoir fait certaines prières ſecrettes, & levé les mains au ciel, en tiroit la criminelle toute voilée, & la mettoit ſur l'échelle par laquelle on la deſcendoit dans le caveau ; après quoi, il s'en retournoit avec tous les autres prêtres ; & cette malheureuſe n'étoit pas plutôt deſcendue, qu'on retiroit l'échelle, & on refermoit l'ouverture avec beaucoup de terre qu'on y jettoit, juſqu'à ce qu'elle fût comblée & que le terrein fût uni.

VÉTURIE, mere du fameux Coriolan ; laquelle, par ſes prieres & par ſes larmes, engagea ſon fils à lever le ſiége de Rome. L'amour de la patrie eut plus de force ſur ſon cœur que la tendreſſe maternelle ; & quoiqu'elle n'ignorât pas que ſon fils ſe perdroit en épargnant ſes ingrats citoyens, elle ſacrifia ſes intérêts les plus chers au ſalut de la république.

VIANE. (*Madeleine de France, princeſſe de*) *Voyez* MADELEINE DE FRANCE.

VICTORINE *ou* VICTOIRE, héroïne célèbre du tems de l'empereur Aurelien, qui fut ſurnommée *la Mere des armées.*

VIENNOIS, (*Anne de*) comteſſe de Savoye. *Voyez* ANNE DE VIENNOIS.

VIEUVILLE, (*Elizabeth Montgommeri, marquiſe de la*) dame de Bretagne, qui ne ſe diſtingua pas moins par ſa bonne foi dans la religion prétendue-reformée, que par ſon zèle & ſa piété, lorſqu'elle eut embraſſé le Catholiciſme en 1699.

VIGNE, (*Anne de la*) née en 1634, eſt une des perſonnes de ſon ſexe, qui ont fait le plus d'honneur aux Muſes françoiſes : ſon talent pour la poëſie lui mérita l'eſtime & les éloges de tous les beaux eſprits du tems. On vante ſur-tout ces vers ſur le paſſage du Rhin :

Le roi parle ; à ſa parole,
Plus vîte qu'un trait ne vole,
On voit voler nos guerriers ;
Et leur ardeur eſt ſi vive,
Que déja ſur l'autre rive,
Ils ont cueilli des lauriers.

Après avoir publié cette piéce, mademoiſelle de la Vigne reçut une boëte de cocos dans laquelle étoit une lyre d'or émaillée avec une ode à ſa louange. Elle mourut à Paris, à la fleur de ſon âge, en 1684.

VIGNOLI, (*Marie-Porcie*) née à Viterbe en 1632, célèbre par ſa beauté & par ſon eſprit, cultiva avec ſuccès la poëſie italienne : elle renonça aux avantages que ſes talens pouvoient lui procurer dans le monde, & ſe conſacra à Dieu dans l'ordre S. de Dominique, en 1658.

VIGOUREUX. (*la*) *Voyez* VOISIN. (*la*)

VILLEGAS, (*Anne de*) Caſtillane, écrivoit en cinq ou ſix ſortes de langues, & parloit le françois, le portugais & l'italien.

VILLEDIEU. (*Marie-Catherine Hortenſe des*

Jardins, dite de) Elle n'eſt pas moins célèbre par ſes aventures que par ſes ouvrages. Née en 1640 à Alençon, d'un pere, prévôt de la maréchauſſée de cette ville, & d'une mere, femme de chambre de madame la ducheſſe de Rohan, elle eut une aſſez bonne éducation, & ſçut bientôt en profiter par le prompt développement des heureux dons qu'elle avoit reçus de la nature. Il ne s'agit ici que de l'eſprit, & non du cœur. Mademoiſelle des Jardins, née tendre & ſenſible, connut & goûta de bonne heure les plaiſirs de l'amour; ce fut ce qui l'obligea de quitter la maiſon paternelle, pour venir à Paris, où quelques jolis vers qu'elle préſenta à madame la ducheſſe de Rohan, lui gagnerent la protection de cette princeſſe. Peu de tems après ſon arrivée dans cette capitale, elle mit au monde un fils qui mourut preſque auſſi-tôt. L'avantage qu'elle avoit retiré de ſon talent pour la poëſie, la fit réſoudre à le cultiver. Elle donna *Manlius Torquatus*, *Tragi-Comédie* aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne; & le ſuccès qu'eut cette piéce encouragea de plus en plus ſon auteur. Il n'en fut pas de même de *Nithétis*, autre tragi-comédie de ſa façon. Malheureuſe en vers, elle écrivit en proſe; & pluſieurs des romans, qu'elle compoſa, furent très-bien reçus du public. Ils ſont écrits avec chaleur, quoique d'un ſtyle fort négligé. Les principaux ſont, 1° *Les Déſordres de l'Amour*, eſpece de recueil d'aventures galantes; 2° *Le Portrait des foibleſſes humaines*; ouvrage à-peu-près dans le même gout, mais moins bon que le premier; 3° *Les Exilés*, autre collection de petits Romans fort eſtimée; 4° *Les Mémoires du Serrail*; 5° *Les Annales galantes*, qui paſſent pour ſon chef-d'œuvre au déréglement près; 6° *Les Galanteries Grenadines*; 7° *Les Amours des grands hommes*; 8° *L'Hiſtoire d'Aſterie*, ou *Tamerlan*; 9° *Le Journal amoureux*, &c.

Laiſſons un moment l'auteur, pour parler de l'hé-

reine. Mademoiſelle des Jardins s'étoit fait un nom dans Paris, par ſes ouvrages. Boëſſet, ſieur de Villedieu, capitaine dans le régiment Dauphin infanterie, fut un des premiers à lui faire la cour, & n'eut pas de peine à lui plaire. Il fut queſtion de mariage. Boëſſet avoit épouſé depuis peu la fille d'un notaire de Paris. Mademoiſelle des Jardins lui perſuada qu'il n'étoit point engagé; parce que ſes parens l'avoient contraint de faire cette alliance. En conſéquence, Boëſſet fit publier des bancs; mais, ſa femme y ayant mis oppoſition, il alla joindre ſon régiment à Cambrai, où ſon amante le ſuivit, & prit le nom de *Villedieu*, qu'elle porta toujours depuis. De quelque façon qu'eût été fait ce mariage, il eſt certain qu'il ne fut pas heureux. Villedieu jaloux, quitta ſa prétendue femme; & fut tué, peu de tems après, à l'armée. Notre auteur dégoûtée tour-à-tour du célibat, du ménage, & du veuvage, ſe mit en tête d'être religieuſe; mais le bruit de ſes aventures s'étant répandu dans le couvent, elle fut obligée d'en ſortir. Rendue au monde, elle réſolut de s'y faire un nouvel établiſſement. M. de la Chatte, vieux marquis, peu riche & très-voluptueux, s'offrit de l'épouſer, quoiqu'il eût une femme dans la Province. Madame de Villedieu, que de pareilles difficultés ne rebutoient point, alla gagner ou tromper un curé de campagne, qui la maria avec le marquis. Elle en eut un fils, qui mourut au bout d'un an; & M. de la Chatte lui-même ne lui ſurvécut guères. Madame de Villedieu continua de faire des Romans, & mourut d'un excès d'eau-de-vie, dans ſa quarante-troiſieme année.

VILLENEUVE, (*Suzanne de*) fille de Gaſpard de Villeneuve, baron des Arcs, née au château des Arcs en Provence, pendant les troubles de la Ligue, épouſa, en 1575, Pompée de Graſſe, baron de Moans zélé Royaliſte. Après la mort de ſon mari, elle défendit courageuſement ſon château de

Moans, contre Charles Emanuel, duc de Savoye; & ne le rendit qu'après trois jours de siége, à condition qu'il ne seroit point démoli.

VILLEQUIER, (*N. dame de*) niéce de la fameuse Agnès Sorel, lui succéda dans ses biens & dans sa faveur. Elle disposa même, à ce qu'on croit, plus absolument que sa tante, des bénéfices & des charges de la cour. Quelle que fût l'inclination de Charles VII pour cette dame, toujours paroît-il certain, qu'il n'en eut point d'enfans.

VINCENTINE LOMELIN *Voyez* LOMELIN.

VIOLANTE DA CÉO. *Voyez* CÉO.

VIOLANTE DE BATS. *Voyez* BATS.

VIOLANTINE JUSTINIANI, dame Génoise, d'une des plus illustres familles de l'Italie & de la Grèce, fut très-célèbre de son tems, pour sa rare beauté. Les peintres les plus fameux n'imiterent qu'imparfaitement les graces tendres & naïves, & la délicatesse de son teint. Plusieurs princes allerent exprès à Gènes, pour voir cette belle personne, & furent tous autant épris de ses vertus que de ses charmes. Le P. Hilarion, qui fait l'éloge de cette Violantine d'après Joseph Bétussi, ne marque pas le tems où elle vivoit.

VIPSANIA, fille de M. Agrippa, femme de Tibere, & mere de Drusus, mourut le jour même que son fils rentroit dans Rome triomphant des Germains.

VIRGINIE, dame Romaine, qui fit bâtir un temple à la Pudicité plébéienne, parce qu'étant noble, elle avoit pris un époux parmi le peuple.

VIRGINIE, fille de Virginius soldat Romain, est célèbre par son malheur. Appius Claudius, décemvir, c'est-à-dire un des dix magistrats souverains que la république avoit choisis pour rédiger les loix, voyoit tous les jours passer cette jeune personne devant son tribunal; & comme elle étoit d'une beauté parfaite, il conçut insensiblement pour elle la plus forte passion. De magistrat pru-

dent & ſage qu'il avoit été juſqu'alors, il devint tout-à-coup injuſte & violent. Il réſolut de tout tenter pour ſe ſatisfaire. Ayant appris que Virginius, pere de la jeune fille, étoit à l'armée, il crut que ſon abſence lui faciliteroit les moyens de réuſſir; & les premiers qu'il employa, furent la ſéduction & les préſens auprès de la gouvernante de Virginie, qui ne la quittoit jamais. Il fut ſurpris de trouver cette femme incorruptible; & il ne balança pas dès-lors à faire ſervir les loix même, pour commettre la plus criante des injuſtices. Les grands ne manquent point de lâches adulateurs. Un des cliens du décemvir, nommé *M. Claudius*, prit ſur lui la conduite d'un projet infâme qu'il imagina; ce fut de revendiquer Virginie comme ſon eſclave, étant née, diſoit-il, d'une eſclave qui lui appartenoit. Quelque groſſiere que fût cette fourberie, celui qui devoit en être le juge, en étant lui-même l'inventeur, elle ne pouvoit manquer de réuſſir, ſi les parens de Virginie ne fuſſent accourus, pour l'arracher des bras de ſon raviſſeur. La veille du jour où le décemvir devoit décider cette affaire, ils firent avertir Virginius, qui, n'étant pas loin de Rome, s'y rendit en diligence, & parut le lendemain avec ſa fille. On plaida par forme; & Virginie fut adjugée à Claudius. Comme il ſe diſpoſoit à l'emmener, Virginius demanda qu'il lui fût permis de parler un moment en ſecret à ſa fille; & l'ayant tirée à l'écart vers quelques boutiques, il ſe ſaiſit d'un couteau de boucher, que le hazard lui préſenta, & le plongea dans le ſein de Virginie. Le peuple s'émut à ce ſpectacle. Virginius ſort de la ville, ſuivi de quatre cens hommes; vole au camp, qui n'en étoit éloigné que de quelques lieues; ſouleve les ſoldats par le récit de ſon malheur, & revient à Rome, avec toute l'armée réſolue de le venger. Ç'en étoit fait du ſénat & de la république, ſi l'on ne ſe fût hâté de ſatisfaire le peuple, en faiſant le procès au décemvir. Mais il prévint ſon arrêt, par une mort

volontaire ; & la tranquillité fut rétablie dans Rome, l'an de ſa fondation 305, 449 ans avant Jeſus-Chriſt.

VIRGINIE DE NÉGRI. *Voyez* NÉGRI.

VIVONNE, (*Catherine de*) marquiſe de Rambouillet, mere de l'illuſtre Julie d'Angennes. *Voyez* RAMBOUILLET.

VOISIN, (*la*) célèbre empoiſonneuſe du ſiécle dernier. Nous prendrons ce que nous allons en dire dans les Mémoires de madame de Maintenon, & dans les Lettres de madame de Sévigné. « La Vi-» goureux & la Voiſin, dit M. de la Beaumelle, » femmes qui avoient trafiqué des appas des bel-» les indigentes, après que les leurs n'avoient plus » trouvé de chalands, quitterent ce périlleux mé-» tier pour un autre plus périlleux encore, mais » plus lucratif. Elles vendoient des quinteſſences de » venins éprouvés, aux femmes, aux filles ennuyées » de la longue vie de leurs maris, de leurs parens. » Le peuple les conſultoit comme magiciennes; les » gens de la cour comme empoiſonneuſes. D'abord » elles exercerent leur art ſans éclat : enſuite, ſoit » qu'elles fuſſent attirées par l'avidité du gain, ſoit » qu'elles ſe viſſent protégées par le grand nombre » des coupables illuſtres, elles rendirent publique-» ment leurs oracles, & diſtribuerent ſans précau-» tion leurs recettes. Paris avoit été allarmé des pre-» miers bruits du crime; il fut indigné de l'impu-» nité.

Cependant Louis XIV ne fut pas plutôt informé des progrès de cette horrible contagion, qu'il nomma des commiſſaires pour la recherche des empoiſonneurs; & la chambre ardente fut établie à l'arſenal. Les plus grands ſeigneurs furent impliqués dans cette affaire. « On ne parle ici d'autre choſe, dit madame de Sévigné dans ſa Lettre du 31 de Janvier 1680, datée de Paris, à madame de Grignan ſa fille;» en » effet, il n'y a guères d'exemples d'un pareil ſcan-» dale dans une cour Chrétienne. On dit que cette

» Voiſin mettoit dans un four tous les petits en-
» fans dont elle faiſoit avorter. » Dans ſa Lettre du 23 de Février de la même année à la même, madame de Sévigné raconte en ces termes la mort de la Voiſin. « Ce ne fut point mercredi, comme » je vous l'avois mandé, qu'elle fut brûlée; ce ne » fut qu'hier. Elle ſçavoit ſon arrêt dès lundi; choſe » fort extraordinaire. Le ſoir, elle dit à ſes gardes: » Quoi! nous ne ferons point *mé lianoche?* Elle man- » gea avec eux à minuit par phantaiſie; car il n'étoit » point jour maigre: elle but beaucoup de vin; elle » chanta vingt chanſons à boire. Le mardi elle eut » la queſtion ordinaire, extraordinaire: elle avoit » dîné & dormi huit heures: elle fut confrontée ſur » le matelas à meſdames de Dreux & le Feron, & » à pluſieurs autres; on ne parle point encore de » ce qu'elle a dit: on croit toujours qu'on verra des » choſes étranges. Elle ſoupa le ſoir, & recommença, » toute briſée qu'elle étoit, à faire la débauche avec » ſcandale; on lui en fit honte, & on lui dit qu'elle » feroit bien mieux de penſer à Dieu, & de chan- » ter un *Ave, maris ſtella*, ou un *Salve*, que » toutes ces chanſons: elle chanta l'un & l'autre en » ridicule, elle dormit enſuite. Le mercredi ſe paſſa » de même en confrontations, & débauches & » chanſons; elle ne voulut point voir de confeſſeur. » Enfin, le jeudi, qui étoit hier, on ne voulut lui » donner qu'un bouillon; elle en gronda, craignant » de n'avoir pas la force de parler à ces meſſieurs. » Elle vint en carroſſe de Vincennes à Paris; elle » étouffa un peu, & fut embarraſſée: on voulut la » faire confeſſer; point de nouvelles. A cinq heu- » res, on la lia; & avec une torche à la main, elle » parut dans le tombereau, habillée de blanc. C'eſt » une ſorte d'habit pour être brûlée: elle étoit fort » rouge; & l'on voyoit qu'elle repouſſoit le con- » feſſeur & le crucifix avec violence. Nous la vî- » mes paſſer à l'hotel de Sulli, madame de Chaul- » nes, madame de Sulli, la comteſſe, & bien d'au-

» tres. A Notre Dame, elle ne voulut jamais pro-
» noncer l'amende honorable; & à la Grève, elle
» ſe défendit autant qu'elle put de ſortir du tom-
» bereau, on l'en tira de force; on la mit ſur le
» bûcher aſſiſe & liée avec du fer : on la couvrit de
» paille; elle jura beaucoup, elle repouſſa la paille
» cinq ou ſix fois; mais enfin le feu s'augmenta, &
» on la perdit de vue, & ſes cendres ſont en l'air
» préſentement. Voilà la mort de madame Voiſin
» célèbre par ſes crimes & par ſon impiété.

VOLUMNIA, femme de Coriolan, alla avec ſa belle-mere Véturie ſe jetter aux pieds de ſon époux, qui aſſiégeoit Rome, & l'engagea par ſes larmes à lever le ſiége, l'an de Rome 263.

VU-HEU, impératrice de la Chine, en 683. A l'âge de quatorze ans, elle fut miſe au rang des concubines de l'empereur Tai-Tſong. Son véritable nom étoit *Vuchi*, qu'elle changea dans la ſuite, pour prendre celui de *Vu-Heu*. Aux graces de la jeuneſſe, aux charmes de la beauté la plus réguliére, elle joignoit encore les agrémens d'un eſprit fin & délicat. Après la mort de l'empereur, elle ſe retira dans un monaſtere de Bonzeſſes, d'où elle ne ſortit que pour monter ſur le trône.

Kao-Tſong, fils de Tai-Tſong, avoit régné cinq ans fort paiſiblement, lorſqu'il fut épris de la plus forte paſſion pour Vuchi, en faveur de laquelle il répudia l'impératrice, & une des reines, ſans écouter les remontrances de ſes miniſtres, qui s'y oppoſerent de toutes leurs forces. Vuchi fut placée ſur le trône. Elle s'apperçut néanmoins, que l'empereur n'avoit pas oublié les princeſſes répudiées : de rage, elle leur fit couper les mains & les pieds; & quelques jours après, elle leur fit trancher la tête. Au bout de quelque tems, l'horreur de ſon crime la jetta dans une eſpece de phrénéſie. Elle ſe crut pourſuivie jour & nuit par les manes de ces princeſſes; & l'effroi qu'elle en eut, l'obligeoit à changer continuellement de place. L'empereur, de plus

en plus idolâtre d'elle, s'accommoda non seulement à cette phantaisie, mais lui remit entre les mains le gouvernement de l'empire, & lui donna le nom de *Tien-Heu* ou *Reine du Ciel.*

A peine se vit-elle revêtue de la puissance souveraine, qu'elle empoisonna son fils aîné, dans le dessein de faire tomber la couronne aux enfans de son frere, & de mettre, par ce moyen-là, sa famille sur le trône; mais elle n'eut pas cette satisfaction. Kao-Tsong mourut âgé de cinquante-six ans, après en avoir régné trente-quatre. Il avoit nommé son fils aîné pour lui succéder; mais l'ambitieuse le chassa pour mettre à sa place son troisieme fils, plus jeune, qu'elle pût gouverner à son gré. Après avoir pris ces arrangemens, elle se défit de tous ceux, qu'elle soupçonnoit n'être pas dans ses intérêts, & dans un seul jour elle fit mourir quantité de seigneurs des premieres familles de l'empire.

La quinzieme année de son régne, il s'éléva une cruelle persécution contre les Chrétiens. Son Coluo ou premier ministre, homme vertueux & plein de courage, affligé & ayant honte de sa tyrannie & de sa cruauté, la pressa vivement en faveur de son fils, qui étoit le légitime héritier de la couronne, & qu'elle avoit banni depuis quatorze ans. Il lui représenta, qu'on regardoit son autre fils & qu'il seroit regardé par toute la postérité comme un usurpateur. Elle rappella donc le prince de son exil, & il demeura dans le palais jusqu'à la mort de Vu-Heu, qui arriva l'an 706 de Jesus-Christ.

WAR

WAHAKI, déclarée impératrice du Japon, en 464, par Inrukia. On ne ſçait rien de cette princeſſe.

WALDRADE. *Voyez* VALDRADE.

WANLI-HAYMISCH, femme de Kaiuk-Khan, troiſieme empereur des Tartares dans le Mogoliſtan. A la mort de ſon époux, c'eſt-à-dire en 1248, elle prit les rênes de l'Empire. Sa régence ne fut pas heureuſe. On ſe plaignoit hautement que la cour faiſoit trop de dépenſes en bijoux & en pierreries, qu'on achetoit à grand prix des marchands Mahométans, & de ce que les peuples étoient continuellement obligés de fournir des chevaux aux ſeigneurs, qui, jour & nuit, couroient la poſte. Enfin l'impératrice régente convint avec les princes & les ſeigneurs, qu'on tiendroit une aſſemblée générale à Caracorom. Au tems marqué, elle fit tous ſes efforts pour faire élire Séhliémen, petit-fils d'Octay; mais les grands n'eurent aucun égard à ſes intentions, & proclamerent Mengko-Khan, auſſi petit-fils d'Octay, mais par une autre mere. Ce prince ne pardonna pas à l'impératrice Wanli d'avoir voulu l'exclure du trône. Il fit épier ſes actions, & découvrit, ou feignit de découvrir qu'elle tramoit une conſpiration contre ſes jours, en 1252, & la fit condamner à mort avec la mere de Séhliémen. On publia que ces deux princeſſes étoient des magiciennes, & qu'elles avoient employé divers ſortiléges pour faire tomber la couronne ſur la tête de Séhliémen.

WARDA & TUITTIA, filles Angloiſes, excitées par le P. Gerard, Jéſuite, & quelques autres de cette compagnie, inſtituerent un ordre de Jéſuiteſſes, qui ſuivoient la régle des Jéſuites, & ſe mêloient de prêcher. Le pape Urbain VIII ſupprima cet ordre que le ſaint ſiége n'avoit jamais approuvé.

WERGUIGNŒUL, (*Florence de*) née dans l'Artois, le 24 de Janvier 1559, fille de François Werguignœul, & de Gertrude de Davre, fut la premiere abbeſſe de l'abbaye de la Paix, à Douai, & ſe rendit célèbre par ſa piété.

WINIFRIDE, (*ſainte*) née d'une famille illuſtre dans le nord du pays des Gaules. Cradocus, fils du roi Alix, épris de ſa beauté, alla un jour chez elle; lui déclara ſa paſſion, & lui fit les plus brillantes promeſſes. Winifride effrayée, ſe déroba par une fauſſe porte, & s'enfuit du côté de l'égliſe. Cradocus la pourſuivit, &, ne pouvant vaincre ſa réſiſtance, lui trancha la tête. S. Buéno, qui étoit prêt à offrir le ſaint Sacrifice, quitta l'autel, & s'avança vers le barbare Cradocus, tenant en main la tête de Winifride: il lui reprocha vivement ſon crime; & auſſi-tôt le prince tomba mort. Buéno joignit enſuite la tête de Winifride; & après avoir fait ſa priere, lui rendit la vie. On vit jaillir une ſource d'eau de l'endroit que la tête de la ſainte avoit touché en tombant; & cette fontaine devint célèbre par pluſieurs miracles.

WISIGARDE, reine d'Auſtraſie, fille de Wachon, roi des Lombards, & ſœur de Valdrade, épouſa Théodebert, pere de Thibaut, qui la répudia par complaiſance pour une autre nommée *Deutérie*; mais il la reprit en 540, prévoyant qu'il auroit beſoin du roi des Lombards.

WLVEGAN, (*Blaiſe de*) née à Strasbourg, de parens Luthériens, s'enfuit de ſa famille, déguiſée en homme, & alla faire abjuration de ſon héréſie à Trèves. De-là elle ſe rendit à Cologne, & ſe préſenta aux Carmes déchauſſés, où elle fut reçue en qualité de frere convers, ſous le nom de *Joachim*. Son déguiſement ayant été découvert, elle vint à Paris; reprit ſon habit de fille, & ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Notre-Dame du Val-de-Gif, à cinq ou ſix lieues de Paris. Elle y mourut en 1657, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

X A N

XAINTONGE. *Voyez* SAINTONGE.

XANTHIPPE, femme d'un caractere bizarre & capricieux, épouſe du philoſophe Socrate. Elle exerça ſouvent la patience de cet illuſtre Athénien; & l'un & l'autre furent un contraſte frappant de vertu & de méchanceté. On en peut juger par quelques traits rapportés à l'article SOCRATE de notre *Dictionnaire des Faits & Dits mémorables.*

Y S O

YORCK. (*Marguerite d'*) *Voyez* MARGUERITE D'YORCK.

YOTO, belle Maure, femme d'Abenchamot, que ce vaillant capitaine délivra des mains des Portugais qui l'avoient faite priſonniere. Ayant demandé la permiſſion de parler à ſon mari, qui harceloit continuellement le corps d'armée Chrétienne où elle étoit, elle enflamma tellement ſon courage, en l'exhortant à vaincre ou à mourir, qu'Abenchamot expoſa pluſieurs fois ſa vie au milieu des eſcadrons Portugais; tua de ſa main leur commandant; & profitant du trouble où les avoit jettés cette perte, emmena ſa chere Yoto, & fit de plus un grand nombre d'illuſtres priſonniers. Ce brave Mahométan fut tué d'un coup de javelot, en 1524, par les Maures de Fez. On porta ſon corps à ſa femme, qui ſe laiſſa mourir de faim & de regret, & qui fut miſe avec lui dans le même tombeau.

YSOIE, (*ſainte*) abbeſſe de Hamai. *Voyez* EUSÉBIE.

YU-TA, (*la femme de*) premier empereur de la Chine ; de la dynaſtie de Hia, l'an 2207 avant Jeſus-Chriſt. Yu-Ta étoit un prince très-juſte & doux, toujours prêt à écouter les avis de ſes miniſtres; cependant il fut un jour ſi irrité de la liberté avec laquelle un d'eux lui avoit parlé, qu'il le condamna à mort. L'impératrice en ayant été avertie, alla ſe préſenter devant lui, habillée avec une magnificence extraordinaire, & avec un air extrêmement gai. L'empereur ſurpris, lui en demanda la raiſon, & elle lui répondit généreuſement : « Nous avons, vous & » moi, trop de ſujet de témoigner aujourd'hui une » joie extraordinaire, pour me diſpenſer d'en don- » ner, en mon particulier, des marques éclatantes. » Que pouvoit-il nous arriver de plus avantageux » que de rencontrer de ſinceres miniſtres, & qui » ſoient incapables de nous flatter ? Le plus grand » bonheur des ſouverains eſt de ſouffrir qu'on leur » parle avec franchiſe ; & ils ne doivent jamais in- » terdire cette liberté à ceux qui ſont obligés de les » faire ſouvenir de leur devoir. » Cette ſage remontrance produiſit ſon effet ; & dans la ſuite, Yu-Ta écouta toujours les avis qu'on voulut lui donner.

ZAP

ZACHI, l'une des Sultanes favorites de Mahomet IV, empereur des Turcs. Sa jalouſie contre une Odalique dont on avoit fait préſent au Sultan, la rendit injuſte & cruelle ; car, profitant de l'abſence de Mahomet, & du pouvoir qu'il lui avoit laiſſé dans le ſerrail, elle fit étrangler ſa rivale.

ZAPOL, *ou* ZAPOLSKI, (*Barbe*) fille d'Etienne Zapol, vaivode de Tranſylvanie, & femme de Sigiſmond, roi de Pologne, fut tendrement aimée de ce prince, & chérie ſinguliérement des Polo-

nois pour ſes vertus. Quelques auteurs lui ont donné le nom d'*Eſther* à cauſe de ſa chaſteté.

ZÉBÉIDA, femme du Caliſe Haroun-al-Raſchild, étoit tendrement aimée de ce prince. En 791, elle fonda la ville de Tauris, capitale de l'Aderbijan, dans la Perſe.

ZÉINAB, dame Arabe, qui, pour venger la mort de ſon frere, empoiſonna le faux prophête Mahomet. L'impoſteur avoit pris une fortereſſe appartenant à Marhab, ſœur de Zéinab; & Ali, ſon lieutenant, avoit tué ce ſeigneur dans un combat ſingulier. Zéinab, profitant du ſéjour du prophête dans le château, empoiſonna une épaule de mouton, & la fit ſervir à Mahomet. Un des compagnons du prophête, nommé *Bashar*, en ayant mangé de bon appétit, tomba dans de violentes convulſions, & expira ſur la place. Mahomet lui-même, quoiqu'il eût craché ce qu'il avoit dans la bouche, & qu'il en échappât alors, ne ſurvécut que trois ans à cet accident. Quelques écrivains Mahométans prétendent qne l'épaule de mouton parla à Mahomet, & lui dit qu'elle étoit empoiſonnée. L'abſurdité d'un pareil conte ſaute aux yeux. Le prophète ayant fait brûler tout le mouton, demanda à Zéinab quelle raiſon l'avoit portée à un crime ſi noir; & l'on prétend qu'elle lui répondit: » J'ai penſé que, ſi vous étiez véritablement pro» phête, vous vous appercevriez aiſément du poiſon, » & ſinon, que nous ſerions délivrés de votre tyran» nie.» Quelques-uns rapportent que Mahomet lui pardonna cependant. Mais d'autres diſent qu'il la livra aux parens de Bashar; ce qui ſemble s'accorder mieux avec le caractere ſanguinaire & vindicatif de cet impoſteur.

ZELPHA, ſervante de Lia, femme de Jacob, que ſa maîtreſſe fit coucher avec ſon époux, afin d'augmenter ſa poſtérité.

ZÉNOBIE, femme de Rhadamiſte, roi d'Ibérie. Ce prince barbare, aſſiégé dans ſon palais par ſes propres ſujets, s'enfuit avec ſa femme qui étoit en-

ceinte. Voyant que la douleur ne l'empêchoit pas de le ſuivre ; & craignant qu'elle ne tombât entre les mains des ennemis, il la poignarda, & jetta ſon corps dans l'Araxe. Zénobie fut pouſſée ſur le ſable, & trouvée par des paſteurs qui panſerent ſa plaie & la rappellerent à la vie. On la reconduiſit enſuite à la cour du ſucceſſeur de ſon mari, qui la reçut avec les égards dûs à ſon ſexe & à ſa naiſſance. Cet évènement, qui a ſervi de ſujet à une de nos meilleures tragédies, arriva l'an 51 de Jeſus-Chriſt.

ZÉNOBIE, (*Septime*) impératrice, femme d'Odenat, héroïne célèbre, laquelle après la mort de ſon époux, ſoutint long-tems la guerre contre l'empereur Aurélien qui la fit enfin priſonniere. Zénobie ne fut pas moins illuſtre par ſon eſprit que par ſon courage. Elle aima les ſçavans, & entr'autres le rhéteur Longin, qui fut ſon maître d'éloquence.

ZÉNOIS, impératrice, femme de Baſiliſque, qu'elle engagea à perſécuter les Catholiques. Elle étoit Eutychienne.

ZINGHA, reine d'Angola, pays de la côte occidentale d'Afrique, eſt célèbre dans les relations des Portugais, par ſon courage, par ſa politique, & par ſon inhumanité plus que barbare. Elle avoit uſurpé la couronne, après la mort du roi Ingola Bandi ſon frere, qu'elle fit empoiſonner en 1627, au préjudice du fils aîné de ce monarque, ſon légitime ſucceſſeur, qu'elle poignarda de ſa propre main. Les Portugais, établis dans cette partie de l'Afrique, n'eurent point d'ennemi plus redoutable que cette reine belliqueuſe, qui leur fit une guerre ouverte & ſanglante pendant trente ans. On lit, à ſon ſujet, une note fort curieuſe dans la nouvelle Hiſtoire univerſelle : la voici. « Pour donner au » lecteur une idée de cette inhumaine & infernale » reine, on peut dire que c'étoit un monſtre parfait » d'impiété & de barbarie, au moins ſi l'on en doit » croire les miſſionnaires Portugais & autres, &

» s'ils n'ont point chargé le portrait qu'ils en font, » à cauſe de la haine implacable qu'elle avoit pour » une nation qui, ſous prétexte de religion, l'avoit » dépouillée, elle & tant d'autres rois, de leurs états. » Afin de venir à bout de ſes deſſeins ambitieux, » elle appella auprès d'elle ces camps nombreux » de Giagas répandus de tous côtés à l'orient de » Matamba, pour chaſſer les Portugais, & pour » détruire le chriſtianiſme dans ſon royaume d'An- » gola; &, pour les gagner d'autant mieux, & les » attacher plus fortement à ſon parti, elle ſe dé- » clara de leur ſecte; s'en fit le chef, & ſe montra » la plus zélée à obſerver leurs ſuperſtitions impies, » & leurs barbares coutumes.

» La fureur & la vengeance lui firent tellement » oublier non-ſeulement le Chriſtianiſme dans lequel » elle avoit été inſtruite & initiée par le baptême; » mais encore ce qu'elle devoit à la raiſon, à l'hu- » manité & à ſon propre ſexe, que pendant les » vingt-huit ans qu'elle demeura chef de cette abo- » minable ſecte, c'eſt-à-dire juſqu'au tems qu'elle ſe » convertit heureuſement, & devint une vraie chré- » tienne & une ſincere pénitente, elle fit périr une » infinité de perſonnes, pour ſe raſſaſier, elle & ſes » ſujets, de la chair & du ſang de ces malheureuſes » victimes. Elle a confeſſé, depuis ſa converſion, » qu'encore qu'elle eût une extrême horreur pour » cette horrible nourriture, elle ne laiſſoit pas, par » politique, & pour être plus reſpectée de ſes ſujets, » de manger ſouvent de la chair humaine, crue ou » cuite, & de boire à pleines taſſes le ſang de ceux » qu'elle faiſoit égorger.

» Ce fut par le même motif qu'elle affecta une » grande averſion pour les hommes; ce qui n'em- » pêchoit point qu'elle n'eût toujours autour d'elle » un grand nombre de gens des mieux faits & des « plus vigoureux, avec leſquels elle contentoit ſa » paſſion ſecrettement; & quand elle en étoit » laſſe, elle les ſacrifioit à ſes défiances. Elle con-

» duiſoit ſes intrigues amoureuſes avec un ſecret ſi » impénétrable, qu'on ne pouvoit l'accuſer d'in- » continence, tandis qu'elle faiſoit égorger publi- » quement autant de femmes qu'on lui en préſen- » toit, dont la groſſeſſe déceloit la leur, faiſant » jetter leurs corps & ceux de leurs enfans aux » bêtes féroces.

» Mais ce qui la faiſoit ſur-tout reſpecter & » craindre, c'eſt la perſuaſion qu'elle avoit inſpirée, » à force de ruſes, à ſes ſujets, qu'elle ſçavoit tout » ce qui ſe paſſoit, & qu'elle pénétroit même les » penſées les plus ſecrettes; en ſorte que ceux qui » ſe ſentoient coupables de quelque faute, ou d'a- » voir mal parlé d'elle, évitoient ſoigneuſement ſa » préſence...

» A l'exemple de Tem-Bam-Dumba, la cruelle » fondatrice de la ſecte des Giagas, elle affecta » de haïr mortellement les enfans mâles nouveaux- » nés : elle auroit fort ſouhaité d'en avoir un elle- » même, pour l'égorger & le piler dans un mor- » tier, afin d'en faire un onguent particulier à cette » ſecte; mais n'étant plus d'âge à en avoir, elle » en adopta un pour faire cette exécrable cérémonie.

Croiroit-on, après ce qu'on vient de voir, que Zingha eût pu jamais renoncer à ſes ſuperſtitions, à ſa férocité, à ſes états, pour embraſſer, ou plutôt pour profeſſer la religion chrétienne qu'elle avoit autrefois embraſſée ? Il eſt vrai qu'il ne fallut rien moins qu'un miracle pour l'y déterminer. Elle ſe contenta des terres ſtériles de Matamba, cédant aux Portugais le royaume d'Angola, & ſeconda de tout ſon pouvoir le zèle des miſſionnaires. Elle mourut, dit-on, d'une maniere très-édifiante, & munie des Sacremens de l'Egliſe, le 17 de Décembre 1663, âgée de quatre-vingt-deux ans.

ZOE, fille de Conſtantin le Jeune, & de l'impératrice Théophanie, fit étrangler Argyre, ſon premier époux, pour ſe marier avec un orfévre, nommé *Michel le Paphlagonien*, qu'elle fit monter ſur le trône. Ce lâche empereur fut aſſaſſiné par

ſon frere Jean, qui renferma dans un cloître l'impudique Zoé. Cette princeſſe ſortit de ſa priſon, en 1042, &, malgré ſon âge, épouſa Conſtantin Monomaque, qu'elle fit couronner empereur. Elle mourut vers l'an 1050, âgée de ſoixante-dix ans.

ZOÉE, (*ſainte*) femme de Nicoſtrade, premier greffier de la préfecture de Rome, ſouffrit le martyre à Rome, dans le troiſieme ſiécle.

ZOROIS, femme de Mahomet Boubdélin, dernier roi des Maures de Grenade, voyant ſon mari & les principaux officiers de ſa cour ſe plaindre lâchement pendant qu'on leur crevoit les yeux, par ordre de Ferdinand d'Aragon : « Pleurez comme „ des femmes, leur dit-elle, puiſque vous n'avez „ pas ſçu combattre comme des hommes.

ZOSIME, femme de Tigrane, roi d'Arménie, fut faite priſonnière, & ſervit à décorer le char triomphal du grand Pompée.

ZUNDA-RIANGOLA, reine d'Angola, dans l'Afrique, vivoit au commencement du ſeizieme ſiécle. " Elle fit paroître, diſent les traducteurs de „ la nouvelle Hiſtoire univerſelle, tant de ſageſſe, „ de prudence, de courage, de modération, de „ juſtice pendant les premieres années de ſon règne, „ qu'elle étoit adorée de ſes ſujets; mais, vers la „ fin, ſon repos fut troublé par la jalouſie. Elle „ n'avoit point voulu ſe marier, pour n'avoir ni „ compagnon ni cenſeur. Le même eſprit de jalouſie „ la remplit de mille défiances & de ſoupçons con- „ tre ſa ſœur Tumba, qui étoit mariée, & avoit „ deux fils que l'on chériſſoit, & que l'on regar- „ doit comme les héritiers préſomptifs de la cou- „ ronne. Elle craignit que les peuples, laſſés d'être „ gouvernés par une femme, ne leur miſſent la „ couronne ſur la tête. Ses continuelles appréhen- „ ſions lui firent prendre la réſolution de ſe défaire „ de ces jeunes princes ; mais il étoit également „ difficile de le faire à force ouverte, & ſecrette- „ ment. Elle feignit donc de les vouloir avoir au- „ près d'elle, pour les élever ſous ſes yeux, comme

„ ſes enfans & les héritiers du trône. Mais ſa ſœur ;
„ & Chilvagni Quiſama ſon mari, ſeigneur ſage
„ & habile, éluderent pendant quelque tems, ſous
„ différens prétextes, de conſentir à ce que la reine
„ ſouhaitoit. A la fin cependant, l'artificieuſe &
„ défiante reine les engagea à lui envoyer l'aîné
„ de leurs fils. Mais à peine fut-il arrivé à la cour,
„ que cette mégere le fit égorger avec tous ceux
„ qui l'avoient accompagné : il ne s'en ſauva qu'un
„ ſeul qui, tout bleſſé, vint apporter ces triſtes nou-
„ velles à la princeſſe & à ſon époux.

„ L'horreur dont ils furent ſaiſis ne leur permit
„ point de perdre inutilement le tems à faire écla-
„ ter leur douleur par des ſoupirs & des larmes.
„ Ils raſſemblerent tous leurs vaſſaux, & marcherent
„ à leur tête en diligence, pour ſurprendre la bar-
„ bare reine. Ils la trouverent à la tête de ſes
„ troupes ; mais à la vue des parens du jeune
„ prince, elles l'abandonnerent. Elle fut priſe : la
„ mere déſolée ſe jetta ſur ſa barbare ſœur, & lui
„ plongea le poignard dans le ſein ; elle fit enſuite
„ jetter ſes entrailles dans la foſſe où l'on avoit mis
„ le corps de ſon innocent neveu.

„ Cette action, toute inhumaine qu'elle étoit,
„ fut extrêmement applaudie par les Angolois, qui
„ déférerent auſſi-tôt la couronne à Tumba-Rian-
„ gola. Elle voulut la partager avec ſon mari, diſant
„ que le poids des affaires publiques lui convenoit
„ mieux qu'à elle. Chilvagni avoit ſes raiſons pour
„ s'excuſer d'accepter ſon offre généreuſe, & la pria,
„ de la maniere la plus affectueuſe & la plus polie,
„ de l'en diſpenſer ; ce qui le fit admirer de tout
„ le monde. Ils s'accorderent enfin à terminer ce
„ combat de déférence & de politeſſe, en faiſant
„ couronner le fils qui leur reſtoit ; & à lui re-
„ mettre le gouvernement du royaume.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

ADÉLASIE vicomteſſe d'Avignon. *Voyez* AVIGNON.

AELE, Amazone. *Voyez* ANTIOPE.

AGELTRUDE, ducheſſe de Spolete & de Benevent. *Voyez* BENEVENT.

AGOULT. (*Béatrix & Blanche d'*) *Voyez* BÉATRIX, *&c.*

AGUDE D'ANGLETERRE. *Voyez* LÉON.

ALACOQUE. (*Marguerite-Marie*) *Voyez* MARGUERITE-MARIE.

AMÉLIE ELIZABETH. (*La princeſſe*) *Voyez* HESSE-CASSEL.

ANTOINETTE NOGAROLE. *Voyez* NOGAROLES.

BALZAC. (*Catherine-Henriette de*) *Voyez* VERNEUIL.

BARBE, (*ſainte*) vierge & martyre de Nicomédie, dans l'Aſie mineure, floriſſoit ſous l'empire de Maximin. Son pere, appellé *Dioſcore*, étoit payen, riche, & d'une illuſtre naiſſance. Aux charmes de la figure, Barbe joignoit un eſprit fin & délicat, qu'elle ſçut cultiver par l'étude des belles lettres. Le premier uſage, qu'elle en fit, fut de chercher à connoitre l'Auteur de toutes choſes, & de mépriſer le culte des idoles: dans ces heureuſes diſpoſitions, elle apprit qu'un homme très-ſage & très-ſçavant, nommé *Origène*, annonçoit dans Alexandrie un ſeul & vrai Dieu. Remplie de joie à cette nouvelle, elle écrivit ſecrettement à ce pieux docteur, pour l'engager à l'inſtruire dans la religion qu'il prêchoit. Il lui récrivit auſſi-tôt, & chargea de ſa lettre un prêtre nommé *Valentin*, qui lui conféra le baptême. Cependant la jeune Barbe avoit atteint l'âge

nubile ; & grand nombre de jeunes gens des plus diſtingués de Nicomédie, aſpiroient à l'honneur de ſon alliance. Dioſcore, un jour, lui dit qu'il étoit tems de prendre un engagement; mais Barbe le pria de ne point la preſſer là-deſſus, & ajoûta que, s'il la contraignoit à faire un choix, elle ſe donneroit la mort. Peu de tems après, ayant entretenu ſon pere du myſtere de la ſainte Trinité, & donné, dans différentes occaſions, des marques du plus grand mépris pour le paganiſme, Dioſcore irrité la fit fouetter cruellement, & la dénonça lui-même au préfect de la ville, nommé *Martian*. Ce magiſtrat la fit comparoitre devant ſon tribunal, & la menaça des plus affreux tourmens, ſi elle refuſoit de ſacrifier aux dieux. Barbe ſe moqua de ſes menaces & de ſes dieux. Il la fit déchirer à coups de fouet, & jetter dans un cachot, en attendant le jour de ſon dernier ſupplice. On dit que Barbe, ayant été miraculeuſement guérie de ſes plaies, fut de nouveau livrée à la rage des bourreaux, qui lui brûlerent les flancs avec des torches ardentes, lui couperent les mammelles, & exercerent ſur ſon corps délicat mille autres cruautés ; mais que, rien ne pouvant ébranler ſa conſtance, Dioſcore, qui étoit préſent, tranſporté de fureur, trancha lui-même la tête à ſa fille. On prétend encore que ce pere barbare, s'en retournant avec Martian & ſes ſatellites, le feu du ciel tomba tout-à-coup ſur eux, & qu'il ne reſta pas même de veſtiges de leurs cendres.

BARRI. *Voyez* CÉZELLI.

BATISTA MALATESTA, premiere de ce nom, différente de la ducheſſe d'Urbin dont on parlera plus bas, étoit fille de Guidon ou Gui prince d'Urbin, & femme de Galéas Malateſta. Ce fut une des plus belles, des plus ſages & des plus ſçavantes perſonnes de ſon ſiécle. Elle excella non-ſeulemen rdans l'art de l'éloquence ; mais encore dans la philoſophie & dans la théologie. Elle mit au jour pluſieurs ouvrages, deux entr'autres, intitulés, le premier, *De la*

Condition de la fragilité humaine; & le ſecond, *De la véritable Religion.* On a d'elle auſſi beaucoup de Lettres fort ſçavantes, écrites d'un ſtyle trés-élégant. Elle eut une fille unique appellée *Elizabeth*, héritiere de ſon eſprit & de ſa beauté : ſon mari étant mort, elle paſſa quelques années dans un ſaint & pieux veuvage, & finit par ſe conſacrer entièrement à Dieu dans un monaſtere de ſainte Claire à Urbin, où elle mourut.

BEAUFORT. (*Gabrielle d'Eſtrées, ducheſſe de*) *Voyez* ESTRÉES.

BETTINA CALDERINA. *Voyez* CALDERINA.

BETTIZIA GOZZADINA. *Voyez* GOZZADINA.

BONNEAU. (*Marie*) *Voyez* MIRAMION.

BRANDEBOURG, (*Barbe de*) marquiſe de Mantoue, morte en cette ville, vers 1482, étoit, comme ſon nom le déſigne, Allemande de nation, fille de Jean de Brandebourg, & fut mariée à Louis de Gonzague, marquis de Mantoue. Elle ne fut pas moins bien partagée des graces du corps que des qualités du cœur & de l'eſprit : douce, affable, libérale, amie de la paix & de la concorde, elle fut chérie de ſes ſujets pour leſquels elle fut un modèle de toutes les vertus. Elle donna dix enfans à ſon mari, cinq garçons & cinq filles, & conſacra tous ſes ſoins à leur éducation.

BRETAGNE, (*Hermengarde d'Anjou, comteſſe*, & non pas *ducheſſe de*) [faute qu'on a faite au renvoi ANJOU] étoit fille de Foulques IV, comte d'Anjou. Guillaume IX, duc de Guienne, l'ayant répudiée, elle épouſa Alain III, dit *Sergent*, qui mourut en 1120.

CAILLOT. *Voyez* LINTOT.

CHÂTEAUNEUF. (*mademoiſelle de*) *Voyez* RIEUX.

ELIZABETH *ou* ISABELLE DE VALOIS. *Voyez* VALOIS.

ETIENNE, (*Perette Badius, femme du fameux imprimeur Robert-*) ſçavoit la langue latine, ſoit, dit Bayle, que ſon pere (*Jodocus* ou *Joſſe Ba-*

dius,) la lui eût enſeignée, comme le croit M. Almeloveen; ſoit qu'elle l'eût appriſe, à force d'entendre parler latin chez ſon mari.

IOLANDE D'ARAGON, ducheſſe de Calabre, fille de Pierre le Grand, III du nom, roi d'Aragon & de Sicile, auteur du maſſacre des vêpres Siciliennes, fut mariée, en 1297, à Robert de Sicile, duc de Calabre, depuis roi Naples, mort en 1302.

IOLANDE DE HONGRIE, reine d'Aragon, étoit fille d'André II, roi de Hongrie, & fut mariée, en 1235, à Jacques I du nom, roi d'Aragon, veuf alors d'Eléonor de Caſtille, ſa premiere femme Elle le fit pere d'une nombreuſe poſtérité, quatre fils & ſix filles, & mourut en 1253.

IRÈNE, jeune fille de Conſtantinople, que ſa grande beauté fit réſerver pour le Sultan Mahomet II, lors de la priſe de cette capitale par les Turcs, en 1453. Voici ce que nous en avons dit dans notre *Hiſtoire Ottomane*: Mahomet « devint bien-» tôt amoureux (de cette aimable captive) au point » qu'il négligeoit les affaires, pour ne s'occuper que de » ſa paſſion. Les troupes murmurerent de cette » conduite ſi différente de celle qu'il avoit fait voir » juſqu'alors. On crut devoir en avertir le Sultan, » qui, ſans répondre à ceux qui lui donnoient cet » avis, commanda qu'on fit venir ſur le champ ſa » jeune maîtreſſe. Conduite par Mahomet lui-même, » Irène parut aux yeux de toute la cour & des trou-» pes qu'on avoit fait aſſembler. Alors s'adreſſant » aux Bachas qui l'environnoient, le Sultan, d'un » ton fier, leur demanda s'ils avoient vu quelque » choſe au monde de plus parfait que cette beauté? » Tous lui repondirent que non, & le louerent à » l'envi de ſon choix. Alors Mahomet, tirant ſon » cimeterre, fit voler à leurs pieds la tête d'Irène; » & jettant ſur eux des regards menaçans: *Ce fer*, » dit-il, *ſçait, quand je veux, rompre les liens de* » *l'amour.*»

JAND BIBI, reine de Décan dans le Mogoliſtan, au ſeizieme ſiécle, fut une princeſſe habile

& prudente. Elle maintint ſes Etats dans la paix & dans l'abondance, & repouſſa toujours heureuſement les attaques des Mogols qui vouloient la ſoumettre à leur empire.

JARS DE GOURNAI, (*Marie de*) l'une des plus ſçavantes perſonnes de ſon ſexe, au dix-ſeptieme ſiécle, naquit à Paris, d'une famille illuſtre, vers l'an 1565 : ſon pere s'appelloit *Guillaume de Jars* ſeigneur de Neufri & de Gournai; ſa mere *Jeanne de Hacqueville*, ſœur de M. de Hacqueville, préſident au grand-conſeil, & tante de M. d'Onzenbrai, premier préſident au parlement de Paris. « Dès ſa naiſ-» ſance, dit le pere Hilarion de Coſte, les Muſes » & les Graces lui firent un ſi favorable accueil, que » pluſieurs princes & ſeigneurs de ce royaume l'ont » infiniment eſtimée. » Elle fit des progrès rapides dans l'étude des belles lettres. Ayant perdu ſon pere dans un âge peu avancé, le célèbre Michel de Montagne dont elle avoit loué les premiers *Eſſais*, la nomma *ſa fille d'alliance*, & la chérit depuis comme ſa propre fille. Elle dédia ſon livre intitulé *le Bouquet de Pinde*, à la vicomteſſe de Gamache, fille de Montagne, qui l'appelloit du nom de *ſœur*. Ses œuvres ont été imprimées pluſieurs fois ſous le titre de *L'Ombre de mademoiſelle de Gournai*, & depuis en deux volumes, ſous celui d'*Avis & Preſens*. Elle mourut à Paris en 1643, âgée de 88 ans. La plûpart des poëtes François & Italiens de ſon tems lui prodiguerent de pompeux éloges.

LAUNAI. (*mademoiſelle de*) *Voyez* STAAL.

LINTOT, (*Catherine Caillot, dame de*) a fait honneur à notre ſiécle & à ſon ſexe, par ſes ouvrages, qui ſont pleins d'imagination & de chaleur. De ce nombre eſt ſur-tout l'*Hiſtoire de mademoiſelle de Salens*. Elle eſt encore auteur de trois nouveaux *Contes de Fées*, & de deux autres Romans intitulés : *La jeune Américaine*, & les *Contes marins ; Hiſtoire de madame d'Atilly*.

LOISEAU, (*mademoiſelle*) de Paris, eſt auteur

de deux cantatilles, *La Roſe* & *Sapho*, & d'une *Epître à Eglé.*

LUBERT, (*mademoiſelle de*) fille du préſident de ce nom, née vers le commencement de ce ſiécle, eſt auteur d'une infinité de productions très-ingénieuſes. Voici la liſte d'une partie. *La Princeſſe Lionnette, & le Prince Coquerico; la Princeſſe ſenſible & le Prince Typhon; La Princeſſe Coque-d'œuf; Amadis des Gaules*, reduit en 4 vol, & mis en meilleur ſtyle: *Les hauts Faits d'Eſplandian*, réduits en 2 volumes: *La Veillée galante: Blanche-Roſe: Le Prince glacé, & la Princeſſe étincellante: Mourat, & Turquia: Léonille*, nouvelle: *La Princeſſe Couleur de Roſe & le Prince Céladon: La Tyrannie des Fées: Le Revenant*, &c.

LUCIANE DE ROCHEFORT. *Voyez* ROCHEFORT.

MUSSASA, femme Congoiſe, ou du royaume de Congo en Afrique. Son pere Dongy, chef de tribu, &c. *il faut lire*

MUSSASA, reine des Giagas ou Jaggas, Cannibales des côtes occidentales d'Afrique. Dongy, ſon époux, &c.

NIPHUS. (*Angelella, femme du célèbre Auguſtin*) Ce philoſophe rapporte, dans ſes ouvrages, un rare exemple de l'amitié qu'elle avoit pour lui: nous l'emprunterons de Bayle. « Pendant la compoſition » d'un ouvrage intitulé *Theſſerologium aſtronomi-* » *cum*, il (Niphus) ſe tint ſi enfermé parmi les li- » vres, qu'il ne voyoit plus perſonne. Sa femme » s'imagina qu'il étoit atteint de mélancolie, & ſe » ſervit vainement de diverſes voies, pour l'en gué- » rir. Elle s'imagina enfin que les plaiſirs de l'amour » ſeroient un remède très-efficace; c'eſt pourquoi » elle fit entrer ſeule dans le cabinet de ſon mari » une belle fille dont elle étoit jalouſe, & qu'à » cauſe de cela, elle haïſſoit de tout ſon cœur. Elle la » pria inſtamment de ne refuſer quoi que ce ſoit, non » pas même le déduit. Niphus fit la ſourde oreille:

» ſa

» ſa femme alors ne recourut qu'à des vœux, & qu'à
» des larmes, ce qui dura juſqu'à ce qu'il eût achevé
» ſon livre ; après quoi, il reprit ſa gaieté ordinaire,
» & vit du monde comme auparavant. La bonne
» femme reprit auſſi ſa belle humeur. »

PÉTRONILLE, infante d'Aragon, fille unique & héritiere de Ramir II du nom, roi d'Aragon, mariée en 1137, dès l'age de deux ans, à Raimond-Berenger IV du nom, comte de Barcelone, fut une princeſſe habile dans le maniment des affaires, & d'une grande prudence. Elle ne donna, par ſon mariage, à Raimond-Berenger, que le titre de Prince d'Aragon, & gouverna par elle-même le royaume juſqu'à ſa mort arrivée au mois d'Octobre 1173.

PIOMBINO, (*Anne-Marie Ardoini Ludoviſi, princeſſe de*) floriſſoit à la fin du dix-ſeptieme ſiécle, & fut une des plus ſçavantes femmes d'Italie. Etant encore fort jeune, elle fit imprimer un Recueil de Poëſies latines de ſa façon, intitulé *Roſa Parnaſſi*, (La Roſe du Parnaſſe.) Elle fit pluſieurs autres ouvrages, dont les titres ne nous ſont point connus.

PORCACCHI, (*Bianche-Aurora femme de Thomas*) l'un des ſçavans de la Toſcane, qui mourut en 1585, auteur de pluſieurs ouvrages, ſe diſtingua par ſon goût pour les belles lettres.

PULCI, (*Antonia, femme de Bernard*) lequel, ſelon le Creſcimbeni, fut un des premiers auteurs de l'Eglogue paſtorale en Italie, & qui floriſſoit au milieu du quinzieme ſiécle, ſoutint la réputation de ſon mari.

RIEZ, (*Mabile de*) noble dame de Provence, vivoit à la fin du douzieme ſiécle, & ne fut pas moins malheureuſe que belle & ſage. Elle fut aimée de Raimond Jourdan, vicomte de S. Antoine en Quercinois, & célebre troubadour, lequel fit à ſa louange de fort belles chanſons ; mais pour ne point donner d'ombrage à ſon mari, elle ne voulut jamais répondre à la paſſion du vicomte. Cet amant mal-

petite-fille de cette Batiſta Malateſta, dont on a parlé dans ces Additions & Corrections, mérite une place parmi les femmes célèbres. Fille d'Alexandre Sforce, & femme de Frédéric duc d'Urbin, elle ſe diſtingua par les vertus qui font les grandes princeſſes; & comme elle étoit, à l'exemple de ſa biſaïeule, fort inſtruite dans les lettres, elle protégea les ſçavans & les récompenſa libéralement. Elle étoit fort éloquente; & lorſque, paſſant par Rome, elle alla ſaluer le pape Pie II, elle lui fit une harangue ſi belle, que le ſouverain pontife aſſura qu'elle ſurpaſſoit en ſcience & en mérite toutes les femmes d'Italie. Avec d'auſſi précieux talens, elle étoit humble, modeſte, pieuſe, charitable. On aſſure même qu'elle portoit un cilice ſous les étoffes d'or qui la couvroient. Elle mourut fort regrettée du prince ſon époux, en 1470.

VANDA, reine de Pologne fille de Cracus, troiſieme roi de Pologne, vers l'an 700, étant montée ſur le trône après la mort de ſon pere & de ſes freres, ſe fit adorer de ſes ſujets & admirer de ſes voiſins. Rien n'étoit plus élevé ni plus pur que ſa vertu; rien n'étoit plus parfait ni plus touchant que ſa beauté. Parmi un grand nombre de princes que l'amour fit ſes eſclaves, Ritagore ſe flatta des plus douces eſpérances. Le voiſinage de ſes Etats, ſes grandes richeſſes, l'ancienneté de ſa maiſon, mais plus que tout cela, ſes ſoins, ſes aſſiduités, ſes reſpects lui firent eſperer le cœur & la main de la princeſſe. Cependant tout ce qu'il fit ne ſervit qu'à le convaincre que Vanda étoit plus capable de donner de l'amour, que d'en prendre. Elle refuſa conſtamment l'alliance qu'il lui propoſoit, avec tous les avantages que la raiſon pouvoit y ſouhaïter, & tous les charmes que l'amour y devoit répandre. Ritagore ſans conſidérer qu'elle n'écoutoit les vœux de perſonne, attribua au mépris un refus, qui n'étoit que l'effet de l'amour de cette princeſſe pour la liberté. Il ſe retira dans ſes Etats, d'où il écrivit à Vanda une Lettre dictée par